

Res
HJ13
A29a
1969
Franç.



CANADA

EXPOSÉ BUDGÉTAIRE

PRÉSENTÉ PAR

L'HONORABLE EDGAR J. BENSON

MINISTRE DES FINANCES

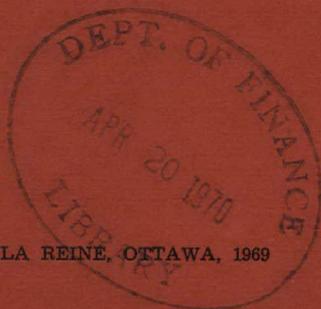
DÉPUTÉ DE KINGSTON ET LES ÎLES

À LA

CHAMBRE DES COMMUNES

LE 3 JUIN 1969

L'IMPRIMEUR DE LA REINE, OTTAWA, 1969





HTB
A 13
1969



CANADA

EXPOSÉ BUDGÉTAIRE

PRÉSENTÉ PAR

L'HONORABLE EDGAR J. BENSON

MINISTRE DES FINANCES

DÉPUTÉ DE KINGSTON ET LES ÎLES

À LA

CHAMBRE DES COMMUNES

LE 3 JUIN 1969

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
SECTION 1	
Introduction.....	1
Résultats de l'année financière 1968-69.....	1
Évolution et perspectives économiques.....	2
Perspectives financières, 1969-70.....	3
Conséquences de la politique financière.....	4
La réforme fiscale.....	5
Mesures anti-inflationnistes particulières.....	5
Exemptions accordées aux touristes.....	6
Amortissement différé.....	7
Redevances et coût des aéroports.....	8
Autres modifications tarifaires.....	9
Conséquences des modifications budgétaires.....	9
Relations fédérales-provinciales.....	9
Tableaux—Prévisions des opérations budgétaires pour 1969-70 dans le budget d'octobre 1968 et dans le présent budget.....	11
—Recettes budgétaires et recettes au titre de la sécurité de la vieillesse.....	11
Besoins extra-budgétaires et sources de financement.....	11
Tableaux—Recettes et dépenses du gouvernement fédéral sur la base des comptes nationaux.....	13
—Recettes du gouvernement fédéral: conciliation des comp- tes publics et des comptes nationaux.....	14
—Dépenses du gouvernement fédéral: conciliation des comp- tes publics et des comptes nationaux.....	15
Résolutions—Loi de l'impôt sur le revenu.....	18
—Tarif des douanes et loi sur la taxe d'accise.....	19
SECTION 2	
Documents budgétaires	
Partie I—Livre blanc économique pour 1969.....	5
Partie II—Revue des comptes de l'État, 1968-1969.....	161

EXPOSÉ BUDGÉTAIRE

PRÉSENTÉ PAR

L'HONORABLE EDGAR J. BENSON

MINISTRE DES FINANCES

CHAMBRE DES COMMUNES, LE 3 JUIN 1969

LE BUDGET

EXPOSÉ FINANCIER ANNUEL DU MINISTRE
DES FINANCES

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances)
propose:

Que la Chambre approuve la politique budgétaire
général du gouvernement.

—Monsieur l'Orateur, lorsque j'ai présenté mon premier budget à la Chambre en octobre dernier, j'ai dit qu'il nous fallait assurer des fondements économiques et financiers solides qui permettent à notre pays de s'engager dans une nouvelle période de croissance et de progrès social. Il ressortira, je pense, de mon exposé de ce soir, que nous avons bien démarré. Les décisions ardues prises il y a sept mois quant à la restriction des dépenses et aux mesures fiscales difficiles commencent à porter fruit. Après une longue période difficile, ces mesures nous permettent maintenant d'avoir meilleure prise sur les finances nationales et de les contrôler plus efficacement.

On se souvient qu'en octobre dernier, j'ai dû soumettre un exposé fiscal révisé pour 1968-69, en tenant compte surtout de l'accroissement sensible et inévitable des dépenses. Même si l'équilibre budgétaire était l'objectif souhaitable, j'estimais alors que des mesures radicales pour réunir les fonds nécessaires en peu de temps bouleverseraient toute l'économie canadienne, et qu'il était donc préférable de prévoir un budget équilibré pour 1969-1970. Ce soir, je puis vous confirmer que nous comptons non seulement atteindre mais dépasser notre objectif.

Toutefois, tout indique également que l'évolution de l'économie nous empêche d'être trop optimistes. Au contraire, la vigueur de l'ex-

pansion économique et la persistance de fortes poussées inflationnistes nous obligent à réévaluer notre position et à donner suite à d'importantes décisions en vue d'orienter la politique financière dans l'avenir.

Résultats de l'année financière 1968-1969

Je ferai d'abord une brève revue de l'année financière 1968-1969. La situation économique et les résultats financiers de l'année passée sont exposés en détail dans les documents budgétaires déposés mardi dernier. Les faits saillants ont été l'apparition d'une forte relance de l'économie, un accroissement des recettes plus rapide qu'on ne le prévoyait et certains résultats produits par un contrôle rigoureux des dépenses. Ainsi, non seulement le déficit budgétaire a été sensiblement réduit par rapport à l'année financière précédente, mais il a été de 109 millions de dollars inférieur au chiffre prévu dans le budget d'octobre.

Il ressort aussi des chiffres préliminaires que même si les dépenses globales ont augmenté de quelque 9 p. 100, la moitié de cette augmentation résulte de paiements plus élevés aux provinces. Ces paiements, qu'il s'agisse de transferts fiscaux inconditionnels ou de subventions pour des programmes à frais partagés à l'égard de la santé, du bien-être social et de l'enseignement, ont augmenté de plus de 450 millions de dollars, soit de quelque 27 p. 100. Il y a eu un montant supplémentaire de 178 millions de dollars au titre des frais de la dette publique. L'augmentation imputable à tous les autres programmes et services fédéraux prévus dans le budget a été maintenue à moins de 4 p. 100, ce qui est inférieur au taux d'augmentation des salaires et des prix dans l'ensemble du pays. Malgré tout ce qu'on a dit, à l'encontre, ce résultat

prouve indubitablement le succès de nos efforts en vue de restreindre nos dépenses et de les réduire partout où c'était possible.

• (8.10 p.m.)

En octobre, j'ai annoncé que nos besoins extra-budgétaires nets en espèces pour l'année financière 1968-1969, abstraction faite du financement de nos réserves des changes se chiffraient environ à 600 millions de dollars. Ce montant comprenait des prêts à l'habitation, le crédit agricole, des entreprises de production d'énergie, etc., ainsi que les besoins de nos sociétés de la Couronne pour leurs programmes d'investissements. De fait, ces prêts et investissements ont été quelque peu inférieurs à nos prévisions d'octobre. En conséquence, les besoins nets à toutes fins non budgétaires, sauf les transactions des changes et un poste de recettes non budgétaires imprévues dont je vais parler, s'élevaient maintenant à quelque 380 millions de dollars. Le poste spécial dont il est question est le montant porté aux dépenses de l'année dernière pour des rappels de traitements différés de 111 millions de dollars. Le montant n'a pas été déboursé au cours de la dernière année financière mais, comme l'indique le Livre blanc, il a été crédité à un compte d'exigibilités de façon à contrebalancer le poste de dépenses et indiquer qu'aucun débours en espèces n'a été effectué. En outre, d'octobre au 31 mars, il a été nécessaire de financer des transactions de devises étrangères. Ces dernières et le redressement des traitements ont absorbé à peu près toutes les réductions apportées au chapitre des prêts et avances.

Un résumé des transactions budgétaires et non budgétaires ainsi que des changements survenus dans l'encaisse au cours de l'année financière 1968-1969 figure au tableau 1 de la Partie II du Livre blanc, à la page 164. Le montant global des besoins en espèces, environ 1.9 milliard de dollars, a été financé en grande partie par une augmentation d'environ 1.5 milliard de dollars de la dette non échue, ce qui comprend les prêts obtenus de l'étranger en mai dernier pour ajouter à nos réserves en devises étrangères. Le reste de nos besoins a été financé grâce à des tirages de quelque 400 millions de dollars sur nos soldes en banque, qui s'élevaient à environ 600 millions de dollars au 31 mars dernier.

Évolution et perspectives économiques

Quant à l'état de l'économie, un des points saillants les plus importants décrits dans les documents budgétaires est la reprise de l'activité vers la fin de 1968 et l'avance marquée enregistrée cette année. Tous les éléments de la demande—dépenses des consommateurs, mises de fonds, exportations et dépenses

publiques totales—ont contribué à cette accélération. La production réelle a beaucoup augmenté et le chômage, qui a atteint un sommet de 5 p. 100 au milieu de l'année dernière, a baissé depuis. Il s'est également produit plusieurs changements importants dans notre commerce, dans notre balance des paiements internationaux et dans nos réserves de devises étrangères, surtout relativement aux arrangements conclus avec les États-Unis. Comme ils ont été décrits dans les documents budgétaires, je ne les reprendrai pas ce soir.

Si on envisage maintenant le reste de l'année courante, on peut s'attendre à un rythme de croissance plus prononcé qu'en 1968 et beaucoup plus prononcé qu'on ne l'avait prévu en octobre dernier. L'emploi ayant augmenté d'environ 4 p. 100 et la production réelle de plus de 5 p. 100, si les prix connaissent une hausse comparable à celle de l'année dernière, le produit national brut pourrait s'accroître de 9 p. 100.

Cette forte augmentation sera bien accueillie, il va sans dire, mais le problème majeur devient évident. Bien que le taux de croissance de l'indice des prix dans l'ensemble du produit national brut ait fléchi par rapport au sommet de 1966, la hausse continue des prix et des coûts d'une année à l'autre demeure trop élevée. En outre, l'intensité même de l'expansion actuelle accentue nettement la menace de pressions inflationnistes accrues, avec tout son cortège de maux. J'ai souligné cette perspective dangereuse en octobre dernier. Lorsque j'ai choisi une politique de restriction financière, j'ai traité assez longuement des répercussions graves et dommageables d'une augmentation des prix et des coûts aussi rapide que celle des dernières années. Nous avons tous été touchés par la plupart de ces conséquences dommageables—injustices qui ont frappé les classes les plus pauvres et les plus faibles de la société, détérioration du système productif de commercialisation, fléchissement de notre aptitude à soutenir la concurrence à l'étranger, bouleversement du mouvement essentiel des épargnes et des investissements grâce aux marchés de capitaux. A l'heure actuelle, le premier impératif de la politique économique consiste avant tout, c'est incontestable, à utiliser de façon plus agressive que jamais toutes les forces à notre disposition—publiques et privées—pour lutter contre l'inflation au Canada.

Ces derniers mois, l'influence de l'évolution des prix internationaux sur nos prix intérieurs a pris une importance accrue. Il est inutile que je rappelle aux députés le rôle clé que jouent les prix dans notre commerce extérieur et à quel point il importe que nous soutenions la concurrence des autres pays. Le Canada, dont les exportations atteignent quel-

que 17 milliards de dollars, soit le quart de notre produit national brut, est, bien entendu, l'un des grands pays commerçants du monde. Nous savons tous que nous ne devons pas laisser nos prix monter plus rapidement que ceux des autres pays. D'autre part, nous devons aussi reconnaître qu'à cause de l'ampleur de nos rapports financiers et économiques avec le reste du monde, les tendances des prix se communiquent d'un pays à l'autre. Nous ne saurions échapper complètement à ces influences.

L'année dernière, cependant, le problème de l'inflation des prix a été un sujet de préoccupation non seulement pour les Canadiens mais pour la plupart des pays avec lesquels nous commerçons. Aux États-Unis, depuis quelque temps, les prix montent plus vite qu'au Canada, et on y a adopté des mesures fermes pour circonscrire le problème, ce qui a causé des difficultés à nos marchés de capitaux. Parmi les autres nations commerçantes importantes, la Grande-Bretagne, la France et le Japon connaissent une majoration des prix supérieure à la nôtre. En Allemagne et en Italie, les deux seuls grands pays où les prix augmentent moins qu'au Canada, on s'attend que le taux d'inflation des prix sera plus marqué cette année que l'année dernière.

Dans cette perspective, il n'est pas étonnant que nous ayons eu tant de mal au Canada à enrayer les majorations de prix aussi efficacement que nous l'aurions souhaité. Toutefois, nous ne pouvons pas nous permettre de ralentir nos efforts. A l'échelle universelle, on met au point des mesures capitales pour atténuer les pressions inflationnistes. Aux États-Unis surtout, on s'attend d'une façon générale que la politique de restriction financière et, en particulier, la politique monétaire rigide que l'on applique en ce moment, commencent à se faire sentir et à ralentir de façon significative le rythme d'accroissement des prix, avant la fin de l'année. Le succès des politiques des autres pays facilitera nos propres efforts. D'autre part, je crois qu'il devient alors plus urgent et plus nécessaire pour le Canada de réussir à mieux contenir ses prix.

• (8.20 p.m.)

A cet égard, je suis persuadé que l'institution de la Commission des prix et des revenus, récemment annoncée par mon collègue le ministre de la Consommation et des Corporations, est une initiative importante. On ignore trop souvent la véritable raison de la montée des prix. On connaît encore moins la solution juste et efficace à apporter au problème dans une économie de marché libre comme la nôtre. La tâche de la Commission consiste à nous éclairer et à nous renseigner et elle ne

peut manquer, en s'en acquittant, de nous indiquer des remèdes appropriés et acceptables. Elle nous aidera tous sûrement à comprendre que nous ne saurions nous attendre chaque année à des augmentations de revenu peu réalistes et à nous habituer à ce fait inévitable.

D'aucuns prétendent que la Commission ne peut exercer une grande influence du fait qu'elle n'est pas autorisée à intervenir dans les décisions particulières sur les prix et les revenus, par exemple, sur l'augmentation de prix et de revenus d'une compagnie déterminée. C'est une erreur. C'est méconnaître le principe de renvoi des rapports au comité parlementaire, l'arsenal de moyens officiels et non officiels à la disposition des gouvernements et la force de levier de l'opinion publique, une fois qu'elle a concentré son attention sur un problème bien précis. Prétendre que le travail et l'impulsion de la Commission seront inefficaces, c'est prétendre que le Parlement, le gouvernement et les Canadiens eux-mêmes sont inefficaces. Je ne suis pas de cet avis. Je crois, comme le disait M. Young, président de la Commission, que les prédictions de ceux qui misent sur une forte hausse des prix vont se révéler erronées.

Perspectives financières, 1969-1970

J'en arrive maintenant aux perspectives financières de 1969-1970, révisées d'après les données les plus récentes. En envisageant, en octobre dernier, les dix huit prochains mois, j'avais jugé bon de me montrer particulièrement prudent dans mes prévisions budgétaires. L'établissement des revenus à 11,675 millions de dollars et des dépenses à 11,670 millions, laissait un modeste excédent de 5 millions. Mais en raison de la vigueur de l'économie et des mesures fiscales prises en octobre dernier, on prévoit maintenant, avant l'annonce ce soir de tout changement budgétaire, une augmentation annuelle de revenus d'environ 1,870 millions de dollars, ce qui en portera le total pour l'année financière à 12,040 millions de dollars. Les recettes provenant de l'impôt sur le revenu, des particuliers et des sociétés, devraient être particulièrement fortes, ce qui contrebalancera l'augmentation moins considérable des autres recettes, attribuable notamment aux réductions tarifaires et à l'abolition de la taxe de vente sur les produits pharmaceutiques et l'outillage de production, établies il y a deux ans par mon prédécesseur.

Quant aux dépenses, j'ai toujours bon espoir qu'elles ne dépasseront pas le chiffre de 11,670 millions de dollars, prévu précédemment. Nous ne dépenserons pas tout le

montant d'abord prévu au budget pour l'assurance frais médicaux, car un certain nombre de provinces vont participer au programme plus tard qu'on ne le prévoyait. Pour ce qui est des autres programmes à frais partagés, les provinces ont parfaitement collaboré, en prévoyant leurs dépenses et en s'efforçant de freiner la hausse des prix; il est donc peu probable que surgissent de nouveau les graves problèmes qui se posaient l'an dernier. Il y a lieu de prévoir un certain nombre de dépenses supplémentaires modestes, mais de nécessité pressante, comme par exemple, l'aide d'urgence aux pêcheurs de Terre-Neuve, et de nouveaux montants pour l'éducation et le bien-être des Indiens du Canada. On prévoit également que certains postes statutaires seront insuffisants, notamment au titre des paiements anticipés pour le grain entreposé dans les fermes et des frais d'intérêt sur les prêts aux étudiants. Mais l'écart le plus considérable de ce côté—environ 39 millions de dollars—découle d'une augmentation des paiements de péréquation au Québec, aux provinces atlantiques et au Manitoba, à cause surtout de l'accroissement plus considérable qu'on ne le prévoyait du rendement des impôts provinciaux. Vient ensuite, par ordre d'importance, et par rapport aux prévisions initiales, l'augmentation du coût du service de la dette publique, à cause de taux d'intérêt plus élevés. Si l'on considère ces aléas et divers autres, on constate actuellement que les frais totaux peuvent se limiter à 11,650 millions de dollars, soit 20 millions de dollars de moins que je n'avais prévu en octobre.

En conséquence, la perspective actuelle, abstraction faite de tous les changements budgétaires annoncés ce soir, comporte un excédent substantiel de 390 millions de dollars environ. Je signale le fait suivant: tandis que le budget fédéral était généralement équilibré en 1964-1965 et en 1965-1966, lorsque M. Pearson était premier ministre, l'excédent substantiel actuellement prévu sera le premier surplus réel depuis 1956-1957, quand M. St-Laurent était premier ministre.

Conséquences de la politique financière

J'ai beaucoup réfléchi à l'impact de l'excédent prévu, non seulement sur nos finances, mais encore sur l'économie nationale. Il est clair, comme je l'expliquerai en détail tout à l'heure, que, cet excédent nous aidera beaucoup à financer nos vastes programmes extra-budgétaires de crédits destinés à la construction de logements, au crédit agricole, à l'énergie atomique, à l'expansion énergétique de la région atlantique, aux crédits à l'exportation, et ainsi de suite. C'est là un facteur essentiel à une époque où tous se ressentent d'une politique d'emprunts difficiles.

L'importance de l'excédent accentue une fluctuation très brusque dans l'incidence de la politique fiscale sur notre économie. Combinée au déficit de 566 millions de dollars accusé lors de la dernière année financière, ce glissement représente, au total, près d'un milliard de dollars, soit beaucoup plus de un pour cent du produit national brut. C'est là, en fait, un resserrement budgétaire fort substantiel, qui restreint l'expansion de la demande totale dans notre économie, et constitue un frein puissant à l'ensemble des forces inflationnistes qui relèvent les prix et les coûts au Canada. Une politique fiscale de restrictions, que reflète un excédent de cette importance et la politique monétaire restrictive exigée par la conjoncture en Amérique du Nord, devraient se combiner efficacement pour surmonter des pressions inflationnistes persistantes. La politique monétaire ne saurait, à elle seule, jouer un rôle trop lourd pour elle dans une politique globale et nécessaire d'austérité, car un afflux considérable et permanent d'épargne, alimentant le marché des capitaux et destiné aux investissements publics et privés, est d'une importance essentielle dans notre économie. A tous les points de vue, je suis convaincu que le maintien d'une situation fiscale ferme est essentiel pour enrayer la hausse des prix et pour faciliter une expansion économique plus complète et plus équilibrée.

C'est pourquoi je n'ai pas envisagé de réduire les impôts, quel que soit l'attrait de cette perspective. Au contraire, il est si important de ne pas desserrer les freins fiscaux que comporte le régime actuel de l'impôt sur le revenu par rapport aux forces inflationnistes de l'économie, que j'ai conclu à la nécessité de les maintenir au même point pour un avenir prévisible. Je ne prévois aucune augmentation du taux actuel de l'impôt des particuliers ou des sociétés ni de la taxe de vente, mais je propose ce soir que la surtaxe de 3 p. 100 frappant l'impôt sur le revenu des particuliers prélevée sur la «taxe de base» au-delà de \$200 et la surtaxe sur le revenu des sociétés applicable aux années 1968 et 1969 soient prolongées jusqu'au 31 décembre 1970. Après qu'on aura discuté le Livre blanc de la réforme fiscale avec le public et les provinces, après que le Parlement l'aura examiné, et lorsque le gouvernement décidera des propositions fiscales définitives qu'il soumettra au Parlement, il sera nécessaire de reconsidérer la nécessité de ces surtaxes en tenant compte de la situation économique du moment. En prolongeant ainsi l'application des surtaxes, on augmenterait les recettes budgétaires de quelque 25 millions de dollars au cours de l'année financière actuelle.

et, en l'étendant à toute l'année 1970, on les augmenterait de 155 millions de dollars environ au cours de la prochaine.

• (8.30 p.m.)

En proposant cela ce soir, je n'oublie pas que j'ai donné à entendre en octobre dernier que ces surtaxes ne s'appliqueraient que pendant le délai prévu, facteur dont il était tenu compte dans la série de mesures fiscales alors présentées. D'autre part, on comprendra sûrement qu'il nous faut aujourd'hui en prolonger l'application pour aider à stabiliser l'économie et non pas pour augmenter nos recettes.

La réforme fiscale

Je m'attends maintenant que le Livre blanc sur la réforme du régime d'impôt sur le revenu, contenant les propositions que j'ai discutées avec d'autres ministres ces mois derniers, sera prêt au cours de l'intersession parlementaire. Je compte le faire publier dès qu'il sera prêt et en faire parvenir aussitôt un exemplaire à tous les députés. J'inviterai, aussi tous les partis à la Chambre à envoyer leurs représentants me rencontrer, moi et mes hauts fonctionnaires, dès que le Livre blanc sera publié, pour poser des questions à son sujet et obtenir des explications. Naturellement, j'inviterai aussi des représentants des gouvernements provinciaux, que ces propositions intéressent sûrement de près, à faire de même. J'estime que cette façon de procéder permettra aux députés de se mieux préparer à étudier le Livre blanc au comité pendant la session qui débutera à l'automne, et de répondre aux questions qu'on pourra leur poser pendant les vacances.

Mesures anti-inflationnistes particulières

J'ai aussi accordé une attention toute particulière au fait que l'expansion économique actuelle n'est pas répartie uniformément dans tout le pays. On le constate au taux de chômage et de croissance économique, où des différences régionales de longue date continuent de persister. Cette disparité est le problème fondamental que vise actuellement toute la série des programmes du nouveau ministère de l'Expansion économique régionale. Le gouvernement accorde, bien entendu, une importance prioritaire à l'expansion et à l'amélioration de ces programmes, et le plus tôt la Chambre parviendra à adopter la mesure législative créant le ministère et son nouveau programme d'encouragements à l'industrie, le plus tôt le ministère pourra s'attaquer à cette tâche très importante. A court terme, toutefois, les documents budgétaires prévoient pour cette année, un taux de crois-

sance qui variera selon les régions, même si la poussée inflationniste des prix et des coûts est malheureusement fort répandue.

A cause des circonstances, nous avons tourné notre attention vers des mesures dont nous pourrions plus facilement orienter l'application en vue de résoudre certains problèmes précis. Il faudrait notamment augmenter l'élément de concurrence des prix et l'efficacité sur le marché national. Trop souvent on se dit que les prix peuvent augmenter, y compris les salaires, car on pourra en faire assumer le fardeau au consommateur. Cette attitude doit disparaître.

En étudiant la situation, nous avons conclu qu'une manière particulièrement utile et efficace d'intensifier la concurrence serait de mettre en œuvre sur-le-champ les réductions tarifaires convenues à la négociation Kennedy, mais non encore appliquées.

Pour être précis, je propose que les derniers tarifs, qui n'auraient dû jouer qu'à partir du 1^{er} janvier 1972, entrent en vigueur dès demain matin. Cela signifie que le reste des réductions tarifaires de la négociation Kennedy, qui n'avaient pas encore été mises en vigueur, seront applicables immédiatement. Les réductions devraient s'élever, en moyenne, à 3 points de pourcentage environ, sur des importations d'une valeur approximative de 2 milliards par an.

Peut-être serait-il utile de rappeler à la Chambre certaines particularités de nos réductions tarifaires de la négociation Kennedy. Aux termes de cette négociation, le gouvernement canadien s'est engagé à réduire les tarifs pour une large variété de matières premières, de demi-produits, de parties composantes, de produits finis et de biens de consommation. Le gouvernement estimait alors, d'après ce qu'avait déclaré mon prédécesseur, que la série soigneusement choisie de réductions tarifaires acceptée par le Canada contribuerait, lorsqu'elle serait totalement appliquée, à l'efficacité globale de l'économie canadienne. Nous profitons de ces réductions tarifaires grâce à l'efficacité accrue exigée par une concurrence plus vive; de plus, les réductions tarifaires touchant les produits d'un fabricant donné se traduisent évidemment par une réduction du coût des autres produits. Ainsi, outre l'accès plus facile sur les marchés étrangers obtenu par la négociation Kennedy pour les producteurs canadiens, la modernisation et la rationalisation du tarif canadien réalisées dans ce contexte permet d'espérer une baisse des coûts et une efficacité accrue.

Certaines mesures tarifaires proposées par le Canada ont été mises en vigueur non pas par étapes mais d'un seul coup. Il s'agit entre autres des réductions tarifaires sur certains

produits tropicaux, sur certains produits du bois, sur les produits chimiques et les plastiques—ce qui est peut-être le plus important sous l'angle de l'abaissement du coût—la modernisation du tarif des machines. Sous la direction du nouveau Conseil consultatif de la machinerie et de l'équipement, l'industrie canadienne a pu obtenir en franchise à des prix internationaux, un large éventail de machines qu'il est impossible, comme le Conseil l'a constaté, de se procurer auprès de fabricants canadiens. Cela a déjà beaucoup influé sur le coût de la production canadienne.

Les réductions tarifaires restantes devaient être étalées sur quatre ans. Deux cinquièmes de ces réductions ont déjà été effectuées. Dans la conjoncture actuelle, où l'on voit les coûts et les prix monter continuellement aux États-Unis et au Canada et où une compétition plus serrée est nécessaire dans l'économie canadienne, le gouvernement a conclu qu'il n'y avait pas lieu de retarder plus longtemps tous les avantages des réductions de la négociation Kennedy.

Certains producteurs estimeront sans doute qu'ils ne pourront pas aussi bien s'adapter à une concurrence plus serrée que si l'on avait appliqué par étapes les réductions de la négociation Kennedy. Toutefois, dans le climat actuel, alors que notre position compétitive est compromise par une inflation persistante, nos producteurs n'ont pas besoin de plus de temps pour s'adapter à ces tarifs. Je suis convaincu que toute l'économie profitera de la mesure que nous prenons.

• (8.40 p.m.)

En faisant cette proposition, le gouvernement a en vue un élément essentiel: les difficultés de l'ajustement et les pressions d'une concurrence plus vive retomberont principalement sur les producteurs dans le centre industriel du Canada. C'est ici que les pressions inflationnistes sont les plus grandes. C'est une des principales raisons pour lesquelles le gouvernement a décidé de proposer cette mesure au lieu de généraliser les droits de douane ou de recourir à des mesures fiscales dont le poids retomberait en majeure partie sur les régions du pays dont l'activité économique n'est pas encore au niveau de celle des régions industrielles du centre du Canada.

Ces réductions devraient naturellement profiter aux consommateurs, bien qu'elles aient pour effet principal, je pense, de réduire les coûts à la production. Il y aura des réductions de droits sur la viande en conserve, la confiserie, les biscuits, les céréales, les jus de fruits et quelques autres produits alimentaires. Leur application immédiate devrait contribuer à empêcher la hausse des

prix. Il y aura également des réductions sur les objets de consommation tels que machines à laver et à sécher le linge, tondeuses à gazon mécaniques et appareils de télévision. Dans le secteur des textiles, il y en aura sur les tissus et les vêtements en tricot ainsi que sur les étoffes en matière synthétique. Le principal effet de ces réductions sera, je crois, d'aider notre industrie du vêtement à maintenir sa position face à la concurrence.

Dans le secteur industriel, l'une des réductions consistera à éliminer le droit de 30c. la tonne actuellement perçu sur le charbon. Il y aura également un certain nombre de réductions importantes dans les droits sur les produits semi-finis fabriqués en métal non ferreux.

Je n'ai fait qu'une exception en ce qui concerne le rythme accéléré de ces réductions. Il s'agit du carton pour chaussures, un dérivé du papier pour lequel les droits de 20 p. 100 précédemment appliqués tomberont à 5 p. 100. Il ne faudra pas moins que les quatre ans prévus pour permettre à cette petite industrie d'adapter ses installations de production afin de faire face à cette réduction de droits inhabituelle.

Exemptions accordées aux touristes

Je propose également d'apporter des changements aux deux numéros tarifaires qui accordent présentement la franchise aux marchandises importées par les résidents canadiens revenant d'un voyage à l'étranger. L'un de ces numéros accordait jusqu'ici une exemption de \$25 une fois tous les quatre mois, au retour de toute absence du Canada d'au moins 48 heures. Aux termes du second, les résidents canadiens qui reviennent d'un endroit situé au-delà des limites du continent nord-américain après une absence de 14 jours au moins, peuvent prétendre à une exemption supplémentaire allant jusqu'à \$75. Toute personne qui se prévaut de la seconde exemption devra attendre 12 mois avant de pouvoir réclamer une nouvelle exemption aux termes de l'un ou l'autre de ces numéros tarifaires. Ces exemptions sont de \$25 et de \$75 depuis 1962.

Bien des Canadiens revenant de l'étranger, y compris moi-même, interprètent mal ces dispositions, et l'on m'a demandé plus d'une fois de les modifier. Ce soir, je propose des changements qui étendront les exemptions actuelles et qui devraient également simplifier la besogne de l'administration. Je propose que l'exemption de \$25 après une absence de 48 heures, laquelle ne peut actuellement être utilisée qu'une fois tous les quatre mois, soit désormais accordée sur une base trimestrielle

et devienne complètement indépendante de l'exemption annuelle. On devrait accorder une exemption de \$100 par année civile aux résidents canadiens sans tenir compte du pays d'où ils viennent, fût-ce un endroit situé en Amérique du Nord, au retour de toute absence de 12 jours. Ces deux exemptions ne pourraient être cumulées à l'occasion du même voyage à l'étranger. Comme ces changements s'appliqueront sur la base de l'année civile, on se propose de les mettre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1970.

En outre, je propose un taux combiné de 25 p. 100 pour les droits et les taxes sur les marchandises valant jusqu'à \$100, autres que les produits exempts de droits d'entrée, les alcools et les tabacs apportés par les Canadiens ayant séjourné plus de 48 heures à l'étranger et qui n'ont pas droit à une exemption, ou qui ont acheté à l'étranger des marchandises dont la valeur dépasse le montant de l'exemption. On propose aussi d'accorder une exemption à ceux qui rentrent au Canada après une absence de 48 heures avec les marchandises autres que des alcools et des tabacs dont la valeur ne dépasse pas \$5; cette exemption est destinée à ceux qui ne réclament pas l'exemption annuelle ou trimestrielle.

Ces dernières dispositions, qui entrent provisoirement en vigueur demain, aideront à accélérer les formalités douanières pour les Canadiens rentrant de l'étranger. Elles permettront aux douaniers de ne plus vérifier le montant des droits sur une foule de petits articles, et le touriste rentrant de vacances fatigué et le gousset vide — et s'il est touriste c'est grâce à la prospérité qui règne sous un gouvernement libéral...

Des voix: Oh, oh.

L'hon. M. Hees: L'improvisation n'est pas votre fort; tenez-vous en à votre discours.

L'hon. M. Benson: Le touriste «conservateur» rentrant de vacances fatigué et le gousset vide...

Des voix: Oh, oh.

L'hon. M. Benson: ...saura à quoi s'en tenir.

Dans l'ensemble, les modifications tarifaires représentent une diminution des recettes estimée à environ 50 millions de dollars pour le reste de l'année, taxe de vente comprise. C'est là une réduction considérable de la pression fiscale qui sera toutefois plus que compensée par les réductions tarifaires qui feront baisser les prix au Canada. L'impact réel de ces réductions permettra de dépasser de très loin ce montant, car celles-ci augmenteront les

stocks de matériel, raviveront la concurrence, réduiront les coûts de production et agiront directement sur un vaste éventail de prix.

Amortissement différé

Nous songeons à une autre mesure pour combattre d'une façon sélective une cause particulière de pression inflationniste sur l'économie. Il est avéré que quand la demande est forte et que l'économie est en expansion, le secteur du bâtiment vient toujours en tête quant à la hausse des coûts et des prix. Le relevé de la tendance des immobilisations prévues pour cette année révèle que les nouvelles immobilisations augmenteront de 9 p. 100; cette tendance sera surtout marquée en Ontario, où l'on prévoit un grain de 13.7 p. 100. A longue échéance, ces investissements sont essentiels à l'expansion de l'emploi et de la capacité de production, mais dans les circonstances actuelles une évolution rapide renforce les pressions inflationnistes, surtout si elles sont très localisées. J'ai longuement réfléchi à ce problème et je crois que de modestes restrictions seraient utiles pour certains genres de constructions.

C'est pourquoi je propose que l'amortissement ou les allocations en coût du capital aux fins de l'impôt soient différés de deux ans pour les immeubles commerciaux construits d'ici la fin de 1970. Cela ne s'appliquerait pas aux habitations, aux bâtiments industriels, aux services publics ni aux établissements publics. Les immeubles commerciaux comprennent les édifices où l'on offre des marchandises ou des services en gros et en détail, les immeubles à bureaux, les banques, les établissements financiers et les autres entreprises commerciales comme les hôtels, les théâtres, les cinémas et les stations-service. Toutefois, compte tenu des inégalités régionales, cette mesure ne sera pas applicable aux provinces où le chômage demeure assez élevé, ou qui ont un taux d'accroissement du nombre des emplois inférieur à la moyenne nationale. Les constructions dans les régions rurales et les petites villes qui subissent les effets de l'inflation sans presque y contribuer, seront totalement exemptées. La limite est fixée aux villes de 50,000 habitants d'après le dernier recensement, et les limites des régions touchées seront fixées aussi d'après le recensement de 1966. Par conséquent, cette mesure s'appliquera aux grands centres urbains et aux zones métropolitaines de recensement en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Dans ces concentrations urbaines, il apparaît qu'en tout, cette année, la construction de bâtiments commerciaux aura probablement progressé de plus de 25 p. 100, alors que l'ensemble des constructions aura dépassé 10 p. 100.

• (8.50 p.m.)

Le fait de retarder quelque peu la construction commerciale dans ces centres allégera, par conséquent, la demande de matériaux de construction et de ressources. Cela devrait permettre de consacrer plus de fonds et de ressources à des besoins essentiels: logements, écoles et travaux des municipalités, ainsi qu'aux usines et établissements industriels dont l'activité est nécessaire à l'accroissement de la circulation des produits et marchandises sur laquelle se fonde notre prospérité. Les bénéficiaires de l'opération s'étendront également à toutes les parties du pays. En même temps, le gouvernement a l'intention, autant que possible, de retarder les grands projets de construction pour servir ses buts dans les mêmes régions.

Les résultats obtenus par suite de la remise à plus tard de la déduction pour amortissement donnent à penser que cette façon de faire peut être efficace et que le contribuable s'y plie plus facilement. Cette mesure ne sera pas rétroactive car les projets pour lesquels un engagement ferme a été pris, feront l'objet d'une exemption. La désignation des zones urbaines auxquelles elle s'appliquera, comme je l'ai indiqué, sera claire, ainsi que la définition des constructions commerciales. Dans le cas de projets à multiples fins, le règlement proposera une méthode claire et relativement simple pour tenir compte, dans un calcul au prorata, de la superficie des installations. J'espère bien également que la mesure conduira à l'ajournement de constructions commerciales, car les effets financiers de l'amortissement différé pour deux ans sont importants. Ce fait n'échappera pas aux institutions de prêt.

En proposant cette mesure, je ne crois pas que le secteur de la construction, dans son ensemble, ni ses effectifs, seront gravement touchés. Et je n'avance pas non plus que la construction commerciale n'est pas importante pour la croissance à long terme de notre économie. Il est clair qu'elle est nécessaire pour la vaste gamme des services qui jouent un rôle dans la proportion croissante de la consommation et de l'ensemble de l'emploi. Toutefois, le fond de ma pensée est que, lorsque la demande de capitaux et de ressources est anormalement élevée dans des domaines particuliers, il est naturel de retarder ce qui est moins urgent pour aider à satisfaire pleinement des besoins plus importants. S'il faut qu'il y ait encombrement, il vaut mieux que cela soit dans les magasins, dans les bureaux et les banques que dans les logis et les usines.

En ce qui concerne un tout autre projet, je voudrais aussi annoncer que je me propose d'étendre les dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu qui ont trait à la défalcation

portant sur deux ans du coût supporté par les entreprises pour l'installation d'équipement destiné à empêcher la pollution de l'eau. Ces dispositions expirent normalement à la fin de l'année, et je propose qu'elles soient valables jusqu'à la fin de 1970.

Redevances et coût des aéroports

Une autre mesure importante du budget a pour origine la politique générale visant à demander à ceux qui bénéficient directement des services ou des installations fournies par le gouvernement, de payer des redevances plus en rapport avec les frais directs en question. L'État obtient déjà environ 200 millions par an à partir de ces redevances de toutes sortes, sans compter les redevances postales mais compte tenu des locations de propriétés de l'État. Il n'y a pas eu de révision récente de certaines de ces redevances pour tenir compte des niveaux actuels des coûts ou des valeurs des services, et nous en effectuons présentement une étude et une révision systématiques. Nous imposerons aussi sans doute de nouvelles redevances. Dans la très grande majorité des cas, nous y sommes autorisés en vertu des lois actuelles. Dans un domaine important, toutefois, il faudra adopter une loi pour imposer ce qui sera effectivement une taxe. Il s'agit du transport aérien.

Tout le monde sait que nos dépenses au titre de la construction, de l'équipement, de l'exploitation et de l'entretien des aéroports et autres installations nécessaires au transport aérien sont maintenant très élevées. Au cours de la dernière année financière, elles ont été d'environ 73 millions de dollars. Les recettes que nous tirons des redevances imposées aux usagers, des loyers, etc. des aéroports et installations connexes est beaucoup moindre, seulement 41 millions de dollars environ à l'heure actuelle. Dans le cadre de la revue générale dont j'ai parlé, le ministre des Transports et le Conseil du Trésor établiront des redevances révisées pour diverses installations et divers services. Nous nous sommes cependant entendus sur une mesure qui, selon nous, devrait être adoptée par le Parlement le plus tôt possible pour aider à réaliser plus de recettes dans ce domaine. Nous voulons consulter les transporteurs aériens sur les problèmes de détail que poseront l'élaboration et l'application d'une mesure de ce genre avant de la présenter à la Chambre. Je me contenterai donc ce soir d'annoncer les grandes lignes de notre projet.

Nous proposons qu'une redevance ou une taxe soit imposée sur le prix des billets ou sur d'autres frais (d'affrètement, par exemple) que les compagnies de transport aérien exigent pour le transport des voyageurs à l'inté-

rieur ou à l'extérieur du pays, à compter d'une date qui sera précisée dans la mesure législative. Nous avons établi un barème provisoire à l'égard de ces redevances qui devraient nous rapporter environ 20 millions de dollars par an. Le montant exact à percevoir au cours de la présente année financière dépendra, bien entendu, de la célérité avec laquelle il sera donné suite à la proposition après les consultations nécessaires sur les détails.

Autres modifications tarifaires

Je voudrais aussi signaler certaines autres modifications tarifaires découlant de rapports récents de la Commission du tarif. Le premier de ces rapports portait sur des machines, des appareils et des plaques destinés à l'imprimerie et aux industries connexes. La liste proposée de numéros tarifaires entraînera une simplification marquée des dispositions tarifaires actuelles à l'égard de ces marchandises. La Commission du tarif a recommandé le maintien de l'entrée en franchise de la majeure partie du matériel d'impression qui bénéficie déjà de cette exemption et la suppression du droit sur une large gamme d'autres appareils. Bien que la Commission ait recommandé la majoration de certains droits de douane, l'effet net du nouveau tarif sera de réduire le montant global des droits qu'auront à payer l'imprimerie et les industries connexes.

Le second rapport portait sur les instruments et les appareils de précision utilisés dans le génie, l'arpentage, la prospection, le dessin industriel et la métallurgie. La plupart de ces instruments et de ces appareils ne se fabriquent pas au Canada. Les numéros tarifaires révisés visent à moderniser et à élargir la portée des anciens. Ils comprennent aussi certaines réductions des droits, notamment une réduction de 9 à 5 p. 100 du tarif de la nation la plus favorisée sur les instruments et les appareils utilisés par les ingénieurs, les arpenteurs et les dessinateurs industriels.

La Commission du tarif a parlé, dans son troisième rapport, du principe d'accorder la franchise douanière à certains articles importés à des fins religieuses, éducatives, scientifiques, littéraires ou artistiques, ou au profit de personnes infirmes ou handicapées, ou pour leur prodiguer des soins. La liste que je dépose ce soir conserve les dispositions d'entrée en franchise que je viens de citer, tout en les groupant et en les clarifiant. De nouveaux produits sont venus s'ajouter à la liste des articles destinés à l'usage des personnes infirmes ou handicapées et qui bénéficient déjà de la franchise douanière. La franchise douanière est élargie également pour les articles destinés aux hôpitaux.

Conséquences des modifications budgétaires

Mais toutes ces propositions changeront relativement peu l'ensemble des recettes de l'année financière en cours. J'estime, à tout prendre, que les recettes accuseront une réduction nette de 10 ou 15 millions. La véritable modification, toutefois, c'est que l'effet général du budget a été déplacé pour nous permettre de contenir aussi efficacement que possible la montée des prix et des coûts, surtout dans les domaines où elle est le plus marquée.

Une autre modification budgétaire s'impose dans la conjoncture actuelle. On a maintenant établi le bilan définitif d'Expo 67 et l'on s'est entendu quant au règlement du déficit d'exploitation subi par la Compagnie de l'Expo, que le Parlement devra d'ailleurs approuver par voie législative. La tranche fédérale du déficit s'élève à environ 125 millions de dollars, et je propose que cette somme soit complètement liquidée à titre de charge budgétaire de l'année financière en cours.

Des voix: Honte!

Une voix: Le dernier des grands prodiges.

L'hon. M. Benson: En réponse à l'honorable représentant, je devrais dire que l'argent est dépensé depuis longtemps. Il s'agit de défalquer le déficit et non de dépenser l'argent.

Cela va sans doute réduire notre surplus budgétaire, mais ne touchera pas notre réserve en espèces. En conséquence de quoi, on prévoit un surplus budgétaire net, pour 1969-1970, de quelque 250 millions de dollars.

Relations fédérales-provinciales

Je vais maintenant parler brièvement des relations fiscales fédérales-provinciales et de la position générale du secteur public de l'économie. L'occupation des mêmes domaines d'imposition par le gouvernement fédéral et par les gouvernements provinciaux ne cesse de susciter de violents débats. Le gouvernement fédéral a réitéré aux provinces l'hiver dernier son intention bien arrêtée de ne pas continuer à réduire les impôts simplement pour offrir des recettes aux provinces sur un plat. Nous ne pouvons oublier que, en raison de l'augmentation rapide de nos propres engagements en matière de dépenses et de notre responsabilité générale en matière de stabilisation, nous devons pouvoir apporter des changements rapides, et à point à notre structurel d'impôts sur le revenu. A ne pas oublier, non plus, le principe fondamental de la responsabilité des gouvernements envers ceux qui les portent au pouvoir.

Au surplus, dans le double but de minimiser les inconvénients que pourrait subir le contribuable et de présenter une politique fiscale qui demeure, dans la mesure du possible, cohérente, ordonnée et efficace, nous avons renouvelé et élargi les ententes relatives à la perception des impôts avec neuf provinces. Dans ce cadre, nous percevons la majeure partie des impôts provinciaux sur le revenu des particuliers et des sociétés—jusqu'à concurrence, cette année, d'environ 1,500 millions de dollars—sans frais pour les provinces qui, de leur côté, acceptent de se plier aux exigences du gouvernement fédéral quant au revenu imposable, aux exemptions et à la structure fondamentale des taux. Mais elles demeurent libres d'imposer des taux supérieurs à l'abattement réglementaire. Six provinces au moins ont profité de la flexibilité qu'offrent ces accords.

• (9.00 p.m.)

Nous avons aussi longuement discuté lors d'un certain nombre de colloques, des ententes actuelles de coopération que comportent les principaux programmes à frais partagés pour l'assurance-maladie, le bien-être et l'instruction postsecondaire. Tout en reconnaissant parfaitement l'importance de ces programmes, qui dénotent une attitude libérale sur le plan social, et la valeur de l'investissement dans les ressources humaines, les provinces et nous-mêmes ne pouvons qu'être préoccupés par l'augmentation extrêmement rapide des dépenses en cause. Nous avons tous tenté de trouver des moyens de limiter les frais et d'améliorer l'efficacité et la productivité de ces services et d'autres.

Comme les députés le savent, ces questions ont également été débattues lors de la conférence constitutionnelle en février et des mesures ont maintenant été prises, en vue d'effectuer une autre révision officielle, sous les auspices d'un nouveau comité fédéral-provincial du régime fiscal. Une des plus importantes phases de ces nouvelles discussions sera l'étude prospective de l'effet du programme de réformes fiscales sur les arrangements actuels qui visent à coordonner les domaines de l'impôt sur le revenu. Évidemment, je compte sur des consultations et une collaboration les plus étroites possibles avec les provinces dans ce secteur vital durant les mois à venir.

Je voudrais ajouter, monsieur l'Orateur, qu'en dépit de notre débat vigoureux avec les provinces, l'évidence de consultations et d'une coordination plus poussées quant à la politique fiscale m'encourage beaucoup. La nécessité

d'un certain resserrement et d'un meilleur équilibre dans les budgets gouvernementaux à tous les échelons a été un important objet de discussions à la réunion de décembre sur les perspectives économiques et fiscales tenue par les ministres des finances et les trésoriers provinciaux. Par la suite, à quelques exceptions près, les budgets présentés aux assemblées législatives provinciales au début du printemps révélaient les efforts énergiques des provinces pour améliorer ou maintenir l'équilibre budgétaire.

En conséquence, on peut voir maintenant que l'effet général des budgets fédéral et provinciaux sur l'économie en 1969-1970 sera fortement anti-inflationniste. Cela est contrebalancé dans une certaine mesure par les emprunts normaux de capitaux à l'échelon municipal. Toutefois, pour l'ensemble du secteur gouvernemental, il semble maintenant qu'un déficit d'environ 200 millions, calculé en fonction des comptes économiques nationaux durant l'année civile 1968, sera transformé en un excédent de 300 millions pour l'année civile en cours. Cela est tout à fait indépendant des recettes et des fonds de placements concomitants, qui représentent plus de un milliard en 1969, disponibles pour les emprunts en capitaux des provinces et des municipalités, grâce aux régimes de pension du Canada et du Québec. Pour le gouvernement fédéral seulement, un déficit révisé et estimatif en 1968-1969 d'environ 100 millions, deviendra un excédent estimatif de plus de 575 millions en 1969-1970, en fonction encore une fois des comptes nationaux.

Je voudrais maintenant, monsieur l'Orateur, que la Chambre m'autorise à insérer deux petits tableaux dans le compte rendu. L'un indique la modification des recettes, des dépenses et de l'excédent entre les prévisions budgétaires d'octobre dernier et les prévisions budgétaires révisées. Le second donne le rendement estimatif des principales catégories d'impôts en 1968-1969, ainsi qu'avant et après les modifications fiscales en 1969-1970.

Si la Chambre le permet, j'inclurai aussi dans les documents budgétaires, à la fin de mon discours, des tableaux révisés et des notes explicatives indiquant les budgets pour 1968-1969 et 1969-1970 au titre des comptes économiques nationaux, et une conciliation avec les comptes budgétaires.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

[*Note de l'éditeur: Voici les tableaux en question.*]

PRÉVISIONS DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES POUR 1969-1970 DANS LE BUDGET D'OCTOBRE 1968 ET DANS LE PRÉSENT BUDGET
(en millions de dollars)

	Budget d'octobre 1968	Présent budget après modifications fiscales
Recettes.....	11,675	12,025
Dépenses.....	11,670	11,650
Défalcation pour l'Expo '67*.....	—	125
Excédent.....	5	250

*Participation fédérale au déficit de la Compagnie canadienne de l'Exposition mondiale de 1967.

RECETTES BUDGÉTAIRES ET RECETTES AU TITRE DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE
(en millions de dollars)

	1968-1969 Estimation	1969-1970 avant modi- fications fiscales	Modifi- cations fiscales	1969-1970 après modi- fications fiscales
Recettes budgétaires				
Impôt sur le revenu des particuliers.....	3,422	4,480	+20	4,500
Impôt sur le revenu des sociétés.....	2,030	2,440	+ 5	2,445
Impôt des non-résidents.....	206	220		220
Impôt sur les biens transmis par décès.....	112	110		110
Droits de douanes.....	760	800	-47	753
Taxe de vente.....	1,572	1,680	- 3	1,677
Autres droits et impôts.....	886	970		970
Total des impôts.....	8,988	10,700	-25	10,675
Recettes non fiscales.....	1,181	1,340	+10	1,350
Total des recettes budgétaires.....	10,169	12,040	-15	12,025
Recettes au titre de la sécurité de la vieillesse				
Impôt sur le revenu des particuliers.....	915	1,045	—	1,045
Impôt sur le revenu des sociétés.....	183	225	—	225
Taxe de vente.....	522	570	—	570
Total des recettes au titre de la sécurité de la vieillesse.....	1,620	1,840	—	1,840

Besoins extra-budgétaires et sources de financement

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, je voudrais maintenant parler de nos besoins extra-budgétaires pour l'année financière et des moyens d'y répondre. On se rappellera que, le 1^{er} octobre dernier, j'ai signalé que nos besoins extra-budgétaires nets, à l'exclusion des opérations de devises étrangères, seraient sans doute d'environ 600 ou 700 millions de dollars. Même si la prévision exacte de ces besoins reste difficile, parce qu'ils représentent la différence entre des sommes considérables, je les estime maintenant à 650 millions de dollars,—exactement la moitié de mes prévisions précédentes,—exception faite des exigences relatives au change étranger. Cette somme comprend le déboursement des 111 millions imputables sur le crédit spécial pour éventualités au cours de l'exercice financier précédent, au titre des traitements, dont il faut évidemment tenir compte cette année comme poste extra-budgétaire en espèces. Nous avons surtout besoin d'un peu plus de 1.3 milliard de dollars en prêts et avances pour l'habitation, le crédit agricole, les pro-

jets d'énergie électrique, les placements des sociétés de la Couronne et bien d'autres comptes. Par contre, ces postes sont compensés par des recettes non budgétaires considérables.

Le financement de ces besoins non budgétaires de l'année courante se fera pour une grande part par l'excédent budgétaire que j'ai établi à 375 millions de dollars, avant la défalcation du déficit de l'Expo, qui entraînera une autre compensation non budgétaire. Un financement partiel des besoins pourra aussi se faire grâce à une certaine diminution de nos soldes en espèces, mais vu les nombreux imprévus auxquels nous risquons de faire face, j'aimerais mieux finir l'année financière avec le moins de réduction au-dessous des soldes de la fin de l'année 1968-1969 que le marché des capitaux le permettra. Je m'attends aussi à ce que la situation de l'emploi oblige le gouvernement à vendre des obligations non négociables à la Commission d'assurance-chômage.

Comme je l'ai indiqué, cependant, les 650 millions prévus aux fins des besoins extra-budgétaires ne comprennent aucun montant pour l'acquisition de devises étrangères. Par prudence, il faudrait sans doute supposer qu'une somme modeste nous sera nécessaire à cette fin. Dans l'ensemble, nous devons vraisemblablement recueillir 200 ou 300 millions de dollars dans toute l'année, et davantage si les achats de devises étrangères sont considérables. On prépare déjà une vigoureuse campagne d'obligations d'épargne pour l'automne. Mais d'ici là, le gouvernement devra peut-être réunir des fonds supplémentaires, de façon provisoire, par la vente d'obligations ou de billets du Trésor négociables, pour compenser en partie le remboursement des obligations d'épargne du Canada qui se produit normalement entre les campagnes.

Monsieur l'Orateur, je pense que le message du budget est assez clair et net. Ce n'est pas seulement une tentative pour équilibrer nos comptes. Il ne vise certainement pas à rendre le ministre des Finances plus populaire, mais plutôt à montrer que nous sommes résolus à combattre l'inflation. Comme d'autres pays, nous sommes aujourd'hui dans une

situation économique vraiment inusitée, qui mettra à l'épreuve la volonté et la capacité des Canadiens d'employer les instruments modernes d'administration fiscale pour orienter l'économie vers une croissance équilibrée et des niveaux d'emploi élevés et soutenus. A cette fin, nous devons résister à la tentation de laisser libre cours à la hausse des prix, à cause de l'injustice et de la destruction qui en résulteraient et des difficultés que cela causerait aux Canadiens les moins fortunés. Voilà, monsieur l'Orateur, l'objectif et la conséquence véritables du budget. Pour cette raison, je suis convaincu qu'il ralliera l'approbation de tous les Canadiens qui ont à cœur la santé et le progrès réels de notre économie nationale.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, en conformité du paragraphe (1) de l'article 60 du Règlement, je voudrais déposer sur le Bureau de la Chambre un avis de motion des voies et moyens, en français et en anglais, dont j'ai fait mention dans mon exposé budgétaire.

**RECETTES ET DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
SUR LA BASE DES COMPTES NATIONAUX**

	1967-1968	1968-1969 (Estimation)	1969-1970 (Prévisions après modifications fiscales)
	(en millions de dollars)		
A. Recettes			
1. Impôts directs—particuliers.....	3,750	4,455	5,646
2. Impôts directs, sociétés.....	1,670	2,065	2,235
3. Impôts de retenue.....	226	205	220
4. Impôts indirects.....	3,684	3,822	4,010
5. Revenu de placements.....	836	950	1,134
6. Contributions des employeurs et des employés aux caisses d'assurance sociale et caisses de pension de l'État.....	728	890	1,065
7. Recettes totales.....	10,894	12,387	14,310
B. Dépenses			
1. Biens et services: défense.....	1,816	1,816	1,873
2. Biens et services: autres.....	2,513	2,875	3,312
3. Transferts aux particuliers.....	3,021	3,388	3,645
4. Intérêt sur la dette publique.....	1,270	1,442	1,602
5. Subventions.....	398	394	394
6. Aide-capital.....	72	63	89
7. Transferts aux autres niveaux de gouvernement.....	2,137	2,476	2,820
8. Dépenses totales.....	11,227	12,454	13,735
C. Excédent (+) ou Déficit (-).....	-333	-67	+575

NOTA: Au moment de la présentation du budget en octobre dernier, le déficit du gouvernement fédéral prévu pour l'année financière 1968-1969 s'établissait à 675 millions de dollars sur la base des prévisions budgétaires et à 435 millions sur la base des comptes nationaux. Alors que le déficit budgétaire pour l'année 1968-1969 est évalué maintenant à 566 millions (109 millions de moins), le déficit prévu sur la base des comptes nationaux, est de 67 millions (368 millions de moins). Outre la réduction budgétaire de 109 millions, deux éléments surtout expliquent la réduction additionnelle de 259 millions de dollars dans les comptes nationaux. D'abord, les bénéfices des sociétés se sont accrus, ce qui a entraîné une augmentation de 147 millions des impôts sur les sociétés, en plus de 3 millions à titre de redressement des impôts perçus des sociétés et au titre de la sécurité de la vieillesse. Cette révision est attribuable à une réaffectation des mouvements d'espèces des sociétés entre les bénéfices et les comptes d'allocation du coût en capital. Ensuite, le budget supplémentaire déposé le 24 février 1969 prévoyait l'établissement d'une réserve pour éventualités; or, le solde qui restait à la fin de l'année financière 1968-1969 (111 millions) a été crédité au compte du passif «éventualités pour révision des traitements». Même si cette transaction représente une charge budgétaire, elle n'est pas considérée comme une dépense sur la base des comptes nationaux.

RECETTES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
CONCILIATION DES COMPTES PUBLICS ET DES COMPTES NATIONAUX

	1967-1968	1968-1969 (Estimation)	1969-1970 Prévisions après modifications fiscales
	(en millions de dollars)		
1. Recettes budgétaires.....	9,029	10,169	12,025
<i>Moins:</i>			
2. Rendement budgétaire des placements.....	-612	-693	-815
3. Recettes du ministère des Postes.....	-282	-305	-370
4. Autres recettes budgétaires non fiscales.....	-119	-183	-165
	(-1,013)	(-1,181)	(-1,350)
5. Impôt sur le revenu des sociétés, excédent de l'impôt à percevoir (+) sur l'impôt perçu (-).....	-151	-148	-434
<i>Plus:</i>			
Recettes extra-budgétaires:			
6. Recettes fiscales au chapitre de la sécurité de la vieillesse.	1,495	1,620	1,840
7. Assurance-chômage, contributions employeur-employé...	346	440	500
8. Caisse de pension du gouvernement, contributions employeur-employé.....	382	450	565
9. Prélèvements sous le régime de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.....	11	9	10
	(2,234)	(2,519)	(2,915)
Revenus des placements de l'État:			
10. Intérêt des prêts, avances et placements.....	352	375	447
11. Intérêt perçu sur les caisses d'assurance sociale et de pension du gouvernement.....	235	255	288
12. Bénéfice net des sociétés commerciales de l'État avant déduction de l'impôt.....	249	320	399
	(836)	(950)	(1,134)
13. Divers ⁽¹⁾	-41	78	20
14. Total des revenus, sous le régime des comptes nationaux..	10,894	12,387	14,310

⁽¹⁾Ces divers redressements représentent des recettes de divers impôts et ajustements directs et indirects pour la période supplémentaire. Dans les comptes nationaux, les recettes au cours de la période supplémentaire sont reportées à l'année financière suivante.

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
CONCILIATION DES COMPTES PUBLICS ET DES COMPTES NATIONAUX

	1967-1968	1968-1969 (Estimation)	1969-1970 (Prévision)
(en millions de dollars)			
1. Dépenses budgétaires.....	9,824	10,735	11,650
2. Défalcation pour l'Expo 67.....			125
<i>Moins:</i>			
3. Transferts budgétaires aux caisses et sociétés ⁽¹⁾	-696	-717	-756
4. Dépenses du ministère des Postes.....	-301	-347	-360
5. Déficit des sociétés commerciales de l'État.....	- 83	- 79	- 76
6. Réserves et défalcatons.....	- 33	-144	- 33
7. Défalcation pour l'Expo 67.....			-125
8. Achat de biens de capital existants.....	- 5	- 12	- 10
9. Postes de recettes budgétaires contrebalancées par les dépenses budgétaires ⁽²⁾	-120	- 90	- 90
	(-1,238)	(-1,389)	(-1,450)
<i>Plus:</i>			
Dépenses des caisses extra-budgétaires:			
10. Prestations de la sécurité de la vieillesse.....	1,387	1,544	1,735
11. Prestations d'assurance-chômage.....	389	463	500
12. Pensions de l'État.....	139	149	162
13. Paiements d'urgence à l'agriculture des Prairies.....	9	7	8
	(1,924)	(2,163)	(2,405)
14. Dépenses des caisses et sociétés de l'État ⁽¹⁾	608	747	784
15. Divers ⁽³⁾	109	198	221
16. Dépenses totales, selon les comptes nationaux.....	11,227	12,454	13,735
17. Excédent (+) ou déficit (-), selon les comptes nationaux..	-333	- 67	+575
18. Excédent (+) ou déficit (-), sous le régime budgétaire....	-795	-566	+375
19. Défalcation pour l'Expo 67.....			-125

⁽¹⁾ Dans les comptes nationaux, les crédits budgétaires accordés aux diverses caisses et sociétés sont remplacés par les dépenses réelles faites par ces caisses et ces sociétés.

⁽²⁾ Ce poste comprend surtout les recettes qui proviennent de la vente de biens et de services par l'État. Ces ventes figurent comme dernières dépenses du secteur privé et sont déduites afin de ne pas être comptées deux fois.

⁽³⁾ Ce poste comprend le redressement de la période supplémentaire. Dans les comptes nationaux, les dépenses au chapitre des biens et services pour la période supplémentaire sont divisées entre les années financières consécutives; la plupart des autres dépenses sont entièrement reportées à l'année financière suivante.



Chambre des communes
CANADA

RÉSOLUTIONS BUDGÉTAIRES DES VOIES ET MOYENS

déposées à la Chambre des communes

par

l'honorable EDGAR J. BENSON

Ministre des Finances

Le mardi 3 juin 1969

AVIS DE MOTION DES VOIES ET MOYENS

LOI MODIFIANT LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Qu'il y a lieu de présenter une mesure prévoyant que la surtaxe prélevée sur les particuliers et les corporations en vertu de la Partie IA de la loi de l'impôt sur le revenu s'applique, dans le cas des particuliers, à l'année d'imposition 1970 et, dans le cas des corporations, au revenu imposable gagné en 1970.

AVIS DE MOTION DES VOIES ET MOYENS
TARIF DES DOUANES ET LOI SUR LA TAXE D'ACCISE.

TARIF DES DOUANES

1. Que l'article 11 du *Tarif des douanes* soit modifié par la révocation du paragraphe (1) de cet article et par la substitution de ce qui suit:
 11. (1) Sur les matières dénommées dans la liste B, lorsqu'elles sont employées pour la consommation au Canada à la fin mentionnée dans ladite liste, il peut être payé, sur le Fonds du revenu consolidé, des drawbacks de droits de douane, *autres que tout droit special ou surtaze*, selon les différents taux inscrits respectivement en regard de chaque numéro de cette liste, selon les règlements établis par le gouverneur en conseil.
2. Que chacun des numéros tarifaires figurant dans la liste A du *Tarif des douanes*, à l'exclusion du numéro tarifaire 19201-1, qui renferme les expressions «à compter du 1^{er} janvier 1970», «à compter du 1^{er} janvier 1971» et «à compter du 1^{er} janvier 1972», soit modifié
 - a) par le retranchement de l'expression «à compter du 1^{er} janvier 1970» et du taux ou des taux de droit inscrits en regard de cette expression;
 - b) par le retranchement de l'expression «à compter du 1^{er} janvier 1971» et du taux ou des taux de droit inscrits en regard de cette expression; et
 - c) par le retranchement de l'expression «à compter du 1^{er} janvier 1972» et par la substitution de l'expression «à compter du 4 juin 1969».
3. Que les numéros tarifaires 19905-1 et 65200-1 figurant dans la liste A du *Tarif des douanes* soient modifiés par le retranchement de l'expression «à compter du 1^{er} janvier 1970» que renferme chacun de ces numéros et par la substitution de l'expression «à compter du 4 juin 1969».
4. Que les numéros tarifaires 7303-1, 7311-1, 13650-1, 29005-1, 40401-1 et 40402-1 figurant dans la liste A du *Tarif des douanes* soient modifiés
 - a) par le retranchement de l'expression «à compter du 1^{er} janvier 1970» que renferme chacun de ces numéros tarifaires ainsi que du taux ou des taux de droit inscrits en regard de cette expression; et
 - b) par le retranchement de l'expression «à compter du 1^{er} janvier 1971» que renferme chacun de ces numéros tarifaires et par la substitution de l'expression «à compter du 4 juin 1969».
5. Que l'article 15 de la *Loi modifiant le Tarif des douanes*, savoir le chapitre 12 des Statuts du Canada 1968-69, soit révoqué.
6. Que la liste A du *Tarif des douanes* et chaque décret du conseil établi en vertu de l'article 10 du *Tarif des douanes* et de l'article 273 de la *Loi sur les douanes* en vue de réduire le droit frappant les marchandises soient modifiés par l'abrogation des numéros tarifaires 30200-1, 34000-1, 34100-1, 34610-1, 41200-1, 41205-1, 41210-1, 41215-1, 41220-1, 41225-1, 42605-1, 47200-1, 47300-1, 47305-1, 47400-1, 47500-1, 47505-1, 47510-1, 47515-1, 47520-1, 47525-1, 53415-1, 66000-1, 66005-1 et 66010-1, et des énumérations de marchandises et des taux de droit figurant en regard de ces numéros, ainsi que par l'insertion dans la liste A du *Tarif des douanes* des numéros, des énumérations de marchandises et des taux de droit suivants:

20

Nu- méro tarifaire		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
34000-1	Caractères, châssis, coins et plombs à espacer, devant servir à l'impression.....	En fr.	10 p.c.	20 p.c.	7½ p.c. En fr.	17½ p.c. En fr.	20 p.c. 10 p.c.
34100-1	Métal antifriiction et métal à caractères d'imprimerie, en blocs, barres, plaques et feuilles.....	En fr.	10 p.c.	20 p.c.	En fr.	10 p.c.	20 p.c.
34610-1	Vergés de zinc; profilés de zinc autres que les feuilles, bandes, planches et tôles obtenues par laminage; tous les articles énumérés ci-dessus qui contiennent au plus dix pour cent en poids d'un autre métal ou d'autres métaux.....	En fr.	En fr.	10 p.c.	En fr.	En fr.	10 p.c.

34615-1	Bandes ou feuilles de zinc, non grainées, meulées ou non, pour la fabrication des clichés <i>offset</i> pour la lithographie; bandes ou feuilles de zinc, non meulées ni polies, recouvertes sur une surface d'une matière inattaquable par les acides, lorsqu'elles sont importées pour être utilisées par ceux qui font le meulage ou le polissage, en vue d'être préparées pour servir en photogravure; tous les articles énumérés ci-dessus qui contiennent au plus dix pour cent en poids d'un autre métal ou d'autres métaux.....	En fr.	En fr.	10 p.c.	En fr.	En fr.	10 p.c.
41201-1	Presses à imprimer, n.d., ayant une surface d'impression de 374 pouces carrés ou plus; distributeurs ou convoyeurs mécaniques devant être utilisés avec ces presses; pièces de ce qui précède.....	En fr.	En fr.	15 p.c.	En fr. En fr. En fr. 2½ p.c.	En fr. En fr. 10 p.c. 15 p.c.	15 p.c. En fr. 15 p.c. 35 p.c.
41202-1	Presses à imprimer, n.d., ayant une surface d'impression de moins de 374 pouces carrés; pièces de ce qui précède.....	En fr.	10 p.c.	15 p.c.	En fr. En fr.	10 p.c. En fr.	15 p.c. En fr.
41205-1	Machines et appareils, à l'exception de ceux prévus au numéro tarifaire 41210-1, ne devant servir dans l'exercice de leur profession qu'aux imprimeurs, lithographes, relieurs, convertisseurs de papier ou de feuilles métalliques, fabricants de stéréotypes, d'électrotypes, de clichés ou de cylindres d'impression, ou fabricants d'articles en papier, carton ou feuilles métalliques, savoir: Machines et appareils à faire les matrices, les stéréotypes, les électrotypes ou les clichés de toutes sortes; Machines et appareils à préparer les clichés par le grainage, le meulage, le polissage ou la sensibilisation; Machines et appareils, y compris appareils photographiques et leurs accessoires, lentilles, prismes, lampes pour appareils photographiques ou pour tireuses, trames et châssis pneumatiques, servant à transférer les images sur papier, pellicules, clichés ou cylindres sensibilisés devant servir à l'impression; Machines et appareils à découper, à bobiner ou à rebobiner, ayant un cylindre d'une largeur de moins de soixante-douze pouces;						

Nu- méro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
41205-1 (Suite)	Moules à rouleaux de presse; Machines et appareils à adresser ou à envelopper les journaux, magazines, périodiques, brochures et catalogues; Machines et appareils à relier, à couvrir les boîtes, à bronzer, à enliasser, à enduire de carbone, à compter le papier, le carton ou les feuilles métalliques, à marquer, à couper, à forer, à saupoudrer, à imprimer en relief ou à produire des effets d'impression en relief ou de gravure, à faire les ceilllets, à floconner, à plier, à rassembler, à coller, à gommer, à insérer, à égaliser, à boucler, à faire un montage métallique, à numéroter, à rapiécer, à perforer, à poinçonner, à renforcer, à régler, à rayer, à coudre, à marger les feuilles, à empiler les feuilles, à appliquer l'antimaculine, à estamper, à fixer les bandes, à brocher, à poser les bandes, à fabriquer les tubes, à attacher, à vernir, ou à cirer; Pièces de tout ce qui précède.....	En fr.	En fr.	15 p.c.	En fr. En fr. 2½ p.c. Divers	En fr. 10 p.c. 15 p.c. Divers	10 p.c. 15 p.c. 35 p.c. Divers
41210-1	Machines et appareils devant servir à la production de formules commerciales à copies multiples, savoir: Presses à imprimer rotatives à papier continu et à clichés en caoutchouc et presses offset, et éléments d'imprimerie pour ces presses; Margeurs; Appareils à numéroter; Appareils à poinçonner; Appareils à découper; Appareils à perforer; Appareils à bobiner ou à rebobiner; Appareils à plier; Appareils à couper et à empiler les feuilles; Appareils à carbonage à chaud; Machines à assembler les formules en liasses continues; Machines à assembler les formules en liasses séparées; Machines à interfolier les formules en liasses continues; Machines à relier par pression et à découper;						

<i>Brocheuses;</i> <i>Appareils à préparer le papier carbone;</i>							
	<i>Pièces de tout ce qui précède.....</i>	En fr.	10 p.c.	15 p.c.	En fr. En fr. 2½ p.c. En fr.	10 p.c. En fr. 15 p.c. En fr.	15 p.c. 10 p.c. 35 p.c. En fr.
41215-1	<i>Machines et appareils conçus pour fondre les caractères et pour composer, y compris les photo-composeuses et les machines à produire des lignes justifiées; machines et appareils conçus pour créer ou traduire des signaux, sur rubans ou fils métalliques ou autres supports, pour la programmation du fonctionnement automatique de ce qui précède; accessoires pour la fonte des caractères, n.l.; pièces de tout ce qui précède; blanchets ou étoffes pour blanchets de stéréotypeurs.....</i>	En fr.	En fr.	15 p.c.	En fr. En fr. En fr. En fr. 2½ p.c. 15 p.c.	En fr. En fr. 5 p.c. 10 p.c. 15 p.c. 19 p.c.	En fr. 10 p.c. 10 p.c. 15 p.c. 35 p.c. 30 p.c.
41220-1	<i>Articles et matériaux entrant dans la fabrication ou faisant partie de machines et d'appareils ayant le droit d'entrer en vertu des numéros tarifaires 41201-1, 41205-1 et 41215-1, lorsqu'ils doivent servir à la fabrication de ces machines, de ces appareils et de leurs pièces.....</i>	En fr.	En fr.	15 p.c.	En fr. En fr. Divers	En fr. 10 p.c. (Divers	En fr. 15 p.c. Divers
41230-1	<i>Feuilles, plaques, blocs, rouleaux ou cylindres, meulés, polis ou autrement préparés pour la production de clichés, rouleaux ou cylindres.....</i>	10 p.c.	15 p.c.	25 p.c.	En fr. 15 p.c. 10 p.c. En fr. 10 p.c. Divers	15 p.c. 19 p.c. 15 p.c. 7½ p.c. 10 p.c. Divers	20 p.c. 30 p.c. 20 p.c. 30 p.c. 30 p.c. Divers
41235-1	<i>Clichés de toutes sortes, y compris les rouleaux et les cylindres, pour la reproduction de matières non publicitaires dans les journaux, ou pour l'impression de livres ou de musique, ou pour l'impression de publications périodiques bénéficiant de la modération de port des objets de la deuxième classe et dont les pages sont normalement reliées, brochées ou autrement attachées ensemble, à l'exclusion des catalogues; coquilles en cuivre, blocs, matrices, moules, pellicules exposées, positives ou négatives, et épreuves de reproduction, pour ces clichés.....</i>	En fr.	En fr.	25 p.c.	En fr. En fr. En fr. ½c. le po. ca. Divers	En fr. En fr. ½c. le po. ca. ½c. le po. ca. Divers	En fr. 25 p.c. ½c. le po. ca. ½c. le po. ca. Divers

Nu- méro tarifaire		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
43125-1	Outils de précision et instruments de mesure pour <i>outilleurs</i> , machinistes ou ouvriers en métaux, savoir: Fausses équerres; Boutons; Compas de calibre; Brides de serrage, y compris les brides de serrage de règles pour transmissions et les brides de ser- rage de règles aboutées; Compas à pointes sèches; Calibres et jauges, y compris les calibres ou jauges <i>d'épaisseur en rouleaux</i> ; Micromètres; Règles à tracer des parallèles; Plombs à mercure; Rapporteurs; Pointeaux automatiques; Pointes; Indicateurs manuels de vitesse; Équerres; Limandes; Compas d'ellipse; Verniers; Étaux; Outils de précision et instruments de mesure, n.d., pour <i>outilleurs</i> , machinistes ou ouvriers en mé- taux;						
	Pièces de tout ce qui précède.....	En fr.	9 p.c.	20 p.c.	En fr.	9 p.c.	10 p.c.
43130-1	Appareils et instruments de précision pour ingé- nieurs, arpenteurs ou dessinateurs, savoir: Alidades; Altazimuts; Baromètres anéroïdes; Planches, croquis militaires; Clinomètres; Boussoles; Équerres d'arpenteurs; Courbes, réglables, irrégulières, de chemins de fer et de navires; Curvimètres; Aiguilles d'inclinaison;						

Nu- méro tarifaire	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
				Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation-la plus favorisée	Tarif général
41240-1. <i>Stérotypes, électrotypes, et autres clichés faits avec des moules, n.d.; coquilles en cuivre, blocs, matrices ou moules pour ces clichés.....</i>	1c.	1c.	1½c.	1c. Divers	1c. Divers	1½c. Divers
41245-1. <i>Clichés, y compris les rouleaux et les cylindres, n.d.; pellicules exposées, positives ou négatives, et épreuves de reproduction pour ces clichés.....</i>	10 p.c.	15 p.c.	25 p.c.	10 p.c. En fr. Divers	15 p.c. 15 p.c. Divers	20 p.c. 20 p.c. Divers
42605-1. <i>Machines et appareils énumérés au numéro tarifaire 41205-1, ne devant servir dans l'exercice de leur profession qu'aux fabricants d'articles faits en cellulose régénérée ou en acétate de cellulose; pièces de ce qui précède.....</i>	5 p.c.	5 p.c.	35 p.c.	5 p.c. Divers	5 p.c. Divers	35 p.c. Divers
53415-1. <i>Blanchets de presse ou étoffes pour blanchets de presse, d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada, utilisés sur les presses à imprimer.....</i>	En fr.	5 p.c.	10 p.c.	En fr.	5 p.c.	10 p.c.
55417-1. <i>Blanchets de presse ou étoffes pour blanchets de presse, n.d., utilisés sur les presses à imprimer.....</i>	10 p.c.	15 p.c.	25 p.c.	En fr. En fr. 24 p.c. 20 p.c.	En fr. 10 p.c. 24 p.c. 24 p.c.	En fr. 15 p.c. 35 p.c. 40 p.c.

7. Que la liste A du *Tarif des douanes* et chaque décret du conseil établi en vertu de l'article 10 du *Tarif des douanes* en vue de réduire le droit frappant les marchandises soient modifiés par l'abrogation des numéros tarifaires 43125-1, 43130-1, 43130-2, 43150-1 et 43155-1, et des énumérations de marchandises et des taux de droit figurant en regard de ces numéros, ainsi que par l'insertion dans la liste A du *Tarif des douanes* des numéros, des énumérations de marchandises et des taux de droit suivants:

Nu- méro tarifaire		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
43130-1 (Suite)	<i>Appareils à mesurer les distances au moyen des ondes lumineuses, radio-électriques ou sonores;</i> Instruments de dessin de toutes sortes; Machines à tracer; <i>Lasers techniques;</i> <i>Transformateurs pour appareils gyroscopiques;</i> Héliographes; Intégrateurs; Niveaux; Règles à quadrillage; Compteurs portatifs, pour le génie hydraulique; Pantographes; Règles parallèles; Accessoires de réglage parallèle; Podomètres et compte-pas; Planchettes militaires et topographiques; Planimètres; Jalons; Prismes à angle; Rapporteurs; Mires; Échelles, planes et triangulaires; Sextants; Règles à calcul; Languettes; Limandes; <i>Stadias de précision;</i> Tachéomètres; Machines de contrôle de poche; Équerres en T; Télémètres; Théodolites; Cercles d'alignement;						

Mires de cheminement;
Triangles de tous genres;

	Pièces, accessoires, trépieds, <i>plaques de base et étuis</i> pour tous les articles susdits.....	En fr.	5 p.c.	20 p.c.	En fr. En fr. En fr. En fr.	9 p.c. 5 p.c. 7½ p.c. 18 p.c.	10 p.c. 10 p.c. 30 p.c. 28 p.c.
43150-1	Instruments et outillage de précision de géophysique d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada; Pièces, accessoires, trépieds, <i>plaques de base et étuis</i> pour tous les articles susdits.....	En fr.	En fr.	20 p.c.	En fr.	En fr.	30 p.c.
43155-1	Instruments et appareils photogrammétriques em- ployés à l'interprétation de photographies et à la préparation de cartes et de plans à partir de photo- graphies, y compris ce qui suit: stéréoscope, jumelles servant avec les stéréoscopes, vis micro- métriques des parallaxes, altimètres, stéréoscopes avec vis micrométriques, chambres claires, pla- ques à fentes radiales et accessoires employés avec les articles qui précèdent; instruments et appareils de restitution stéréoscopiques, mécano-optiques ou à projection, y compris les tables de restitution et de traçage, actionnés électriquement, mécani- quement ou à distance, instruments optiques pour la préparation des diapositives, régulateurs de voltage et transformateurs électriques, appareils de refroidissement, lampes, lunettes, filtres, indi- cateurs d'altitude, dispositifs pour déterminer le point principal et autres articles servant avec les instruments mentionnés ci-dessus; tous les articles qui précèdent s'ils sont d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada et leurs pièces et boîtes .	En fr.	En fr.	20 p.c.	En fr.	5 p.c.	20 p.c.

8. Que la liste A du *Tarif des douanes* et chaque décret du conseil établi en vertu de l'article 10 du *Tarif des douanes* et de l'article 273 de la *Loi sur les douanes* en vue de réduire le droit frappant les marchandises soient modifiés par l'abrogation des numéros tarifaires 46200-1, 47600-1, 47602-1, 47605-1, 47610-1, 47805-1, 47810-1, 47815-1, 47900-1, 48000-1, 48005-1, 48100-1, 48105-1, 48600-1, 51100-1, 51100-6, 69605-1, 69610-1 et 69625-1, et des énumérations de marchandises et des taux de droit figurant en regard de ces numéros, ainsi que par l'insertion dans la liste A du *Tarif des douanes* des numéros, des énumérations de marchandises et des taux de droit suivants:

Nu- méro tarifaire	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
				Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
46200-1	<i>Instruments pour l'observation, la mesure, l'expérimentation ou la démonstration relatives aux phénomènes naturels, n.d.; instruments de photographie, de mathématiques et d'optique, n.d.; compteurs de vitesse, odomètres et podomètres, n.d., pièces de tous les articles ci-dessus.</i>			2½ p.c.	15 p.c.	30 p.c.
47600-1	<i>Appareils de radiographie et films pour radiographie; microscopes, appareils d'éclairage et supports devant servir avec ces articles; les articles suivants utilisés en chirurgie, en art dentaire, en médecine vétérinaire et pour fins de diagnostic: instruments; stérilisateurs; appareils de cobaltothérapie; appareils d'anesthésie, appareils chirurgicaux de succion et appareils pour l'administration d'oxygène, y compris la force motrice et les prises murales, mais non les canalisations. Pièces de tout ce qui précède; les ampoules électriques destinées à servir avec les articles susdits; les étuis et les contenants portatifs pour tout ce qui précède.</i>			En fr.	En fr.	En fr.
				2½ p.c.	15 p.c.	30 p.c.
				2½ p.c.	15 p.c.	35 p.c.
				12½ p.c.	21½ p.c.	40 p.c.
				Divers	Divers	Divers
47605-1	<i>Scialytiques, à l'exclusion des ampoules, d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada; chaises et tables d'opérations chirurgicales; couveuses de nouveau-nés; articles d'identité médicale ou d'identification des nouveau-nés et des malades, y compris les perles, les bandes et les rubans de toute matière ainsi que leurs étuis et les appareils servant à les poser; électrocardiographes, papier et pellicules sensibilisés employés dans ces appareils; appareils à stériliser, y compris les appareils à laver et à stériliser les bassins de lit, mais à l'ex-</i>					

clusion des machines à lessiver ou à blanchir; pièces de tout ce qui précède; papier électroencéphalographique. Le tout pour usage dans un hôpital public, selon les règlements que peut prescrire le Ministre.....

47805-1 Membres artificiels, mécanisés ou non mécanisés, et tous leurs accessoires et dispositifs; supports de l'épine dorsale et autres supports orthopédiques; pièces de ce qui précède.....

47810-1 Articles de prothèse pour l'oreille, le nez, la mastectomie, et autres articles de prothèse médicale ou chirurgicale; matériaux devant être utilisés dans la chirurgie réparatrice; appareils d'iléostomie et de colostomie, et appareils pour voies urinaires ou articles autres que les culottes et couches pour bébés, destinés à être portés par un particulier; matières et articles nécessaires pour leur bonne application et leur entretien.....

47815-1 Dispositifs auxiliaires de conduite et autre équipement conçu pour être ajoutés aux véhicules automobiles afin d'en faciliter la conduite aux personnes atteintes d'une infirmité physique; pièces de ce qui précède....

47820-1 Bottines, souliers et appareils pour une personne souffrant d'une infirmité ou d'une difformité du pied ou de la cheville, fabriqués sur commande pour cette personne ou achetés sur l'ordonnance écrite d'un médecin autorisé.....

Chaises d'invalides, chaises percées, chariots pour faciliter la marche et toutes autres aides de locomotion, avec ou sans roues; moteurs et assemblages de roues pour ces articles; sièges de toilette, de baignoire et de douche; le tout spécialement conçu pour les invalides; accessoires et dispositifs de tout ce qui précède:

En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 20 p.c. 10 p.c. Divers	En fr. 26½ p.c. 19 p.c. Divers	En fr. 50 p.c. 35 p.c. Divers
En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 15 p.c. 2½ p.c. Divers	En fr. 19 p.c. 15 p.c. Divers	En fr. 30 p.c. 35 p.c. Divers
En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 20 p.c. 21½ p.c. 10 p.c.	En fr. 26½ p.c. 25½ p.c. 20 p.c.	En fr. 50 p.c. 35 p.c. 35 p.c.
En fr.	En fr.	En fr.	En fr. En fr. 10 p.c. Divers	En fr. 15½ p.c. 19 p.c. Divers	30 p.c. 30 p.c. 35 p.c. Divers
En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.

Nu- méro tarifaire		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
47825-1	<i>D'une classe ou d'une espèce fabriquée au Canada; pièces pour ces articles.....</i>	En fr.	10 p.c.	15 p.c.	En fr. 15 p.c. Divers	10 p.c. 19 p.c. Divers	15 p.c. 30 p.c. Divers
47826-1	<i>D'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada; pièces pour ces articles.....</i>	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 15 p.c. Divers	10 p.c. 19 p.c. Divers	15 p.c. 30 p.c. Divers
47890-1	<i>Larynx artificiels; dispositifs servant à amplifier la voix pour la rendre audible; dispositifs d'enregistrement ou de reproduction acoustique ou visuel de la voix ou des tentatives d'articulation, destinés à l'éducation; accessoires et piles pour ce qui précède; pièces de tout ce qui précède. Tous les articles ci-dessus, importés à l'usage d'une personne muette ou partiellement muette, d'un hôpital public ou d'une association ou institution reconnue s'occupant des personnes muettes ou partiellement muettes et non pour fins de vente ou de location, sauf aux personnes ou institutions mentionnées ci-dessus, selon les règlements que peut prescrire le Ministre.....</i>	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 15 p.c. 15 p.c. Divers	En fr. 19 p.c. 20½ p.c. Divers	En fr. 30 p.c. 27½ p.c. Divers
47835-1	<i>Matelas à pression alternante; béquilles et cannes; projecteurs d'images au plafond et verres prismatiques pour la lecture; lits oscillants; appareils pour soulever les malades; appareils d'abecquement mécaniques; dispositifs mécaniques servant à tourner les pages; supports élastiques à pression graduées, fabriqués spécialement en conformité de l'ordonnance écrite d'un médecin ou chirurgien autorisé; dispositifs et accessoires de ce qui précède; pièces de tout ce qui précède. Tous les articles mentionnés ci-dessus lorsqu'ils sont importés pour être utilisés par un invalide ou un hôpital public selon les règlements que peut prescrire le Ministre.....</i>	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 17½ p.c. 20 p.c. Divers	En fr. 17½ p.c. et 61c. la douzaine de paires 26½ p.c. Divers	En fr. 35 p.c. et \$1.50 50 p.c. Divers

47900-1	<i>Matériaux et articles devant servir exclusivement dans la fabrication des produits énumérés dans les numéros tarifaires 47600-1, 47605-1, 47805-1, 47810-1, 47815-1, 47820-1, 47826-1, 47830-1 et 47855-1.....</i>	En fr.	En fr.	En fr.	Divers	Divers	Divers
51100-1	<i>Clubs de golf et leurs pièces achevées; raquettes et cadres de raquettes et battes de base-ball; balles de toutes sortes devant servir aux sports, aux jeux ou à l'athlétisme, n.d.....</i>	15 p.c.	20 p.c.	35 p.c.	15 p.c.	23 p.c.	35 p.c.
51125-1	<i>Cannes de toutes espèces, n.d.....</i>	15 p.c.	20 p.c.	35 p.c.	15 p.c.	20 p.c.	35 p.c.
69530-1	<i>Films cinématographiques et films fixes, avec ou sans bande sonore, qui doivent être mis aux archives et dont la projection se ferait sans but lucratif, selon les règlements que peut prescrire le Ministre.....</i>	En fr.	En fr.	En fr.	1½c. En fr.	1½c. le pied linéaire 1½c. le pied linéaire (Max. de 20 p.c.)	3c. 3c. (Max. de 30 p.c.)
69605-1	<i>Appareils (et leurs accessoires), ustensiles, instruments et préparations scientifiques, y compris les boîtes et les bouteilles qui les contiennent; verrerie pour les travaux de laboratoire et les travaux scientifiques; cartes géographiques, graphiques, films cinématographiques, films fixes, microfilms, diapositives et autres reproductions photographiques ou illustrations; brochures et revues; reproductions d'œuvres d'art; enregistrements sonores et magnétoscopiques; stencils et cartes spécialement conçus pour la préparation de fiches de bibliothèques; modèles fixes ou mobiles; animaux devant servir de sujets de recherches ou d'expériences; plantes vivantes, graines, boutures, bourgeons, scions, tubercules, bulbes et rhizomes; équipement mécanique non désigné autrement dans le présent numéro lorsqu'il est d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada; pièces de tout ce qui précède. Tous les articles qui précèdent lorsqu'ils sont à l'usage d'une société ou institution constituée ou établie exclusivement à des fins religieuses, éducatives, scientifiques ou littéraires, ou pour l'encouragement des beaux-arts (savoir l'architecture, la sculpture, la peinture, la gravure et la musique), ou à l'usage d'un hôpital, d'une bibliothèque ou d'un musée publics, d'une université, d'un collège, d'une académie, d'une école ou d'un séminaire au Canada et non destinés à la vente ni à la location, sauf aux établissements mentionnés ci-dessus, selon les règlements que peut prescrire le Ministre.....</i>	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.

Nu- méro tarifaire		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
69610-1	Matériaux et articles devant servir exclusivement à la fabrication des produits énumérés dans le numéro tarifaire 69605-1.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. Divers	En fr. Divers	En fr. Divers
69625-1	Enregistrements sonores conçus spécialement pour l'étude des langues; enregistrements sonores, <i>magnétophones et phonographes</i> destinés aux bibliothèques reconnues et appartenant aux autorités légalement constituées de ces bibliothèques et non à des particuliers ni à des sociétés commerciales; selon les règlements que peut prescrire le Ministre.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 13 p.c. 10 p.c.	En fr. 18 p.c. 12½ p.c.	En fr. 28 p.c. 25 p.c.

9. Que la liste A du *Tarif des douanes* et chaque décret du conseil établi en vertu de l'article 10 du *Tarif des douanes* et de l'article 273 de la *Loi sur les douanes* en vue de réduire le droit frappant les marchandises soient modifiés par le retranchement des numéros tarifaires 945-1, 2705-1, 10505-1, 10540-1, 17310-1, 20620-1, 23240-1, 29655-1, 31615-1, 31905-1, 38800-1, 41001-1, 41002-1, 41305-1, 41525-1, 42835-1, 44043-1, 44047-1, 44059-1, 44300-1, 45400-1, 50603-3, 50600-5, 50600-6, 61625-1, 70320-1, 70321-1, 82300-1 et 93404-2, et des énumérations de marchandises et des taux de droit inscrits en regard de chacun de ces numéros, ainsi que par l'insertion dans la liste A du *Tarif des douanes* des numéros, des énumérations de marchandises et des taux de droit suivants:

Nu- méro tarifaire		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
945-1	Nourriture devant servir exclusivement à l'alimentation des truites et des saumons..... A compter du 1 ^{er} juillet 1970	En fr. 5 p.c.	En fr. 5 p.c.	25 p.c. 25 p.c.	En fr. 11 p.c.	En fr. 11 p.c.	25 p.c. 25 p.c.

10505-1	Écorces de citrons, de limes, d'oranges, de pamplemousses et de cédrats, n.d.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 15 p.c.	En fr. 19 p.c.	En fr. 25 p.c.
10540-1	Oranges, pamplemousses, citrons ou limes, tranchés ou réduits en pulpe, avec ou sans admixtion d'antiputrides.....	En fr.	En fr.	35 p.c.	En fr. 19½ p.c.	3 p.c. 22 p.c.	35 p.c. 35 p.c.
17310-1	Livres imprimés, brochures, cartes et feuilles servant à évaluer le degré d'intelligence; autres articles et matériel importés avec ces livres imprimés, ces brochures, ces cartes et ces feuilles et destinés spécialement à servir avec eux; cartes destinées à l'enseignement de la lecture ou de l'arithmétique	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 17½ p.c.	En fr. 21½ p.c.	En fr. 35 p.c.
19946-1	Compartiments en pâte de bois ou en carton bois, avec alvéoles, importés pour servir exclusivement à l'emballage des pêches et des poires dans leur état naturel	En fr.	En fr.	35 p.c.	17 p.c.	19½ p.c.	35 p.c.
20620-1	Matériaux et articles devant servir à la fabrication des produits énumérés aux numéros tarifaires 20605-1, 20610-1 et 20615-1.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 10c.	En fr. 20c. le gallon d'esprit-preuve	En fr. 40c.
23240-1	Osséine devant servir exclusivement à la fabrication de gélatine.....	En fr.	En fr.	25 p.c.	En fr.	En fr.	25 p.c.
29655-1	Pyrophyllite devant entrer dans des produits canadiens..	En fr.	En fr.	25 p.c.	En fr.	En fr.	25 p.c.
31615-1	Tubes de verre en longueurs droites d'au moins trois pieds, non recouverts et devant entrer dans des produits canadiens.....	En fr.	En fr.	10 p.c.	En fr.	En fr.	10 p.c.
31905-1	Verre à glaces, d'au plus cinq trente-deuxièmes de pouce d'épaisseur, devant servir à la fabrication de glaces de sûreté feuilletées.....	En fr.	5 p.c.	15 p.c.	En fr.	5 p.c.	15 p.c.
34405-1	Feuilles métalliques composées, contenant différentes proportions de plomb et d'étain, et avec ou sans antimoine.....	En fr.	En fr.	En fr.	15 p.c.	19 p.c.	25 p.c.
35115-1	Lingots en alliage métallique fondu, avec diamants ou parcelles de diamants y incorporés, de toutes dimensions ou formes, dans l'état où ils se trouvent à la sortie du moule, devant entrer dans des produits canadiens.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.

Nu- méro tarifaire		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
38009-1	<i>Palplanches de fer ou d'acier, simplement laminés à chaud, et avec ou sans trous pour la manutention....</i>	5 p.c.	10 p.c.	20 p.c.	5 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
88800-1	Châssis pour moulage en mottes et enveloppes devant servir avec ces châssis; <i>pièces et dispositifs ou accessoires pour ce qui précède.....</i>	En fr.	En fr.	35 p.c.	En fr. 10 p.c. 15 p.c. 17 p.c.	En fr. 19 p.c. 19 p.c. 18 p.c.	35 p.c. 35 p.c. 30 p.c. 25 p.c.
	Trépan et tarières de toutes sortes; Sondeuses de toutes sortes, sauf les appareils de sondage admis en vertu du numéro tarifaire 49103-1; <i>Outils de repêchage, n.d.; Alésoirs, stabilisateurs et combinaisons de ces derniers, n.d.;</i>						
	Tous les articles susdits devant servir à l'exploration ou au forage de puits d'eau, de pétrole ou de gaz naturel, ou à la découverte de minéraux, ou devant servir à l'exploitation d'une mine ou d'une carrière:						
41001-1	D'une classe ou d'une espèce faite au Canada; pièces de ce qui précède.....	5 p.c.	15 p.c.	25 p.c.	5 p.c. 10 p.c.	15 p.c. 19 p.c.	25 p.c. 35 p.c.
41002-1	D'une classe ou d'une espèce non faite au Canada; pièces de ce qui précède.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 10 p.c.	En fr. 19 p.c.	En fr. 35 p.c.
41305-1	Machines et appareils, d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada, et leurs pièces, servant à préparer, fabriquer, essayer ou finir les fils, cordages, et tissus faits de fibres textiles ou de papier, importés pour servir exclusivement aux fabricants et aux institutions d'enseignement ou de charité pour ces procédés seulement.....	En fr.	En fr.	10 p.c.	En fr. 24 p.c. 10 p.c. Divers	En fr. 15 p.c. 19 p.c. Divers	10 p.c. 35 p.c. 35 p.c. Divers

41525-1	Machines à coudre, d'exclusion des machines à coudre industrielles, avec ou sans moteur en faisant partie; pièces de ce qui précède.....	5 p.c.	15 p.c.	25 p.c.	5 p.c. 10 p.c. Divers	15 p.c. 19 p.c. Divers	25 p.c. 35 p.c. Divers
42835-1	Régulateurs, n.d., et leurs pièces, devant servir à la fabrication ou à la réparation des locomotives diesel.....	En fr.	7½ p.c.	30 p.c.	En fr. En fr. En fr.	7½ p.c. 10 p.c. 18 p.c.	30 p.c. 20 p.c. 30 p.c.
	Aéronefs, à l'exclusion des moteurs, selon les règlements que peut établir le Ministre:						
44043-1	De modèles ou grosseurs non fabriqués au Canada A compter du 1 ^{er} juillet 1971	En fr. En fr.	En fr. 7½ p.c.	27½ p.c. 27½ p.c.	En fr. En fr.	En fr. 7½ p.c. (A compter du 1 ^{er} juillet 1969)	27½ p.c. 27½ p.c.
	Moteurs d'aéronefs, importés pour être installés sur des aéronefs:						
44047-1	De modèles ou grosseurs non fabriqués au Canada A compter du 1 ^{er} juillet 1971	En fr. En fr.	En fr. 7½ p.c.	27½ p.c. 27½ p.c.	En fr. En fr.	En fr. 7½ p.c. (A compter du 1 ^{er} juillet 1969)	27½ p.c. 27½ p.c.
44059-1	Groupes électrogènes auxiliaires; Accumulateurs; Boulons, robinets, goupilles, œillets, écrous, axes, rivets, vis, vis de tension et chapes, rondelles; Freins avec leurs appareils de commande; Carburateurs; Démarreurs directs ou par inertie, avec ou sans leurs appareils de commande; Distributeurs; Dégivreurs et antigivreurs; Générateurs électriques; Lampes électriques; Analyseurs de gaz d'échappement; Accessoires et raccords; Avertisseurs de la pression du carburant; Pièces de forge et de fonte; Pentures; Vérins hydrauliques; Pompes hydrauliques; Bobines d'allumage; Instruments;						

Nu- méro tarifaire	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget			
				Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	
44059-1 (Suite)	Phares d'atterrissage et feux de position; Magnétos; Refroidisseurs d'huile; Extincteurs à pression pour les incendies; Pompes d'amorçage; Hélices et sustentateurs rotatifs d'hélicoptères; Appareils de radionavigation et appareils de T.S.F. pour communication aux fins de circulation aérien- ne; Sièges; <i>Profils, laminés, étirés ou extrudés, ainsi que les bar- res, verges, tubes, tôles, feuilles et feuillets, d'un métal quelconque ou d'un alliage de ce dernier;</i> Bougies d'allumage; Fil embouti et barres d'accouplement; Pneus et chambres à air; Pompes à vide avec leurs appareils de commande; Boîte de réglage de la tension; Roues; Pièces de tout ce qui précède;						
	Tous les articles susmentionnés, lorsqu'ils sont de modèles ou grosseurs non fabriqués au Canada et destinés aux aéronefs, moteurs d'aéronefs, acces- soires d'aéronefs aéroportés, ou aux pièces d'aéro- nefs, de moteurs d'aéronefs ou d'accessoires d'aéro- nefs aéroportés.....	En fr.	En fr.	27½ p.c.	En fr. Divers	En fr. Divers	27½ p.c. Divers
44300-1	Appareils, et leurs pièces, destinés à la cuisson, ou au chauffage des bâtiments, sans comprendre les machines servant à la préparation commerciale des aliments, savoir les appareils continus de cuisson et de préchauffage, autoclaves ou non, ainsi que leurs pièces, pour la stérilisation ou la cuisson ou pour la stérilisation et la cuisson des aliments dans des réci- pients hermétiques.....	15 p.c.	20 p.c.	30 p.c.	15 p.c.	21½ p.c.	30 p.c.
44825-1	Soudeuses à faisceau électronique et soudeuses à rayon laser pour la micro-soudure.....	5 p.c.	10 p.c.	30 p.c.	5 p.c.	18 p.c.	30 p.c.

45400-1	Montures d'au plus dix pouces de largeur, fermoirs et agrafes (ne devant pas comprendre les fermetures à curseur ou les fermetures éclair), quand ils sont importés pour servir à la fabrication de bourses, de châtelaines ou de réticules; pièces de ce qui précède.....	En fr.	12½ p.c.	20 p.c.	En fr. Divers	12½ p.c. Divers	20 p.c. Divers
61625-1	Pneumatiques et chambres à air usagés ou de rebut, en tout ou en partie de caoutchouc, importés pour servir exclusivement à la fabrication de caoutchouc régénéré.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.
65815-1	Films cinématographiques, négatifs ou positifs, sonores ou silencieux; films d'images fixes, négatifs ou positifs; enregistrements magnétoscopiques; enregistrements sonores sur bande, disque ou fil métallique; tout ce qui précède étant des reportages ou des enregistrements d'actualités.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. En fr.	En fr. 1½c. le pied linéaire	En fr. 3c. 3c. le pied linéaire
					En fr. 15 p.c. 15 p.c.	En fr. 20 p.c. 17½ p.c.	3c. 25 p.c. 30 p.c.
70320-1	Marchandises (à l'exclusion des boissons alcooliques, des cigares, des cigarettes et du tabac fabriqué) importées par un membre des Forces canadiennes ou un employé du gouvernement du Canada, ou par un ancien résident du Canada qui revient résider au pays, et acquises par lui durant une absence du Canada d'au moins une année pour son usage personnel ou domestique et lui ayant effectivement appartenu à l'étranger et ayant été en sa possession et à son usage pendant au moins six mois avant son retour au Canada.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.

Le Ministre peut par voie de règlement exempter toutes marchandises ou catégories de marchandises de la période de six mois relative à la propriété la possession et l'usage que prescrit le présent numéro.

Les marchandises qui ont le droit d'entrer en vertu du présent numéro seront exemptes de toute imposition, nonobstant les dispositions de la présente Loi ou de toute autre loi.

Toutes marchandises importées en vertu du présent numéro qui sont vendues ou d'autre façon aliénées dans les douze mois qui suivent leur importation sont assujetties aux droits et aux taxes prescrits ailleurs.

Nu- méro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général ¹	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	92942—Alcaloïdes végétaux, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés:						
92942-4	Caféine et ses sels.....	En fr.	12½ p.c.	25 p.c.	En fr.	12½ p.c.	25 p.c.
	93404—Cire synthétique; cires contenant de la cire synthétique:						
93404-2	Polyéthylène d'une moyenne en nombre du poids moléculaire ne dépassant pas 4,000.....	En fr.	En fr.	10 p.c.	En fr.	En fr.	10 p.c.

10. Que la liste A du *Tarif des douanes* soit modifiée par le retranchement des numéros tarifaires 70310-1 et 70315-1, et des énumérations de marchandises et des taux de droit inscrits en regard de chacun de ces numéros, ainsi que par l'insertion dans la liste A du *Tarif des douanes* des numéros, des énumérations de marchandises et des taux de droit suivants:

Nu- méro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général

Marchandises (à l'exclusion des boissons alcooliques, des cigares, des cigarettes et du tabac fabriqué, sauf lorsqu'ils sont expressément dénommés ailleurs) acquises à l'étranger par un résident du Canada pour son usage personnel ou domestique, ou comme souvenirs ou cadeaux, mais non achetées à la demande d'autres personnes ni pour ren-

dre service, ni pour la vente, et déclarées par ledit résident lors de son retour au Canada, selon les règlements que peut établir le Ministre:

70310-1	Évaluées au plus à vingt-cinq dollars (y compris les boissons alcooliques ne dépassant pas quarante onces et une quantité de tabac n'excédant pas cinquante cigares, deux cents cigarettes et deux livres de tabac fabriqué) et contenues dans les bagages accompagnant le résident du Canada revenant de l'étranger après une absence du Canada d'au moins quarante-huit heures.....	En fr.					
---------	---	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Un résident du Canada n'aura pas droit à l'exemption accordée en vertu du présent numéro plus d'une fois par trimestre de l'année civile, c'est-à-dire dans chaque période trimestrielle de l'année commençant le 1^{er} janvier, le 1^{er} avril, le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre respectivement.

70311-1	Évaluées au plus à cent dollars (y compris les boissons alcooliques ne dépassant pas quarante onces et une quantité de tabac ne dépassant pas cinquante cigares, deux cents cigarettes et deux livres de tabac fabriqué) et contenues dans les bagages accompagnant le résident du Canada revenant de l'étranger après une absence du Canada d'au moins douze jours.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. Divers	En fr. Divers	En fr. Divers
---------	--	--------	--------	--------	------------------	------------------	------------------

Les marchandises (autres que les boissons alcooliques, les cigares, les cigarettes et le tabac fabriqué) acquises dans tout pays situé en dehors des limites continentales de l'Amérique du Nord peuvent être importées en vertu du présent numéro même si elles ne sont pas contenues dans les bagages accompagnant le résident revenant au pays si elles sont déclarées par ce dernier lors de son retour au Canada.

L'exemption accordée en vertu du présent numéro ne s'appliquera que dans le cas d'un résident qui, lors de son retour au Canada, établit, en la forme et de la manière que peut prescrire le Ministre par voie de règlement, qu'il a été à l'étranger pendant une période minimale de douze jours, cette forme ainsi que cette manière pouvant différer selon le pays visité ou le moyen de transport utilisé.

Nu- méro tarifaire	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget			Tarif général	
				Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général		
	<i>Un résident du Canada n'aura pas droit à l'exemption accordée en vertu du présent numéro plus d'une fois au cours d'une année civile et il n'aura pas le droit de demander, relativement au même voyage à l'étranger, une exemption en vertu du numéro tarifaire 70310-1 s'il demande une exemption en vertu du présent numéro.</i>							
70312-1	<i>Évaluées au plus à cent dollars (à l'exclusion des marchandises dont l'entrée en franchise au Canada est permise ailleurs, des boissons alcooliques, des cigares, des cigarettes et du tabac fabriqué) et contenues dans les bagages accompagnant le résident du Canada revenant de l'étranger après une absence du Canada d'au moins quarante-huit heures.....</i>	25 p.c.	25 p.c.	25 p.c.	Divers	Divers	Divers	40
70313-1	<i>Évaluées au plus à cinq dollars (à l'exclusion des boissons alcooliques, des cigares, des cigarettes et du tabac fabriqué) et contenues dans les bagages accompagnant le résident du Canada revenant de l'étranger après une absence du Canada d'au moins quarante-huit heures.....</i>	En fr.	En fr.	En fr.	Divers	Divers	Divers	

L'exemption accordée en vertu du présent numéro ne s'appliquera que dans le cas d'un résident qui, lors de son retour au Canada, n'importe pas d'autres marchandises en vertu d'un autre numéro de la présente rubrique (ou, jusqu'au 1^{er} janvier 1970, en vertu des numéros tarifaires 70310-1 et 70315-1).

Les marchandises admises en vertu d'un des numéros de la présente rubrique seront exemptes de toute autre imposition nonobstant les dispositions de la présente loi ou de toute autre loi.

Le Ministre peut, par voie de règlement, nonobstant toute autre disposition que renferme la législation douanière concernant l'importation de marchandises, exempter un résident du Canada y revenant de toute exigence de présenter une attestation ou une déclaration écrite à l'égard de marchandises dont l'importation est permise en vertu d'un des numéros tarifaires de la présente rubrique.

Le Gouverneur en Conseil peut, par décret, sur la recommandation du Ministre des Finances, réduire la valeur maximale des marchandises dont l'importation est permise en vertu d'un des numéros tarifaires de la présente rubrique mais chaque décret rendu en vertu de cette autorisation devra être publié dans la Gazette du Canada et cessera d'être en vigueur le 180^e jour qui suit son adoption ou, si le Parlement ne siège pas à cette date, le 15^e jour qui suit l'ouverture de la session subséquente, à moins que le décret ne soit approuvé par une résolution adoptée par les deux chambres du Parlement.

11. Que la rubrique de la colonne figurant dans la liste B du *Tarif des douanes*, intitulée «Partie du droit (à l'exclusion du droit spécial ou antidumping) payable à titre de drawback», soit modifiée par le retranchement de l'expression «à l'exclusion du droit spécial ou antidumping».

12. Que tout acte législatif fondé sur les alinéas 1 à 9 inclusivement et sur l'alinéa 11 de la présente motion sera réputé être entré en vigueur le 4^e jour de juin 1969, s'appliquer à toutes les marchandises mentionnées dans lesdits alinéas et importées ou sorties d'entrepôt en vue de la consommation à compter de la date précitée, et s'appliquer également aux marchandises importées antérieurement et à l'égard desquelles nulle déclaration d'entrée en vue de la consommation n'a été faite avant cette date.

13. Que tout acte législatif fondé sur l'alinéa 10 de la présente motion entrera en vigueur le 1^{er} jour de janvier 1970, à l'exception des numéros tarifaires 70312-1 et 70313-1 qui seront réputés être entrés en vigueur le 4^e jour de juin 1969.

14. Qu'une modification consécutive soit apportée à la *Loi sur la taxe d'accise* à l'effet que le renvoi, dans la Partie VII de l'Annexe III de la *Loi sur la taxe d'accise*, aux numéros tarifaires 47600-1, 47815-1 et 69605-1 se lise et s'entende comme un renvoi auxdits numéros tels qu'ils se lisaient immédiatement avant le 4 juin 1969.

DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

présenté par

L'honorable Edgar J. Benson

Ministre des Finances

à la

Chambre des Communes

AVANT-PROPOS

Les présents documents ont un double objet:

1. Présenter sous forme de synthèse un aperçu de l'évolution économique en 1968 et au début de 1969, le tout basé sur une série d'analyse pertinentes du Bureau fédéral de la statistique, de la Banque du Canada et d'autres organismes gouvernementaux ainsi que quelques commentaires;
2. Présenter le bilan provisoire des comptes du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1969.

LIVRE BLANC ÉCONOMIQUE

1969

TABLE DES MATIERES

	PAGE
Les tendances récentes de l'économie canadienne.....	7
Perspectives générales.....	7
Situation financière.....	9
Fluctuations des pressions de la demande.....	11
Secteur personnel.....	12
Secteur des entreprises.....	14
Secteur public: dépenses en biens et services.....	16
Secteur extérieur: exportations et compte courant.....	17
Activité économique au niveau régional.....	23
L'équilibre de l'économie: sources et utilisation de l'épargne.....	27
Emploi, prix, coûts et productivité.....	29
Emploi.....	29
Prix.....	31
Coût salarial.....	33
Productivité.....	35
Secteur public.....	37
Fonctions des gouvernements.....	37
Développements courants.....	39
Revenus des gouvernements.....	41
Dépenses des gouvernements.....	43
Relations financières avec l'extérieur.....	43
Conjoncture internationale.....	43
Emprunts publics et privés à l'étranger.....	44
Compte de capital de la balance canadienne des paiements.....	45
Les réserves.....	47
Évolution des marchés financiers intérieurs.....	48
Le financement du marché des obligations.....	50
Gestion de la dette du gouvernement fédéral.....	52
Financement de la construction domiciliaire.....	55
Institutions financières et flux financiers.....	57
Évolution économique 1969.....	62
Situation internationale.....	62
Situation canadienne.....	64
Conclusion.....	66
Tableaux de référence.....	69

Les tableaux et graphiques compris dans le présent document budgétaire se fondent sur des estimations fournies par le Bureau fédéral de la statistique, la Banque du Canada et d'autres organismes officiels. Certaines de ces données paraissent pour la première fois; d'autres ont été publiées ailleurs. Toutes les estimations relatives à 1968 sont préliminaires et celles de 1969 sont provisoires.

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE		PAGE
1	Taux de chômage et changement de prix, 1955-1968.....	8
2	Changement dans la dépense nationale brute, 1963-1968....	12
3	Revenu et dépense personnels, 1963-1968.....	13
4	Logements commencés et complétés et taux d'intérêt hypothécaire, 1959-1968.....	15
5	Dépenses en biens et services des gouvernements, 1961-1968..	16
6	Balance des paiements—Compte courant, 1965-1968.....	18
7	Balance des paiements—Compte courant, transactions invisibles, 1965-1968.....	20
8	Balances au compte courant, États-Unis, Royaume-Uni et autres pays, 1963-1968.....	22
9	Main-d'œuvre et emploi par région, 1964-1969.....	25
10	Taux de chômage, Canada et régions, 1964-1969.....	26
11	Investissements et épargne brute des entreprises, 1963-1969..	28
12	Évolution de la main-d'œuvre, 1961-1969.....	29
13	Changements dans la main-d'œuvre et l'emploi, 1964-1968...	30
14	Indice des prix à la consommation, 1963-1969.....	32
15	Contrats de travail et variations de prix, 1965-1968.....	33
16	Coût salarial par unité de production, 1963-1968.....	34
17	Produit intérieur réel, 1964-1968.....	35
18	Coût salarial et productivité dans l'industrie de fabrication, 1964-1968.....	36
19	Évolution structurelle des dépenses des gouvernements, 1960, 1964 et 1968.....	38
20	Revenus et dépenses des gouvernements, 1955-1968.....	40
21	Revenus et dépenses des gouvernements par trimestre, 1966-1968.....	41
22	Parité du dollar canadien avec le dollar américain, 1965-1969..	46
23	Comparaisons des taux d'intérêt internationaux, 1966-1969...	49
24	Taux d'intérêt choisis, Canada, 1966-1969.....	51
25	Taux d'intérêt hypothécaires et rendement des obligations, 1965-1969.....	56
26	Actifs de certaines institutions financières, 1963-1968.....	58
27	Indicateurs internationaux choisis, 1964-1968.....	63

PARTIE I

LIVRE BLANC ÉCONOMIQUE 1969

LES TENDANCES RÉCENTES DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE

Perspectives générales

Au début de 1969, l'économie canadienne entrait dans sa neuvième année d'expansion. La reprise amorcée en 1961 fut suivie d'une expansion lente jusqu'en 1964, laquelle fit place à une période de surchauffe d'une durée d'environ deux ans. L'année 1967 en fut une d'ajustement et de croissance modérée, et, dès le début de 1968, on assista à une accélération marquée de la croissance économique qui se poursuit depuis lors. L'augmentation plus que désirable des prix, depuis 1965, a amené le gouvernement à formuler une politique conjoncturelle de façon à orienter l'économie de l'état d'expansion inflationniste vers une croissance équilibrée et soutenue.

Le ralentissement de l'activité économique, observé dès les premiers mois de 1967, laissait croire à l'amorce d'un affaissement cyclique, à la suite de l'accélération rapide de 1965 et 1966. Pendant cette période, les stocks des entreprises commerciales atteignaient des niveaux assez élevés et apparaissaient des goulots d'étranglement dans l'industrie de la construction. Ceci donna lieu à une montée en spirale des coûts et des prix, dénotant ainsi le plein emploi des ressources disponibles dans l'ensemble des régions du pays.

A la suite de cette évolution, compte tenu de l'expérience antérieure, on aurait pu s'attendre à l'éventualité d'un tel fléchissement. Or, l'augmentation rapide de la capacité de production, à la suite d'une période d'investissements massifs, fut en mesure de répondre à la demande en biens et services pour la période courante et le futur immédiat.

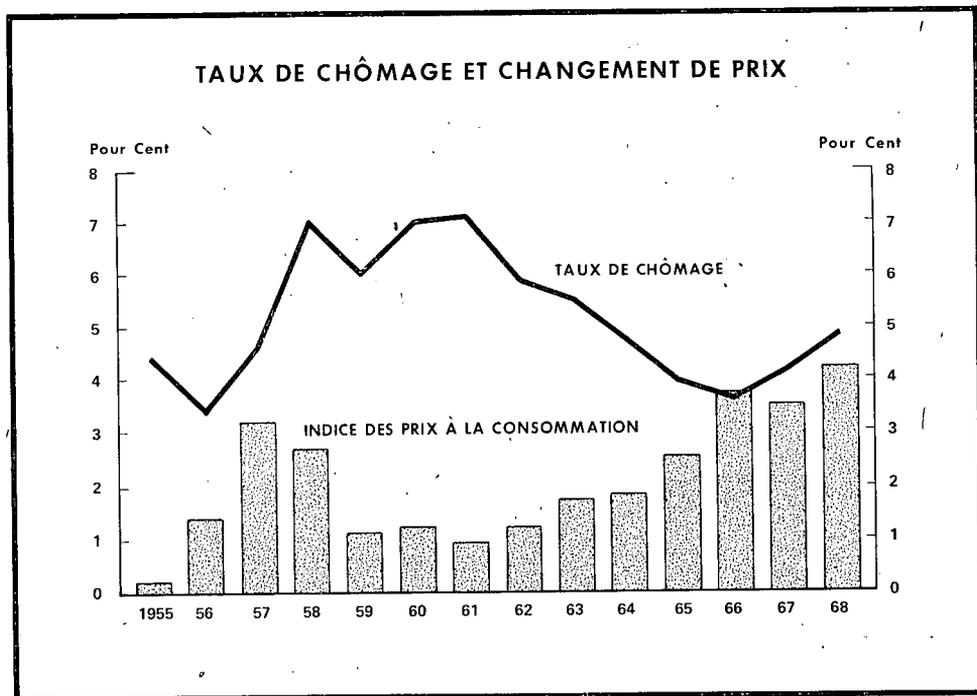
De ce fait, il est devenu progressivement évident qu'un certain nombre d'éléments dynamiques étaient à l'œuvre et il s'est avéré qu'ils étaient assez puissants pour assurer l'expansion continue de l'activité économique générale tout au long de 1967 et 1968. Les investissements des entreprises, comme on s'y attendait, ont fléchi, mais de façon modérée, sans qu'on puisse toutefois déceler une telle tendance dans les autres secteurs de l'économie. L'ajustement des stocks qui est survenu alors s'est manifesté sous la forme d'une politique de stabilisation plutôt que sous la forme de réductions substantielles. Cette politique a prévalu pendant plusieurs trimestres successifs. En même temps, certaines modifications à la Loi des Banques et d'autres changements d'ordre financier ont permis une augmentation de la construction résidentielle neuve de telle sorte que le nombre de mises en chantier s'est accru nettement au cours de 1967. Bien que le chômage se soit accentué par suite de l'augmentation rapide et continue de la main-d'œuvre, l'emploi et le revenu du travail n'ont cessé de s'accroître. Les dépenses des particuliers ont également augmenté et les exportations, qui traduisaient notamment le dynamisme des marchés extérieurs, ont continué de s'accroître.

Bien que l'année 1967 ait été caractérisée, en fait, par la correction de certains déséquilibres, ce rajustement a été éclipsé par l'essor continu de la production, des revenus et des dépenses. De ce fait, l'activité économique globale a continué à progresser, mais à un rythme moindre. Les perspectives de ralentissement n'ont pas été confirmées par les événements, mais l'abaissement temporaire du niveau de l'activité économique a permis à certains ajustements nécessaires de caractère cyclique de se produire.

En 1968, malgré des grèves dans certaines industries, on assistait de nouveau à l'accélération de la croissance réelle de l'économie qui atteignit ainsi un niveau très élevé vers la fin de l'année. Parmi les éléments qui ont contribué à cet essor, il faut mentionner l'augmentation rapide de nos exportations à la suite de la demande accrue de nos produits traditionnels et des produits de notre industrie secondaire. En ce qui concerne la demande pour ces derniers, la rationalisation de l'industrie automobile nord-américaine s'est avérée un facteur important. L'accélération de l'activité dans le domaine de la construction domiciliaire a été un autre élément important de cette expansion. En outre, la hausse continue et régulière des dépenses des particuliers et des gouvernements a contribué au dynamisme de la demande globale. De plus, la tendance ascendante des dépenses en investissements de la part des entreprises semble se confirmer.

L'augmentation de la production, qui a fait suite à l'accroissement de la demande en 1968, a été assurée dans une large mesure par la productivité accrue dans les industries de production de biens. Malgré l'amélioration, d'année en année de l'emploi, les nouveaux emplois créés n'ont pu satisfaire l'augmentation encore rapide de la main-d'œuvre; conséquemment, le taux de chômage a été légèrement plus élevé qu'en 1967, chez les hommes et les femmes. Cependant, depuis quelques mois, le taux de chômage a diminué, et ceci en dépit de l'accroissement soutenu de la main-d'œuvre.

GRAPHIQUE 1



Les pressions des coûts et des prix demeurent un problème sérieux. Ni le ralentissement de 1967, ni la productivité accrue en 1968 n'ont pu mettre un terme à l'avance générale des prix. Leur forte croissance, à la fin de 1968, a été suivie par des augmentations encore considérables au cours des premiers mois de 1969. La tendance à la hausse des loyers et autres coûts de logement se poursuit à un rythme rapide, les coûts des soins personnels et de santé accusant également de fortes hausses. Les gains obtenus à la suite des nouveaux contrats de travail, bien que légèrement inférieurs à ceux de 1967, se sont maintenus à un haut niveau durant toute l'année 1968, reflétant, d'une part, la forte position des syndicats, la pression de la demande pour certaines catégories d'emplois et, d'autre part, les perspectives d'une augmentation générale des prix.

Malgré la hausse encore excessive des prix, la balance canadienne des paiements au chapitre des transactions courantes a enregistré de nouveaux gains importants en 1968. Cette amélioration a été attribuable aux pressions inflationnistes aux États-Unis, ces dernières ayant été plus fortes qu'au Canada, ainsi qu'à des grèves importantes aux États-Unis, suscitant ainsi une demande accrue pour les métaux canadiens. Dans ces circonstances, la demande pour les exportations canadiennes a été assez grande alors que les importations, reflétant dans une certaine mesure la stabilité des dépenses d'investissements au Canada, n'ont pas augmenté autant. Le déficit au compte courant a été le moins élevé qu'on ait enregistré depuis le début des années 50.

Situation financière

Des perturbations financières sur le plan international, combinées à un climat inflationniste, sont à la source d'importants changements dans les conditions financières au Canada en 1968, ce qui provoqua une hausse record des taux d'intérêt à long terme au cours de l'année.

Les taux d'intérêt ont commencé à monter de façon sensible au printemps de 1967, par suite des perspectives d'inflation et du resserrement de la situation monétaire au Canada et aux États-Unis. Le taux d'escompte est passé de 4½ pour cent à 6 pour cent durant les derniers mois de l'année.

Dès le début de 1968, l'action conjuguée de divers éléments, dont l'inquiétude au sujet du système monétaire international, le pessimisme qui se manifestait dans certains milieux quant à la position concurrentielle du Canada sur les marchés internationaux et quant aux répercussions au Canada des nouvelles restrictions imposées aux États-Unis sur les investissements commerciaux à l'étranger, a provoqué des spéculations massives sur le dollar canadien. Les politiques touchant la situation monétaire et le crédit au Canada, durant le premier semestre de 1968, visaient tout d'abord à parer à cette situation qui menaçait la valeur du dollar canadien, et subséquemment à permettre de reconstituer les réserves de change étranger et à rembourser les devises empruntées au cours de la crise. Durant la première partie de cette période, les taux d'intérêt à court et à long terme au Canada ont augmenté sensiblement plus que les taux d'intérêt aux États-Unis, quoique l'escompte à terme sur le dollar canadien a souvent plus que compensé l'écart dans les taux d'intérêt à court terme en faveur des placements au Canada. Le taux d'escompte a été relevé à 7 pour cent en janvier et à 7½ pour cent en mars.

Au début de mars 1968, le Canada a été entièrement exempté des mesures visant à redresser la balance des paiements des États-Unis, appliquées par

le ministère américain du Commerce et le Système fédéral de réserve. Cette exemption, ajoutée à la détente sur les marchés financiers internationaux, due à l'établissement le 17 mars du double marché de l'or, a mis fin aux pressions qui s'exerçaient sur le dollar canadien. La situation s'est immédiatement raffermie et, dès le mois d'août, les fonds à court terme empruntés à l'étranger avaient été remboursés, les réserves avaient retrouvé leur niveau d'avant la crise et le dollar canadien était redevenu ferme.

Bien des éléments ont contribué au cours du printemps et de l'été de 1968 à améliorer la situation du marché des valeurs au Canada. L'économie canadienne avait atteint un rythme de croissance plus modéré, la révision des hausses d'impôts proposée par le gouvernement avait été adoptée par le Parlement à la mi-mars, et il apparut que l'augmentation des prix et des salaires n'était pas aussi rapide. L'accord international sur le double marché de l'or et sur un programme visant à créer des Droits de tirage spéciaux a aidé à stabiliser la situation internationale. La promulgation aux États-Unis de hausses d'impôts et la réduction des dépenses du gouvernement américain vers la fin de juin, ainsi que l'ouverture à Paris des pourparlers de paix sur le Vietnam ont également contribué à faire renaître la confiance. Les taux d'intérêt à court et à long terme ont fléchi et les banques à charte ont fait d'importants achats de bons et d'obligations du gouvernement fédéral pour rétablir leur liquidité. Le taux d'escompte a été réduit, en trois étapes, à 6 pour cent entre le début de juillet et le début de septembre.

La légère amélioration des prix des obligations et de la situation du marché n'a été que de courte durée. Vers la fin du troisième trimestre, il apparut qu'aux États-Unis les mesures fiscales adoptées en juin n'ont pas eu les répercussions escomptées. L'économie canadienne a continué de croître alors que les prix ont maintenu leur avance sans dénoter aucune amélioration. Les banques centrales du Canada et des États-Unis ont pris des mesures pour restreindre l'expansion monétaire qui s'était manifestée au cours de l'été en prévision des restrictions généralement attendues par suite des nouvelles mesures fiscales prises dans les deux pays. Vers la fin du troisième trimestre, les conditions du crédit étaient encore resserrées; les rendements étaient en hausse dans tous les secteurs du marché et ont atteint des sommets sans précédent pour les obligations à long terme et pour les hypothèques. Cette évolution, y compris la hausse plus importante que prévue des dépenses budgétaires du gouvernement fédéral, ont eu des conséquences défavorables pour les marchés financiers canadiens. En présentant son budget en octobre, le ministre des Finances a insisté en particulier sur le besoin urgent d'enrayer l'inflation et a annoncé un nouveau programme de resserrement fiscal pour équilibrer le budget au cours de l'année financière 1969-1970. Les impôts ont été augmentés pour la deuxième fois en 1968. En novembre, de nouvelles incertitudes quant au franc français et à la livre anglaise ont entraîné la sortie de fonds spéculatifs des deux pays, surtout vers l'Allemagne, et l'échange de devises contre de l'or. Ces facteurs ont continué, à divers degrés, à influencer la situation jusqu'au premier trimestre de 1969.

L'élément le plus significatif et le plus répandu qui ait influé sur les marchés financiers tout au long de l'année 1968 a été le climat inflationniste. Il s'agit d'un phénomène qui avait pris racine au cours des trois années précédentes et qui s'est manifesté de diverses manières. Malgré des rendements croissants et historiquement élevés, même à des niveaux qui pouvaient laisser croire à la prolongation de l'inflation, le marché des obligations à long terme est devenu de moins en moins réceptif aux nouvelles émissions. Comme résultat, bien que les gouvernements et les sociétés canadiennes aient emprunté davantage en 1968, grâce à la vente d'obligations, qu'ils ne l'avaient fait en 1967, les ventes

nettes d'obligations ont baissé sensiblement au Canada. Les emprunts à l'étranger ont cependant plus que doublé par rapport au niveau élevé de 1967. Le principal aspect de ces emprunts a été le recours, pour la première fois sur une grande échelle, au marché européen des obligations, particulièrement celui de l'Allemagne fédérale.

Les institutions financières canadiennes et les sociétés de placement ont converti de plus en plus de valeurs à revenu fixe et à long terme en actions, en biens immobiliers et en liquidités diverses. Les avoirs hypothécaires, cependant, se sont accrus considérablement alors que le niveau élevé des taux d'intérêt a attiré des fonds considérables sans restreindre la demande de nouveaux logements.

Par suite de la hausse du prix des actions ordinaires, le rendement des actions est passé d'environ 4.75 pour cent en mars, à près de 3.50 pour cent à la fin de l'année, soit à environ la moitié du rendement des obligations à long terme du gouvernement du Canada. Cette situation reflétait l'achat accru d'actions par les institutions financières, les sociétés de placement et les particuliers cherchant à se protéger contre l'inflation, et reflétait aussi les plus gros bénéfices réalisés par les sociétés canadiennes et américaines. Bien que les nouvelles émissions d'actions par des sociétés au Canada en 1968 aient été légèrement plus importantes qu'en 1967, les achats par des non-résidents ont plus que triplé alors que ceux des Canadiens fléchissaient sensiblement.

FLUCTUATIONS DES PRESSIONS DE LA DEMANDE

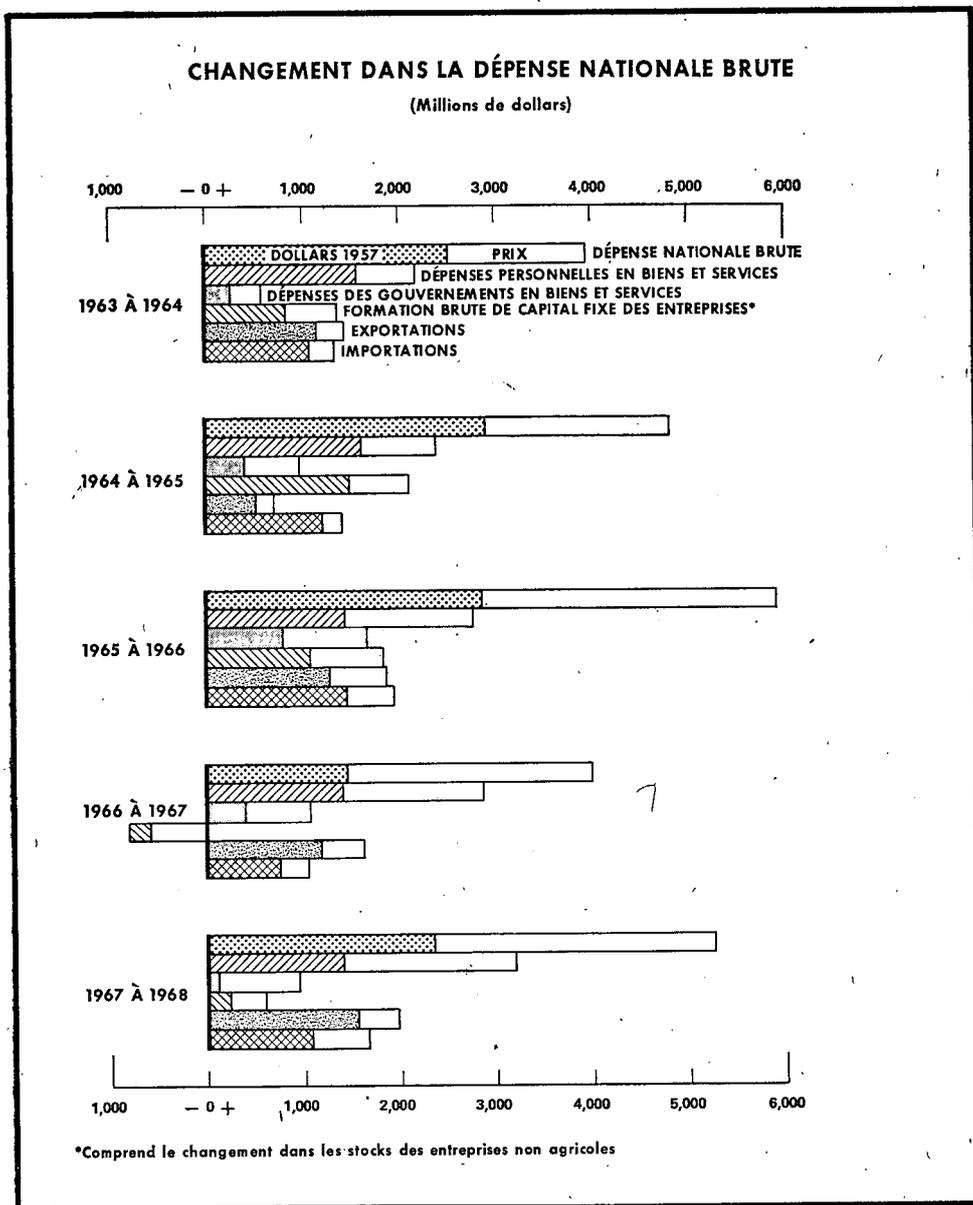
Pour la clarté de la compréhension en ce qui concerne l'évolution sectorielle de l'offre et de la demande, il faut scinder la longue période d'expansion économique qui s'étend depuis 1961, en quatre périodes distinctes. La première de ces périodes va de 1961 à 1964; la seconde de 1965 à 1966; la troisième, la période de rajustement de 1967, et enfin la poursuite de l'expansion depuis lors.

La période allant de 1961 à 1964 peut être désignée comme une période de reprise et de stabilité des prix. Les ressources sous-utilisées depuis 1961 ont été, étape par étape, intégrées dans le circuit économique de telle sorte que vers la fin de 1964, l'économie canadienne se trouvait au seuil du plein emploi.

Vers la fin de 1965, il devint évident que si les pressions de la demande persistaient à croître, elles donneraient lieu à des conditions inflationnistes et provoqueraient des déséquilibres dans certains secteurs de l'économie, sinon dans l'ensemble. La politique économique, tant financière que monétaire, devint donc plus restrictive. Mais de fortes pressions de la demande extérieure et l'importance des développements antérieurs au Canada ont maintenu l'économie à un haut niveau d'activité en 1966, comme en témoigne le taux de chômage de 3.6 pour cent enregistré à la fin de l'année. En 1966, la pression continue de la demande s'accompagnait d'une augmentation de 4.6 pour cent du niveau général des prix par rapport à 1965.

Après le deuxième trimestre de 1966, en partie à cause des mesures restrictives, le taux de croissance de l'activité économique au Canada a diminué et le taux réel d'expansion économique est passé de 6.4 pour cent en 1966 à 3.1 pour cent en 1967. Le taux d'augmentation des prix s'est également atténué, quoique légèrement, après avoir atteint un niveau sans précédent en 1966, en raison des pressions des coûts résultant de la demande antérieure accrue qui affectaient encore l'économie.

GRAPHIQUE 2



Secteur personnel

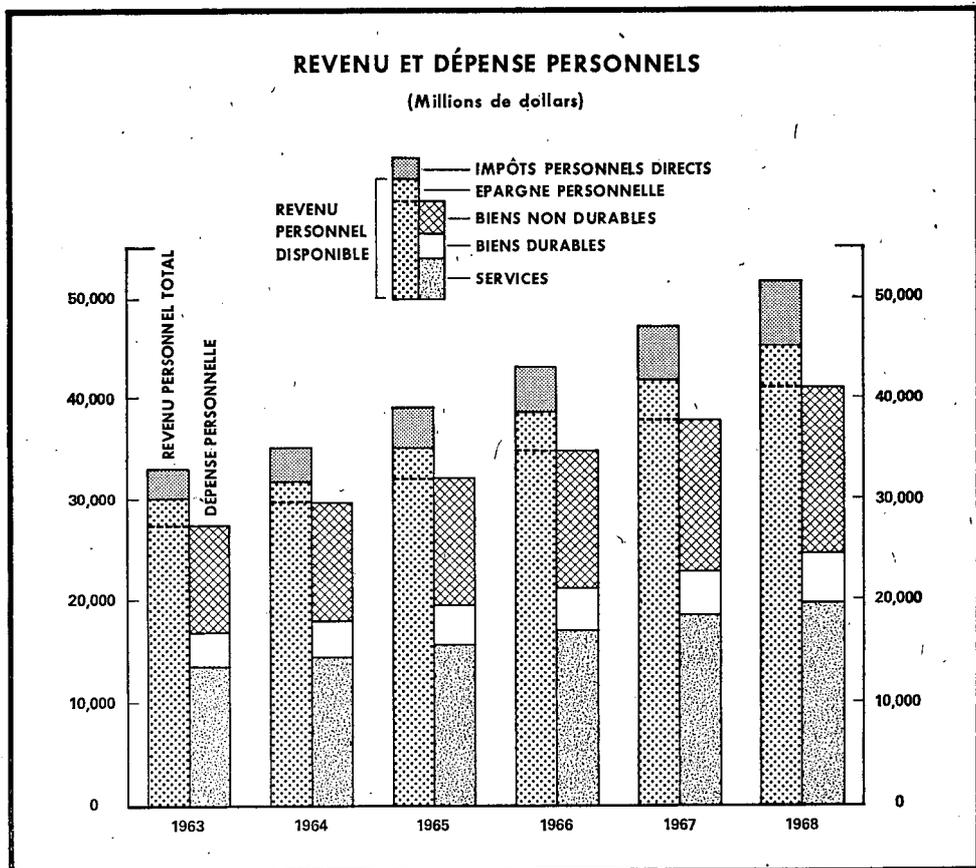
Le taux d'accroissement du revenu personnel, après une augmentation de 11 pour cent en 1965, n'a que légèrement fléchi au cours des deux années suivantes; la croissance était toujours de 9 pour cent en 1968. Ces hausses soutenues étaient attribuables en premier lieu aux fortes augmentations annuelles de la rémunération des salariés qui reflèrent tant l'accroissement de l'emploi que celle des gains moyens. De plus, en 1967, il y a eu un accroissement très marqué des transferts des gouvernements aux particuliers.

La masse salariale a représenté 67.5 pour cent du total des revenus des particuliers pendant le premier trimestre de 1965 et est passée à 69.8 pour cent au cours du quatrième trimestre de 1968. (Elle représente plus des deux tiers du revenu national net.) Au cours de la même période, les gains cumulatifs pour l'ensemble des traitements et salaires versés au pays ont atteint 45.7 pour cent, tandis que les transferts aux individus (à l'exclusion de l'intérêt sur la dette publique) ont augmenté au cours de la même période de 68.8 pour cent. Ces transferts, qui représentaient 12 pour cent du revenu personnel au cours du premier trimestre de 1965, atteignaient 14 pour cent au cours du dernier trimestre de 1968. Au cours de la même période, le revenu des placements comptait pour 10 à 11 pour cent du revenu personnel.

Le taux de croissance annuel du revenu personnel disponible, qui est le revenu des particuliers après déduction de l'impôt, a décliné au cours des quatre dernières années. En 1965, le revenu disponible a augmenté de près de 11 pour cent mais l'augmentation annuelle n'a pas cessé, depuis, de décroître et, en 1968, le gain enregistré était inférieur 8 pour cent. Quant au revenu disponible par tête, cette tendance à la baisse a été plus prononcée.

Malgré cette évolution du revenu personnel disponible, les dépenses personnelles en biens et services ont maintenu une avance annuelle moyenne d'environ $8\frac{1}{2}$ pour cent par an. Une telle augmentation influe sensiblement sur la dépense nationale totale, étant donné que le secteur personnel représente plus de 60 pour cent de cette dernière.

GRAPHIQUE 3



Les dépenses personnelles en biens durables se sont révélées plus erratiques : elles augmentaient de 4 pour cent en 1966 et 1967, et progressaient à 10 pour cent en 1968. Évalués en termes réels, ces changements ont été encore plus volatils, à la suite des fortes augmentations de prix de 1967 qui ont réduit à environ 1 pour cent la croissance réelle des achats de biens durables. Ces augmentations de prix contrastent avec la longue période de stabilité relative qui a prévalu auparavant. En 1968, l'augmentation des prix dans ce secteur a été légèrement moindre.

En 1968, les dépenses en biens non durables ont augmenté de 6.5 pour cent, soit légèrement au-dessous du niveau de 1967 où elles avaient augmenté considérablement, ceci étant peut-être dû dans une large mesure à l'Exposition universelle. Quant aux services, la hausse a été de 10.5 pour cent, dont près de la moitié était attribuable à l'avance des prix.

A la suite de la progression soutenue des dépenses personnelles, la propension à épargner du secteur personnel non agricole a fléchi. Bien que, historiquement, cette proportion soit encore élevée, cette baisse témoigne du rôle joué dans l'augmentation de la demande totale par le secteur personnel depuis la période de rajustement de 1967.

Secteurs des entreprises

Les bénéficiaires des sociétés avant impôts, après avoir atteint un sommet au cours du premier trimestre de 1966, ont amorcé une tendance erratique à la baisse au cours de l'année suivante (voir tableau de référence 20). Cependant, sur une base trimestrielle, ils ont commencé à augmenter dès le deuxième trimestre de 1967. Ils atteignaient 13.5 pour cent du revenu national net au premier trimestre de 1965 pour tomber à 11 pour cent au cours du deuxième trimestre de 1967; depuis lors, ils sont à la hausse et ont atteint 12.3 pour cent au dernier trimestre de 1968. Dans l'ensemble, les bénéficiaires ont considérablement augmenté en 1968, comparativement à ceux de 1967.

Les bénéficiaires par unité de production dans le secteur non agricole ont diminué de 6.9 pour cent en 1966 et de 5.6 pour cent en 1967. Néanmoins, ils augmentèrent assez fortement en 1968 étant donné l'accroissement de la production. Dans les industries de fabrication, les bénéficiaires par unité de production ont eu tendance à augmenter à partir du bas niveau enregistré au premier trimestre de 1967. En 1968, l'industrie minière a réalisé des gains considérables comparativement à 1967. Les tendances ont été diverses dans les autres secteurs. Ainsi, en 1968 les bénéficiaires par unité de production dans l'industrie des transports, de l'entreposage et des communications ont fléchi encore davantage, après avoir accusé une baisse très prononcée en 1967. Par contre, l'ensemble du commerce de gros et de détail, après une année de gains médiocres, sinon nuls en 1967, a réalisé des bénéfices beaucoup plus élevés en 1968, alors que les bénéficiaires par unité de production progressaient plus modérément.

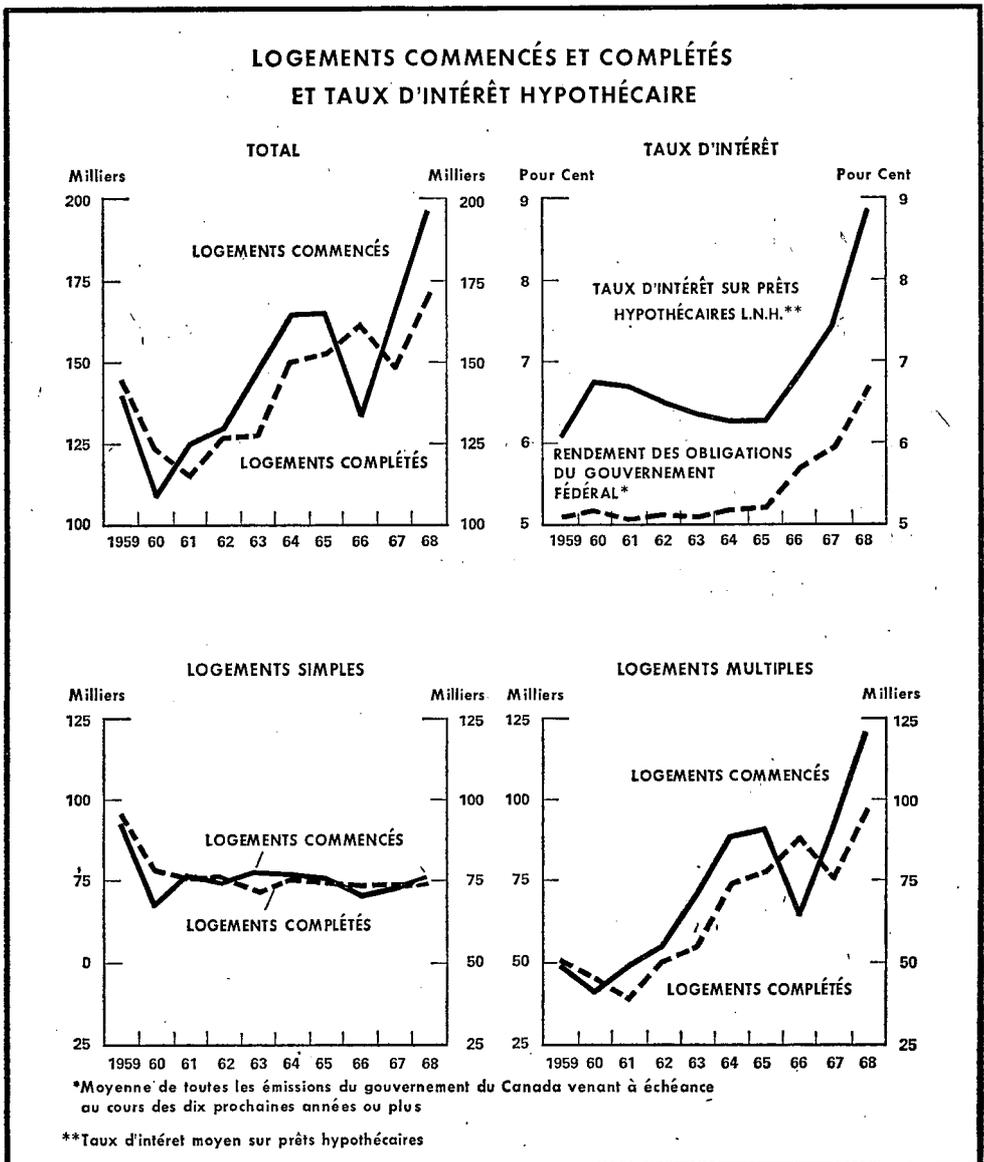
L'amélioration des bénéficiaires encourage l'augmentation des investissements, tout comme leur baisse peut ajourner de telles dépenses. Les bénéficiaires ayant diminué en 1966 et 1967, à la suite d'une période de fortes dépenses en immobilisations de 1961 à 1966, les dépenses à ce titre dans le secteur des entreprises commerciales ont atteint un palier en 1967 et 1968. C'est pourquoi, après la fin de 1966, le stock de capital a atteint un niveau qui correspondait mieux à la production courante. Les investissements des entreprises ont maintenant tendance à augmenter de nouveau.

Les stocks commerciaux ont aussi révélé des caractéristiques cycliques. Ils ont atteint un sommet au début de 1966 mais, par la suite, les augmentations trimestrielles ont été modestes. Le niveau absolu des stocks a continué de monter

jusqu'au dernier trimestre de 1967, où il a fléchi. En 1968, une tendance à la hausse s'est de nouveau fait sentir et l'accumulation des stocks a été normale.

Les dépenses dans le secteur de la construction résidentielle ont beaucoup varié depuis trois ans. En 1966, l'état du marché financier a entraîné une baisse très marquée des fonds hypothécaires. Aussi, la construction résidentielle a-t-elle subi une baisse appréciable cette année-là. Cependant, cette tendance a été renversée en 1967 et les dépenses d'investissements dans la construction domiciliaire ont augmenté au cours de l'année, de telle sorte que les mises en chantiers de nouveaux logements ont atteint un niveau record en 1968

GRAPHIQUE 4



Secteur public: dépenses en biens et services

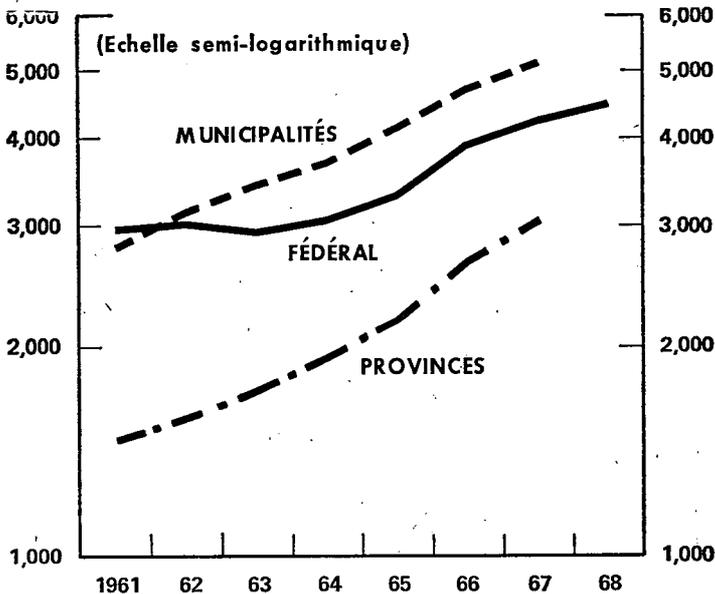
Le taux de croissance des dépenses globales des gouvernements en biens et services est passé de 11.1 et 17.4 pour cent en 1965 et 1966 respectivement à 9.7 pour cent en 1967 et à 7.7 pour cent en 1968. La hausse des prix représentant respectivement 4.8 pour cent et 6.5 pour cent au cours des deux dernières années, l'augmentation réelle des dépenses publiques s'établit à 4.7 pour cent en 1967 et à 1.1 pour cent en 1968.

GRAPHIQUE 5

DÉPENSES EN BIENS ET SERVICES DES GOUVERNEMENTS

SELON LES COMPTES NATIONAUX

(Millions de dollars)



Le fléchissement a été particulièrement prononcé dans les dépenses en immobilisations où le taux d'augmentation est passé de 20.3 pour cent en 1965 et de 17.3 pour cent en 1966, à 8.2 pour cent en 1967 et à 6.6 pour cent en 1968. La montée en flèche des dépenses en immobilisations en 1965 et en 1966 était attribuable surtout à l'activité occasionnée par la célébration de l'année du Centenaire et par l'expansion rapide des immobilisations dans le domaine de l'éducation. Comme les dépenses courantes fluctuent moins que les dépenses en immobilisations, la baisse relative de leur taux de croissance a été moins prononcée: elles ont augmenté de 10.1 pour cent en 1967 et de 8.0 pour cent en 1968.

TABLEAU 1
DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS EN BIENS ET SERVICES

	1963	1964	1965	1966	1967	1968
	(en millions de dollars)					
Dépenses courantes.....	6,273	6,813	7,400	8,689	9,568	10,344 ⁽¹⁾
Dépenses en immobilisations.....	1,802	1,841	2,214	2,597	2,809	2,995 ⁽¹⁾
Total des dépenses.....	8,075	8,654	9,614	11,286	12,377	13,329 ⁽¹⁾
	(Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente)					
Dépenses courantes						
Variations réelles.....	1.4	4.8	4.7	10.4	4.8	n.d.
Variations de prix.....	3.8	3.6	3.7	6.3	5.1	n.d.
Variations globales.....	5.2	8.6	8.6	17.4	10.1	8.0 ⁽¹⁾
Dépenses en immobilisations						
Variations réelles.....	-1.6	1.2	8.8	10.2	4.3	n.d.
Variations de prix.....	4.3	0.9	10.4	6.4	3.7	n.d.
Variations globales.....	2.7	2.2	20.3	17.3	8.2	6.6 ⁽¹⁾
Dépenses globales en biens et services						
Variations réelles.....	0.5	3.9	5.8	10.4	4.7	1.1
Variations de prix.....	4.1	3.2	5.0	6.3	4.8	6.5
Variations globales.....	4.6	7.2	11.1	17.3	9.7	7.7

⁽¹⁾ Les données de 1968 sont des estimés du ministère des Finances.

Comme nous l'avons souligné, le taux d'augmentation des dépenses publiques en biens et services découle pour une bonne part des tensions inflationnistes qui s'exercent depuis 1965. La hausse des prix explique plus de la moitié de l'accroissement de 10.1 pour cent des dépenses courantes en 1967, et une plus large proportion de l'accroissement de 8 pour cent en 1968. Quant à l'augmentation des dépenses en immobilisations, la hausse des prix de 3.7 pour cent en 1967 en représente un peu moins de la moitié, et, en 1968, elle devrait en représenter les deux tiers.

Secteur extérieur: exportations et compte courant

Le compte courant de la balance des paiements révèle de nombreux aspects importants de la conjoncture. Les importations augmentent quand l'économie est en période de croissance et elles augmentent plus rapidement quand la demande est forte et que les pressions inflationnistes sont puissantes. En ce sens, elles peuvent jouer le rôle utile de soupape de sûreté en répondant aux besoins marginaux qui auraient autrement pour conséquence de faire monter brutalement les prix. Cependant, une hausse disproportionnée des importations est un indicateur important d'une demande excédentaire inflationniste, et une hausse rapide du niveau des prix conduit à un afflux accru de biens et services. Ainsi, les importations constituent à la fois un indicateur et un régulateur.

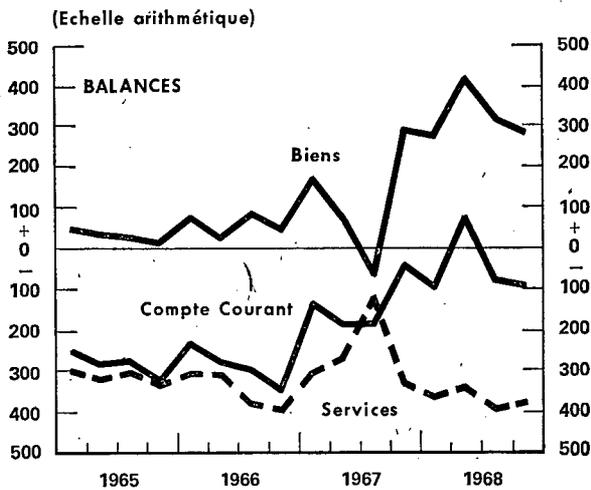
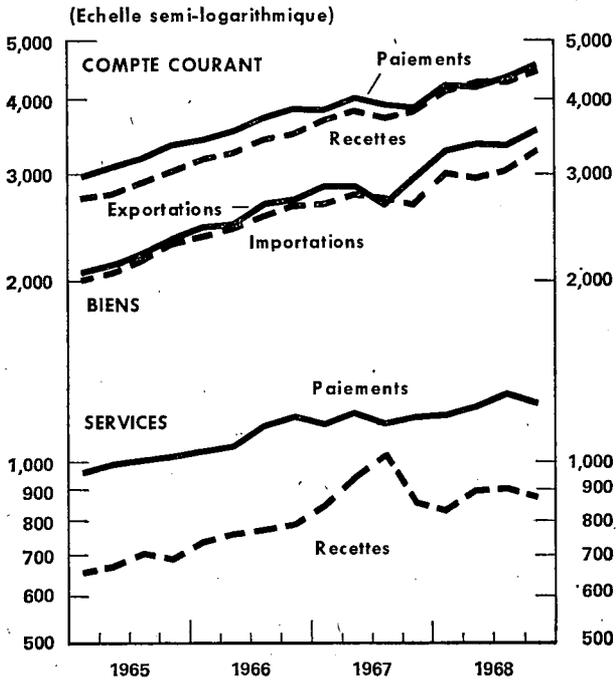
La croissance des exportations dépend de la croissance économique des autres pays et des variations cycliques qui affectent ces pays. A mesure que les économies accentuent leur interdépendance, les oscillations cycliques se transmettent plus rapidement d'une économie à l'autre. Les fluctuations des affaires

GRAPHIQUE 6

BALANCE DES PAIEMENTS — COMPTE COURANT

DONNÉES TRIMESTRIELLES CORRIGÉES
DES VARIATIONS SAISONNIÈRES

(Millions de dollars)



au Canada et aux États-Unis (notre principal client et fournisseur) sont généralement similaires et, ainsi, quand la pression de la demande intérieure sur les ressources productives augmente, la pression de la demande sur les industries d'exportation s'accroît également.

Pendant la période de croissance survenue de 1961 à 1966 aussi bien au Canada qu'aux États-Unis, l'économie canadienne a pu d'abord satisfaire la demande croissante sur le marché intérieur grâce à des ressources nationales sous-utilisées et les importations ont augmenté avec une lenteur relative. Cette situation a changé et la croissance a pris un rythme plus rapide à mesure que les ressources canadiennes étaient plus utilisées. Les exportations, reflétant la forte demande extérieure, ont augmenté encore plus rapidement au cours de cette période.

En 1967, les exportations de biens et services ont augmenté de 12 pour cent et les importations de 6 pour cent; en 1968, les exportations ont augmenté de près de 14 pour cent et les importations de 11 pour cent. Ces tendances s'accordent avec l'allègement des pressions sur l'économie intérieure en 1967, et avec une progression vers une croissance accélérée en 1968.

D'après le tableau de référence 6, on peut constater qu'une demande extérieure soutenue a puissamment renforcé les pressions qui se sont exercées sur la demande au début de la période étudiée, bien que la croissance des importations dans la seconde partie de la période ait allégé la poussée inflationniste, en contribuant d'une façon importante à augmenter le volume de l'offre. Le solde déficitaire des transactions invisibles s'est accru en fait, bien que l'on doive attribuer cela presque exclusivement au compte du tourisme qui avait présenté un solde positif exceptionnel en 1967, année de l'Expo.

TABLEAU 2
BALANCE AU COMPTE COURANT

	1966	1967	1968	Changements par rapport à l'année précédente	
				1967	1968
	(en millions de dollars)				
Balance commerciale.....	224	481	1,295	+257	+814
Production d'or.....	127	112	112	- 15	-
Voyages.....	- 60	427	- 8	+487	-435
Intérêts et dividendes.....	-822	-896	-971	- 74	- 75
Transports (terre, eau, air).....	- 65	- 39	- 22	+ 26	+ 17
Héritages et fonds des migrants.....	70	124	151	+ 54	+ 27
Contributions officielles.....	-166	-181	-133	- 15	+ 48
Autres transactions courantes.....	-470	-571	-605	-101	- 34
Balance des transactions invisibles.....	-1,386	-1,034	-1,476	+362	-452
(voyages exclus).....	(-1,326)	(-1,451)	(-1,468)	(-125)	(- 17)
Balance au compte courant.....	-1,162	-543	-181	+619	+362

L'élargissement du déficit de certains postes des transactions invisibles a été compensé par une nouvelle amélioration aux comptes des transports et des héritages et fonds des migrants et par un niveau plus faible des contributions officielles dû en partie à une réduction du programme international d'aide alimentaire.

Ce qui a permis de réaliser le déficit de la balance au compte courant le plus faible en 16 ans a été l'accroissement additionnel de 800 millions de dollars du surplus de la balance commerciale qui a atteint 1.3 milliard. La principale

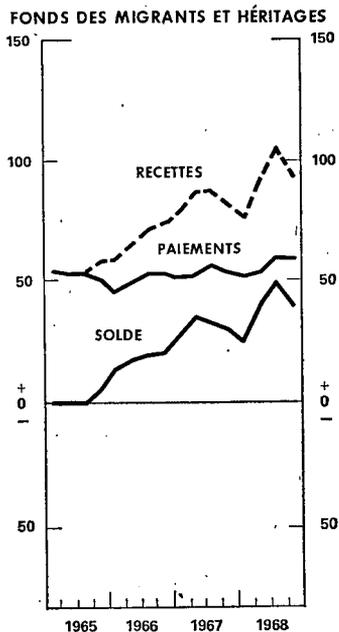
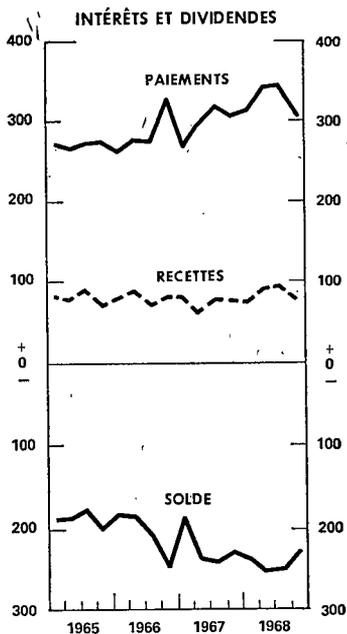
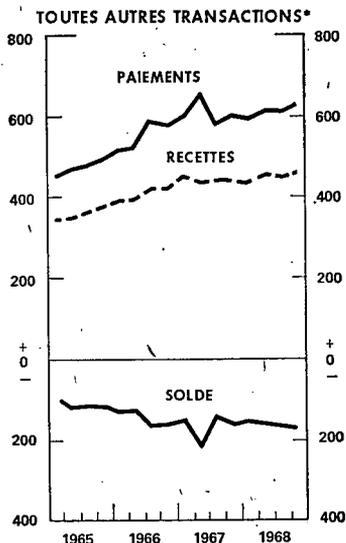
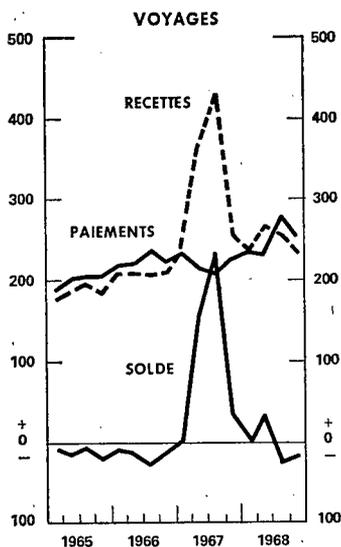
GRAPHIQUE 7

BALANCE DES PAIEMENTS — COMPTE COURANT

TRANSACTIONS INVISIBLES

DONNÉES TRIMESTRIELLES CORRIGÉES
DES VARIATIONS SAISONNIÈRES

(Millions de dollars)



*Comprend, entre autres, la production d'or disponible pour l'exportation,
les frais de transport (terre, eau, air), et les contributions officielles

raison a été l'expansion extraordinaire des exportations à la suite d'une croissance plus rapide aux États-Unis qu'au Canada. Les importations américaines se sont accrues en outre par suite de conflits ouvriers dans ce pays, qui ont stimulé particulièrement les expéditions canadiennes de cuivre, de fer et d'acier au cours du quatrième trimestre de 1967 et du premier semestre de 1968. Les importations canadiennes en 1968 se sont accrues à la suite de la croissance des échanges bilatéraux de l'industrie automobile, mais ont été modérées par le fléchissement des dépenses des entreprises en machinerie et équipement, lesquelles ont un contenu d'importations relativement élevé. De ce fait, le surplus commercial a augmenté considérablement et la pression sur la capacité de production devint de plus en plus grande au Canada. Ce ne fut qu'au cours du quatrième trimestre que le taux d'accroissement des importations a dépassé celui des exportations, et la balance commerciale est ensuite retombée légèrement au-dessous du niveau atteint pendant la période correspondante de 1967.

Selon «Commerce du Canada» (avant l'ajustement aux fins de la balance des paiements), le surplus commercial de 1968 a atteint 1.2 milliard de dollars, soit une augmentation de 675 millions sur l'année précédente. Le surplus commercial avec les États-Unis, soit 123 millions, représentait un changement notable par rapport aux déficits considérables et chroniques, et dépasse l'amélioration générale de la balance commerciale.

TABLEAU 3
BALANCE COMMERCIALE*

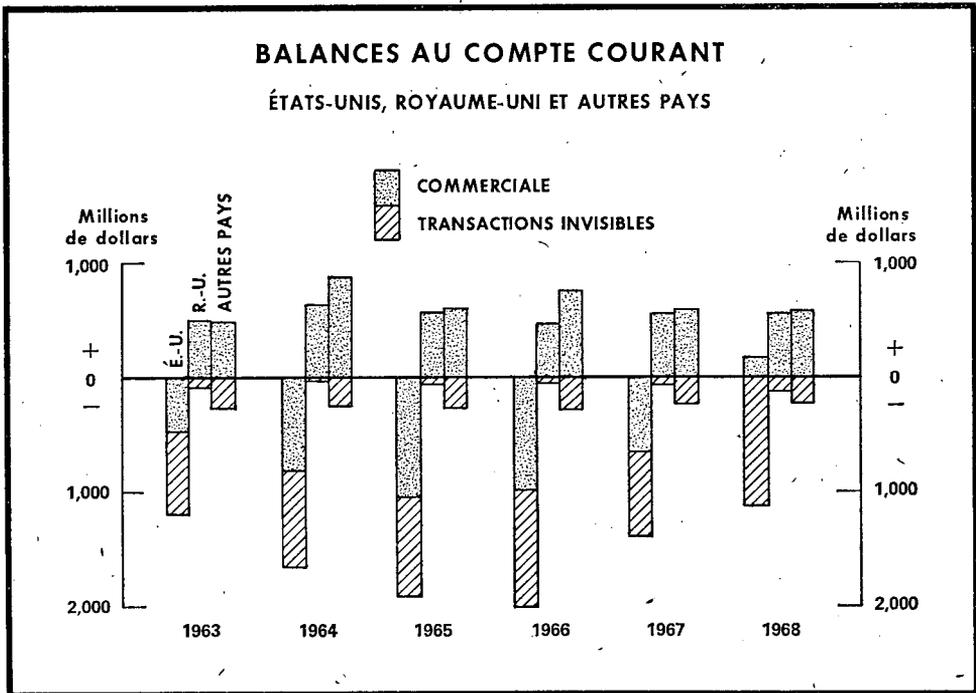
	1967	1968	1967				1968			
			I	II	III	IV	I	II	III	IV
	(variations en pourcentage par rapport à l'année précédente)									
Exportations.....	10.3	19.4	16.6	15.7	0.7	8.9	14.8	17.3	25.4	20.4
Importations.....	8.0	12.8	13.1	13.5	6.4	0.2	12.0	5.6	11.0	22.9
	(en millions de dollars)									
Balance.....	481	1,295	172	79	-63	293	274	418	317	286
Changement par rapport à l'année précédente.....	+257	+814	+97	+58	-147	+249	+102	+339	+380	-7

*Selon la balance des paiements. Les chiffres sont corrigés des variations saisonnières.

Le déficit commercial au chapitre de l'industrie automobile, attribué presque entièrement aux échanges avec les États-Unis, a diminué d'environ 80 millions de dollars, ce qui n'a que légèrement contribué à améliorer la balance bilatérale entre le Canada et les États-Unis. Les exportations canadiennes de blé et de farine ont continué à baisser, malgré la bonne reprise des exportations vers la Chine continentale. Cependant, tous les autres clients importants ont réduit leurs achats de blé canadien. Dans le cas de l'Afrique du Sud, cette réduction dépasse la réduction totale de l'excédent commercial avec ce pays et, dans le cas du Japon, elle représente plus de la moitié.

La croissance soutenue des exportations en 1968 a été largement reliée à la poussée de la demande aux États-Unis. Les expéditions vers le Marché Commun n'avaient accéléré que légèrement alors que celles vers l'Angleterre enregistraient un gain moindre qu'en 1967. Les exportations vers la Chine continentale avaient augmenté d'environ 80 pour cent, mais cette hausse a été calculée par rapport au niveau très bas de 1967, et fut annulée par un déclin additionnel des ventes

GRAPHIQUE 8



aux autres pays. Les ventes canadiennes au Japon, qui avaient augmenté de 45 pour cent en 1967, ont fléchi considérablement pendant les premiers mois et leur avance pour l'année n'a été que de 6 pour cent. Nos exportations vers l'Australie ont également augmenté moins rapidement et celles vers l'Afrique du Sud ont subi une baisse appréciable.

Par produit, les expéditions de blé ont fléchi pour la deuxième année consécutive, mais les exportations de l'industrie automobile ont poursuivi leur progression rapide, comptant ainsi approximativement pour la moitié des gains réalisés par les exportations. Néanmoins, la demande pour les autres produits canadiens avait augmenté plus que celle de l'année précédente, particulièrement pour les produits forestiers, le minerai de fer et la ferraille, ainsi que pour l'aluminium, le fer et l'acier. D'autre part, on a constaté une tendance à la baisse dans la croissance des exportations de pétrole, de gaz et de nickel.

En ce qui concerne les importations, l'accélération a été largement attribuable aux échanges avec les États-Unis, bien que nos importations en provenance de l'Angleterre aient augmenté considérablement. Les importations en provenance du Japon et du Venezuela ont augmenté à peu près au même rythme que l'année précédente, alors que celles provenant du Marché Commun n'ont progressé que beaucoup plus lentement.

La composition des importations au Canada est telle que les produits finis montrent un taux de croissance beaucoup plus rapide que les matières premières et les produits partiellement ouvrés. Ceci fut également vrai en 1968, mais à un degré moindre. Les importations d'automobiles ont augmenté au même rythme qu'en 1967, mais celles d'équipement et machinerie sont demeurées stagnantes alors qu'on enregistrait des déclinés dans certains secteurs, notamment dans celui

des instruments aratoires et des tracteurs. Par ailleurs, les importations d'équipement de forage et de machines pour les industries plastique et chimique ont enregistré des augmentations notables. En outre, les importations de certains produits finis, tels les avions, les équipements de communication et les textiles, ont été assez importants tandis que les achats de fer et d'acier enregistraient une diminution.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AU NIVEAU RÉGIONAL

La diversité existant dans l'économie canadienne au niveau régional donne lieu à des différences dans les revenus, l'emploi et les investissements, et à la disparité des taux de croissance économique d'une région à l'autre. Dans un pays comme le Canada où existe une telle hétérogénéité, les développements économiques au niveau régional peuvent largement s'écarter de l'évolution au niveau national en raison des circonstances diverses qui affectent les régions.

Lorsque les prix augmentent trop rapidement et que certaines régions du pays utilisent leurs ressources d'une manière plus intensive, comme c'est le cas actuellement, les mesures prises afin d'accroître l'activité économique dans les régions où les ressources sont sous-utilisées doivent être différentes des politiques appliquées à la même fin pour l'ensemble du pays. Par conséquent, les programmes destinés à réduire les inégalités régionales présentent un défi sérieux aux autorités.

Parmi les indicateurs courants au niveau de l'activité régionale, les données sur la main-d'œuvre fournissent des renseignements utiles sur les tendances et progrès en cours. Le tableau de référence 33 montre que le chômage en Ontario, la région la plus industrialisée, demeure très faible; il est revenu aux niveaux de la fin de 1966. Le taux de chômage dans les Prairies est aussi inférieur à la moyenne (ce qui est particulier à cette région), bien qu'il indique moins les pressions locales qui pourraient contribuer à une hausse des prix que le nombre considérable de fermiers qui y travaillent pour leur propre compte. Dans cette région du Canada, comme dans toutes les autres, le taux de chômage semble maintenant être à la baisse. En Colombie-Britannique, avec l'augmentation rapide des possibilités d'emploi qui attirent les travailleurs, le taux de chômage est habituellement plus élevé en raison, notamment, du chômage frictionnel qui s'ensuit. Quant à la région atlantique, la situation s'est améliorée par rapport au reste du Canada comparativement au passé. A cause des rajustements qui s'imposaient après l'année de l'Expo, le Québec a vu très récemment son activité ralentir en termes relatifs. Ces tendances sont résumées dans le tableau suivant:

TABLEAU 4
TAUX DE CHÔMAGE PAR RÉGION
En proportion du taux de chômage au Canada

	1967				1968				1969
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I
Atlantique.....	1.69	1.71	1.56	1.49	1.48	1.59	1.58	1.59	1.54
Québec.....	1.31	1.28	1.27	1.28	1.35	1.31	1.30	1.43	1.48
Ontario.....	0.75	0.76	0.80	0.77	0.75	0.76	0.77	0.70	0.65
Prairies.....	0.53	0.54	0.57	0.59	0.59	0.62	0.71	0.58	0.61
Colombie-Britannique....	1.27	1.21	1.21	1.28	1.27	1.25	1.25	1.15	1.17

Une comparaison des salaires moyens par région permet aussi de donner une idée générale de l'évolution économique, bien qu'on doive tenir compte de certains problèmes d'ordre statistique qu'entraînent les fluctuations des tendances dans l'industrie et du nombre des travailleurs à temps partiel. En 1967, la moyenne des salaires de chacun des travailleurs de la région atlantique s'établissait à près de 80 pour cent de la moyenne nationale, mais cette proportion a augmenté en 1968 à environ 82 pour cent. Dans les Prairies, elle dépassait quelque peu ceux de la région atlantique. Dans le Québec, elle était très peu inférieure à la moyenne nationale en 1967, mais l'écart s'amenuisait en 1968. En Ontario, la moyenne s'est maintenue à près de 111 pour cent de la moyenne nationale au cours des deux années et, en Colombie-Britannique, les gains relatifs accusèrent un fléchissement: alors qu'ils s'établissaient à environ 114 pour cent de la moyenne nationale en 1967, ils tombèrent à environ 110 pour cent en 1968.

Les dépenses en immobilisations fournissent un autre indice utile quant à la vigueur économique des diverses provinces. Pour l'ensemble du Canada, comme on l'a fait remarquer ailleurs, les nouveaux investissements se sont stabilisés en 1967, après trois années d'expansion très rapide et n'ont subi qu'une hausse modeste en 1968. Dans les diverses provinces, toutefois, la situation a varié. La Colombie-Britannique, après l'expansion considérable dans l'industrie des pâtes et papier, a enregistré une baisse légère en 1968. Les provinces des Prairies ont fait preuve dans l'ensemble d'une vigueur soutenue, même si les dépenses d'investissement en Saskatchewan se sont ralenties récemment, lorsque le programme de développement de la potasse a pris fin. Le Manitoba a accru de façon soutenue ses investissements dans le secteur commercial alors que ce secteur, au niveau canadien, est resté stagnant depuis 1966. L'Alberta a également manifesté une vigueur supérieure à la moyenne dans le secteur commercial et dans la construction domiciliaire. Les investissements des entreprises en Ontario sont demeurés virtuellement au même niveau élevé depuis 1966. Au Québec, après la fin des grands travaux reliés à l'Expo en 1966, les dépenses des entreprises ont accusé une baisse assez marquée en 1967, mais elles n'ont augmenté que modérément en 1968. Au Nouveau-Brunswick, alors qu'on avait terminé certains projets importants, les dépenses en immobilisations des entreprises ont diminué considérablement en 1967 et 1968. La Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve ont toutes deux accusé des gains soutenus relativement importants. Dans le cas de Terre-Neuve, l'influence de l'aménagement des chutes Churchill a été prépondérante, mais en Nouvelle-Écosse, le secteur commercial a connu un ralentissement tandis que le secteur public et celui de l'habitation ont progressé. Les investissements dans l'Île du Prince-Édouard n'ont pas augmenté depuis 1965 et ils ont diminué en 1967.

Les perspectives dans les diverses provinces pour 1969 sont encore variées. Dans la région atlantique en général, on a de bonnes raisons de croire que la vigueur des investissements sera plus généralisée, la relance se faisant surtout sentir au Nouveau-Brunswick; la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve feront également de nouveaux progrès. D'après le relevé des investissements projetés, l'Île du Prince-Édouard accusera probablement une autre baisse. Au Québec, un progrès global assez modeste reflète des gains dans le domaine de l'habitation et dans le secteur public. En Ontario, on compte réaliser des progrès très importants dans le secteur commercial et des gains marqués dans le domaine de l'habitation, ce qui entraînera une hausse sensible du total des investissements—un danger d'inflation potentielle. Dans la région des Prairies, le Manitoba devrait connaître des gains soutenus mais modestes, alors qu'on prévoit une baisse en Saskatchewan et une hausse moyenne en Alberta, de sorte que dans l'ensemble de cette région, l'expansion des investissements devrait être inférieure à celle de 1968. La Colombie-Britannique, après un léger recul en 1968 devrait enregistrer des progrès en 1969, bien qu'une baisse dans le domaine des services d'utilité publique (à mesure que les aménagements hydro-

GRAPHIQUE 9

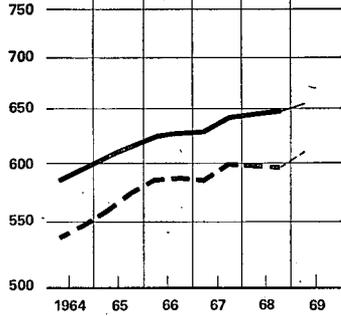
**MAIN-D'OEUVRE ET EMPLOI
PAR RÉGION**

PAR SEMESTRE — EN MILLIERS*

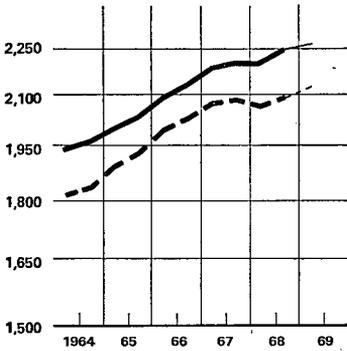
(Echelle semi-logarithmique)

—— MAIN-D'OEUVRE
- - - - EMPLOI

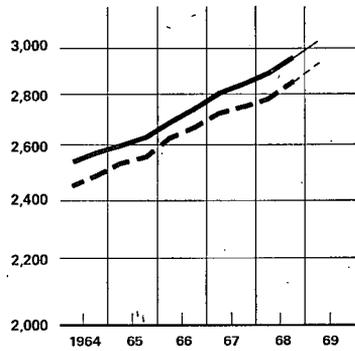
ATLANTIQUE



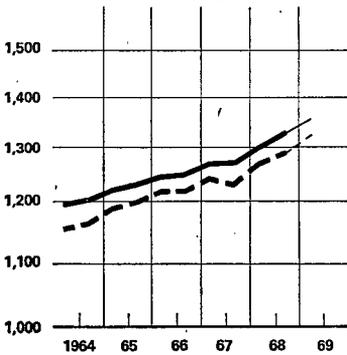
QUÉBEC



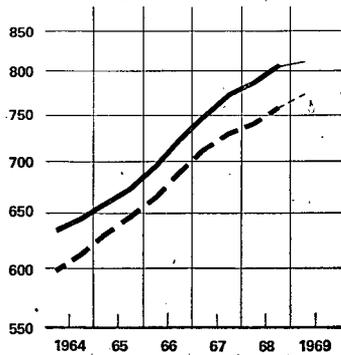
ONTARIO



PRAIRIES



COLOMBIE-BRITANNIQUE



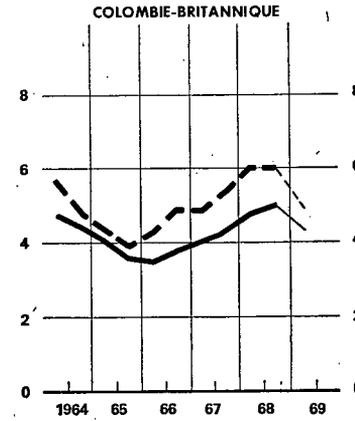
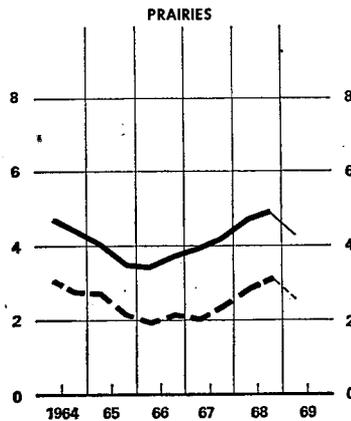
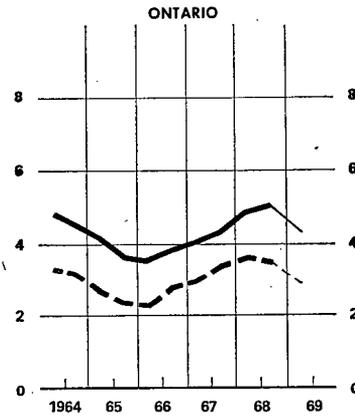
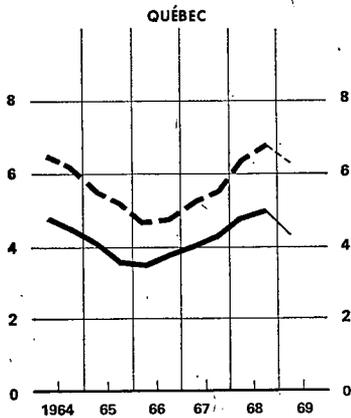
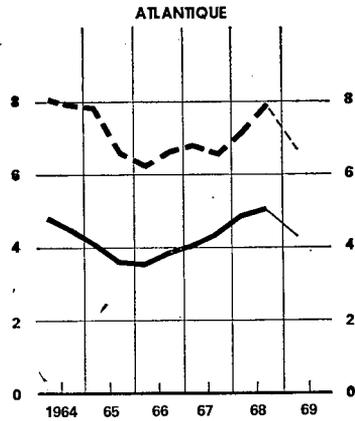
*En 1969, premier trimestre seulement

GRAPHIQUE 10

TAUX DE CHÔMAGE CANADA ET RÉGIONS

PAR SEMESTRE — POURCENTAGE*

— CANADA
- - - RÉGION



*En 1969, premier trimestre seulement

électriques tirent à leur fin) annule la croissance du secteur commercial. Le détail figure aux tableaux de référence 15 et 16.

En 1968, la situation incertaine des marchés mondiaux de blé ainsi que l'existence de stocks considérables de blé non vendus ont été reliées à la stabilité relative des ventes au détail en Saskatchewan. En Colombie-Britannique, au contraire, après le règlement des conflits ouvriers importants dans l'industrie forestière au début de 1968, les ventes au détail ont augmenté de 8 pour cent durant l'année. A Terre-Neuve, un important programme de construction a contribué à l'augmentation de 9 pour cent des dépenses des particuliers au cours de l'année. Au Québec, après l'Expo '67, la hausse des ventes au détail en 1968 n'a été que de 2.5 pour cent.

La spécialisation des régions dans certains types de produits, jointe à l'évolution récente et éventuelle des marchés et de la technologie des transports, a été à la base de l'orientation des dépenses en immobilisations. Les possibilités des navires à fort tonnage servant au transport des matières premières, accostant dans les ports en eau profonde, ont déjà profondément influencé l'évolution économique de l'Ouest canadien et peuvent bien avoir amené des changements à longue échéance dans l'Est. En Alberta et en Colombie-Britannique, ces changements ont été soutenus par le développement du transport ferroviaire et d'autres moyens de transport terrestre qui a permis l'exploitation sur une grande échelle des matières premières, laquelle n'aurait pas été autrement rentable. Ces développements ont été provoqués par une demande croissante des matières premières émanant surtout du Japon, mais à leur tour, ils ont ouvert de nouvelles possibilités concurrentielles sur de nombreux autres marchés. L'emplacement futur des raffineries de pétrole et des industries pétrochimiques sera également influencé par les nouvelles techniques de transport et, une fois encore, les perspectives des exportations constituent un facteur important. La spécialisation des provinces centrales dans l'industrie de fabrication et la localisation de leurs principaux marchés d'exportation dans les États américains voisins, hautement industrialisés et fortement peuplés, ont remis l'accent sur les investissements dans l'équipement manufacturier, surtout dans les métaux, la machinerie et le matériel de transport.

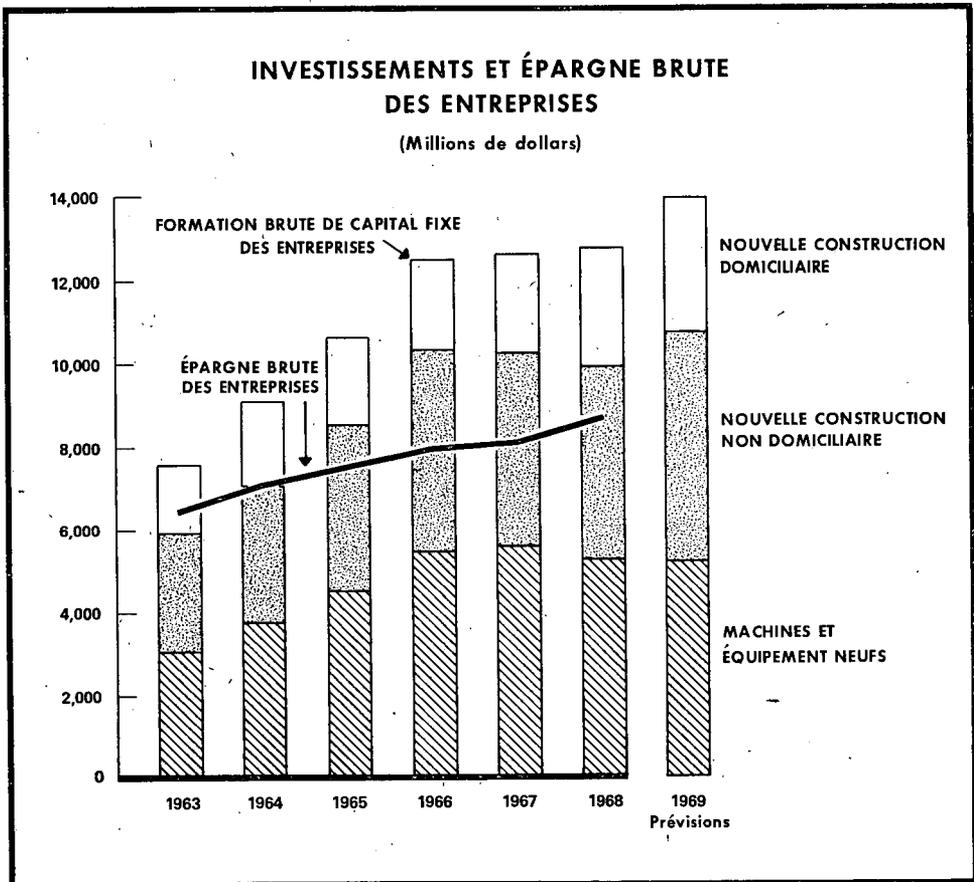
Ces diverses tendances et ces développements sont très importants à long terme. Toutefois, pour le futur immédiat, ils soulignent la nature différente des structures économiques régionales. Les programmes régionaux d'investissement reflètent dans une certaine mesure des incitations, des technologies et des débouchés potentiels différents. Les fluctuations des salaires et les pressions exercées par la dépense personnelle varient beaucoup d'une région à l'autre et les ressources en main-d'œuvre non utilisées, très faibles dans certaines parties du pays, sont abondantes dans d'autres. Ces divergences ajoutent aux problèmes que pose une politique de stabilisation et de croissance, et elles font ressortir le besoin d'ajouter aux instruments économiques traditionnels des moyens de corriger les écarts tout en favorisant un progrès soutenu là où des ressources inexploitées le permettent.

L'ÉQUILIBRE DE L'ÉCONOMIE SOURCES ET UTILISATION DE L'ÉPARGNE

L'accélération de 1968 est due à une plus grande demande et à une croissance continue dans presque tous les secteurs. Seuls les investissements des entreprises ont montré des changements peu significatifs. Tel que mentionné, les exportations de marchandises se sont accrues de près de 20 pour cent; les dépenses aux chapitres de la construction domiciliaire, du secteur public et du secteur personnel ont enregistré des hausses considérables, et en valeur et en pourcentage.

Comme l'indique le tableau concernant les sources et l'utilisation de l'épargne (tableau de référence 57), il y eût peu de changement dans le niveau de l'épargne des particuliers en 1968 et un recours moindre aux ressources extérieures (mesuré par la réduction du déficit au compte courant). Mais des augmentations appréciables ont été enregistrées dans l'épargne du secteur des entreprises et du secteur gouvernemental, y compris les régimes de pensions du Canada et du Québec. Ces épargnes, étant donné la stabilité des investissements des entreprises, ont été suffisantes pour répondre à l'accroissement de dépenses dans la construction domiciliaire et à la reconstitution des stocks des entreprises.

GRAPHIQUE 11



L'avance plus rapide des dépenses personnelles, par rapport à la croissance du revenu personnel disponible, s'est traduite par une baisse du taux de croissance de l'épargne personnelle. Le recours à l'épargne par les entreprises a été modéré en raison du niveau stable de leurs investissements. En ce qui concerne les gouvernements, l'augmentation du surplus (selon les comptes nationaux), provenant des régimes de pensions du Canada et du Québec, a constitué une source additionnelle d'épargne pour l'économie qui a été utilisée pour financer en grande partie les investissements considérables et les emprunts à tous les paliers de gouvernement.

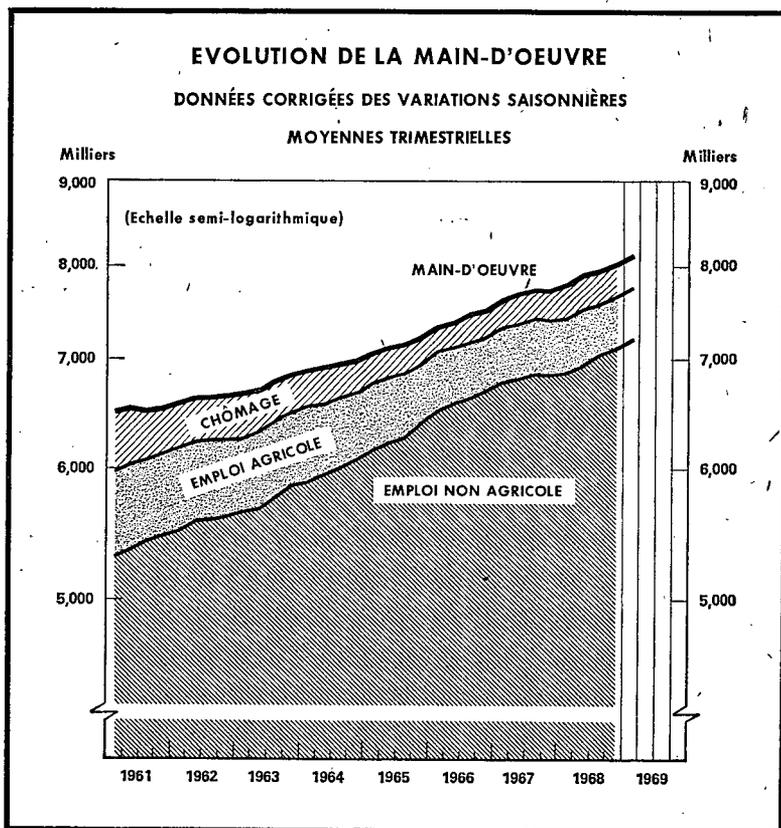
Bien que la capacité de l'économie à faire face à une demande grandissante augmente d'année en année, on constate, d'après ce qui est arrivé en 1968, qu'une nouvelle hausse des investissements commerciaux, accompagnée de demandes soutenues provenant des autres secteurs de l'économie, exigerait de l'épargne additionnelle, soit d'origine intérieure, soit d'origine extérieure. Cette épargne provient de l'intérieur sous forme d'une modération de la dépense par rapport au revenu dans chaque secteur, et de l'extérieur sous forme d'un élargissement du déficit au compte courant, cet élargissement nécessitant des entrées de capitaux correspondantes. L'étendue et le degré auxquels chaque secteur engendre l'épargne, étant donné leurs dépenses, aident à déterminer les changements dans les prix ou dans la balance des paiements. En termes de pression sur les ressources, cela signifie qu'une augmentation des investissements devrait être accompagnée d'une croissance plus modérée de la demande par les autres secteurs.

EMPLOI, PRIX, COÛTS ET PRODUCTIVITÉ

Emploi

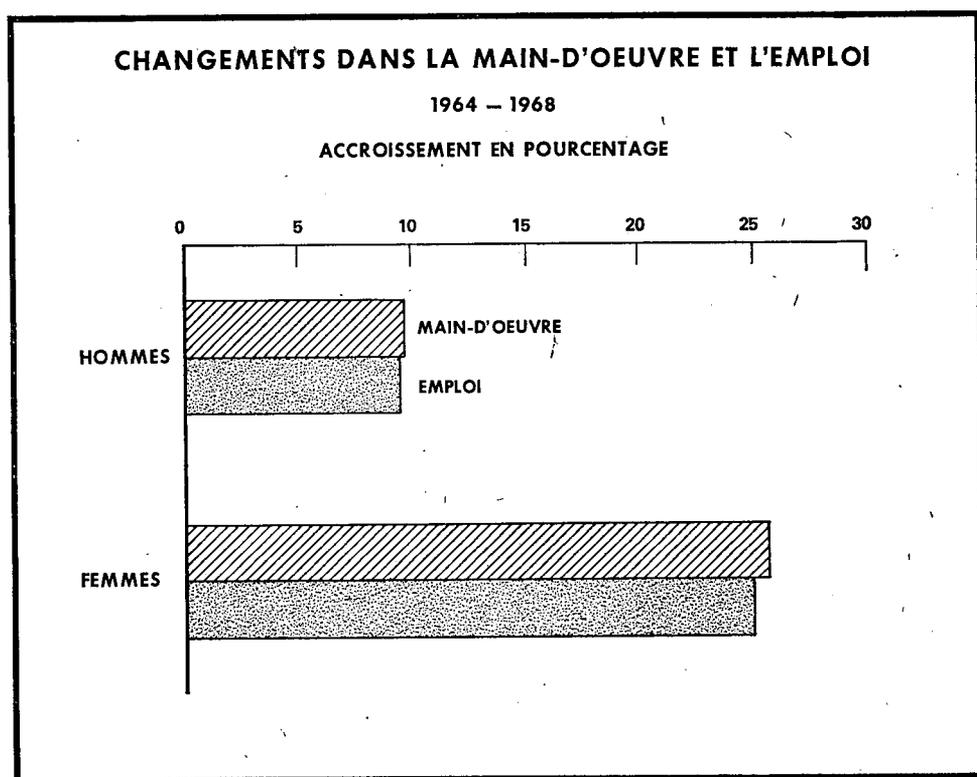
Depuis quelques années, la main-d'œuvre au Canada augmente de plus de 200,000 personnes par an; de fait, en 1966 et en 1967, elle s'est accrue de plus de 270,000 personnes. Cette augmentation en nombre a été accompagnée de divers changements qualitatifs, tels que des changements dans l'âge et le sexe des personnes composant la main-d'œuvre (résumés au tableau de référence 27) et ainsi que dans la spécialisation et la mobilité des travailleurs eux-mêmes.

GRAPHIQUE 12



Depuis 1961, la proportion des personnes âgées de 14 ans et plus qui travaillent ou cherchent activement du travail a connu des fluctuations considérables. Le nombre de femmes participant au marché du travail a augmenté sensiblement pendant cette période, tandis que le taux de participation des hommes a fléchi légèrement. La prolongation des années d'études a réduit considérablement la proportion des jeunes gens en quête de travail ou détenant des emplois, tandis que les jeunes femmes demeurent actuellement sur le marché du travail pendant de plus longues périodes. La hausse des taux de participation a été suscitée par l'expansion prolongée qui a commencé en 1961; la période de ralentissement en 1967 s'est accompagnée, comme on pouvait s'y attendre, d'une pause dans la hausse du taux de participation global, mais maintenant ce dernier est de nouveau à la hausse. Le taux de participation des hommes adultes est resté relativement constant.

GRAPHIQUE 13



De 1961 à 1966, le taux d'accroissement des nouveaux emplois, particulièrement dans le secteur non-agricole, a dépassé celui de la main-d'œuvre, alors que le taux de progression est tombé au-dessous du niveau record de 1966, quoiqu'il demeure encore élevé par rapport aux autres pays. L'ajustement de 1967 et l'amélioration de la productivité en 1968 ont modéré la demande d'emplois additionnels. De ce fait, le taux de chômage de 3.6 pour cent en 1966 a atteint 4.1 pour cent en 1967 et 4.8 pour cent en 1968.

TABLEAU 5
 MAIN-D'ŒUVRE, EMPLOI ET CHÔMAGE
 (Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente)

	1965	1966	1967	1968
Main-d'œuvre.....	3.0	3.9	3.7	2.9
Agricole.....	-6.1	-8.5	2.7	-1.8
Non agricole.....	3.9	5.0	3.8	3.3
Hommes.....	2.1	2.5	2.6	2.5
Femmes.....	5.3	7.3	6.2	4.9
Taux de participation (pourcentage).....	54.4	55.1	55.5	55.5
Emploi.....	3.8	4.2	3.2	2.1
Agricole.....	-5.7	-8.4	2.8	-2.3
Non agricole.....	4.8	5.4	3.2	2.5
Hommes.....	3.1	2.9	2.0	1.6
Femmes.....	5.7	7.4	5.9	4.4
Taux de chômage (en pourcentage de la main-d'œuvre)	3.9	3.6	4.1	4.8

SOURCE: BFS, *La Main-d'œuvre*

Prix

Le taux d'augmentation dans l'indice des prix implicites de la dépense nationale brute, qui est la mesure la plus générale de la fluctuation globale des prix dont nous disposons, est passé de 1.8 pour cent en 1963 à plus de 2.6 pour cent en 1964, et a atteint 4.6 pour cent en 1966. En 1967, cet indice a accusé une augmentation de 3.6 pour cent. Ce changement était partiellement attribuable à l'abolition de la taxe de vente fédérale sur la machinerie et l'équipement au cours de cette année-là, et à une stabilisation relative (mais temporaire) du prix des aliments. Par ailleurs, les prix ont généralement monté pour tous les éléments de la dépense nationale brute. Cette tendance s'est poursuivie en 1968, quoique avec modération dans certains secteurs, et la hausse de 1968, par rapport à l'indice des prix implicites, était également de 3.6 pour cent.

L'indice des prix à la consommation dénotait à peu près les mêmes tendances que l'indice des prix implicites de la dépense personnelle. Après une hausse de 3.7 pour cent en 1966, attribuable en grande partie à une hausse marquée (6.3 pour cent) du prix des aliments, l'indice des prix à la consommation a accusé un taux d'augmentation inférieur à cela en 1967. En 1968, l'indice général a accusé une augmentation de 4.1 pour cent à la suite d'une hausse de 6 pour cent du coût du logement et de 4.4 pour cent du coût des services; les produits alimentaires ont augmenté de 3.3 pour cent. L'indice des prix de détail des biens non durables, autres que les denrées alimentaires, a augmenté plus rapidement depuis 1966 et est devenu un des éléments prépondérants de l'indice général. Le coût du logement, en raison de la hausse des prix des nouvelles maisons, du relèvement des taux d'intérêt hypothécaires et des prix élevés des loyers, des taxes municipales et des services auxiliaires, a joué et joue encore un rôle relativement important dans la hausse de l'indice des prix à la consommation. L'indice des prix des services accuse régulièrement depuis quatre ans de fortes augmentations de plus de 4 pour cent par an en moyenne. Ce phénomène reflète une hausse régulière des salaires qui n'a été que faiblement compensée par la productivité; le coût salarial s'est donc répercuté directement sur les prix.

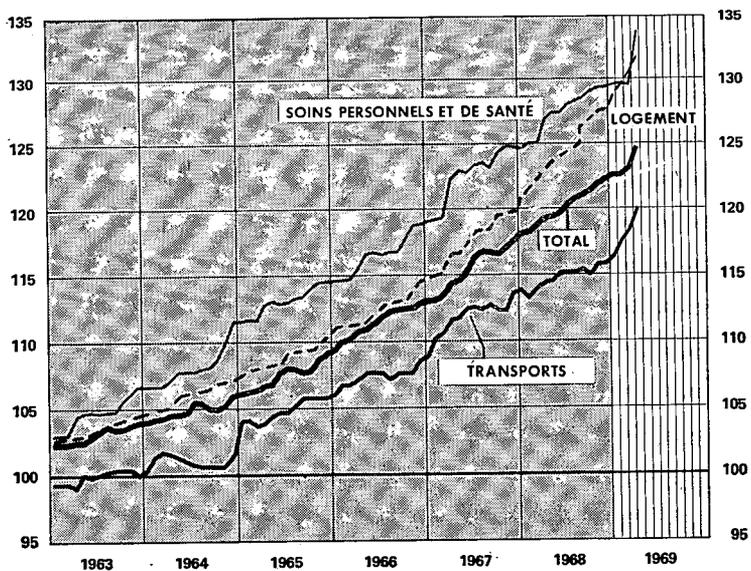
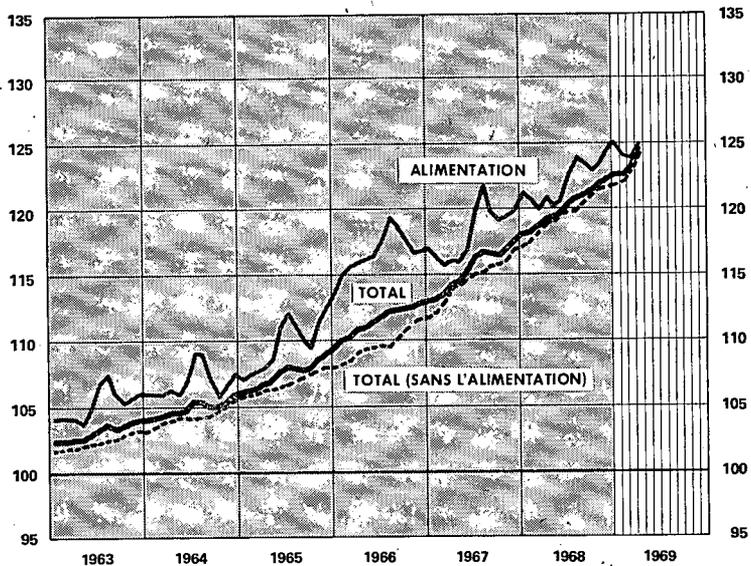
Depuis quelques mois, certaines autres séries de prix se sont révélées des indicateurs de pression inflationniste. Citons entre autres les indices des prix de vente dans l'industrie, dont certains sont tenus pour des indicateurs extrê-

GRAPHIQUE 14

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

CERTAINES CATÉGORIES

1961 = 100



mement sensibles de la pression exercée sur la demande et de l'évolution des coûts. Les fortes hausses dans les industries des produits du bois, depuis le milieu de 1968, étaient partiellement dues à la hausse de la demande, liée à la hausse dans la construction de logements, tant au Canada qu'aux États-Unis. Au cours de l'année dernière, les prix du ciment et autres produits connexes utilisés dans la construction ont fortement augmenté. Certains articles figurant à l'indice des prix de gros ont été également à la hausse sous l'influence d'une nouvelle croissance de la demande, l'indice global augmentant de 2.1 pour cent en 1968. Au cours des derniers mois de 1968 et au début de 1969, le taux d'accroissement s'est accéléré. L'indice des prix pour les exportations de marchandises a subi en 1968 une hausse de 3.6 pour cent.

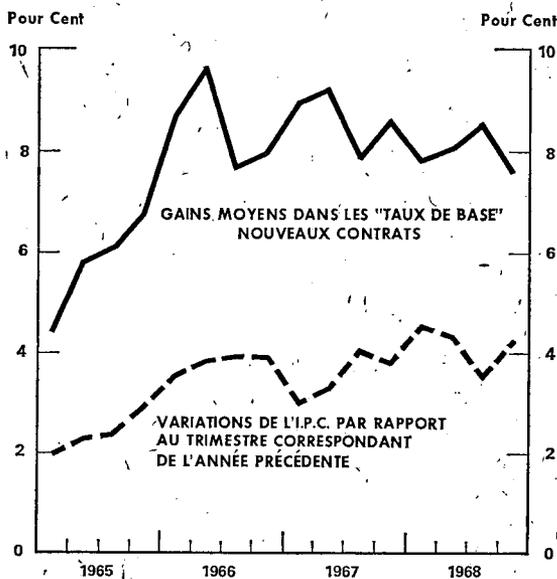
Ces faits portent à croire que la pause de 1967 n'a pu éliminer les tendances inflationnistes sous-jacentes et que les prix demeurent sensibles aux pressions de la demande.

Coût salarial

Depuis quelque temps, les rémunérations du travail ont continué à croître assez rapidement dans l'ensemble de l'économie. Cet accroissement se manifeste clairement à la fois dans les nouveaux contrats de travail et dans les rémunérations actuelles.

GRAPHIQUE 15

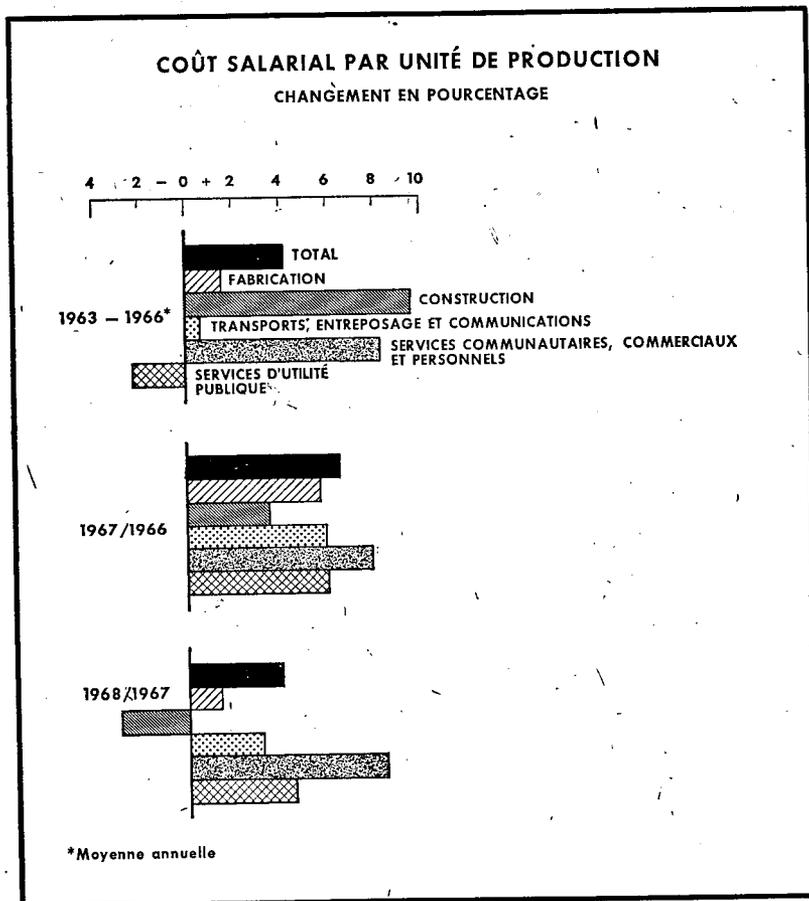
CONTRATS DE TRAVAIL ET VARIATIONS DE PRIX



Les hausses dans les taux de salaires moyens annuels obtenus d'après les principaux contrats de travail (construction exclue) sont passées de 5.7 pour cent en 1965 à 8.7 pour cent en 1967, et ont diminué légèrement en 1968 pour atteindre 8.1 pour cent. Dans les industries non commerciales (administration publique et défense, hôpitaux, éducation et autres services communautaires) pour lesquelles les informations sont disponibles, les augmentations ont été d'environ 1.0 pour cent plus élevées que la moyenne générale. La rémunération des travailleurs professionnels, à la fois employés et à leur propre compte, ont aussi augmenté substantiellement depuis quelques années.

Les gains horaires moyens ont suivi une tendance similaire à ceux obtenus par les contrats de travail durant la même période. Dans l'industrie de fabrication, la croissance annuelle des gains horaires a été de 7.7 pour cent en 1968, comparativement à 8.3 pour cent en 1967. Dans l'industrie de la construction, ils ont augmenté plus rapidement et, en décembre 1968, ils étaient de 10.4 pour cent plus élevés qu'un an auparavant. Cette augmentation a été largement attribuable à l'avance des taux horaires dans le secteur du génie, lequel avait enregistré, pour la même période, une augmentation de 12 pour cent.

GRAPHIQUE 16

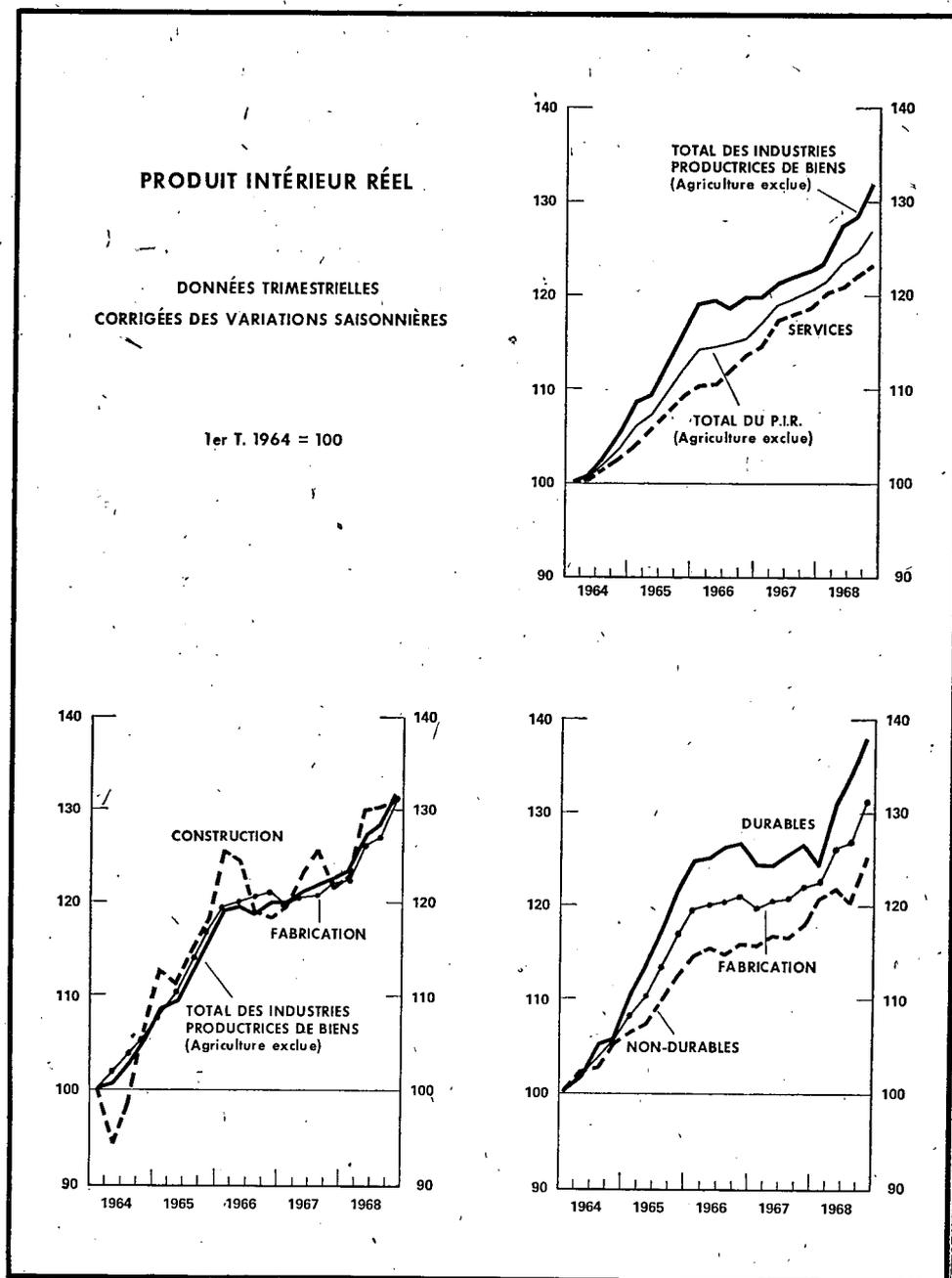


Le taux annuel d'augmentation du coût salarial par unité de production dans les industries commerciales non agricoles est passé de 4.5 pour cent en 1965 à 6.7 pour cent en 1966. Il est retombé à 5.1 pour cent en 1967 tandis qu'en 1968, il ne progressait que de 3.4 pour cent. Dans l'industrie manufacturière, l'avance du coût salarial par unité de production s'est aussi ralenti, n'étant que de 1.7 pour cent en 1968 au regard de 5.7 pour cent en 1967. Ceci fut le résultat d'une amélioration notable du taux de productivité de 4.6 pour cent en 1968, comparativement à 0.2 pour cent en 1967.

Productivité

Le volume de la production intérieure, à l'exclusion de l'agriculture, après avoir monté en flèche en 1965 et en 1966, n'a augmenté que de 3.5 pour cent en 1967. En 1968, comme l'économie reprenait son essor, ce volume a augmenté de 4.4 pour cent.

GRAPHIQUE 17

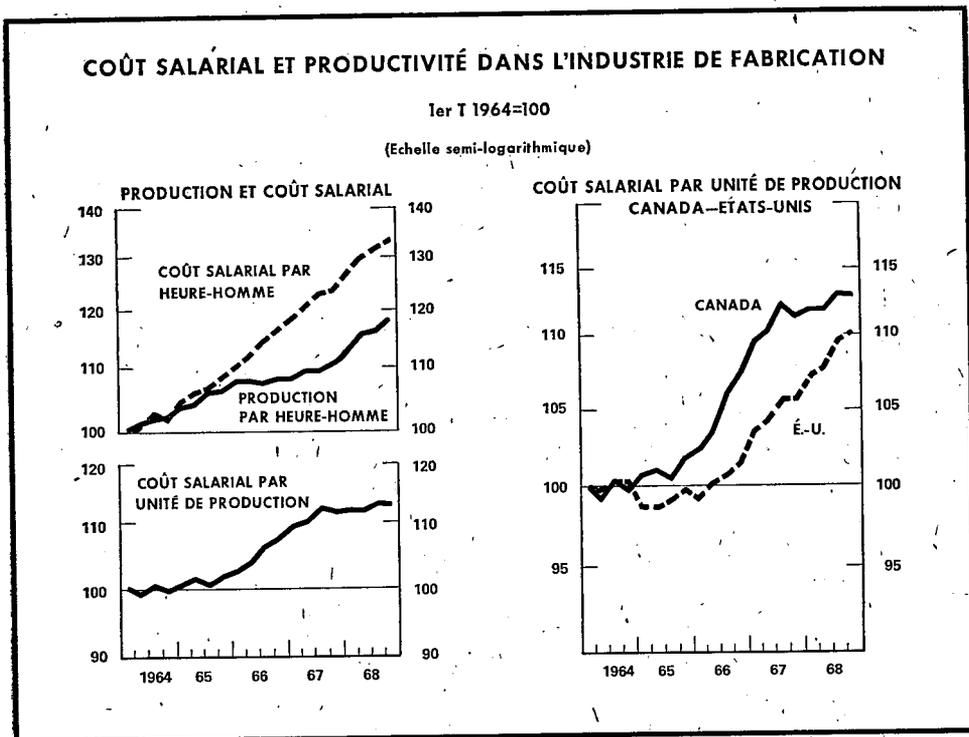


L'industrie de la construction, après des gains de production de 13.9 pour cent en 1965 et de 5.9 pour cent en 1966, n'a progressé que de 0.5 pour cent en 1967. En 1968, sa production s'est accrue de 5.1 pour cent. La production de l'industrie de fabrication est demeurée à peu près stable en 1967, après les hausses prononcées de 9.1 pour cent et de 7.3 pour cent, respectivement, enregistrées en 1965 et en 1966. En 1968, après une légère avance au cours du premier trimestre, elle a augmenté au cours du second; cette augmentation s'est poursuivie au cours des troisième et quatrième trimestres. Dans l'ensemble, la production manufacturière a augmenté de 5.1 pour cent au cours de l'année.

Les fluctuations de l'emploi ont été dans une large mesure le reflet des tendances du volume de la production. Le secteur minier, après avoir augmenté considérablement sa main-d'œuvre en 1965, n'a réalisé que des progrès modérés au niveau de l'emploi total en 1966 et 1967. Dans l'industrie manufacturière, où le taux d'augmentation de l'emploi à long terme est relativement bas, l'emploi s'est accru de 5.2 pour cent et de 4.8 pour cent en 1965 et en 1966 respectivement, alors qu'en 1967, l'année du rajustement, il est demeuré plus ou moins stable. Le taux d'augmentation a été modéré en 1968, malgré la croissance renouvelée de la production, alors que le rendement par travailleur s'améliorait nettement.

Dans l'ensemble des industries commerciales non agricoles, la productivité (mesurée par la production par employé) en 1966 a augmenté de façon très modérée et en 1967, elle a accusé une légère accélération. Ces changements sont attribuables en partie aux gains de productivité du secteur minier et de l'industrie de la construction, où les progrès réalisés ont été respectivement de 4.8 et

GRAPHIQUE 18



de 4.9 pour cent. La productivité au chapitre des biens durables s'est ralentie à la fois en 1966 et en 1967. Mais la reprise de 1968 a renforcé de façon importante la productivité manufacturière en général et, de ce fait, le rendement par employé s'est accru de 4.6 pour cent pendant l'année.

En 1968, dans le secteur des transports, de l'entreposage et des communications, la productivité s'est améliorée et l'emploi a augmenté. Toutefois, dans les commerces de gros et de détail, la productivité et l'emploi ont eu des tendances opposées: la productivité a baissé tandis que l'emploi a augmenté. On a observé les mêmes tendances dans le secteur finances, assurance et immeubles.

SECTEUR PUBLIC

Fonctions des gouvernements

Depuis le milieu des années cinquante, le rôle et la structure des dépenses des gouvernements ont constamment évolué. En 1956, selon les comptes nationaux, l'ensemble des dépenses publiques dépassait à peine 26 pour cent de la dépense nationale brute. En 1960, elles atteignaient presque 31 pour cent. De 1960 à 1964, leur accroissement égalait à peu près celui de l'économie toute entière mais en 1968 elles s'élevaient au-dessous de 35 pour cent.

A l'intérieur de ce mouvement général, des changements structurels se sont opérés.

Les dépenses publiques en biens et services, qui sont une mesure des achats des gouvernements, ont crû assez lentement, passant de 17.6 pour cent de la dépense nationale brute en 1956 à 19.8 pour cent en 1968. Les transferts des gouvernements aux particuliers (universités et hôpitaux inclus) et aux entreprises ont toutefois augmenté plus rapidement que les dépenses en biens et services, représentant moins du tiers des dépenses publiques globales en 1956 comparativement à presque 43 pour cent en 1968. Alors que les transferts du gouvernement fédéral augmentaient plus rapidement que ses dépenses en biens et services, sa part dans le secteur public de 59 pour cent en 1956 tombait à 47 pour cent en 1968.

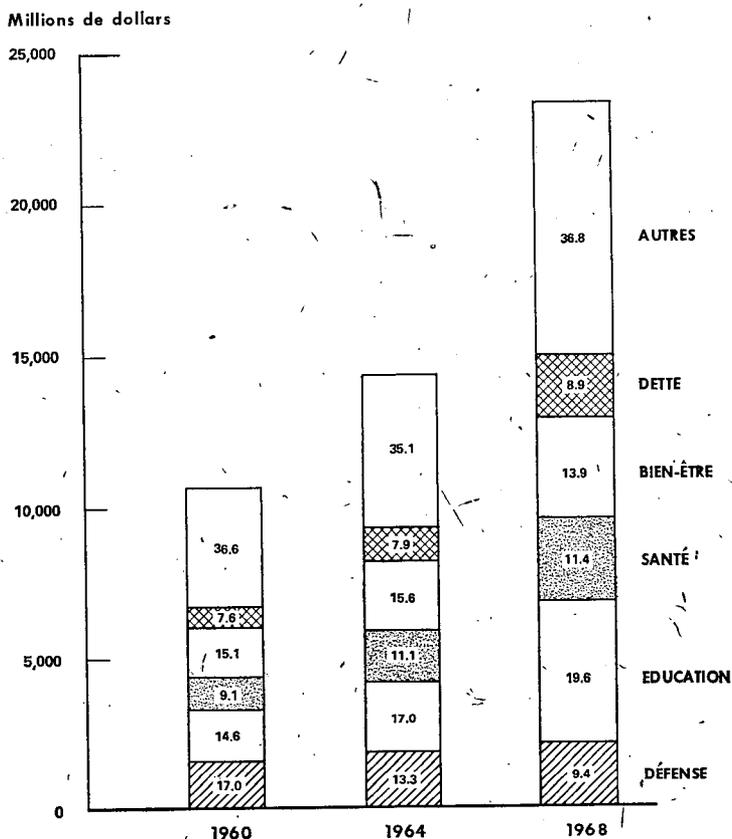
Alors que la croissance globale des revenus reflétait celle des dépenses générales, la structure des revenus ne se modifiait pas autant. Les impôts directs sur le revenu des particuliers sont passés de 21 à 27.5 pour cent du total des revenus, mais l'importance relative des impôts directs des sociétés et des impôts indirects a accusé une baisse. Quant aux revenus, le changement le plus remarquable de toute la période a été la diminution relative de la part fédérale de presque 90 à 64 pour cent des impôts directs versés par les particuliers, de 95 à 75 pour cent des impôts directs des sociétés, et de 53 à 38 pour cent des impôts indirects. Au total, la part fédérale dans l'ensemble des revenus des gouvernements, y compris les transferts intergouvernementaux, de 63 pour cent en 1956 a fléchi à 46 pour cent en 1968.

L'origine de cette évolution peut facilement être décelée dans la croissance démographique au Canada, dans l'évolution des exigences du public ainsi que dans l'industrialisation rapide et dans l'urbanisation du pays. Le taux de crois-

GRAPHIQUE 19

EVOLUTION STRUCTURELLE DES DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS

(DISTRIBUTION EN POURCENTAGE)



sance de la population au Canada a été le plus élevé parmi les pays développés, ceci étant dû à la forte natalité de la fin des années quarante et du début des années cinquante, et à l'immigration massive. On s'attend à ce que la population continue à croître plus rapidement qu'aux États-Unis et deux fois plus rapidement qu'en Europe. En même temps, l'exode rapide de la population rurale vers les villes prit de l'ampleur. Alors que la population globale augmentait de 10 pour cent de 1961 à 1966, la population urbaine s'est accrue de 16 pour cent et celle des centres de plus de 100,000 habitants, de presque 20 pour cent. Ces facteurs ont amené une pression considérable sur le système public d'enseignement. Le nombre croissant de jeunes Canadiens et le haut niveau d'instruction qu'exige la société industrielle ont rapidement fait augmenter, d'année en année, le nombre d'inscriptions à tous les degrés. La période de rapide expansion semble maintenant terminée au niveau des écoles primaires, bien que le nombre d'inscriptions ait augmenté d'environ 8 pour cent de 1964 à 1968. Le nombre d'élèves dans les écoles secondaires a crû de presque 20 pour cent au cours de cette période, au regard de 45 pour cent au cours des quatre années précédentes.

Le sommet de la vague a maintenant atteint le niveau universitaire, ce qui s'est traduit par une augmentation de 71 pour cent du nombre des inscriptions, comparativement à 56 pour cent entre 1960 et 1964. Ces pressions ont fait rapidement augmenter les besoins du secteur de l'éducation que doivent fournir les trois niveaux de gouvernements. Le tableau suivant illustre cette évolution.

TABLEAU 6
CROISSANCE DE LA JEUNE POPULATION, PAR GROUPE D'ÂGE
(Changement total, en pourcentage)

	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29
1950-1955.....	18.7	31.8	21.8	5.7	1.2	7.2
1955-1960.....	14.5	17.4	29.9	20.8	5.0	2.0
1960-1965.....	1.7	9.0	14.8	29.4	16.9	-2.6
1965-1970.....	-6.6	1.8	9.2	15.4	32.6	22.0
1970-1975.....	8.5	-6.6	2.8	9.2	14.9	30.9
1975-1980.....	10.0	8.4	-6.6	2.8	8.9	14.3

Extrait du quatrième exposé annuel du Conseil économique du Canada, p. 65.

Alors qu'une expansion très rapide était requise dans le domaine de l'équipement et du fonctionnement du système d'éducation, la demande, à la fois quantitative et qualitative, d'une population plus concentrée et plus aisée prenait de l'ampleur pour les services collectifs (services hospitaliers, services sanitaires, transport urbain) ainsi que pour l'ensemble de l'infrastructure urbaine. Les besoins pour les services de bien-être social ont également augmenté; ceci a été particulièrement évident pour le groupe des personnes âgées. A mesure que l'économie s'industrialise, les emplois se font plus rares pour les plus de soixante-cinq ans; la famille urbaine ne peut plus fournir de logement et la sécurité que garantissait jadis la ferme familiale.

Développements courants

Ces éléments sous-jacents sont demeurés constants pendant toute cette période. Les récentes transformations reflètent toutefois les pressions inflationnistes et la montée brusque des coûts qui ont influé sur toute l'économie depuis quatre ans. Les dépenses gouvernementales sont particulièrement sujettes aux pressions inflationnistes; cela est surtout dû au fait que le gouvernement (y compris l'éducation) est une industrie à forte intensité de travail. Près de 70 pour cent des dépenses d'opération affectées à l'enseignement représente les traitements et les salaires; et l'on retrouve à peu de choses près le même phénomène dans la plupart des autres sphères d'activité du gouvernement. Il est malaisé de calculer ou même de définir les gains en productivité dans le secteur gouvernemental; c'est pourquoi, au fur et à mesure que les traitements s'accroissent (généralement au même taux que dans le secteur privé), les indices des prix et des coûts du secteur public augmentent à un rythme particulièrement rapide.

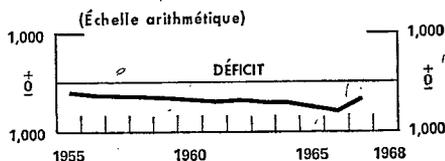
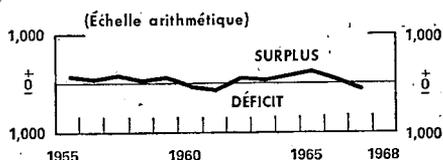
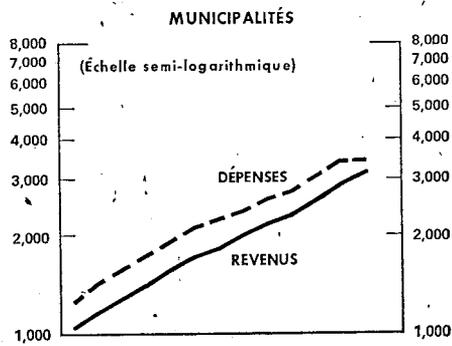
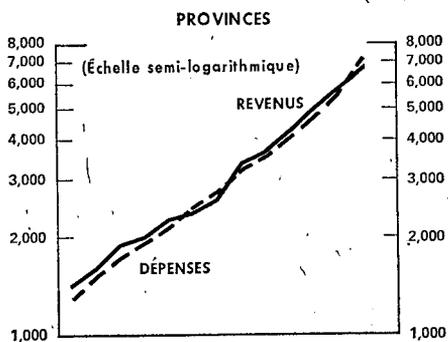
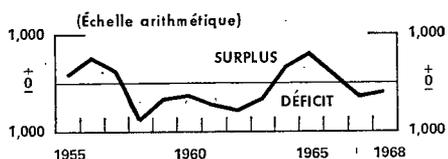
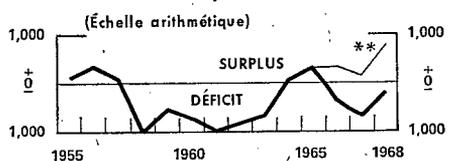
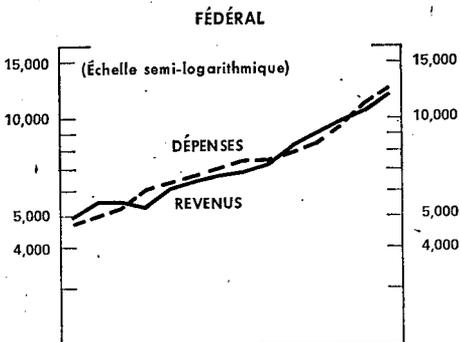
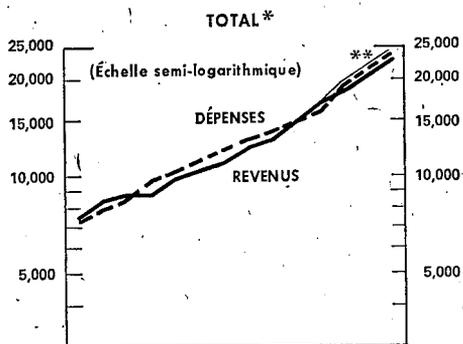
Dans une telle situation, avec la pression croissante de la demande gonflée par les tendances inflationnistes, les efforts du gouvernement, pour atténuer

GRAPHIQUE 20

REVENUS ET DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS

SELON LES COMPTES NATIONAUX

(Millions de dollars)



*Ne comprend pas les transferts intergouvernementaux

**Y compris les fonds des régimes de pensions du Canada et du Québec

l'expansion de la demande, ont été de réduire le taux d'augmentation des dépenses plutôt que d'en changer l'affectation. Les gouvernements ont donc eu recours aux hausses d'impôts aussi bien qu'à l'augmentation des revenus résultant de l'expansion et de l'inflation, ce qui a abouti à l'augmentation de leurs revenus globaux aux taux annuels de 12 à 15 pour cent. Ces mesures, ainsi que les opérations des régimes de pensions du Canada et du Québec, se sont traduites par un surplus (selon les comptes nationaux) de 800 millions de dollars en 1968.

Abstraction faite des recettes nettes provenant du régime de pensions du Canada et du régime des rentes du Québec, les différents gouvernements ont sensiblement réduit leur déficit de 729 millions de dollars (selon les comptes nationaux) en 1967 à 190 millions de dollars en 1968. Cette réduction tient surtout au fait que le déficit d'environ 125 millions de dollars qu'accusaient les gouvernements provinciaux en 1967 s'est mué en un excédent de plus de 300 millions de dollars en 1968. Toutefois, les variations trimestrielles irrégulières des recettes et des dépenses provinciales-municipales de l'an dernier affectent les résultats statistiques. Grâce à l'analyse de l'exercice financier, des points de comparaison plus valides entre les provinces montreront sans doute une réduction plus graduelle (et moins prononcée) du déficit provincial-municipal de 1968-1969.

Le détail des transactions du secteur public selon les comptes nationaux figure, aux tableaux de référence 48 à 55.

Revenus des gouvernements

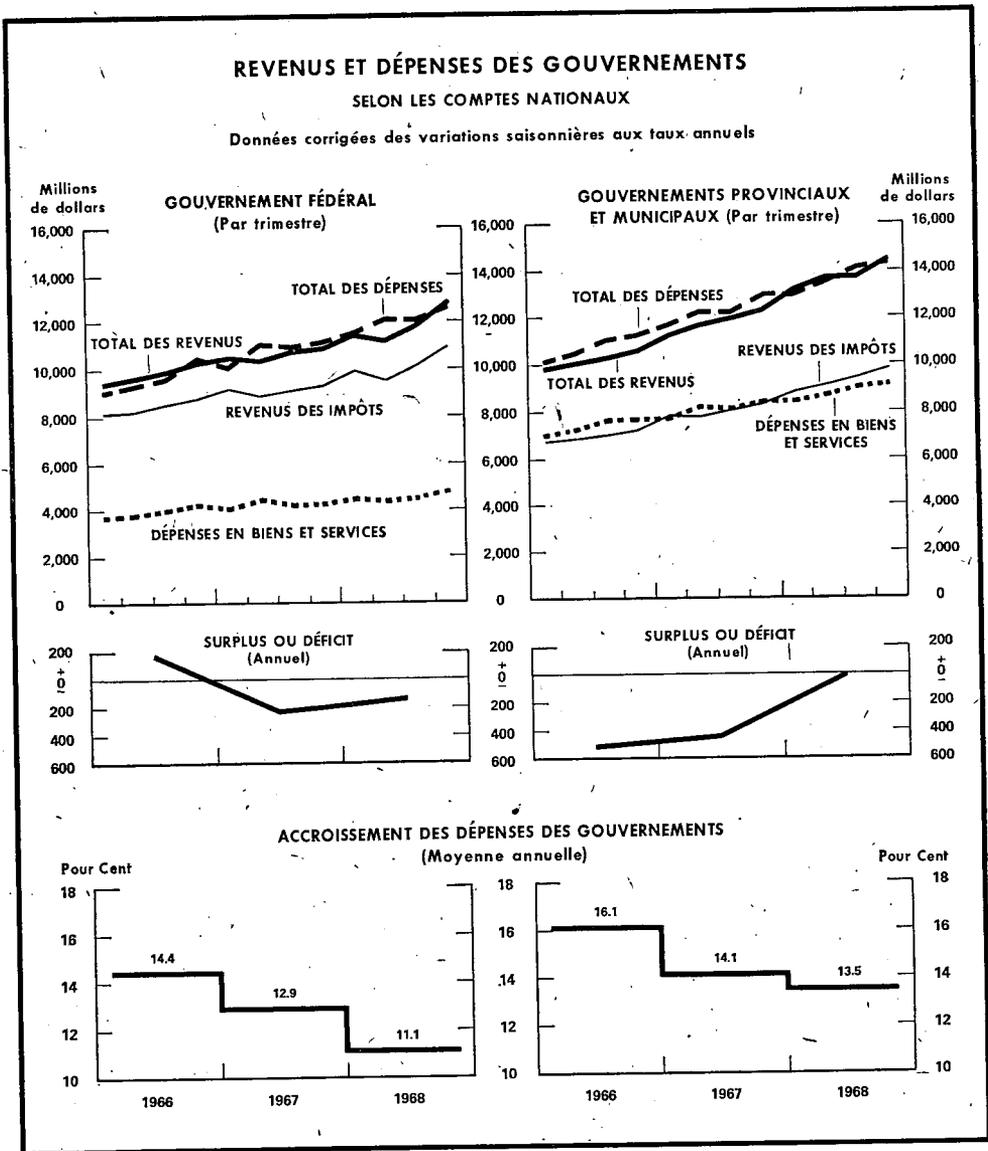
Les revenus des gouvernements en 1968, sans compter les transferts intergouvernementaux, se sont élevés à 24.2 milliards de dollars, soit environ 13.3 pour cent au-dessus du niveau de 1967. La poussée de l'expansion économique a largement contribué à cette hausse, et d'importantes modifications fiscales l'ont rendue plus marquée aux niveaux provincial et municipal. Les impôts directs, d'où proviennent environ 40 pour cent des recettes de l'État, ont augmenté de plus de 20 pour cent grâce à l'expansion rapide des impôts directs sur les sociétés et les particuliers au double palier fédéral et provincial. L'augmentation de plus de 8.5 pour cent de la rémunération du travail, les surtaxes sur l'impôt des particuliers au niveau fédéral et dans la province de Québec, et l'accroissement des primes d'assurance-hospitalisation au Manitoba et en Ontario ont contribué à hausser de 21 pour cent les recettes provenant des impôts directs sur le revenu des particuliers. Les impôts sur le revenu des sociétés ont augmenté de 17 pour cent en 1968, ce qui reflète la croissance rapide des bénéfices des sociétés et une surtaxe fédérale de 3 pour cent.

Les recettes fédérales en provenance des impôts indirects ont augmenté de moins de 2 pour cent en 1968, tandis que les revenus provenant des taxes foncière, de vente et sur les sociétés, aux niveaux provincial et municipal, ont augmenté de plus de 13 pour cent. L'augmentation inférieure au niveau fédéral résulte de l'application des premières réductions tarifaires des négociations Kennedy et de l'exemption de la taxe de vente sur les médicaments et sur la machinerie. D'autre part, les impôts provinciaux-municipaux, provenant des taxes foncière, de vente et sur les sociétés, ont été touchés par de nombreuses augmentations des taux et

par la réduction d'exemptions en 1968, ce qui a pu contribuer au quart de la hausse des recettes fiscales. Le revenu des placements, les cotisations des employeurs et des employés aux caisses de sécurité sociale, et les recettes en vertu du régime de pensions du Canada et du régime des rentes du Québec représentent 15 pour cent de l'augmentation des recettes en 1968.

Les recettes provinciales-municipales ont également été soutenues par une augmentation de 23 pour cent des sommes reçues du gouvernement fédéral. Cette hausse découlait surtout de versements plus élevés pour l'assurance-hospitalisation, l'instruction post-secondaire, le régime d'assistance publique du Canada et les ententes fiscales générales.

GRAPHIQUE 21



Dépenses des gouvernements

Les dépenses des gouvernements, à l'exclusion des transferts intergouvernementaux, ont augmenté en 1968 au rythme de 10.3 pour cent, continuant le fléchissement par rapport au gain de 15 pour cent en 1966. Cette modération est encore plus évidente dans les dépenses en biens et services, où l'augmentation s'est située à environ 8 pour cent, comparativement à des gains de 17 et de 10 pour cent en 1966 et 1967. Les achats du gouvernement fédéral en biens et services ont augmenté de 5 pour cent tandis que ceux des provinces et des municipalités ont accusé une augmentation de 9 pour cent. Une grande proportion des dépenses supplémentaires en biens et services est attribuable à de nouvelles majorations de salaires et de traitements. Comme en 1967, les transferts aux particuliers, y compris le service de la dette, ont contribué très sensiblement à l'augmentation des dépenses. Au niveau fédéral, l'abaissement de l'âge minimum pour les versements de sécurité de la vieillesse, les transferts additionnels pour la formation des adultes et l'augmentation des paiements de la caisse d'assurance-chômage ont largement contribué à l'augmentation des paiements de transfert. Au niveau provincial-municipal, l'expansion continue des services éducatifs au niveau de l'enseignement supérieur et de d'autres services sociaux exigeait un accroissement rapide des transferts aux particuliers.

TABLEAU 7
DÉPENSES CONSOLIDÉES DES GOUVERNEMENTS

	1960-1961	Pourcentage du total	1964-1965	Pourcentage du total	1968-1969*	Pourcentage du total	Augmentation annuelle en pourcentage	
							1960-1961	1964-1965
							à 1964-1965	à 1968-1969
	\$ millions		\$ millions		\$ millions			
Défense et vétérans.....	1,830	17.0	1,919	13.3	2,224	9.4	1.2	3.8
Santé et hygiène.....	984	9.1	1,604	11.1	2,680	11.4	13.0	13.7
Bien-être.....	1,629	15.1	2,246	15.6	3,271	13.9	8.4	9.9
Éducation.....	1,578	14.6	2,450	17.0	4,625	19.6	11.6	17.3
Transports et communications.....	1,452	13.5	1,772	12.3	2,560	10.9	5.1	9.7
Richesses naturelles et industrie primaire.....	567	5.2	624	4.3	1,080	4.6	2.4	14.7
Service de la dette.....	817	7.6	1,147	7.9	2,101	8.9	8.8	16.3
Autres.....	1,927	17.9	2,674	18.5	5,001	21.2	8.6	16.9
Total.....	10,784	100.0	14,435	100.0	23,543	100.0	7.6	13.0

*Provisoires.

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC L'EXTÉRIEUR

Conjoncture internationale

L'année dernière, la plupart des pays industrialisés du monde libre ont connu une forte croissance économique. Il y a eu également une évolution heureuse dans les mouvements de capitaux à long terme qui a permis d'améliorer le financement des déséquilibres au compte courant provoqués par les fluctuations des échanges.

Néanmoins, l'année 1968 a été marquée par une succession de crises monétaires internationales qui se sont produites avec une fréquence et une gravité sans précédent depuis la dernière guerre. Dans certains cas, les tendances inflationnistes ont certainement fait naître des doutes quant à la stabilité de certaines

monnaies pour des motifs directement rattachés à la balance des paiements. Ce fut aussi une année de perturbations sociales dans de nombreux pays et d'appréhension généralisée au sujet de toutes les monnaies et de la solidité du système financier international. Le volume des échanges de capitaux à court terme du secteur privé, compte tenu de l'expérience passée, a été très considérable. Le mouvement a été amorcé par la dévaluation de la livre sterling en novembre 1967; mais les répercussions de la spéculation nerveuse ont plus d'une fois porté les gens à surestimer manifestement le risque que comportent les monnaies, non seulement dans le cas du dollar canadien lui-même, mais aussi dans celui de plusieurs devises européennes.

Un calme relatif est survenu depuis la réunion des ministres et des gouverneurs du Groupe des Dix, tenue à Bonn en novembre dernier. Le volume croissant des investissements dans certains pays, la perspective de la création imminente de droits de tirages spéciaux sur le FMI et le maintien du volume élevé des émissions sur les marchés internationaux des obligations permettent d'espérer que des politiques économiques et sociales assez bien équilibrées ramèneront dorénavant assez de confiance pour permettre au système international de fonctionner aussi efficacement qu'il l'a indéniablement fait pendant la majeure partie de la période d'après-guerre.

Emprunts publics et privés à l'étranger

Les crises monétaires de 1968, comme on l'a déjà signalé, n'ont pas sérieusement entravé le développement de marchés de capitaux à plus long terme à l'échelle internationale. Il y a eu au cours de l'année une expansion importante et opportune des marchés européens comme sources de fonds pour l'ensemble du monde. Les nouvelles émissions internationales d'obligations, en dehors des États-Unis, se sont accrues à 4.7 milliards de dollars, alors qu'elles représentaient 2.4 milliards de dollars en 1967 et moins de 1.5 milliard de dollars au cours des années antérieures.

Les emprunts canadiens à l'extérieur ont atteint un sommet de 1,889 million de dollars (nouvelles émissions brutes d'obligations livrées); accompagnés d'un report substantiel d'obligations non livrées à la fin de l'année. Les retraits ayant été de 394 millions de dollars, les nouveaux emprunts nets s'établissent donc à près de 1.5 milliard de dollars.

Quant aux emprunts canadiens à l'étranger, en 1968, il faut noter l'importance des emprunts effectués sur les marchés européens, particulièrement sur le marché des euro-obligations et sur le marché allemand; en l'occurrence, ces derniers représentent 540 millions sur 1.9 milliard de dollars en nouvelles émissions brutes, et ce nouvel afflux s'est poursuivi en 1969. Cette nouvelle source de fonds n'a cependant pas occasionné un ralentissement des emprunts plus traditionnels des Canadiens aux États-Unis, lesquels, au titre de nouvelles émissions brutes, ont atteint 1,349 millions de dollars, à peine moins que le sommet de 1,357 millions de dollars atteint en 1966. Le gouvernement fédéral a placé 92 millions de dollars (équivalent canadien) sur le marché de New York, plus 21 millions de dollars pour livraison à la fin de l'année, et 176 millions de dollars en Italie et en Allemagne fédérale. Une fois de plus, les gouvernements provinciaux et municipaux se sont adjugés la majeure partie, comme ce fut le cas en 1967. En outre, les entreprises ont eu recours à un volume d'emprunt plus élevé.

Compte de capital de la balance canadienne des paiements

Par contraste avec la dislocation qui a marqué le premier trimestre de 1968 et avec les rajustements ultérieurs qui se sont produits pendant une bonne partie du second trimestre, les mouvements de capitaux entre le Canada et le reste du monde au cours des derniers mois de 1968 ont suivi une courbe plus conforme à celle des années récentes. Dans la majorité des secteurs au compte capital, l'activité était intense, ce qui a abouti à des mouvements nets sans précédent de certaines catégories de capitaux pour l'ensemble de l'année.

Il y a lieu de noter que, malgré les apparences, la majeure partie de cette activité au cours du second semestre de l'année n'a été ni déclenchée ni interrompue dans une mesure importante par la grave crise monétaire d'ampleur internationale de novembre qui mettait surtout en cause le mark allemand, le franc français et la livre sterling. Tout comme durant les crises du change, semblables mais un peu moins graves, de mai et d'août, le dollar des États-Unis et le dollar canadien n'ont guère été touchés par le bouleversement monétaire en Europe; en outre, la participation croissante des emprunteurs nord-américains aux marchés de capitaux d'Europe n'a pas été sérieusement entravée. De plus, les flux par les canaux d'échange, imputables à l'évolution des soldes bancaires en 1968, n'ont pas été particulièrement importants, selon les normes des dernières années. D'importants mouvements nets et des fluctuations marquées d'un trimestre à l'autre ont caractérisé certaines années, notamment 1962, 1964 et 1967, et on aurait pu s'attendre à ce qu'ils accompagnent aussi les crises monétaires de 1968 au Canada et à l'étranger. Cependant, les sorties de fonds bancaires, bien que persistantes, sont demeurées assez modestes pendant la majeure partie de l'année et on a noté un faible apport net pendant le second trimestre, alors que les dépôts «swap» commençaient à s'amenuiser.

Il est également évident, toutefois, que les mouvements de capitaux à court terme de nature différente ont été considérables en 1968. La sortie nette au compte des soldes bancaires et capitaux à court terme similaires pour l'année tout entière a atteint un montant global de 373 millions de dollars; de surcroît, certaines autres transactions à court terme se sont soldées par une sortie nette de 637 millions de dollars, ce qui totalisait au-delà d'un milliard de dollars. Les rachats nets de papier commercial canadien à court terme, surtout celui des compagnies de financement, ont constitué une tranche plus importante de cette sortie (127 millions) comparativement à certaines années antérieures. Mais ils ont été contrebalancés par des augmentations des avoirs en dollars canadiens détenus par des étrangers, y compris les institutions internationales. Donc, dans l'ensemble, la sortie de capitaux à court terme, autre qu'au compte bancaire, s'explique davantage par les variations au poste «autres transactions»:

Ce poste résiduel, qui représente toutes les transactions non identifiées, a été longuement discuté dans les derniers documents budgétaires. Loin d'expliquer l'apparition assez soudaine d'importants soldes débiteurs au cours de 1967 et 1968, un solde positif considérable au cours du quatrième trimestre de 1968 semble suggérer un certain mouvement saisonnier à ce poste. Ce caractère saisonnier a été momentanément troublé par la faiblesse de la position du dollar canadien vers la fin de 1967.

Il semblerait que de nouveaux problèmes d'ajustement plutôt que de couverture proprement dite ont surgi ces dernières années, reliés particulièrement aux «avances et retards» dans un sens large, ces problèmes affectant différentes transactions aux comptes courant et de capital; cette évolution ne provient pas nécessairement ou même normalement de certaines pressions sur des monnaies particulières. Étant donné l'ampleur et la complexité énormément accrues des:

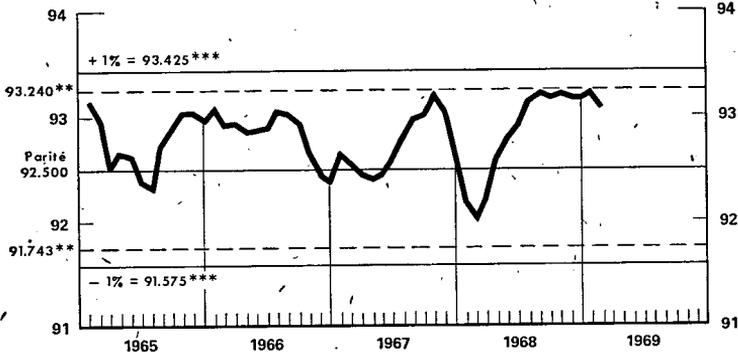
opérations commerciales internationales dans les années 60 (et surtout des transactions à l'intérieur des sociétés par les canaux d'échange), il y a peut-être lieu simplement de s'étonner que ces problèmes d'ordre statistique ne se soient pas posés plus tôt et ne soient pas plus répandus.

GRAPHIQUE 22

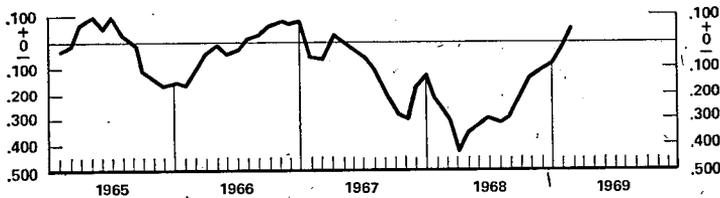
PARITÉ DU DOLLAR CANADIEN AVEC LE DOLLAR AMÉRICAIN *

MOYENNE DES COURS DU MIDI

(Centés É.-U. par unité)



TERME À 90 JOURS (PRIME OU ESCOMPTÉ)



* Inverser les données pour le dollar américain au Canada

** Limites entre lesquelles le "Fonds des changes" maintient inconditionnellement le dollar canadien sur le marché des changes

*** Limites absolues de la parité

Les «avances et retards» de différente nature ont été clairement décelés au moment de la crise canadienne des changes survenue au cours des premiers mois de 1968. Le fait que ces situations se soient produites dans le domaine relativement inédit des mouvements d'investissements directs à long terme dans les deux directions dénote peut-être dans une certaine mesure la plus grande flexibilité de ces flux comparativement à la plupart des autres pays, et ceci à la suite de liens inter-sociétés plus étroits. Ce fait représente probablement aussi la conséquence retardée d'une confiance affaiblie au cours des dernières semaines de 1967. La plupart, sinon tous les placements directs au Canada, placements qui avaient été interrompus au cours du premier trimestre, ont augmenté par la suite et le total de 585 millions de dollars pour l'année ne s'écartait pas tellement du chiffre relativement élevé de 1967. Les investissements directs par des Canadiens à l'étranger ont sensiblement augmenté, passant des niveaux exceptionnellement bas de 1966 et de 1967 à 170 millions de dollars. Le total de 85 millions de dollars enregistré au cours du premier semestre laissait sans doute

prévoir quelque peu la situation, car il y eut une nette réduction des investissements durant le deuxième trimestre; mais le quatrième trimestre a été particulièrement marqué par de nouveaux investissements considérables à l'étranger.

Dans le secteur des emprunts canadiens à l'étranger, par l'entremise d'émissions de valeurs à long terme dont il est question ci-dessus, l'anticipation semble être devenue chose commune. Depuis le milieu de l'année 1967, le report de titres canadiens mis sur le marché des États-Unis, mais non livrés à la fin du trimestre, n'a jamais été moins que 350 millions de dollars et a égalé ou dépassé, dans la plupart des cas, la valeur totale des titres effectivement livrés durant le trimestre. Le report s'est maintenu de façon relativement constante entre 350 et 440 millions de dollars jusqu'au quatrième trimestre de 1968; une émission considérable de titres reliée à l'aménagement hydro-électrique des chutes Churchill, dont la livraison devait se faire beaucoup plus tard, a alors porté les offres au total sans précédent de 857 millions de dollars, ce qui a donné à la fin de l'année un report remarquable de 923 millions de dollars.

Pour la première fois depuis longtemps, les échanges nets avec des non-résidents, dans le domaine des valeurs canadiennes en circulation, ont abouti à un afflux net modéré de fonds, les ventes nettes d'actions ordinaires et d'actions privilégiées ayant dépassé de 42 millions de dollars les rachats nets de titres et d'obligations. Ce résultat a été néanmoins minimisé par la sortie de fonds pour l'acquisition de valeurs étrangères, surtout de titres américains. Cette sortie de fonds, qui a dépassé 400 millions de dollars durant chacune des trois années précédentes, a atteint l'an dernier 464 millions de dollars.

Des recettes de 88 millions de dollars, en vertu du traité du fleuve Columbia, représentaient un paiement de la part des États-Unis, équivalant aux 56 millions de dollars en fonds canadiens pour les avantages retirés de la lutte contre les inondations, dernier paiement élevé de ce genre, en plus de l'encaissement annuel régulier d'une obligation à moyen terme du Trésor des États-Unis, au montant de 32 millions (en dollars canadiens).

Malgré la prolongation du niveau élevé des emprunts canadiens aux États-Unis, l'entrée nette de capitaux à long terme sous différentes formes en provenance de ce pays a fléchi d'environ 1,250 millions de dollars en 1967 à un peu plus d'un milliard de dollars en 1968. A ce niveau, ce montant a été virtuellement égal au déficit au compte courant avec les États-Unis; ce déficit a diminué d'environ 400 millions de dollars, alors que la réduction considérable du surplus canadien au compte de voyages, après l'année du Centenaire, a été plus que compensée par un léger surplus au compte commercial. Le déficit avec les États-Unis au compte courant et au compte de capital à long terme diminua donc de 264 à seulement 5 millions de dollars, mais la sortie nette considérable de capitaux à court terme vers les États-Unis a annulé cette baisse. Le solde net des transactions avec les pays tiers a augmenté considérablement en 1968, de telle sorte qu'il était en mesure de couvrir le déficit global de près de 1,1 milliard de dollars avec les États-Unis et d'élever le niveau des réserves canadiennes.

Les réserves

L'entrée nette de capitaux au montant de 534 millions de dollars en 1968, y compris les emprunts à long terme à l'étranger de 268 millions de dollars par le gouvernement du Canada, avait largement dépassé le déficit net au compte courant de 181 millions de dollars. La position monétaire officielle s'est améliorée au cours de l'année de 353 millions de dollars, les pertes considérables du premier trimestre ayant été amplement compensées. Un montant de 742 millions de dollars, à titre d'aide internationale, a été reçu au cours du premier trimestre et les pertes en or et en devises se sont établies de ce fait à 23 millions (en dollars

canadiens équivalents). Cette partie du prélèvement sur le Fonds monétaire international, qui représentait la tranche en or du Canada, a été reconstituée au cours du deuxième et du troisième trimestres et un compte créditeur net de 21.2 millions de dollars américains était de nouveau établi vers la fin de 1968 (contre 248.4 millions de dollars des États-Unis à la fin de 1967, antérieurement à la crise). Les possibilités d'échange avec le Système fédéral de réserve, grâce auquel on avait retiré jusqu'à 250 millions de dollars américains, ont été entièrement rétablies vers la fin du troisième trimestre, compte tenu de prélèvements effectués à cette fin sur les réserves officielles au cours de ce trimestre. Les augmentations importantes des avoirs en devises étrangères au cours du deuxième et du quatrième trimestres, qui ont été à l'origine de l'accroissement net de 604 millions de dollars canadiens pour l'année tout entière, résultaient de la fermeté du compte courant et de l'importance de l'afflux de capitaux à long terme, y compris les emprunts du gouvernement fédéral à l'étranger au cours du deuxième trimestre.

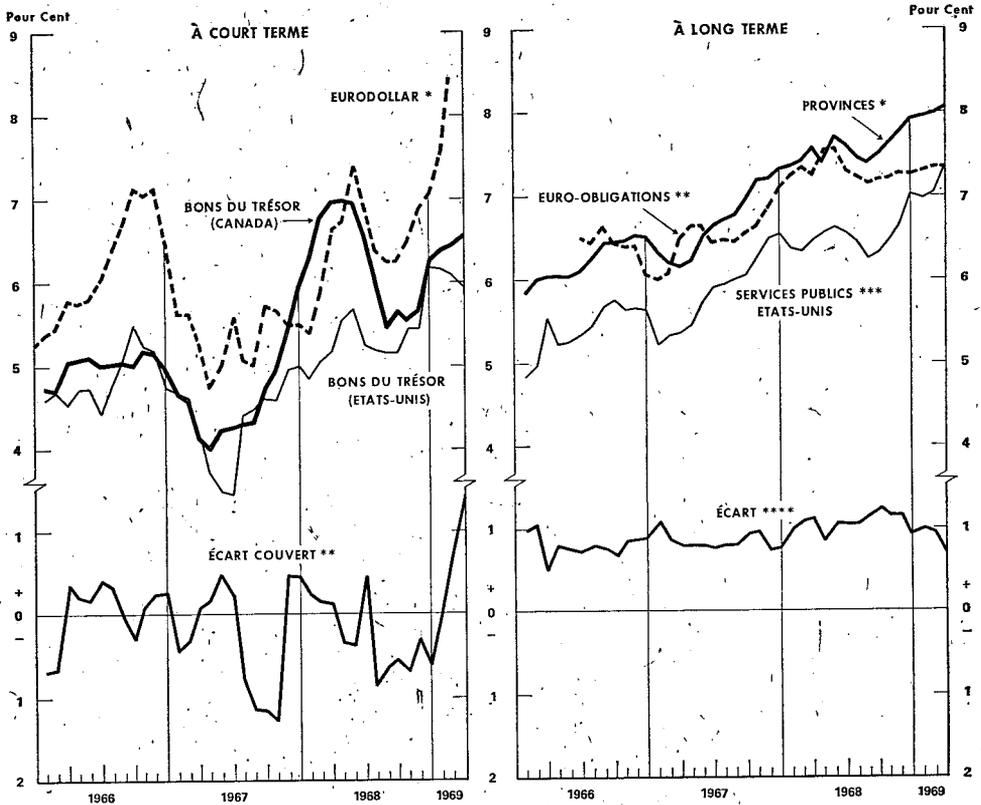
	Décembre 1967	Mars 1968	Jun 1968	Décembre 1968	Avril 1969
	(En millions de dollars américains à la fin du mois)				
Avoirs officiels en or et en dollars américains.....	2,267.8	2,244.0	2,574.0	2,826.8	2,782.3
Solde créditeur (+) ou débiteur (-) au FMI.....	+248.4	-185.0	- 64.0	+ 21.2	+ 46.2
Échanges en cours avec le Système fédéral de réserve.....	—	-250.0	-125.0	—	—
Total net.....	2,516.2	1,809.0	2,385.0	2,848.0	2,828.5

Les lettres échangées le 17 décembre entre le ministre des Finances et M. Henry Fowler, alors secrétaire au Trésor des États-Unis, réaffirmaient et précisaient les ententes entre les deux pays concernant la balance des paiements. D'après ces ententes, l'aide que les transactions internationales du Canada apportent au maintien du dollar américain est reconnue par l'exemption accordée au Canada de certaines mesures américaines concernant la balance des paiements, y compris surtout la taxe d'égalisation sur l'intérêt en ce qui concerne les nouvelles émissions et les restrictions sur les investissements directs. Ces ententes ont été également renforcées par les promesses du Canada d'interdire que des transactions allant à l'encontre des programmes américains aient lieu au Canada et par la politique de placement des réserves canadiennes. Au cours du dernier échange de lettres, on a convenu que la nouvelle promesse du Canada de ne pas augmenter ses réserves au moyen d'emprunts non nécessaires aux États-Unis n'exige pas que le niveau de ces réserves se limite à un montant particulier.

ÉVOLUTION DES MARCHÉS FINANCIERS INTÉRIEURS

Les développements financiers aux États-Unis au cours de l'année 1968 ont eu une influence significative sur les marchés financiers au Canada et en Europe. Le dollar américain était parmi les monnaies soumises à des pressions au cours du premier trimestre de 1968. Les taux d'intérêt à court terme sont montés en flèche au cours de février et mars et le taux d'escompte des États-Unis a été porté à 5 pour cent en mars et à 5.5 pour cent à la mi-avril. Les prêts et placements des banques, qui avaient augmenté à raison d'un taux annuel d'environ 7 pour cent au cours du premier trimestre, n'accusaient qu'une croissance d'environ 3 pour cent au cours du deuxième trimestre. Face à l'incertitude des marchés et à de graves pressions inflationnistes, les institutions financières des États-Unis se mirent à accroître leurs liquidités et les fonds d'investissements à plus long terme devinrent de plus en plus difficiles à obtenir.

GRAPHIQUE 23

COMPARAISONS DE TAUX D'INTÉRÊT INTERNATIONAUX
(MENSUEL)

*Taux de l'eurodollar à trois mois, d'après Salomon Brothers and Hutzler.

**Écart couvert entre les bons du Trésor du Canada et ceux des États-Unis.

*Moyenne du rendement des 10 obligations provinciales retenues par la maison McLeod, Young, Weir and Co., Ltd., pour la série qu'elle publie mensuellement.

**Source: O.C.D.E. et l'indice des euro-obligations du "Weekly Bond Buyer."

***Rendement moyen des obligations des services publics, d'après Moody's Investors Service Inc.

****Écart entre le rendement moyen des obligations à long terme des gouvernements provinciaux au Canada et des services publics aux États-Unis.

Toutefois, le climat changea en juin lorsque le Congrès adopta l'augmentation de 10 pour cent de l'impôt sur le revenu et approuva les réductions apportées aux dépenses budgétaires. On espérait alors un certain apaisement de l'économie au cours de la deuxième moitié de 1968 et une diminution des pressions inflationnistes. Le 15 août, le taux d'escompte fut réduit de $\frac{1}{4}$ de point pour se situer à $5\frac{1}{4}$ pour cent, reflétant ainsi un certain assouplissement des taux d'intérêt en général. Ce relâchement s'étendit également au Canada et se traduisit par quatre réductions successives du taux d'escompte de la Banque du Canada, lequel passa de 7.5 pour cent en mars à 6 pour cent le 3 septembre 1968.

Au cours de la seconde partie de l'année, il devint évident que l'économie américaine ne répondait pas aussi rapidement qu'on s'y attendait aux mesures fiscales et que les pressions inflationnistes persistaient. Les taux d'intérêt recommencèrent à monter. Le Système fédéral de réserve, en face d'une demande persistante de fonds, a augmenté le taux d'escompte à $5\frac{1}{2}$ pour cent en décembre.

La pression sur les banques américaines se traduisit par une augmentation rapide de leurs emprunts auprès du Système fédéral de réserve et par leur recours accru au marché de l'Eurodollar. Cette pression sur les banques américaines s'est particulièrement fait sentir vers la fin de l'année, alors que le taux d'escompte augmentait tandis que les taux d'intérêt que les banques américaines pouvaient payer aux termes des règlements sur les dépôts à terme, demeuraient inchangés. Comme les taux du marché de l'argent montaient par rapport à ces taux réglementés, les banques furent victimes d'une diminution rapide des certificats de dépôt. Cette baisse a été de plus de 4 milliards de dollars au cours du premier trimestre de 1969, après une diminution de 1.5 milliard de dollars en décembre. Les emprunts contractés en Europe par les grandes banques new-yorkaises ont augmenté d'environ 2 milliards de dollars pour la même période, et la demande de fonds est demeurée suffisamment forte pour élever les taux Eurodollar à 8.5 pour cent en mars 1969. Les exigences des banques américaines à l'égard de leurs succursales étrangères, qui se montaient à 4 milliards de dollars environ au début de 1968, passèrent à 6 milliards au cours de l'été et atteignirent 8 milliards au début de 1969.

Les taux d'intérêt élevés et la pénurie de fonds pour les investissements à long terme et à revenu fixe, tant aux États-Unis qu'au Canada, incitèrent un grand nombre d'emprunteurs à recourir au marché européen des capitaux. Au début de 1968, ce marché fournissait surtout des fonds à moyen terme et il parvint à fournir de plus en plus de fonds à long terme au cours de la deuxième moitié de l'année. Le volume des nouvelles émissions d'obligations sur le marché international a atteint environ 5 milliards de dollars en 1968. L'Allemagne fédérale, jouissant d'un large surplus au compte courant de sa balance des paiements, a absorbé 25 pour cent de ces émissions.

Depuis le milieu de 1968, l'écart historique entre les taux d'intérêt allemands et américains a complètement disparu, alors que le surplus au compte courant de l'Allemagne fédérale a été accompagné par le déclin des taux d'intérêt à un moment où les taux en Amérique du Nord étaient à la hausse. Pour la première fois au cours des dernières années, ce marché est devenu plus intéressant pour les emprunteurs nord-américains et les obligations nord-américaines sont devenues plus attrayantes pour ce marché; les Canadiens ont eu recours à ce marché sur une plus large échelle. En raison de la passivité du marché canadien et de la rareté des fonds aux États-Unis, les Canadiens se sont tournés vers le marché des euro-obligations, où ils pouvaient obtenir des fonds à moyen et à long terme à des taux plus avantageux que ceux pratiqués en Amérique du Nord. Au total, les Canadiens ont obtenu environ 540 millions de dollars sur ce marché en 1968. Plus de la moitié de ces emprunts ont été contractés par les gouvernements provinciaux et leurs organismes. Il y eut également une modeste augmentation des nouvelles émissions nettes écoulées aux États-Unis.

Le financement du marché des obligations

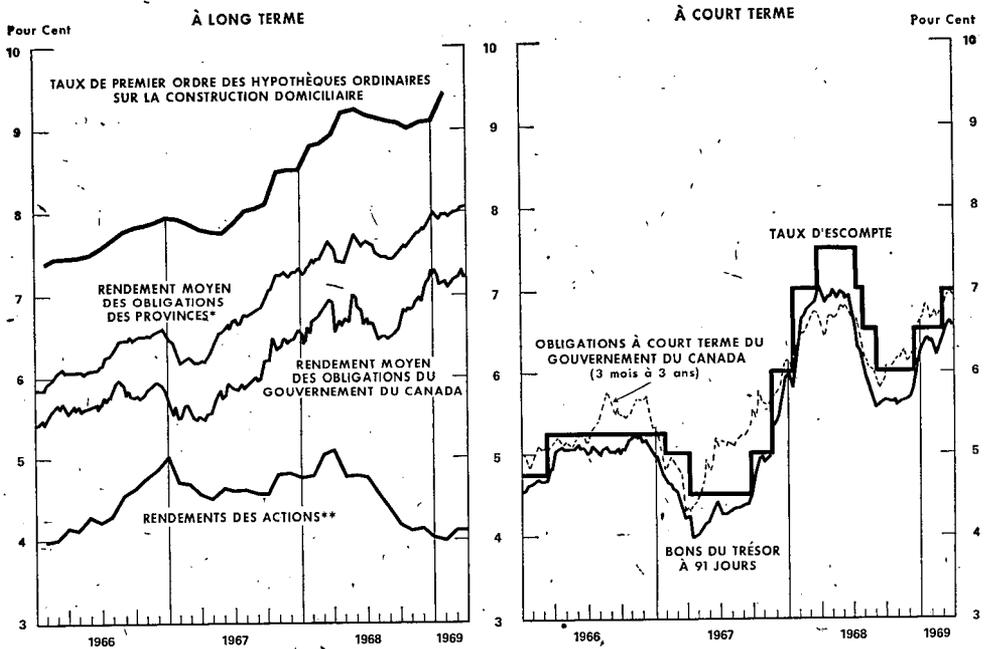
La prolongation de la forte demande de capitaux par les Canadiens en 1968 a contribué à maintenir à un niveau très élevé le taux d'intérêt pendant la plus grande partie de l'année. En 1968, le montant total net des nouvelles émissions d'obligations au Canada et à l'étranger, effectuées à tous les niveaux de gouvernement et par les sociétés, a atteint plus de 3.9 milliards de dollars, soit environ 5 pour cent de plus que le niveau relativement élevé de 1967. Le montant net des nouvelles émissions d'obligations négociables émises au Canada a été d'environ 500 millions de dollars inférieur à celui de l'année précédente. Quant aux ventes nettes d'obligations d'épargne du Canada, elles ont diminué de 200 millions de dollars. Ceci a reflété la réticence croissante des Canadiens à investir à long terme dans les valeurs à revenu fixe. Par ailleurs, les nouveaux emprunts obtenus grâce à des émissions d'obligations sur les marchés extérieurs payables en devises étrangères ont plus que doublé, s'élevant environ à 1.6 milliard de dollars. On peut trouver au tableau de référence 69 les détails des

modifications qui ont affecté les obligations négociables et les obligations d'épargne du Canada en circulation au cours des années allant de 1964 à 1968 inclusivement.

En 1968, la valeur en dollars canadiens des obligations négociables du gouvernement du Canada en circulation a augmenté de 1.2 milliard de dollars, contre une augmentation de 800 millions de dollars l'année précédente. Au cours de la même période, les obligations d'épargne du gouvernement du Canada en circulation n'ont augmenté en valeur que de 38 millions de dollars, contre 230 millions en 1967. Quoique les ventes brutes des émissions de 1968 aient atteint 3.2 milliards, le montant net des nouvelles émissions d'obligations provinciales et municipales sur le marché intérieur a atteint 723 millions de dollars, soit beaucoup moins qu'en 1967, où le montant était de 1.2 milliard de dollars. Les nouvelles émissions d'obligations des sociétés sur le marché canadien, qui ont atteint le chiffre de 390 millions de dollars, sont demeurées en deçà de la moitié du niveau de l'année précédente. Pour la première fois, les provinces et les municipalités ont emprunté plus à l'étranger qu'au Canada. La dette en cours envers l'étranger des provinces et des municipalités s'est accrue de 927 millions de dollars en 1968, soit 16 pour cent de plus que le niveau très élevé atteint en 1967. Les émissions des sociétés en devises étrangères ont représenté près du triple du niveau de 1967 mais beaucoup moins que celui de 1966.

GRAPHIQUE 24

TAUX D'INTÉRÊT CHOISIS, CANADA



*Moyenne hebdomadaire du rendement des 10 obligations provinciales retenues par la maison McLeod, Young, Weir and Co., Ltd. pour la série qu'elle publie mensuellement.

**Rendement moyen de 114 actions, d'après Moss, Lawson and Co., Ltd.

Les changements survenus entre le premier et le second semestre de 1968 dans le flux des fonds sur le marché des obligations ont été très marqués. La valeur nette des nouvelles émissions négociables en dollars canadiens était

d'environ 570 millions de dollars plus élevée au second semestre de 1968 qu'au premier. Compte tenu de l'écart de près de 1.1 milliard entre les deux semestres dans l'émission d'obligations d'épargne du Canada, écart beaucoup plus grand que le changement saisonnier normal, l'émission d'obligations (y compris les nouvelles séries d'obligations d'épargne du Canada) sur le marché intérieur a atteint environ 2 milliards de dollars au second semestre.

Les banques à charte ont de nouveau été les principaux bailleurs de fonds au cours de l'année, puisqu'elles ont acheté pour environ 1.1 milliard des nouvelles obligations offertes, soit une augmentation de 25 pour cent comparative-ment au niveau relativement élevé de 1967. De ce montant 936 millions de dollars ont été versés pour l'achat d'obligations du gouvernement du Canada (dont 400 millions de dollars représentaient les bons du Trésor), contre 744 millions en 1967. Au cours de l'année, la Banque du Canada a acheté pour 136 millions de dollars de nouvelles obligations. Une proportion élevée des besoins financiers internes du gouvernement fédéral pendant cette période, qui a été, tel que mentionné précédemment, fourni par les banques à charte, a été suscitée par les achats de devises étrangères par l'entremise du «Fonds des changes». De nombreux emprunteurs canadiens trouvèrent plus avantageux, au cours de cette période, de recourir aux marchés financiers extérieurs plutôt qu'aux marchés intérieurs. L'afflux net de capitaux, dont ces emprunts faisaient partie, a dépassé le déficit au compte courant. Le surplus de devises étrangères a été acquis et conservé par le «Fonds des changes». Afin d'acheter ces devises, le ministre des Finances a avancé des dollars canadiens au «Fonds», accroissant de ce fait les besoins financiers du gouvernement du Canada. Dans ces circonstances, les emprunts en dehors du Canada par des institutions autres que le gouvernement fédéral n'ont pas abouti à une réduction équivalente de la pression de la demande pour les fonds sur le marché canadien des capitaux. Cette série de transactions a eu comme résultat de transférer des autres emprunteurs au gouvernement du Canada la nécessité d'emprunter sur le marché canadien. Les fonds canadiens dont les emprunteurs avaient besoin et qui, en d'autres circonstances, auraient pu être fournis par de nombreux autres intermédiaires financiers, ont été dans une large mesure avancés par les banques à charte. Leurs achats d'obligations du gouvernement du Canada a permis au «Fonds des changes» de fournir aux emprunteurs canadiens autres que le gouvernement fédéral des dollars canadiens en échange de devises étrangères empruntées en dehors du Canada.

Les achats de nouvelles obligations par les résidents autres que les banques, qui ont atteint 1.4 milliard de dollars en valeur nette, les obligations d'épargne du Canada comprises, comprenaient beaucoup moins de nouvelles émissions qu'au cours des dernières années, et représentaient la proportion la plus faible depuis longtemps du financement total du marché des obligations. Par contre, les acheteurs d'obligations payables en devises étrangères ont financé plus d'un tiers de l'augmentation des obligations négociables en cours.

Gestion de la dette du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral a commencé l'année financière 1968-1969 avec une encaisse relativement importante de 997 millions de dollars canadiens. Ce solde représentait dans une large mesure le montant en dollars canadiens provenant de la vente de devises étrangères au cours de la crise monétaire de la fin de l'année financière précédente, et il a fourni au gouvernement une certaine flexibilité quant à l'ajustement du marché financier pendant les premiers mois de 1968. La nouvelle solidité ainsi donnée au dollar canadien et le rétablissement des réserves de devises étrangères qui est survenu de la mi-mars à la fin août ont exigé de vastes mises de fonds en dollars canadiens pour le rachat sur une grande échelle de devises étrangères. Au cours de l'année 1967-1968, les trans-

actions ont rapporté des recettes liquides au montant net de 812 millions de dollars, alors qu'en 1968-1969, elles ont entraîné des déboursés estimés à 1,048 millions.

TABEAU 8
BESOINS FINANCIERS ET LEURS SOURCES D'APPROVISIONNEMENT
GOVERNEMENT DU CANADA
(année financière)

	1967-1968	1968-1969*
	(en millions de dollars)	
Besoins financiers		
Budgetaires.....	795	566
Non budgétaires (à l'exclusion de toutes les transactions en devises étrangères).....	606	325
Total partiel.....	1,401	891
Transactions en devises étrangères.		
Besoins de caisse (+) ou recettes (-).....	-812	+1,048
Total global des besoins.....	589	1,939
Sources d'approvisionnement		
Obligations négociables ⁽¹⁾		
Nouvelles émissions.....	2,235	2,344
Retraits.....	1,885	1,341
Net.....	350	1,003
(y compris celles payables en devises étrangères).....	(-205)	(282)
Bons du Trésor.....	170	360
Obligations d'épargne du Canada.....	80	72
Non négociables et autres ⁽²⁾	190	88
Total.....	790	1,523
Variations des soldes en caisse du Receveur général.....	201	-416

*Provisoires.

⁽¹⁾ Chemins de fer nationaux inclus au poste non budgétaire.

⁽²⁾ Comprend les obligations de la caisse d'assurance-chômage et du régime de pensions du Canada, le compte des placements en valeurs et les titres détenus aux fins du remboursement de la dette non échue.

Les autres facteurs importants qui ont affecté l'ampleur et le réglage des opérations de gestion de la dette au cours de l'année financière ont été notamment le rachat important d'obligations d'épargne du Canada jusqu'en octobre, et les besoins budgétaires accrus qui se sont manifestés après juin 1968.

Le gouvernement fédéral, ainsi que d'autres emprunteurs canadiens, ont dû faire face à des investisseurs hésitant à acquérir des obligations à long terme. Pour cette raison, il a fallu prendre des mesures pour que les nouvelles obligations soient d'un rendement élevé et à courte échéance afin d'attirer les acheteurs; il en est résulté un accroissement des frais du service de la dette et un raccourcissement de l'échéance moyenne de la dette obligataire. Les crédits prévus au budget pour acquitter les frais de la dette pour l'année financière 1967-1968 s'élevaient à 1.3 milliard de dollars; en 1968-1969, ils se chiffraient à 1 milliard et demi de dollars. Au mois de janvier 1969, l'échéance moyenne des titres directs et garantis de l'État en circulation a été écourtée de huit mois, à partir du début de 1968, et n'était plus que de six ans et trois mois. Les paragraphes suivants exposent dans ses grandes lignes la politique de la gestion de la dette du gouvernement pour l'année financière 1968-1969.

Le premier remboursement de l'année financière antérieure, annoncé à la mi-mars pour être effectué le 1^{er} avril, est survenu immédiatement après le point culminant de la crise des changes, alors que les taux d'intérêt étaient très élevés et que le taux d'escompte était de 7½ pour cent. Cette émission comprenait des obligations d'une valeur de 275 millions de dollars à échéances de 1 et 5 ans, cette dernière offrant le premier coupon de 7 pour cent sur une obligation du gouvernement fédéral dont le rendement était fixé à 7.3 pour cent. Aucune nouvelle somme ne fut perçue mais des obligations d'une valeur de 100 millions de dollars ont été remboursées avant leur échéance, survenant plus tard en 1968. Le 15 mai, des obligations des Chemins de fer nationaux d'une valeur de 56 millions de dollars arrivant à échéance ont été rachetées par le gouvernement.

Afin d'aider au renflouement des réserves de devises étrangères sans abaisser les encaisses en espèces du Canada, le gouvernement a effectué en mai, sur le marché des euro-obligations, un emprunt en marks allemands équivalant à 68 millions de dollars, et a placé un emprunt en liras italiennes équivalant à 108 millions de dollars auprès du Bureau des changes d'Italie. En juin, un emprunt d'une valeur équivalant à 108 millions de dollars, sujet à des contrats de livraison différés, a été lancé aux États-Unis.

Étant donné la persistance de taux d'intérêt élevés qui offraient aux détenteurs d'obligations d'épargne du Canada différentes possibilités de placement relativement attrayantes, des rachats nets exceptionnellement élevés ont été effectués au cours de la première moitié de l'année. S'ajoutant aux rachats de devises étrangères effectués après la mi-mars et au fait que des obligations d'épargne du Canada de la série de 1959, d'une valeur de 700 millions de dollars, devaient arriver à échéance en novembre 1968, ces rachats ont posé des problèmes particuliers concernant la gestion de la dette. La série spéciale de remplacement des obligations d'épargne du Canada offerte en mai visait à rembourser à l'avance la série de 1959. La nouvelle série a d'abord été offerte aux détenteurs de la série de 1959 en échange des obligations venant à échéance et, par la suite, elle a aussi été offerte contre un montant en espèces pour une période limitée. L'émission a eu beaucoup de succès et, lorsqu'elle prit fin, le 23 mai, les ventes avaient atteint 850 millions de dollars, dont 538 millions représentaient une conversion de la série de 1959. Les nouvelles obligations offraient un intérêt composé permettant à l'investisseur de doubler son capital en dix ans et cinq mois, et elles portaient un intérêt annuel moyen de 6.88 pour cent si elles étaient conservées jusqu'à échéance.

Le marché canadien des obligations s'est beaucoup amélioré durant l'été tant sous le rapport des prix que sous celui de l'activité, tout comme aux États-Unis. En raison du besoin continu de fonds et de la nécessité de rembourser des obligations d'épargne du Canada, le gouvernement a pu obtenir 105 millions de dollars en nouveaux fonds, grâce à une conversion effectuée le 15 juin, 150 millions de dollars grâce à une émission spéciale de bons du Trésor de 364 jours émis le 28 juin, et 300 millions de dollars grâce à une offre en espèces faite le 1^{er} août. L'émission du mois d'août a stimulé considérablement l'intérêt à l'égard du marché et, en plus des nouveaux fonds obtenus, le gouvernement a remboursé à l'avance 100 millions de dollars en obligations qui devaient arriver à échéance plus tard au cours de l'année.

Les restrictions de crédit qui ont été maintenues pendant la période de reprise qui a suivi la crise du change ont été légèrement relâchées pendant l'été. Les avoirs des banques à charte en obligations du gouvernement, qui n'avaient pas beaucoup fluctué pendant le premier semestre, ont monté considérablement pendant le second semestre de 1968, ce qui a rendu possible le succès des émissions du gouvernement sur le marché financier de juin à la fin de 1968, à un moment où les réserves de devises étrangères étaient en voie de reconstitution. Le remboursement du 1^{er} octobre a permis d'obtenir 275 millions de dollars

additionnels et pour la première fois depuis le 1^{er} avril 1967, on offrait une obligation à long terme.

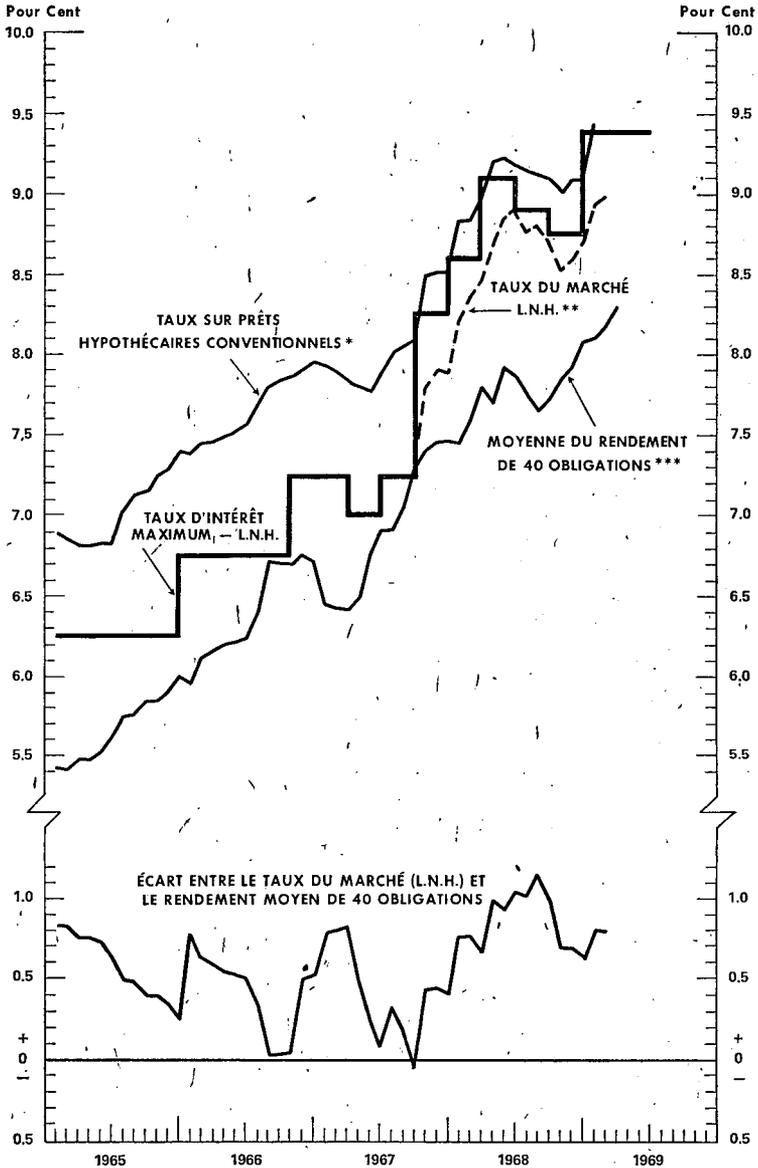
En raison des besoins considérables en espèces du gouvernement et des conditions difficiles du marché des obligations, la campagne habituelle des obligations d'épargne du Canada commençant en octobre revêtait une importance spéciale. Les modalités de cette nouvelle série établies au mois d'août reflétaient le rendement élevé de placements comparables et étaient les plus attrayantes jamais offertes pour une émission ordinaire. Les nouvelles obligations offraient un rendement annuel moyen de 6.75 pour cent, si elles étaient détenues jusqu'à échéance, et un intérêt composé permettant à un porteur de réaliser deux fois et demi son placement initial en quatorze ans. Les ventes nettes d'obligations d'épargne du Canada durant la campagne, qui s'est terminée à la fin de novembre 1968, se sont élevées à 891 millions de dollars, contre 637 millions de dollars pour la même période de la campagne de 1967. En raison du taux exceptionnellement élevé des rachats au cours de la première partie de l'année, la valeur des obligations d'épargne du Canada en circulation à la fin de l'année financière 1968-1969 était à peu près la même qu'à la fin de l'année précédente.

Au cours des derniers mois de 1968, les taux d'intérêt tant au Canada qu'aux États-Unis ont de nouveau monté brusquement, alors que les conditions monétaires devenaient plus restrictives. Le 29 novembre, un montant de 50 millions de dollars des 125 millions en bons spéciaux du Trésor à 364 jours venant à échéance ce jour-là a été remboursé afin de diminuer la pression exercée sur un marché des capitaux en difficulté et afin de maintenir l'encaisse du gouvernement à un niveau adéquat. Le montant net des nouvelles émissions de bons du Trésor (y compris le recours à des bons du Trésor d'un an) s'est élevé à 360 millions de dollars et a représenté un mode de financement particulièrement important au cours de l'année financière, dénotant la préférence du marché pour la liquidité et les difficultés inhérentes à un financement à plus long terme. Au moment du remboursement du 15 décembre, le ministre des Finances a déclaré qu'il estimait prudent de recueillir 50 millions de dollars en nouveaux fonds pour faire face aux récents achats de devises étrangères, et il a annoncé un remboursement anticipé de 100 millions de dollars des obligations échéant en juillet 1969, de manière à faciliter les opérations de gestion de la dette au début de la nouvelle année financière. Il ne s'est pas avéré nécessaire d'émettre une autre série d'obligations au cours de l'année fiscale 1968-1969.

Financement de la construction domiciliaire

Les taux d'intérêt hypothécaires assez élevés ont permis l'an dernier d'attirer vers le financement de la construction domiciliaire les investisseurs qui, de façon générale, opposaient une certaine résistance aux titres à long terme à revenu fixe. Le montant des capitaux privés investis sous forme d'hypothèques a considérablement augmenté en 1968 et, en dépit d'un recul appréciable des prêts directs de la SCHL, les mises en chantier ont dépassé de 20 pour cent le chiffre de 1967, passant de 164,000 unités à 197,000. La reprise dans le secteur domiciliaire en 1968 est attribuable en grande partie à deux facteurs: premièrement, aux changements apportés à la Loi sur les banques, permettant l'achat d'hypothèques ordinaires par les banques à charte et, deuxièmement, à la décision, au cours du quatrième trimestre de 1967, de modifier la formule servant à calculer le plafond des prêts assurés, aux termes de la Loi nationale sur l'habitation. En septembre 1967, le gouvernement a décidé de fixer le taux maximum des prêts assurés par la Loi nationale sur l'habitation à 2.25 pour cent au-dessus du rendement moyen des obligations à long terme du gouvernement du Canada calculé à $\frac{1}{8}$ de 1 pour cent près, soit le rendement le plus élevé permis aux termes de la Loi nationale sur l'habitation. (Depuis novembre 1966, une marge de 1.25 pour cent, calculée à $\frac{1}{4}$ pour cent près, a été utilisée). Cette nouvelle souplesse des

GRAPHIQUE 25

TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRES ET
RENDEMENT DES OBLIGATIONS

*Moyenne des taux de premier ordre sur les prêts hypothécaires conventionnels.

**Moyenne des taux d'intérêt L.N.H. sur les prêts consentis par les prêteurs agréés. Jusqu'au mois de septembre 1967 inclusivement, ce taux a été généralement le même que le taux d'intérêt maximal des prêts assurés L.N.H.

***Moyenne arithmétique du rendement de quarante obligations municipales, provinciales, industrielles et de services d'utilité publique, telle que publiée par McLeod, Young, Weir and Co., Ltd. Données de fin de mois.

taux a réussi à canaliser de nombreux capitaux privés vers les placements hypothécaires et à alléger quelque peu le fardeau du financement direct du gouvernement dans ce domaine. En 1968, l'ensemble des prêts privés, tant conventionnels que ceux consentis aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, a augmenté de 27 pour cent pour atteindre 2.7 milliards de dollars. Au cours de la même période, le montant des prêts directs approuvés pour l'habitation et dépenses connexes par la SCHL a diminué de 234 millions de dollars, pour s'établir à un peu plus de 500 millions.

L'activité des institutions privées de prêt a entraîné une augmentation sans précédent de 39.2 pour cent dans la construction d'immeubles à logements multiples. Deux grands facteurs, outre le taux élevé d'occupation et la forte demande pour ces logements, ont influencé cette concentration des investissements. En février de l'année dernière, le prêt maximum accordé pour chaque logement dans un édifice à logements multiples, en vertu de la Loi nationale sur l'habitation a été porté de \$12,000 à \$18,000 et les prêteurs agréés ont été autorisés, dans le cas d'un prêt sur immeuble à logements multiples consenti à une société, à prolonger le délai de remboursement jusqu'à dix ans à partir de l'expiration de la date d'échéance du prêt, de telle sorte que la durée d'amortissement du prêt puisse s'étendre sur 35 ans. L'augmentation des mises en chantier de maisons unifamiliales ou jumelées pour l'ensemble de l'année 1968 a été de 3.6 pour cent.

La perspective d'une inflation prolongée s'est fait sentir dans l'application des diverses modalités hypothécaires. Par exemple, un nombre croissant de prêts hypothécaires destinés à de larges complexés ont été combinés à une participation directe des prêteurs comme actionnaires, malgré la grande marge entre le taux d'intérêt payable sur les hypothèques et celui des obligations à long terme du gouvernement du Canada. D'autres faits ont permis aux investisseurs de participer aux opérations du marché des hypothèques en achetant des actions dans les sociétés spécialisées dans le financement de grandes entreprises de construction ou en achetant des blocs d'actions ou d'hypothèques dont l'échéance et le rendement sont spécifiés.

Tandis que les principales institutions financières ont augmenté leurs avoirs en hypothèques en 1968, le taux d'augmentation a varié considérablement entre les différentes institutions. La valeur brute des prêts assurés en vertu de la LNH et approuvés par les banques a presque triplé par rapport à celle de 1967 et les compagnies de fiducie, de prêts et d'assurances comme groupe ont presque doublé leurs prêts assurés (voir tableaux de référence 72 à 78). Les prêts assurés en vertu de la LNH et consentis par tous les prêteurs agréés en 1968 se sont accrus de 125 pour cent quant au nombre brut de prêts et de 135 pour cent quant à la valeur par rapport à ceux de 1967, et furent effectués en moyenne légèrement au-dessous du taux d'intérêt maximum de la LNH. Les prêts conventionnels dont la valeur a augmenté d'un tiers ont fourni un peu plus de la moitié des prêts consentis par des prêteurs privés pour de nouvelles hypothèques sur des immeubles résidentiels. Ces faits sont résumés au tableau de référence 70.

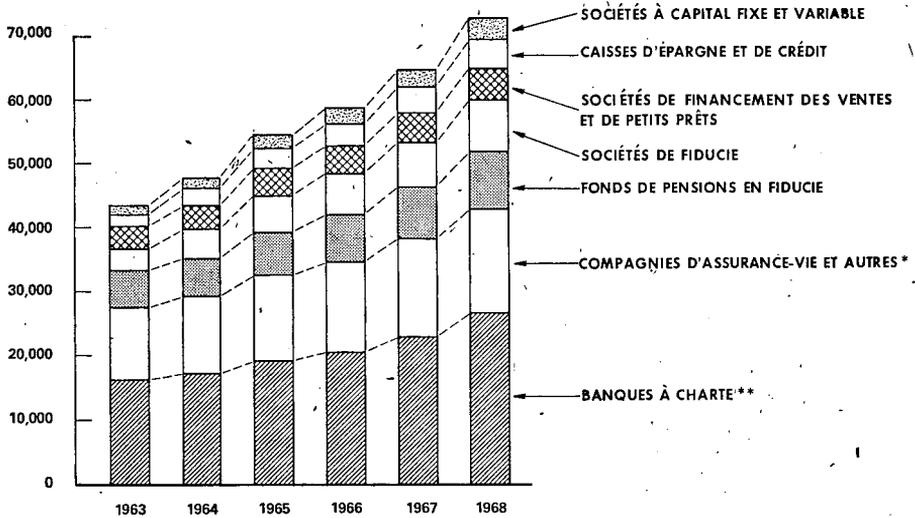
Institutions financières et flux financiers

Le comportement des institutions financières, en tant que receveurs d'épargnes et larges investisseurs, est un facteur important à la canalisation des ressources dans toute l'économie. Le rôle des institutions financières dans la distribution du crédit et la position relative de chaque groupe d'institutions dans la structure financière dépendent du cadre juridique dans lequel elles fonctionnent, de leur propre efficacité et initiative et, ce qui est plus significatif encore, de la préférence du public pour divers genres de titres offerts par chaque groupe ou institution ainsi que de la volonté ou de la capacité de chacune d'elles à répondre à ces préférences.

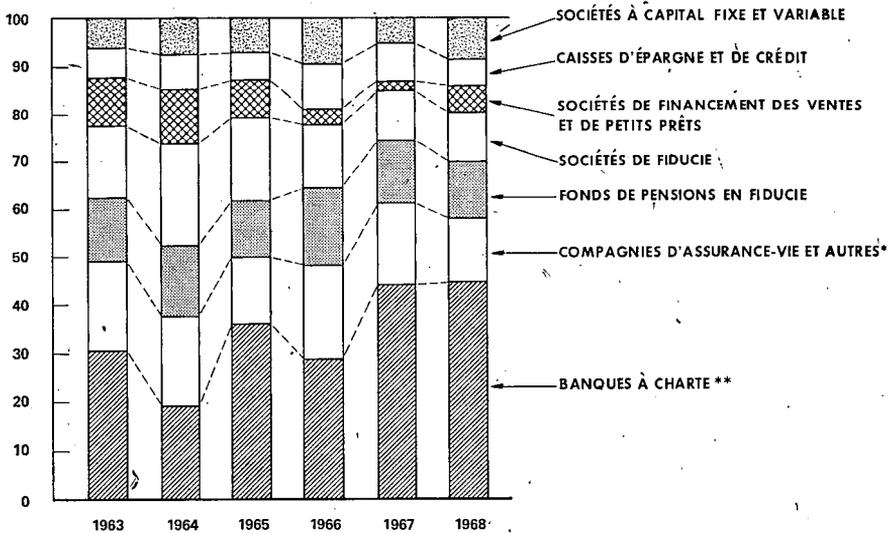
GRAPHIQUE 26

ACTIFS DE CERTAINES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

(Millions de dollars)



DISTRIBUTION EN POURCENTAGE DE L'ACCROISSEMENT ANNUEL TOTAL



* Actifs canadiens détenus au Canada par les compagnies d'assurance-vie à charte fédérale. "Autres" comprend tous les actifs des compagnies d'assurance contre l'incendie et les risques divers, à charte fédérale ou provinciale, reliés à leurs opérations au Canada.

** Comprend les actifs en devises étrangères moins le passif en devises étrangères.

Trois facteurs faciles à discerner ont influé sur la croissance relative des institutions financières en 1968. D'abord, la plupart des institutions ont continué à s'adapter aux nouvelles forces concurrentielles créées par la révision de la Loi des banques qui est entrée en vigueur en mai 1967. Deuxièmement, dans un effort pour augmenter leurs bénéfices et améliorer leur position concurrentielle, nombre d'institutions ont augmenté leurs placements dans les actions ordinaires, tant à l'extérieur qu'au Canada. Et finalement, un comportement inflationniste persistant a fait hésiter les investisseurs et les intermédiaires financiers à engager des fonds dans des obligations à long terme, et leur a fait préférer les placements à court terme, les propriétés immobilières et les actions ordinaires. La conséquence des préférences de ces investisseurs sur les emprunteurs canadiens est démontrée dans le tableau de référence 71.

L'actif global des principales institutions financières, estime-t-on, a augmenté en 1968 de 7.4 milliards de dollars, c'est-à-dire d'environ 12 pour cent, en comparaison de 10 pour cent ou de 6.8 milliards en 1967. Presque la moitié de l'augmentation s'inscrit au compte des banques à charte. Les banques ont pu réaliser un tel progrès en recherchant activement les dépôts d'épargne et les dépôts à terme des particuliers, qui ont augmenté de 15.8 pour cent, et les dépôts à terme des grandes institutions qui ont dépassé de 20.3 pour cent les niveaux de 1967. Au début de 1968, le taux d'intérêt sur les dépôts personnels, à préavis, non sujets aux tirages par chèques, était de 5 pour cent, et de $5\frac{3}{4}$ pour cent sur les dépôts importants à court terme. A la fin de mars 1969, ces taux s'élevaient respectivement à $5\frac{1}{2}$ et à plus de 7 pour cent.

D'importantes fluctuations trimestrielles se sont produites dans le taux de croissance des dépôts dans les banques à charte, par suite de l'évolution du marché et des conditions de crédit (voir le tableau de référence 72). Les dépôts non personnels à terme et à préavis ont diminué légèrement pendant la crise du change du premier trimestre, alors que les emprunts faits par les entreprises sur les marchés de capitaux étaient limités et qu'une sortie de capitaux à court terme est survenue. Ces catégories de dépôts dans les banques ont augmenté au cours du deuxième et du troisième trimestre alors que les conditions monétaires se sont assouplies en prévision d'un ralentissement de l'activité économique; les entreprises ont alors reconstitué leurs liquidités qui étaient tombées à des niveaux relativement bas. Le mouvement des dépôts à terme non personnels s'est renversé vers la fin de l'année lorsque les conditions monétaires se sont resserrées.

Les dépôts personnels d'épargne non sujets aux tirages par chèques et les dépôts à terme ont augmenté de façon considérable, surtout dans la première moitié de l'année. Cette augmentation est due en partie aux fructueux efforts des banques pour encourager les particuliers à convertir leurs dépôts des comptes d'épargne avec service de chèques à des comptes d'épargne sans ce service, pour lesquels, depuis février 1968, la réserve en espèces requise a été réduite à 4 pour cent, contre 12 pour cent pour les dépôts à vue. En plus, le produit de l'encaissement des obligations d'épargne du Canada a été, à un certain degré, déposé dans ces comptes d'épargne.

A la suite de cet apport considérable aux comptes d'épargne et à terme, les banques ont pu accroître leurs placements et leurs prêts dans presque toutes les principales catégories d'actifs. Les augmentations les plus fortes en 1968 ont été enregistrées dans les titres du gouvernement du Canada (946 millions de dollars), les prêts personnels (738 millions), les prêts aux entreprises (649 millions) et les prêts aux négociants en grain (294 millions). Les changements trimestriels survenus dans les prêts aux entreprises ont été significatifs. Une forte augmentation s'est produite pendant la crise du change au début de l'année, alors que le financement par obligations des entreprises était difficile et que le recours aux compagnies-mères en dehors du Canada a été moins aisé que d'habi-

tude. Le crédit étant devenu plus facile au début de l'été, les prêts aux entreprises ont diminué mais ils devaient de nouveau augmenter à la fin de l'année alors que les emprunts sur le marché des obligations se sont révélés de plus en plus difficiles.

Le passif des compagnies de fiducie a augmenté en 1968 de 13.2 pour cent, taux supérieur à celui des deux années précédentes, mais de beaucoup inférieur à la moyenne de 21.3 pour cent de la période 1962 à 1965. La majeure partie de l'augmentation des dépôts à terme et des certificats qui constituent leurs principales sources de capitaux s'est produite au cours du troisième trimestre. Leurs dépôts d'épargne et à vue ont légèrement fléchi au premier semestre, mais la tendance a changé pendant le second semestre de l'année. Durant le quatrième trimestre, l'augmentation nette de 54 millions de dollars de la demande et des dépôts d'épargne a été la plus considérable depuis le milieu de 1965.

Les placements hypothécaires ont continué de représenter le principal débouché des fonds des sociétés de fiducie; ils ont représenté 65 pour cent de l'augmentation nette de leurs avoirs. Des gains significatifs ont été enregistrés aux deuxième et troisième trimestres, indiquant le grand nombre d'hypothèques approuvées à la suite de l'établissement en vertu de la Loi nationale sur l'habitation d'un taux plus souple à la fin de 1967. La forte augmentation enregistrée dans leurs avoirs en papier financier, effets commerciaux et autres titres à court terme aux troisième et quatrième trimestres reflétait une tendance générale de la part des investisseurs à conserver une certaine liquidité et peut-être, jusqu'à un certain point, à espérer que le rendement des prêts hypothécaires, qui constituent leur principal placement à long terme, augmente en 1969. Le taux maximum sur les hypothèques assurées aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, qui s'établissait à 8 $\frac{1}{4}$ pour cent, a été porté à 9 $\frac{3}{8}$ pour cent à la fin du quatrième trimestre.

Le total des avoirs principaux des sociétés de prêts hypothécaires a augmenté d'environ 157 millions de dollars ou de 6.4 pour cent en 1968, comparativement à 8 pour cent en 1967. Les prêts hypothécaires se sont accrus plus que l'augmentation du total des actifs, alors que les avoirs en obligations et en bons du gouvernement étaient à la baisse. Au cours de 1968, ces sociétés n'ont pas attiré beaucoup de fonds vers les obligations et les dépôts à terme. Alors que ces sources de fonds avaient augmenté de 11.2 pour cent en 1967, leur augmentation en 1968 n'a été que de 6.1 pour cent: L'accroissement plus lent n'a été qu'en partie contrebalancé par une augmentation plus rapide dans les dépôts d'épargne et à vue, ce qui a modéré le rythme d'expansion des avoirs en 1968 par rapport à 1967.

Le total net des ventes d'actions de fonds mutuels qui s'est chiffré à 316 millions de dollars en 1968, soit plus de deux fois le niveau de 1967, marque la préférence des Canadiens pour ce genre d'actions afin de se protéger contre l'inflation. Les plus fortes augmentations se sont produites aux deuxième et quatrième trimestres, à la suite des gains marqués du prix des actions nord-américaines. Durant cette période, les fonds mutuels ont augmenté de 450 millions de dollars leurs avoirs en actions ordinaires et privilégiées. Ils n'ont pas diminué au cours de l'année leurs achats de valeurs étrangères, surtout de titres américains. Au cours des premier et troisième trimestres, les fonds mutuels ont placé l'entière augmentation nette de leurs fonds dans des valeurs étrangères et ils ont vendu en outre une partie de leurs titres canadiens en vue de les investir dans des actions étrangères. Au milieu de l'année, en dépit des stimulants prévus par la législation fiscale en vue de retenir les actions canadiennes, les avoirs des entreprises en actions étrangères ont dépassé pour la première fois ceux qu'elles détiennent en actions canadiennes.

Les placements faits au Canada par seize compagnies d'assurance-vie, dont les avoirs représentent quelque 80 pour cent des avoirs des compagnies d'assurance-vie au Canada, se sont élevés à 623 millions de dollars en 1968,

comparativement à 579 millions de dollars l'année précédente. Les placements hypothécaires se sont chiffrés à 332 millions de dollars, soit près de 15 pour cent de plus que le niveau enregistré en 1967, l'augmentation s'étant surtout fait sentir durant le dernier semestre de l'année. Les achats d'obligations de sociétés et d'institutions ont baissé considérablement par rapport à 1967. Pour la quatrième année consécutive, ces compagnies ont réduit leur portefeuille d'obligations municipales, cette réduction de 19 millions de dollars se produisant principalement durant le quatrième trimestre. Les achats nets d'obligations provinciales ont été relativement élevés durant la majeure partie de 1968, notamment au cours des premier et troisième trimestres. Des achats considérables d'actions canadiennes ordinaires et privilégiées ont été effectués durant le troisième trimestre et en décembre les achats nets de 20 millions de dollars représentaient 56 pour cent du montant global net des nouveaux placements durant ce mois, portant le total pour l'année à environ 100 millions de dollars ou 16 pour cent du montant net des nouveaux placements. Cette fluctuation des actions avait été provoquée en partie par les nouvelles propositions fiscales touchant les compagnies d'assurance annoncées dans le Budget d'octobre dernier et faisait suite également à l'offre par certaines compagnies, dans le courant de l'année, de rentes à revenu variable et d'autres régimes analogues fondés en grande partie sur des placements en valeurs mobilières offrant à l'épargnant contractuel une plus grande protection contre l'inflation.

Les actifs des fonds de pension placés en fiducie ont augmenté d'environ 11.5 pour cent en 1968. Des indices préliminaires révèlent que les caisses de retraite en tant que groupe continuent à placer une proportion croissante de leurs fonds en valeurs mobilières et un montant moins élevé en obligations des gouvernements et des sociétés. Il semble également que la proportion du total des biens investis en hypothèques durant 1968 ait légèrement augmenté, indiquant un revirement de la baisse amorcé en 1966.

Le montant global des avoirs des compagnies de financement des ventes et de prêts aux consommateurs a augmenté d'environ 427 millions de dollars ou 9.5 pour cent en 1968 par rapport à 3 pour cent en 1967 et 15 pour cent au cours de la période 1962-1965. En raison de la demande de liquidité par d'autres secteurs de l'économie, ces compagnies ont pu augmenter de 344 millions de dollars le montant net de leurs billets à demande et à court terme en cours, cette hausse s'étant produite uniquement durant le premier semestre de 1968. D'autre part, l'accroissement de la dette à long terme en cours s'est élevé à seulement 60 millions de dollars par rapport à 111 millions de dollars l'année précédente.

Le crédit à la consommation offert par ces compagnies a continué à être leur principal débouché de placement, augmentant de 229 millions de dollars en 1968, soit au même rythme que le montant global de leurs avoirs. Leur part du total des prêts à la consommation a continué à diminuer. Le total du crédit à la consommation s'est accru de 14.4 pour cent en 1968, portant le total des prêts en cours à la fin de l'année à environ 9,525 millions. Les principaux concurrents dans le domaine du crédit à la consommation ont été les banques à charte qui se sont adjugées plus de 65 pour cent de la hausse de 1.2 milliard en 1968. A la fin de 1968, les compagnies de financement des ventes et de prêts aux consommateurs détenaient environ 28 pour cent du crédit à la consommation en cours par rapport à 32 pour cent en 1964. Les banques à charte détenaient 39 pour cent à la fin de 1968 par rapport à 30 pour cent en 1964.

D'autres facteurs qui ont également influé sur la politique de placement des institutions financières en 1968 ont été les directives du ministre des Finances concernant leurs opérations en devises étrangères. Comme il a été mentionné, un facteur de la pression sur le dollar canadien au cours de la première partie de 1968 a été l'inquiétude au sujet des répercussions sur le Canada des restrictions que les autorités américaines ont imposées sur les investissements directs des

sociétés américaines à l'étranger. Le 7 mars 1968, dans un échange de lettres entre le ministre des Finances et le secrétaire au Trésor des États-Unis, le Canada a été exempté de toutes les mesures américaines relatives à la balance des paiements appliquées par le Département du Commerce et le Système fédéral de réserve. En réponse, le Canada a donné l'assurance que cette exemption ne ferait pas du Canada une «porte de sortie» qui servirait à contourner les mesures relatives à la balance des paiements des États-Unis. Pour réaliser cet engagement, le ministre des Finances a annoncé deux séries de directives à l'intention des institutions financières: la première, le 3 mai, pour les banques à charte, et la seconde, le 24 juillet, pour les autres institutions financières. Essentiellement, dans ces directives, le ministre priait les institutions financières de ne pas augmenter leurs avoirs en devises étrangères à moins que l'augmentation ne s'accompagne d'une hausse égale des exigibilités en devises étrangères en dehors du pays. Reconnaissant que le libre accès aux marchés financiers des États-Unis est crucial pour le Canada, les institutions financières se sont rendues à la demande du ministre.

En outre, en septembre 1968, le ministre du Commerce annonçait certaines directives volontaires concernant les investissements des institutions non financières canadiennes à l'étranger afin d'assurer que ces investissements à l'extérieur du Canada et des États-Unis soient compatibles avec l'accès sans restriction des Canadiens au marché américain des capitaux.

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE EN 1969

Situation internationale

Dans les pays qui constituent d'importants débouchés pour les exportations canadiennes, l'activité économique a marqué une avance sensible en 1968, malgré les inquiétudes qu'inspiraient certaines difficultés financières internationales. Dans les principaux pays industriels de l'Organisation de coopération et de développement économiques autres que les États-Unis, on prévoit pour 1969 une augmentation de l'activité semblable à celle de 1968.

L'activité économique en Allemagne fédérale s'étant fortement raffermie, l'augmentation de la production réelle pourrait atteindre 5 pour cent en 1969. En Italie, à la suite du renforcement de la demande dans la deuxième moitié de 1968, on s'attend à ce que la production réelle s'accroisse au-delà de 5 pour cent en 1969. Les perspectives sont moins claires en France, mais on espère que l'accroissement de la production réelle dépassera de beaucoup celui de 1968 alors que les troubles de mai et de juin avaient sérieusement nui à la production.

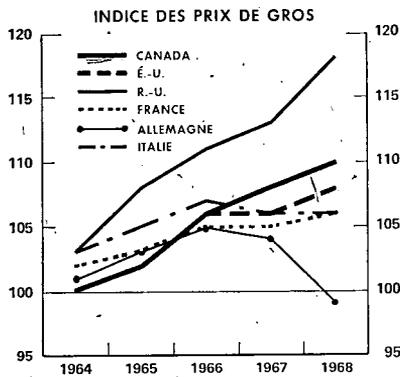
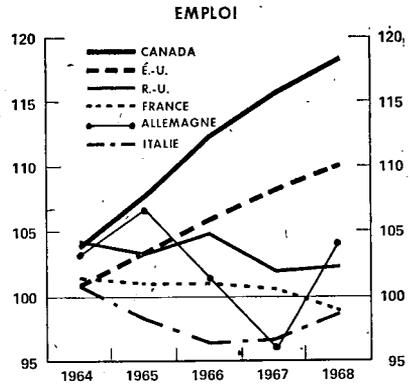
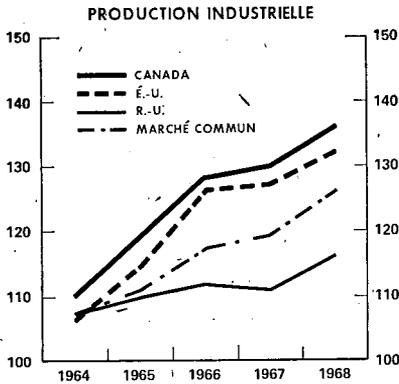
En Angleterre, la politique visant à orienter les ressources vers l'amélioration de la balance des paiements par des programmes de restrictions pourrait gêner la capacité du pays à accroître le taux d'expansion de la demande intérieure au même rythme qu'en 1968.

La croissance du PNB réel au Japon, en 1969, sera peut-être inférieure au taux de 11 pour cent atteint en 1968, mais elle sera néanmoins vigoureuse. En résumé, on s'attend à ce que les pays de l'OCDE, autres que les États-Unis, augmentent leur production réelle en 1969 de plus de 5 pour cent, soit à peu près comme en 1968.

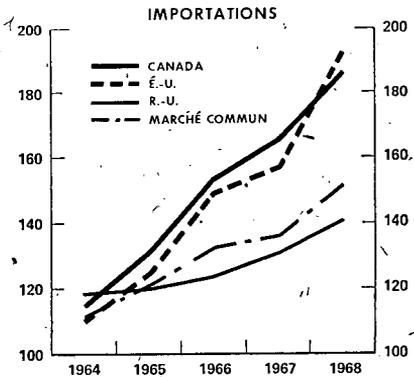
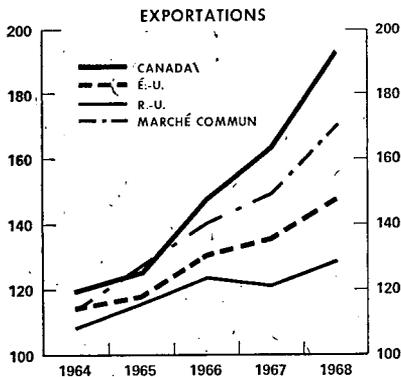
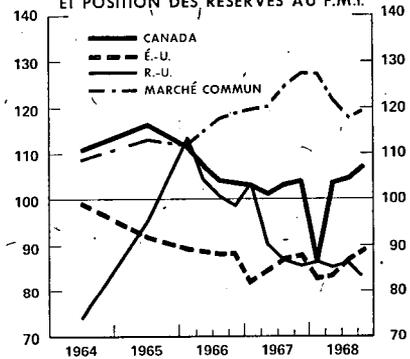
GRAPHIQUE 27

INDICATEURS INTERNATIONAUX CHOISIS

1963 = 100



RÉSERVES OFFICIELLES D'OR, DE DEVISES ÉTRANGÈRES ET POSITION DES RÉSERVES AU F.M.I.



Aux États-Unis, principal marché pour les exportations canadiennes, la situation économique en 1969 dépendra de la façon dont l'économie réagira aux mesures restrictives imposées par les autorités en vue de contrôler le fort courant inflationniste de la dernière année. Il semble probable que la politique monétaire sera suffisamment restrictive pour assurer que l'augmentation de la production totale soit moindre qu'en 1968 alors que, dans une atmosphère de surchauffe, la production réelle a augmenté de 5 pour cent environ et les prix d'à peu près 4 pour cent.

La plupart des observateurs avaient d'abord cru que les mesures fiscales de juin 1968 entraîneraient un fléchissement marqué de l'activité économique à la fin de 1968 et au début de 1969. En réalité, la décélération a été lente à se développer et certains indicateurs des dépenses projetées pour 1969 laissent prévoir une nouvelle poussée assez forte. Dans une telle conjoncture, l'administration américaine a intensifié les restrictions monétaires et le Président a demandé au Congrès de maintenir les surtaxes provisoires qui devaient prendre fin le 30 juin, de remettre en vigueur la taxe sur le crédit à fin de placement, et a envisagé de réduire les dépenses budgétaires pour l'année financière qui vient.

Les objectifs de la politique américaine sont de freiner l'expansion excessive de l'économie et de réduire les pressions inflationnistes; il faut pour cela une utilisation souple des instruments fiscaux et monétaires. On ne pourra, avant de bien connaître la portée de ces politiques, prononcer de jugements précis sur l'évolution de la demande durant le reste de l'année. Les exportations canadiennes aux États-Unis vont néanmoins, semble-t-il, augmenter de façon considérable cette année, sans toutefois atteindre les sommets extraordinaires de 1968.

Situation canadienne

L'économie canadienne va donc bénéficier de la demande soutenue de ses produits d'exportation en 1969. Toutefois, certains facteurs spéciaux de l'an dernier auront disparu, y compris les grèves et les menaces de grèves aux États-Unis. D'autre part, l'essor continu, quoique plus modéré, de ce pays se manifestera par la demande supplémentaire de bois d'œuvre, de papier journal, de minerais, de produits de l'industrie automobile et de nombreux autres articles. Si l'on ajoute à cela l'augmentation probable des exportations vers les pays d'outre-mer, y compris l'envoi d'une variété toujours plus grande de produits vers le Japon, il résultera probablement de cette conjoncture favorable en général une majoration globale de près de la moitié de celle enregistrée l'an dernier.

Les investissements privés et publics seront plus élevés en 1969 qu'en 1968, comme l'indique le relevé des investissements privés et publics. Le secteur privé, hésitant depuis l'année record de 1966, semble vouloir accroître considérablement ses investissements en machinerie et équipement après une légère tendance à la baisse. La construction privée à la fois résidentielle et non résidentielle progressera encore. Les investissements publics par les gouvernements et les institutions (y compris les hôpitaux, les écoles et les universités) augmenteront probablement au même rythme que l'an dernier. Au niveau global, le relevé laisse prévoir une hausse des nouvelles immobilisations de près de 9 pour cent.

En 1968, les stocks des entreprises, qui étaient peu élevés par rapport à l'activité économique, ont commencé à croître avec l'expansion de l'économie. Un accroissement modéré, mais soutenu, devrait être enregistré cette année.

Quant au secteur personnel, le niveau élevé de l'emploi et de la rémunération devrait entraîner des augmentations des dépenses de consommation comparables à celles des dernières années. Malgré des majorations sensibles des impôts directs sur le revenu des particuliers, le niveau du revenu disponible demeure élevé, et la propension à épargner, qui est encore selon les normes traditionnelles assez élevée, permettraient aux dépenses personnelles de s'accroître de façon soutenue. Même si les achats directs en biens et services par les gouvernements demeurent restreints, ils devraient néanmoins augmenter en termes réels. Comme il a été mentionné antérieurement, l'accroissement de la population, l'urbanisation et les éléments qui régissent les prix constituent des facteurs inhérents de croissance dans les dépenses du secteur public.

Les perspectives dans le secteur agricole sont difficiles à évaluer pour le moment. Les revenus monétaires provenant des ventes de blé seront probablement moindres que l'année dernière, mais les revenus provenant de la vente d'autres céréales semblent vouloir être plus élevés. Les stocks de céréales sont à un niveau record à la fois au niveau des fermes et au niveau des canaux commerciaux. Le marché des bestiaux demeure ferme, de telle sorte que les revenus provenant de cette source, et dans l'Est et dans l'Ouest, devraient se maintenir favorablement. Le revenu provenant des produits laitiers changera probablement peu au cours de l'année. La possibilité d'une demande plus forte pour les volailles et les œufs pourrait fournir un revenu au moins égal à celui de 1968.

Dans l'ensemble, la progression de la demande, à la fois intérieure et extérieure, pourrait bien se révéler aussi forte qu'en 1968. Une partie de cette demande accrue sera vraisemblablement satisfaite par les importations, surtout dans le domaine des biens d'équipement. Comme il a été mentionné précédemment, le rythme d'expansion de l'économie des États-Unis serait inférieur à celui de l'an dernier, et l'énorme augmentation des exportations canadiennes vers ce pays ne semble pas vouloir se répéter. Ainsi, on peut raisonnablement s'attendre à ce que le déficit au compte courant augmente légèrement comparativement au niveau exceptionnellement bas enregistré l'an dernier.

L'année dernière, la production réelle s'est accrue de près de 5 pour cent, taux conforme aux possibilités de croissance de l'économie. La croissance de la productivité par «homme-année», comme il a été signalé précédemment, a été légèrement supérieure à celle des dernières années et l'accroissement de l'emploi même s'il a été substantiel, ne s'est pas maintenu au rythme de l'augmentation rapide et soutenue de la main-d'œuvre. On ne saurait escompter que cette augmentation prononcée de la productivité dans le secteur non agricole se répète, et l'accroissement de l'emploi en 1969 pourrait dépasser celui de l'an dernier. Les indices des premiers mois de 1969 le laissent croire. Tout en variant d'une année à l'autre, l'augmentation de la main-d'œuvre devrait se maintenir au moins au rythme de 1968. Pour l'ensemble de l'année, la réduction du taux de chômage ne devrait pas être substantielle, quoiqu'il faille remarquer qu'une diminution considérable s'est produite depuis l'été 1968 jusqu'aux premiers mois de cette année.

La masse salariale, qui reflète partiellement l'accroissement accéléré de l'emploi, peut possiblement augmenter à peu près au rythme enregistré au cours de ces dernières années. Il est peu probable que l'augmentation prononcée des profits des sociétés survenue l'an dernier se répète, même si on s'attend à une augmentation soutenue. Les coûts, comprenant à la fois le coût salarial et les

coûts non salariaux par unité de production, devraient augmenter encore à mesure que les revenus monétaires continueront d'augmenter plus rapidement que les gains en productivité au niveau global. Alors que la demande totale, à la fois au pays et à l'étranger, accuse des gains sensibles et constants, les augmentations de ces coûts peuvent plus facilement être transmises sous forme d'accroissements de prix, et une prolongation de la croissance des prix doit être anticipée, quoiqu'heureusement à un taux décroissant.

Les perspectives relatives aux prix subissent l'influence d'un certain nombre de facteurs compensatoires. La persistance de l'inflation, l'accroissement prévu de la demande et les problèmes additionnels découlant de la croissance rapide de certaines régions, spécialement l'Ontario, créent des conditions qui peuvent donner lieu à des hausses de prix dans certains secteurs. Il est possible que des pressions additionnelles, d'origine étrangère, viennent s'exercer sur les prix. Aux États-Unis, le succès des politiques fiscale et monétaire ayant pour objet de contenir les prix sera d'une grande importance. La prolongation de la tendance excédentaire du secteur public au Canada, y compris les perceptions nettes des régimes de pensions du Canada et du Québec, selon les comptes nationaux, contrebalancera dans une certaine mesure les effets de ces facteurs. Il est probable qu'on assiste au cours de l'année à un léger fléchissement de la pression inflationniste. Ce fléchissement dépendra en premier lieu du succès des États-Unis dans leurs tentatives de ralentir la montée des prix, en deuxième lieu des décisions prises par les Canadiens dont l'action sur les marchés et sur les négociations des contrats de travail peut avoir d'importantes répercussions sur les prix et les coûts au Canada, et enfin de la poursuite de la politique restrictive en matière de dépenses par l'ensemble des gouvernements au Canada.

Conclusion

Il est probable que la hausse du produit national brut cette année sera au moins égale à celle de l'an dernier. Les fluctuations des prix demeureront marquées; mais l'accroissement de la production réelle devrait aussi égaler ou dépasser celui de l'an dernier. Le taux de chômage devrait, en moyenne, être légèrement au-dessous de celui de 1968, et l'emploi augmentera plus rapidement.

La croissance de l'économie canadienne devrait être plus équilibrée en 1969 qu'en 1968 en raison de l'évolution différente des dépenses par secteur. Des taux d'accroissement similaires prévus dans les investissements publics, et privés représentent un retour aux conditions plus normales de la période qui a suivi le rajustement de 1967 et 1968. L'équilibre entre les secteurs industriels devrait être plus marqué; en particulier, il est permis d'espérer une amélioration du rapport entre l'industrie manufacturière et d'autres secteurs. Un autre point important réside dans la modération prévue du taux d'expansion des exportations en même temps que dans un regain d'activité dans les investissements. Un niveau plus élevé de la construction domiciliaire pourrait répondre davantage à la pénurie dans ce domaine. Cependant, des problèmes majeurs demeurent. Tel que mentionné, les hausses de prix sont encore plus fortes que souhaitées. Parmi les diverses régions, la pression sur les ressources pourrait être forte en Ontario alors que dans l'Est du Canada le chômage et le niveau moins élevé du revenu restent parmi les préoccupations majeures. Les problèmes du secteur agricole se sont aggravés davantage à la suite du niveau élevé des stocks de céréales au Canada et à l'étranger.

La demande accrue pour les investissements, telle qu'exprimée par les besoins croissants du secteur de l'habitation et des entreprises, sera probablement satisfaite grâce à l'augmentation de l'épargne dans le secteur des entreprises,

à un certain accroissement du déficit au compte courant, au surplus au compte de capital et à une amélioration considérable de l'épargne du secteur public, dont les demandes sur le marché des capitaux ne seront probablement pas aussi grandes que l'an dernier. On ne prévoit pas de changement marqué dans le niveau de l'épargne personnelle car l'accroissement des dépenses personnelles devrait être approximativement le même que celui du revenu personnel après déduction des impôts. En conséquence, la tendance qui se dessine depuis les huit derniers mois vers une restriction financière de la part de tous les échelons de gouvernement contribuera grandement à assurer l'expansion économique soutenue et équilibrée qui est l'objectif visé.

LISTE DES TABLEAUX DE RÉFÉRENCE

TABLEAU DE RÉFÉRENCE	TITRE	PAGE
1	Évolution démographique, 1947 à 1968.....	72
2	Dépense nationale brute, 1947 à 1968.....	73
3	Dépense nationale brute, 1947 à 1968: variations en pourcentage par rapport à la période précédente.....	74
4	Dépense nationale brute en dollars (1957) constants, 1947 à 1968.....	75
5	Dépense nationale brute en dollars (1957) constants, 1947 à 1968: variations en pourcentage par rapport à la période précédente.....	76
6	Évolution structurelle de la demande (distribution en pourcentage de la dépense nationale brute par secteur), 1947 à 1968.....	77
7	Évolution structurelle de la demande (distribution en pourcentage de la dépense nationale brute en dollars (1957) constants), 1947 à 1968.....	78
8	Produit national brut, 1947 à 1968.....	79
9	Produit national brut, 1947 à 1968: variations en pourcentage par rapport à la période précédente.....	80
10	Évolution structurelle des revenus (distribution en pourcentage du produit national brut par secteur), 1947 à 1968.....	81
11	Revenu et dépense personnels, 1947 à 1968.....	82
12	Dépenses personnelles en biens et services, 1947 à 1968.....	84
13	Ventes au détail, Canada et régions, 1947 à 1969.....	85
14	Investissements privés et publics au Canada, 1947 à 1969.....	86
15	Investissements privés et publics, par région, 1952 à 1969.....	88
16	Investissements privés et publics, Canada et régions, 1953 à 1969: variations en pourcentage par rapport à l'année précédente.....	89
17	Investissements privés et publics, conciliation avec les comptes nationaux, 1947 à 1968.....	90
18	Logements commencés, complétés et en construction, 1947 à 1968.....	91
19	Logements commencés et logements complétés, par genre, 1947 à 1968.....	92
20	Analyse des bénéfices des sociétés, 1947 à 1968.....	93
21	Bénéfices des sociétés avant impôts, par industrie, 1947 à 1968.....	94
22	Expéditions, commandes et stocks de l'industrie de fabrication, 1961 à 1968.....	95
23	Indices du produit intérieur réel par industrie (1961=100), 1947 à 1968.....	96
24	Indices du produit intérieur réel par industrie (1961=100), 1947 à 1968: variations en pourcentage par rapport à la période précédente.....	98
25	Indices du produit intérieur réel par principaux groupes d'industries (1961=100), 1947 à 1968.....	100
26	Indices du produit intérieur réel par principaux groupes d'industries, 1947 à 1968: variations en pourcentage par rapport à la période précédente.....	101

TABLEAU
DE
RÉFÉRENCE

	TITRE	PAGE
27	Principaux éléments du marché du travail, 1954 à 1969.....	102
28	Principaux éléments du marché du travail, 1954 à 1969: variations en pourcentage par rapport à l'année précédente...	104
29	Taux de participation selon le sexe, par groupe d'âge, 1954 à 1969.....	105
30	Taux de chômage selon le sexe, par groupe d'âge, 1954 à 1969.	106
31	La main-d'œuvre, Canada et régions, 1954 à 1969.....	107
32	Emploi, Canada et régions, 1954 à 1969.....	108
33	Chômage, Canada et régions, 1954 à 1969.....	109
34	Productivité et coûts, total des industries (1961=100), 1947 à 1968.....	110
35	Productivité et coûts, industries commerciales non agricoles (1961=100), 1947 à 1968.....	111
36	Productivité et coûts, industries non agricoles productrices de biens (1961=100), 1947 à 1968.....	112
37	Productivité et coûts, industries de services (secteur commercial) (1961=100), 1947 à 1968.....	113
38	Productivité et coûts, industries manufacturières (1961=100), 1947 à 1968.....	114
39	Indices implicites des prix de la dépense nationale brute (1957=100), 1947 à 1968.....	115
40	Indices implicites des prix de la dépense nationale brute, 1947 à 1968: variations en pourcentage par rapport à la période précédente.....	116
41	Indices des prix à la consommation (1961=100), 1947 à 1969..	117
42	Indices des prix à la consommation (1961=100), 1947 à 1969: variations en pourcentage par rapport à l'année précédente	118
43	Indices des prix à la consommation: Classifications supplémentaires (1961=100), 1949 à 1969.....	119
44	Indices des prix à la consommation: Classifications supplémentaires, 1950 à 1969: variations en pourcentage par rapport à l'année précédente.....	120
45	Contributions aux variations de l'indice des prix à la consommation, 1963 à 1969.....	121
46	Autres indices de prix, 1947 à 1969.....	122
47	Autres indices de prix, 1947 à 1969: variations en pourcentage par rapport à l'année précédente.....	123
48	Dépenses totales des gouvernements, selon les comptes nationaux, 1947 à 1968.....	124
49	Dépenses du gouvernement fédéral, 1947 à 1968.....	125
50	Ensemble des dépenses des gouvernements provinciaux et municipaux, 1947 à 1968.....	126
51	Dépenses des gouvernements provinciaux et municipaux, 1947 à 1967.....	127
52	Revenus des gouvernements, selon les comptes nationaux, 1947 à 1968.....	128
53	Revenus du gouvernement fédéral, 1947 à 1968.....	129

TABLEAU
DE
RÉFÉRENCE

	TITRE	PAGE
54	Ensemble des revenus des gouvernements provinciaux et municipaux, 1947 à 1968.....	130
55	Revenus des gouvernements provinciaux et municipaux, 1947 à 1967.....	131
56	Revenus et dépenses du gouvernement fédéral, conciliation des comptes publics et des comptes nationaux, 1967 et 1968..	132
57	Sources et utilisation de l'épargne, 1947 à 1968.....	134
58	Sources et utilisation de l'épargne: distribution en pourcentage, 1947 à 1968.....	135
59	Paiements internationaux: Compte courant, 1947 à 1968.....	136
60	Soldes nets de certaines transactions invisibles, 1947 à 1968..	138
61	Balance des paiements, 1947 à 1968.....	139
62	Paiements internationaux: Mouvements de capitaux, 1947 à 1968.....	140
63	Transactions d'obligations et de «débentures» avec les non-résidents, 1947 à 1968.....	142
64	Changements nets dans les avoirs en devises étrangères des banques à charte canadiennes au Canada, 1966 à 1968...	144
65	Compte bilatéral entre le Canada et les États-Unis, 1947 à 1968	145
66	Position du Canada au Fonds monétaire international, 1946 à 1968.....	146
67	Avoirs officiels en or et en dollars américains, relevé mensuel, 1966 à 1969.....	147
68	Détails des nouvelles émissions et des remboursements d'obligations négociables, directes et garanties, du gouvernement du Canada entre le 1 ^{er} janvier 1968 et le 15 avril 1969	148
69	Changements dans les obligations négociables et les obligations d'épargne du Canada en circulation, 1964 à 1968.....	150
70	Prêts hypothécaires approuvés, 1962 à 1968.....	151
71	Nouveau financement net au Canada par genre et par secteur, 1965 à 1968.....	152
72	Estimés des changements nets dans l'actif et le passif des banques à charte, 1966 à 1968.....	153
73	Estimés des changements nets dans l'actif et le passif des sociétés de fiducie, 1966 à 1968.....	154
74	Estimés des changements nets dans l'actif et le passif des compagnies de prêts hypothécaires, 1966 à 1968.....	155
75	Estimés des changements nets dans l'actif et le passif des sociétés d'investissement à capital variable, 1966 à 1968..	156
76	Estimés des changements nets dans l'actif et le passif des sociétés d'investissement à capital fixe, 1966 à 1968....	157
77	Estimés des changements nets dans l'actif et le passif des compagnies d'assurance-vie, 1966 à 1968.....	158
78	Estimés des changements nets dans l'actif et le passif des sociétés de crédit à la consommation et des sociétés de financement des ventes, 1966 à 1968.....	159

TABLEAU DE RÉFÉRENCE I
ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE
1947-1968

Année et trimestre	Population au 1 ^{er} juin (1)	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accrois- sement naturel	Taux d'immig- ration	Taux d'accrois- sement annuel de la population	Nombre de familles	Formation nette de familles
1947.....	12 888	28.9	9.4	19.5	5.0	2.1	n.d.	n.d.
1948.....	13 167	27.3	9.3	18.0	9.5	2.2	n.d.	n.d.
1949.....	13 447	27.3	9.3	18.0	7.1	2.1	n.d.	n.d.
1950.....	13 712	27.1	9.1	18.0	5.4	2.0	n.d.	n.d.
1951.....	14 009	27.2	9.0	18.2	13.8	2.2	3 282.4	n.d.
1952.....	14 459	27.9	8.7	19.2	11.3	3.2	3 360.0	77.6
1953.....	14 845	28.1	8.6	19.5	11.4	2.7	3 423.0	63.0
1954.....	15 287	28.5	8.2	20.3	10.1	3.0	3 537.0	114.0
1955.....	15 698	28.2	8.2	20.0	7.0	2.7	3 625.0	88.0
1956.....	16 081	28.0	8.2	19.8	10.3	2.4	3 705.6	80.6
1957.....	16 610	28.2	8.2	20.0	17.0	3.3	3 796.0	90.4
1958.....	17 080	27.5	7.9	19.6	7.3	2.8	3 898.0	102.0
1959.....	17 483	27.4	8.0	19.4	6.1	2.4	3 982.0	84.0
1960.....	17 870	26.8	7.8	19.0	5.8	2.2	4 081.0	99.0
1961.....	18 238	26.1	7.7	18.4	3.9	2.1	4 140.4	59.4
1962.....	18 583	25.3	7.7	17.6	4.0	1.9	4 189.0	48.6
1963.....	18 931	24.6	7.8	16.8	4.9	1.9	4 258.0	69.0
1964.....	19 290	23.5	7.6	15.9	5.9	1.9	4 341.0	83.0
1965.....	19 644	21.3	7.6	13.7	7.5	1.8	4 432.0	91.0
1966.....	20 015	19.4	7.5	11.9	9.7	1.9	4 518.3	86.3
1967.....	20 405	18.2	7.4	10.8	10.9	1.9	4 608.0	89.7
1968.....	20 744	17.7	7.4	10.3	8.9	1.7	n.d.	n.d.
(Données exprimées en taux annuels)								
1966 I.....	19 857	19.3	7.6	11.7	6.2	1.6	n.d.	n.d.
II.....	19 939	20.5	7.6	12.8	11.1	1.6	n.d.	n.d.
III.....	20 050	19.8	7.2	12.6	11.7	2.2	n.d.	n.d.
IV.....	20 158	18.1	7.3	10.7	10.0	2.2	n.d.	n.d.
1967 I.....	20 252	18.2	7.5	10.7	8.7	1.9	n.d.	n.d.
II.....	20 334	19.1	7.3	11.8	12.8	1.6	n.d.	n.d.
III.....	20 441	18.4	7.2	11.2	12.8	2.1	n.d.	n.d.
IV.....	20 548	16.9	7.4	9.5	9.4	2.1	n.d.	n.d.
1968 I.....	20 630	17.1	8.1	8.9	6.9	1.6	n.d.	n.d.
II.....	20 700	18.0	7.1	10.8	9.6	1.4	n.d.	n.d.
III.....	20 772	18.5	7.1	11.4	9.8	1.4	n.d.	n.d.
IV.....	20 857	17.1	7.1	10.0	9.2	1.6	n.d.	n.d.

(1) Les chiffres trimestriels sont les estimés pour les mois de janvier, avril, juillet et octobre.

n. d. = non disponibles.

SOURCES: BFS *Statistique de l'état civil*, publication annuelle (n° de catalogue 84-201), publication mensuelle (n° de catalogue 84-001),
BFS *Nombre estimatif de familles au Canada*, publication annuelle (n° de catalogue 91-204).

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 2
DÉPENSE NATIONALE BRUTE
1947-1968

Année et trimestre	Dépenses personnelles en biens et services	Dépenses publiques en biens et services	Formation brute de capital fixe des entreprises ⁽¹⁾	Valeur des variations matérielles des stocks ⁽²⁾	Exportations de biens et services	Importations de biens et services	Erreur statistique	Dépense nationale brute aux prix du marché
(millions de dollars)								
1947.....	9,090	1,541	2,085	403	3,640	-3,621	27	13,165
1948.....	10,085	1,797	2,619	113	4,050	-3,633	89	15,120
1949.....	10,923	2,127	3,032	49	4,021	-3,853	44	16,343
1950.....	12,026	2,344	3,348	550	4,183	-4,513	68	18,006
1951.....	13,460	3,271	3,959	914	5,089	-5,613	90	21,170
1952.....	14,781	4,279	4,451	512	5,573	-5,400	-201	23,995
1953.....	15,592	4,432	4,998	583	5,400	-5,843	-142	25,020
1954.....	16,175	4,461	4,779	-130	5,147	-5,574	13	24,871
1955.....	17,389	4,792	5,210	311	5,764	-6,443	109	27,132
1956.....	18,833	5,386	6,774	1,084	6,365	-7,715	-142	30,585
1957.....	20,072	5,722	7,335	231	6,391	-7,813	-29	31,909
1958.....	21,245	6,180	6,975	-322	6,340	-7,423	-101	32,894
1959.....	22,591	6,490	6,894	357	6,683	-8,131	31	34,915
1960.....	23,540	6,769	6,692	410	7,008	-8,172	40	36,287
1961.....	24,466	7,236	6,635	30	7,631	-8,542	15	37,471
1962.....	25,926	7,717	6,960	532	8,259	-9,082	263	40,575
1963.....	27,487	8,075	7,591	535	9,111	-9,618	243	43,424
1964.....	29,666	8,654	9,103	386	10,578	-10,970	-24	47,393
1965.....	32,061	9,614	10,651	948	11,265	-12,400	64	52,203
1966.....	34,848	11,286	12,493	940	13,128	-14,360	-231	58,104
1967.....	37,714	12,377	12,609	225	14,748	-15,415	-149	62,109
1968.....	40,916	13,329	12,753	660	16,735	-17,067	42	67,368
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)								
1966 I.....	33,956	10,656	11,968	988	12,552	-13,524	-56	56,540
II.....	34,116	10,964	12,572	1,668	12,736	-13,944	-260	57,852
III.....	35,332	11,632	12,308	588	13,456	-14,712	-176	58,428
IV.....	35,988	11,892	13,124	516	13,768	-15,260	-432	59,596
1967 I.....	36,444	11,800	13,236	152	14,520	-15,168	-112	60,932
II.....	37,388	12,672	13,068	148	14,964	-15,848	-244	62,148
III.....	38,192	12,288	12,168	680	14,512	-15,380	-32	62,428
IV.....	38,832	12,688	11,964	-80	14,996	-15,264	-208	62,928
1968 I.....	39,872	12,840	12,632	468	16,156	-16,628	-172	65,168
II.....	40,164	13,112	12,516	384	16,736	-16,572	-12	66,328
III.....	41,380	13,408	12,736	716	16,636	-17,132	80	67,824
IV.....	42,248	13,956	13,128	1,072	17,412	-17,936	272	70,152

⁽¹⁾ Comprend les entreprises commerciales, y compris celles des gouvernements, et les institutions privées.

⁽²⁾ La valeur comptable des stocks est dégonflée pour éliminer l'effet des variations de prix; la variation matérielle ainsi obtenue est évaluée aux prix moyens de la période courante afin d'établir la valeur de la variation matérielle. La différence entre la valeur de la variation matérielle et la variation de la valeur comptable est appelée « Réévaluation des stocks ».

Source: BFS *The National Accounts, Income and Expenditure*, publication trimestrielle, (n° de catalogue 13-001), publication annuelle, (n° de catalogue 13-201), publication occasionnelle, (n° de catalogue 13-502).

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 3
DÉPENSE NATIONALE BRUTE
1947-1968

Année et trimestre	Dépenses personnelles en biens et services	Dépenses publiques en biens et services	Formation brute de capital fixe des entreprises ⁽¹⁾	Valeur des variations matérielles des stocks ⁽²⁾⁽³⁾	Exportations de biens et services	Importations de biens et services	Dépense nationale brute aux prix du marché
(Variations en pourcentage par rapport à la période précédente)							
1947.....	13.2	-14.2	50.2	70	13.4	25.9	11.1
1948.....	10.9	16.6	25.6	-290	11.3	0.3	14.8
1949.....	8.3	18.4	15.8	-64	-0.7	6.1	8.1
1950.....	10.1	10.2	10.4	501	4.0	17.1	10.2
1951.....	11.9	39.5	18.2	364	21.7	24.4	17.6
1952.....	9.8	30.8	12.4	-402	9.5	-3.8	13.3
1953.....	5.5	3.6	12.3	71	-3.1	8.2	4.3
1954.....	3.7	0.7	-4.4	-713	-4.7	-4.6	-0.6
1955.....	7.5	7.4	9.0	441	12.0	15.6	9.1
1956.....	8.3	12.4	30.0	773	10.4	19.7	12.7
1957.....	6.6	6.2	8.3	-853	0.4	1.3	4.3
1958.....	5.8	8.0	-4.9	-553	-0.8	-5.0	3.1
1959.....	6.3	5.0	-1.2	679	5.4	9.5	6.1
1960.....	4.2	4.3	-2.9	53	4.9 ⁴	0.5	3.9
1961.....	3.9	6.9	-0.9	-380	8.9	4.5	3.3
1962.....	6.0	6.6	4.9	502	8.2	6.3	8.3
1963.....	6.0	4.6	9.1	3	10.3	5.9	7.0
1964.....	7.9	7.2	19.9	-149	16.1	14.1	9.1
1965.....	8.1	11.1	17.0	562	6.5	13.0	10.1
1966.....	8.7	17.4	17.3	-8	16.5	15.8	11.3
1967.....	8.2	9.7	0.9	-715	12.3	7.3	6.9
1968.....	8.5	7.7	1.1	435	13.5	10.7	8.5
(Données corrigées des variations saisonnières)							
1966 I.....	2.0	6.3	3.3	380	5.1	2.0	4.4
II.....	0.5	2.9	5.0	680	1.5	3.1	2.3
III.....	3.6	6.1	-2.1	-1,080	5.7	5.5	1.0
IV.....	1.9	2.2	6.6	-72	2.3	3.7	2.0
1967 I.....	1.3	-0.3	0.9	-364	5.5	-0.6	2.2
II.....	2.6	6.8	-1.3	-4	3.1	4.5	2.0
III.....	2.2	-3.0	-6.9	532	-3.0	-3.0	0.5
IV.....	1.7	3.3	-1.7	-760	3.3	-0.8	0.8
1968 I.....	2.7	1.2	5.6	548	7.7	8.9	3.6
II.....	0.7	2.1	-0.9	-84	3.6	-0.3	1.8
III.....	3.0	2.3	1.8	322	-0.6	3.4	2.3
IV.....	2.1	4.1	3.1	356	4.7	4.7	3.4

(1), (2) Voir renvois (1), (2) au bas du tableau de référence 2.

(3) Exprimée en termes de changements absolus (millions de dollars) par rapport à la période précédente.

SOURCE: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 4
DÉPENSE NATIONALE BRUTE EN DOLLARS (1957) CONSTANTS
1947-1968

Année et trimestre	Dépenses personnelles en biens et services	Dépenses publiques en biens et services	Formation brute de capital fixe des entreprises ⁽¹⁾	Exportations de biens et services	Importations de biens et services	Valeur des variations matérielles des stocks ⁽²⁾	Erreur statistique ⁽³⁾	Produit national brut en dollars constants (1957)
(millions de dollars)								
1947.....	13,309	2,762	3,576	4,912	-4,967	491	356	20,439
1948.....	13,047	2,839	3,956	4,975	-4,458	96	366	20,821
1949.....	13,637	3,175	4,350	4,770	-4,581	54	221	21,626
1950.....	14,542	3,349	4,543	4,743	-5,003	616	324	23,114
1951.....	14,759	4,188	4,736	5,193	-5,568	932	201	24,531
1952.....	15,775	5,250	5,146	5,751	-5,806	537	-139	26,514
1953.....	16,658	5,251	5,628	5,702	-6,263	648	-99	27,525
1954.....	17,044	5,098	5,340	5,476	-5,961	-237	-46	26,714
1955.....	18,304	5,319	5,682	5,894	-6,825	461	183	29,018
1956.....	19,478	5,664	7,014	6,333	-7,921	1,086	-146	31,508
1957.....	20,072	5,722	7,335	6,391	-7,813	-231	-29	31,909
1958.....	20,707	6,113	6,825	6,365	-7,313	-314	-99	32,284
1959.....	21,711	6,205	6,562	6,610	-8,058	338	30	33,398
1960.....	22,402	6,268	6,231	6,884	-8,020	397	38	34,200
1961.....	23,105	6,562	6,125	7,379	-8,132	29	13	35,081
1962.....	24,173	6,811	6,254	7,747	-8,306	508	242	37,429
1963.....	25,260	6,848	6,618	8,445	-8,550	510	221	39,352
1964.....	26,846	7,113	7,606	9,610	-9,632	354	-21	41,876
1965.....	28,461	7,524	8,530	10,098	-10,838	938	55	44,768
1966.....	29,002	8,309	9,633	11,382	-12,295	891	-186	47,636
1967.....	31,326	8,696	9,533	12,563	-13,054	174	-117	49,121
1968.....	32,740	8,792	9,361	14,106	-14,127	545	34	51,451
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)								
1966 I.....	29,508	7,944	9,392	11,044	-11,684	1,000	-48	47,156
II.....	29,296	8,164	9,732	11,124	-11,988	1,568	-208	47,688
III.....	30,256	8,504	9,436	11,532	-12,560	532	-144	47,566
IV.....	30,548	8,624	9,972	11,828	-12,948	464	-344	48,144
1967 I.....	30,784	8,366	9,980	12,420	-12,892	116	-88	48,676
II.....	31,232	9,012	9,920	12,760	-13,432	100	-192	49,400
III.....	31,496	8,572	9,244	12,328	-13,044	566	-24	49,128
IV.....	31,792	8,844	8,988	12,744	-12,848	-76	-164	49,260
1968 I.....	32,296	8,588	9,448	13,648	-13,848	324	-128	50,328
II.....	32,268	8,780	9,204	14,096	-13,740	328	-8	50,928
III.....	33,032	8,740	9,300	14,020	-14,180	620	60	51,592
IV.....	33,364	9,060	9,492	14,660	-14,740	908	212	52,956

(1), (2) Voir renvois (1) et (2) au bas du tableau de référence 2.

(3) De 1947 à 1955, cette série en dollars constants a été ajustée en raison du changement de l'année de base, soit 1957 au lieu de 1949.

Source: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 5
 DÉPENSE NATIONALE BRUTE EN DOLLARS (1957) CONSTANTS
 1947-1968

Année et trimestre	Dépenses personnelles en biens et services	Dépenses publiques en biens et services	Formation brute de capital fixe des entreprises ⁽¹⁾	Exportations de biens et services	Importations de biens et services	Valeur des variations matérielles des stocks ⁽²⁾⁽³⁾	Dépense nationale brute
(Variations en pourcentage par rapport à la période précédente)							
1947.....	3.2	-19.4	35.2	0.6	12.3	n.d.	1.3
1948.....	-1.9	2.8	10.5	1.3	-10.2	-395	1.9
1949.....	4.5	11.8	9.9	-4.1	2.8	-42	3.9
1950.....	6.6	5.5	4.5	-0.6	9.2	562	6.9
1951.....	1.5	-25.1	4.2	9.5	11.3	316	6.1
1952.....	6.9	25.4	8.7	10.7	4.3	-395	8.1
1953.....	5.6	0.0	9.4	-0.9	7.9	111	3.8
1954.....	2.3	-2.9	-5.2	-4.0	-4.8	-885	-2.9
1955.....	7.4	4.3	6.4	7.6	14.5	698	8.6
1956.....	6.4	6.5	23.4	7.4	16.1	625	8.6
1957.....	3.0	1.0	4.6	0.9	-1.4	-855	1.3
1958.....	3.2	6.8	-7.0	-0.4	-6.4	-545	1.2
1959.....	4.8	1.5	-3.9	3.8	10.2	652	3.5
1960.....	3.2	1.0	-5.0	4.1	-0.5	59	2.4
1961.....	3.1	4.7	-1.7	7.2	1.4	-368	2.6
1962.....	4.6	3.8	2.1	5.0	2.1	479	6.7
1963.....	4.5	0.5	5.8	9.0	2.9	2	5.1
1964.....	6.3	3.9	14.9	13.8	12.7	-156	6.4
1965.....	6.0	5.8	12.1	5.1	12.5	584	6.9
1966.....	5.1	10.4	12.9	12.7	13.4	-47	6.4
1967.....	4.8	4.7	-1.0	10.4	6.2	-717	3.1
1968.....	4.5	1.1	-1.8	12.3	8.2	371	4.7
(Données corrigées des variations saisonnières)							
1966-I.....	0.8	3.5	2.2	4.1	1.7	376	2.9
II.....	-0.7	2.8	3.6	0.7	2.6	568	1.1
III.....	3.3	4.2	-3.0	3.7	4.8	-1,036	-0.3
IV.....	1.0	1.4	5.7	2.6	3.1	-68	1.2
1967-I.....	0.8	-3.1	0.1	5.0	-0.4	-348	1.1
II.....	1.5	7.9	-0.6	2.7	4.2	-16	1.5
III.....	0.8	-4.9	-6.8	-3.4	-2.9	456	-0.6
IV.....	0.9	3.2	-2.8	3.4	-1.5	-632	0.3
1968-I.....	1.6	-2.9	5.1	7.1	-7.8	400	2.1
II.....	-0.1	2.2	-2.6	3.3	-0.8	4	1.2
III.....	2.4	-0.5	1.0	-0.5	3.2	292	1.3
IV.....	1.0	3.7	2.1	4.6	3.9	288	2.6

⁽¹⁾, ⁽²⁾ Voir renvois (1) et (2) au bas du tableau de référence 2.

⁽³⁾ Voir renvoi au bas du tableau de référence 3.

Source: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 6
ÉVOLUTION STRUCTURELLE DE LA DEMANDE
(DISTRIBUTION EN POURCENTAGE DE LA DÉPENSE NATIONALE BRUTE PAR SECTEUR)
1947-1968

Année et trimestre	Dépenses personnelles en biens et services	Dépenses publiques en biens et services	Formation brute de capital fixe des entreprises ⁽¹⁾	Exportations de biens et services	Importations de biens et services	Valeur des variations matérielles des stocks ⁽²⁾	Erreur statistique	Dépense nationale brute aux prix du marché
1947.....	69.0	11.7	15.8	27.7	-27.5	3.1	0.2	100.0
1948.....	66.7	11.9	17.3	26.8	-24.0	0.7	0.6	100.0
1949.....	66.8	13.0	18.6	24.6	-23.6	0.3	0.3	100.0
1950.....	66.8	13.0	18.6	23.2	-25.1	3.1	0.4	100.0
1951.....	63.6	15.5	18.7	24.0	-26.5	4.3	0.4	100.0
1952.....	61.6	17.8	18.6	23.2	-22.5	2.1	-0.8	100.0
1953.....	62.3	17.7	20.0	21.6	-23.3	2.3	-0.6	100.0
1954.....	65.0	17.9	19.2	20.7	-22.4	-0.5	0.1	100.0
1955.....	64.1	17.7	19.2	21.2	-23.7	1.1	0.4	100.0
1956.....	61.6	17.6	22.2	20.8	-25.2	3.5	-0.5	100.0
1957.....	62.9	18.0	23.0	20.0	-24.5	0.7	-0.1	100.0
1958.....	64.6	18.8	21.2	19.3	-22.6	-1.0	-0.3	100.0
1959.....	64.7	18.6	19.8	19.1	-23.3	1.0	0.1	100.0
1960.....	64.9	18.7	18.4	19.3	-22.5	1.1	0.1	100.0
1961.....	65.3	19.3	17.7	20.4	-22.8	0.1	0.0	100.0
1962.....	63.9	19.0	17.2	20.4	-22.4	1.3	0.6	100.0
1963.....	63.3	18.6	17.5	21.0	-22.2	1.2	0.6	100.0
1964.....	62.6	18.3	19.2	22.3	-23.1	0.8	-0.1	100.0
1965.....	61.4	18.4	20.4	21.6	-23.7	1.8	0.1	100.0
1966.....	60.0	19.4	21.5	22.6	-24.7	1.6	-0.4	100.0
1967.....	60.7	19.9	20.3	23.7	-24.8	0.4	-0.2	100.0
1968.....	60.7	19.8	18.9	24.8	-25.3	1.0	0.1	100.0
(Données corrigées des variations saisonnières)								
1966 I.....	60.1	18.8	21.2	22.2	-23.9	1.7	-0.1	100.0
II.....	59.0	18.9	21.7	22.0	-24.1	2.9	-0.4	100.0
III.....	60.5	19.9	21.1	23.0	-25.2	1.0	-0.3	100.0
IV.....	60.4	19.9	22.0	23.1	-25.6	0.9	-0.7	100.0
1967 I.....	59.8	19.5	21.7	23.8	-24.9	0.3	-0.2	100.0
II.....	60.2	20.4	21.0	24.1	-25.5	0.2	-0.4	100.0
III.....	61.2	19.7	19.5	23.2	-24.6	1.1	-0.1	100.0
IV.....	61.7	20.2	19.0	23.8	-24.3	-0.1	-0.3	100.0
1968 I.....	61.2	19.7	19.4	24.8	-25.5	0.7	-0.3	100.0
II.....	60.5	19.8	18.9	25.2	-25.0	0.6	—	100.0
III.....	61.0	19.8	18.8	24.5	-25.3	1.1	0.1	100.0
IV.....	60.2	19.9	18.7	24.8	-25.5	1.5	0.4	100.0

(1), (2) Voir renvois (1) et (2) au bas du tableau de référence 2.

Source: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 7
ÉVOLUTION STRUCTURELLE DE LA DEMANDE
(DISTRIBUTION EN POURCENTAGE DE LA DÉPENSE NATIONALE BRUTE
EN DOLLARS (1957) CONSTANTS)
1947-1968

Année et trimestre	Dépenses personnelles en biens et services	Dépenses publiques en biens et services	Formation brute de capital fixe des entreprises ⁽¹⁾	Exportations de biens et services	Importations de biens et services	Valeurs des variations matérielles des stocks ⁽²⁾	Erreur statistique ⁽³⁾	Dépense nationale brute en dollars (1957) constants
1947.....	65.1	13.5	17.5	24.0	-24.3	2.4	1.8	100.0
1948.....	62.7	13.6	19.0	23.9	-21.4	0.4	1.8	100.0
1949.....	63.0	14.7	20.1	22.1	-21.2	0.3	1.0	100.0
1950.....	62.9	14.5	19.6	20.5	-21.6	2.7	1.4	100.0
1951.....	60.1	17.1	19.3	21.2	-22.7	3.8	1.2	100.0
1952.....	59.5	19.8	19.4	21.7	-21.9	2.0	-0.5	100.0
1953.....	60.5	19.1	20.5	20.7	-22.8	2.4	-0.4	100.0
1954.....	63.8	19.1	20.0	20.5	-22.3	-0.9	-0.2	100.0
1955.....	63.1	18.3	19.6	20.3	-23.5	1.6	0.6	100.0
1956.....	61.8	18.0	22.3	20.1	-25.1	3.4	-0.5	100.0
1957.....	62.9	17.9	23.0	20.0	-24.5	0.8	-0.1	100.0
1958.....	64.1	18.9	21.2	19.7	-22.6	-1.0	-0.3	100.0
1959.....	65.0	18.6	19.6	19.8	-24.1	1.0	0.1	100.0
1960.....	65.5	18.3	18.2	20.1	-23.4	1.2	0.1	100.0
1961.....	65.9	18.7	17.5	21.0	-23.2	0.1	0.0	100.0
1962.....	64.6	18.2	16.7	20.7	-22.2	1.4	0.6	100.0
1963.....	64.2	17.4	16.8	21.5	-21.7	1.3	0.5	100.0
1964.....	64.1	17.0	18.2	22.9	-23.0	0.8	0.0	100.0
1965.....	63.6	16.8	19.0	22.6	-24.2	2.1	0.1	100.0
1966.....	62.8	17.4	20.2	23.9	-25.8	1.9	-0.4	100.0
1967.....	63.8	17.7	19.4	25.6	-26.6	0.3	-0.2	100.0
1968.....	63.6	17.1	18.2	27.4	-27.5	1.1	0.1	100.0
(Données corrigées des variations saisonnières)								
1966 I.....	62.6	16.9	19.9	23.4	-24.8	2.1	-0.1	100.0
II.....	61.4	17.1	20.4	23.3	-25.1	3.3	-0.4	100.0
III.....	63.6	17.9	19.8	24.3	-26.4	1.1	-0.3	100.0
IV.....	63.4	17.9	20.7	24.6	-26.9	1.0	-0.7	100.0
1967 I.....	63.3	17.2	20.5	25.5	-26.5	0.2	-0.2	100.0
II.....	63.2	18.3	20.1	25.8	-27.2	0.2	-0.3	100.0
III.....	64.1	17.4	18.8	25.1	-26.6	1.1	0.1	100.0
IV.....	64.5	18.0	18.2	25.9	-26.1	-0.2	-0.3	100.0
1968 I.....	64.2	17.1	18.8	27.1	-27.5	0.6	-0.3	100.0
II.....	63.4	17.4	18.1	27.7	-27.0	0.6	0.0	100.0
III.....	64.0	17.0	18.0	27.2	-27.5	1.2	0.1	100.0
IV.....	63.0	17.1	17.9	27.7	-27.8	1.7	0.4	100.0

(1), (2), Voir renvois (1), et (2) au bas du tableau de référence 2.

(3) Voir renvoi (3) au bas du tableau de référence 4.

Source: BFS, *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 8
 PRODUIT NATIONAL BRUT
 1947-1968

Année et trimestre	Salaires, traitements et revenu supplémentaire du travail ⁽¹⁾	Bénéfices des sociétés			Loyers, intérêts et revenus divers de placements	Revenu net allant à l'agriculture ⁽²⁾	Revenu net des entreprises individuelles non agricoles ⁽³⁾	Réévaluation des stocks	Revenu national net au coût des facteurs	Impôts indirects moins subventions	Provisions pour consommation de capital et réévaluations diverses	Erreur statistique	Produit national brut aux prix du marché
		Bénéfices des sociétés avant impôts	Dividendes payés aux non-résidents ⁽⁴⁾	Dividendes payés aux résidents et profits non distribués									
(millions de dollars)													
1947.....	6,482	1,814	-248	847	591	1,120	1,173	-571	10,361	1,608	1,223	-27	13,165
1948.....	7,496	1,964	-249	1,006	651	1,378	1,269	-506	12,003	1,765	1,441	-89	15,120
1949.....	8,115	1,879	-317	821	703	1,248	1,389	-112	12,905	1,808	1,673	-43	16,343
1950.....	8,766	2,522	-404	1,110	890	1,322	1,439	-374	14,161	2,000	1,913	-68	18,006
1951.....	10,304	2,825	-370	1,020	1,020	1,933	1,519	-643	16,588	2,469	2,203	-90	21,170
1952.....	11,478	2,698	-334	953	1,175	1,959	1,572	106	18,654	2,717	2,422	202	23,995
1953.....	12,419	2,611	-317	1,046	1,329	1,575	1,688	-11	19,294	2,911	2,673	142	25,020
1954.....	12,799	2,290	-327	855	1,511	1,017	1,656	86	19,032	2,947	2,905	-13	24,871
1955.....	13,617	2,965	-395	1,269	1,684	1,264	1,791	-189	20,737	3,237	3,266	-108	27,132
1956.....	15,314	3,345	-437	1,461	1,767	1,450	1,965	-238	23,166	3,636	3,642	141	30,585
1957.....	16,494	3,056	-475	1,208	1,980	1,026	2,008	-78	24,011	3,861	4,009	28	31,909
1958.....	17,012	3,075	-470	1,252	2,104	1,200	2,125	-35	25,011	3,882	3,899	102	32,894
1959.....	17,955	3,504	-501	1,379	2,315	1,121	2,210	-122	26,482	4,259	4,204	-30	34,915
1960.....	18,754	3,338	-458	1,296	2,470	1,186	2,213	-70	27,433	4,470	4,423	-39	36,287
1961.....	19,546	3,427	-586	1,189	2,670	1,008	2,274	-89	28,250	4,696	4,540	-15	37,471
1962.....	20,819	3,819	-584	1,481	2,832	1,496	2,401	-130	30,653	5,293	4,892	-263	40,575
1963.....	22,145	4,188	-614	1,703	3,078	1,721	2,551	-200	32,869	5,600	5,198	-243	43,424
1964.....	24,016	4,819	-753	1,969	3,262	1,464	2,720	-131	35,397	6,372	5,600	24	47,393
1965.....	26,766	5,199	-780	2,150	3,537	1,645	2,877	-325	38,019	7,238	6,110	-64	52,203
1966.....	30,282	5,145	-804	2,045	3,844	2,204	2,949	-321	43,299	7,950	6,623	232	58,104
1967.....	33,093	5,020	-798	1,970	4,339	1,698	3,194	-291	46,255	8,705	7,000	149	62,109
1968.....	35,921	5,877	-841	2,395	4,758	1,796	3,422	-305	50,628	9,521	7,260	-41	67,368
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)													
1966 I.....	29,232	5,380	-728	2,404	3,708	2,184	2,936	-488	42,224	7,860	6,404	52	56,540
II.....	29,876	5,236	-708	2,112	2,844	2,244	2,852	-232	43,052	7,912	6,624	264	57,852
III.....	30,552	4,824	-748	1,796	3,832	2,252	3,000	-340	43,372	8,180	6,696	180	58,428
IV.....	31,468	5,140	-972	1,868	3,992	2,136	3,008	-224	44,548	7,848	6,768	432	59,596
1967 I.....	32,252	4,796	-684	1,948	4,012	1,996	2,948	-292	45,028	8,792	7,000	112	60,932
II.....	32,820	4,900	-804	1,824	4,360	1,856	3,176	-268	46,040	8,688	7,176	244	62,148
III.....	33,464	5,148	-856	2,024	4,444	1,488	3,336	-228	46,796	8,624	6,980	28	62,422
IV.....	33,836	5,236	-848	2,084	4,540	1,452	3,316	-376	47,156	8,716	6,844	212	62,686
1968 I.....	34,472	5,324	-804	2,076	4,580	1,820	3,272	-284	48,380	9,368	7,252	168	65,168
II.....	35,492	5,656	-940	2,188	4,732	1,502	3,400	-176	49,756	9,296	7,260	16	66,328
III.....	36,264	5,960	-904	2,400	4,776	1,828	3,480	-284	51,120	9,512	7,272	-80	67,824
IV.....	37,456	6,568	-716	2,916	4,944	1,944	3,536	-476	53,256	9,908	7,256	-268	70,152

⁽¹⁾ Comprend les soldes et allocations militaires.

⁽²⁾ Comprend l'impôt retenu applicable à cette catégorie.

⁽³⁾ Comprend un chiffre arbitrairement modéré du produit des récoltes et des ajustements saisonniers pour tenir compte des quantités de céréales prélevées sur les stocks de fermes et aussi pour tenir compte des modifications intervenues dans les chiffres relatifs au bétail. Étant donné les facteurs arbitraires, il ne faut pas tenir compte de façon trop précise des chiffres, corrigés des variations saisonnières, du revenu net allant à l'agriculture.

⁽⁴⁾ Comprend le revenu net des professions libérales exercées à titre indépendant.

SOURCE: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 9
 PRODUIT NATIONAL BRUT
 1947-1968

Année et trimestre	Salaires, traitements et revenu supplémentaire du travail ⁽¹⁾	Bénéfices des sociétés			Loyers, intérêts et revenus divers de placements	Revenu net des fermiers provenant de la production agricole ⁽²⁾	Revenu net des entreprises individuelles non agricoles ⁽³⁾	Revenu national net au coût des facteurs	Impôts indirects moins subventions	Provisions pour consommation de capital et réévaluations diverses	Produit national brut aux prix du marché
		Bénéfices des sociétés avant impôts	Dividendes payés aux non-résidents ⁽²⁾	Dividendes payés aux résidents et bénéfices non distribués							
(Variations en pourcentage par rapport à la période précédente)											
1947.....	11.2	23.1	21.0	40.5	1.7	6.1	9.4	8.5	26.6	22.5	11.1
1948.....	15.6	8.3	0.4	18.8	10.2	23.0	8.2	15.8	9.8	17.8	14.8
1949.....	8.3	-4.3	27.3	-18.4	8.0	-9.4	9.5	7.5	2.4	16.1	8.1
1950.....	8.0	34.2	27.4	35.2	26.6	5.9	3.6	9.7	10.6	14.3	10.2
1951.....	17.5	12.0	-8.4	-8.8	14.6	46.2	5.6	17.1	23.4	15.2	17.6
1952.....	11.4	-4.5	-9.7	-5.8	15.2	1.3	3.5	12.5	10.0	9.9	13.3
1953.....	8.2	-3.2	-5.1	9.8	13.1	-19.6	7.4	3.4	7.1	10.4	4.3
1954.....	3.1	-12.3	3.2	-18.3	13.7	-35.4	-1.9	-1.4	1.2	8.7	-0.6
1955.....	6.4	29.5	20.8	48.4	11.4	24.3	8.2	9.0	9.8	12.4	9.1
1956.....	12.5	12.8	10.6	15.1	4.9	14.7	9.7	11.7	12.3	11.5	12.7
1957.....	7.7	-8.6	8.7	-17.3	12.1	-29.2	2.2	3.6	6.2	10.1	4.3
1958.....	3.1	0.6	-1.1	3.6	6.3	17.0	5.8	4.2	0.5	-2.7	3.1
1959.....	5.5	14.0	6.6	10.1	10.0	-6.6	4.0	5.9	9.7	7.8	6.1
1960.....	4.5	-4.7	-8.6	-6.0	6.7	5.8	0.1	3.6	5.0	5.2	3.9
1961.....	4.2	2.7	27.9	-8.3	8.1	-15.0	2.8	3.0	5.1	2.6	3.3
1962.....	6.5	11.4	-0.3	24.6	6.1	48.4	5.6	8.5	12.7	7.8	8.3
1963.....	6.4	9.7	5.1	15.0	8.7	15.0	6.2	7.2	5.8	6.3	7.0
1964.....	8.4	15.1	22.6	15.6	6.0	-14.9	6.6	7.7	13.8	7.7	9.1
1965.....	11.5	7.9	3.6	9.2	8.4	12.4	5.8	9.9	13.6	9.1	10.1
1966.....	13.1	-1.0	3.1	-4.9	8.7	34.0	2.5	11.3	9.8	8.4	11.3
1967.....	9.3	-2.4	-0.7	-3.7	12.9	-23.0	8.3	6.8	9.5	5.7	6.9
1968.....	8.5	17.1	5.4	21.6	9.7	5.8	7.1	9.5	9.4	3.7	8.5
(Données corrigées des variations saisonnières)											
1966 I.....	4.7	1.5	-6.2	9.7	-1.2	25.5	-0.5	4.5	6.2	2.0	4.4
II.....	2.2	-2.7	5.5	-12.1	3.7	2.7	-2.9	2.0	0.7	3.4	2.3
III.....	2.3	-7.9	-2.6	-15.0	-0.3	0.4	5.2	0.7	3.4	1.1	1.0
IV.....	3.0	6.6	29.9	4.0	4.2	-5.2	0.3	2.7	-4.1	1.1	2.0
1967 I.....	2.5	-6.7	-29.6	4.3	0.5	-6.6	-2.0	1.1	12.0	3.4	2.2
II.....	1.8	2.2	17.5	-6.4	8.7	-7.0	7.7	2.2	-1.2	2.5	2.0
III.....	2.0	5.1	6.5	11.0	1.9	-19.8	5.0	1.6	-0.7	-2.7	0.5
IV.....	1.1	1.7	-0.9	3.0	2.2	-2.4	-0.6	0.8	1.1	-1.9	0.8
1968 I.....	1.9	1.7	-5.2	-0.4	0.9	25.3	-1.3	2.6	7.5	6.0	3.6
II.....	3.0	6.2	16.9	5.4	3.3	-12.5	3.9	2.8	-0.8	0.1	1.8
III.....	2.2	5.4	-3.8	9.7	0.9	14.8	2.4	2.7	2.3	0.2	2.3
IV.....	3.3	10.2	-20.8	21.5	3.5	6.3	1.6	4.2	4.2	-0.2	3.4

(1), (2), (3), (4) Voir renvois (1), (2), (3), et (4) au bas du tableau de référence 8.

SOURCE: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 10
ÉVOLUTION STRUCTURELLE DES REVENUS
(DISTRIBUTION EN POURCENTAGE DU PRODUIT NATIONAL BRUT PAR SECTEUR)
1947-1968

Année et trimestre	Salaires, traitements et revenu supplémentaire du travail ⁽¹⁾	Bénéfices des sociétés			Loyers, intérêts et revenus divers de placements	Revenu net allant à l'agriculture ⁽²⁾	Revenu net des entreprises individuelles non agricoles ⁽⁴⁾	Réévaluation des stocks	Revenu national net au coût des facteurs	Impôts indirects moins subventions	Provisions pour consommation de capital et réévaluations diverses	Erreur statistique	Produit national brut aux prix du marché
		Bénéfices des sociétés avant impôts	Dividendes payés aux non-résidents ⁽²⁾	Dividendes payés aux résidents et profits non distribués									
1947.....	49.2	13.8	-1.9	6.4	4.5	8.5	8.9	-4.3	78.7	12.2	9.3	-0.2	100.0
1948.....	49.6	13.0	-1.6	6.7	4.3	9.1	8.4	-3.4	79.4	11.7	9.5	-0.6	100.0
1949.....	49.7	11.5	-1.9	5.0	4.3	7.6	8.5	-0.7	79.0	11.1	10.2	-0.3	100.0
1950.....	48.7	14.0	-2.2	6.2	4.9	7.4	8.0	-2.1	78.7	11.1	10.6	-0.4	100.0
1951.....	48.7	13.3	-1.8	4.8	4.8	9.1	7.2	-3.0	78.3	11.7	10.4	-0.4	100.0
1952.....	47.8	11.2	-1.4	4.0	4.9	8.2	6.6	0.4	77.7	11.3	10.1	0.9	100.0
1953.....	49.6	10.4	-1.3	4.2	5.3	6.3	6.8	0.0	77.1	11.6	10.7	0.6	100.0
1954.....	51.5	9.2	-1.3	3.4	6.0	4.1	6.7	0.3	76.5	11.9	11.7	-0.1	100.0
1955.....	50.2	10.9	-1.5	4.7	6.2	4.7	6.6	-0.7	76.4	11.9	12.1	-0.4	100.0
1956.....	50.1	10.9	-1.4	4.8	5.8	4.7	6.4	-0.8	75.7	11.9	11.9	0.5	100.0
1957.....	51.6	9.6	-1.5	3.8	6.2	3.2	6.3	-0.2	75.2	12.1	12.6	0.1	100.0
1958.....	51.7	9.3	-1.4	3.8	6.4	3.6	6.5	-0.1	76.0	11.8	11.9	0.3	100.0
1959.....	51.4	10.0	-1.4	3.9	6.6	3.2	6.3	-0.3	75.8	12.2	12.1	-0.1	100.0
1960.....	51.7	9.2	-1.3	3.6	6.8	3.3	6.1	-0.2	75.6	12.3	12.2	-0.1	100.0
1961.....	52.2	9.1	-1.6	3.2	7.1	2.7	6.1	-0.2	75.4	12.5	12.1	0.0	100.0
1962.....	51.3	9.4	-1.4	3.7	7.0	3.7	5.9	-0.3	75.6	13.0	12.0	-0.6	100.0
1963.....	51.0	9.6	-1.4	3.9	7.1	4.0	5.9	-0.5	75.7	12.9	12.0	-0.6	100.0
1964.....	50.7	10.2	-1.6	4.2	6.9	3.1	5.7	-0.3	74.7	13.4	11.8	0.1	100.0
1965.....	51.3	10.0	-1.5	4.1	6.8	3.1	5.5	-0.6	74.6	13.8	11.7	-0.1	100.0
1966.....	52.1	8.9	-1.4	3.5	6.6	3.8	5.1	-0.6	74.5	13.7	11.4	0.4	100.0
1967.....	53.3	8.1	-1.3	3.2	7.0	2.7	5.2	-0.5	74.5	14.0	11.3	0.2	100.0
1968.....	53.3	8.7	-1.2	3.6	7.1	2.7	5.1	-0.5	75.2	14.1	10.8	-0.1	100.0
(Données corrigées des variations saisonnières)													
1966 I.....	51.7	9.5	-1.3	4.3	6.6	3.9	5.2	-0.9	74.7	13.9	11.3	0.1	100.0
II.....	51.6	9.1	-1.3	3.7	6.6	3.9	4.9	-0.4	74.4	13.7	11.4	0.5	100.0
III.....	52.3	8.3	-1.3	3.1	6.6	3.8	5.1	-0.6	74.2	14.0	11.5	0.3	100.0
IV.....	52.8	8.6	-1.6	3.1	6.7	3.6	5.0	-0.4	74.7	13.2	11.4	0.7	100.0
1967 I.....	52.9	7.9	-1.1	3.2	6.6	3.3	4.8	-0.5	73.9	14.4	11.5	0.2	100.0
II.....	52.8	7.9	-1.3	2.9	7.0	3.0	5.1	-0.4	74.1	14.0	11.5	0.4	100.0
III.....	53.6	8.3	-1.4	3.2	7.1	2.4	5.4	-0.4	75.0	13.8	11.2	0.0	100.0
IV.....	53.8	8.3	-1.4	3.3	7.2	2.3	5.3	-0.6	74.9	13.9	10.9	0.3	100.0
1968 I.....	52.9	8.2	-1.2	3.2	7.0	2.8	5.0	-0.5	74.2	14.4	11.1	0.3	100.0
II.....	53.5	8.5	-1.4	3.3	7.1	2.4	5.1	-0.2	75.0	14.0	11.0	0.0	100.0
III.....	53.5	8.8	-1.3	3.5	7.0	2.7	5.1	-0.4	75.4	14.0	10.7	-0.1	100.0
IV.....	53.4	9.4	-1.0	4.2	7.0	2.8	5.0	-0.7	75.9	14.1	10.4	-0.4	100.0

(1), (2), (3), (4) Voir renvois (1), (2), (3) et (4) au bas du tableau de référence 8.

SOURCE: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 11
REVENU ET DÉPENSE PERSONNELS
1947-1968

Année et trimestre	Salaires et traitements total ⁽¹⁾	Revenu supplémentaire du travail	Cotisations patronales et salariales aux caisses de sécurité sociale et caisses publiques de pension	Revenu net de l'agriculture ⁽²⁾	Revenu net des entreprises individuelles non agricoles ⁽³⁾	Intérêts, dividendes et loyers nets des particuliers ⁽⁴⁾	Paiements de transfert (sauf intérêts)
(millions de dollars)							
1947.....	6,269	213	-181	1,086	1,173	959	856
1948.....	7,243	253	-224	1,478	1,269	998	884
1949.....	7,823	292	-239	1,359	1,389	1,043	971
1950.....	8,442	324	-256	1,156	1,439	1,268	1,055
1951.....	9,925	379	-336	1,945	1,519	1,333	1,059
1952.....	11,057	431	-375	1,916	1,572	1,418	1,386
1953.....	11,966	468	-410	1,599	1,688	1,551	1,489
1954.....	12,325	494	-422	1,009	1,656	1,719	1,660
1955.....	13,079	538	-476	1,200	1,791	1,840	1,766
1956.....	14,697	617	-532	1,430	1,965	1,908	1,800
1957.....	15,811	683	-590	1,026	2,008	2,141	2,112
1958.....	16,285	727	-615	1,201	2,125	2,277	2,075
1959.....	17,512	743	-652	1,126	2,210	2,599	2,798
1960.....	17,960	794	-751	1,177	2,213	2,882	3,160
1961.....	18,726	820	-787	978	2,274	3,030	3,481
1962.....	19,976	843	-812	1,490	2,401	3,305	3,769
1963.....	21,272	873	-852	1,582	2,551	3,616	3,892
1964.....	23,090	926	-912	1,353	2,720	3,799	4,177
1965.....	25,649	1,117	-1,027	1,689	2,877	4,139	4,618
1966.....	28,746	1,536	-1,843	2,048	2,949	4,536	5,091
1967.....	31,441	1,648	-2,031	1,785	3,194	4,894	6,267
1968.....	34,103	1,818	-2,298	2,022	3,422	5,315	7,242
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)							
1966 I.....	27,829	1,401	-1,548	2,044	2,936	4,420	4,804
II.....	28,330	1,546	-1,872	2,080	2,852	4,484	4,972
III.....	28,972	1,580	-1,964	2,056	3,000	4,568	5,200
IV.....	29,853	1,616	-1,988	2,012	3,008	4,672	5,388
1967 I.....	30,669	1,582	-1,972	2,136	2,948	4,748	5,928
II.....	31,183	1,638	-2,028	1,732	3,176	4,848	6,280
III.....	31,784	1,680	-2,132	1,620	3,336	4,924	6,244
IV.....	32,128	1,693	-1,992	1,652	3,316	5,056	6,616
1968 I.....	32,756	1,717	-2,204	2,048	3,272	5,140	6,684
II.....	33,719	1,772	-2,208	1,808	3,400	5,312	7,220
III.....	34,402	1,862	-2,272	2,060	3,480	5,384	7,452
IV.....	35,533	1,922	-2,508	2,172	3,536	5,424	7,612

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 11 (suite)
REVENU ET DÉPENSE PERSONNELS
1947-1968

Année et trimestre	Impôts personnels directs	Revenu personnel disponible ⁽⁵⁾	Dépenses personnelles en biens et services	Épargne personnelle nette	Propension à l'épargne ⁽⁶⁾	Revenu personnel disponible per capita ⁽⁷⁾	Dépenses personnelles en biens et services per capita ⁽⁷⁾
(millions de dollars)							
1947.....	-791	9,584	9,090	494	5.2	764	724
1948.....	-822	11,079	10,085	994	9.0	864	786
1949.....	-789	11,849	10,923	926	7.8	881	812
1950.....	-740	12,688	12,026	662	5.2	925	877
1951.....	-1,030	14,794	13,460	1,334	9.0	1,056	961
1952.....	-1,323	16,072	14,781	1,291	8.0	1,112	1,022
1953.....	-1,432	16,904	15,592	1,312	7.8	1,139	1,050
1954.....	-1,437	16,984	16,175	809	4.8	1,111	1,058
1955.....	-1,499	18,239	17,389	850	4.7	1,162	1,108
1956.....	-1,732	20,153	18,833	1,320	6.5	1,253	1,171
1957.....	-1,917	21,274	20,072	1,202	5.7	1,281	1,208
1958.....	-1,795	22,880	21,245	1,635	7.1	1,340	1,244
1959.....	-2,088	23,948	22,591	1,357	5.7	1,370	1,292
1960.....	-2,360	25,075	23,540	1,535	6.1	1,403	1,317
1961.....	-2,511	26,011	24,466	1,545	5.9	1,426	1,341
1962.....	-2,729	28,243	25,926	2,317	8.2	1,520	1,395
1963.....	-2,916	30,018	27,487	2,531	8.4	1,586	1,452
1964.....	-3,428	31,725	29,666	2,059	6.5	1,645	1,538
1965.....	-3,913	35,149	32,061	3,088	8.8	1,789	1,632
1966.....	-4,484	38,579	34,848	3,731	9.7	1,928	1,741
1967.....	-5,493	41,709	37,714	3,995	9.6	2,044	1,848
1968.....	-6,660	44,964	40,916	4,048	9.0	2,168	1,972
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)							
1966 I.....	-4,256	37,632	33,956	3,676	9.8	1,887	1,703
II.....	-4,208	38,184	34,116	4,068	10.7	1,904	1,702
III.....	-4,604	38,808	35,332	3,476	9.0	1,925	1,753
IV.....	-4,868	39,692	35,988	3,704	9.3	1,960	1,777
1967 I.....	-5,532	40,508	36,444	4,064	10.0	1,992	1,792
II.....	-4,980	41,848	37,388	4,460	10.7	2,047	1,829
III.....	-5,540	41,916	38,192	3,724	8.9	2,040	1,859
IV.....	-5,920	42,564	38,832	3,732	8.8	2,063	1,882
1968 I.....	-6,412	43,000	39,872	3,128	7.3	2,077	1,926
II.....	-6,236	44,788	40,164	4,624	10.3	2,156	1,934
III.....	-6,716	45,652	41,380	4,272	9.4	2,189	1,984
IV.....	-7,276	46,416	42,248	4,168	9.0	2,217	2,018

Nota: La somme de «Salaires et traitements, total» et de «Revenu supplémentaire du travail» peut différer du montant apparaissant au tableau de référence 8 en raison de procédures d'estimation différentes. Il en résulte que les colonnes ne s'additionnent pas horizontalement.

⁽¹⁾ Comprend les soldes et allocations militaires.

⁽²⁾ Ce poste diffère de «revenu net allant à l'agriculture» (tableau de référence 8) en ce qu'il exclut l'ajustement effectué pour tenir compte des recettes nettes découlant des opérations de la Commission canadienne du blé.

⁽³⁾ Comprend le revenu net des professions libérales exercées à titre indépendant.

⁽⁴⁾ Comprend les intérêts sur la dette publique versés aux particuliers.

⁽⁵⁾ Revenu personnel moins les impôts personnels directs.

⁽⁶⁾ Rapport de l'épargne personnelle nette au revenu personnel disponible en pourcentage.

⁽⁷⁾ Exprimé en dollars.

SOURCES: BFS *The National Accounts*.

BFS *Estimates of Labour Income*, publication mensuelle, (n° de catalogue 72-005).

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 12
DÉPENSES PERSONNELLES EN BIENS ET SERVICES
1947-1968

Année.	Aliments	Tabac et boissons alcooliques	Vêtements et effets personnels	Logement	Fonctionnement du ménage	Transports	Soins personnels et médicaux et frais funéraires	Divers ⁽¹⁾	Total	dont:		
										Biens durables	Biens non-durables	Ser-vices ⁽²⁾
(millions de dollars)												
1947.....	2,442	776	1,295	963	1,215	824	545	1,030	9,090	841	5,490	2,759
1948.....	2,823	831	1,440	1,066	1,337	898	615	1,075	10,085	934	6,179	2,972
1949.....	2,887	883	1,497	1,200	1,416	1,109	691	1,240	10,923	1,146	6,409	3,368
1950.....	3,140	928	1,528	1,385	1,544	1,355	745	1,401	12,026	1,451	6,853	3,722
1951.....	3,619	975	1,660	1,586	1,669	1,381	839	1,731	13,460	1,490	7,773	4,197
1952.....	3,804	1,081	1,803	1,778	1,875	1,599	936	1,905	14,781	1,780	8,234	4,767
1953.....	3,884	1,101	1,844	1,972	1,999	1,775	1,012	2,005	15,592	2,001	8,407	5,184
1954.....	4,030	1,114	1,826	2,192	2,104	1,800	1,091	2,018	16,175	1,970	8,608	5,597
1955.....	4,236	1,181	1,900	2,454	2,272	2,023	1,166	2,157	17,389	2,245	9,065	6,079
1956.....	4,571	1,278	2,037	2,621	2,509	2,211	1,316	2,290	18,833	2,431	9,736	6,666
1957.....	4,951	1,370	2,098	2,906	2,593	2,346	1,437	2,371	20,072	2,430	10,402	7,240
1958.....	5,236	1,441	2,179	3,154	2,701	2,511	1,611	2,412	21,245	2,499	10,878	7,868
1959.....	5,465	1,552	2,267	3,442	2,873	2,723	1,769	2,500	22,591	2,678	11,373	8,540
1960.....	5,713	1,606	2,355	3,621	2,919	2,807	1,925	2,594	23,540	2,664	11,813	9,063
1961.....	5,829	1,683	2,432	3,812	3,032	2,872	2,045	2,761	24,466	2,716	12,178	9,572
1962.....	6,123	1,782	2,526	3,996	3,202	3,160	2,204	2,933	25,926	2,960	12,965	10,001
1963.....	6,414	1,840	2,643	4,323	3,352	3,430	2,396	3,089	27,487	3,246	13,518	10,723
1964.....	6,724	1,911	2,803	4,595	3,576	3,730	2,613	3,714	29,666	3,592	14,389	11,685
1965.....	7,114	2,079	2,972	4,907	3,836	4,120	2,841	4,192	32,061	4,001	15,438	12,622
1966.....	7,620	2,225	3,141	5,323	4,170	4,262	3,078	5,029	34,848	4,169	16,930	13,749
1967.....	8,073	2,431	3,365	5,790	4,522	4,549	3,381	5,603	37,714	4,365	18,488	14,861
1968.....	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	40,916	4,805	19,695	16,416

⁽¹⁾Cinéma (exception faite des taxes d'amusement), journaux, revues, dépenses nettes à l'étranger, et autres.

⁽²⁾Comprend les dépenses nettes à l'étranger

SOURCE: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 13
VENTES AU DÉTAIL, CANADA ET RÉGIONS
1947-1969

Année et mois	Canada	Région de l'Atlantique	Québec	Ontario	Région des Prairies	Colombie- Britannique
	(millions de dollars)					
1947.....	6,963.4 ⁽¹⁾	563.6 ⁽¹⁾	1,621.1	2,721.1	1,320.8	736.9
1948.....	7,835.0 ⁽¹⁾	607.3 ⁽¹⁾	1,792.0	3,067.2	1,550.7	817.8
1949.....	8,532.0	734.2	1,872.0	3,293.6	1,758.1	874.1
1950.....	9,617.2	822.2	2,183.0	3,715.4	1,914.4	982.1
1951.....	10,693.1	898.5	2,442.6	4,129.8	2,122.3	1,099.8
1952.....	11,567.2	970.7	2,657.8	4,409.2	2,339.9	1,189.6
1953.....	12,189.4	1,004.4	2,793.1	4,665.6	2,485.3	1,241.0
1954.....	12,317.2	1,023.6	2,867.7	4,761.7	2,390.6	1,273.6
1955.....	13,472.8	1,124.7	3,109.3	5,295.7	2,496.1	1,447.0
1956.....	14,773.7	1,208.6	3,463.0	5,734.3	2,727.8	1,640.0
1957.....	15,423.3	1,233.0	3,709.6	5,943.1	2,854.5	1,683.2
1958.....	16,139.1	1,286.7	3,854.4	6,271.1	3,021.3	1,705.5
1959.....	17,087.1	1,356.5	4,114.2	6,614.9	3,208.1	1,793.4
1960.....	17,390.5	1,421.0	4,213.1	6,750.7	3,250.3	1,755.3
1961.....	17,732.3	1,455.6	4,490.1	6,808.0	3,238.1	1,760.5
1961 ⁽²⁾	16,073.0	1,380.5	4,108.0	6,206.7	2,773.6	1,604.2
1962.....	17,093.8	1,424.8	4,482.8	6,504.4	2,945.2	1,736.7
1963.....	18,115.7	1,502.2	4,764.0	6,903.1	3,096.1	1,850.3
1964.....	19,350.9	1,602.0	5,108.2	7,299.4	3,301.8	2,039.6
1965.....	20,954.0	1,743.0	5,515.3	7,950.7	3,503.4	2,241.7
1966 ^p	22,415.9	1,840.2	5,857.1	8,496.9	3,800.5	2,421.1
1967 ^p	23,785.2	1,938.9	6,270.7	8,941.3	4,053.5	2,580.8
1968 ^p	25,411.9	2,103.4	6,459.9	9,806.6	4,245.5	2,796.5
	(Données corrigées des variations saisonnières)					
1968 J.....	2,094.8	171.0	534.4	797.3	354.8	223.8
F.....	1,946.4	170.2	517.6	761.6	348.8	220.7
M.....	2,037.1	165.5	524.4	772.3	355.7	224.9
A.....	2,047.9	165.7	531.3	776.3	328.0	215.5
M.....	2,060.5	171.5	541.3	779.2	346.3	229.5
J.....	2,101.2	174.2	532.5	804.1	352.4	231.9
J.....	2,173.9	180.0	541.1	839.9	359.3	235.5
A.....	2,128.4	179.8	540.5	835.3	360.0	243.3
S.....	2,172.3	180.6	530.9	849.7	349.7	239.1
O.....	2,156.5	178.4	540.7	850.8	355.0	242.9
N.....	2,205.2	182.7	548.0	861.7	371.1	244.0
D.....	2,206.5	178.7	558.5	852.5	357.2	238.0
1969 J.....	2,213.3	181.9	549.1	879.4	356.6	239.0
F.....	2,260.2	185.5	569.9	885.9	378.2	246.8

NOTA: Les éléments ne donnent pas le total en raison de l'arrondissement des chiffres.

⁽¹⁾Terre-Neuve.

⁽²⁾En raison du changement dans la classification industrielle les séries ne sont pas comparables

P=Provisoire.

SOURCE: BFS *Retail Trade*, publication mensuelle, (n° de catalogue 63-005).

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 14
 INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET PUBLICS AU CANADA
 1947-1969
 (millions de dollars)

Année	Investissements			Entretien	Total	Investissements			Entretien	Total
	Cons- truction	Machines et équi- pement	Sous- total			Cons- truction	Machines et équi- pement	Sous- total		
	Secteur primaire et construction					Fabrication				
1947.....	87	317	404	195	599	185	343	528	273	801
1948.....	127	382	509	218	727	181	392	573	329	902
1949.....	159	461	620	263	883	157	379	536	339	875
1950.....	173	528	701	292	993	135	367	502	347	849
1951.....	212	601	813	311	1,124	268	525	793	422	1,215
1952.....	248	631	879	360	1,239	344	629	973	459	1,432
1953.....	287	648	935	375	1,310	325	644	969	480	1,449
1954.....	309	512	821	368	1,189	288	534	822	489	1,311
1955.....	387	612	999	411	1,410	345	602	947	513	1,460
1956.....	534	772	1,306	475	1,781	488	906	1,394	578	1,972
1957.....	544	702	1,246	461	1,707	520	959	1,479	613	2,092
1958.....	378	619	997	468	1,465	398	697	1,095	572	1,667
1959.....	396	678	1,074	517	1,591	374	770	1,144	662	1,806
1960.....	451	683	1,134	522	1,656	335	843	1,178	671	1,849
1961.....	572	639	1,211	512	1,723	279	806	1,085	682	1,767
1962.....	568	738	1,306	536	1,842	353	916	1,269	750	2,019
1963.....	599	879	1,478	586	2,064	355	1,003	1,358	801	2,159
1964.....	702	1,051	1,753	660	2,413	443	1,388	1,831	896	2,727
1965.....	869	1,151	2,020	724	2,744	604	1,736	2,340	974	3,314
1966.....	1,066	1,348	2,416	796	3,210	788	2,126	2,914	1,096	4,010
1967.....	1,069	1,427	2,496	854	3,350	677	1,857	2,534	1,156	3,690
1968.....	1,053	1,344	2,397	887	3,284	584	1,634	2,218	1,159	3,377
1969.....	1,067	1,338	2,405	923	3,328	619	1,921	2,540	1,202	3,742
	Services d'utilité publique					Commerce, finances et services commerciaux				
1947.....	174	236	410	373	783	112	90	202	96	298
1948.....	282	284	566	438	1,004	159	122	281	101	382
1949.....	376	313	689	465	1,154	142	151	293	120	413
1950.....	437	322	759	483	1,242	207	192	399	128	527
1951.....	497	442	939	545	1,484	201	210	411	160	571
1952.....	701	493	1,194	598	1,792	160	183	343	125	468
1953.....	692	562	1,254	635	1,889	283	243	526	135	661
1954.....	610	554	1,164	606	1,770	319	263	582	133	715
1955.....	649	487	1,136	600	1,736	296	265	561	130	691
1956.....	1,086	676	1,762	640	2,402	327	284	611	138	749
1957.....	1,475	833	2,308	677	2,985	383	307	690	146	836
1958.....	1,405	748	2,153	650	2,803	396	309	705	146	851
1959.....	1,118	724	1,842	703	2,545	462	371	833	168	1,001
1960.....	1,074	698	1,772	713	2,485	466	409	875	168	1,043
1961.....	1,085	610	1,698	723	2,421	451	396	847	162	1,009
1962.....	982	619	1,601	734	2,335	438	422	860	164	1,024
1963.....	1,111	660	1,771	774	2,545	468	450	918	183	1,101
1964.....	1,332	727	2,059	822	2,881	548	494	1,042	195	1,237
1965.....	1,443	980	2,423	867	3,290	705	564	1,269	220	1,489
1966.....	1,266	1,260	2,926	945	3,871	860	667	1,527	248	1,775
1967.....	1,748	1,397	3,145	1,019	4,164	764	770	1,534	272	1,806
1968.....	1,856	1,412	3,268	983	4,251	707	742	1,449	262	1,711
1969.....	1,977	1,489	3,466	1,048	4,514	850	833	1,683	276	1,959

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 14 (suite)
 INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET PUBLICS AU CANADA
 1947-1969
 (millions de dollars)

Année	Investissements			Entretien	Total	Investissements			Entretien	Total
	Construc-tion	Machines et équipement	Sous-total			Construc-tion	Machines et équipement	Sous-total		
	Institutions					Habitation				
1947.....	78	13	91	23	114	526	—	526	155	681
1948.....	126	22	148	37	185	635	—	635	189	824
1949.....	172	23	195	35	230	822	—	822	206	1,028
1950.....	187	26	213	34	247	923	—	923	226	1,149
1951.....	212	30	242	40	282	947	—	947	270	1,217
1952.....	252	33	285	40	325	971	—	971	287	1,258
1953.....	270	33	303	42	345	1,189	—	1,189	304	1,493
1954.....	297	41	338	42	380	1,238	—	1,238	316	1,554
1955.....	367	41	408	49	457	1,397	—	1,397	338	1,735
1956.....	359	43	402	52	454	1,547	—	1,547	355	1,902
1957.....	407	47	454	56	510	1,430	—	1,430	383	1,813
1958.....	457	57	514	57	571	1,782	—	1,782	407	2,189
1959.....	479	57	536	59	595	1,752	—	1,752	431	2,183
1960.....	500	73	573	71	644	1,456	—	1,456	457	1,913
1961.....	536	81	617	78	695	1,467	—	1,467	484	1,951
1962.....	729	105	834	76	910	1,587	—	1,587	513	2,100
1963.....	757	116	873	75	948	1,713	—	1,713	544	2,257
1964.....	648	123	771	79	850	2,028	—	2,028	577	2,605
1965.....	867	145	1,012	82	1,094	2,133	—	2,133	618	2,751
1966.....	1,020	184	1,204	93	1,297	2,181	—	2,181	661	2,842
1967.....	1,107	208	1,315	113	1,428	2,352	—	2,352	713	3,065
1968.....	1,201	214	1,415	121	1,536	2,844	—	2,844	729	3,573
1969.....	1,287	233	1,520	132	1,652	3,200	—	3,200	772	3,972
	Services gouvernementaux					Grand total				
1947.....	235	44	279	145	424	1,397	1,043	2,440	1,260	3,700
1948.....	314	61	375	158	533	1,824	1,263	3,087	1,470	4,557
1949.....	338	46	384	146	530	2,166	1,373	3,539	1,574	5,113
1950.....	391	48	439	185	624	2,453	1,483	3,936	1,695	5,631
1951.....	534	60	594	220	814	2,871	1,868	4,739	1,968	6,707
1952.....	758	88	846	216	1,062	3,434	2,057	5,491	2,085	7,576
1953.....	710	90	800	235	1,035	3,756	2,220	5,976	2,206	8,182
1954.....	676	80	756	268	1,024	3,737	1,984	5,721	2,222	7,943
1955.....	728	68	796	268	1,064	4,169	2,075	6,244	2,309	8,553
1956.....	932	80	1,012	282	1,294	5,273	2,761	8,034	2,520	10,554
1957.....	1,025	85	1,110	288	1,398	5,784	2,933	8,717	2,624	11,341
1958.....	1,014	104	1,118	314	1,432	5,830	2,534	8,364	2,614	10,978
1959.....	1,128	108	1,236	341	1,577	5,709	2,708	8,417	2,881	11,298
1960.....	1,171	103	1,274	383	1,657	5,453	2,809	8,262	2,985	11,247
1961.....	1,125	122	1,247	380	1,627	5,518	2,654	8,172	3,021	11,193
1962.....	1,130	128	1,258	388	1,646	5,787	2,928	8,715	3,161	11,876
1963.....	1,154	128	1,282	393	1,675	6,157	3,236	9,393	3,356	12,749
1964.....	1,303	157	1,460	402	1,862	7,004	3,940	10,944	3,631	14,575
1965.....	1,494	174	1,668	442	2,110	8,115	4,750	12,865	3,927	16,792
1966.....	1,702	222	1,924	526	2,450	9,283	5,807	15,090	4,365	19,455
1967.....	1,731	215	1,946	573	2,519	9,448	5,874	15,322	4,700	20,022
1968.....	1,891	196	2,087	526	2,613	10,136	5,542	15,678	4,667	20,345
1969.....	2,034	198	2,232	550	2,782	11,034	6,012	17,046	4,903	21,949

NOTA: 1968: chiffres provisoires; 1969: chiffres projetés.

SOURCE: BFS et Ministère du Commerce, *Investissements privés et publics au Canada*, publication annuelle (n° de catalogue 61-205), publication occasionnelle (n° de catalogue 61-504).

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 15
 INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET PUBLICS, PAR RÉGION
 1952-1969

Année	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Région de l'Atlantique	Québec
	(millions de dollars)					
1952.....	86	17	133	104	340	1,283
1953.....	80	18	157	108	363	1,374
1954.....	73	19	156	119	367	1,362
1955.....	89	21	164	168	442	1,546
1956.....	94	24	183	186	487	1,851
1957.....	100	22	188	159	469	2,029
1958.....	107	20	185	182	504	2,054
1959.....	115	37	226	203	581	2,094
1960.....	146	37	234	180	597	2,007
1961.....	184	38	224	171	617	2,008
1962.....	261	43	223	179	706	2,154
1963.....	236	43	234	189	702	2,301
1964.....	231	39	270	257	797	2,828
1965.....	228	57	318	334	937	3,206
1966.....	341	57	412	391	1,201	3,446
1967.....	359	45	463	377	1,244	3,214
1968.....	414	44	498	333	1,289	3,301
1969.....	437	38	556	403	1,434	3,408
	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Région des Prairies	Colombie-Britannique ⁽¹⁾
	(millions de dollars)					
1952.....	1,899	242	313	602	1,157	604
1953.....	2,106	286	357	730	1,373	626
1954.....	2,089	270	377	627	1,274	533
1955.....	2,271	301	349	735	1,385	707
1956.....	2,842	364	485	901	1,750	1,089
1957.....	3,266	371	455	834	1,660	1,293
1958.....	3,194	409	477	890	1,776	925
1959.....	2,900	484	467	947	1,898	944
1960.....	2,856	487	474	946	1,907	895
1961.....	2,794	417	454	881	1,852	901
1962.....	3,054	424	513	937	1,874	927
1963.....	3,282	491	603	995	2,089	1,019
1964.....	3,747	528	648	1,100	2,276	1,296
1965.....	4,379	537	773	1,320	2,630	1,713
1966.....	5,261	656	928	1,564	3,148	2,034
1967.....	5,357	719	964	1,675	3,358	2,149
1968.....	5,522	808	982	1,742	3,532	2,034
1969.....	6,379	861	902	1,890	3,653	2,172

NOTA: 1968: chiffres provisoires; 1969: chiffres projetés.

⁽¹⁾ Comprend les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Source: BFS et Ministère du Commerce *Investissements privés et publics au Canada.*

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 16
 INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET PUBLICS, CANADA ET RÉGIONS
 1953-1969

Année	Canada	Région de l'Atlantique	Québec	Ontario	Région des Prairies	Colombie-Britannique ⁽¹⁾
(Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente)						
1953.....	10.6	6.8	7.1	10.9	18.7	3.6
1954.....	-3.7	1.1	-0.9	-0.8	-7.2	-14.9
1955.....	12.9	20.4	13.5	8.7	8.7	32.6
1956.....	26.3	10.2	19.7	25.1	26.4	54.0
1957.....	8.7	-3.7	9.6	14.9	-5.1	18.7
1958.....	-4.1	7.5	1.2	-5.0	7.0	-28.5
1959.....	0.6	15.3	1.9	-6.6	6.9	2.1
1960.....	-1.8	2.8	-4.2	-1.5	0.5	-5.2
1961.....	-1.1	3.4	0.0	-2.2	-2.9	0.7
1962.....	6.6	14.4	7.3	9.3	1.2	2.9
1963.....	7.8	-0.6	6.8	7.5	11.5	9.9
1964.....	16.5	13.5	22.9	14.2	9.0	27.2
1965.....	17.6	17.6	13.4	16.9	15.6	32.2
1966.....	17.3	28.2	7.5	20.1	19.7	18.7
1967.....	1.5	3.6	-6.7	1.8	6.7	5.7
1968.....	2.3	3.6	2.7	3.1	5.2	-5.4
1969.....	8.7	11.2	3.2	15.5	3.4	6.8

Nota: 1968: chiffres provisoires; 1969: chiffres projetés.

⁽¹⁾Voir renvoi (1) au bas du tableau de référence 15.

Source: BFS et Ministère du commerce *Investissements privés et publics au Canada*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 17
 INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET PUBLICS
 CONCILIATION AVEC LES COMPTES NATIONAUX
 1947-1968

Année	Investissements publics et privés—tableau de référence 14	moins dépenses des gouvernements:			Formation brute de capital fixe des entreprises—définition des comptes nationaux, tableau de référence 2
		Construction domiciliaire neuve	Construction non domiciliaire neuve	Machines et équipement neufs	
(millions de dollars)					
1947.....	2,440	32	274	49	2,085
1948.....	3,087	26	373	69	2,619
1949.....	3,539	28	424	55	3,032
1950.....	3,936	40	488	60	3,348
1951.....	4,739	52	654	74	3,959
1952.....	5,491	38	897	105	4,451
1953.....	5,976	23	848	107	4,998
1954.....	5,721	11	828	103	4,779
1955.....	6,244	19	924	91	5,210
1956.....	8,034	21	1,137	102	6,774
1957.....	8,717	21	1,251	110	7,335
1958.....	8,364	19	1,237	133	6,975
1959.....	8,417	18	1,368	137	6,894
1960.....	8,262	13	1,420	137	6,692
1961.....	8,172	9	1,368	160	6,635
1962.....	8,715	10	1,562	183	6,960
1963.....	9,393	6	1,609	187	7,591
1964.....	10,944	7	1,618	216	9,103
1965.....	12,865	9	1,958	247	10,651
1966.....	15,090	10	2,252	335	12,493
1967.....	15,322	15	2,380	318	12,609
1968.....	15,678	13	2,609	303	12,753

SOURCES: BFS et Ministère du Commerce, *Investissements privés et publics au Canada*.
 BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 18
LOGEMENTS COMMENCÉS, COMPLÉTÉS ET EN CONSTRUCTION

1947-1968

Année et trimestre	Logements commencés			Logements complétés			Logements en construction ⁽¹⁾	
	Centres de 5,000 âmes et plus ⁽²⁾	Autres centres	Total	Centres de 5,000 âmes et plus ⁽²⁾	Autres centres	Total	Centres de 5,000 âmes et plus ⁽²⁾	Total
	(nombre d'unités)							
1947.....	n.d.	n.d.	74,300	44,600	27,600	72,200	n.d.	42,200
1948.....	57,671	32,523	90,194	48,006	28,091	76,097	39,217	56,456
1949.....	58,370	32,139	90,509	60,262	27,971	88,233	37,344	59,503
1950.....	68,599	23,932	92,531	62,847	26,168	89,015	41,510	60,538
1951.....	47,374	21,205	68,579	61,167	20,143	81,310	26,783	45,926
1952.....	63,443	19,803	83,246	54,346	18,741	73,087	36,998	55,689
1953.....	80,313	22,096	102,409	73,375	23,464	96,839	42,808	59,923
1954.....	89,755	23,772	113,527	80,593	21,372	101,965	51,302	68,641
1955.....	97,386	40,890	138,276	93,942	33,987	127,929	53,677	79,339
1956.....	87,309	40,002	127,311	95,152	40,548	135,700	44,339	68,579
1957.....	84,875	37,465	122,340	80,995	36,288	117,283	49,508	72,573
1958.....	121,695	42,937	164,632	107,839	38,847	146,686	63,080	88,162
1959.....	105,991	35,354	141,345	108,059	37,612	145,671	59,879	81,905
1960.....	76,687	32,171	108,858	90,513	33,244	123,757	44,975	65,773
1961.....	92,741	32,836	125,577	83,148	32,450	115,608	53,195	73,583
1962.....	104,279	25,816	130,095	100,447	26,235	126,682	60,541	76,153
1963.....	120,950	27,674	148,624	101,529	26,662	128,191	79,233	96,613
1964.....	136,206	29,452	165,658	123,902	27,061	150,963	89,950	107,718
1965.....	138,779	27,786	166,565	125,475	27,562	153,037	101,786	119,854
1966.....	108,434	26,040	134,474	135,134	27,058	162,192	71,722	85,621
1967.....	131,858	32,265	164,123	120,163	29,079	149,242	82,616	102,716
1968.....	162,267	34,611	196,878	136,337	34,656	170,993	106,834	126,638
	(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)							
1966 I.....	117,900	31,300	152,600	141,600	24,900	168,300	95,800	119,000
II.....	108,700	26,500	134,800	135,500	34,700	168,900	78,500	96,200
III.....	105,300	25,800	130,900	144,000	25,000	167,700	67,700	85,200
IV.....	101,000	24,400	125,100	123,400	27,000	147,600	66,100	84,100
1967 I.....	113,800	24,800	138,300	109,500	24,800	133,200	65,600	84,600
II.....	137,600	34,400	172,200	112,700	26,800	138,600	75,000	94,100
III.....	136,400	32,900	169,300	126,100	29,700	155,900	82,100	102,000
IV.....	128,600	32,200	161,800	133,400	33,400	167,100	76,900	97,800
1968 I.....	167,700	36,500	201,800	130,600	35,300	164,200	83,500	105,900
II.....	155,200	35,000	189,100	127,600	34,200	162,400	93,200	112,900
III.....	140,200	33,900	173,800	138,900	36,100	174,600	94,000	112,800
IV.....	197,700	34,500	231,100	150,100	33,200	182,000	100,000	120,800

(1) À la fin de la période.

(2) Les données pour les années 1967 et 1968 ainsi que les données trimestrielles sont basées sur les centres de 10,000 âmes et plus.

SOURCE: SCHL *Statistique du logement au Canada.*

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 19
LOGEMENTS COMMENCÉS ET LOGEMENTS COMPLÉTÉS, PAR GENRE

1947-1968

Année et trimestre	Logements commencés					Logements complétés				
	Maison simple	Duplex et jumelé	En rangée	Apparte- ment	Total	Maison simple	Duplex et jumelé	En rangée	Apparte- ment	Total
	(nombre d'unités)									
1947.....	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	74,263	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	72,218
1948.....	73,399	7,488	1,810	7,497	90,194	61,787	4,560	1,607	8,143	76,097
1949.....	71,425	7,536	—	11,548	90,509	68,966	7,309	485	11,473	88,233
1950.....	68,675	8,664	631	14,561	92,531	68,685	7,376	145	12,809	89,015
1951.....	53,002	5,658	54	9,865	68,579	60,366	7,568	585	12,791	81,310
1952.....	60,696	5,360	299	16,891	83,246	55,967	5,314	99	11,707	73,087
1953.....	70,782	7,202	553	23,872	102,409	68,916	7,714	372	19,837	96,839
1954.....	78,574	6,498	1,000	27,455	113,527	71,760	6,098	1,065	23,042	101,965
1955.....	99,003	10,606	1,909	26,758	138,276	90,553	8,278	1,547	27,551	127,929
1956.....	90,620	9,441	2,263	24,987	127,311	95,656	11,872	2,137	26,035	135,700
1957.....	82,955	9,272	2,214	27,899	122,340	81,096	8,464	2,350	25,373	117,283
1958.....	104,508	10,713	2,457	46,954	164,632	96,830	10,004	2,226	37,626	146,686
1959.....	92,178	10,468	1,908	36,791	141,345	95,455	10,923	2,308	36,985	145,671
1960.....	67,171	9,699	2,301	29,687	108,858	78,113	9,911	1,616	34,117	123,757
1961.....	76,430	11,650	1,864	35,633	125,577	76,171	10,593	2,019	26,825	115,608
1962.....	74,443	10,975	3,742	40,935	130,095	75,593	11,922	2,451	36,716	126,682
1963.....	77,158	7,891	3,895	59,680	148,624	71,585	7,150	3,487	45,969	128,191
1964.....	77,079	8,706	4,755	75,118	165,658	76,225	8,091	3,861	62,786	150,963
1965.....	75,441	7,924	5,306	77,894	166,565	75,104	8,730	4,097	65,106	153,037
1966.....	70,642	7,281	5,000	51,551	134,474	73,858	7,707	6,412	74,215	162,192
1967.....	72,534	9,939	7,392	74,258	164,123	73,361	9,089	5,431	61,091	149,242
1968.....	75,339	10,114	8,042	103,383	196,878	74,640	10,098	7,896	78,359	170,993
	(Données non corrigées des variations saisonnières)									
1966 I.....	12,016	1,355	898	8,806	23,075	16,838	1,707	1,276	16,143	35,964
II.....	16,441	1,577	1,289	15,441	34,748	23,131	2,755	1,340	20,388	47,614
III.....	18,706	1,476	1,479	15,484	37,145	15,597	1,565	2,099	20,325	39,586
IV.....	23,479	2,873	1,334	11,820	39,506	18,292	1,680	1,697	17,359	39,028
1967 I.....	7,810	1,035	451	7,793	17,089	15,376	1,553	876	12,198	30,003
II.....	23,064	3,373	2,339	22,772	51,548	15,870	2,103	1,014	16,565	35,552
III.....	24,384	3,239	2,841	22,170	52,634	19,267	2,238	1,578	14,517	37,600
IV.....	17,276	2,292	1,761	21,523	42,852	23,118	3,195	1,963	17,811	46,087
1968 I.....	9,854	1,443	792	14,689	26,778	17,176	2,584	1,553	13,899	35,212
II.....	22,349	2,775	2,225	29,545	56,894	16,721	2,429	2,411	18,881	40,442
III.....	21,596	2,535	2,515	25,928	52,574	19,578	2,376	1,761	20,147	43,862
IV.....	21,540	3,361	2,510	33,221	60,632	21,165	2,709	2,171	25,432	51,477

SOURCES: SCHL *Statistique du Logement au Canada*, publication annuelle.
SCHL *Housing in Canada*, publication trimestrielle.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 20
ANALYSE DES BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS
1947-1968

Année et trimestre	Bénéfices des sociétés avant déduction des impôts et des dividendes payés aux non-résidents	Passif-impôt sur le revenu des sociétés	Bénéfices des sociétés après impôts	Dividendes payés aux non-résidents	Bénéfices des sociétés retenus au Canada	Dividendes payés aux Canadiens ⁽¹⁾	Bénéfices non distribués des sociétés	Provisions pour consommation de capital	Épargne brute des sociétés ⁽²⁾
(millions de dollars)									
1947.....	1,814	-702	1,112	-248	864	-236	628	582	1,210
1948.....	1,964	-687	1,277	-249	1,028	-238	790	702	1,492
1949.....	1,879	-718	1,161	-317	844	-257	587	797	1,384
1950.....	2,522	-983	1,539	-404	1,135	-383	752	907	1,659
1951.....	2,825	-1,416	1,409	-370	1,039	-377	662	1,037	1,699
1952.....	2,698	-1,384	1,314	-334	980	-362	618	1,189	1,807
1953.....	2,611	-1,220	1,391	-317	1,074	-345	729	1,354	2,083
1954.....	2,290	-1,082	1,208	-327	881	-310	571	1,521	2,092
1955.....	2,965	-1,272	1,693	-395	1,298	-336	962	1,733	2,695
1956.....	3,345	-1,413	1,932	-437	1,495	-364	1,131	1,976	3,107
1957.....	3,056	-1,337	1,719	-475	1,244	-390	854	2,242	3,096
1958.....	3,075	-1,315	1,760	-470	1,290	-414	876	2,091	2,967
1959.....	3,504	-1,581	1,923	-501	1,422	-436	986	2,303	3,289
1960.....	3,338	-1,544	1,794	-458	1,336	-499	837	2,426	3,263
1961.....	3,427	-1,612	1,815	-586	1,229	-472	757	2,447	3,204
1962.....	3,819	-1,710	2,109	-584	1,525	-588	937	2,680	3,617
1963.....	4,188	-1,827	2,361	-614	1,747	-681	1,066	2,847	3,913
1964.....	4,819	-2,053	2,766	-753	2,013	-721	1,292	3,083	4,375
1965.....	5,199	-2,225	2,974	-780	2,194	-840	1,354	3,415	4,769
1966.....	5,145	-2,252	2,893	-804	2,089	-947	1,142	3,729	4,871
1967.....	5,020	-2,208	2,812	-798	2,014	-984	1,030	3,959	4,989
1968.....	5,877	-2,593	3,284	-841	2,443	-926	1,517	n.d.	n.d.
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)									
1966 I.....	5,380	-2,204	3,176	-728	2,448	-916	1,532	n.d.	n.d.
II.....	5,236	-2,312	2,924	-768	2,156	-936	1,220	n.d.	n.d.
III.....	4,824	-2,236	2,588	-748	1,840	-956	884	n.d.	n.d.
IV.....	5,140	-2,256	2,884	-972	1,912	-980	932	n.d.	n.d.
1967 I.....	4,796	-2,120	2,676	-684	1,992	-984	1,008	n.d.	n.d.
II.....	4,900	-2,228	2,672	-804	1,868	-988	880	n.d.	n.d.
III.....	5,148	-2,224	2,924	-856	2,068	-992	1,076	n.d.	n.d.
IV.....	5,236	-2,260	2,976	-848	2,128	-972	1,156	n.d.	n.d.
1968 I.....	5,324	-2,396	2,928	-804	2,124	-952	1,172	n.d.	n.d.
II.....	5,656	-2,480	3,176	-940	2,236	-948	1,288	n.d.	n.d.
III.....	5,960	-2,608	3,352	-904	2,448	-904	1,544	n.d.	n.d.
IV.....	6,568	-2,888	3,680	-716	2,964	-900	2,064	n.d.	n.d.

⁽¹⁾Comprend les dons de charité des sociétés.

⁽²⁾Comprend les bénéfices non distribués des sociétés et les provisions pour consommation de capital.

Source: BFS *The National Accounts*.

Tableau de référence 21
BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS AVANT IMPÔTS, PAR INDUSTRIE

1947-1968

Année et trimestre	Mines, carrières et puits de pétrole	Fabrication	Transports	Entreposage	Communications	Services d'énergie électrique, de gaz et d'eau	Commerce de gros	Commerce de détail	Finances, assurances et immeuble	Services	Autres industries non manufacturières ⁽¹⁾	Total de toutes les industries
(millions de dollars)												
1947.....	168	992	81	6	24	38	156	171	109	32	37	1,814
1948.....	207	1,084	61	8	24	37	169	173	114	35	52	1,964
1949.....	191	1,038	49	6	18	40	155	157	135	36	54	1,879
1950.....	272	1,400	88	8	26	47	222	187	161	39	72	2,522
1951.....	341	1,538	141	10	47	48	251	162	177	44	66	2,825
1952.....	256	1,413	131	15	59	52	238	186	220	55	73	2,698
1953.....	207	1,396	108	19	62	54	186	158	258	58	105	2,611
1954.....	221	1,186	81	11	39	49	151	130	269	49	104	2,290
1955.....	325	1,515	144	11	43	55	222	170	326	56	98	2,965
1956.....	382	1,646	177	15	48	60	295	213	318	69	122	3,345
1957.....	322	1,469	145	8	47	61	262	209	301	77	155	3,056
1958.....	246	1,401	96	12	81	57	241	241	445	73	182	3,075
1959.....	326	1,658	134	15	116	72	272	256	446	85	124	3,504
1960.....	348	1,516	132	14	129	85	228	212	510	81	83	3,338
1961.....	361	1,555	126	12	137	87	222	213	530	75	109	3,427
1962.....	406	1,816	125	12	157	96	262	233	543	93	76	3,819
1963.....	458	2,045	205	15	164	75	292	257	499	105	73	4,188
1964.....	604	2,223	284	16	190	74	345	272	607	125	79	4,819
1965.....	602	2,371	306	16	214	92	378	312	660	152	96	5,199
1966.....	570	2,302	308	19	226	94	419	297	643	176	91	5,145
1967.....	566	2,214	235	15	187	117	398	316	689	203	80	5,020
1968.....	618	2,759		428 ⁽²⁾		117	453	330	894	179	99	5,877
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)												
1966 I.....	604	2,472		508		92	480	332	616	192	84	5,380
II.....	624	2,356		560		92	408	276	640	184	96	5,236
III.....	556	2,148		476		92	376	288	632	160	96	4,824
IV.....	496	2,232		668		100	412	292	684	168	88	5,140
1967 I.....	560	2,084		444		140	380	264	652	208	64	4,796
II.....	512	2,136		460		92	396	316	648	248	92	4,900
III.....	580	2,244		412		120	400	388	732	196	76	5,148
IV.....	612	2,392		432		116	416	296	724	160	88	5,236
1968 I.....	636	2,436		364		116	444	340	744	164	80	5,324
II.....	628	2,632		432		108	436	316	860	152	92	5,656
III.....	648	2,668		464		128	440	320	964	192	136	5,960
IV.....	560	3,300		452		116	492	344	1,008	208	88	6,568

⁽¹⁾ Comprend l'agriculture, l'exploitation forestière, la pêche et la construction.

⁽²⁾ Pour l'année 1968 et pour tous les trimestres, ce chiffre comprend les trois activités suivantes: transports, entreposage et communications. D'une part la désagrégation n'est pas disponible par trimestre, et d'autre part la désagrégation sur une base annuelle ne sera disponible que plus tard au cours de l'année.

SOURCES: BFS *The National Accounts*.

BFS *Corporation Profits*, publication trimestrielle (n° de catalogue 61-003).

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 22
EXPÉDITIONS, COMMANDES ET STOCKS DE L'INDUSTRIE DE FABRICATION
(Moyennes mensuelles)

1961-1968

Année trimestre et mois	Fabrication					Biens durables			Biens non durables		
	Expédi- tions	Nouvelles com- mandes reçues	Com- mandes non remplies	Total des stocks	Rapport des produits en cours de fabri- cation et produits finis aux expédi- tions	Expédi- tions	Nouvelles com- mandes reçues	Com- mandes non remplies	Expédi- tions	Nouvelles com- mandes reçues	Com- mandes non remplies
(millions de dollars)											
1961.....	1,953.2	1,985.0 ⁽¹⁾	1,959.9	4,529.4	1.35	769.3	792.1 ⁽¹⁾	1,525.9	1,183.9	1,192.9 ⁽¹⁾	434.0
1962.....	2,149.2	2,158.3	2,177.2	4,866.9	1.34	882.6	894.0	1,747.3	1,266.6	1,264.0	430.0
1963.....	2,334.6	2,344.4	2,198.6	5,085.0	1.31	987.6	994.6	1,783.6	1,347.0	1,349.8	415.0
1964.....	2,571.4	2,600.9	2,497.2	5,435.9	1.26	1,120.7	1,150.9	2,069.4	1,450.7	1,450.0	427.8
1965.....	2,824.1	2,866.9	2,950.3	5,951.7	1.25	1,281.2	1,358.1	2,950.2	1,542.9	1,548.8	459.5
1966.....	3,077.4	3,126.5	3,523.3	6,661.8	1.30	1,404.9	1,455.2	3,043.9	1,672.4	1,671.2	479.4
1967.....	3,211.1	3,211.2	3,740.9	7,178.7	1.38	1,454.3	1,456.2	3,278.1	1,756.8	1,754.9	462.8
1968.....	3,387.4	3,378.6	3,663.8	7,220.7	1.32	1,569.9	1,556.6	3,177.9	1,817.8	1,822.2	488.2
(Données corrigées des variations saisonnières)											
1966 I.....	3,047.1	3,104.3	3,282.5	6,373.5	1.24	1,391.9	1,453.7	2,806.6	1,655.2	1,650.6	475.8
II.....	3,048.8	3,116.4	3,501.7	6,557.0	1.29	1,394.5	1,459.2	3,020.2	1,654.3	1,657.2	481.5
III.....	3,081.3	3,113.0	3,615.4	6,758.5	1.32	1,410.7	1,438.1	3,129.9	1,673.9	1,674.9	485.6
IV.....	3,145.9	3,190.6	3,694.7	6,960.1	1.35	1,433.8	1,482.7	3,220.9	1,712.2	1,707.9	473.8
1967 I.....	3,143.8	3,133.4	3,748.8	7,072.8	1.39	1,417.2	1,407.0	3,281.0	1,726.6	1,726.3	481.2
II.....	3,182.7	3,165.3	3,710.4	7,169.7	1.40	1,430.2	1,417.8	3,243.9	1,752.5	1,747.5	466.5
III.....	3,288.1	3,285.8	3,738.4	7,281.3	1.38	1,513.3	1,521.1	3,288.2	1,772.6	1,767.0	450.3
IV.....	3,283.9	3,308.0	3,765.8	7,199.5	1.35	1,494.9	1,515.9	3,301.7	1,789.0	1,792.1	454.0
1968 I.....	3,226.2	3,192.3	3,711.7	7,205.3	1.37	1,445.3	1,401.1	3,237.5	1,780.9	1,791.2	474.2
II.....	3,344.8	3,328.2	3,644.6	7,159.2	1.32	1,534.8	1,523.6	3,164.3	1,809.9	1,804.6	480.3
III.....	3,458.2	3,465.7	3,629.0	7,237.1	1.30	1,644.5	1,640.7	3,142.8	1,813.7	1,824.9	486.1
IV.....	3,521.7	3,529.3	3,879.0	7,288.3	1.28	1,655.1	1,661.1	3,167.0	1,866.6	1,868.2	512.0
(Données corrigées des variations saisonnières)											
1968 J.....	3,257.0	3,224.8	3,751.6	7,199.7	1.36	1,475.4	1,432.5	3,286.7	1,781.6	1,792.3	464.9
F.....	3,211.5	3,161.4	3,701.5	7,213.7	1.38	1,446.2	1,388.1	3,228.6	1,765.3	1,773.3	472.9
M.....	3,210.1	3,190.7	3,682.1	7,202.5	1.38	1,414.2	1,382.8	3,197.2	1,795.9	1,807.9	484.9
A.....	3,300.8	3,275.8	3,657.1	7,185.1	1.34	1,487.3	1,458.8	3,168.7	1,813.5	1,817.0	488.4
M.....	3,372.5	3,359.8	3,644.4	7,146.1	1.31	1,562.8	1,554.8	3,160.7	1,809.7	1,805.0	483.7
J.....	3,361.0	3,348.9	3,632.3	7,146.4	1.32	1,554.4	1,557.1	3,163.4	1,806.6	1,791.8	468.9
J.....	3,380.6	3,376.7	3,628.4	7,195.9	1.32	1,574.8	1,567.1	3,155.9	1,805.8	1,809.4	472.5
A.....	3,444.4	3,419.7	3,603.7	7,235.5	1.31	1,639.5	1,603.9	3,120.3	1,804.9	1,815.8	483.4
S.....	3,549.6	3,600.7	3,654.8	7,279.9	1.26	1,719.1	1,751.1	3,152.3	1,830.5	1,849.6	502.5
O.....	3,578.0	3,581.3	3,658.1	7,288.1	1.25	1,729.6	1,726.7	3,149.4	1,848.4	1,854.6	508.7
N.....	3,533.8	3,576.9	3,701.2	7,264.0	1.27	1,660.0	1,691.8	3,181.2	1,873.8	1,885.1	520.0
D.....	3,453.2	3,429.7	3,677.7	7,312.8	1.31	1,575.6	1,564.9	3,170.5	1,877.6	1,864.8	507.2

(1) Moyenne de onze mois pour l'année 1961 seulement.

Source: BFS Inventories, Shipments and Orders in Manufacturing Industries, publication mensuelle (n° de catalogue 31-001).

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 23
INDICES DU PRODUIT INTÉRIEUR RÉEL PAR INDUSTRIE
1947-1968
(1961=100)

Année et trimestre	Produit intérieur réel	Agriculture	Produit intérieur réel moins l'agriculture	Mines, carrières et puits de pétrole	Fabrication			Con- struction
					Total	Biens non durables	Biens durables	
(Pondération).....	(100.000)	(4.557)	(95.443)	(4.298)	(24.741)	(13.608)	(11.133)	(5.840)
1947.....	54.8	89.2	52.1	27.7	55.4	53.5	57.9	41.4
1948.....	56.7	92.1	54.0	31.8	57.8	55.3	61.0	46.3
1949.....	58.4	86.8	56.2	35.3	59.5	57.4	62.0	51.9
1950.....	62.4	94.9	60.0	38.7	63.4	61.4	66.1	56.0
1951.....	67.3	108.3	64.1	43.6	68.9	64.4	74.6	56.5
1952.....	72.5	132.6	67.8	46.5	71.5	66.2	78.0	64.1
1953.....	75.5	121.2	72.0	50.6	76.6	70.8	84.0	71.9
1954.....	74.3	93.1	72.8	56.1	74.9	71.9	78.7	73.7
1955.....	82.1	114.9	79.5	66.4	82.2	77.2	88.6	81.9
1956.....	89.1	122.0	86.5	77.1	89.9	83.5	98.0	92.2
1957.....	89.5	102.6	88.5	84.6	89.7	85.5	95.1	100.2
1958.....	91.0	113.8	89.3	86.0	88.0	86.9	89.5	103.7
1959.....	95.7	110.2	94.6	97.3	94.5	92.9	96.5	98.7
1960.....	98.0	115.3	96.6	97.4	96.1	95.4	97.0	97.0
1961.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1962.....	106.9	121.2	106.3	104.8	110.5	107.1	114.8	104.6
1963.....	112.3	135.8	111.2	110.6	118.0	112.5	124.7	105.9
1964.....	119.5	122.3	119.4	124.9	129.2	120.9	139.4	117.4
1965.....	127.8	128.3	127.8	131.6	141.0	128.4	156.3	133.7
1966.....	135.5	145.4	135.0	136.5	151.2	135.9	170.0	141.7
1967.....	139.1	124.7	139.8	145.2	151.7	137.6	168.9	142.4
1968.....	145.4	133.5	145.9	152.7	159.4	143.9	178.4	149.7
(Données corrigées des variations saisonnières)								
1966 I.....	134.6	146.5	134.1	137.6	150.3	135.2	168.9	146.2
II.....	135.0	146.1	134.5	137.5	150.9	136.0	169.1	144.9
III.....	135.3	141.8	134.9	132.7	151.3	135.3	170.8	138.8
IV.....	137.0	144.8	136.7	139.2	152.3	136.7	171.4	137.7
1967 I.....	137.8	144.9	137.5	141.1	150.6	136.4	168.0	139.1
II.....	139.4	131.4	139.8	144.8	151.3	137.7	167.9	143.4
III.....	139.7	118.8	140.7	146.0	151.9	137.5	169.5	146.2
IV.....	140.6	122.3	141.5	150.7	153.5	139.0	171.2	141.6
1968 I.....	142.7	137.4	142.9	151.2	154.0	142.3	168.2	143.1
II.....	144.7	130.9	145.3	152.2	158.7	143.7	177.1	151.5
III.....	145.6	128.4	146.5	152.9	159.6	141.9	181.3	151.8
IV.....	148.6	137.8	149.1	154.5	165.1	147.5	186.6	152.7

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 23 (suite)
 INDICES DU PRODUIT INTÉRIEUR RÉEL PAR INDUSTRIE
 1947-1968
 (1961=100)

Année et trimestre	Services d'énergie électrique, de gaz et d'eau	Transports, entreposage et communi- cations	Commerce			Finances, assurances et immeuble	Services commu- nautaires, commer- ciaux et personnels, total	Adminis- tration publique et défense
			Total	De gros	De détail			
(Pondération).....	(2.812)	(9.985)	(12.721)	(4.788)	(7.933)	(12.013)	(13.789)	(7.725)
1947.....	28.4	57.2	57.2	53.8	59.1	n.d.	58.9	n.d.
1948.....	30.0	58.1	56.4	54.2	57.7	n.d.	60.8	n.d.
1949.....	31.6	58.2	58.8	55.6	60.6	n.d.	63.4	n.d.
1950.....	35.8	60.2	63.0	57.7	66.0	n.d.	65.5	n.d.
1951.....	40.9	65.9	63.7	62.5	64.5	n.d.	68.5	n.d.
1952.....	44.5	69.6	68.0	66.4	69.0	n.d.	71.7	n.d.
1953.....	46.7	70.5	72.6	70.3	74.0	n.d.	74.4	n.d.
1954.....	51.1	68.8	73.4	70.7	75.0	n.d.	75.8	n.d.
1955.....	57.9	78.1	81.8	79.9	82.9	n.d.	77.7	n.d.
1956.....	64.6	87.1	89.2	88.3	89.7	n.d.	82.4	n.d.
1957.....	69.5	87.4	89.2	87.3	90.4	n.d.	85.0	n.d.
1958.....	76.3	84.4	91.3	89.9	92.7	n.d.	88.2	n.d.
1959.....	86.6	91.2	97.4	98.0	97.2	n.d.	93.0	n.d.
1960.....	94.4	93.9	97.6	97.3	97.9	n.d.	96.7	n.d.
1961.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1962.....	107.1	104.1	105.6	105.5	105.7	104.0	105.4	103.4
1963.....	112.5	111.1	109.6	109.2	109.9	108.1	109.8	104.0
1964.....	123.3	120.2	116.0	116.1	115.9	112.9	117.0	105.2
1965.....	134.0	127.2	124.3	125.7	123.6	117.2	125.7	106.2
1966.....	147.8	136.4	129.8	130.0	129.7	120.4	132.5	109.3
1967.....	161.3	144.3	135.3	134.5	135.8	125.7	138.8	116.8
1968.....	174.4	150.2	140.1	138.9	140.8	130.6	144.1	120.1
(Données corrigées des variations saisonnières)								
1966 I.....	144.1	133.1	130.4	131.3	129.9	119.0	130.1	107.9
II.....	146.4	136.2	126.6	126.9	126.4	119.7	131.9	108.4
III.....	148.5	136.2	130.1	128.9	130.9	121.0	133.1	109.9
IV.....	152.4	139.6	132.3	133.2	131.8	121.9	134.8	110.9
1967 I.....	158.1	142.8	131.4	129.3	132.7	123.4	136.5	112.7
II.....	160.8	144.3	136.7	137.1	136.5	125.2	138.7	116.2
III.....	162.3	145.1	136.0	135.2	136.5	126.7	139.9	117.4
IV.....	164.9	146.2	137.4	137.4	137.3	127.8	140.3	117.9
1968 I.....	169.2	150.0	137.2	136.3	137.8	129.0	141.9	120.3
II.....	170.8	148.8	139.5	142.7	137.7	130.2	142.8	120.1
III.....	177.8	149.8	141.4	138.3	143.2	131.0	144.4	119.8
IV.....	181.6	154.2	141.3	137.2	143.8	132.1	147.3	119.4

SOURCES: BFS *Indexes of Real Domestic Product by Industry (1961 Base)*, publication occasionnelle, (n° de catalogue 61-506).
 BFS *Index of Industrial Production*, publication mensuelle, (n° de catalogue 61-005).
 BFS *Aggregate Productivity Trends*, publication annuelle, (n° de catalogue 14-201).

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 24
 INDICES DU PRODUIT INTÉRIEUR RÉEL PAR INDUSTRIE
 1947-1968
 (1961=100)

Année et trimestre	Produit intérieur réel	Agriculture	Produit intérieur réel moins l'agriculture	Mines, carrières et puits de pétrole	Fabrication			Cons- truction
					Total	Biens non durables	Biens durables	
(Variations en pourcentage par rapport à la période précédente)								
1947.....	4.4	-6.1	6.1	5.3	9.3	3.9	16.7	16.6
1948.....	3.5	3.3	3.6	14.8	4.3	3.4	5.4	11.8
1949.....	3.0	-5.8	4.1	11.0	2.9	3.8	1.6	12.1
1950.....	6.8	9.3	6.8	9.6	6.6	7.0	6.6	7.9
1951.....	7.9	14.1	6.8	12.7	8.7	4.9	12.9	0.9
1952.....	7.7	22.4	5.8	6.7	3.8	2.8	4.6	13.5
1953.....	4.1	-8.6	6.2	8.8	7.1	6.9	7.7	12.2
1954.....	-1.6	-23.2	1.1	10.9	-2.2	1.6	-6.3	2.5
1955.....	10.5	23.4	9.2	18.4	9.7	7.4	12.6	11.1
1956.....	8.5	6.2	8.8	16.1	9.4	8.2	10.6	12.6
1957.....	0.4	-15.9	2.3	9.7	-0.2	2.4	-3.0	8.7
1958.....	1.7	10.9	0.9	1.7	-1.9	1.6	-5.9	3.5
1959.....	5.2	-3.2	5.9	13.1	7.4	6.9	7.8	-4.8
1960.....	2.4	4.6	2.1	0.1	1.7	2.7	0.5	-1.7
1961.....	2.0	-13.3	3.5	2.7	4.1	4.8	3.1	3.1
1962.....	6.9	21.2	6.3	4.8	10.5	7.1	14.8	4.6
1963.....	5.0	12.0	4.7	5.5	6.7	5.1	8.6	1.3
1964.....	6.4	-10.0	7.4	13.0	9.5	7.5	11.8	10.9
1965.....	6.9	4.9	7.0	5.4	9.1	6.2	12.2	13.9
1966.....	6.0	13.3	5.7	3.7	7.3	5.8	8.7	5.9
1967.....	2.7	-14.2	3.5	6.4	0.3	1.3	-0.6	0.5
1968.....	4.5	7.1	4.4	3.2	5.1	4.6	5.6	5.1
(Données corrigées des variations saisonnières)								
1966 I.....	2.4	14.8	1.8	2.2	2.3	2.0	2.7	6.5
II.....	0.3	-0.3	0.3	-0.1	0.4	0.6	0.1	-0.9
III.....	0.2	-2.9	0.3	-3.5	0.3	-0.5	1.0	-4.2
IV.....	1.3	2.1	1.2	4.9	0.7	1.0	0.3	-0.8
1967 I.....	0.6	0.1	0.6	1.4	-1.1	-0.2	-2.0	1.0
II.....	1.2	-9.3	1.7	2.6	0.5	1.0	-0.1	3.1
III.....	0.2	-9.6	0.6	0.8	0.4	-0.2	1.0	2.0
IV.....	0.7	2.9	0.6	3.2	1.0	1.1	1.0	-3.1
1968 I.....	1.5	12.3	1.0	0.3	-0.3	2.4	-1.8	1.1
II.....	1.4	-4.7	1.7	0.7	3.1	1.0	5.3	5.9
III.....	0.6	-1.9	0.8	0.5	0.6	-1.3	2.4	0.2
IV.....	2.1	7.3	1.8	1.0	3.4	3.9	2.9	0.6

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 24 (suite)
 INDICES DU PRODUIT INTÉRIEUR RÉEL PAR INDUSTRIE
 1947-1968
 (1961=100)

Année et trimestre	Services d'électricité, de gaz et d'eau	Transports, entreposage et commu- nications	Commerce			Finances, assurances et immeuble	Services communaux, com- merciaux et personnels	Adminis- tration publique et défense
			Total	De gros	De détail			
(Variations en pourcentage par rapport à la période précédente)								
1947.....	13.1	8.5	9.0	7.8	9.4	n.d.	4.1	n.d.
1948.....	5.6	1.6	-1.4	0.7	-2.4	n.d.	3.2	n.d.
1949.....	5.3	0.2	4.3	2.6	5.0	n.d.	4.3	n.d.
1950.....	13.3	3.4	7.1	3.8	8.9	n.d.	3.3	n.d.
1951.....	14.2	9.5	1.1	8.3	-2.3	n.d.	4.6	n.d.
1952.....	8.8	5.6	6.8	6.2	7.0	n.d.	4.7	n.d.
1953.....	4.9	1.3	6.8	5.9	7.2	n.d.	3.8	n.d.
1954.....	9.4	-2.4	1.1	0.6	1.4	n.d.	1.9	n.d.
1955.....	13.3	13.5	11.4	13.0	10.5	n.d.	2.5	n.d.
1956.....	11.6	11.5	9.0	10.5	8.2	n.d.	6.0	n.d.
1957.....	7.6	0.3	0.0	-1.1	0.8	n.d.	3.2	n.d.
1958.....	9.8	-3.4	2.4	1.8	2.5	n.d.	3.8	n.d.
1959.....	13.5	8.1	6.7	10.2	4.9	n.d.	5.4	n.d.
1960.....	9.0	3.0	0.2	-0.7	0.7	n.d.	4.0	n.d.
1961.....	5.9	6.5	2.5	2.8	2.1	0.0	3.4	0.0
1962.....	7.1	4.1	5.7	5.4	5.8	4.0	5.4	3.4
1963.....	5.0	6.7	3.8	3.5	4.0	4.0	4.2	0.6
1964.....	9.7	8.3	5.8	6.4	5.6	4.4	6.6	1.2
1965.....	8.6	5.8	7.2	8.2	6.6	3.8	7.4	0.9
1966.....	10.3	7.2	4.4	3.4	5.0	2.8	5.4	2.9
1967.....	9.2	5.8	4.3	3.5	4.8	4.4	4.8	6.9
1968.....	8.1	4.1	3.5	3.3	3.7	3.9	3.8	2.8
(Données corrigées des variations saisonnières)								
1966 I.....	2.1	-0.2	2.3	2.2	2.4	0.6	1.2	0.7
II.....	1.6	2.4	-3.0	-3.4	-2.7	0.6	1.4	0.4
III.....	1.5	-0.1	2.8	1.6	3.6	1.1	0.9	1.4
IV.....	2.6	2.5	1.7	3.3	0.7	0.7	1.3	0.9
1967 I.....	3.7	2.3	-0.7	-2.9	0.7	1.2	1.3	1.7
II.....	1.8	1.0	4.0	6.0	2.9	1.4	1.6	3.1
III.....	0.9	0.6	-0.5	-1.4	—	1.2	0.9	1.0
IV.....	1.6	0.8	1.0	1.6	0.7	0.9	0.3	0.4
1968 I.....	2.6	2.6	-0.1	-0.8	0.4	0.9	1.1	2.0
II.....	0.9	-0.8	1.7	4.7	-0.1	0.9	0.6	-0.2
III.....	4.1	0.7	1.4	-3.1	4.0	0.6	1.1	-0.3
IV.....	2.1	2.9	-0.1	-0.8	0.4	0.8	2.0	-0.3

SOURCES: BFS Aggregate Productivity Trends.
 BFS Indexes of Real Domestic Product by Industry (1961 Base).
 BFS Index of Industrial Production (1961=100).

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 25

INDICES DU PRODUIT INTÉRIEUR RÉEL PAR PRINCIPAUX GROUPES D'INDUSTRIES

1947-1968

(1961 = 100)

Année et trimestre	Industries commerciales	Industries commerciales moins l'agriculture	Industries productrices de biens	Industries productrices de biens moins l'agriculture	Industries de services	Industries non commerciales	Industries de services (secteur commercial)	Indice de la production industrielle
(Pondération).....	(84.355)	(79.798)	(43.767)	(39.210)	(56.233)	(15.645)	(40.588)	(31.851)
1947.....	55.0	52.1	54.0	48.5	55.7	n.d.	55.8	48.9
1948.....	57.0	54.0	56.8	51.3	56.7	n.d.	56.9	51.5
1949.....	58.5	56.1	57.8	53.3	59.1	n.d.	59.1	53.4
1950.....	62.7	59.9	62.6	57.6	62.2	n.d.	62.2	57.3
1951.....	67.5	64.0	68.6	62.4	65.8	n.d.	65.7	62.7
1952.....	72.5	67.4	74.5	65.5	70.0	n.d.	69.4	65.3
1953.....	75.5	71.5	77.4	70.6	73.3	n.d.	72.4	70.1
1954.....	73.8	72.2	73.9	71.0	74.7	n.d.	73.3	70.0
1955.....	82.1	79.3	83.7	78.8	80.2	n.d.	79.4	77.7
1956.....	89.5	86.8	91.9	87.3	85.7	n.d.	85.6	85.8
1957.....	89.7	88.6	91.0	89.2	87.7	n.d.	87.6	87.2
1958.....	91.0	89.1	92.4	89.1	89.4	n.d.	88.7	86.7
1959.....	95.9	94.7	96.8	94.8	94.4	n.d.	94.1	94.2
1960.....	98.0	96.5	99.0	96.5	96.6	n.d.	96.3	96.2
1961.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1962.....	107.3	106.5	109.9	108.6	104.6	105.0	104.5	109.5
1963.....	113.3	112.0	116.8	114.6	108.8	107.4	109.3	116.5
1964.....	120.8	120.8	125.6	125.9	114.9	112.5	115.6	128.1
1965.....	129.6	129.6	136.4	137.3	121.2	118.4	122.0	139.1
1966.....	137.8	137.4	146.7	146.8	126.8	123.1	128.0	148.9
1967.....	140.7	141.7	146.7	149.3	133.2	130.4	134.0	151.7
1968.....	147.4	147.9	154.7	157.1	138.1	135.9	138.3	159.8
(Données corrigées des variations saisonnières)								
1966 I.....	137.1	136.6	146.6	146.6	125.3	121.2	n.d.	148.1
II.....	137.4	136.9	147.1	147.2	125.6	122.4	n.d.	148.7
III.....	137.4	137.1	145.6	146.0	127.2	123.7	n.d.	148.5
IV.....	139.3	138.9	147.3	147.6	129.0	124.9	n.d.	150.5
1967 I.....	139.9	139.6	147.3	147.6	130.4	126.8	n.d.	150.0
II.....	141.2	141.8	147.3	149.2	133.2	129.8	n.d.	151.3
III.....	141.2	142.5	147.0	150.2	134.0	131.6	n.d.	152.0
IV.....	142.2	143.4	147.9	150.9	134.9	132.0	n.d.	154.1
1968 I.....	144.2	144.6	150.5	152.0	136.6	134.5	n.d.	154.9
II.....	146.4	147.3	154.1	156.8	137.3	135.3	n.d.	153.9
III.....	147.4	148.5	154.9	158.0	138.4	136.2	n.d.	160.3
IV.....	150.7	151.5	159.6	162.1	140.1	137.1	n.d.	165.1

SOURCES: BFS Indexes of Real Domestic Product by Industry (1961 Base).

BFS Index of Industrial Production.

BFS Aggregate Productivity Trends.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 26
 INDICES DU PRODUIT INTÉRIEUR RÉEL PAR
 PRINCIPAUX GROUPES D'INDUSTRIES
 1947-1968

Année et trimestre	Industries commerciales	Industries commerciales moins l'agriculture	Industries productrices de biens	Industries productrices de biens moins l'agriculture	Industries de services	Industries non commerciales	Industries de services (secteur commercial)	Indice de la production industrielle
(Variations en pourcentage par rapport à la période précédente)								
1947.....	6.6	8.8	5.9	10.0	2.8	n.d.	7.7	9.4
1948.....	3.6	3.6	5.2	5.8	1.8	n.d.	2.0	5.3
1949.....	2.6	3.9	1.8	3.9	4.2	n.d.	3.9	3.7
1950.....	7.2	6.8	8.3	8.1	5.2	n.d.	5.2	7.3
1951.....	7.7	6.8	9.6	8.3	5.8	n.d.	5.6	9.4
1952.....	7.4	5.9	8.6	5.0	6.4	n.d.	5.6	4.1
1953.....	4.1	6.1	3.9	7.8	4.7	n.d.	4.3	7.4
1954.....	-2.3	1.0	-4.5	0.6	1.9	n.d.	1.2	-0.1
1955.....	11.2	9.8	13.3	11.0	7.4	n.d.	8.3	11.0
1956.....	9.0	9.5	9.8	10.8	6.9	n.d.	7.8	10.4
1957.....	0.2	2.1	-1.0	2.2	2.3	n.d.	2.3	1.6
1958.....	1.4	0.6	1.5	-0.1	1.9	n.d.	1.3	-0.6
1959.....	5.4	6.3	4.8	6.4	5.6	n.d.	6.1	8.7
1960.....	2.2	1.9	2.3	1.8	2.3	n.d.	2.3	2.1
1961.....	2.0	3.6	1.0	3.6	3.5	n.d.	3.8	4.0
1962.....	7.3	6.5	9.9	8.6	4.7	4.9	4.5	9.5
1963.....	5.5	5.1	6.3	5.6	4.0	2.3	4.6	6.4
1964.....	6.7	7.9	7.5	9.9	5.5	4.8	5.8	10.0
1965.....	7.2	7.4	8.6	9.0	5.5	5.2	5.5	8.5
1966.....	6.4	6.0	7.6	6.9	4.7	4.0	4.9	7.1
1967.....	2.1	3.1	0.0	1.7	5.0	5.9	4.7	1.8
1968.....	4.5	4.4	5.5	5.2	3.7	4.2	3.2	5.3
(Données corrigées des variations saisonnières)								
1966 I.....	2.7	2.0	4.0	2.9	1.0	0.9	n.d.	2.3
II.....	0.2	0.2	0.3	0.4	0.3	1.0	n.d.	0.4
III.....	—	0.2	-1.0	-0.8	1.2	1.1	n.d.	-0.1
IV.....	1.4	1.3	1.1	1.0	1.4	1.0	n.d.	1.3
1967 I.....	0.4	0.4	—	—	1.1	1.5	n.d.	-0.3
II.....	0.9	1.6	—	1.1	2.2	2.4	n.d.	0.9
III.....	—	0.5	-0.3	0.7	0.6	1.4	n.d.	0.5
IV.....	0.7	0.6	0.7	0.5	0.7	0.3	n.d.	1.4
1968 I.....	1.4	0.8	1.8	0.7	1.3	1.9	n.d.	0.5
II.....	1.5	1.9	2.4	3.2	0.5	0.6	n.d.	2.6
III.....	0.7	0.8	0.5	0.8	0.8	0.7	n.d.	0.9
IV.....	2.2	2.0	3.0	2.6	1.2	0.7	n.d.	3.0

SOURCES: BFS *Aggregate Productivity Trends*.
 BFS *Index of Real Domestic Product by Industry (1961 Base)*.
 BFS *Index of Industrial Production (1961 = 100)*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 27
 PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU MARCHÉ DU TRAVAIL⁽¹⁾
 1954-1969

Année et mois	Population 14 ans et plus	Main-d'œuvre			Emploi		
		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
(milliers de personnes)							
1954.....	10,391	5,493	4,263	1,231	5,243	4,044	1,199
1955.....	10,597	5,610	4,341	1,269	5,364	4,128	1,236
1956.....	10,807	5,782	4,437	1,346	5,585	4,266	1,320
1957.....	11,123	6,008	4,573	1,435	5,731	4,329	1,402
1958.....	11,388	6,137	4,641	1,496	5,706	4,263	1,442
1959.....	11,605	6,242	4,687	1,554	5,870	4,363	1,507
1960.....	11,831	6,411	4,754	1,657	5,965	4,368	1,597
1961.....	12,053	6,521	4,782	1,739	6,055	4,381	1,674
1962.....	12,280	6,615	4,819	1,797	6,225	4,488	1,737
1963.....	12,536	6,748	4,879	1,870	6,375	4,567	1,808
1964.....	12,817	6,933	4,961	1,972	6,609	4,698	1,911
1965.....	13,128	7,141	5,065	2,076	6,862	4,842	2,020
1966.....	13,475	7,420	5,193	2,227	7,152	4,983	2,169
1967.....	13,874	7,694	5,329	2,365	7,379	5,083	2,296
1968.....	14,264	7,919	5,443	2,476	7,537	5,146	2,391
(Données corrigées des variations saisonnières ⁽²⁾)							
1968 J.....	14,086	7,759	5,353	2,425	7,415	5,065	2,348
F.....	14,115	7,788	5,374	2,433	7,433	5,079	2,357
M.....	14,151	7,771	5,367	2,411	7,404	5,067	2,333
A.....	14,184	7,848	5,424	2,437	7,480	5,122	2,355
M.....	14,213	7,868	5,429	2,433	7,484	5,132	2,349
J.....	14,249	8,020	5,522	2,470	7,583	5,198	2,375
J.....	14,281	7,946	5,463	2,469	7,533	5,157	2,374
A.....	14,316	7,948	5,462	2,479	7,548	5,161	2,385
S.....	14,349	7,988	5,454	2,512	7,606	5,179	2,425
O.....	14,378	8,023	5,480	2,527	7,622	5,193	2,437
N.....	14,407	8,064	5,494	2,562	7,667	5,194	2,494
D.....	14,435	8,035	5,485	2,545	7,651	5,192	2,457
1969 J.....	14,470	8,090	5,534	2,583	7,753	5,265	2,486
F.....	14,495	8,128	5,533	2,605	7,779	5,265	2,515
M.....	14,528	8,108	5,529	2,566	7,771	5,287	2,479
A.....	14,557	8,207	5,571	2,647	7,842	5,283	2,554

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 27 (suite)
 PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU MARCHÉ DU TRAVAIL⁽¹⁾
 1954-1969

Année et mois	Taux de chômage			Taux de participation			Chômage	Total Immigra- tion	Immi- grants se destinant au marché du travail
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			
	(En pourcentage)						(milliers de personnes)		
1954.....	4.6	5.1	2.6	52.9	82.2	23.7	250	154	84
1955.....	4.4	4.9	2.6	52.9	82.1	23.9	245	110	58
1956.....	3.4	3.9	1.9	53.5	82.2	24.9	197	165	91
1957.....	4.6	5.3	2.3	54.0	82.3	25.8	278	282	152
1958.....	7.0	8.1	3.6	53.9	81.7	26.2	432	125	63
1959.....	6.0	6.9	3.0	53.8	81.0	26.7	372	107	54
1960.....	7.0	8.1	3.6	54.2	80.7	27.9	446	104	54
1961.....	7.1	8.4	3.7	54.1	79.8	28.7	466	72	35
1962.....	5.9	6.9	3.3	53.9	79.1	29.0	390	75	37
1963.....	5.5	6.4	3.3	53.8	78.5	29.6	374	93	46
1964.....	4.7	5.3	3.1	54.1	78.1	30.5	324	113	56
1965.....	3.9	4.4	2.7	54.4	77.9	31.3	280	147	74
1966.....	3.6	4.0	2.6	55.1	77.8	32.8	267	195	99
1967.....	4.1	4.6	3.0	55.5	77.5	33.8	315	223	120
1968.....	4.8	5.5	3.4	55.5	77.0	34.4	382	184	95
	(Données non corrigées des variations saisonnières ⁽²⁾)								
1968 J.....	4.4	5.1	3.1	55.2	76.6	34.1	344		
F.....	4.6	5.2	3.1	55.3	76.7	34.2	355	36	19
M.....	4.7	5.4	3.2	55.2	76.4	33.8	367		
A.....	4.7	5.3	3.3	55.4	77.2	34.1	368		
M.....	4.9	5.5	3.4	55.3	77.1	34.0	384	50	26
J.....	5.4	6.1	3.8	56.2	78.2	34.4	437		
J.....	5.2	5.7	3.8	55.6	77.2	34.3	413		
A.....	5.0	5.5	3.8	55.4	77.0	34.3	400	51	26
S.....	4.8	5.4	3.4	55.6	76.7	34.7	382		
O.....	5.0	5.6	3.6	55.6	76.9	34.9	401		
N.....	4.9	5.7	3.4	55.9	77.0	35.2	397	48	25
D.....	4.8	5.4	3.5	55.6	76.7	35.0	384		
1969 J.....	4.3	4.7	3.6	56.0	77.1	35.3	346		
F.....	4.3	4.8	3.4	56.1	76.9	35.6	349	n.d.	n.d.
M.....	4.2	4.6	3.2	55.9	76.7	35.0	337		
A.....	4.4	5.0	3.4	56.5	77.2	36.0	365		

⁽¹⁾ De légères différences dans les totaux peuvent exister, dues à la correction des variations saisonnières ou à l'arrondissement des données.

⁽²⁾ Les statistiques sur l'immigration sont sur une base trimestrielle et ne sont pas corrigées des variations saisonnières. Les chiffres sur la population ne sont pas corrigés des variations saisonnières.

Sources: BFS *La Main-d'œuvre*, publication mensuelle, (no de catalogue 71-001F.)

Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Immigration Statistics*.

Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Quarterly Immigration Bulletin*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 28
 PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU MARCHÉ DU TRAVAIL
 1954-1969

Année et mois	Population 14 ans et plus	Main-d'œuvre			Emploi		
		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
(Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente)							
1954.....	2.2	1.8	1.4	3.4	0.2	-0.5	2.3
1955.....	2.0	2.1	1.8	3.1	2.3	2.1	3.1
1956.....	2.0	3.1	2.2	6.1	4.1	3.3	6.8
1957.....	2.9	3.9	3.1	6.6	2.6	1.5	6.2
1958.....	2.4	2.1	1.5	4.3	-0.4	-1.5	2.9
1959.....	1.9	1.7	1.0	3.9	2.9	2.3	4.5
1960.....	1.9	2.7	1.4	6.6	1.6	0.1	6.0
1961.....	1.9	1.7	0.6	4.9	1.5	0.3	4.8
1962.....	1.9	1.4	0.8	3.3	2.8	2.4	3.8
1963.....	2.1	2.0	1.2	4.1	2.4	1.8	4.1
1964.....	2.2	2.7	1.7	5.5	3.7	2.9	5.7
1965.....	2.4	3.0	2.1	5.3	3.8	3.1	5.7
1966.....	2.6	3.9	2.5	7.3	4.2	2.9	7.4
1967.....	3.0	3.7	2.0	6.2	3.2	2.0	5.9
1968.....	2.8	2.9	2.1	4.7	2.1	1.2	4.1
(Données corrigées des variations saisonnières ⁽¹⁾)							
1968 J.....	3.0	2.4	1.4	5.9	1.7	0.0	5.4
F.....	2.9	2.6	2.0	4.9	1.8	0.4	4.8
M.....	2.9	1.3	1.2	2.3	0.5	-0.2	2.0
A.....	2.9	2.8	2.4	4.5	2.1	1.2	4.1
M.....	2.8	2.1	1.7	2.7	1.3	0.9	2.3
J.....	2.8	4.0	3.5	4.4	2.6	2.2	3.5
J.....	2.7	2.6	1.9	3.5	1.4	1.0	2.4
A.....	2.7	2.6	1.6	4.0	1.5	0.8	2.9
S.....	2.8	3.4	2.0	5.6	2.7	1.4	5.2
O.....	2.7	4.1	2.6	7.0	3.7	2.4	6.5
N.....	2.7	4.1	2.8	6.7	3.5	2.2	6.6
D.....	2.7	3.1	2.4	4.7	3.0	2.4	4.4
1969 J.....	2.7	4.4	3.4	6.5	4.6	3.9	5.9
F.....	2.7	4.4	3.0	7.1	4.7	3.7	6.7
M.....	2.7	4.3	3.0	6.4	5.0	4.3	6.3
A.....	2.6	4.6	2.7	8.6	4.8	3.1	8.5

⁽¹⁾ Les données sur la population ne sont pas corrigées des variations saisonnières.
 Source: BFS *La Main-d'œuvre*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 29
 TAUX DE PARTICIPATION SELON LE SEXE, PAR GROUPE D'ÂGE
 1954-1969

Année et mois	14-19		20-24		25-44		45-64		65+	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	(en pourcentage)									
1954.....	50.2	33.6	92.0	46.6	97.3	23.3	91.3	18.1	33.2	3.7
1955.....	48.6	32.9	92.2	46.3	97.6	23.8	91.8	19.0	32.3	3.9
1956.....	48.1	33.9	91.7	47.1	97.6	24.5	92.0	20.8	34.0	4.5
1957.....	47.8	33.1	91.4	46.5	97.7	25.7	92.5	22.9	34.1	5.0
1958.....	45.6	32.1	91.7	47.4	97.8	26.2	92.5	24.1	32.1	5.2
1959.....	43.6	32.1	91.0	46.5	97.8	27.0	92.4	25.1	31.0	5.2
1960.....	42.8	32.6	91.2	47.9	97.8	28.3	92.5	26.7	30.3	5.6
1961.....	40.3	32.3	90.7	48.7	97.7	29.2	92.2	28.5	29.3	5.9
1962.....	39.6	30.9	88.6	49.7	97.7	29.8	91.7	29.4	28.5	5.6
1963.....	39.2	29.9	88.7	50.3	97.7	30.5	91.9	30.5	26.4	5.9
1964.....	38.3	29.9	88.2	51.0	97.7	31.7	91.8	31.6	26.8	6.3
1965.....	38.7	30.2	87.6	52.6	97.6	32.6	91.9	32.9	26.3	6.0
1966.....	38.6	31.4	87.4	55.6	97.6	34.3	91.8	33.9	26.4	5.9
1967.....	39.4	31.6	86.0	56.6	97.3	35.7	91.7	35.1	24.7	5.9
1968.....	39.1	31.3	84.4	58.4	97.0	36.4	91.1	35.4	24.4	5.9
	(Données corrigées des variations saisonnières)									
1968 J.....	38.3	32.1	83.2	57.2	97.2	35.7	91.2	35.2	23.1	5.9
F.....	39.4	31.8	82.8	57.7	97.1	35.6	91.1	35.1	23.4	6.3
M.....	38.7	31.5	83.7	57.5	97.1	35.8	91.1	34.4	23.6	6.0
A.....	39.7	31.3	84.2	57.9	97.1	36.1	91.4	34.8	25.1	5.6
M.....	39.3	30.2	84.7	58.6	97.0	36.1	90.7	34.9	24.5	5.6
J.....	44.3	32.8	85.3	58.6	97.2	36.2	91.1	35.2	24.3	5.9
J.....	38.5	31.3	85.8	60.0	97.1	36.1	91.2	34.8	24.8	6.2
A.....	36.4	30.9	85.6	59.5	97.0	36.2	91.1	35.3	25.0	6.1
S.....	37.8	30.4	83.9	59.2	96.9	36.8	91.2	36.2	25.0	6.0
O.....	38.9	31.0	84.6	58.5	97.1	37.2	90.8	36.5	24.3	6.1
N.....	39.8	31.5	83.6	58.1	97.0	38.1	91.2	36.4	24.5	6.2
D.....	38.7	31.1	83.7	57.2	97.0	37.2	90.6	36.6	24.9	6.2
1969 J.....	39.0	30.4	84.2	57.6	97.4	38.0	91.1	37.4	24.3	5.6
F.....	38.1	30.4	85.1	58.8	97.1	38.4	91.1	37.0	24.1	6.0
M.....	39.2	31.2	85.1	58.4	96.7	37.8	91.6	35.8	24.0	6.1
A.....	39.4	31.9	84.8	60.0	97.1	39.7	91.6	35.9	24.7	5.7

SOURCE: BFS *La Main-d'œuvre*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 30
 TAUX DE CHÔMAGE SELON LE SEXE, PAR GROUPE D'ÂGE
 1954-1969

Année et mois	14-19		20-24		25-44		45-64	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
(En pourcentage)								
1954.....	10.0	5.4	7.6	2.7	4.4	2.0	4.3	1.3
1955.....	10.1	5.0	7.2	2.4	4.1	1.9	4.2	2.0
1956.....	8.1	3.8	5.7	1.9	3.2	1.6	3.3	1.1
1957.....	11.2	4.6	8.2	2.7	4.5	1.7	4.2	1.6
1958.....	16.6	7.4	12.7	4.1	6.9	2.6	6.7	2.4
1959.....	14.3	6.7	10.5	3.7	5.8	2.2	5.8	1.6
1960.....	16.4	8.6	12.2	3.9	6.9	2.5	6.9	1.8
1961.....	16.4	8.6	11.8	4.2	7.3	2.6	7.3	2.3
1962.....	14.4	7.9	10.0	3.7	5.6	2.4	6.1	1.9
1963.....	14.0	7.7	9.6	4.1	5.1	2.2	5.4	2.2
1964.....	12.3	7.6	7.9	3.3	4.1	2.0	4.5	2.1
1965.....	10.2	6.9	5.7	3.1	3.4	1.9	3.9	1.6
1966.....	9.7	6.4	5.3	2.5	2.9	1.9	3.7	1.5
1967.....	10.9	7.3	6.1	3.2	3.5	2.0	3.8	1.7
1968.....	12.7	8.3	7.7	4.2	4.2	2.3	4.3	2.0
(Données corrigées des variations saisonnières)								
1968 J.....	11.5	7.6	7.0	4.4	3.9	2.0	4.3	1.2
F.....	12.3	7.4	7.7	4.1	4.0	2.2	4.4	1.5
M.....	13.0	6.9	7.4	4.3	4.3	2.0	4.2	1.9
A.....	12.8	8.0	7.4	4.3	4.1	2.4	4.3	1.7
M.....	13.3	7.4	8.1	4.4	4.4	2.6	4.0	1.4
J.....	13.1	10.7	8.2	4.2	4.8	2.6	4.3	1.8
J.....	14.4	9.1	8.3	4.1	4.4	2.5	4.3	2.0
A.....	12.0	9.2	7.4	4.3	4.4	2.4	4.6	2.3
S.....	12.1	8.2	7.2	4.3	4.2	2.1	4.5	2.9
O.....	12.5	8.8	8.3	3.7	4.3	2.3	4.3	2.0
N.....	12.4	8.4	8.0	3.7	4.5	1.6	4.4	2.5
D.....	12.1	7.4	7.8	4.2	4.3	2.1	4.3	2.3
1969 J.....	11.3	8.1	7.4	3.9	3.3	2.5	3.6	3.1
F.....	11.8	8.4	7.2	4.0	3.6	2.7	3.6	1.7
M.....	12.0	9.0	6.7	3.0	3.4	2.2	3.4	1.9
A.....	13.0	9.6	7.4	2.9	3.6	2.4	4.1	2.2

SOURCE: BFS *La Main-d'œuvre*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 31
LA MAIN-D'ŒUVRE, CANADA ET RÉGIONS
1954-1969

Année et mois	Canada	Région de l'Atlan- tique	Québec	Ontario	Région des Prairies	Colom- bie- Britan- nique	Canada	Région de l'Atlan- tique	Québec	Ontario	Région des Prairies	Colom- bie- Britan- nique
	(milliers de personnes)						(Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente)					
1954.....	5,493	501	1,562	2,022	949	461	1.8	-1.0	1.6	3.8	-0.7	2.7
1955.....	5,610	511	1,591	2,059	969	480	2.1	2.0	1.9	1.8	2.1	4.1
1956.....	5,782	520	1,615	2,147	998	503	3.1	1.8	1.5	4.3	3.0	4.8
1957.....	6,008	537	1,678	2,238	1,019	536	3.9	3.3	3.9	4.2	2.1	6.6
1958.....	6,137	535	1,735	2,264	1,055	548	2.1	-0.4	3.4	1.2	3.5	2.2
1959.....	6,242	541	1,758	2,301	1,084	556	1.7	1.1	1.3	1.6	2.7	1.5
1960.....	6,411	550	1,803	2,377	1,115	565	2.7	1.7	2.6	3.3	2.9	1.6
1961.....	6,521	571	1,820	2,401	1,154	575	1.57	3.8	0.9	1.0	3.5	1.8
1962.....	6,615	578	1,852	2,422	1,175	590	1.4	1.2	1.8	0.9	1.8	2.6
1963.....	6,748	577	1,904	2,476	1,181	610	2.0	-0.2	2.8	2.2	0.5	3.4
1964.....	6,933	588	1,951	2,556	1,199	639	2.7	1.9	2.5	3.2	1.5	4.8
1965.....	7,141	611	2,022	2,614	1,228	666	3.0	3.9	3.6	2.3	2.4	4.2
1966.....	7,420	626	2,116	2,719	1,248	710	3.9	2.5	4.6	4.0	1.6	6.6
1967.....	7,694	635	2,196	2,834	1,268	762	3.7	1.4	3.8	4.2	1.6	7.3
1968.....	7,919	643	2,227	2,934	1,318	797	2.9	1.3	1.4	3.5	3.9	4.6
(Données corrigées des variations saisonnières)												
1968 J.....	7,759	642	2,178	2,861	1,292	780	2.4	2.6	0.6	3.0	2.1	5.4
F.....	7,788	642	2,177	2,889	1,293	786	2.6	2.4	0.5	3.8	1.7	5.8
M.....	7,771	635	2,185	2,875	1,299	785	1.3	0.6	0.1	1.9	1.1	4.1
A.....	7,848	640	2,215	2,888	1,318	787	2.8	2.1	1.8	2.1	5.6	4.7
M.....	7,868	646	2,213	2,918	1,307	787	2.1	2.5	0.0	2.9	3.0	3.8
J.....	8,020	652	2,263	2,958	1,320	805	4.0	2.8	2.8	4.2	4.1	6.9
J.....	7,946	649	2,237	2,940	1,318	799	2.6	2.0	0.5	2.9	4.1	5.5
A.....	7,948	650	2,250	2,939	1,323	801	2.6	2.5	0.6	2.7	4.5	5.3
S.....	7,988	648	2,255	2,959	1,325	800	3.4	2.4	2.1	3.8	4.7	3.9
O.....	8,023	644	2,250	2,995	1,336	802	4.1	0.3	3.0	5.1	7.0	2.3
N.....	8,064	643	2,254	3,012	1,355	812	4.1	1.1	2.6	5.6	6.3	3.4
D.....	8,035	639	2,251	2,977	1,349	826	3.1	-0.8	2.5	3.6	4.7	5.1
1969 J.....	8,099	656	2,261	3,010	1,355	811	4.4	2.2	3.8	5.2	4.9	4.0
F.....	8,128	655	2,256	3,037	1,365	813	4.4	2.0	3.6	5.1	5.6	3.4
M.....	8,108	651	2,275	3,019	1,355	813	4.3	2.5	4.1	5.0	4.3	3.6
A.....	8,207	665	2,302	3,038	1,364	835	4.6	3.9	3.9	5.2	3.5	6.1

SOURCE: BFS *La Main-d'œuvre*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 32
EMPLOI, CANADA ET RÉGIONS
1954-1969

Année et mois	Canada	Région de l'Atlantique	Québec	Ontario	Région des Prairies	Colombie-Britannique	Canada	Région de l'Atlantique	Québec	Ontario	Région des Prairies	Colombie-Britannique
	(milliers de personnes)						(Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente)					
1954.....	5,243	468	1,470	1,945	925	437	0.2	-2.1	-0.7	2.0	-1.4	1.2
1955.....	5,364	478	1,493	1,993	939	462	2.3	2.1	1.6	2.5	1.5	5.7
1956.....	5,585	489	1,535	2,096	976	489	4.1	2.3	2.8	5.2	3.9	5.8
1957.....	5,731	492	1,578	2,161	992	509	2.6	0.6	2.7	3.1	1.6	4.1
1958.....	5,706	469	1,582	2,142	1,013	501	-0.4	-4.7	0.4	-0.9	2.1	-1.6
1959.....	5,870	482	1,620	2,198	1,049	521	2.9	2.8	2.4	2.6	3.6	4.0
1960.....	5,965	492	1,639	2,249	1,069	516	1.6	2.1	1.2	2.3	1.9	-1.0
1961.....	6,055	507	1,652	2,269	1,100	527	1.5	3.0	0.8	0.9	2.9	2.1
1962.....	6,225	516	1,713	2,317	1,129	551	2.8	1.8	3.7	2.1	2.6	4.6
1962.....	6,375	522	1,762	2,382	1,138	571	2.4	1.2	2.9	2.8	0.8	3.6
1964.....	6,609	542	1,827	2,473	1,162	605	3.7	3.8	3.7	3.8	2.1	6.0
1965.....	6,862	566	1,912	2,548	1,196	639	3.8	4.4	4.7	3.0	2.9	5.6
1966.....	7,152	586	2,016	2,651	1,222	678	4.2	3.5	5.4	4.0	2.2	6.1
1967.....	7,379	593	2,080	2,745	1,238	723	3.2	1.2	3.2	3.5	1.3	6.6
1968.....	7,537	596	2,082	2,830	1,280	750	2.1	0.5	0.1	3.1	3.4	3.7
(Données corrigées des variations saisonnières)												
1968 J.....	7,415	597	2,048	2,772	1,258	737	1.7	1.9	-0.6	2.6	1.5	4.7
F.....	7,433	599	2,043	2,789	1,260	739	1.8	2.0	-0.5	3.1	1.2	4.5
M.....	7,404	593	2,046	2,769	1,262	739	0.5	0.7	-1.2	1.2	0.2	3.1
A.....	7,480	595	2,069	2,792	1,285	740	2.1	1.7	0.1	2.0	5.2	3.6
M.....	7,484	600	2,081	2,797	1,267	736	1.3	2.9	-0.5	1.7	2.2	2.2
J.....	7,583	598	2,102	2,842	1,270	754	2.6	1.4	0.8	3.4	2.6	5.3
J.....	7,533	597	2,092	2,823	1,268	749	1.4	0.3	-0.7	2.1	2.4	4.2
A.....	7,548	596	2,099	2,838	1,275	750	1.5	0.3	-1.5	2.7	3.1	3.7
S.....	7,606	600	2,112	2,857	1,283	751	2.7	1.2	1.2	3.5	4.0	2.5
O.....	7,622	592	2,097	2,887	1,296	754	3.7	-1.5	2.1	5.2	6.4	2.2
N.....	7,667	592	2,095	2,909	1,318	764	3.5	-2.0	0.9	5.6	6.2	3.1
D.....	7,651	592	2,090	2,879	1,311	784	3.0	-1.3	1.3	3.9	4.8	6.1
1969 J.....	7,753	614	2,114	2,928	1,320	773	4.6	2.8	3.2	5.6	4.9	4.9
F.....	7,779	613	2,117	2,947	1,329	770	4.7	2.3	3.6	5.7	5.5	4.2
M.....	7,771	607	2,136	2,940	1,320	773	5.0	2.4	4.4	6.2	4.6	4.6
A.....	7,842	617	2,150	2,948	1,329	798	4.8	3.7	3.9	5.6	3.4	7.8

SOURCE: BFS *La Main-d'œuvre*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 33
CHÔMAGE, CANADA ET RÉGIONS
1954-1969

Année et mois	Chômagé						Taux de chômage					
	Canada	Région de l'Atlantique	Québec	Ontario	Région des Prairies	Colombie- Britannique	Canada	Région de l'Atlantique	Québec	Ontario	Région des Prairies	Colombie- Britannique
	(milliers de personnes)						(en pourcentage)					
1954.....	250	33	92	77	24	24	4.6	6.6	5.9	3.8	2.5	5.2
1955.....	245	33	98	66	30	18	4.4	6.5	6.2	3.2	3.1	3.8
1956.....	197	31	80	51	22	14	3.4	6.0	5.0	2.4	2.2	2.8
1957.....	278	45	101	77	27	27	4.6	8.4	6.0	3.4	2.6	5.0
1958.....	432	67	153	122	43	47	7.0	12.5	8.8	5.4	4.1	8.6
1959.....	372	59	138	103	35	36	6.0	10.9	7.8	4.5	3.2	6.5
1960.....	446	59	164	128	47	48	7.0	10.7	9.1	5.4	4.2	8.5
1961.....	466	64	168	132	53	49	7.1	11.2	9.2	5.5	4.6	8.5
1962.....	390	62	139	105	46	39	5.9	10.7	7.5	4.3	3.9	6.6
1963.....	374	55	142	94	44	39	5.5	9.5	7.5	3.8	3.7	6.4
1964.....	324	46	124	83	37	34	4.7	7.8	6.4	3.2	3.1	5.3
1965.....	280	45	109	66	31	28	3.9	7.4	5.4	2.5	2.5	4.2
1966.....	267	40	100	69	26	32	3.6	6.4	4.7	2.5	2.1	4.5
1967.....	315	42	116	89	29	39	4.1	6.6	5.3	3.1	2.3	5.1
1968.....	382	47	145	104	39	47	4.8	7.3	6.5	3.5	3.0	5.9
	(Données corrigées des variations saisonnières)											
1968 J.....	344	45	130	89	34	43	4.4	7.0	6.0	3.1	2.6	5.5
F.....	355	43	134	100	33	47	4.6	6.7	6.2	3.5	2.6	6.0
M.....	367	42	139	106	37	46	4.7	6.6	6.4	3.7	2.8	5.9
A.....	368	45	146	96	33	47	4.7	7.0	6.6	3.3	2.5	6.0
M.....	384	46	132	121	40	51	4.9	7.1	6.0	4.1	3.1	6.5
J.....	437	54	161	116	50	51	5.4	8.3	7.1	3.9	3.8	6.3
J.....	413	52	145	117	50	50	5.2	8.0	6.5	4.0	3.8	6.3
A.....	400	54	151	101	48	51	5.0	8.3	6.7	3.4	3.6	6.4
S.....	382	48	143	102	42	49	4.8	7.4	6.3	3.4	3.2	6.1
O.....	401	52	153	108	40	48	5.0	8.1	6.8	3.6	3.0	6.0
N.....	397	51	159	103	37	48	4.9	7.9	7.1	3.4	2.7	5.9
D.....	384	47	161	98	38	42	4.8	7.4	7.2	3.3	2.8	5.1
1969 J.....	346	42	147	82	35	38	4.3	6.4	6.5	2.7	2.6	4.7
F.....	349	42	139	90	36	43	4.3	6.4	6.2	3.0	2.6	5.3
M.....	337	44	139	79	35	40	4.2	6.8	6.1	2.6	2.6	4.9
A.....	365	48	152	90	35	37	4.4	7.2	6.6	3.0	2.6	4.4

Source: BFS *La Main-d'œuvre*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 34
 PRODUCTIVITÉ ET COÛTS
 TOTAL DES INDUSTRIES
 1947-1968
 (1961=100)

Année	Production	Personnes employées	Production par personne employée	Salaires et traitements	Coût salarial par personne employée	Bénéfices des sociétés	Bénéfices des sociétés par unité de production	Salaires et traitements par unité de production
1947.....	54.8	79.8	68.7	33.7	42.2	52.9	96.5	61.5
1948.....	56.7	80.5	70.4	39.0	48.4	57.3	101.1	68.8
1949.....	58.4	81.1	72.0	42.1	51.9	54.8	93.8	72.1
1950.....	62.4	82.2	75.9	45.4	55.2	73.6	117.9	72.8
1951.....	67.3	84.2	79.9	53.2	63.2	82.4	122.4	79.0
1952.....	72.5	85.4	84.9	59.0	69.1	78.7	108.6	81.4
1953.....	75.5	86.5	87.3	63.8	73.8	76.2	100.9	84.5
1954.....	74.3	86.6	85.8	65.4	75.5	66.8	89.9	88.0
1955.....	82.1	88.6	92.7	69.6	78.6	86.5	105.4	84.8
1956.....	89.1	92.2	96.6	78.4	85.0	97.6	109.5	88.0
1957.....	89.5	94.6	94.6	84.3	89.1	89.2	99.7	94.2
1958.....	91.0	94.2	96.6	87.0	92.4	89.7	98.6	95.6
1959.....	95.7	96.9	98.8	92.1	95.0	102.2	106.8	96.2
1960.....	98.0	98.5	99.5	96.0	97.5	97.4	99.4	98.0
1961.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1962.....	106.9	102.8	104.0	106.5	103.6	111.4	104.2	99.6
1963.....	112.3	105.3	106.6	113.4	107.7	122.2	108.8	101.0
1964.....	119.5	109.1	109.5	123.4	113.1	140.6	117.7	103.3
1965.....	127.8	113.3	112.8	137.8	121.6	151.7	118.7	107.8
1966.....	135.5	118.1	114.7	156.1	132.2	150.1	110.8	115.2
1967.....	139.1	121.9	114.1	170.5	139.9	146.5	105.3	122.6
1968.....	145.4	124.5	116.8	185.5	149.0	171.5	118.0	127.6
(Variations en pourcentage par rapport à la période précédente)								
1948.....	3.5	0.9	2.5	15.7	14.7	8.3	4.8	11.9
1949.....	3.0	0.7	2.3	7.9	7.2	-4.4	-7.2	4.8
1950.....	6.8	1.4	5.4	7.8	6.4	34.3	25.7	1.0
1951.....	7.9	2.4	5.3	17.2	14.5	12.0	3.8	8.5
1952.....	7.7	1.4	6.3	10.9	9.3	-4.5	-11.3	3.0
1953.....	4.1	1.3	2.8	8.1	6.8	-3.2	-7.1	3.8
1954.....	-1.6	0.1	-1.7	2.5	2.3	-12.3	-10.9	4.1
1955.....	10.5	2.3	8.0	6.4	4.1	29.5	17.2	-3.6
1956.....	8.5	4.1	4.2	12.6	8.1	12.8	3.9	3.8
1957.....	0.4	2.6	-2.1	7.5	4.8	-8.6	-8.9	7.0
1958.....	1.7	-0.4	2.1	3.2	3.7	0.6	-1.1	1.5
1959.....	5.2	2.9	2.3	5.9	2.8	13.9	8.3	0.6
1960.....	2.4	1.7	0.7	4.2	2.6	-4.7	-6.9	1.9
1961.....	2.0	1.5	0.5	4.2	2.6	2.7	0.6	2.0
1962.....	6.9	2.8	4.0	6.5	3.6	11.4	4.2	-0.4
1963.....	5.1	2.4	2.5	6.5	4.0	9.7	4.4	1.4
1964.....	6.4	3.6	2.7	8.8	5.0	15.1	8.2	2.3
1965.....	6.9	3.8	3.0	11.7	7.5	7.9	0.8	4.4
1966.....	6.0	4.2	1.7	13.3	8.7	-1.1	-6.7	6.9
1967.....	2.7	3.2	-0.5	9.2	5.8	-2.4	-5.0	6.4
1968.....	4.5	2.1	2.4	8.8	6.5	17.1	12.1	4.1

SOURCES: BFS Indexes of Real Domestic Product by Industry (1961 Base).
 BFS La Main-d'œuvre.
 BFS The National Accounts.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 35
PRODUCTIVITÉ ET COÛTS
INDUSTRIES COMMERCIALES NON AGRICOLES

1947-1968

(1961=100)

Année	Production	Personnes employées	Total, heures-homme	Production par personne employée	Production par heure-homme	Salaires et traitements ⁽¹⁾	Gains horaires moyens	Bénéfices des sociétés ⁽¹⁾	Bénéfices des sociétés par unité de production	Salaires et traitements par unité de production
1947.....	52.1	75.9	82.3	68.7	63.3	35.4	43.0	53.0	101.7	67.9
1948.....	54.0	78.4	85.0	68.9	63.5	41.2	48.5	57.5	106.5	76.3
1949.....	56.1	80.2	86.0	70.0	65.2	44.2	51.4	55.0	98.0	78.8
1950.....	59.9	81.8	86.6	73.2	69.2	47.7	55.1	73.9	123.4	79.6
1951.....	64.0	86.4	90.7	74.1	70.6	56.1	61.9	82.7	129.2	87.7
1952.....	67.4	88.5	92.6	76.1	72.8	62.0	67.0	78.8	116.9	92.0
1953.....	71.5	89.9	93.5	79.5	76.4	67.0	71.7	76.2	106.6	93.7
1954.....	72.2	88.7	91.3	81.4	79.0	68.1	74.6	66.9	92.7	94.3
1955.....	79.3	91.5	93.7	86.7	84.6	72.3	77.2	86.7	109.3	91.2
1956.....	86.8	97.0	99.6	89.5	87.2	81.8	82.1	97.7	112.6	94.2
1957.....	88.6	99.8	101.8	88.7	87.0	87.7	86.1	89.2	100.7	99.0
1958.....	89.1	97.3	98.8	91.6	90.2	89.2	90.3	89.8	100.8	100.1
1959.....	94.7	99.7	101.3	95.0	93.5	94.1	92.9	102.1	107.8	99.4
1960.....	96.5	99.6	100.6	96.9	95.9	97.2	96.6	97.3	100.8	100.7
1961.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1962.....	106.5	103.1	103.2	103.3	103.2	106.4	103.1	111.3	104.5	99.9
1963.....	112.0	105.6	105.0	106.0	106.6	112.9	107.5	121.9	108.8	100.8
1964.....	120.8	110.3	109.6	109.5	110.2	122.8	112.0	140.1	116.0	101.7
1965.....	129.6	116.5	115.2	111.2	112.5	137.8	119.6	150.9	116.4	106.3
1966.....	137.4	122.3	119.5	112.4	115.0	155.8	130.4	148.9	108.4	113.4
1967.....	141.7	124.2	121.2	114.0	116.9	168.9	139.4	145.0	102.3	119.2
1968 ⁽²⁾	147.9	126.1	122.1	117.3	121.1	182.2	149.2	170.7	115.4	123.2
(Variations en pourcentage par rapport à la période précédente)										
1948.....	3.6	3.3	3.3	0.3	0.3	16.4	12.8	8.5	4.7	12.4
1949.....	3.9	2.3	1.2	1.6	2.7	7.3	6.0	-4.3	-8.0	3.3
1950.....	6.8	2.0	0.7	4.6	6.1	7.9	7.2	34.4	25.9	1.0
1951.....	6.8	5.6	4.7	1.2	2.0	17.6	12.3	11.9	4.7	10.2
1952.....	5.3	2.4	2.1	2.7	3.1	10.5	8.2	-4.7	-9.5	4.9
1953.....	6.1	1.6	1.0	4.5	4.9	8.1	7.0	-3.3	-8.8	1.8
1954.....	1.0	-1.3	-2.4	2.4	3.4	1.6	4.0	-12.2	-13.0	0.6
1955.....	9.8	3.2	2.6	6.5	7.1	6.2	3.5	29.6	17.9	-0.7
1956.....	9.5	6.0	6.3	3.2	3.1	13.1	6.3	12.7	3.0	3.3
1957.....	2.1	2.9	2.2	-0.9	-0.2	7.2	4.9	-8.3	-10.6	5.1
1958.....	0.6	-2.5	-2.9	3.3	3.7	1.7	4.9	0.7	0.1	1.1
1959.....	6.3	2.5	2.5	3.7	3.7	5.5	2.9	13.7	6.9	-0.7
1960.....	1.9	-0.1	-0.7	2.0	2.6	3.3	4.0	-4.7	-6.5	1.3
1961.....	3.6	0.4	-0.6	3.2	4.3	2.9	3.5	2.8	-0.8	-0.7
1962.....	6.5	3.1	3.2	3.3	3.2	6.4	3.1	11.3	4.5	-0.1
1963.....	5.2	2.4	1.7	2.6	3.3	6.1	4.3	9.5	4.1	0.9
1964.....	7.9	4.5	4.4	3.3	3.4	8.8	4.2	14.9	6.6	0.9
1965.....	7.3	5.6	5.1	1.6	2.1	12.2	6.8	7.7	0.3	4.5
1966.....	6.0	5.0	3.7	1.1	2.2	13.1	9.0	-1.3	-6.9	6.7
1967.....	3.1	1.6	1.4	1.4	1.7	8.4	6.9	-2.6	-5.6	5.1
1968 ⁽²⁾	4.4	1.5	0.7	2.9	3.6	7.9	7.0	17.7	12.8	3.4

⁽¹⁾ Estimés par le Ministère des Finances.⁽²⁾ Les chiffres basés sur l'estimation préliminaire de la productivité (BFS bulletin quotidien, vendredi, le 18 avril 1969) et mis à jour par la révision récente de l'indice de la production.SOURCES: BFS *Aggregate Productivity Trends*.BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 36
PRODUCTIVITÉ ET COÛTS
INDUSTRIES NON AGRICOLES PRODUCTRICES DE BIENS
 1947-1968
 (1961=100)

Année	Production	Personnes employées	Total, heures-homme	Production par personne employée	Production par heure-homme	Salaires et traitements ⁽¹⁾	Gains horaires moyens	Bénéfices des sociétés ⁽¹⁾	Bénéfices des sociétés par unité de production	Salaires et traitements par unité de production
1947.....	48.5	85.9	92.3	56.5	52.5	38.7	41.9	58.4	120.4	79.8
1948.....	51.3	88.2	94.8	58.2	54.1	45.2	47.7	65.3	127.3	88.1
1949.....	53.3	89.9	95.3	59.3	55.9	47.4	49.7	62.6	117.4	88.9
1950.....	57.6	92.1	97.1	62.5	59.3	51.7	53.2	84.7	147.0	89.8
1951.....	62.4	98.7	103.5	63.3	60.3	61.7	59.6	94.3	151.1	98.9
1952.....	65.5	100.0	104.4	65.5	62.7	68.2	65.3	85.0	129.8	104.1
1953.....	70.6	100.8	105.5	70.0	66.9	73.6	69.8	83.5	118.3	104.2
1954.....	71.0	97.0	99.6	73.2	71.3	73.1	73.4	73.8	103.9	103.0
1955.....	78.8	100.4	102.7	78.5	76.7	77.4	75.4	94.2	119.7	98.2
1956.....	87.3	106.3	109.1	82.1	80.1	88.8	81.4	104.6	119.8	101.7
1957.....	89.2	107.3	109.1	83.1	81.8	93.9	86.1	95.2	106.7	105.3
1958.....	89.1	101.3	102.6	88.0	86.8	93.5	91.1	89.4	100.3	104.9
1959.....	94.8	103.3	105.2	91.7	90.1	97.2	92.4	103.3	109.0	102.5
1960.....	96.5	101.6	102.7	95.0	93.9	99.3	96.7	96.3	99.8	102.9
1961.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1962.....	108.6	102.8	103.6	105.7	104.8	107.0	103.3	113.4	104.4	98.5
1963.....	114.6	104.7	105.1	109.4	109.0	112.6	107.1	125.5	109.5	98.3
1964.....	125.9	109.3	110.1	115.2	114.4	122.6	111.4	141.1	112.1	97.4
1965.....	137.3	115.4	116.1	119.0	118.3	138.8	119.6	149.7	109.0	101.1
1966.....	146.8	120.6	120.7	121.7	121.6	158.4	131.2	144.8	98.6	107.9
1967.....	149.3	120.0	119.8	124.4	124.6	168.4	140.6	141.0	94.4	112.8
1968 ⁽²⁾	157.1	120.2	119.7	130.7	131.2	178.5	149.1	170.2	108.3	113.6
(Variations en pourcentage par rapport à la période précédente)										
1948.....	5.8	2.7	2.7	3.0	3.0	16.8	13.8	11.8	5.7	10.4
1949.....	3.9	1.9	0.5	1.9	3.3	4.9	4.2	-4.1	-7.8	0.9
1950.....	8.1	2.4	1.9	5.4	6.1	9.1	7.0	35.3	25.2	1.0
1951.....	8.3	7.2	6.6	1.3	1.7	19.3	12.0	11.3	2.8	10.1
1952.....	5.0	1.3	0.9	3.5	4.0	10.5	9.6	-9.9	-14.1	5.3
1953.....	7.8	0.8	1.1	6.9	6.7	7.9	6.9	-1.8	-8.9	0.1
1954.....	0.6	-3.8	-5.6	4.6	6.6	-0.7	5.2	-11.6	-12.2	-1.2
1955.....	11.0	3.5	3.1	7.2	7.6	5.9	2.7	27.8	15.2	-4.7
1956.....	10.8	5.9	6.2	4.6	4.4	14.7	8.0	10.9	0.1	3.6
1957.....	2.2	0.9	0.0	1.2	2.1	5.7	5.8	-9.0	-10.9	3.5
1958.....	-0.1	-5.6	-6.0	5.9	6.1	-0.4	5.8	-6.1	-6.0	-0.4
1959.....	6.4	2.0	2.5	4.2	3.8	4.0	1.4	15.5	8.7	-2.3
1960.....	1.8	-1.6	-2.4	3.6	4.2	2.2	4.7	-6.8	-8.4	0.4
1961.....	3.6	-1.6	-2.6	5.3	6.5	0.7	3.4	3.8	0.2	-2.3
1962.....	8.6	2.8	3.6	5.7	4.8	7.0	3.3	13.4	4.4	-1.5
1963.....	5.5	1.8	1.4	3.5	4.0	5.2	3.7	10.7	4.9	-0.2
1964.....	9.9	4.4	4.8	5.3	4.9	8.9	4.0	12.4	2.4	-0.9
1965.....	9.1	5.6	5.4	3.3	3.4	13.2	7.4	6.1	-2.8	3.8
1966.....	6.9	4.5	4.0	2.3	2.8	14.1	9.7	-3.3	-9.5	6.7
1967.....	1.7	-0.5	-0.7	2.3	2.5	6.3	7.2	-2.6	-4.3	4.5
1968 ⁽²⁾	5.2	0.2	-0.1	6.1	5.3	6.0	6.0	20.7	14.7	0.7

⁽¹⁾ Estimés par le Ministère des Finances.

⁽²⁾ Voir la note (2) du tableau de référence 35.

SOURCES: BFS Aggregate Productivity Trends.
 BFS The National Accounts.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 37
PRODUCTIVITÉ ET COÛTS
INDUSTRIES DE SERVICES (SECTEUR COMMERCIAL)
 1947-1968
 (1961=100)

Année	Production	Personnes employées	Total, heures-homme	Production par personne employée	Production par heure-homme	Salaires et traitements ⁽¹⁾	Gains horaires moyens	Bénéfices des sociétés ⁽¹⁾	Bénéfices des sociétés par unité de production	Salaires et traitements par unité de production
1947.....	55.8	66.6	73.6	83.7	75.9	31.6	42.9	44.1	79.0	56.6
1948.....	56.9	69.4	76.5	82.0	74.3	36.6	47.8	44.6	78.4	64.3
1949.....	59.1	71.3	78.0	82.9	75.7	40.4	51.8	42.3	71.6	68.4
1950.....	62.2	72.4	77.6	85.9	80.2	43.2	55.7	55.8	89.7	69.5
1951.....	65.7	75.1	79.6	87.5	82.5	49.6	62.3	63.3	96.3	75.5
1952.....	69.4	78.0	82.4	89.0	84.3	54.8	66.5	68.4	98.6	79.0
1953.....	72.4	79.9	83.2	90.6	87.0	59.4	71.4	64.1	88.5	82.0
1954.....	73.3	81.0	84.1	90.5	87.1	62.3	74.1	55.2	75.3	85.0
1955.....	79.4	83.4	86.0	95.2	92.4	66.3	77.1	73.9	93.1	83.4
1956.....	85.6	88.6	91.5	96.6	93.6	73.7	80.5	86.1	100.6	86.1
1957.....	87.6	93.1	95.6	94.1	91.7	80.4	84.1	79.2	90.4	91.8
1958.....	88.7	93.5	95.3	94.9	93.0	84.2	88.4	80.5	102.0	94.9
1959.....	94.1	96.4	98.0	97.6	96.0	90.0	91.8	100.2	106.5	95.6
1960.....	96.3	97.7	98.7	98.5	97.6	94.6	95.8	99.0	102.8	98.2
1961.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1962.....	104.5	103.4	102.9	101.1	101.6	105.6	102.6	107.8	103.2	101.1
1963.....	109.3	106.2	104.8	102.9	104.3	113.3	108.1	115.7	105.9	103.7
1964.....	115.6	110.9	109.0	104.2	106.0	123.1	112.9	138.3	119.6	106.5
1965.....	122.0	117.0	114.2	104.2	106.9	136.7	119.7	152.8	125.2	112.0
1966.....	128.0	122.9	117.8	104.2	108.7	152.8	129.7	155.6	121.6	119.4
1967.....	134.0	127.3	121.9	105.3	110.0	169.4	139.0	151.6	113.1	126.4
1968 ⁽²⁾	138.3	130.6	123.5	105.9	112.0	186.4	150.9	171.8	124.2	134.8
(Variations en pourcentage par rapport à la période précédente)										
1948.....	2.0	4.2	3.9	-2.0	-2.1	15.8	11.4	1.1	-0.8	13.6
1949.....	3.9	2.7	2.0	1.1	1.9	10.4	8.4	-5.2	-8.7	6.4
1950.....	5.2	1.5	-0.5	3.6	5.9	6.9	7.5	31.9	25.3	1.6
1951.....	5.6	3.7	2.6	1.9	2.9	14.8	11.8	13.4	7.4	8.6
1952.....	5.6	3.9	3.5	1.7	2.2	10.5	6.7	8.1	2.4	4.6
1953.....	4.3	2.4	1.0	1.8	3.2	8.4	7.4	-6.3	-10.2	3.8
1954.....	1.2	1.4	1.1	-0.1	0.1	4.9	3.8	-13.9	-14.9	3.7
1955.....	8.3	3.0	2.3	5.2	6.1	6.4	4.0	33.9	23.6	-1.9
1956.....	7.8	6.2	6.4	1.5	1.3	11.2	4.4	16.5	8.1	3.2
1957.....	2.3	5.1	4.5	-2.6	-2.0	9.1	4.5	-8.0	-10.1	6.6
1958.....	1.3	0.4	-0.3	0.9	-1.4	4.7	5.1	14.3	12.8	3.4
1959.....	6.1	3.1	2.8	2.8	3.2	6.9	3.8	10.7	4.4	0.7
1960.....	2.3	1.3	0.7	0.9	1.7	5.1	4.4	-1.2	-3.5	2.7
1961.....	3.8	2.4	1.3	1.5	2.5	5.7	4.4	1.0	-2.7	1.8
1962.....	4.5	3.4	2.9	1.1	1.6	5.6	2.6	7.8	3.2	1.1
1963.....	4.6	2.7	1.8	1.8	2.7	7.3	5.4	7.3	2.6	2.6
1964.....	5.8	4.4	4.0	1.3	1.6	8.6	4.4	19.5	12.9	2.7
1965.....	5.5	5.5	4.8	0.0	0.8	11.0	6.0	10.5	4.7	5.2
1966.....	4.9	5.0	-3.2	0.0	1.7	11.8	8.4	1.8	-2.9	6.6
1967.....	4.7	3.6	3.5	1.1	1.2	10.9	7.2	-2.6	-7.0	5.9
1968 ⁽²⁾	3.2	2.6	1.3	0.6	1.8	10.0	8.6	13.3	9.8	6.6

⁽¹⁾ Estimés par le Ministère des Finances.

⁽²⁾ Voir la note (2) du tableau de référence 35.

SOURCES: BFS *Aggregate Productivity Trends*.
 BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 38
 PRODUCTIVITÉ ET COÛTS
 INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES

1947-1968
 (1961=100)

Année	Production	Personnes employées	Total, heures-homme	Production par personne employée	Production par heure-homme	Salaires et traitements	Gains horaires moyens	Bénéfices des sociétés	Bénéfices des sociétés par unité de production	Salaires et traitements par unité de production
1947.....	55.4	86.8	93.4	63.8	59.3	39.9	42.7	63.8	115.1	72.0
1948.....	57.8	88.8	95.9	65.1	60.2	46.1	48.1	69.7	120.6	79.8
1949.....	59.5	90.2	95.6	66.0	62.2	48.6	50.8	66.8	112.3	81.7
1950.....	63.4	91.7	96.3	69.1	65.8	52.1	54.1	90.0	142.0	82.2
1951.....	68.9	97.3	100.3	70.8	68.7	61.4	61.2	98.9	143.5	89.1
1952.....	71.5	99.9	101.9	71.6	70.2	68.2	66.9	90.9	127.1	95.4
1953.....	76.6	103.0	105.6	74.4	72.5	74.1	70.2	89.8	117.2	96.7
1954.....	74.9	98.6	99.2	76.0	75.5	73.3	73.9	76.3	101.9	97.9
1955.....	82.2	101.1	102.3	81.3	80.4	77.7	76.0	97.4	118.5	94.5
1956.....	89.9	105.3	107.3	85.4	83.8	86.1	80.2	105.9	117.8	95.8
1957.....	89.7	105.8	106.4	84.8	84.3	91.0	85.5	94.5	105.4	101.4
1958.....	88.0	100.5	101.2	87.5	87.0	90.9	89.8	90.1	102.4	103.3
1959.....	94.5	101.7	103.0	92.9	91.8	95.8	93.0	106.6	112.8	101.4
1960.....	96.1	100.5	101.0	95.7	95.2	98.9	97.9	97.5	101.5	102.9
1961.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1962.....	110.5	102.7	103.1	107.6	107.1	107.3	104.1	116.8	105.7	97.1
1963.....	118.0	105.2	105.6	112.1	111.7	113.6	107.6	131.5	111.4	96.3
1964.....	120.2	110.0	111.0	117.4	116.4	123.5	111.3	143.0	110.7	95.6
1965.....	141.0	115.7	116.1	121.8	121.5	137.2	118.2	152.5	108.2	97.3
1966.....	151.2	121.2	120.7	124.8	125.2	153.9	127.5	148.0	97.9	101.8
1967.....	151.7	121.3	121.1	125.1	125.3	163.3	134.8	142.4	93.9	107.6
1968 ^(a)	159.4	121.8	121.6	130.9	131.1	174.4	143.4	177.4	111.3	109.4
(Variations en pourcentage par rapport à la période précédente)										
1948.....	4.3	2.3	2.7	2.0	1.5	15.5	12.6	9.2	4.7	10.8
1949.....	2.9	1.6	-0.3	1.4	3.3	5.4	5.6	-4.2	-6.9	2.4
1950.....	6.6	1.7	0.7	4.7	5.8	7.2	6.5	34.7	26.4	0.6
1951.....	8.7	6.1	4.2	2.5	4.4	17.9	13.1	9.9	1.1	8.4
1952.....	3.8	2.7	1.6	1.1	2.2	11.1	9.3	-8.1	-11.4	7.1
1953.....	7.1	3.1	3.6	3.9	3.3	8.7	4.9	-1.2	-7.8	1.4
1954.....	-2.2	-4.3	-6.1	2.2	4.1	-1.1	5.3	-15.0	-13.1	1.2
1955.....	9.7	2.5	3.1	7.0	6.5	6.0	2.8	27.7	16.3	-3.5
1956.....	9.4	4.2	4.9	5.0	4.2	10.8	5.5	8.7	-0.6	1.4
1957.....	-0.2	0.5	-0.8	-0.7	0.6	5.7	6.6	-10.8	-10.5	5.8
1958.....	-1.9	-5.0	-4.9	3.2	3.2	-0.1	5.0	-4.7	-2.8	1.9
1959.....	7.4	1.2	1.8	6.2	5.5	5.4	3.6	18.3	10.2	-1.8
1960.....	1.7	-1.2	-1.9	3.0	3.7	3.2	5.3	-8.5	-10.0	1.5
1961.....	4.3	-0.5	-1.0	4.5	5.0	1.1	2.1	2.6	-1.5	-2.8
1962.....	10.5	2.7	3.1	7.6	7.1	7.3	4.1	16.8	5.7	-2.9
1963.....	6.8	2.4	2.4	4.2	4.3	5.9	3.4	12.6	5.4	-0.8
1964.....	9.5	4.6	5.1	4.7	4.2	8.7	3.4	8.7	-0.6	-0.7
1965.....	9.1	5.2	4.6	3.7	4.4	11.1	6.2	6.6	-2.3	1.8
1966.....	7.2	4.8	4.0	2.5	3.0	12.2	7.9	-3.0	-9.5	4.6
1967.....	0.3	0.1	0.3	0.2	0.1	6.1	5.7	-3.8	-4.1	5.7
1968 ^(a)	5.1	0.4	0.4	4.6	4.6	6.8	6.4	24.6	18.5	1.7

^(a)Voir la note (2) du tableau de référence 35.

SOURCES: BFS Aggregate Productivity Trends.
 BFS The National Accounts.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 39

INDICES IMPLICITES DES PRIX DE LA DÉPENSE NATIONALE BRUTE⁽¹⁾

1947-1968

(1957=100)

Année et trimestre	Dépenses personnelles en biens et services				Dépenses publiques en biens et services	Formation brute de capital fixe des entreprises				Exportations de biens et services	Importations de biens et services	Dépense nationale brute
	Total	Biens non durables	Biens durables	Services		Total	Construction domiciliaire neuve	Construction non domiciliaire neuve	Machines et équipement neufs			
1947.....	68.3	72.5	74.7	60.4	55.8	58.3	57.4	58.1	59.2	74.1	72.9	64.4
1948.....	77.3	84.5	85.5	64.0	63.3	66.2	67.6	65.4	66.4	81.4	81.5	72.6
1949.....	80.1	87.1	87.3	67.5	67.0	69.7	70.8	68.1	70.7	84.3	84.1	75.6
1950.....	82.7	88.9	88.4	71.8	70.0	73.7	75.1	71.9	74.7	88.2	90.2	77.9
1951.....	91.2	99.3	100.3	76.5	78.1	83.6	87.2	80.5	84.5	98.0	100.8	86.3
1952.....	93.7	99.8	101.8	81.9	81.5	86.5	89.7	86.4	85.4	96.9	93.0	90.5
1953.....	93.6	97.2	100.6	85.9	84.4	88.8	91.2	89.7	87.1	94.7	93.3	90.9
1954.....	94.9	96.9	99.7	90.2	87.5	89.5	91.9	89.5	88.3	94.0	93.5	93.1
1955.....	95.0	96.4	94.8	93.0	90.1	91.7	93.9	92.2	90.0	97.8	94.4	93.5
1956.....	96.7	97.4	96.1	95.9	95.1	96.6	97.4	97.1	95.6	100.5	97.4	97.1
1957.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1958.....	102.6	102.3	101.5	103.6	101.1	102.2	102.4	101.6	102.8	99.6	101.5	101.9
1959.....	104.1	102.5	103.3	106.4	104.6	105.1	106.2	104.7	104.7	101.1	100.9	104.5
1960.....	105.1	103.1	103.2	108.4	108.0	107.4	109.1	107.2	106.7	101.8	101.9	106.1
1961.....	105.9	103.9	101.1	110.1	110.3	108.3	109.8	107.6	108.3	103.4	105.0	106.8
1962.....	107.3	105.1	100.9	112.3	113.3	111.3	113.0	110.0	111.6	106.6	109.3	108.4
1963.....	108.8	106.9	101.2	113.9	117.9	114.7	116.8	113.7	114.5	107.9	112.5	110.3
1964.....	110.5	108.7	100.2	116.5	121.7	119.7	123.2	118.7	118.8	110.1	113.9	113.2
1965.....	112.7	110.9	99.9	119.8	127.8	124.9	129.3	125.9	122.0	111.6	114.4	116.6
1966.....	116.5	115.5	99.8	124.3	135.8	129.7	137.1	132.7	124.5	115.3	116.8	122.0
1967.....	120.4	117.7	102.5	130.8	142.3	132.3	145.6	139.2	122.4	117.4	118.1	126.4
1968.....	125.0	122.1	103.9	137.1	151.6	136.2	155.3	145.2	121.5	118.6	120.8	130.9
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)												
1966 I.....	115.1	114.2	99.1	122.5	134.1	127.4	133.8	129.9	122.8	113.7	115.7	119.9
II.....	116.5	115.3	100.1	123.7	134.3	129.2	135.7	131.7	124.3	114.5	116.3	121.3
III.....	116.8	115.8	99.5	124.7	136.8	130.4	138.6	133.5	125.3	116.7	117.1	122.9
IV.....	117.8	116.4	100.7	126.1	137.9	131.6	141.2	135.4	125.5	116.4	117.9	123.8
1967 I.....	118.4	116.3	100.9	127.5	141.9	132.6	141.8	137.1	126.4	116.9	117.7	125.2
II.....	119.7	117.1	102.1	130.2	140.6	131.7	144.4	139.1	122.3	117.3	118.0	125.8
III.....	121.3	118.5	102.9	132.4	143.4	131.6	146.3	139.9	120.2	117.7	117.9	127.1
IV.....	122.1	118.9	104.0	133.2	143.5	133.1	149.2	140.9	120.2	117.7	118.8	127.7
1968 I.....	123.5	120.8	103.9	134.5	149.5	133.7	151.7	142.6	120.7	118.4	120.1	129.5
II.....	124.5	121.8	104.1	135.8	149.3	136.0	154.3	144.8	121.1	118.7	120.6	130.2
III.....	125.3	122.3	103.6	137.8	153.4	136.9	156.5	145.8	122.1	118.7	120.8	131.5
IV.....	126.6	123.3	104.0	140.0	154.0	138.3	158.2	147.4	122.2	118.8	121.7	132.5

⁽¹⁾Ces indices implicites sont des indices de prix pondérés sur une base courante. Ils montrent non seulement les changements de prix, mais aussi les variations dans la structure des dépenses à l'intérieur et entre les principaux groupes. Les indices implicites des prix de la dépense nationale brute sont obtenus en divisant le montant de chaque catégorie en dollars courants par celui en dollars constants.

SOURCE: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 40
INDICES IMPLICITES DES PRIX DE LA DÉPENSE NATIONALE BRUTE^{a)}
1947-1968

Année et trimestre	Dépenses personnelles en biens et services				Dépenses publiques en biens et services	Formation brute de capital fixe des entreprises				Exportations de biens et services	Importations de biens et services	Dépense nationale brute
	Total	Biens non durables	Biens durables	Services		Total	Construction domiciliaire neuve	Construction non domiciliaire neuve	Machines et équipement neufs			
(Variations en pourcentage par rapport à la période précédente)												
1947.....	9.6	n.d.	n.d.	n.d.	6.4	11.0	12.7	11.5	11.3	12.7	12.0	9.7
1948.....	13.2	16.6	14.5	6.0	13.4	13.6	17.8	12.6	12.2	9.9	11.8	12.7
1949.....	3.6	3.1	2.1	5.5	5.8	5.3	4.7	4.1	6.5	3.6	3.2	4.1
1950.....	3.2	2.1	1.3	6.4	4.5	5.7	6.1	5.6	5.7	4.6	7.3	3.0
1951.....	10.3	11.7	13.5	6.5	11.6	13.4	16.1	12.0	13.1	11.1	11.8	10.8
1952.....	2.7	0.5	1.5	7.1	4.4	3.5	2.9	7.3	1.1	-1.1	-7.7	4.9
1953.....	-0.1	-2.6	-1.2	4.9	3.6	2.7	1.7	3.8	2.0	-2.3	0.3	0.4
1954.....	1.4	-0.3	-0.9	5.0	3.7	0.8	0.8	-0.2	1.4	-0.7	0.2	2.4
1955.....	0.1	-0.5	-4.9	3.1	3.0	2.5	2.2	3.0	1.9	4.0	1.0	0.4
1956.....	1.8	1.0	1.4	3.1	5.5	5.3	3.7	5.3	6.2	2.8	3.2	3.9
1957.....	3.4	2.7	4.1	4.3	5.2	3.5	2.7	3.0	4.6	-0.5	2.7	3.0
1958.....	2.6	2.3	1.5	3.6	1.1	2.2	2.4	1.6	2.8	-0.4	1.5	1.9
1959.....	1.5	0.2	1.8	2.7	3.5	2.8	3.7	3.1	1.8	1.5	-0.6	2.6
1960.....	1.0	0.6	-0.1	1.9	3.3	2.2	2.7	2.4	1.9	0.7	1.0	1.5
1961.....	0.8	0.8	-2.0	1.6	2.1	0.8	0.6	0.4	1.5	1.6	3.0	0.7
1962.....	1.3	1.2	-0.2	2.0	2.7	2.8	2.9	2.2	3.0	3.1	4.1	1.5
1963.....	1.4	1.7	0.3	1.4	4.1	3.1	3.4	3.4	2.6	1.2	2.9	1.8
1964.....	1.6	1.7	-1.0	2.3	3.2	4.4	5.5	4.4	3.8	2.0	1.2	2.6
1965.....	2.0	2.0	-0.3	2.8	5.0	4.3	5.0	6.1	2.7	1.4	0.4	3.0
1966.....	3.4	4.1	-0.1	3.8	6.3	3.8	6.0	5.4	2.0	3.3	2.1	4.6
1967.....	3.3	1.9	2.7	5.2	4.8	2.0	6.2	4.9	-1.7	1.8	1.1	3.6
1968.....	3.8	3.7	1.4	4.8	6.5	2.9	6.7	4.3	-0.7	1.0	2.3	3.6
(Données corrigées des variations saisonnières)												
1966 I.....	1.2	1.8	-0.6	1.2	2.6	1.0	1.7	1.3	0.6	0.9	0.3	1.5
1966 II.....	1.2	1.0	1.0	1.0	0.1	1.4	1.4	1.4	1.2	0.7	0.5	1.2
1966 III.....	0.3	0.4	-0.6	0.8	1.9	0.9	2.1	1.4	0.8	1.9	0.7	1.3
1966 IV.....	0.9	0.5	1.2	1.1	0.8	0.9	1.9	1.4	0.2	-0.3	0.7	0.7
1967 I.....	0.5	-0.1	0.2	1.1	2.9	0.8	0.4	1.3	0.7	0.4	-0.2	1.1
1967 II.....	1.1	0.7	1.2	2.1	-0.9	-0.7	1.8	1.5	-3.2	0.3	0.3	0.5
1967 III.....	1.3	1.2	0.8	1.7	2.0	-0.1	1.3	0.6	-1.7	0.3	-0.1	1.0
1967 IV.....	0.7	0.3	1.1	0.6	0.1	1.1	2.0	0.7	—	—	0.8	0.5
1968 I.....	1.1	1.6	-0.1	1.0	4.2	0.5	1.7	1.2	0.4	0.6	1.1	1.4
1968 II.....	0.8	0.8	0.2	1.0	-0.1	1.7	1.7	1.5	0.3	0.3	0.4	0.5
1968 III.....	0.6	0.4	-0.5	1.5	2.7	0.7	1.4	0.7	0.8	—	0.2	1.0
1968 IV.....	1.0	0.8	0.4	1.6	0.4	1.0	1.1	1.1	0.1	0.1	0.7	0.8

^{a)}Voir renvoi (1) au bas du tableau de référence 39.

Source: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 41
INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION
1947-1969
(1961=100)

Année et mois	Indice général	Alimentation	Habitation	Habillement	Transports	Soins personnels et de santé	Divertissement et lecture	Tabac et alcool
(Pondération).....	(100.0)	(26.7)	(32.2)	(11.3)	(12.0)	(6.6)	(4.7)	(6.5)
1947.....	65.6	64.1	n.d.	70.1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1948.....	75.1	78.6	n.d.	85.0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1949.....	77.4	80.6	75.1	88.9	71.1	64.4	68.4	86.0
1950.....	79.6	82.7	78.2	88.6	75.0	65.6	69.8	88.3
1951.....	88.0	94.4	85.4	97.6	80.4	71.5	75.1	95.9
1952.....	90.2	94.2	88.6	99.4	83.5	75.9	79.2	97.4
1953.....	89.4	90.8	90.1	97.9	84.8	77.3	79.9	92.9
1954.....	89.9	90.5	91.3	97.2	85.3	80.2	81.8	92.3
1955.....	90.1	90.4	91.9	96.0	84.3	81.6	83.9	92.3
1956.....	91.4	91.5	93.2	96.5	87.7	83.7	85.8	92.6
1957.....	94.3	95.6	95.1	96.4	92.4	89.0	88.8	94.1
1958.....	96.8	98.5	96.8	97.5	95.2	93.6	94.7	95.1
1959.....	97.9	97.7	98.6	97.7	98.4	96.7	97.0	98.0
1960.....	99.1	98.5	99.6	98.6	99.8	99.5	98.8	99.6
1961 ⁽¹⁾	100.0	100.0 ⁽²⁾	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1962.....	101.2	101.8	101.2	100.9	99.9	102.0	100.8	101.3
1963.....	103.0	105.1	102.3	103.4	99.9	104.6	102.2	101.5
1964.....	104.8	106.8	103.9	106.0	101.0	108.0	103.9	103.4
1965.....	107.4	109.6	105.8	107.9	104.8	113.0	105.6	105.1
1966.....	111.4	116.6	108.7	112.0	107.3	116.5	108.6	107.6
1967.....	115.4	118.1	113.4	117.6	111.8	122.5	114.1	110.4
1968.....	120.1	122.0	118.6	121.1	114.7	127.4	119.7	120.4
(Données non corrigées des variations saisonnières)								
1968 J.....	118.1	121.3	116.1	118.6	113.8	124.7	116.5	117.2
F.....	118.2	120.8	116.7	119.1	113.2	125.1	117.6	117.3
M.....	118.6	119.9	117.1	120.5	114.0	125.1	118.1	119.0
A.....	119.3	120.8	117.6	121.2	114.4	126.9	117.8	121.2
M.....	119.3	120.1	117.9	120.7	114.5	127.4	119.2	121.3
J.....	119.7	120.5	118.3	121.2	115.1	127.4	119.2	121.3
J.....	120.4	122.5	118.8	121.0	115.1	128.0	119.6	121.3
A.....	120.7	123.9	118.9	120.6	115.1	128.2	119.9	121.3
S.....	121.1	123.4	119.8	121.2	115.4	128.5	121.0	121.3
O.....	121.4	122.9	120.3	122.8	114.9	129.0	121.4	121.3
N.....	121.9	123.4	120.9	123.4	115.7	129.4	123.3	121.3
D.....	122.3	124.5	121.0	123.4	115.7	129.4	123.3	121.3
1969 J.....	122.6	125.1	121.9	121.5	116.3	129.5	124.2	121.3
F.....	122.6	123.9	122.3	121.8	117.3	129.6	124.7	121.9
M.....	123.2	123.8	122.8	123.8	118.3	129.5	125.1	121.9
A.....	124.6	125.0	123.7	124.3	119.9	133.7	125.4	125.5

⁽¹⁾A partir de janvier 1961, la pondération de 1947-1948 est remplacée par la pondération de 1957.

⁽²⁾La pondération pour les aliments saisonniers a été révisée à partir de janvier 1961.

Sources: BFS Prices and Price Indexes, publications mensuelle, (n° de catalogue 62-002).

BFS The Consumer Price Index (1949=100): Revision Based on 1967 Expenditures, publication occasionnelle (n° de catalogue 62-518).

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 42
INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION
1947-1969
(1961=100)

Année et mois	Indice général	Alimentation	Habitation	Habillement	Transports	Soins personnels et de santé	Divertissement et lecture	Tabac et alcool
(Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente)								
1947.....	9.4	13.6	n.d.	14.0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1948.....	2.3	22.6	n.d.	21.3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1949.....	3.1	2.5	n.d.	4.6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1950.....	2.8	2.6	4.1	-0.3	5.5	1.9	2.0	2.7
1951.....	10.6	14.1	9.2	10.2	7.2	9.0	7.6	8.6
1952.....	2.5	-0.2	3.7	1.8	3.9	6.2	5.5	1.6
1953.....	-0.9	-3.6	1.7	-1.5	1.6	1.8	0.9	-4.6
1954.....	0.6	-0.3	1.3	-0.7	0.6	3.8	2.4	-0.6
1955.....	0.2	-0.1	0.7	-1.2	-1.2	1.7	2.6	0.0
1956.....	1.4	1.2	1.4	0.5	4.0	2.6	2.3	0.3
1957.....	3.2	4.5	2.0	-0.1	5.4	6.3	3.5	1.6
1958.....	2.7	3.0	1.8	1.1	3.0	5.2	6.6	1.1
1959.....	1.1	-0.8	1.9	0.2	3.4	3.3	2.4	3.0
1960.....	1.2	0.8	1.0	0.9	1.4	2.9	1.9	1.6
1961 ⁽¹⁾	0.9	1.5 ⁽²⁾	0.4	1.4	0.2	0.5	1.2	0.4
1962.....	1.2	1.8	1.2	0.9	-0.1	2.0	0.8	1.3
1963.....	1.8	3.2	1.1	2.5	0.0	2.5	1.4	0.2
1964.....	1.7	1.6	1.6	2.5	1.1	3.3	1.7	1.9
1965.....	2.5	2.6	1.8	1.8	3.8	4.6	1.6	1.6
1966.....	3.7	6.4	2.7	3.8	2.4	3.1	2.8	2.4
1967.....	3.6	1.3	4.3	5.0	4.2	5.2	5.1	2.6
1968.....	4.1	3.3	4.6	3.1	2.6	4.0	4.9	9.1
(Données non corrigées des variations saisonnières)								
1968 J.....	4.5	3.8	4.8	3.8	4.6	4.7	5.1	7.7
F.....	4.5	4.0	5.2	3.7	2.7	4.9	5.0	7.6
M.....	4.6	3.7	5.1	3.6	3.0	4.9	5.4	8.6
A.....	4.3	4.0	4.3	3.4	2.4	3.8	4.8	10.4
M.....	4.1	3.6	4.3	3.0	2.4	3.6	4.6	10.3
J.....	3.9	3.2	4.2	2.9	2.3	3.7	4.2	10.2
J.....	3.5	2.3	4.2	2.7	2.2	3.8	4.1	10.2
A.....	3.3	1.6	4.0	2.6	2.4	3.7	4.4	9.7
S.....	3.9	3.0	4.5	1.3	2.4	4.3	4.8	9.7
O.....	4.2	3.1	4.7	3.4	2.3	3.7	4.7	9.7
N.....	4.3	3.4	4.9	3.2	3.0	3.7	5.7	9.6
D.....	4.1	3.9	4.8	3.1	1.9	3.7	6.1	6.0
1969 J.....	3.8	3.1	5.0	2.4	2.2	3.8	6.6	3.5
F.....	3.7	2.6	4.8	2.3	3.6	3.6	6.0	3.9
M.....	3.9	3.3	4.9	2.7	3.8	3.5	5.9	2.4
A.....	4.4	3.5	5.2	2.6	4.8	5.4	6.5	3.5

(1) Voir renvois (1) et (2) au bas du tableau de référence 41.

SOURCE: BFS Prices and Price Indexes.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 43
 INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION: CLASSIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES
 1949-1969
 (1961=100)

Année et mois	Indice général des prix à la consommation	Total des articles	Total moins l'alimentation	Non-durables	Non-durables moins l'alimentation	Articles durables	Total des Services	Services moins le logement
(Pondération).....	(100.0)	(70.2)	(43.5)	(57.9)	(31.2)	(12.3)	(22.3)	(12.7)
1949.....	77.4	83.3	84.9	82.9	84.5	86.1	64.4	61.5
1950.....	79.6	85.0	86.2	84.5	85.9	87.6	68.0	63.9
1951.....	88.0	95.0	94.9	94.3	93.5	99.7	72.5	68.6
1952.....	90.2	95.8	96.8	94.9	95.4	101.8	77.2	73.4
1953.....	89.4	93.7	95.8	92.6	94.3	100.9	79.9	75.7
1954.....	89.9	93.4	95.4	92.4	94.1	100.1	82.7	78.4
1955.....	90.1	92.8	94.4	92.0	93.5	97.5	84.6	80.1
1956.....	91.4	93.5	94.8	92.8	94.2	97.1	87.3	83.4
1957.....	94.3	96.2	96.4	95.6	95.5	99.7	90.8	88.0
1958.....	96.8	98.4	98.0	97.9	97.2	101.2	94.0	91.9
1959.....	97.9	98.7	99.3	98.1	98.6	102.1	96.6	95.3
1960.....	99.1	99.5	99.9	99.0	99.4	101.8	98.7	98.1
1961 ⁽¹⁾	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1962.....	101.2	100.9	100.2	101.2	100.7	99.3	101.4	102.1
1963.....	103.0	102.6	101.0	103.3	101.7	99.5	102.8	104.1
1964.....	104.8	103.9	102.1	104.9	103.4	98.6	105.4	107.9
1965.....	107.4	105.6	103.2	107.0	104.9	98.7	109.8	114.6
1966.....	111.4	109.6	105.3	111.7	107.7	99.1	113.6	119.6
1967.....	115.4	112.4	109.2	114.6	111.9	102.1	119.7	127.0
1968.....	120.1	116.4	113.2	119.0	116.9	103.9	125.0	132.6
(Données non corrigées des variations saisonnières)								
1968 J.....	118.1	114.7	111.4	117.0	114.3	103.7	122.5	130.0
F.....	118.2	115.0	111.6	117.3	114.9	103.4	122.5	129.7
M.....	118.6	115.2	112.6	117.7	116.0	103.9	122.9	130.4
A.....	119.3	115.7	113.1	118.1	116.7	104.0	123.7	131.3
M.....	119.3	115.7	113.2	118.1	116.8	103.9	124.3	132.1
J.....	119.7	116.0	113.3	118.5	116.9	103.9	125.2	132.9
J.....	120.4	116.5	113.4	119.2	117.2	103.8	125.6	133.3
A.....	120.7	116.8	113.4	119.6	117.3	103.2	125.9	133.5
S.....	121.1	117.3	113.7	120.1	117.6	103.6	126.3	133.9
O.....	121.4	117.7	114.2	120.6	118.3	103.7	126.5	133.9
N.....	121.9	117.7	114.7	120.5	118.6	104.5	127.3	135.0
D.....	122.3	118.2	114.8	121.0	118.7	104.6	127.3	135.0
1969 J.....	122.6	118.1	114.3	121.0	118.1	104.3	127.8	135.7
F.....	122.6	118.1	114.7	120.9	118.6	104.3	128.5	136.7
M.....	123.2	118.4	115.3	121.3	119.3	104.6	129.3	137.9
A.....	124.6	119.4	116.0	122.4	120.3	105.1	131.4	141.3

⁽¹⁾Voir renvoi (1) au bas du tableau de référence 41.

Source: BFS Prices and Price Indexes.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 44

INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION: CLASSIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

1950-1969

Année et mois	Indice général des prix à la consommation	Total des articles	Total des articles moins l'alimentation	Biens non durables	Biens non durables moins l'alimentation	Biens durables	Total des services	Services moins le logement
(Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente)								
1950.....	2.8	2.0	1.5	1.9	1.7	1.7	5.6	3.9
1951.....	10.6	11.8	10.1	11.6	8.8	13.8	6.6	7.4
1952.....	2.5	0.8	2.0	0.6	2.0	2.1	6.5	7.0
1953.....	-0.9	-2.2	-1.0	-2.4	-1.2	-0.9	3.5	3.1
1954.....	0.6	-0.3	-0.4	-0.2	-0.2	-0.8	3.5	3.6
1955.....	0.2	-1.6	-1.0	-0.4	-0.6	-2.6	2.3	2.2
1956.....	1.4	0.8	0.8	0.9	0.7	-0.3	3.2	4.1
1957.....	3.2	2.9	1.7	3.0	1.4	2.6	4.0	5.5
1958.....	2.7	2.3	1.7	2.4	1.8	1.5	3.5	4.4
1959.....	1.1	0.3	1.3	0.2	1.4	0.9	2.8	3.7
1960.....	1.2	0.8	0.6	0.9	0.8	-0.3	2.2	2.9
1961 ⁽¹⁾	0.9	0.5	0.1	1.0	0.6	-1.8	1.3	1.9
1962.....	1.2	0.9	0.2	1.2	0.7	-0.7	1.4	2.1
1963.....	1.8	1.7	0.8	2.1	1.0	0.2	1.4	2.0
1964.....	1.7	1.3	1.1	1.5	1.7	-0.9	2.5	3.7
1965.....	2.5	1.6	-1.1	2.0	1.5	0.1	4.2	6.2
1966.....	3.7	3.7	2.0	4.4	2.7	0.4	3.5	4.4
1967.....	3.6	2.6	3.7	2.6	3.9	3.0	5.4	6.2
1968.....	4.1	3.6	3.7	3.8	4.5	1.8	4.4	4.4
(Données non corrigées des variations saisonnières)								
1968 J.....	4.5	3.9	4.2	4.0	4.5	3.1	5.7	6.4
F.....	4.5	4.2	4.1	4.3	4.6	2.9	4.9	4.9
M.....	4.6	4.1	4.3	4.3	4.8	2.7	5.0	5.2
A.....	4.3	3.7	3.9	4.0	4.4	2.3	4.2	3.9
M.....	4.1	3.6	3.9	3.8	4.4	2.2	4.1	3.8
J.....	3.9	3.3	3.6	3.6	4.2	1.6	4.4	4.2
J.....	3.5	2.6	3.6	2.9	4.5	1.2	4.2	4.0
A.....	3.3	2.5	3.6	2.8	4.5	0.9	4.2	4.0
S.....	3.9	3.4	3.2	3.8	4.0	0.9	4.2	4.0
O.....	4.2	3.7	3.9	4.2	5.0	0.8	4.0	3.7
N.....	4.3	3.7	4.1	4.1	4.9	1.5	4.4	4.3
D.....	4.1	3.5	3.3	4.0	4.2	0.5	4.3	4.2
1969 J.....	3.8	3.0	2.6	3.4	3.3	0.6	4.3	4.4
F.....	3.7	2.7	2.8	3.1	3.2	0.9	4.9	5.4
M.....	3.9	2.8	2.4	3.1	2.8	0.7	5.2	5.8
A.....	4.4	3.2	2.6	3.6	3.1	1.1	6.2	7.6

⁽¹⁾Voir renvoi (1) au bas du tableau de référence 41.

SOURCE: BFS Prices and Price Indexes.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 45
CONTRIBUTIONS AUX VARIATIONS DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION
1963-1969

	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 ⁽²⁾
	(Points de pourcentage)						
Tous les articles.....	1.8	1.8	2.4	3.7	3.5	4.1	4.0
Alimentation.....	0.9	0.4	0.7	1.6	0.4	0.9	0.9
Logement.....	0.4	0.5	0.6	0.9	1.4	1.5	1.6
Habillage.....	0.2	0.3	0.2	0.4	0.5	0.3	0.3
Transports.....	—	0.2	0.4	0.3	0.5	0.3	0.4
Santé et soins personnels.....	0.2	0.2	0.3	0.3	0.4	0.3	0.3
Divertissement et lecture.....	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.3
Tabac et alcool.....	—	0.1	0.1	0.1	0.1	0.6	0.2
Tous les articles.....	1.8	1.8	2.4	3.7	3.5	4.1	4.0
Toutes les commodités.....	1.2	0.9	1.0	2.4	1.6	2.4	2.0
Durables.....	—	-0.1	—	—	0.3	0.2	0.1
Non durables.....	1.2	1.0	1.0	2.4	1.3	2.2	1.9
Non durables (sauf aliments).....	0.3	0.5	0.4	0.8	1.0	1.4	1.0
Services.....	0.3	0.7	1.1	1.0	1.4	1.0	1.2
Partie du logement excluse ⁽¹⁾	0.3	0.2	0.3	0.3	0.5	0.7	0.8

⁽¹⁾ Y compris les maisons neuves, l'impôt foncier et les intérêts sur hypothèques.

⁽²⁾ Le changement en pourcentage est basé sur les quatre premiers mois de 1969 comparés aux quatre premiers mois de 1968.

SOURCE: BFS Prices and Price Indexes.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 46
AUTRES INDICES DE PRIX
1947-1969

Année et mois	Indices des prix des produits et services utilisés par les fermiers	Prix des produits agricoles au niveau de la ferme ⁽¹⁾	Indices des prix de gros		Trente maté- riaux indus- triels	Matériaux de construction		Prix à l'expor- tation	Prix à l'impor- tation	Termes d'échan- ge ⁽²⁾	
			Matières pre- mières et partielle- ment ouvrées ⁽²⁾	Matières entière- ment et principa- lement ouvrées ⁽²⁾		Résiden- tielle	Non- Résiden- tielle				
			(1935-1939 = 100)				(1949 = 100)		(1948 = 100)		
1947.....	157.5	215.8	164.3	162.4	187.0	79.1	84.5	91.6	88.0	104.1	
1948.....	183.7	255.8	196.3	192.4	222.7	95.4	95.9	100.0	100.0	100.0	
1949.....	191.7	255.4	197.1	199.2	218.0	100.0	100.0	103.3	102.6	100.7	
1950.....	197.3	260.8	212.8	211.0	244.6	106.4	105.0	108.3	110.3	98.2	
1951.....	217.5	296.8	237.9	242.4	296.1	125.5	118.6	123.0	126.2	98.2	
1952.....	229.8	274.4	218.7	230.7	252.6	124.9	123.2	121.8	110.4	110.3	
1953.....	225.3	250.4	207.0	228.8	232.3	123.9	124.4	118.3	109.4	108.1	
1954.....	224.2	236.8	204.8	224.2	223.7	121.7	121.8	115.1	109.5	105.1	
1955.....	224.5	232.7	209.7	224.5	236.0	124.3	123.4	117.7	110.5	106.5	
1956.....	230.3	234.6	215.8	231.5	248.2	128.5	128.0	121.3	113.0	107.3	
1957.....	238.7	234.2	209.4	237.9	240.3	128.4	130.0	121.3	116.4	104.2	
1958.....	242.7	245.5	209.3	238.3	229.8	127.3	129.8	120.6	116.5	103.5	
1959.....	249.7	247.4	210.9	241.6	240.2	130.0	131.7	122.8	114.4	107.3	
1960.....	254.7	250.0	209.6	242.2	240.4	129.2	132.3	123.0	115.5	106.5	
1961.....	259.0	261.2	212.6	244.5	243.2	128.3	131.1	124.0	119.1	104.1	
1962.....	265.8	270.0	223.8	249.0	248.0	129.7	131.9	128.1	124.5	102.9	
1963.....	273.8	268.4	226.9	254.2	253.5	133.9	135.1	128.9	129.4	99.6	
1964.....	281.6	265.8	225.7	256.4	258.3	142.5	139.6	130.7	130.8	99.9	
1965.....	289.3	282.2	231.2	261.3	258.7	148.9	146.8	132.4	130.8	101.2	
1966.....	305.2	307.0	242.7	268.6	261.4	154.4	151.0	137.9	132.5	104.1	
1967.....	322.6	305.2	246.1	274.2	253.1	150.3	154.2	140.6	133.3	105.5	
1968.....	338.9	299.1	249.1	281.6	254.0	168.2	157.8	145.6	136.3	106.8	
(Données non corrigées des variations saisonnières)											
1968 J.....	328.8	294.5	249.0	277.4	253.8	163.8	156.6	142.8	135.7	105.2	
F.....	n.d.	294.4	247.8	278.1	252.5	164.4	157.1	143.3	137.1	104.5	
M.....	n.d.	292.3	250.3	278.3	253.5	165.3	157.5	143.9	136.8	105.2	
A.....	342.2	292.7	247.9	278.7	251.0	166.7	157.7	144.6	136.7	105.8	
M.....	n.d.	295.6	249.2	279.7	251.7	166.9	157.8	145.6	136.0	107.1	
J.....	n.d.	302.1	250.9	281.2	252.7	168.2	157.9	145.9	136.5	106.9	
A.....	n.d.	304.8	248.3	281.0	253.4	168.5	157.2	146.3	135.8	107.7	
S.....	345.6	305.9	248.4	282.2	254.2	169.2	157.5	146.0	135.5	107.7	
O.....	n.d.	306.2	249.3	284.2	253.6	170.5	157.9	146.5	135.7	108.0	
N.....	n.d.	300.7	247.4	284.8	255.3	171.0	158.2	146.3	135.9	107.7	
D.....	n.d.	299.7	249.7	286.0	257.2	171.3	159.0	146.5	136.6	107.2	
N.....	n.d.	300.7	250.9	287.7	258.9	172.9	159.5	146.5	136.4	107.4	
1969 J.....	344.1	299.1	255.4	290.8	261.4	177.0	161.2	147.6	137.4	107.4	
F.....	n.d.	300.7	255.9	292.0	263.5	178.9	162.1	148.5	138.0	107.6	
M.....	n.d.	n.d.	255.0	293.7	264.1	183.2	164.3	n.d.	n.d.	n.d.	

⁽¹⁾Exception faite de Terre-Neuve. Les prix du grain de l'Ouest utilisés dans la construction de l'indice sont, pour la période antérieure au 1^{er} août 1967, des prix définitifs. A partir du 1^{er} août 1968, les prix du grain de l'Ouest employés dans la construction de l'indice sont des prix initiaux seulement dans le cas du blé, de l'avoine et de l'orge. Pour la période allant du 1^{er} août 1967 au 31 juillet 1968, les prix des céréales de l'Ouest utilisés dans la construction de l'indice sont des prix finaux dans le cas de l'orge et de l'avoine et des prix initiaux dans le cas du blé.

⁽²⁾Ces deux séries constituent l'indice général des prix de gros.

⁽³⁾L'indice du rapport des prix à l'exportation aux prix à l'importation.

SOURCES: BFS *Prices and Price Indexes*.

BFS *Trade of Canada Exports*, publication mensuelle (n° de catalogue 65-004).

BFS *Trade of Canada Imports*, publication mensuelle (n° de catalogue 65-007).

BFS *Price Index Numbers of Commodities and Services Used by Farmers*, publication mensuelle (n° de catalogue 62-004).

BFS *Index Numbers of Farm Prices of Agricultural Products*, publication mensuelle (n° de catalogue 62-003).

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 47
AUTRES INDICES DE PRIX
1947-1969

Année et mois	Indices des prix des produits et services utilisés par les fermiers	Prix des produits agricoles au niveau de la ferme ⁽¹⁾	Indices des prix de gros		Trente matériaux industriels	Matériaux de construction		Prix à l'exportation.	Prix à l'importation	Termes d'échange ⁽³⁾
			Matières premières et partiellement ouvrées ⁽²⁾	Matières entièrement et principalement ouvrées ⁽²⁾		Résidentielle	Non-Résidentielle			
(Variations en pourcentage par rapport à l'année précédente)										
1947.....	8.6	5.7	17.3	17.7	25.8	16.7	12.7	14.6	15.0	-0.3
1948.....	16.6	18.5	19.5	18.5	19.1	20.6	13.5	9.2	13.6	-3.9
1949.....	4.4	-0.2	0.4	3.5	-2.1	4.8	4.3	3.3	2.6	0.7
1950.....	2.9	2.1	8.0	5.9	12.2	6.4	5.0	4.8	7.5	-2.5
1951.....	10.2	13.8	11.8	14.9	21.1	18.0	13.0	14.4	14.4	-1
1952.....	5.7	-7.5	-8.1	-4.8	-14.7	-0.5	3.9	-1.7	-12.5	13.1
1953.....	-2.0	-8.7	-5.3	-0.8	-8.0	-0.8	1.0	-2.9	-0.9	-2.0
1954.....	-0.5	-5.4	-1.1	-2.0	-3.7	-1.8	-2.1	-2.7	0.1	-2.8
1955.....	0.1	-1.7	2.4	0.1	5.5	2.1	1.3	2.3	0.9	1.3
1956.....	2.6	0.8	2.9	3.1	5.2	3.4	3.7	3.1	2.3	0.8
1957.....	3.6	-0.2	-3.0	2.8	-3.2	-0.1	1.6	0.0	3.0	-2.9
1958.....	1.7	4.8	0.0	0.2	-4.4	-0.9	-0.2	-0.6	0.1	-0.7
1959.....	2.9	0.8	0.8	1.4	4.5	2.1	1.5	1.8	-1.8	3.7
1960.....	2.0	1.1	-0.6	0.2	0.1	-0.6	0.5	0.2	1.0	-0.7
1961.....	1.7	4.5	1.4	0.9	1.2	-0.7	-0.9	0.8	3.1	-2.3
1962.....	2.6	4.1	5.3	1.8	2.0	1.1	0.6	3.3	4.5	-1.2
1963.....	3.0	-1.3	1.4	2.1	2.2	3.2	2.4	0.6	3.9	-3.2
1964.....	2.8	-1.0	-0.5	0.9	1.9	6.4	3.3	1.4	1.1	0.3
1965.....	2.7	6.2	2.4	1.9	0.2	4.5	5.2	1.3	0.0	1.3
1966.....	5.5	8.8	5.0	2.8	1.0	3.7	2.9	4.2	1.3	2.9
1967.....	5.7	-0.6	1.4	2.1	-3.2	3.2	2.1	2.0	0.6	-1.3
1968.....	5.1	-2.0	1.2	2.7	0.4	5.6	2.3	3.6	2.3	1.2
(Données non corrigées des variations saisonnières)										
1968 J.....	4.8	-5.3	1.7	2.2	0.2	4.7	2.2	2.1	1.7	0.3
F.....	n.d.	-5.6	0.4	2.3	-0.6	4.6	2.2	2.6	2.7	-0.1
M.....	n.d.	-5.7	2.2	2.2	0.6	4.9	2.3	3.0	2.5	0.5
A.....	5.0	-4.8	1.2	2.3	-0.6	5.6	2.2	2.9	2.1	0.9
M.....	n.d.	-4.4	1.2	2.3	-1.2	5.4	2.5	3.6	2.0	1.5
J.....	n.d.	-3.5	2.0	2.6	-1.6	6.1	2.5	3.6	2.3	1.3
J.....	n.d.	-1.5	1.7	2.2	0.2	5.7	2.0	4.1	2.0	2.0
A.....	5.3	1.8	0.7	2.6	0.8	5.7	2.1	3.5	1.7	1.7
S.....	n.d.	2.2	1.2	3.1	1.0	6.2	2.3	3.8	2.1	1.7
O.....	n.d.	0.6	0.2	3.3	2.1	5.9	2.4	3.8	1.7	2.1
N.....	n.d.	1.4	1.8	3.5	1.7	5.8	2.8	3.4	2.4	0.9
D.....	n.d.	1.4	0.4	4.0	1.8	6.5	2.8	2.9	2.3	0.6
1969 J.....	4.7	1.6	2.6	4.8	3.0	8.1	2.9	3.4	3.0	2.1
F.....	n.d.	2.1	3.3	5.0	4.4	8.8	3.2	3.6	1.3	3.0
M.....	n.d.	n.d.	1.9	5.5	4.2	10.8	4.3	n.d.	n.d.	n.d.

(1), (2), (3) Voir renvois (1), (2) et (3) au bas du tableau de référence 46.

SOURCES: BFS *Prices and Price Indexes*.
BFS *Trade of Canada Exports*.
BFS *Trade of Canada Imports*.
BFS *Price Index Numbers of Commodities and Services Used by Farmers*.
BFS *Index Numbers of Farm Prices of Agricultural Products*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 48
DÉPENSES TOTALES DES GOUVERNEMENTS
(selon les comptes nationaux)

1947-1968

Année et trimestre	Biens et services	Paiements de transfert aux particuliers	Intérêts sur la dette publique	Subventions	Aide en capitaux ⁽¹⁾	Régimes de pensions du Canada et du Québec	Total des dépenses ⁽²⁾	Déficit (-) ou surplus
(millions de dollars)								
1947.....	1,541	839	559	177	—	—	3,116	753
1948.....	1,797	862	558	75	—	—	3,292	708
1949.....	2,127	948	572	77	—	—	3,724	373
1950.....	2,344	1,030	545	63	—	—	3,982	585
1951.....	3,271	1,032	553	128	—	—	4,984	985
1952.....	4,279	1,359	580	100	—	—	6,318	253
1953.....	4,432	1,461	610	110	—	—	6,613	175
1954.....	4,461	1,634	669	86	—	—	6,850	-131
1955.....	4,792	1,737	669	82	—	—	7,280	106
1956.....	5,386	1,796	714	123	—	—	7,989	350
1957.....	5,722	2,076	739	116	—	—	8,653	100
1958.....	6,180	2,637	782	146	—	—	9,745	-1,007
1959.....	6,490	2,755	963	205	—	—	10,413	-556
1960.....	6,769	3,120	1,095	235	—	—	11,219	-717
1961.....	7,236	3,441	1,170	251	6	—	12,104	-1,005
1962.....	7,717	3,725	1,305	292	27	—	13,066	-854
1963.....	8,075	3,848	1,423	311	61	—	13,718	-690
1964.....	8,654	4,133	1,526	323	82	—	14,718	36
1965.....	9,614	4,574	1,645	326	84	—	16,243	325
1966.....	11,286	5,047	1,805	516	59	—	18,713	348
1967.....	12,377	6,223	1,982	522	65	—	21,169	157
1968.....	13,329	7,179	2,262	500	70	15	23,355	800
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)								
1966 I.....	10,656	4,760	1,756	416	32	—	17,620	580
II.....	10,964	4,928	1,780	456	88	—	18,216	576
III.....	11,632	5,156	1,820	384	56	—	19,048	316
IV.....	11,892	5,344	1,864	808	60	—	19,968	-80
1967 I.....	11,860	5,884	1,844	416	52	—	20,056	824
II.....	12,672	6,236	1,928	536	60	—	21,432	-588
III.....	12,288	6,200	2,020	540	48	—	21,096	452
IV.....	12,688	6,572	2,136	596	100	—	22,092	-60
1968 I.....	12,840	6,632	2,092	444	80	4	22,092	1,168
II.....	13,112	7,160	2,260	472	36	12	23,052	220
III.....	13,408	7,388	2,364	532	108	16	23,816	436
IV.....	13,966	7,536	2,332	552	56	28	24,460	1,376

⁽¹⁾A partir de 1961, cette catégorie est considérée comme une dépense gouvernementale courante; avant 1961, elle était considérée comme un transfert de capital.

⁽²⁾Exception faite des transferts intergouvernementaux.

Source: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 49
 DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
 1947-1968

Année et trimestre	Biens et services	Paiements de transfert aux particuliers	Intérêts sur la dette publique	Subventions	Aide en capitaux ⁽¹⁾	Transferts aux autres niveaux de gouvernement	Total des dépenses	Déficit (-) ou surplus
(millions de dollars)								
1947.....	629	611	453	171	—	192	2,056	684
1948.....	673	570	453	71	—	150	1,917	760
1949.....	870	583	461	73	—	187	2,174	480
1950.....	977	615	427	60	—	251	2,330	635
1951.....	1,702	577	427	124	—	259	3,089	1,021
1952.....	2,489	979	441	96	—	368	4,373	253
1953.....	2,559	1,046	461	106	—	412	4,584	142
1954.....	2,449	1,161	504	84	—	430	4,628	-100
1955.....	2,510	1,232	494	75	—	450	4,761	176
1956.....	2,663	1,224	524	118	—	485	5,034	544
1957.....	2,728	1,463	519	108	—	521	5,339	249
1958.....	2,854	1,899	544	131	—	663	6,091	-757
1959.....	2,832	1,791	678	189	—	880	6,370	-327
1960.....	2,730	1,976	753	209	—	994	6,662	-251
1961.....	2,982	2,006	786	221	6	1,128	7,129	-461
1962.....	3,025	2,112	866	260	27	1,134	7,424	-565
1963.....	2,934	2,133	935	275	61	1,169	7,507	-330
1964.....	3,046	2,239	995	277	82	1,252	7,891	344
1965.....	3,293	2,312	1,052	259	84	1,434	8,434	625
1966.....	3,920	2,478	1,151	375	59	1,662	9,645	164
1967.....	4,259	2,936	1,245	390	65	1,992	10,887	-256
1968.....	4,475	3,277	1,409	375	70	2,452	12,058	-165
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)								
1966 I.....	3,700	2,420	1,124	252	32	1,544	9,072	348
II.....	3,752	2,428	1,128	320	88	1,640	9,356	268
III.....	3,992	2,516	1,168	248	56	1,644	9,624	284
IV.....	4,236	2,548	1,184	680	60	1,820	10,528	-244
1967 I.....	4,096	2,772	1,140	292	52	1,752	10,104	400
II.....	4,472	3,032	1,208	436	60	2,112	11,320	-920
III.....	4,196	2,972	1,280	396	48	2,064	10,956	-208
IV.....	4,272	2,968	1,352	436	100	2,040	11,168	-296
1968 I.....	4,384	3,064	1,256	328	80	2,324	11,436	108
II.....	4,348	3,400	1,424	352	36	2,564	12,124	-936
III.....	4,376	3,292	1,500	388	108	2,376	12,040	-80
IV.....	4,792	3,352	1,456	432	56	2,544	12,632	248

⁽¹⁾Voir renvoi (1) au bas du tableau de référence 48

Source: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 50

ENSEMBLE DES DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX

1947-1968

Année et trimestre	Biens et services	Paiements de transfert aux particuliers	Intérêts sur la dette publique	Subventions	Total des dépenses	Déficit(-) ou surplus
(millions de dollars)						
1947.....	912	228	106	6	1,252	69
1948.....	1,124	292	105	4	1,525	-52
1949.....	1,257	365	111	4	1,737	-107
1950.....	1,367	415	118	3	1,903	-50
1951.....	1,569	455	126	4	2,154	-36
1952.....	1,790	380	139	4	2,313	—
1953.....	1,873	415	149	4	2,441	33
1954.....	2,012	473	165	2	2,652	-31
1955.....	2,282	505	175	7	2,969	-70
1956.....	2,703	542	190	5	3,440	-194
1957.....	2,994	613	220	8	3,835	-149
1958.....	3,326	738	238	15	4,317	-250
1959.....	3,658	964	285	16	4,923	-229
1960.....	4,039	1,144	342	26	5,551	-466
1961.....	4,254	1,435	384	30	6,103	-544
1962.....	4,692	1,613	439	32	6,776	-289
1963.....	5,141	1,715	488	36	7,380	-360
1964.....	5,608	1,894	531	46	8,079	-308
1965.....	6,321	2,262	593	67	9,243	-300
1966.....	7,366	2,569	654	141	10,730	-535
1967.....	8,118	3,287	737	132	12,274	-473
1968.....	8,854	3,902	853	125	13,734	-25
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)						
1966 I.....	6,956	2,340	632	164	10,092	-260
II.....	7,212	2,500	652	136	10,500	-436
III.....	7,640	2,640	652	136	11,068	-768
IV.....	7,656	2,796	680	128	11,260	-676
1967 I.....	7,764	3,112	704	124	11,704	-440
II.....	8,200	3,204	720	100	12,224	-540
III.....	8,092	3,228	740	144	12,204	-236
IV.....	8,416	3,604	784	160	12,964	-676
1968 I.....	8,456	3,588	836	116	12,976	108
II.....	8,764	3,760	836	120	13,480	168
III.....	9,032	4,096	864	144	14,136	-460
IV.....	9,164	4,184	876	120	14,344	84

SOURCE: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 51
DÉPENSES DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX
1947-1967

Année	Biens et services	Paiements de transfert aux particuliers	Intérêts sur la dette publique	Subventions	Transferts aux autres niveaux de gouvernement	Total des dépenses	Déficit(-) ou surplus
Gouvernements provinciaux							
(millions de dollars)							
1947.....	382	209	68	6	101	766	107
1948.....	467	271	68	4	129	939	32
1949.....	510	342	72	4	157	1,085	-1
1950.....	535	391	76	3	171	1,176	63
1951.....	631	425	79	4	197	1,336	78
1952.....	724	343	85	4	215	1,371	143
1953.....	695	377	91	4	242	1,409	203
1954.....	747	429	97	2	259	1,534	155
1955.....	846	463	97	7	327	1,740	134
1956.....	1,041	500	105	5	362	2,013	79
1957.....	1,128	564	114	8	452	2,266	144
1958.....	1,222	677	119	15	545	2,578	66
1959.....	1,349	895	126	16	622	3,008	112
1960.....	1,465	1,067	148	26	714	3,420	-76
1961.....	1,467	1,332	166	30	842	3,537	-128
1962.....	1,563	1,515	192	32	1,063	4,365	93
1963.....	1,725	1,612	224	36	1,148	4,745	59
1964.....	1,929	1,792	249	46	1,280	5,296	130
1965.....	2,188	2,141	271	67	1,469	6,136	225
1966.....	2,663	2,441	297	141	1,703	7,245	67
1967.....	3,015	3,154	357	132	2,127	8,785	-124
Gouvernements municipaux							
(millions de dollars)							
1947.....	530	19	38		7	594	-38
1948.....	657	21	37		9	724	-84
1949.....	747	23	39		10	819	-106
1950.....	832	24	42		11	909	-113
1951.....	938	30	47		13	1,028	-114
1952.....	1,066	37	54		13	1,170	-143
1953.....	1,178	38	58		15	1,289	-170
1954.....	1,265	44	68		15	1,392	-186
1955.....	1,436	42	78		22	1,578	-204
1956.....	1,662	42	85		18	1,807	-273
1957.....	1,866	49	106		28	2,049	-293
1958.....	2,104	61	119		17	2,301	-316
1959.....	2,309	69	159		24	2,561	-341
1960.....	2,574	77	194		17	2,862	-390
1961.....	2,787	103	218		15	3,123	-416
1962.....	3,129	98	247		15	3,489	-382
1963.....	3,416	103	264		17	3,800	-419
1964.....	3,679	102	282		17	4,080	-438
1965.....	4,133	121	322		22	4,598	-525
1966.....	4,703	128	357		30	5,218	-602
1967.....	5,103	133	380		38	5,654	-349

Source: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 52
REVENUS DES GOUVERNEMENTS
 (selon les comptes nationaux)
 1947-1968

Année et trimestre	Impôts directs sur le revenu des particuliers	Impôts directs sur le revenu des sociétés	Impôts retenus	Impôts indirects	Revenu de placements ⁽²⁾	Cotisations patronales et salariales aux caisses de sécurité sociale et caisses publiques de pension ⁽²⁾	Régimes de pensions du Canada et du Québec ⁽¹⁾	Total des revenus ⁽¹⁾⁽²⁾
(millions de dollars)								
1947.....	791	702	35	1,785	375	181	—	3,869
1948.....	822	687	41	1,840	386	224	—	4,000
1949.....	789	718	47	1,885	419	239	—	4,097
1950.....	740	983	54	2,063	471	256	—	4,567
1951.....	1,030	1,416	56	2,597	534	336	—	5,969
1952.....	1,323	1,384	55	2,817	617	375	—	6,571
1953.....	1,432	1,220	54	3,021	651	410	—	6,788
1954.....	1,437	1,082	58	3,033	687	422	—	6,719
1955.....	1,499	1,272	67	3,319	753	476	—	7,386
1956.....	1,732	1,413	69	3,759	834	532	—	8,339
1957.....	1,917	1,337	83	3,977	849	590	—	8,753
1958.....	1,795	1,315	48	4,028	937	615	—	8,738
1959.....	2,088	1,581	74	4,464	998	652	—	9,857
1960.....	2,360	1,544	79	4,705	1,063	751	—	10,502
1961.....	2,511	1,612	116	4,947	1,126	787	—	11,099
1962.....	2,729	1,710	125	5,585	1,251	812	—	12,212
1963.....	2,916	1,827	127	5,911	1,395	852	—	13,028
1964.....	3,428	2,053	140	6,695	1,526	912	—	14,764
1965.....	3,913	2,225	168	7,564	1,671	1,027	—	16,568
1966.....	4,484	2,252	203	8,466	1,808	1,129	719	19,061
1967.....	5,493	2,203	218	9,227	2,112	1,182	886	21,326
1968.....	6,660	2,593	209	10,021	2,294	1,373	1,005	24,155
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)								
1966 I.....	4,256	2,204	180	8,276	1,736	1,056	492	18,200
II.....	4,208	2,312	196	8,368	1,836	1,128	744	18,792
III.....	4,604	2,236	204	8,564	1,784	1,172	800	19,364
IV.....	4,868	2,256	232	8,656	1,876	1,160	840	19,888
1967 I.....	5,532	2,120	192	9,208	1,828	1,136	864	20,880
II.....	4,980	2,223	240	9,224	2,116	1,184	872	20,844
III.....	5,540	2,224	220	9,164	2,228	1,276	896	21,548
IV.....	5,920	2,260	220	9,312	2,276	1,132	912	22,032
1968 I.....	6,412	2,396	220	9,812	2,160	1,304	956	23,260
II.....	6,236	2,480	208	9,768	2,292	1,288	1,000	23,272
III.....	6,716	2,608	232	10,044	2,308	1,352	992	24,252
IV.....	7,276	2,888	176	10,460	2,416	1,548	1,072	25,836

⁽¹⁾Exception faite des transferts inter-gouvernementaux.

⁽²⁾Exception faite des recettes provenant des régimes de pension du Canada et du Québec.

⁽³⁾Comprend les recettes provenant des régimes de pension du Canada et du Québec.

Source: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 53
REVENUS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
1947-1968

Année et trimestre	Impôts directs sur le revenu des particuliers	Impôts directs sur le revenu des sociétés	Impôts retenus	Impôts indirects	Revenus de placements	Cotisations patronales et salariales aux caisses de sécurité sociale et caisses publiques de pension	Total des revenus
(millions de dollars)							
1947.....	729	631	35	1,136	109	100	2,740
1948.....	752	568	41	1,086	101	129	2,677
1949.....	707	588	47	1,048	123	141	2,654
1950.....	654	837	54	1,115	146	159	2,965
1951.....	931	1,227	56	1,495	180	221	4,110
1952.....	1,223	1,275	55	1,595	231	247	4,626
1953.....	1,329	1,144	54	1,697	232	270	4,726
1954.....	1,319	1,018	58	1,612	234	287	4,528
1955.....	1,325	1,210	67	1,744	267	324	4,937
1956.....	1,550	1,334	69	1,972	296	357	5,578
1957.....	1,723	1,132	83	1,990	276	384	5,588
1958.....	1,581	1,075	48	1,912	327	391	5,334
1959.....	1,770	1,310	74	2,125	350	414	6,043
1960.....	2,017	1,266	79	2,180	382	487	6,411
1961.....	2,132	1,311	116	2,190	409	510	6,668
1962.....	2,088	1,279	125	2,401	448	518	6,859
1963.....	2,193	1,362	127	2,451	510	534	7,177
1964.....	2,558	1,546	140	2,847	570	574	8,235
1965.....	2,716	1,675	168	3,252	630	618	9,059
1966.....	2,955	1,696	203	3,575	690	690	9,809
1967.....	3,572	1,630	218	3,707	800	704	10,631
1968.....	4,283	1,932	209	3,764	878	827	11,893
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)							
1966 I.....	2,808	1,668	180	3,512	612	640	9,420
II.....	2,732	1,740	196	3,536	720	700	9,624
III.....	3,060	1,684	204	3,608	636	716	9,908
IV.....	3,220	1,692	232	3,644	792	704	10,284
1967 I.....	3,632	1,568	192	3,820	612	680	10,504
II.....	3,276	1,648	240	3,712	808	716	10,400
III.....	3,588	1,644	220	3,644	872	780	10,748
IV.....	3,792	1,660	220	3,652	908	640	10,872
1968 I.....	4,260	1,788	220	3,716	784	776	11,544
II.....	3,952	1,852	208	3,576	844	756	11,188
III.....	4,272	1,944	232	3,772	952	788	11,960
IV.....	4,648	2,144	176	3,992	932	988	12,880

Source: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 54
ENSEMBLE DES REVENUS DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX
1947-1968

Année et trimestre	Impôts directs sur le revenu des particuliers	Impôts directs sur le revenu des sociétés	Impôts indirects	Revenus de placements	Contributions patronales et salariales aux caisses de sécurité sociale et publiques de pension	Transferts du gouvernement fédéral	Total des revenus
(millions de dollars)							
1947.....	62	71	649	266	81	192	1,321
1948.....	70	119	754	285	95	150	1,473
1949.....	82	130	837	296	98	187	1,630
1950.....	86	146	948	325	97	251	1,853
1951.....	99	189	1,102	354	115	259	2,118
1952.....	100	109	1,222	386	123	368	2,313
1953.....	103	76	1,324	419	140	412	2,474
1954.....	118	64	1,421	453	135	430	2,621
1955.....	174	62	1,575	486	152	450	2,899
1956.....	182	79	1,787	538	175	485	3,246
1957.....	194	205	1,987	573	206	521	3,686
1958.....	214	240	2,116	610	224	663	4,067
1959.....	318	271	2,339	648	238	880	4,694
1960.....	343	273	2,525	681	264	994	5,085
1961.....	379	301	2,757	717	277	1,128	5,559
1962.....	641	431	3,184	803	294	1,134	6,487
1963.....	723	465	3,460	885	318	1,169	7,020
1964.....	870	507	3,848	956	338	1,252	7,771
1965.....	1,197	550	4,312	1,041	409	1,434	8,943
1966.....	1,529	556	4,891	1,118	439	1,662	10,195
1967.....	1,921	573	5,520	1,312	478	1,992	11,801
1968.....	2,377	661	6,257	1,416	546	2,452	13,709
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)							
1966 I.....	1,448	536	4,764	1,124	416	1,544	9,832
II.....	1,476	572	4,832	1,116	428	1,640	10,064
III.....	1,544	552	4,956	1,148	456	1,644	10,300
IV.....	1,648	564	5,012	1,084	456	1,820	10,584
1967 I.....	1,900	552	5,388	1,216	456	1,752	11,264
II.....	1,704	580	5,512	1,308	468	2,112	11,684
III.....	1,952	580	5,520	1,356	496	2,064	11,968
IV.....	2,128	600	5,660	1,368	492	2,040	12,288
1968 I.....	2,152	608	6,096	1,376	528	2,324	13,084
II.....	2,284	628	6,192	1,448	532	2,564	13,648
III.....	2,444	664	6,272	1,356	564	2,376	13,676
IV.....	2,628	744	6,468	1,484	560	2,544	14,428

SOURCE: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 55
 REVENUS DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX
 1947-1967

Année	Impôts directs sur le revenu des particuliers	Impôts directs sur le revenu des sociétés	Impôts indirects	Revenus de placements	Cotisations patronales et salariales aux caisses de sécurité sociale et caisses publiques de pensions	Transferts provenant des autres niveaux de gouvernement	Total des revenus
Gouvernements provinciaux							
(millions de dollars)							
1947.....	59	71	289	179	76	199	873
1948.....	66	110	351	187	89	159	971
1949.....	78	130	392	195	92	197	1,084
1950.....	82	146	449	211	90	261	1,239
1951.....	94	189	527	226	108	270	1,414
1952.....	95	109	567	245	120	378	1,514
1953.....	97	76	613	271	131	424	1,612
1954.....	112	64	655	289	126	443	1,689
1955.....	159	62	739	309	140	465	1,874
1956.....	165	79	846	346	162	494	2,092
1957.....	170	205	937	367	192	533	2,410
1958.....	195	240	960	390	202	657	2,644
1959.....	297	271	1,043	413	216	880	3,120
1960.....	320	278	1,090	437	240	979	3,344
1961.....	353	301	1,233	461	251	1,110	3,709
1962.....	611	431	1,535	511	265	1,105	4,458
1963.....	692	465	1,663	564	286	1,134	4,804
1964.....	839	507	1,947	612	305	1,216	5,426
1965.....	1,166	550	2,209	679	370	1,387	6,361
1966.....	1,497	556	2,535	735	402	1,587	7,312
1967.....	1,891	578	2,905	911	438	1,938	8,661
Gouvernements municipaux							
(millions de dollars)							
1947.....	3		360	87	5	101	556
1948.....	4		403	98	6	129	640
1949.....	4		445	101	6	157	713
1950.....	4		499	114	7	172	796
1951.....	5		575	128	7	199	914
1952.....	5		655	141	8	218	1,027
1953.....	6		711	148	9	245	1,119
1954.....	6		766	164	9	261	1,206
1955.....	15		836	177	12	334	1,374
1956.....	17		941	192	13	371	1,534
1957.....	18		1,050	206	14	468	1,756
1958.....	19		1,156	220	22	568	1,985
1959.....	21		1,290	235	22	646	2,220
1960.....	23		1,435	244	24	746	2,472
1961.....	26		1,524	256	26	875	2,707
1962.....	30		1,649	292	29	1,107	3,107
1963.....	31		1,797	321	32	1,200	3,381
1964.....	31		1,901	344	33	1,333	3,642
1965.....	31		2,103	362	39	1,538	4,073
1966.....	32		2,356	383	37	1,808	4,616
1967.....	30		2,615	401	40	2,219	5,305

SOURCE: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 56

REVENUS ET DÉPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
CONCILIATION DES COMPTES PUBLICS ET DES COMPTES NATIONAUX

1967-1968

(Données non corrigées des variations saisonnières)

	1967				1968			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV
	(millions de dollars)							
REVENUS:								
Revenus budgétaires.....	2,224	2,173	2,104	2,340	2,425	2,136	2,396	2,666
Moins:								
Rendement budgétaire sur placements.....	-148	-141	- 60	-218	-163	-145	-101	-228
Revenus du ministère des Postes.....	- 65	- 59	- 60	- 85	- 78	- 63	- 57	- 89
Autres recettes budgétaires non fiscales.....	- 52	- 14	- 28	- 28	- 61	- 18	- 28	- 60
	(-265)	(-214)	(-178)	(-331)	(-302)	(-226)	(-186)	(-377)
Impôt sur le revenu des sociétés: excédent de l'impôt à percevoir (+) sur l'impôt perçu (-).....	-122	- 82	- 23	+34	- 80	+46	- 87	+151
Plus:								
Revenus des caisses extra-budgétaires:								
Taxe pour la sécurité de la vieillesse.....	373	377	345	345	428	420	377	380
Assurance-chômage, contributions employeur-employé.....	88	82	93	87	84	85	104	127
Caisses de pension du gouvernement, contributions employeur-employé.....	84	91	105	74	112	97	97	122
Impôts prélevés aux termes de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.....	2	3	5	1	2	2	4	1
	(547)	(553)	(548)	(507)	(626)	(604)	(582)	(630)
Revenus de placements du gouvernement:								
Intérêts des prêts, avances et placements.....	67	81	80	106	85	90	85	88
Revenus des intérêts sur l'assurance sociale et les comptes de pension du gouvernement.....	53	57	58	60	60	60	61	62
Bénéfices nets des sociétés commerciales du gouvernement avant déduction de l'impôt.....	6	72	77	83	17	71	96	103
	(126)	(210)	(215)	(249)	(162)	(221)	(242)	(253)
Divers ⁽¹⁾	-108	93	- 4	35	-166	149	4	24
Total des revenus, selon les comptes nationaux.....	2,402	2,733	2,662	2,834	2,665	2,930	2,951	3,347
DÉPENSES:								
Dépenses budgétaires.....	2,756	2,018	2,320	2,392	3,106	2,108	2,456	2,686
Moins:								
Transferts budgétaires à des caisses et à des sociétés ⁽²⁾	-200	-159	-125	-153	-259	-113	-119	-151
Dépenses du ministère des Postes.....	-83	-61	-71	-78	-91	-67	-69	-103
Déficits des sociétés commerciales de l'État.....	-46	-9	-13	-14	-47	- 8	- 6	-22
Réserves et défalcatations.....	-151	-7	- 8	-7	-11	- 8	- 8	- 9
Achat de capitaux fixes existants.....	-1	-1	-1	-1	-2	-3	-3	-3
Postes de revenus budgétaires compensés par les dépenses budgétaires ⁽²⁾	-32	-32	-32	-35	-33	-33	-27	-34
	(-513)	(-269)	(-250)	(-288)	(-443)	(-232)	(-232)	(-322)

Plus:								
Dépenses de caisse extra-budgétaires								
Versements de prestations de la sécurité de la vieillesse.....	316	345	335	337	370	374	375	378
Prestations d'assurance-chômage.....	138	102	51	62	174	126	66	72
Pensions de l'État.....	33	35	34	35	35	36	36	37
Paiements d'urgence à l'agriculture des Prairies.....	1	—	—	1	8	—	—	—
	(488)	(482)	(420)	(435)	(587)	(536)	(477)	(487)
Dépenses des caisses et des sociétés de l'État ⁽²⁾	178	169	147	146	146	134	194	195
Divers ⁽⁴⁾	-301	428	98	31	-448	486	106	31
Total des dépenses, selon les comptes nationaux.....	2,608	2,828	2,735	2,716	2,948	3,032	3,001	3,077
Excédent (+) ou déficit (-) selon les comptes nationaux.....	-206	-95	-73	+118	-283	-102	-50	+270
Excédent (+) ou déficit (-) sur une base budgétaire.....	-532	+155	-217	-52	-681	+28	-60	-2
Total, selon les comptes nationaux.....	2,402	2,733	2,662	2,834	2,665	2,930	2,951	3,347

⁽¹⁾Ces divers redressements représentent pour une bonne part les revenus provenant de divers impôts directs et indirects ainsi que des redressements pour la période supplémentaire. Dans les comptes nationaux, les revenus de la période supplémentaire sont reportés au trimestre financier suivant.

⁽²⁾Dans les comptes nationaux, les crédits budgétaires accordés aux diverses caisses et sociétés sont remplacés par les dépenses réelles faites par ces sociétés de l'État.

⁽³⁾L'élément le plus important de ce poste comprend les revenus qui proviennent de la vente de biens et de services par l'État. Ces ventes figurent comme dépenses finales du secteur privé et sont déduites afin de ne pas les compter deux fois.

⁽⁴⁾Ce poste comprend le redressement de la période supplémentaire. Dans les comptes nationaux, les dépenses au chapitre des biens et services pour la période supplémentaire sont divisées également entre les trimestres financiers les plus rapprochés. Les autres postes de dépenses sont pour la plupart entièrement reportés au trimestre financier suivant.

Sources: BFS et estimés du Ministère des Finances.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 57
SOURCES ET UTILISATION DE L'ÉPARGNE
1947-1968

Année et trimestre	Sources								Utilisation		
	Épargne personnelle nette	Épargne brute des entreprises			Surplus ou déficit (-) des gouvernements	Déficit au compte courant avec les non-résidents	Autres ⁽¹⁾	Total	Formation brute de capital fixe des entreprises	Valeur des variations matérielles des stocks	Total
		Total	Bénéfices non distribués des sociétés	Provisions pour consommation de capital et réévaluations diverses							
(millions de dollars)											
1947.....	494	1,851	628	1,223	753	-19	-591	2,488	2,085	403	2,488
1948.....	994	2,231	790	1,441	708	-417	-784	2,732	2,619	113	2,732
1949.....	926	2,260	587	1,673	373	-168	-310	3,081	3,032	49	3,081
1950.....	662	2,665	752	1,913	585	330	-344	3,898	3,348	550	3,898
1951.....	1,334	2,865	662	2,203	985	524	-835	4,873	3,959	914	4,873
1952.....	1,291	3,040	618	2,422	253	-173	552	4,963	4,451	512	4,963
1953.....	1,312	3,402	729	2,673	175	443	249	5,581	4,998	583	5,581
1954.....	809	3,476	571	2,905	-131	427	68	4,649	4,779	-130	4,649
1955.....	850	4,228	962	3,266	106	679	-342	5,521	5,210	311	5,521
1956.....	1,320	4,773	1,181	3,642	350	1,350	65	7,858	6,774	1,084	7,858
1957.....	1,202	4,863	854	4,009	100	1,422	-21	7,566	7,335	231	7,566
1958.....	1,635	4,775	876	3,899	-1,007	1,083	167	6,653	6,975	-322	6,653
1959.....	1,357	5,190	986	4,204	-556	1,448	-188	7,251	6,894	357	7,251
1960.....	-1,535	5,260	837	4,423	-717	1,164	-140	7,102	6,692	410	7,102
1961.....	1,545	5,297	757	4,540	-1,005	911	-83	6,665	6,635	30	6,665
1962.....	2,317	5,829	937	4,892	-854	823	-623	7,492	6,960	532	7,492
1963.....	2,531	6,264	1,066	5,198	-690	507	-486	8,126	7,591	535	8,126
1964.....	2,059	6,892	1,292	5,600	36	392	110	9,489	9,103	386	9,489
1965.....	3,088	7,464	1,354	6,110	325	1,135	-413	11,599	10,651	948	11,599
1966.....	3,731	7,765	1,142	6,623	348	1,232	357	13,433	12,493	940	13,433
1967.....	3,995	8,030	1,030	7,000	157	667	-15	12,834	12,609	225	12,834
1968.....	4,048	8,777	1,517	7,260	800	332	-544	13,413	12,753	660	13,413
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)											
1966 I.....	3,676	7,936	1,532	6,404	580	972	-208	12,956	11,968	988	12,956
II.....	4,068	7,844	1,220	6,624	576	1,208	544	14,240	12,572	1,668	14,240
III.....	3,476	7,580	884	6,696	316	1,256	268	12,896	12,308	588	12,896
IV.....	3,704	7,700	932	6,768	-80	1,492	824	13,640	13,124	516	13,640
1967 I.....	4,064	8,008	1,008	7,000	824	648	-156	13,388	13,236	152	13,388
II.....	4,460	8,056	880	7,176	-588	884	404	13,216	13,068	148	13,216
III.....	3,724	8,056	1,076	6,980	452	868	-252	12,848	12,168	680	12,848
IV.....	3,732	8,000	1,156	6,844	-60	268	-56	11,884	11,964	-80	11,884
1968 I.....	3,128	8,424	1,172	7,252	1,168	472	-92	13,100	12,632	468	13,100
II.....	4,624	8,548	1,288	7,260	220	-164	-328	12,900	12,516	384	12,900
III.....	4,272	8,816	1,544	7,272	436	496	-568	13,452	12,736	716	13,452
IV.....	4,168	9,320	2,064	7,256	1,376	524	-1,188	14,200	13,128	1,072	14,200

⁽¹⁾Ce poste comprend l'ajustement concernant les transactions sur les céréales, l'ajustement de la valeur des stocks, l'aide en capitaux et l'erreur statistique.

SOURCE: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 58
 SOURCES ET UTILISATION DE L'ÉPARGNE: DISTRIBUTION EN POURCENTAGE
 1947-1968

Année et trimestre	Sources							Utilisation			
	Épargne personnelle nette	Épargne brute des entreprises			Surplus ou déficit (-) du secteur public	Déficit au compte courant avec les non-résidents	Autres ⁽¹⁾	Total	Formation brute de capital fixe des entreprises	Valeur des variations matérielles des stocks	Total
		Total	Bénéfices non distribués des sociétés	Provisions pour consommation de capital et réévaluations diverses							
1947.....	19.9	74.4	25.2	49.2	30.3	- 0.8	-23.8	100.0	83.8	16.2	100.0
1948.....	36.4	81.7	28.9	52.8	25.9	-15.3	-28.7	100.0	95.9	4.1	100.0
1949.....	30.1	73.4	19.1	54.3	12.1	- 5.5	-10.1	100.0	98.4	1.6	100.0
1950.....	17.0	68.4	19.3	49.1	15.0	8.4	- 8.8	100.0	85.9	14.1	100.0
1951.....	27.4	58.8	13.6	45.2	20.2	10.7	-17.1	100.0	81.2	18.8	100.0
1952.....	26.0	61.3	12.5	48.8	5.1	- 3.5	11.1	100.0	89.7	10.3	100.0
1953.....	23.5	61.0	13.1	47.9	3.1	7.9	4.5	100.0	89.6	10.4	100.0
1954.....	17.4	74.8	12.3	62.5	- 2.8	9.2	1.4	100.0	102.8	- 2.8	100.0
1955.....	15.4	76.6	17.4	59.2	1.9	12.3	- 6.2	100.0	94.4	5.6	100.0
1956.....	16.8	60.7	14.4	46.3	4.5	17.2	- 0.8	100.0	86.2	13.8	100.0
1957.....	15.9	64.3	11.3	53.0	1.3	18.8	- 0.3	100.0	96.9	3.1	100.0
1958.....	24.5	71.8	13.2	58.6	-15.1	18.3	2.5	100.0	104.8	- 4.8	100.0
1959.....	18.7	71.6	13.6	58.0	- 7.7	20.0	- 2.6	100.0	95.1	4.9	100.0
1960.....	21.6	74.1	11.8	62.3	-10.1	16.4	- 2.0	100.0	94.2	5.8	100.0
1961.....	23.2	79.5	11.4	68.1	-15.1	13.7	- 1.3	100.0	99.5	0.5	100.0
1962.....	30.9	77.8	12.5	65.3	-11.4	11.0	- 8.3	100.0	92.9	7.1	100.0
1963.....	31.2	77.1	13.1	64.0	- 8.5	6.2	- 6.0	100.0	93.4	6.6	100.0
1964.....	21.7	72.6	13.6	59.0	0.4	4.1	1.2	100.0	95.9	4.1	100.0
1965.....	26.6	64.4	11.7	52.7	2.8	9.8	- 3.6	100.0	91.8	8.2	100.0
1966.....	27.8	57.8	8.5	49.3	2.6	9.2	2.6	100.0	93.0	7.0	100.0
1967.....	31.1	62.6	8.0	54.5	1.2	5.2	- 0.1	100.0	98.2	1.8	100.0
1968.....	30.2	65.4	11.3	54.1	6.0	2.5	- 4.1	100.0	95.1	4.9	100.0
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)											
1966 I.....	28.4	61.2	11.8	49.4	4.5	7.5	- 1.6	100.0	92.4	7.6	100.0
II.....	28.6	55.1	8.6	46.5	4.0	8.5	3.8	100.0	88.3	11.7	100.0
III.....	27.0	58.8	6.9	51.9	2.4	9.7	2.1	100.0	95.4	4.6	100.0
IV.....	27.2	56.5	6.8	49.6	- 0.6	10.9	6.0	100.0	96.2	3.8	100.0
1967 I.....	30.4	59.8	7.5	52.3	6.2	4.8	- 1.2	100.0	98.9	1.1	100.0
II.....	33.7	61.0	6.7	54.3	- 4.4	6.7	3.0	100.0	98.9	1.1	100.0
III.....	29.0	62.7	8.4	54.3	3.5	6.8	- 2.0	100.0	94.7	5.3	100.0
IV.....	31.4	67.3	9.7	57.6	- 0.5	2.3	- 0.5	100.0	100.7	- 0.7	100.0
1968 I.....	23.9	64.3	8.9	55.4	8.9	3.6	- 0.7	100.0	96.4	3.6	100.0
II.....	35.8	66.3	10.0	56.3	1.7	- 1.3	- 2.5	100.0	97.0	3.0	100.0
III.....	31.8	65.5	11.5	54.0	3.2	3.7	- 4.2	100.0	94.7	5.3	100.0
IV.....	29.4	65.6	14.5	51.1	9.7	3.7	- 8.4	100.0	92.5	7.5	100.0

⁽¹⁾Voir renvoi⁽¹⁾ au bas du tableau de référence 57.

SOURCE: BFS *The National Accounts*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 59

PAIEMENTS INTERNATIONAUX: COMPTE COURANT
1947-1968

Année et trimestre	Recettes courantes:							Total des recettes courantes
	Exportations de marchan- dises (après ajustement)	Production d'or disponible pour l'exporta- tion	Dépenses de voyage	Intérêts et dividendes	Transports (terre, eau, air)	Fonds des immigrants et héritages	Autres recettes courantes	
(millions de dollars)								
1947.....	2,723	99	251	64	322	69	220	3,748
1948.....	3,030	119	279	70	336	84	229	4,147
1949.....	2,989	139	285	83	303	68	222	4,089
1950.....	3,139	163	275	94	284	57	218	4,230
1951.....	3,950	150	274	115	351	77	230	5,147
1952.....	4,339	150	275	152	383	85	289	5,673
1953.....	4,152	144	302	104	318	91	322	5,493
1954.....	3,934	155	305	147	313	89	305	5,248
1955.....	4,332	155	328	161	398	86	399	5,859
1956.....	4,837	147	337	142	457	99	456	6,475
1957.....	4,894	144	363	153	445	124	406	6,529
1958.....	4,890	157	349	167	401	97	391	6,452
1959.....	5,151	148	391	180	420	109	414	6,813
1960.....	5,392	162	420	171	442	102	447	7,136
1961.....	5,889	162	482	213	486	104	452	7,788
1962.....	6,387	155	582	202	509	124	484	8,423
1963.....	7,082	154	609	230	563	151	500	9,289
1964.....	8,238	145	682	332	644	169	557	10,747
1965.....	8,745	138	747	322	668	216	645	11,481
1966.....	10,326	127	840	318	758	268	759	13,396
1967.....	11,387	112	1,304	294	845	337	806	15,085
1968.....	13,597	112	992	339	919	371	776	17,106
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)								
1966 I.....	9,816	132	840	320	716	232	728	12,784
II.....	9,940	120	840	356	728	260	752	12,996
III.....	10,640	128	836	280	792	284	780	13,740
IV.....	10,908	128	844	316	796	296	776	14,064
1967 I.....	11,448	124	952	320	832	320	844	14,840
II.....	11,504	116	1,484	236	848	348	776	15,312
III.....	10,712	104	1,744	312	832	352	808	14,864
IV.....	11,884	104	1,036	308	868	328	796	15,324
1968 I.....	13,148	112	944	300	916	304	736	16,460
II.....	13,492	116	1,064	360	928	368	776	17,104
III.....	13,436	108	1,016	380	908	424	788	17,060
IV.....	14,312	112	944	316	924	388	804	17,800

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 60
 SOLDES NETS DE CERTAINES TRANSACTIONS INVISIBLES
 1947-1968

Année et trimestre	Dépenses de voyage			Fonds des migrants et héritages			Transports (terre, eau, air)	Intérêts et dividendes
	États-Unis	Autres pays	Ensemble des pays	États-Unis	Autres pays	Ensemble des pays	Ensemble des pays	Ensemble des pays
(millions de dollars)								
1947.....	89	- 5	84	-19	39	20	44	-273
1948.....	154	- 9	145	-19	53	34	57	-255
1949.....	102	-10	92	-26	35	9	50	-307
1950.....	67	-18	49	-16	12	- 4	-17	-381
1951.....	12	-18	- 6	-23	30	7	- 3	-337
1952.....	-37	-29	-66	-39	30	- 9	8	-261
1953.....	-25	-38	-63	-37	32	- 5	-56	-242
1954.....	-37	-47	-84	-36	26	-10	-43	-277
1955.....	-60	-61	-121	-45	15	-30	-17	-312
1956.....	-82	-79	-161	-63	31	-32	-45	-332
1957.....	-78	-84	-162	-77	44	-33	-70	-441
1958.....	-104	-89	-193	-57	- 5	-62	-59	-447
1959.....	-97	-110	-207	-71	15	-56	-105	-491
1960.....	-87	-120	-207	-92	10	-82	-91	-485
1961.....	-24	-136	-160	-85	13	-72	-82	-551
1962.....	93	-136	-43	-78	27	-51	-86	-581
1963.....	161	-137	24	-87	53	-34	-85	-630
1964.....	109	-159	-50	-80	48	-32	-35	-678
1965.....	112	-161	-49	-69	74	5	-93	-164
1966.....	102	-162	-60	-39	109	70	-65	-822
1967.....	549	-122	427	n.d.	n.d.	124	-39	-896
1968.....	198	-206	- 8	n.d.	n.d.	151	-22	-971
(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)								
1966 I.....	n.d.	n.d.	-36	n.d.	n.d.	52	-84	-736
II.....	n.d.	n.d.	-52	n.d.	n.d.	68	-88	-748
III.....	n.d.	n.d.	-108	n.d.	n.d.	76	-44	-820
IV.....	n.d.	n.d.	-44	n.d.	n.d.	84	-44	-984
1967 I.....	n.d.	n.d.	16	n.d.	n.d.	112	-56	-744
II.....	n.d.	n.d.	636	n.d.	n.d.	140	-40	-952
III.....	n.d.	n.d.	924	n.d.	n.d.	128	-36	-964
IV.....	n.d.	n.d.	132	n.d.	n.d.	116	-24	-924
1968 I.....	n.d.	n.d.	-	n.d.	n.d.	100	-36	-952
II.....	n.d.	n.d.	136	n.d.	n.d.	156	- 8	-1,008
III.....	n.d.	n.d.	-100	n.d.	n.d.	192	-12	-1,004
IV.....	n.d.	n.d.	-68	n.d.	n.d.	156	-32	-920

SOURCE: BFS Quarterly Estimates of the Canadian Balance of International Payments.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 59 (suite)
 PAIEMENTS INTERNATIONAUX: COMPTE COURANT
 1947-1968

Année et trimestre	Paiements courants:							
	Importations de marchandises (après ajustement)	Dépenses de voyage	Intérêts et dividendes	Transports (terre, eau, air)	Fonds des émigrants et héritages	Contributions officielles	Autres paiements courants ⁽¹⁾	Total des paiements courants
	(millions de dollars)							
1947.....	2,535	167	337	278	49	38	295	3,690
1948.....	2,598	134	325	279	50	23	287	3,696
1949.....	2,696	193	390	253	59	6	315	3,912
1950.....	3,132	226	475	301	61	5	349	4,549
1951.....	4,101	280	452	354	70	9	393	5,659
1952.....	3,854	341	413	375	94	16	393	5,486
1953.....	4,212	365	406	374	96	25	463	5,941
1954.....	3,916	389	424	356	99	11	477	5,672
1955.....	4,543	449	473	415	116	24	526	6,546
1956.....	5,565	498	524	502	131	30	597	7,847
1957.....	5,488	525	594	515	157	40	661	7,980
1958.....	5,066	542	614	460	159	53	695	7,589
1959.....	5,572	598	671	525	165	72	697	8,300
1960.....	5,540	627	656	533	184	61	768	8,369
1961.....	5,716	642	764	568	176	56	794	8,716
1962.....	6,203	605	783	595	175	36	856	9,253
1963.....	6,579	585	880	648	185	65	888	9,810
1964.....	7,537	712	1,010	679	201	69	963	11,171
1965.....	8,627	796	1,086	761	211	93	1,037	12,611
1966.....	10,102	900	1,140	823	198	166	1,229	14,558
1967.....	10,906	877	1,190	884	213	181	1,377	15,628
1968.....	12,302	1,000	1,310	941	220	133	1,381	17,287
	(Données corrigées des variations saisonnières et exprimées en taux annuels)							
1966 I.....	9,516	876	1,056	800	180	n.a.	1,276	13,704
II.....	9,856	892	1,104	816	192	n.a.	1,276	14,136
III.....	10,304	944	1,100	836	208	n.a.	1,528	14,920
IV.....	10,732	888	1,300	840	212	n.a.	1,500	15,472
1967 I.....	10,760	936	1,064	888	208	n.a.	1,520	15,376
II.....	11,188	848	1,188	888	208	n.a.	1,736	16,056
III.....	10,964	820	1,276	868	224	n.a.	1,462	15,604
IV.....	10,712	904	1,232	892	212	n.a.	1,524	15,476
1968 I.....	12,052	944	1,252	952	204	n.a.	1,428	16,832
II.....	11,820	928	1,368	936	212	n.a.	1,520	16,784
III.....	12,168	1,116	1,384	920	232	n.a.	1,544	17,364
IV.....	13,168	1,012	1,236	956	232	n.a.	1,564	18,168

⁽¹⁾ Comprend les contributions officielles pour la période 1966 à 1968, trimestriellement.

SOURCE: BFS Quarterly Estimates of the Canadian Balance of International Payments, publication trimestrielle (n° de catalogue 67-001), publication occasionnelle (n° de catalogue 67-505).

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 61
BALANCE DES PAIEMENTS
1947-1968

Année et trimestre	Balance commer- ciale	Déficit au compte des invi- sibles ⁽¹⁾	Balance au compte courant ⁽¹⁾	Produc- tion d'or dis- ponible pour l'expor- tation	Mouvements de capitaux: entrées et sorties (-)		Total	dont:		
					A long terme	A court terme		Augmen- tation ou diminution (-) dans les avoirs officiels en or et en devises	Position nette au Fonds moné- taire inter- national	Facilités de crédit récipi- proque avec le Système fédéral de Réserve
(millions de dollars)										
1947.....	188	-238	- 50	99	-721	4	-668	-742	74	—
1948.....	432	-100	332	119	43	- 2	492	492	—	—
1949.....	293	-255	38	139	- 29	- 20	128	128	—	—
1950.....	7	-489	-482	163	610	431	722	722	—	—
1951.....	-151	-511	-662	150	666	- 98	56	56	—	—
1952.....	485	-448	37	150	455	-605	37	37	—	—
1953.....	- 60	-532	-592	144	649	-239	- 38	- 38	—	—
1954.....	18	-597	-579	155	599	- 51	124	124	—	—
1955.....	-211	-631	-842	155	414	229	- 44	- 44	—	—
1956.....	-728	-791	-1,519	147	1,490	- 70	48	33	15	—
1957.....	-594	-1,001	-1,595	144	1,320	26	-105	-105	—	—
1958.....	-176	-1,118	-1,294	157	1,153	93	109	109	—	—
1959.....	-421	-1,214	-1,635	148	1,179	297	- 11	- 70	59	—
1960.....	-148	-1,247	-1,395	162	929	265	- 39	-39	—	—
1961.....	173	-1,263	-1,090	162	930	288	290	229	61	—
1962.....	184	-1,169	-985	155	688	297	155	537	-378	-4 ⁽²⁾
1963.....	503	-1,178	-675	154	637	30	146	60	86	—
1964.....	701	-1,270	-569	145	820	- 33	363	86	277	—
1965.....	118	-1,386	-1,268	138	864	423	157	- 11	168	—
1966.....	224	-1,513	-1,289	127	1,061	-258	-359	-462	103	—
1967.....	481	-1,136	-655	112	1,339	-778	18	34	- 16	—
1968.....	1,295	-1,588	-293	112	1,544	-1,010	353	604	-249	-2 ⁽²⁾
(Données non corrigées des variations saisonnières)										
1966 I.....	10	-431	-421	34	465	-216	-138	-166	28	—
II.....	- 49	-360	-409	29	214	49	-117	-181	64	—
III.....	223	-222	1	32	239	-357	- 85	-105	20	—
IV.....	40	-500	-460	32	143	266	- 19	- 10	- 9	—
1967 I.....	98	-464	-366	32	277	44	- 13	- 35	22	—
II.....	6	-314	-308	28	256	- 30	- 54	- 37	-17	—
III.....	86	90	176	26	301	-447	56	55	1	—
IV.....	291	-448	-157	26	505	-345	29	51	- 22	—
1968 I.....	231	-508	-277	29	112	-629	-765	- 23	-471	-271
II.....	355	-387	- 32	28	721	- 97	620	355	130	135
III.....	467	-193	274	27	392	-532	161	- 43	70	134
IV.....	242	-500	-258	28	319	248	337	315	22	—

⁽¹⁾Exception faite de la production d'or disponible pour l'exportation.

⁽²⁾Représentent les différences, exprimées en dollars canadiens, entre les montants reçus et remboursés à la suite de mesures d'aide internationale spéciale, ces dernières étant faites en dollars des États-Unis et incluant, en 1962, une opération «swap» avec les autorités du Royaume-Uni.

SOURCE: BFS Quarterly Estimates of the Canadian Balance of International Payments.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 62
 PAIEMENTS INTERNATIONAUX: MOUVEMENTS DE CAPITAUX
 1947-1968

Année et trimestre	Investissements des étrangers au Canada	Investissements des Canadiens à l'étranger	Titres canadiens				Valeurs étrangères (total)	Prêts et souscriptions du gouvernement canadien		Traité relatif au fleuve Columbia (net)	Autres transactions en capital à long terme ⁽¹⁾
			Transactions sur les obligations et «débentures» en circulation	Transactions sur les actions ordinaires et privilégiées en circulation	Émissions	Retraits		Avances, etc.	Remboursements		
(millions de dollars)											
1947.....	61	6	—	-13	95	-364	5	-598	111	—	-24
1948.....	71	15	—	3	150	-114	-8	-142	80	—	-12
1949.....	94	13	—	8	105	-147	20	-126	18	—	-14
1950.....	225	35	—	329	210	-284	76	-50	74	—	-5
1951.....	320	-30	—	38	411	-134	15	—	68	—	28
1952.....	360	-85	-168	73	323	-89	-11	—	56	—	-4
1953.....	450	-70	-52	21	335	-146	-1	—	87	—	25
1954.....	425	-90	-66	129	333	-205	-24	—	72	—	25
1955.....	445	-85	-165	137	166	-185	-5	—	69	—	37
1956.....	650	-105	11	137	667	-141	-3	-4	69	—	159
1957.....	545	-80	-45	142	800	-134	1	-1	50	—	42
1958.....	430	-40	—	88	688	-158	1	-34	64	—	1,114
1959.....	570	-85	92	110	709	-258	-34	-1	34	—	42
1960.....	670	-50	3	51	448	-266	-19	-11	32	—	71
1961.....	560	-80	61	39	548	-301	-35	-8	38	—	108
1962.....	505	-105	64	-115	729	-319	-65	-22	129	—	-113
1963.....	280	-135	39	-170	984	-404	22	-18	25	—	14
1964.....	270	-95	77	-98	1,100	-382	-52	-10	10	54	-54
1965.....	535	-125	55	-274	1,240	-390	-85	-14	10	32	-120
1966.....	710	-5	-104	-136	1,465	-499	-401	-35	24	32	10
1967.....	620	-90	-56	12	1,300	-338	-418	-38	34	44	269
1968.....	585	-170	-70	112	1,961	-395	-464	-78	5	88	-30
(Données non corrigées des variations saisonnières)											
1966 I.....	134	-22	-12	-14	577	-116	-79	-6	2	—	1
II.....	203	-29	-25	-44	357	-165	-126	-3	2	—	44
III.....	151	80	-52	-34	303	-87	-103	-9	1	—	-11
IV.....	222	-34	-15	-44	228	-131	-93	-17	19	32	-24
1967 I.....	138	-30	-10	-53	317	-58	-74	-3	11	—	39
II.....	164	-7	-22	-17	291	-131	-70	-3	2	—	49
III.....	143	-25	-10	30	274	-48	-142	-9	1	—	87
IV.....	175	-28	-14	52	418	-101	-132	-23	20	44	94
1968 I.....	10	-85	-53	15	416	-126	-87	-10	2	—	30
II.....	205	10	-11	34	712	-121	-127	-8	2	—	25
III.....	185	-15	-13	10	488	-39	-132	-16	1	—	-77
IV.....	185	-80	7	53	345	-109	-118	-44	—	88	-8

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 62 (suite)
 PAIEMENTS INTERNATIONAUX: MOUVEMENTS DE CAPITAUX
 1947-1968

Année et trimestre	Variations dans certains avoirs canadiens des non-résidents:						Soldes en banque et autres capitaux à court terme à l'étranger	Autres transactions	Mouvements nets de capitaux sauf les mouvements monétaires indiqués ci-après	Mouvements monétaires officiels sous forme de:		
	Dépôts en dollars canadiens	Créances à vue sur le gouvernement canadien	Bons du Trésor	Papier à court terme		Autres engagements des sociétés de financement				Variations dans les avoirs officiels en or et en devises	Variations dans la position nette au Fonds monétaire international	Autres opérations spéciales d'ordre financier
				Sociétés de finance-exclues	Sociétés de financement							
(millions de dollars)												
1947.....	-26	33	—	— ⁽²⁾	— ⁽²⁾	— ⁽²⁾	-8	5	-717	-742	74	—
1948.....	-21	—	—	—	—	—	-2	21	41	492	—	—
1949.....	33	—	8	—	—	—	-2	-59	-49	128	—	—
1950.....	235	-4	-3	—	—	—	11	192	1,041	722	—	—
1951.....	-190	-8	2	—	—	—	-14	112	568	56	—	—
1952.....	-66	-5	1	— ⁽³⁾	— ⁽³⁾	35	-165	-405	-150	37	—	—
1953.....	-22	-11	-2	—	—	-2	-80	-122	410	-38	—	—
1954.....	27	-15	8	—	—	10	-75	-6	548	124	—	—
1955.....	60	-9	29	—	—	23	91	35	643	-44	—	—
1956.....	-30	—	3	—	—	64	-216	109	1,420	33	15	—
1957.....	-15	—	-18	—	—	4	-274	329	1,346	-105	—	—
1958.....	39	45	21	—	—	24	-58	22	1,246	109	—	—
1959.....	10	-8	14	—	—	68	-119	332	1,476	-70	59	—
1960.....	79	-12	56	—	—	59	-60	143	1,194	-39	—	—
1961.....	33	-2	-58	—	—	95	140	80	1,218	229	61	—
1962.....	-10	-4	4	—	—	119	93	95	985	537	-378	-4 ⁽⁴⁾
1963.....	43	1	-27	-23	93	35	-258	166	667	60	86	—
1964.....	28	—	-16	-11	196	52	-528	246	787	86	277	—
1965.....	31	2	12	10	-162	209	138	183	1,287	-11	168	—
1966.....	10	5	-15	—	-4	154	-601	193	803	-462	103	—
1967.....	24	-4	4	11	-54	34	-286	-507	561	34	-16	—
1968.....	70	21	48	-11	-135	19	-373	-649	534	604	-249	-2 ⁽⁴⁾
(Données non corrigées des variations saisonnières)												
1966 I.....	-15	-6	-8	-12	27	34	-171	-72	249	-166	28	—
II.....	-8	-2	—	-5	-5	-11	-16	81	263	-181	64	—
III.....	21	5	2	12	-55	44	-317	-57	-118	-105	20	—
IV.....	12	8	-9	5	29	87	-97	241	409	-10	-9	—
1967 I.....	48	-6	15	-6	7	-17	332	-329	321	-35	22	—
II.....	-59	-7	8	5	-24	11	44	-8	226	-37	-17	—
III.....	7	-2	-17	1	-55	-31	-311	-39	-146	55	1	—
IV.....	28	11	-2	11	18	71	-315	-131	160	51	-22	—
1968 I.....	8	-4	23	7	-60	-7	-125	-471	-517	-23	-471	-271
II.....	4	-3	1	-17	-35	-6	27	-68	624	355	130	135
III.....	4	1	11	2	-37	-1	-149	-363	-140	-43	70	134
IV.....	54	27	13	-3	-3	33	-126	253	567	315	22	—

⁽¹⁾ De 1947 à 1961, comprend les crédits à l'exportation de la part du Canada et dont les risques sont directement ou indirectement assumés par le gouvernement du Canada.

⁽²⁾ Compris dans la catégorie «Autres transactions» pour la période 1947 à 1951.

⁽³⁾ Compris dans la catégorie «Autres engagements des sociétés de financement» pour la période 1952 à 1962.

⁽⁴⁾ Représentent les différences, exprimées en dollars canadiens, entre les montants reçus et remboursés à la suite de mesures d'aide internationale spéciale, ces dernières étant fait en dollars des États-Unis et incluant, en 1962, une opération «swap» avec les autorités du Royaume-Uni.

SOURCE: BFS Quarterly Estimates of the Canadian Balance of International Payments.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 63

TRANSACTIONS D'OBLIGATIONS ET DE «DÉBENTURES» AVEC LES NON-RÉSIDENTS

1947-1968

Année et trimestre	Gouvernement du Canada (y compris les obligations garanties)			Gouvernements provinciaux (y compris les obligations garanties)			Gouvernements municipaux		
	Nouvelles émissions	Retraits	Produit net	Nouvelles émissions	Retraits	Produit net	Nouvelles émissions	Retraits	Produit net
(millions de dollars)									
1947.....	n.d.	39	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1948.....	150	36	114	—	n.d.	n.d.	—	n.d.	n.d.
1949.....	99	96	3	—	n.d.	n.d.	6	n.d.	n.d.
1950.....	62	159	-97	96	n.d.	n.d.	20	n.d.	n.d.
1951.....	7	94	-87	262	43	210	72	12	60
1952.....	1	18	-17	107	38	60	55	17	38
1953.....	6	84	-78	143	28	115	76	15	61
1954.....	8	69	-61	126	63	63	46	28	18
1955.....	5	100	-95	3	19	-16	44	18	26
1956.....	9	85	-74	224	15	209	112	18	94
1957.....	16	29	-13	136	25	111	123	24	99
1958.....	76	25	51	168	45	123	148	50	118
1959.....	56	101	-45	334	41	293	157	33	124
1960.....	30	58	-28	103	57	46	135	38	97
1961.....	37	48	-11	66	24	42	47	38	9
1962.....	156	86	70	148	22	126	74	41	33
1963.....	173	76	97	343	70	273	62	77	-15
1964.....	43	88	-45	439	66	373	182	53	129
1965.....	28	85	-57	297	31	266	84	53	31
1966.....	32	203	-171	448	65	384	177	96	81
1967.....	20	95	-75	760	61	699	163	53	110
1968.....	288	59	229	898	73	825	130	61	69
(Données non corrigées des variations saisonnières)									
1966 I.....	4	54	-50	126	24	102	60	13	47
II.....	10	80	-70	168	15	153	52	16	36
III.....	12	43	-31	95	13	82	5	11	-6
IV.....	6	26	-20	59	13	46	60	56	4
1967 I.....	3	3	—	217	22	195	56	11	45
II.....	4	63	-59	242	24	218	6	12	-6
III.....	4	—	4	118	5	113	52	8	44
IV.....	9	29	-20	183	10	173	49	22	27
1968 I.....	4	11	-7	240	21	219	46	16	30
II.....	255	30	225	180	19	161	34	11	23
III.....	4	—	4	279	8	271	25	11	14
IV.....	25	18	7	199	25	174	25	23	2

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 63 (suite)
 TRANSACTIONS D'OBLIGATIONS ET DE «DÉBENTURES» AVEC LES NON-RÉSIDENTS
 1947-1968

Année et trimestre	Ensemble des gouvernements			Sociétés (y compris les chemins de fer)			Total		
	Émissions	Retraits	Produit net	Émissions	Retraits	Produit net	Émissions	Retraits	Produit net
(millions de dollars)									
1947.....	n.d.	39	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	95	n.d.	n.d.
1948.....	150	36	114	—	n.d.	n.d.	150	n.d.	n.d.
1949.....	105	96	9	—	n.d.	n.d.	105	n.d.	n.d.
1950.....	178	159	19	28	n.d.	n.d.	206	n.d.	n.d.
1951.....	341	149	192	28	n.d.	n.d.	369	n.d.	n.d.
1952.....	163	73	90	186	15	121	299	88	211
1953.....	223	127	98	64	13	51	289	140	149
1954.....	180	160	20	133	35	98	313	195	118
1955.....	52	137	-85	51	41	10	103	178	-75
1956.....	345	116	229	252	20	232	597	136	461
1957.....	275	78	197	464	31	433	739	109	630
1958.....	392	100	292	253	42	211	645	142	503
1959.....	547	175	372	114	66	48	661	241	420
1960.....	268	153	115	154	104	50	422	257	165
1961.....	150	110	40	354	136	218	504	246	258
1962.....	378	149	229	331	140	191	709	289	420
1963.....	578	223	355	392	101	291	970	324	646
1964.....	664	207	457	414	117	297	1,078	324	754
1965.....	409	169	240	807	214	593	1,216	383	833
1966.....	657	364	293	751	131	620	1,408	495	913
1967.....	943	209	734	312	129	183	1,255	338	917
1968.....	1,316	193	1,123	573	201	372	1,889	394	1,495
(Données non corrigées des variations saisonnières)									
1966 I.....	190	91	99	341	24	317	531	115	416
II.....	230	111	119	124	53	71	354	164	190
III.....	112	67	45	187	18	169	299	85	214
IV.....	125	95	30	99	36	63	224	131	93
1967 I.....	276	36	240	30	22	8	306	58	248
II.....	252	99	153	31	32	1	283	131	152
III.....	174	13	161	93	35	58	267	48	219
IV.....	241	61	180	158	40	118	399	101	298
1968 I.....	290	48	242	117	78	39	407	126	281
II.....	469	60	409	233	61	172	702	121	581
III.....	308	19	289	152	20	132	460	39	421
IV.....	249	66	183	71	42	29	320	108	212

SOURCE: BFS Sales and Purchases of Securities between Canada and Other Countries, publication mensuelle (n° de catalogue 67-002).

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 64
CHANGEMENTS NETS DANS LES AVOIRS EN DEVISES ÉTRANGÈRES⁽¹⁾
DES BANQUES À CHARTE CANADIENNES AU CANADA

1966-1968

(Données non corrigées des variations saisonnières)

	1966	1967	1968	1967				1968				
				I	II	III	IV	I	II	III	IV	
	(millions de dollars)											
Vis-à-vis les résidents des É.-U.:												
Actif.....	208	273	169	-366	116	254	269	-207	247	210	- 81	
Passif.....	-309	76	-286	12	7	-103	160	- 98	38	-145	- 91	
Net.....	517	197	465	-378	109	357	109	-109	209	355	10	
Autres non-résidents:												
Actif.....	- 2	391	744	3	165	-104	327	223	40	95	386	
Passif.....	48	188	792	-123	215	21	75	48	197	273	274	
Net.....	- 50	203	- 48	126	- 50	-125	252	175	-157	-178	112	
Tous les non-résidents:												
Actif.....	206	664	913	-363	281	150	596	16	287	305	305	
Passif.....	-261	264	496	-111	222	- 82	235	- 50	235	128	183	
Créances nettes (c).....	467	400	417	-252	59	232	361	66	52	177	122	
Vis-à-vis les résidents canadiens:												
Actif (b).....	84	-110	- 54	- 19	- 73	- 1	- 17	- 29	- 22	- 7	4	
Passif (a) ¹	401	364	88	-189	- 31	146	438	35	- 90	104	39	
(Dont les dépôts de crédits réciproques).....	(187)	(165)	(-141)	(-145)	(- 11)	(88)	(233)	(-164)	(-161)	(166)	(18)	
Net.....	-317	-474	-142	170	- 42	-147	-455	- 64	68	-111	- 35	
Changements dans la position nette des banques (a)².....	150	- 74	275	- 82	17	85	- 94	2	120	66	87	

⁽¹⁾Corrigées des variations du taux de change.

Effets sur la balance des paiements:

(a)¹+(a)², avec le signe contraire, est le principal élément de D.17.1, «soldes bancaires et autres fonds à court terme à l'étranger»

-[(a) ¹ +(a) ²]:	-551	-290	-363	271	14	-231	-344	- 37	-30	-170	-126
D.17.1:	-601	-286	-373	332	44	-311	-351	-125	27	-149	-126

(b) est divisé entre D.17.5 et D. 13, respectivement les éléments de capital résiduel à court et à long terme.

(c) avec le signe contraire, est l'effet net sur la balance des paiements des transactions des banques en devises.

Source: Ministère des Finances.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 65
 COMPTE BILATÉRAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS
 1947-1968

Année et trimestre	Transactions avec les États-Unis (exception faite des organismes financiers internationaux):		Montant net devant être financé par d'autres transactions	Autres transactions:			Augmentation (-) des avoirs canadiens en or et en devises étrangères	Change-ment dans la position du Canada vis-à-vis le Fonds Monétaire international	Opérations de crédits réciproques avec le Système Fédéral de Réserve	Financement total
	Déficit au compte courant (exception faite de l'or)	Entrées de capitaux provenant des E.-U.		Excédent au compte courant avec les autres pays	Mouvement net de capitaux provenant des autres pays ou vers ⁽¹⁾ ces pays	Nouvelle production d'or disponible pour l'exportation				
(millions de dollars)										
1947.....	-1,233	-163	-1,396	1,183	-554	99	742	- 74	—	1,396
1948.....	— 512	111	-401	844	- 70	119	-492	—	—	401
1949.....	— 740	64	-676	778	-113	139	-128	—	—	676
1950.....	— 548	946	-398	66	95	163	-722	—	—	398
1951.....	-1,095	556	-539	433	12	150	- 56	—	—	539
1952.....	— 980	-106	-1,086	1,017	- 44	150	- 37	—	—	1,086
1953.....	-1,051	199	-852	459	211	144	38	—	—	852
1954.....	— 955	379	-576	376	169	155	-124	—	—	576
1955.....	-1,184	366	-818	342	277	155	44	—	—	818
1956.....	-1,797	891	-906	278	529	147	- 33	- 15	—	906
1957.....	-1,723	942	-781	128	404	144	105	—	—	781
1958.....	-1,324	1,045	-279	30	201	157	-109	—	—	279
1959.....	-1,369	1,312	- 57	-266	164	148	70	- 59	—	57
1960.....	-1,521	974	-547	126	220	162	39	—	—	547
1961.....	-1,503	1,311	-192	413	- 93	162	-229	- 61	—	192
1962.....	-1,247	1,073	-174	262	- 88	155	-537	378	4 ⁽²⁾	174
1963.....	-1,302	829	-473	627	-162	154	- 60	- 86	—	473
1964.....	-1,730	1,639	-141	1,211	-852	145	- 86	-277	—	141
1965.....	-2,075	437	-1,638	807	850	138	11	-168	—	1,638
1966.....	-2,157	1,059	-1,098	868	-256	127	462	-103	—	1,098
1967.....	-1,491	336	-1,155	836	225	112	- 34	16	—	1,155
1968.....	-1,069	- 66	-1,135	776	600	112	-604	249	2 ⁽²⁾	1,135
(Données non corrigées des variations saisonnières)										
1966 I.....	-640	544	- 96	201	-277	34	166	- 28	—	96
II.....	-634	265	-369	230	- 7	29	181	- 64	—	369
III.....	-215	32	-183	226	-158	30	105	- 20	—	183
IV.....	-658	199	-459	219	189	32	10	9	—	459
1967 I.....	-605	370	-235	257	- 67	32	35	- 22	—	235
II.....	-528	38	-490	252	155	28	37	- 17	—	490
III.....	27	-241	-214	149	95	26	- 55	- 1	—	214
IV.....	-356	145	-211	199	15	26	- 51	22	—	211
1968 I.....	-489	-364	-853	212	-153	29	23	471	271	853
II.....	-317	156	-161	285	468	28	-355	-130	-135	161
III.....	93	-449	-356	181	309	27	43	- 70	-134	356
IV.....	-356	691	235	98	- 24	28	-315	- 22	—	-235

⁽¹⁾L'amélioration (-) de la situation du Canada représente le versement net, par le Canada, au FMI.

⁽²⁾Représentent les différences, exprimées en dollars canadiens, entre les montants reçus et remboursés à la suite de mesures d'aide internationale spéciale, ces dernières étant faites en dollars des États-Unis, en 1962, une opération «swap» avec les autorités du Royaume-Uni.

SOURCE: BFS Quarterly Estimates of the Canadian Balance of International Payments.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 66
 POSITION DU CANADA AU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL^{(a)(c)}
 1946-1968

Année et trimestre	Augmentation de la souscription d'or	Tirages par le Canada (-)	Rachats (remboursements de tirages) par le Canada	Ventes ou rachats (-) nets en dollars canadiens du Fonds auprès de pays tiers	Ventes d'or en réserve au Fonds en retour de dollars canadiens	Position à la fin de la période ^(d)
(millions de dollars des É.-U.)						
1946.....	1.0	—	—	—	—	1.0
1947.....	74.0	—	—	—	—	75.0
1956.....	—	—	—	15.0	—	90.0
1958.....	—	—	—	-0.1	—	90.0
1959.....	62.5	—	—	—	—	152.5
1961.....	—	—	—	84.6	25.0	212.1
1962.....	—	-300.0	—	-50.3	—	-138.2
1963.....	—	—	79.7	—	—	-58.5
1964.....	—	—	166.0	99.0	-9.0	197.5
1965.....	—	—	—	183.4	-27.5	353.4
1966.....	47.5	—	—	47.6	—	448.5
1967.....	—	—	—	-15.1	—	433.4
1968.....	—	-426.0 ^(e)	64.8	131.2	—	206.2 ^(e)
(Données non corrigées des variations saisonnières)						
1966 I.....	—	—	—	25.5	—	378.9
II.....	47.5	—	—	11.9	—	438.3
III.....	—	—	—	18.7	—	457.0
IV.....	—	—	—	-8.5	—	448.5
1967 I.....	—	—	—	20.0	—	468.5
II.....	—	—	—	-16.1	—	452.4
III.....	—	—	—	1.2	—	453.7
IV.....	—	—	—	-20.3	—	433.4
1968 I.....	—	-426.0 ^(e)	—	-7.3	—	0.1
II.....	—	—	—	121.0	—	121.1
III.....	—	—	64.8	—	—	185.9
IV.....	—	—	—	17.5	—	206.2 ^(e)

NOTA: Les emprunts du Fonds en vertu des Accords Généraux d'Emprunt n'affectent pas la position de réserve.

^(a)Seules sont indiquées les années où des transactions ont été effectuées.

^(b)Les colonnes peuvent ne pas s'additionner horizontalement, en raison de l'arrondissement des données.

^(c)Un chiffre négatif indique le déficit qu'accuse la tranche de crédit relativement à la quote-part.

^(d)Comprend le remboursement par le Fonds de son emprunt au Canada en 1965 (35 millions de dollars)

^(e)Comprend la part du Canada, soit 2.8 millions de dollars, des dividendes payés par le Fonds à ses membres dans leur monnaie respective.

SOURCE: FMI *International Financial Statistics*, publication mensuelle.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 67
AVOIRS OFFICIELS EN OR ET EN DOLLARS AMÉRICAINS
 Relevé mensuel
 1966-1969

Fin de la période	Or	Dollars des E.-U.	Total	Position nette au F.M.I. ⁽¹⁾	Grand total
(millions de dollars des E.-U.)					
1966 J.....	1,112.8	1,449.6	2,562.4	276.4	2,838.8
F.....	1,076.5	1,471.1	2,547.6	246.2	2,793.8
M.....	1,085.6	1,424.2	2,509.8	241.4	2,751.2
A.....	1,096.0	1,373.1	2,469.1	254.8	2,723.9
M.....	1,060.7	1,351.5	2,412.2	263.5	2,676.0
J.....	1,024.2	1,317.6	2,341.8	253.3	2,595.1
J.....	986.2	1,329.2	2,315.4	255.3	2,570.7
A.....	996.7	1,284.3	2,281.0	261.8	2,542.8
S.....	1,008.7	1,235.6	2,242.3	272.0	2,516.3
O.....	1,020.5	1,202.7	2,223.2	272.1	2,495.3
N.....	1,033.7	1,208.4	2,242.1	267.5	2,509.6
D.....	1,045.6	1,190.3	2,235.9	263.6	2,499.4
1967 J.....	1,055.9	1,182.3	2,238.2	283.5	2,521.7
F.....	1,069.6	1,124.6	2,194.2	283.5	2,477.7
M.....	1,083.5	1,119.9	2,203.4	283.5	2,486.9
A.....	1,042.3	1,145.9	2,188.2	280.1	2,468.3
M.....	1,052.9	1,141.7	2,194.6	263.5	2,458.1
J.....	1,066.3	1,102.4	2,168.7	267.4	2,436.1
J.....	1,073.5	1,109.1	2,182.6	265.9	2,448.5
A.....	1,085.7	1,112.1	2,197.8	263.7	2,461.5
S.....	1,099.3	1,121.5	2,220.8	268.7	2,489.5
O.....	1,103.8	1,199.6	2,303.4	266.7	2,570.1
N.....	1,110.0	1,166.9	2,276.9	248.4	2,525.3
D.....	1,014.9	1,252.9	2,267.8	248.4	2,516.2
1968 J.....	1,024.8	1,150.5	2,175.3	243.2	2,418.5
F.....	1,026.2	1,463.8	2,490.0	-184.9	2,305.1
M.....	976.1	1,268.3	2,244.4	-184.9	2,079.5
A.....	976.1	1,439.5	2,415.6	-184.9	2,230.7
M.....	926.3	1,768.7	2,695.0	-184.9	2,510.1
J.....	926.3	1,647.7	2,574.0	-63.9	2,510.1
J.....	926.3	1,588.3	2,514.6	-63.9	2,450.7
A.....	926.3	1,663.2	2,589.5	-63.9	2,525.6
S.....	863.1	1,671.0	2,534.1	0.9	2,535.0
O.....	863.1	1,662.2	2,525.3	3.7	2,529.0
N.....	863.1	1,809.3	2,672.4	11.2	2,683.6
D.....	863.1	1,963.7	2,826.8	21.2	2,848.0
1969 J.....	863.1	2,001.4	2,864.5	27.2	2,891.7
F.....	863.1	1,957.0	2,820.1	27.2	2,847.3
M.....	863.1	1,916.2	2,779.3	36.2	2,815.5
A.....	863.1	1,919.2	2,782.3	46.2	2,828.5

⁽¹⁾ Un signe négatif indique une position débitrice nette du Canada auprès du Fonds Monétaire International.

Source: Ministère des Finances.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 68

DÉTAILS DES NOUVELLES ÉMISSIONS ET DES REMBOURSEMENTS D'OBLIGATIONS NÉGOCIABLES,
DIRECTES ET GARANTIES, DU GOUVERNEMENT DU CANADA ENTRE LE 1^{er} JANVIER 1968 ET LE 15 AVRIL 1969
(millions de dollars, valeur nominale)

Date	Obligations échues	Montant	Sous-total	Nouvelles obligations	Montant émis	Sous-total	Changement net dans le total du montant en cours	Termes des nouvelles obligations	Rendement à l'échéance
15 janvier.....	4½%, 15 janv. 1968	303	250	6%, 15 fév. 1970			+50	2 ans 1 mois	6.20
	5½%, 15 janv. 1968	97	400	6%, 15 déc. 1971	200	450	+50	3 ans 11 mois	6.44
1 ^{er} avril.....	4½%, 1 ^{er} avril 1968	175		5½%, 1 ^{er} avril 1969	60			1 an	7.03
	2½%, 15 juin 1968	24		7%, 1 ^{er} avril 1973	215 ⁽¹⁾	275		5 ans	7.30
	4½%, 15 juin 1968	25							
	5%, 1 ^{er} oct. 1968	26							
	4½%, 15 déc. 1968	25	275						
3 avril.....	5½%, 1 ^{er} août 1980 ⁽²⁾	9	9				-9		
15 avril.....	5%, 15 oct. 1987 ⁽³⁾	1	1				-1		
15 mai.....	CFN, 5%, 15 mai 1968	56	56	5½%, 15 mai 1970	35		-56	2 ans	5.75
				5½%, 15 mai 1971	36			3 ans	5.87
				6%, 15 mai 1972	37	108 ⁽⁴⁾	+108	4 ans	6.00
24 mai.....				6½%, 1 ^{er} juin 1973	68	68 ⁽⁵⁾	+68	5 ans 7 jours	6.87
1 ^{er} juin.....				6½%, 1 ^{er} juin 1988	78	78 ⁽⁶⁾	+78	20 ans	6.90
15 juin.....	2½%, 15 juin 1968	285		6½%, 1 ^{er} juil. 1969	75			1 an 1½ mois	7.00
	4½%, 15 juin 1968	135		7%, 1 ^{er} oct. 1970	275			2 ans 3½ mois	7.11
	5%, 1 ^{er} oct. 1968	75	495	7%, 15 juin 1974	250 ⁽⁷⁾	600	+105	6 ans	7.26
1 ^{er} août.....				6½%, 15 déc. 1969	35			1 an 4½ mois	6.65
				6½%, 1 ^{er} oct. 1970	105			2 ans 2 mois	6.75
				7%, 1 ^{er} avril 1973	260 ⁽⁸⁾	400	+400	4 ans 8 mois	7.00
13 septembre.....	5%, 1 ^{er} oct. 1968	100	100 ⁽⁹⁾				-100		
1 ^{er} octobre.....	5%, 1 ^{er} oct. 1968	260	260	6%, 15 fév. 1970	35			1 an 4½ mois	6.11
				6½%, 1 ^{er} oct. 1971	200			3 ans	6.25
				6½%, 1 ^{er} avril 1975	200			6 ans 6 mois	6.60
				6½%, 1 ^{er} oct. 1995	100	535	+275	27 ans	6.60
15 octobre.....	5%, 15 oct. 1987 ⁽⁴⁾	1	1	6½%, 1 ^{er} juin 1988	14	14 ⁽⁶⁾	+13	20 ans	6.87
15 décembre.....	4½%, 15 déc. 1968	100	100	6½%, 1 ^{er} mai 1970	50			1 an 4½ mois	6.28
				6½%, 1 ^{er} avril 1971	200 ⁽¹⁰⁾	250	+150	2 ans 3½ mois	6.36
TOTAL (année civile 1968).....			1,697			2,778	+1,081		

15 janvier.....				6½%, 1 ^{er} juin 1988	16	16 ^(*)	+16	20 ans	6.87
14 mars.....	5%, 1 ^{er} juil. 1969	100	100 ^(*)				-100		
TOTAL (année financière 1968-1969).....			1,397			2,344	+947		
1 ^{er} avril.....	5½%, 1 ^{er} avril 1969	410	410	7%, 1 ^{er} mai 1970 7½%, 1 ^{er} avril 1972 7¼%, 1 ^{er} avril 1974	125 185 ⁽¹¹⁾ 100 ^{(11) (12)}			1 an 3 ans 5 ans	7.09 7.29 7.25
15 avril.....	5%, 15 oct. 1987 ⁽³⁾	1	1			410	-1		

^(*)\$100 millions d'obligations à 7% échangées directement avec la Banque du Canada en retour d'obligations échéant en 1968.

⁽²⁾Sous réserve des dispositions de la caisse d'achat.

⁽³⁾Émission payable en devises américaines en partie rachetable, pour la caisse d'amortissement, sur une base proportionnelle, à la suite du retrait partiel de l'émission du 1^{er} décembre 1967.

⁽⁴⁾Émission payable en lires italiennes et placée directement au Bureau des changes italien.

⁽⁵⁾Émission payable en marks allemands et mise en vente sur le marché européen par l'entremise de la Deutsche Bank.

⁽⁶⁾Émission payable en devises américaines pour un montant de capital équivalent à 100 millions de dollars américains, sous réserve de contrats de livraison différés.

⁽⁷⁾75 millions de dollars d'obligations à 7%, échéant en 1974 échangées directement avec la Banque du Canada en retour d'obligations échéant en 1968.

⁽⁸⁾100 millions de dollars d'obligations à 7%, échéant en 1973, échangées directement avec la Banque du Canada en retour d'obligations échéant le 1^{er} octobre et le 15 décembre 1968.

⁽⁹⁾Annulation de titres inscrits au compte de portefeuille.

⁽¹⁰⁾100 millions de dollars d'obligations à 6¼% échéant en 1971 échangées directement avec la Banque du Canada en retour d'obligations à 5% échéant le 1^{er} juillet 1969 et depuis lors annulées.

⁽¹¹⁾50 millions de dollars d'obligations à 7¼% échéant en 1972 et 25 millions à 7¼% échéant en 1974 échangées directement avec la Banque du Canada en retour de 75 millions de dollars d'obligations à 5½% échéant le 1^{er} octobre 1969.

⁽¹²⁾Échangeables, entre le 1^{er} avril 1973 et le 30 septembre 1973, contre une valeur nominale égale d'obligations 7¼% à 10 ans devant être datées le 1^{er} avril 1974 et échéant le 1^{er} avril 1984.

Source: Ministère des Finances.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 69

CHANGEMENTS DANS LES OBLIGATIONS NÉGOCIABLES ET LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA EN CIRCULATION

1964-1968

	1964	1965	1966	1967	1968	1 ^e semestre 1968	2 ^e semestre 1968
	(millions de dollars)						
Nouvelles émissions en dollars canadiens:							
Gouvernement du Canada—obligations négociables ⁽¹⁾	-45	-380	82	800	1,178	333	845
—obligations d'épargne du Canada.....	480	253	223	230	38	-524	562
Sous-total.....	435	-127	305	1,030	1,216	-191	1,407
Provinces et municipalités ⁽²⁾	928	724	1,128	1,172	723	323	400
Sociétés.....	613	1,004	558	815	390	204	186
Total.....	1,976	1,601	1,991	3,017	2,329	336	1,993
Obligations payables en devises étrangères:							
Gouvernement du Canada.....	—	-5	-5	-205	266	253	13
Provinces et municipalités.....	472	267	424	800	927	449	478
Sociétés.....	205	394	542	138	399	263	136
Total.....	677	656	961	733	1,592	965	627
TOTAL DES ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS.....	2,653	2,257	2,952	3,750	3,921	1,301	2,620
Répartition du total:							
Banque du Canada.....	24	357	1	334	135	-426	561
Banques à charte.....	-191	54	113	873	1,092	364	728
Détenteurs autres que les banques:							
Obligations négociables.....	1,663	937	1,654	1,580	1,064	922	142
Obligations d'épargne du Canada.....	480	253	223	230	38	-524	562
Détenteurs d'obligations payables en devises étrangères.....	677	656	961	733	1,592	965	627
TOTAL.....	2,653	2,257	2,952	3,750	3,921	1,301	2,620

⁽¹⁾Inclut les bons du Trésor et les obligations négociables en circulation compris dans les comptes du gouvernement du Canada et exclut les obligations non négociables.

⁽²⁾Ne comprend pas les titres achetés par le régime de pension du Canada.

SOURCES: Banque du Canada et Ministère des Finances.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 70
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES APPROUVÉS⁽¹⁾
1962-1968

	Institutions prêteuses privées								SCHL ⁽⁴⁾	Prêteurs privés et publics, total
	Hypothèques conventionnelles			LNH	Total des prêts consentis par les institutions privées	dont:				
	Construc- tion non domi- ciliaire	Construction domiciliaire				Banques	Cies d'ass.-vie	Cies de fiducie, et autres ⁽³⁾		
		Existante ⁽²⁾	Nouvelle							
	(millions de dollars)									
1962-1964, Moyenne.....	397	476	638	383	1,894	3	900	991	313	2,207
1965.....	581	749	902	320	2,552	6	1,158	1,388	513	3,065
1966.....	382	471	574	191	1,618	—	804	814	593	2,211
1967.....	369	655	744	356	2,124	253	800	1,071	737	2,861
1968.....	335	570	963	832	2,700	446	844	1,410	503	3,203
1967 I.....	80	101	133	187	501	15	180	306	59	560
II.....	107	210	249	32	598	58	221	319	405	1,003
III.....	93	202	193	46	534	75	220	239	191	725
IV.....	89	142	169	90	490	105	178	207	81	571
1968 I.....	98	127	243	188	656	88	261	307	84	740
II.....	74	143	235	205	657	82	237	338	94	751
III.....	83	138	208	257	686	95	179	412	75	751
IV.....	80	162	277	182	701	181	167	353	250	951

⁽¹⁾ Les données sont brutes, c'est-à-dire qu'elles ne tiennent pas nécessairement compte des modifications aux prêts ou de leur annulation après approbation initiale.

⁽²⁾ Comprend les propriétés agricoles.

⁽³⁾ Comprend les compagnies de prêts et de fiducie, les banques d'épargne du Québec et les sociétés de secours mutuel.

⁽⁴⁾ Comprend le logement pour étudiants.

Source: Société centrale d'hypothèques et de logement.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 71
NOUVEAU FINANCEMENT NET AU CANADA PAR GENRE ET PAR SECTEUR
 1965-1968

	1965	1966	1967	1968
	(millions de dollars)			
Gouvernement du Canada				
Titres négociables ⁽¹⁾	-380	82	800	1,178
Obligations d'épargne du Canada.....	253	223	250	38
Sous-total.....	-127	305	1,030	1,216
Provinces⁽²⁾ et municipalités				
Obligations.....	724	1,590	1,841	1,427
Prêts bancaires.....	198	137	80	28
Sous-total.....	922	1,727	1,921	1,455
Sociétés et autres⁽³⁾				
Obligations.....	1,004	558	815	380
Actions.....	474	594	505	522
Effets commerciaux et acceptations bancaires.....	214	22	-53	5
Papier à court-terme des sociétés.....	-120	22	57	168
Prêts bancaires.....	1,087	536	1,110	943
Sous-total.....	2,659	1,732	2,434	2,028
Particuliers				
Hypothèques d'institutions privées ⁽⁴⁾	1,365	1,013	954	1,401*
Crédit à la consommation.....	887	613	768	1,201*
Sous-total.....	2,252	1,626	1,722	2,602
TOTAL.....	5,706	5,390	7,107	7,301

*=estimé

⁽¹⁾Comprend les comptes du gouvernement du Canada et les obligations garanties, mais exclut les obligations non négociables.

⁽²⁾Comprend les titres achetés par le régime de pension du Canada.

⁽³⁾«Autres» comprend les entreprises individuelles, les fermiers, ainsi que les institutions religieuses, non financières et à but non lucratif.

⁽⁴⁾Banques à charte, banques d'épargne du Québec, compagnies de prêts et de fiducie, compagnies d'assurance-vie, unions de crédit, caisses populaires et régimes de pensions fiduciaires. Comprend un léger montant d'hypothèques commerciales et industrielles.

Source: Banque du Canada et Ministère des Finances.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 72
ESTIMÉS DES CHANGEMENTS NETS L'ACTIF ET LE PASSIF DES BANQUES À CHARTRE⁽¹⁾
1966-1968

	1966	1967	1968	1967				1968			
				I	II	III	IV	I	II	III	IV
(millions de dollars)											
Actif:											
Encaisse et dépôts ⁽²⁾	143	-54	45	-27	85	-66	-46	-109	28	47	79
Prêts au jour le jour, prêts sur titres, à vue ou à court terme.....	74	114	87	56	15	170	-127	-60	78	127	-58
Bons du Trésor du gouvernement du Canada.....	214	256	388	183	-72	148	-3	94	64	455	-225
Obligations du gouvernement du Canada.....	-30	570	519	195	133	215	27	-23	-13	376	179
Obligations des provinces ⁽³⁾	-55	63	31	8	37	30	-12	9	-18	41	-1
Obligations des municipalités ⁽⁴⁾	-7	17	20	15	7	17	-22	-	1	13	6
Obligations et actions des sociétés.....	29	63	128	3	20	8	32	-27	10	62	83
Prêts aux:											
Provinces.....	35	119	-56	-24	18	73	52	-71	55	-43	3
Municipalités.....	80	-22	107	112	-141	-26	33	211	-78	-65	39
Négociants en céréales.....	37	272	272	292	-148	58	70	45	237	-32	22
Compagnies de finance.....	-107	-72	22	-56	11	-24	-3	79	-35	-69	38
Crédit à la consommation ⁽⁴⁾	217	519	688	45	253	115	106	77	187	166	258
«Autres» prêts aux particuliers ^{(4) (5)}	-31	15	50	-23	17	11	10	-22	5	21	46
Fermiers ⁽⁴⁾	90	116	8	-73	91	65	33	-62	14	31	25
Entreprises ⁽⁴⁾	427	728	640	125	176	362	65	442	-69	146	121
Autres ⁽⁶⁾	24	-7	17	-69	-72	-61	195	-67	-70	-59	213
Prêts hypothécaires.....	-41	53	199	-9	-7	23	46	41	57	46	55
Avoirs nets en devises étrangères.....	92	42	179	-27	129	48	-108	-43	102	66	54
Total ⁽⁷⁾	1,191	2,792	3,344	726	552	1,166	348	514	555	1,338	937
Passif:											
Dépôts du gouvernement du Canada.....	93	-303	203	-20	-225	-218	160	383	-766	53	533
Dépôts des particuliers:											
Sujets à tirage par chèques.....			-1,011				-556	-289	-367	-141	-214
Non sujets à tirage par chèques.....	498	1,488	1,565	422	410	501	490	509	482	304	270
A échéance fixe.....			1,278				221	245	593	351	89
Dépôts non personnels à terme ou à préavis.....	177	1,172	743	344	164	581	83	-10	538	264	-49
Dépôts à vue.....	436	354	480	-263	85	290	242	-790	357	564	349
Total.....	1,204	2,711	3,258	483	434	1,154	640	48	837	1,395	978

⁽¹⁾Sauf où mentionné, toutes les données sont fondées sur la moyenne des mercredis du dernier mois du trimestre.

⁽²⁾Dépôts à la Banque du Canada et billets de la Banque du Canada.

⁽³⁾Les titres achetés directement de l'émetteur et dont l'échéance, lors de l'émission, est à moins d'un an figurent aux bilans bancaires comme prêts.

⁽⁴⁾Données fondées sur le dernier jour du trimestre.

⁽⁵⁾Prêts personnels entièrement garantis par des titres négociables et prêts pour améliorations de logements.

⁽⁶⁾Prêts destinés à financer l'achat d'obligations d'épargne du Canada lors de leur émission.

⁽⁷⁾La différence dans les changements à l'actif et au passif est principalement due au choix des données de fin de période tel qu'indiqué au renvoi 4 et à l'exclusion de certains postes du bilan. Du côté de l'actif, sont exclus les effets canadiens nets en cours de compensation, les immeubles sociaux, les actions des sociétés contrôlées par les banques et les prêts à ces sociétés, les monnaies divisionnaires, les dépôts dans d'autres banques, et autres éléments d'actif. Sont aussi exclus les éléments suivants du passif: avances de la Banque du Canada, «débentures» en cours, réserves pour pertes, autres éléments du passif et avoir propre.

SOURCES: Banque du Canada et Ministère des Finances.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 73

ESTIMÉS DES CHANGEMENTS NETS DANS L'ACTIF ET LE PASSIF DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE

1966-1968

	1966	1967	1968	1967				1968			
				I	II	III	IV	I	II	III	IV
				(millions de dollars)							
Actif:											
Encaisse et dépôts.....	-11	6	25	-19	—	-16	41	-12	8	14	15
Bons du Trésor et billets à court terme ⁽¹⁾	93	37	141	111	-109	74	-39	19	2	125	-5
Obligations du gouvernement du Canada.....	47	23	62	-23	22	4	20	23	27	-39	51
Obligations des provinces.....	34	56	—	31	25	—	—	-19	-8	33	-6
Obligations des municipalités.....	1	-16	9	16	-16	-8	-8	7	—	-1	3
Obligations des sociétés.....	21	51	29	39	13	7	-8	24	12	5	-2
Prêts hypothécaires et contrats de vente.....	193	245	308	35	67	76	67	54	84	96	74
Actions canadiennes (privilegiées et ordinaires).....	8	2	12	—	1	2	-1	3	-2	6	5
Autres actifs ⁽²⁾	49	26	33	18	11	3	-6	8	5	29	-19
Total.....	435	430	619	208	14	142	66	107	128	268	116
Passif:											
Dépôts à vue et d'épargne.....	-19	67	61	13	18	39	-3	-1	-3	11	54
Dépôts à terme et certificats de placement garantis.....	420	314	467	147	4	82	81	78	117	228	44
Autres engagements ⁽³⁾	34	49	91	48	-8	21	-12	30	14	29	18

⁽¹⁾Bons du Trésor du gouvernement du Canada, billets à court terme des sociétés de financement des ventes, papier commercial, certificats de dépôts et dépôts à terme dans les banques à charte, sociétés de fiducie, sociétés de prêts hypothécaires, et prêts sur nantissement.

⁽²⁾Placements en titres étrangers, dans les filiales et sociétés affiliées, intérêts, dividendes et comptes et effets à recevoir, immeubles et équipement ainsi que d'autres actifs.

⁽³⁾Emprunts bancaires, emprunts à court terme et billets à payer, dettes envers les sociétés mères et affiliées, intérêts, dividendes, autres engagements et avoir propre.

SOURCE: BFS Business Financial Statistics, publication trimestrielle (n° de catalogue 61-006).

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 74

ESTIMÉS DES CHANGEMENTS NETS DANS L'ACTIF ET LE PASSIF DES COMPAGNIES DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

1966-1968

	1966	1967	1968	1967				1968			
				I	II	III	IV	I	II	III	IV
	(millions de dollars)										
Actif:											
Encaisse et dépôts.....	12	6	23	—	9	-10	7	-10	3	7	23
Bons du Trésor et billets à court terme ⁽¹⁾	18	22	10	19	5	-6	4	16	-9	31	-28
Obligations du gouvernement du Canada.....	1	7	-3	-16	18	-4	1	-12	3	-1	7
Obligations des provinces.....	5	5	-2	11	-3	-2	-1	8	-3	-6	-1
Obligations des municipalités.....	—	1	-3	—	—	1	—	-1	-1	—	-1
Obligations des sociétés.....	-7	4	3	3	3	-1	-1	4	-2	1	—
Prêts hypothécaires.....	109	127	160	12	24	51	40	11	34	65	50
Actions canadiennes (privilegiées et ordinaires).....	3	10	3	3	6	1	—	-1	3	2	-1
Autres actifs ⁽²⁾	25	23	11	1	4	-2	20	-20	31	-10	10
Total.....	132	205	202	33	66	36	70	15	39	89	59
Passif:											
Dépôts à vue et d'épargne.....	19	11	48	3	14	1	-7	3	15	13	17
Certificats, «débentures» et dépôts à terme.....	114	167	127	32	59	38	38	50	-8	43	42
Autres engagements ⁽³⁾	-1	27	27	-2	-7	-3	39	-38	32	33	—

⁽¹⁾Bons du Trésor du gouvernement du Canada, billets à court terme des sociétés de financement des ventes, papier commercial, certificats de dépôts et dépôts à terme dans les banques à charte, sociétés de fiducie, sociétés de prêts hypothécaires, et prêts sur nantissement.

⁽²⁾Placements en titres étrangers, dans les filiales et sociétés affiliées, intérêts, dividendes et comptes et effets à recevoir, immeubles et équipement ainsi que d'autres actifs.

⁽³⁾Emprunts bancaires, emprunts à court terme et billets à payer, dettes envers les sociétés mères et affiliées, intérêts, dividendes, autres engagements et avoir propre.

SOURCE: BFS *Business Financial Statistics*.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 75

ESTIMÉS DES CHANGEMENTS NETS DANS L'ACTIF ET LE PASSIF DES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE
1966-1968

	1966	1967	1968	1967				1968			
				I	II	III	IV	I	II	III	IV
	(millions de dollars)										
Actif:											
Encaisse et dépôts.....	15	5	80	8	-5	12	-10	39	-1	15	27
Bons du Trésor et billets à court terme ⁽¹⁾	7	33	12	-8	16	11	14	-11	12	27	-12
Obligations du gouvernement du Canada.....	3	-37	3	-9	-15	-12	-1	6	-1	-2	-
Obligations des provinces et des municipalités.....	-9	-10	-14	-2	2	-9	-1	-4	-1	-8	-1
Obligations des sociétés.....	2	-	-7	8	-6	-1	-1	-2	-1	-4	-
Prêts hypothécaires.....	-1	-2	-3	-	-	-1	-1	-2	2	-2	-1
Actions canadiennes (privilegiées et ordinaires).....	91	-12	2	11	1	-20	-4	-23	10	-26	41
Actions étrangères (privilegiées et ordinaires).....	237	262	452	54	73	86	49	45	159	81	167
Autres actifs ⁽²⁾	5	39	26	17	2	2	18	21	1	1	3
Total	340	278	551	79	68	68	63	69	180	82	220
Passif:											
Capital versé.....	301	134	316	35	18	47	34	66	95	51	104
Bénéfices non répartis.....	32	125	169	29	40	28	28	19	48	22	80
Autres engagements ⁽³⁾	7	19	66	15	10	-7	1	-16	37	9	36

⁽¹⁾Billets à court terme des compagnies de financement des ventes et autres, et bons du Trésor du gouvernement du Canada.

⁽²⁾Actif courant, placements en obligations et «débentures» étrangères, et autres éléments d'actif.

⁽³⁾Emprunts à court terme, comptes à payer, dette à long terme et autres éléments de passif.

SOURCE: BFS Business Financial Statistics.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 76

ESTIMÉS DES CHANGEMENTS NETS DANS L'ACTIF ET LE PASSIF DES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT À CAPITAL FIXE
1966-1968

	1966	1967	1968	1967				1968			
				I	II	III	IV	I	II	III	IV
	(millions de dollars)										
Actif:											
Encaisse et dépôts.....	1	- 2	30	- 2	—	- 3	3	- 2	—	25	7
Bons du Trésor et billets à court terme ⁽¹⁾	2	- 6	1	2	- 8	- 2	2	9	—	-11	3
Obligations du gouvernement du Canada.....	3	- 2	- 2	- 1	- 1	—	—	- 1	—	- 1	—
Obligations des provinces et des municipalités.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Obligations des sociétés.....	4	- 6	1	- 5	—	- 1	—	- 1	—	1	1
Actions canadiennes (privilegiées et ordinaires).....	30	28	34	6	16	5	1	- 1	28	- 9	16
Actions étrangères (privilegiées et ordinaires).....	—	7	10	3	2	1	1	—	4	3	3
Autres actifs ⁽²⁾	7	- 4	11	- 3	1	1	- 3	2	4	2	3
Total.....	47	15	85	—	10	1	4	6	36	10	33
Passif:											
Emprunts à court terme.....	13	4	-26	- 3	4	2	1	-14	—	-12	—
Dettes à long terme.....	- 2	- 4	- 4	1	—	- 5	—	—	—	- 3	- 1
Autres engagements ⁽³⁾	—	2	9	2	- 2	1	1	—	- 1	—	10
Capital versé.....	16	- 3	62	—	—	- 3	—	1	42	1	18
Bénéfices non répartis.....	20	16	44	—	8	6	2	19	- 5	24	6

⁽¹⁾Billets à court terme des compagnies de financement des ventes et autres, et bons du Trésor du gouvernement du Canada.

⁽²⁾Actif courant, placements en obligations et «débentures» étrangères, et autres éléments d'actif.

⁽³⁾Comptes à payer et autres éléments de passif.

Source: BFS Business Financial Statistics.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 77

ESTIMÉS DES CHANGEMENTS NETS DANS L'ACTIF ET LE PASSIF DES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE⁽¹⁾

1966-1968

	1966	1967	1968	1967				1968			
				I	II	III	IV	I	II	III	IV
Actif:											
Encaisse et dépôts.....	—	7	1	-12	-22	4	36	-18	-21	18	20
Bons et billets à court terme ⁽²⁾	10	-26	-9	-1	-15	-7	-3	67	-26	-4	-47
Obligations du gouvernement du Canada.....	-57	-17	4	-15	-8	-7	12	19	-1	-16	4
Obligations des provinces.....	-10	35	26	25	7	2	2	19	4	21	-17
Obligations des municipalités.....	-6	-3	-19	4	-5	—	-3	-3	—	-1	-14
Obligations des sociétés, et «autres» obligations ⁽³⁾	136	170	98	71	39	30	30	17	43	24	14
Actions ordinaires et privilégiées.....	34	68	101	11	18	14	26	18	18	19	46
Prêts hypothécaires.....	457	284	332	59	97	84	44	36	107	86	104
Immeubles.....	44	32	33	10	9	8	5	10	7	6	11
Prêts sur polices.....	30	29	56	6	9	8	7	14	21	13	10
Autres placements.....	3	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Total⁽⁴⁾.....	640	580	623	159	129	136	156	177	152	163	131

¹⁾Données fondées sur les transactions en dollars canadiens de seize compagnies d'assurance-vie représentant en 1967 81 pour cent des primes nettes encaissés par l'ensemble des compagnies à charte fédérale.

⁽²⁾Bons du Trésor du gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux et des municipalités, papier à court terme des compagnies de financement des ventes, papier des banques et des sociétés, certificats des sociétés de fiducie.

⁽³⁾Les «autres» obligations comprennent les émissions d'institutions canadiennes (notamment les institutions religieuses) et les émissions d'emprunteurs étrangers en dollars canadiens.

⁽⁴⁾Le changement total net dans l'actif est égal au changement total net dans les exigibilités concernant les pensions et l'assurance sur la vie.

SOURCE: Association canadienne des compagnies d'assurance-vie.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE 78

ESTIMÉS DES CHANGEMENTS NETS DANS L'ACTIF ET LE PASSIF DES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT À LA CONSOMMATION
ET DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT DES VENTES

1966-1968

	1966	1967	1968	1967				1968			
				I	II	III	IV	I	II	III	IV
	(millions de dollars)										
Actif:											
Encaisse et dépôts.....	53	- 2	-13	3	-32	- 6	33	-11	- 8	21	-15
Bons du Trésor et billets à court terme ⁽¹⁾	6	20	-17	23	-17	- 2	16	-17	21	19	-40
Obligations du gouvernement du Canada).....	10	- 5	7	- 6	2	- 5	4	- 2	5	- 6	10
Autres obligations canadiennes.....	- 8	42	- 3	27	7	- 8	6	- 8	- 2	2	9
Crédit à la consommation.....	173	61	229	-19	94	3	-17	- 4	128	55	50
Crédit au commerce et au financement des stocks.....	-25	-14	95	13	- 3	-133	109	46	75	-177	151
Réclamations sur sociétés associées.....	112	-115	-26	- 2	-28	-65	-20	-13	-	- 2	-11
Autres actifs ⁽²⁾	-175	139	155	24	6	76	33	15	30	57	53
Total.....	146	126	427	63	39	-140	164	6	249	-35	207
Passif:											
Prêts bancaires à court terme.....	-132	-43	-47	-111	14	-20	74	-31	-47	-74	105
Billets à demande et à court terme (canadiens).....	164	-33	344	108	-41	-63	-37	177	179	-17	5
Billets à demande et à court terme (étrangers).....	-71	24	-15	2	-13	10	25	-25	- 4	-16	30
Obligations à long terme (canadiennes).....	21	111	60	25	38	7	41	-58	15	28	75
Obligations à long terme (étrangères).....	73	5	-26	5	- 9	1	8	- 5	12	10	-43
Revenus imputables aux exercices suivants.....	21	66	67	13	23	17	13	4	32	12	19
Dettes envers les sociétés mères et affiliées.....	113	-37	16	10	9	-72	16	- 7	3	- 8	28
Autres engagements ⁽³⁾	-43	33	28	11	18	-20	24	-49	59	30	-12

⁽¹⁾Billets à court terme des compagnies de finance et autres, et bons du Trésor du gouvernement du Canada.

⁽²⁾Comprend les placements en actions privilégiées et ordinaires, en titres étrangers, en immeubles, et autres actifs.

⁽³⁾Comptes et effets à payer, autres engagements courants et avoir propre.

Source: BFS *Business Financial Statistics*.

PARTIE II
REVUE DES COMPTES DE L'ÉTAT 1968-1969

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Introduction.....	163
Points saillants des opérations financières de l'État au cours de 1968-1969.	163
Comptes budgétaires.....	167
Recettes.....	167
Dépenses.....	177
Actif et passif, au 31 mars 1969.....	213
Sommaire.....	214
Comptes de valeurs passives.....	214
Comptes de valeurs actives.....	227
Dette nette.....	240
Encaisse.....	240
La dette publique.....	243
Autres tableaux détaillés.....	251

PARTIE II
REVUE DES COMPTES DE L'ÉTAT
1968-1969

INTRODUCTION

La présente partie des documents budgétaires offre, sous forme de sommaire, une revue des comptes de l'État pour l'année financière 1968-1969. Bien que l'année financière de l'État se termine le 31 mars, il faut garder les livres ouverts pendant quelque temps après cette date afin d'inscrire diverses écritures de rectification et de tenir compte de l'article 35 de la loi sur l'administration financière, qui prévoit que pendant 30 ans après la fin de chaque année financière les paiements pour l'acquittement des dettes imputables en fait sur l'année précédente peuvent être imputées sur cette année-là. Par conséquent, les chiffres utilisés dans ce rapport ont un caractère provisoire et sont sujets à révision. Lorsque les chiffres définitifs seront disponibles, en juillet ou en août prochains, ils différeront quelque peu de ceux qui figurent dans les pages qui suivent.

En 1968-1969, afin d'améliorer le fonctionnement des services de l'État, on a apporté des changements essentiels au contrôle et à la surveillance des attributions de certains ministères et l'on a formé plusieurs nouveaux ministères.

Les ministères nouvellement formés sont: celui des *Communications*, qui s'occupe du service postal, des questions concernant les télécommunications, du développement et de l'utilisation en général des entreprises, des installations, des systèmes et des services de communication; celui des *Pêches et Forêts*, qui s'occupe des questions concernant les pêcheries du littoral et de l'intérieur et les ressources forestières du Canada; celui de l'*Industrie* et du *Commerce*, qui s'occupe des questions concernant les industries de fabrication et de transformation au Canada, le tourisme et le commerce en général; celui de l'*Expansion économique régionale*, qui s'occupe des questions concernant l'expansion économique et le relèvement social dans les régions nécessitant des mesures spéciales, celui des *Approvisionnements et Services*, qui s'occupe de procurer le matériel et les services aux ministères.

L'exposé des dépenses du présent rapport est fondé sur le budget révisé des dépenses conformément à la réorganisation des ministères du gouvernement. Aux fins de la comparaison, les chiffres de 1967-1968 ont été rectifiés en conséquence.

On trouvera des renseignements plus détaillés sur la réorganisation des fonctions et des attributions dans les pages du présent rapport consacrées aux dépenses des divers ministères.

POINTS SAILLANTS DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
DE L'ÉTAT AU COURS DE 1968-1969

La présente section porte sur les opérations financières de l'État en 1968-1969 et donne un résumé des opérations budgétaires et non budgétaires, des opérations relatives à la dette non échue et du changement de l'état de l'encaisse et de la

dette au cours de l'année financière. On trouvera aux chapitres suivants de la présente revue de plus amples explications au sujet de ces opérations.

Le tableau ci-après offre un aperçu des opérations budgétaires et non budgétaires pour l'année financière 1968-1969 et indique comment ces opérations influent sur les soldes en espèces de l'État.

TABLEAU 1
(en millions de dollars)

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES ET NON BUDGÉTAIRES ET DES CHANGEMENTS SURVENUS DANS L'ENCAISSE	Année financière terminée le 31 mars	
	1969 (estimation)	1968
Opérations budgétaires		
Recettes—		
Fiscales.....	8,988	8,016
Non fiscales.....	1,181	1,013
	<u>10,169</u>	<u>9,029</u>
Dépenses.....	10,735	9,824
Déficit (—).....	<u>—566</u>	<u>—795</u>
Opérations non budgétaires (à l'exclusion des opérations relatives à la dette non échue)—		
Recettes et crédits—		
Recettes nettes des comptes des rentes sur l'État, d'assurance et de pension.....	709	465
Remboursement des avances au Fonds des changes.....		322
Compte du régime de pensions du Canada.....	755	672
Investissements dans des valeurs en dollars des États-Unis émises par d'autres que le gouvernement du Canada.....	32	57
Augmentation des billets non productifs d'intérêt et payables à vue.....		450
Remboursement de prêts, placements et avances.....	98	
Autres.....	411	445
	<u>2,005</u>	<u>2,411</u>
Décassements et charges—		
Avances au compte du Fonds des changes.....	834	
Prêts, placements et avances.....	1,153	1,471
Fonds d'investissement du régime de pensions du Canada.....	742	665
Diminution des billets non productifs d'intérêt et payables à vue.....	216	
Autres.....	433	69
	<u>3,378</u>	<u>2,205</u>
Montant net requis pour des opérations non budgétaires ou qui proviennent de celles-ci.....	<u>—1,373</u>	<u>206</u>
Montant global des besoins en espèces à financer par une augmentation de la dette non échue ou par une diminution des soldes en espèces.....	—1,939	—589
Augmentation nette de la dette non échue envers le public.....	1,523	790
Augmentation nette des soldes bancaires au crédit du receveur général.....	—416	201

NOTE: En 1968-1969, les recettes des services aériens et maritimes du ministère des Transports ont été portés au crédit du compte budgétaire. Les chiffres de l'année 1967-1968 ont été ajustés pour fins de comparaison.

Opérations budgétaires

Les recettes, les dépenses et le déficit budgétaires prévus dans l'exposé budgétaire du 22 octobre 1968, et les chiffres effectifs tels qu'on les évalue maintenant figurent au tableau suivant:

TABLEAU 2
(en millions de dollars)

OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE, 1968-1969	Prévisions budgétaires 22 octobre 1968	Chiffres effectifs (estimation)	Augmentation ou diminu- tion (-) par rapport aux prévisions du 22 octobre 1968	
			Montant	Pourcentage
Recettes.....	10,105	10,164	69	0.63
Dépenses.....	10,780	10,735	-45	-0.42
Déficit.....	675	566	-109	

Recettes

Les recettes budgétaires de l'État pour l'année 1968-1969 étaient de 10,169 millions de dollars, soit 64 millions ou environ $\frac{1}{2}$ p. 100 de plus que le chiffre révisé de 10,105 millions prévu le 22 octobre 1968 et 1,140 millions ou 13 p. 100 de plus que le total perçu en 1967-1968.

Les recettes fiscales constituaient 972 millions de dollars et les recettes non fiscales 168 millions de l'augmentation des recettes comparativement à 1967-1968.

Le produit de l'impôt sur le revenu dépassait de 917 millions de dollars le produit de 1967-1968 et le revenu des placements se chiffrait à 81 millions de dollars de plus.

Dépenses

Les dépenses budgétaires s'élevaient à 10,735 millions de dollars, soit 45 millions ou environ $\frac{1}{2}$ p. 100 de moins que le chiffre révisé de 10,780 millions prévu le 22 octobre 1968, et 911 millions ou 9 p. 100 de plus que les dépenses de 1967-1968.

Cette augmentation, par rapport à 1967-1968, comprenait surtout 178 millions au chapitre du service de la dette publique, 130 millions au chapitre des paiements fiscaux, subventions et autres versements aux provinces, 169 millions au chapitre des versements à l'enseignement postsecondaire, 23 millions pour l'amortissement des déficits actuariels du fonds de pension du service public, 85 millions au titre du programme de formation professionnelle des adultes, la quote-part de 91 millions versée par le gouvernement fédéral en vertu de la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques et une baisse de 81 millions de dollars au chapitre du programme de formation technique et professionnelle.

Déficit

Compte tenu de ces chiffres provisoires, les dépenses de 10,735 millions de dollars dépassaient les recettes qui ont atteint 10,165 millions, ce qui aboutit à un déficit de 566 millions de dollars, contre un déficit de 675 millions prévu le 22 octobre 1968 et un déficit de 795 millions en 1967-1968.

Opérations non budgétaires (à l'exclusion des opérations concernant la dette non échue)

Les opérations non budgétaires accroissent ou diminuent les comptes de l'actif et du passif du gouvernement et elles n'entrent pas dans le calcul de l'excédent ou du déficit budgétaire annuel.

En 1968-1969, les décaissements et frais nets de 3,378 millions de dollars ont dépassé les recettes et crédits nets, qui se sont établis à 2,005 millions, laissant

une affectation nette de 1,373 millions de dollars. En 1967-1968, les recettes et crédits nets s'établissaient à 2,411 millions de dollars et les décaissements et frais nets à 2,205 millions; laissant une recette nette de 206 millions de dollars.

Caisse de sécurité de la vieillesse

Les recettes de la Caisse, en 1968-1969, s'élevaient à 1,620 millions de dollars et représentaient un excédent de 76 millions sur les paiements de 1,544 millions. En 1967-1968, les recettes étaient de 1,495 millions de dollars et les paiements de 1,388 millions, l'excédent étant de 107 millions de dollars.

Les opérations de la Caisse en 1968-1969, par rapport à celles de 1967-1968, s'établissent de la façon suivante:

	Année financière terminée le 31 mars	
	1969 (estimation)	1968
	(en millions de dollars)	
Solde à la Caisse au 1 ^{er} avril.....	536	429
Recettes—		
Taxe de vente.....	522	545
Impôt sur le revenu des particuliers.....	915	800
Impôt sur le revenu des sociétés.....	183	150
	2,156	1,924
Décaissements—		
Paiements de pensions.....	-1,544	-1,388
Solde à la Caisse au 31 mars.....	612	536

Compte du régime de pensions du Canada

Les recettes en 1968-1969 se sont élevées à 786 millions de dollars et les décaissements à 31 millions. En 1967-1968, les recettes étaient de 685 millions et les décaissements de 13 millions.

Les opérations dans ce compte en 1968-1969, comparativement à celles de 1967-1968, s'établissent comme suit:

	Année financière terminée le 31 mars	
	1969 (estimation)	1968
	(en millions de dollars)	
Solde au début de l'année financière.....	1,353	681
Recettes.....	786	685
Décaissements.....	-31	-13
Solde à la fin de l'année financière.....	2,108	1,353

Le 31 mars 1969, le solde du compte comprenait un solde d'exploitation de 85 millions déposé auprès du gouvernement et des valeurs des gouvernements provinciaux, au montant de 2,012 millions, ainsi que des valeurs du gouvernement du Canada, au montant de 11 millions, figurant au compte de la Caisse de placement du régime de pensions du Canada.

Opérations intéressant la dette non échue

Les opérations de 1968-1969, relatives à la dette non échue révèlent une augmentation de 1,523 millions de dollars de la dette non échue et impayée envers le public. En 1967-1968, l'augmentation était de 790 millions de dollars.

Changement de l'encaisse

Les soldes bancaires au crédit du receveur général, dans les dépôts courants, s'établissaient, au 31 mars 1969, à 416 millions de dollars de moins qu'au 31 mars 1968. Le déficit budgétaire de 566 millions plus les crédits non budgétaires de

1,373 millions ont été financés par une augmentation de 1,523 millions de la dette non échue et impayée et par un prélèvement de 416 millions sur le solde bancaire du receveur général.

Changement de la dette

Par suite de ces opérations budgétaires et non budgétaires, les exigibilités brutes, au 31 mars 1969, avaient augmenté de 2,928 millions pour se chiffrer à 35,852 millions; l'actif net aux livres accusait une augmentation de 2,362 millions pour atteindre 18,526 millions, et la dette nette, une augmentation de 566 millions pour s'établir à 17,566 millions.

	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
	(en millions de dollars)		
Exigibilités brutes.....	35,852	32,924	2,928
Moins l'actif net aux livres.....	18,526	16,164	2,362
Dette nette.....	17,326	16,760	566

COMPTES BUDGÉTAIRES

Le total des recettes budgétaires s'est élevé à 10,169 millions de dollars en 1968-1969, les dépenses à 10,735 millions et le déficit a été de 566 millions.

En 1968-1969, la méthode consistant à créditer les recettes résultant d'un crédit particulier au dit crédit a été étendue au ministère des Transports pour le crédit 5, services maritimes, et le crédit 30, services aériens.

Les chiffres indiqués au tableau suivant pour les années antérieures n'ont pas été changés, mais les tableaux suivants indiquent les chiffres 1967-1968 modifiés pour fins de comparaison.

TABLEAU 3
RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICITS BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS	Recettes budgétaires	Dépenses budgétaires	Surplus ou déficit (-)
1960.....	5,289.8	5,702.9	-413.1
1961.....	5,617.7	5,958.1	-340.4
1962.....	5,729.6	6,520.6	-791.0
1963.....	5,878.7	6,570.3	-691.6
1964.....	6,253.2	6,872.4	-619.2
1965.....	7,180.3	7,218.3	-38.0
1966.....	7,695.8	7,734.8	-39.0
1967.....	8,376.2	8,797.7	-421.5
1968.....	9,076.6	9,871.4	-794.8
1969 (estimation).....	10,169.0	10,735.0	-566.0

RECETTES

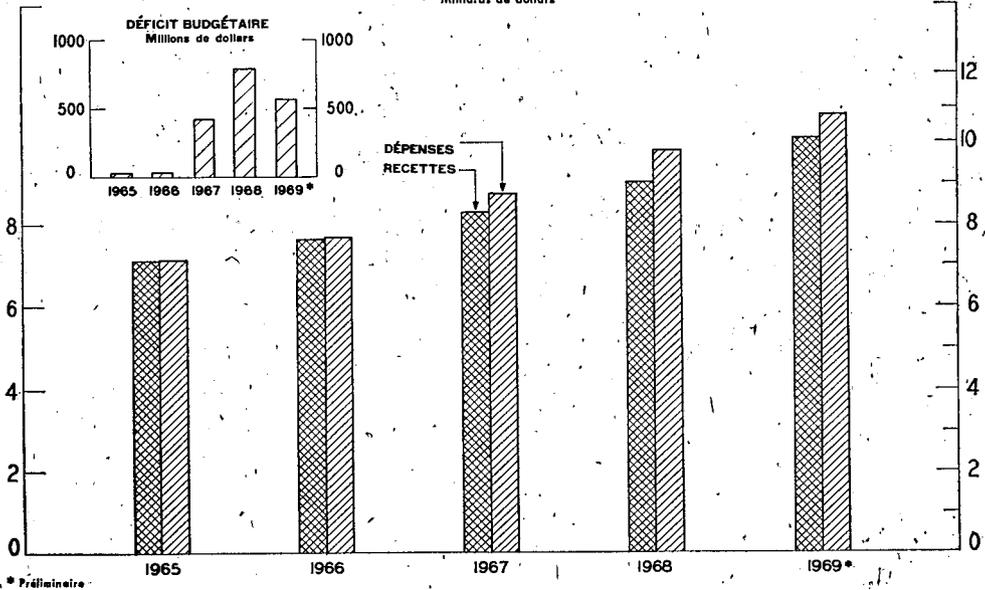
Les recettes budgétaires de 1968-1969 sont de 10,169 millions de dollars, soit 1,140 millions ou 13 p. 100 de plus que le total de 9,029 millions perçu en 1967-1968. Les recettes fiscales, atteignant 8,988 millions, représentent 88 p. 100 de l'ensemble des recettes de l'année financière et les recettes non fiscales, de 1,181 millions, en représentent 12 p. 100.

Les postes les plus importants sont des augmentations de 572 millions de dollars provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers, de 359 millions provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés et de 81 millions provenant du revenu des placements, et de 23 millions de dollars provenant des recettes postales.

RECETTES ET DÉPENSES BUDGÉTAIRES

Années financières closes le 31 mars

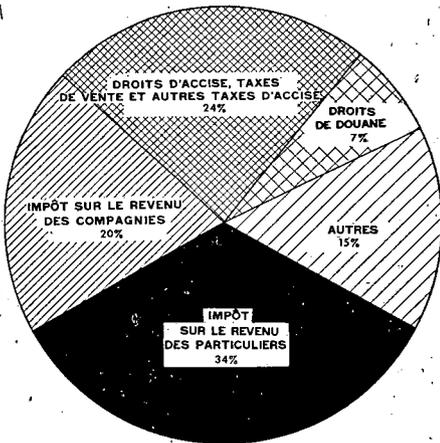
Milliards de dollars



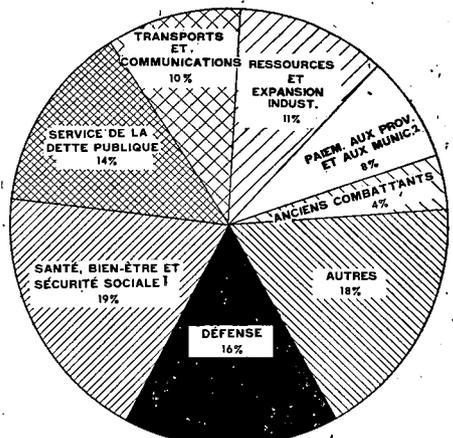
RECETTE BUDGÉTAIRE PAR SOURCE PRINCIPALE

Année financière close le 31 mars, 1969

Préliminaire



DÉPENSE BUDGÉTAIRE PAR OBJET PRINCIPAL



1. Ne comprend pas les versements sur la caisse de sécurité de la vieillesse.
 2. Ne comprend pas les versements aux gouvernements provinciaux et municipaux à des fins déterminées.

TABLEAU 4

ÉTAT DES RECETTES BUDGÉTAIRES PAR SOURCES PRINCIPALES
(en millions de dollars)

SOURCE	Année financière terminée le 31 mars				Augmentation ou diminution (-)	
	1969 (estimation)		1968		Montant	Pourcentage
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage		
RECETTES FISCALES—						
Impôt sur le revenu—						
Des particuliers ^{(1) (2)}	3,422.0	33.7	2,849.6	31.6	572.4	20.1
Des sociétés ^{(1) (2)}	2,030.0	20.0	1,670.6	18.5	359.4	21.5
Sur les dividendes, intérêts, etc., allant à l'étranger.....	206.0	2.0	220.5	2.5	-14.5	-6.6
Taxes d'accise—						
Taxes de vente ^{(1) (2)}	1,572.0	15.4	1,601.1	17.7	-29.1	-1.8
Autres taxes ⁽²⁾	377.0	3.7	337.0	3.7	40.0	11.9
Droits de douane à l'importation ⁽²⁾	760.0	7.5	746.4	8.3	13.6	1.8
Droits d'accise ⁽²⁾	509.0	5.0	488.6	5.4	20.4	4.2
Impôt sur les biens transmis par décès.....	111.7	1.1	102.2	1.1	9.5	9.3
Autres impôts.....	0.3		0.3			
	8,988.0	88.4	8,016.3	88.8	971.7	12.1
RECETTES NON FISCALES—						
Revenu de placements.....	693.0	6.8	612.3	6.8	80.7	13.2
Ministère des Postes—						
Revenu postal net.....	305.0	3.0	281.6	3.1	23.4	8.3
Autres recettes non fiscales.....	183.0	1.8	119.0	1.3	64.0	53.8
	1,181.0	11.6	1,012.9	11.2	168.1	16.6
Total des recettes budgétaires⁽³⁾.....	10,169.0	100.0	9,029.2	100.0	1,139.8	12.6

1968-1969 1967-1968

⁽¹⁾ Sans les impôts crédités

A la caisse de sécurité de la vieillesse—

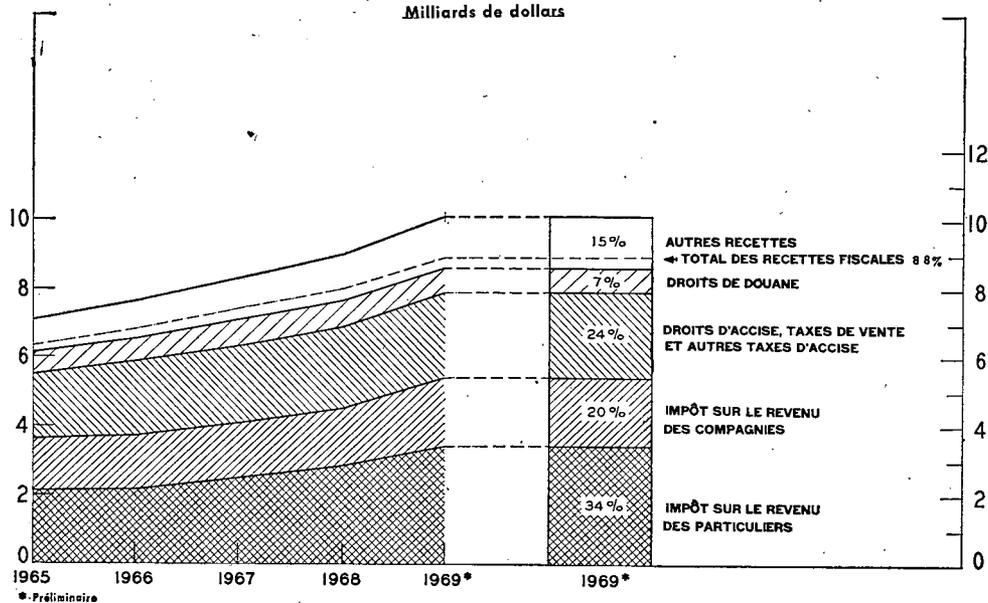
Impôt sur le revenu des particuliers.....	915.0	800.1
Impôt sur le revenu des sociétés.....	183.0	150.0
Taxe de vente.....	522.0	544.5
	<u>1,620.0</u>	<u>1,494.6</u>

⁽²⁾ Montant net après déduction des remboursements et drawbacks.

⁽³⁾ La loi des subsides n° 4 de 1968, crédits n°s 5 et 30 du ministère des Transports, autorise à créditer ce poste des recettes provenant des services prévus dans ledit crédit. Aux fins de la comparaison, le total de 1967-1968 a été ajusté en conséquence.

RECETTE BUDGÉTAIRE, PAR SOURCE

Années financières closes le 31 mars
Milliards de dollars



RECETTES FISCALES

Ententes fiscales entre le gouvernement fédéral et les provinces

Aux termes des ententes entrées en vigueur en 1962, le gouvernement fédéral s'est retiré en partie du domaine de l'imposition directe pour laisser ce champ libre aux provinces. Le gouvernement fédéral a offert de percevoir les impôts provinciaux sans frais, à condition que les impôts prélevés par les provinces sur les revenus des particuliers soient exprimés en un pourcentage de l'impôt fédéral sur les mêmes revenus et que l'impôt provincial sur le revenu des sociétés utilise une définition du revenu imposable des sociétés qui soit identique à la définition fédérale. Afin de faciliter le prélèvement des impôts provinciaux sur le revenu, sauf au Québec, la loi de l'impôt sur le revenu a été modifiée pour réduire de 24 p. 100 l'impôt payable en 1966 et de 28 p. 100 celui payable en 1967, 1968 et 1969. Pour 1966, les réductions de l'impôt fédéral autrement payable dans la province de Québec étaient de 47 p. 100; pour 1967, 1968 et 1969, le chiffre correspondant était de 59 p. 100. Ces réductions plus élevées pour la province de Québec sont en compensation du fait que le versement des allocations aux jeunes et le coût global de certains programmes relevant conjointement des gouvernements fédéral et provinciaux dans les autres provinces ont été assumés par le Québec. Pour l'année 1966, les taux de l'impôt fédéral sur le revenu imposable des sociétés ont été réduits de 9 points de pourcentage dans les provinces autres que le Québec et de 10 points de pourcentage dans le cas de l'impôt sur le revenu imposable gagné dans le Québec. Pour 1967, 1968 et 1969, la réduction correspondante était de 10 p. 100 pour toutes les provinces. Le gouvernement fédéral a conclu des accords sur la perception des impôts, en vertu desquels il perçoit les impôts sur le revenu des particuliers prélevés par les provinces dans toutes les provinces, sauf le Québec, et les impôts sur le revenu des sociétés prélevés par les provinces dans toutes les provinces, sauf l'Ontario et le Québec.

Aux termes de ces accords, des paiements mensuels, calculés d'après une estimation des recettes fiscales de chaque province, sont versés aux provinces. Le montant exact fondé sur les recettes est établi au 31 décembre qui suit la fin de l'année financière, et les comptes avec les provinces sont régularisés.

En vertu des accords fiscaux actuels, le gouvernement fédéral a consenti à réduire de 50 p. 100 ses impôts sur les biens transmis par décès au cours des années financières 1962-1963 et 1963-1964, et de 75 p. 100 durant les années financières suivantes, dans toutes les provinces qui prélèvent leurs propres impôts sur les biens transmis par décès. A une province qui n'est pas intéressée à percevoir à nouveau des impôts sur les biens transmis par décès, le gouvernement fédéral a consenti à verser 50 p. 100 des impôts fédéraux perçus sur les biens transmis par décès de la province en 1962-1963 et 1963-1964, et 75 p. 100 par la suite. Au cours de 1962-1963, le Québec et l'Ontario ont prélevé leurs propres impôts sur les biens transmis par décès, tandis que les autres provinces recevaient un paiement au lieu de percevoir ces impôts. A compter de 1963-1964, la Colombie-Britannique s'est jointe à l'Ontario et au Québec pour prélever ses propres impôts sur les biens transmis par décès. Lorsque la diminution de l'impôt sur les biens transmis par décès a été portée à 75 p. 100 en 1964-1965, la Colombie-Britannique a augmenté d'autant les taux de ses droits successoraux, mais le Québec et l'Ontario ont préféré, au lieu d'une réduction supplémentaire, un paiement correspondant à 25 p. 100 des impôts fédéraux perçus dans ces provinces sur les biens transmis par décès. Cette entente portait également sur 1965-1966, 1966-1967, 1967-1968 et 1968-1969.

Impôt sur le revenu des particuliers

En 1968-1969, l'impôt sur le revenu des particuliers est de nouveau la plus importante des recettes de l'État. Son rendement (à l'exclusion de l'impôt sur la sécurité de la vieillesse) est de 3,422 millions de dollars, soit 34 p. 100 de toutes les recettes budgétaires, comparé à 2,850 millions ou 32 p. 100 en 1967-1968. L'augmentation de 587 millions de dollars reflète principalement un accroissement, au cours de l'année, des revenus des particuliers en 1968-1969, attribuable en partie à la surtaxe temporaire de 3 p. 100 de l'impôt de base dépassant \$200, appliquée aux impôts frappant les revenus de 1968 et de 1969, et en partie à l'impôt de progrès social de 2 p. 100 sur le revenu imposable de 1969, jusqu'à concurrence d'un impôt maximum de \$120 par an.

En plus de cette recette fédérale, on a affecté 1,090 millions de dollars au titre des accords de perception d'impôts conclus avec les provinces, comparé à 961 millions de dollars en 1967-1968.

L'impôt sur le revenu des particuliers, perçu en vertu de la loi sur la sécurité de la vieillesse et crédit à la Caisse de la sécurité de la vieillesse a rapporté 915 millions de dollars par rapport à 800 millions en 1967-1968. L'augmentation de 115 millions de dollars est attribuable surtout à une hausse des revenus personnels de 1968-1969.

Impôt sur le revenu des sociétés

L'impôt sur le revenu des sociétés est la deuxième en importance des recettes de l'État. Son rendement (à l'exclusion de l'impôt de la sécurité de la vieillesse) est de 2,030 millions de dollars, soit 20 p. 100 de toutes les recettes budgétaires, comparé à 1,671 millions ou 19 p. 100 en 1967-1968. L'augmentation de 359 millions de dollars est attribuable au fait que la période d'acquiescement a été avancée, comme on l'avait annoncé en novembre 1967 et à la venue à échéance des programmes d'accélération des amortissements (fin de 1966 et début de 1967) et à la réduction triennale des déductions pour amortissement, applicable à certaines catégories d'actifs acquis entre le 30 mars 1966 et le 1^{er} avril 1967.

En plus de la recette fédérale, on a imputé 196 millions de dollars au compte des accords sur la perception fiscale conclus avec les provinces, comparativement à 167 millions de dollars en 1967-1968.

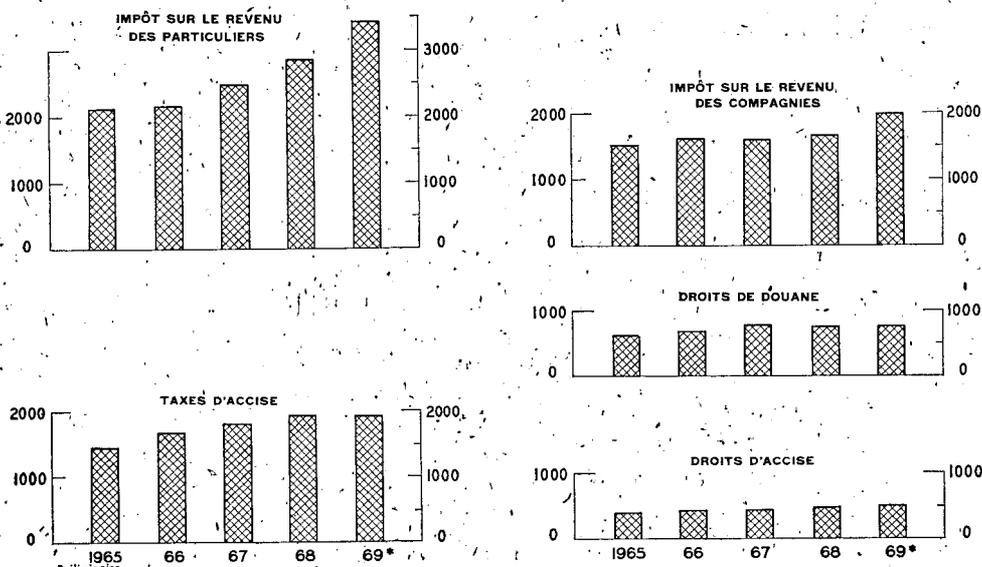
L'impôt sur le revenu des sociétés perçu en vertu de la loi sur la sécurité de la vieillesse et crédité à la Caisse de la sécurité de la vieillesse a rapporté un montant de 183 millions de dollars contre 150 million de dollars en 1967-1968.

Impôts sur les dividendes, intérêts, etc., allant à l'étranger

Les recettes portées à cette rubrique proviennent des taxes retenues sur les dividendes, intérêts, loyers, redevances, pensions alimentaires et revenus provenant de successions et de biens sous gestion versés à des non-résidents. Pour 1968-1969, les perceptions se chiffrent à 206 millions de dollars, soit une diminution de 15 millions de dollars ou 7 p. 100 par rapport au montant global de 1967-1968.

PRINCIPALES SOURCES DES RECETTES FISCALES

Années financières closes le 31 mars
Millions de dollars



Taxes d'accise

Du point de vue des recettes, la taxe générale de vente est l'impôt le plus important prélevé en vertu de la loi sur la taxe d'accise. Les recettes de cette taxe (à l'exclusion de la taxe relative à la sécurité de la vieillesse) sont de 1,572 millions de dollars, soit 29 millions de dollars de moins que l'année financière précédente. La diminution des recettes reflète l'annulation de la taxe de vente, en 1967-1968, sur les machines de production et les médicaments.

La taxe de vente prélevée en vertu de la loi sur la sécurité de la vieillesse et écartée à la Caisse de la sécurité de la vieillesse, a rapporté 522 millions de dollars, contre 545 millions en 1967-1968.

Les taxes d'accise prélevées en vertu de la loi sur la taxe d'accise ont rapporté 377 millions de dollars, soit 40 millions de plus qu'en 1967-1968. L'augmentation est attribuable à la hausse, à compter du 1^{er} décembre 1967, des taxes d'accise sur les produits du tabac et les vins.

Droits de douane à l'importation

Les droits de douane à l'importation s'élèvent à 760 millions de dollars, par rapport à 746 millions en 1967-1968.

Droits d'accise

Les droits d'accise frappent les spiritueux (autres que les vins) et les produits du tabac. (Des taxes supplémentaires sont prélevées sur les produits du tabac en vertu de la loi sur la taxe d'accise.) Les recettes nettes en 1968-1969 s'élèvent à 509 millions de dollars, par rapport à 489 millions en 1967-1968.

Les recettes brutes de 321 millions de dollars provenant des droits sur les boissons alcooliques se répartissent ainsi: 187 millions de dollars pour les spiritueux et 134 millions de dollars pour la bière, soit 20 millions de dollars de plus que les 301 millions de dollars perçus en 1967-1968 (181 millions pour les spiritueux et 120 millions pour la bière.) Cette hausse est due surtout à l'augmentation des droits sur les spiritueux et la bière, à compter du 1^{er} décembre 1967.

Les recettes brutes de 196 millions de dollars provenant des droits sur les produits du tabac sont de 1 million de dollars supérieures à celles perçues en 1967-1968.

Des remises et des remboursements à la sortie totalisant 8 millions de dollars se sont traduits par la perception de droits d'accise nets de 509 millions de dollars en 1968-1969. En 1967-1968, les remises et les remboursements à la sortie étaient de sept millions de dollars et les recettes nettes atteignaient 489 millions.

Impôt sur les biens transmis par décès

Les recettes entrant dans cette catégorie sont perçues en vertu de la loi de l'impôt sur les biens transmis par décès. Les recettes nettes de 112 millions de dollars sont de 10 millions supérieures à celles de 1967-1968.

Autre taxes

Les recettes portées à cette rubrique au cours de l'année financière s'établissent à \$300,000, tout comme au cours de l'année financière précédente.

RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales s'élèvent à 1,181 millions de dollars, par rapport à 1,013 millions en 1967-1968. L'augmentation de 168 millions est surtout attribuable aux augmentations de 81 millions à l'égard du revenu de placements, de 23 millions à l'égard du revenu du ministère des Postes et de 61 millions au chapitre des lingots et des pièces.

A noter que les crédits n^{os} 5 et 30 du ministère des Transports, loi de subsides n^o 4, 1968, visant l'administration, le fonctionnement et l'entretien des services de la marine et des services de l'air respectivement, donnaient l'autorisation de créditer ces postes de tous revenus provenant des services prévus. Ces revenus ne figurent donc pas dans les comptes à titre de revenus. Pour fins de comparaison, les chiffres de 1967-1968 ont été modifiés en conséquence.

TABLEAU 5
(en millions de dollars)

RECETTES NON FISCALES	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)	
	1969 (estimation)	1968	Montant	Pourcentage
Revenu de placements.....	693.0	612.3	80.7	13.2
Revenu net du ministère des Postes.....	305.0	281.6	23.4	8.3
Remboursement de dépenses des années précédentes.....	21.0	21.1	-0.1	-0.5
Services et honoraires.....	29.0	31.7	-2.7	-8.5
Produits de ventes.....	16.0	17.3	1.3	-7.5
Droits, licences et permis.....	31.0	23.5	7.5	31.9
Lingots et frappe.....	72.0	10.7	61.3	572.9
Autres.....	14.0	14.7	-0.7	-4.8
	1,181.0	1,012.9	168.1	16.6

Rendement des placements

Ces recettes de 693 millions proviennent de prêts, d'avances et de placements de l'État relatifs à des avoirs productifs ou rentables. En 1967-1968, les rentrées ont été de 612 millions.

TABLEAU 6
(en millions de dollars)

RENDEMENT DES PLACEMENTS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Prêts et placements, sociétés de la Couronne—			
L'Énergie atomique du Canada, Ltée.....	0.7	0.8	-0.1
Banque du Canada—bénéfices.....	186.2	177.0	9.2
Société d'assurance-dépôts du Canada.....	0.8	0.2	0.6
Société Radio-Canada.....	5.0	3.8	1.2
Corporation commerciale canadienne—bénéfices nets.....	0.1	0.1	
Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967.....	7.1	9.9	-2.8
Commission canadienne du lait.....	1.5	0.9	0.6
Chemins de fer Nationaux du Canada.....	35.8	22.5	13.3
Société canadienne des télécommunications transmarines.....	2.6	2.5	0.1
Société centrale d'hypothèques et de logements.....	194.7	156.7	38.0
Intérêts sur débetures—Bénéfices nets.....	10.0	6.6	3.4
	<i>204.7</i>	<i>163.3</i>	<i>41.4</i>
Société de disposition des biens de la Couronne.....	1.0	0.2	0.8
Société d'assurance des crédits à l'exportation.....	10.3	9.5	0.8
Société du crédit agricole.....	50.5	34.6	15.9
Commission de la capitale nationale.....	4.2	3.8	0.4
Conseil des ports nationaux.....	2.1	1.4	0.7
Commission d'énergie du Nord canadien.....	4.0	3.8	0.2
Société de la Couronne <i>Northern Ontario Pipe Line</i>		0.7	-0.7
<i>Polymer Corporation Limited</i>		2.6	-2.6
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.....	11.2	10.8	0.4
	<i>527.8</i>	<i>448.4</i>	<i>79.4</i>
Autres prêts et placements—			
Royaume-Uni.....	2.7	21.2	-18.5
Autres gouvernements étrangers.....	3.6	3.9	-0.3
Gouvernements provinciaux.....	0.5	0.6	-0.1
Compte du fonds des changes.....	84.5	55.2	29.3
Dépôts portant intérêt dans les banques à charte.....	23.6	23.4	0.2
Office de développement municipal et des prêts aux municipalités.....	14.2	12.7	1.5
Compte de placements en valeurs.....	1.1	17.0	-15.9
Prêts aux termes de la loi d'établissement de soldats et d'autres personnes, et avances aux termes de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.....	14.5	13.0	1.5
Placements dans les valeurs en dollars des États-Unis, émises par d'autres gouvernements que le gouvernement du Canada.....	5.2	6.6	-1.4
Banque internationale pour la reconstruction et le développement.....		2.0	-2.0
Placements détenus pour le remboursement de la dette non échue.....	0.6	0.3	0.3
Fonds monétaire international.....	3.0		3.0
Défense nationale—Prêts pour l'habitation.....	1.2		1.2
Québec—Expo 1967.....	1.9		1.9
Divers.....	8.6	8.0	0.6
	<i>165.2</i>	<i>163.9</i>	<i>1.3</i>
	693.0	612.3	80.7

Les recettes provenant des sociétés de la Couronne se sont établies à 528 millions de dollars, soit 79 millions de plus que l'année précédente. Les principaux changements sont des augmentations de 41 millions dans les paiements de la Société centrale d'hypothèques et de logement, de 16 millions de la Société du crédit agricole, de 13 millions des Chemins de fer Nationaux du Canada et de 9 millions dans les bénéfices de la Banque du Canada qui ont été versés à l'État.

Les autres prêts et placements ont rapporté 165 millions en comparaison de 164 millions en 1967-1968. La hausse de un million est attribuable surtout au paiement différé de 19 millions en intérêts qui échéaient le 31 décembre 1968 sur le prêt consenti au Royaume-Uni, à une baisse de 16 millions des recettes du compte de placements en valeurs et à une hausse de 29 millions en intérêts touchant le Compte du fonds des changes.

Recettes du ministère des Postes

Les recettes brutes du ministère des Postes se chiffrent par 360 millions de dollars, mais les décaissements autorisés sur le revenu pour les traitements et les allocations de loyer, pour les autres allocations et commissions aux bureaux semi-urbains et aux bureaux à commission, pour les commissions aux bureaux auxiliaires, pour les frais de transport de la matière postale expédiée en transit dans des pays étrangers ou destinée à ces pays, etc., se sont chiffrés à 55 millions de dollars, ce qui a donné un revenu net de 305 millions. En 1967-1968, les recettes brutes s'étaient élevées à 327 millions de dollars, les décaissements autorisés à 45 millions et le revenu net à 282 millions.

Les frais d'exploitation nets du ministère des Postes en 1968-1969 (sans les 55 millions imputés sur le revenu) se sont établis à 347 millions de dollars. Comme le revenu net s'est élevé à 305 millions, le déficit net d'exploitation a été de 42 millions. En 1967-1968, on avait enregistré un revenu net de 282 millions, des frais nets d'exploitation de 302 millions et un déficit net d'exploitation de

TABLEAU 7
(en millions de dollars)

RECETTES DU MINISTÈRE DES POSTES	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (—)
	1969 (estimation)	1968	
Timbres—			
Au Canada.....	339.4	307.1	32.3
Des pays étrangers.....	6.0	6.4	-0.4
Commissions payées à l'égard des mandats de poste.....	10.0	9.4	0.6
Location des cases postales.....	2.6	2.5	0.1
Autres recettes.....	1.5	1.7	-0.2
	359.5	327.1	32.4
Moins—			
Traitements et allocations—			
Bureaux à commission.....	-14.4	-11.9	-2.5
Bureaux semi-urbains.....	-26.4	-21.7	-4.7
Bureaux auxiliaires.....	-7.1	-5.9	-1.2
Frais de transport de la correspondance expédiée à ou à travers des pays étrangers.....	-4.8	-4.3	-0.5
Autres frais.....	-1.8	-1.7	-0.1
	-54.5	-45.5	-9.0
	305.0	281.6	23.4

20 millions. On peut attribuer les recettes plus élevées de 1968-1969 à une majoration des tarifs postaux et à une augmentation des frais par suite surtout des traitements plus élevés et de l'expansion normale du personnel.

Cependant, il y a lieu de remarquer que le total inscrit au revenu du ministère des Postes ne comporte aucun paiement pour la franchise accordée au courrier parlementaire et ministériel ni pour certains services divers fournis à d'autres ministères et organismes de l'État. Le total inscrit au chapitre des dépenses d'exploitation ne comporte pas, non plus, de frais pour les locaux occupés par le ministère des Postes ou pour certains services de comptabilité et autres rendus par d'autres ministères.

Remboursements quant à des dépenses des années précédentes

Les remboursements effectués en 1968-1969 à l'égard de dépenses faites les années précédentes sont de 21 millions de dollars, soit le même montant qu'en 1967-1968.

Le ministère de la Défense nationale a reçu 7 millions de dollars, dont 2 millions pour des vérifications du prix de revient et 3 millions pour des redressements de contrats avec le gouvernement des États-Unis, tandis que le ministère des Affaires des anciens combattants a reçu 4 millions de dollars à titre de remboursements relatifs aux pensions, allocations et crédits de rétablissement d'anciens combattants.

Services et honoraires

Les recettes provenant de cette source se montaient à 29 millions de dollars, comparativement à 32 millions en 1967-1968.

Le ministère de l'Agriculture a perçu 10 millions de dollars, dont 5 millions pour l'inspection, la pesée, l'entreposage et la mise en élévateurs des céréales et 2 millions pour la surveillance des pistes de courses; le ministère des Finances a reçu 3 millions de dollars, provenant surtout de la vente de pièces de monnaie; et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a touché 6 millions de dollars, dont des remboursements de 3 millions provenant des provinces à l'égard des soins prodigués aux Indiens dans les hôpitaux du gouvernement fédéral.

Produits de ventes

Les recettes, au montant de 16 millions, sont de un million de moins qu'en 1967-1968.

Le ministère des Approvisionnements et Services a récupéré un montant de 4 millions de la vente de biens de la Couronne en excédent et 2 millions de la vente de publications; la Société centrale d'hypothèques et de logement a reçu 3 millions de la vente de propriétés et le ministère de l'Agriculture a reçu 2 millions de vente de bestiaux et de produits.

Droits, licences et permis

Les recettes de cette catégorie s'élèvent à 31 millions pour 1968-1969, soit 8 millions de plus que l'année financière précédente.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a touché 15 millions dont 9 millions provenant de redevances, de loyers et de droits à l'égard du pétrole; du gaz et de l'or et 1 million de redevances sur les permis

provisoires à l'égard des véhicules automobiles; le ministère de la Consommation et des Corporations a reçu 6 millions au titre des brevets, marques de commerce, chartes et ainsi de suite; et le ministère des Travaux publics a touché 5 millions pour la location d'emplacements et d'édifices publics.

Lingots et frappe

Les recettes de 72 millions, résultant de l'exploitation de la Monnaie royale canadienne, comprennent surtout des gains nets de la frappe par suite de la modification de l'alliage pour les pièces de 10c., de 25c. et de 50c. De petits montants proviennent aussi des frais exigés pour l'affinage de l'or et pour la manutention, ainsi que des bénéfices réalisés sur l'affinage de l'or. En 1967-1968, les recettes provenant de l'exploitation de la Monnaie totalisaient 11 millions.

Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales s'élèvent à 14 millions, soit un million de moins qu'en 1967-1968.

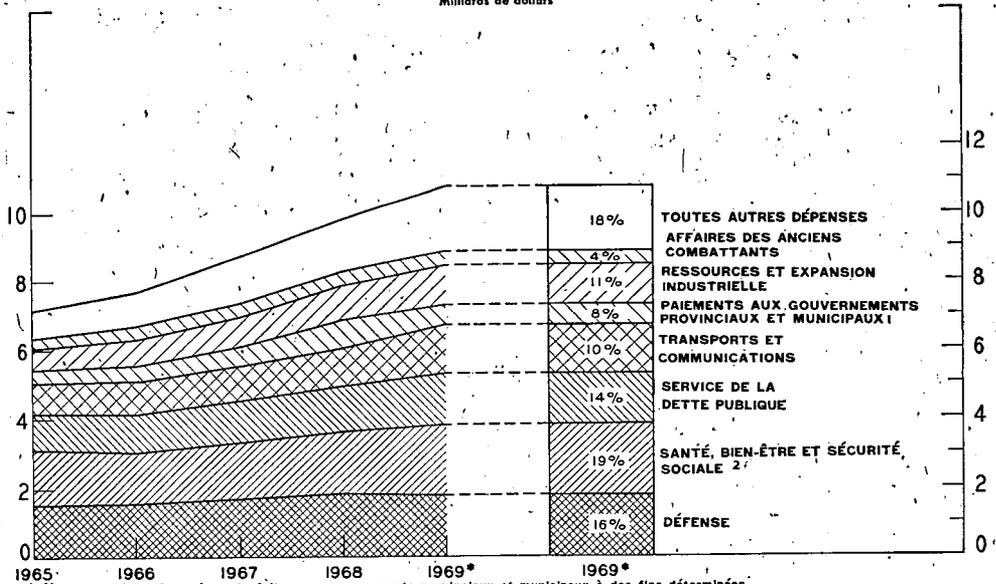
DÉPENSES

On estime les dépenses budgétaires à 10,735 millions de dollars pour 1968-1969, soit 911 millions ou 9 p. 100 de plus qu'en 1967-1968.

La présentation des dépenses dans le rapport ci-après est conforme au budget révisé des dépenses de 1968-1969, qui tient compte de la réorganisation des ministères du gouvernement. Pour fins de comparaison, les chiffres de 1967-1968 ont été modifiés en conséquence.

DÉPENSE BUDGÉTAIRE CLASSEE PAR OBJET

Années financières closes le 31 mars
Milliards de dollars



1965 1966 1967 1968 1969* 1969*

1. Ne comprend pas les paiements faits aux gouvernements provinciaux et municipaux à des fins déterminées.

2. Ne comprend pas les versements de pension sur la caisse de sécurité de la vieillesse qui n'ont pas été pris en dépense budgétaire durant l'année même.

* Préliminaire

TABLEAU 8
ÉTAT DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES PAR MINISTÈRE
(en millions de dollars)

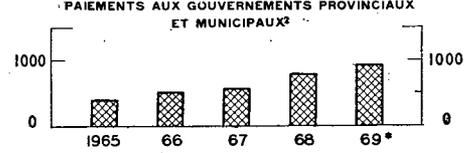
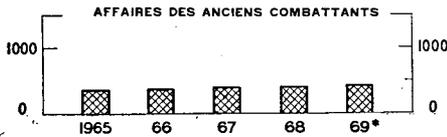
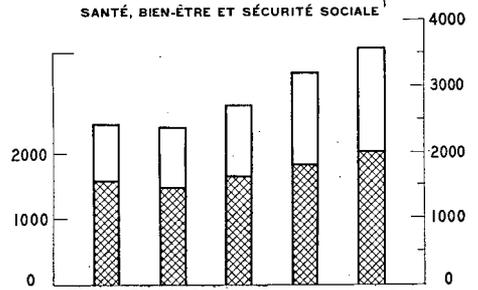
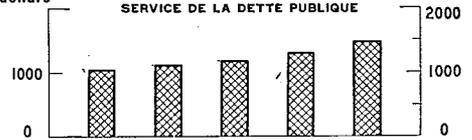
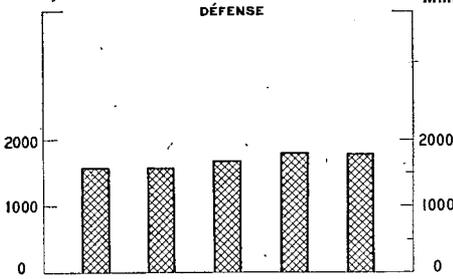
	Année financière terminée le 31 mars				Augmentation ou diminution (-)	
	1969 (estimation)		1968		Montant	Pourcentage
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage		
Agriculture.....	286.0	2.7	276.4	2.8	9.6	3.5
Communications.....	357.5	3.3	312.8	3.2	44.7	14.3
Consommation et Corporations.....	14.0	0.1	12.9	0.1	1.1	8.5
Énergie, Mines et Ressources.....	182.0	1.7	203.3	2.1	-21.3	-10.5
Affaires extérieures.....	225.0	2.1	215.7	2.2	9.3	4.3
Finances.....	2,419.7	22.5	2,121.0	21.6	298.7	14.1
Pêches et Forêts.....	71.0	0.6	73.8	0.7	-2.8	-3.8
Gouverneur général.....	1.0		1.0			
Affaires indiennes et Nord canadien.....	265.0	2.5	231.4	2.3	33.6	14.5
Industrie et Commerce.....	204.0	1.9	186.3	1.9	17.7	9.5
Justice.....	17.0	0.2	15.4	0.1	1.6	10.4
Travail.....	138.0	1.3	118.0	1.2	20.0	16.9
Service législatif.....	18.5	0.2	18.3	0.2	0.2	1.1
Main-d'œuvre et Immigration.....	415.0	3.9	417.9	4.3	-2.9	-0.7
Défense nationale.....	1,762.0	16.4	1,756.1	17.9	5.9	0.3
Santé nationale et Bien-être social.....	1,670.0	15.6	1,509.0	15.4	161.0	10.7
Revenu national.....	120.0	1.1	115.1	1.2	4.9	4.3
Conseil privé.....	9.5	0.1	11.1	0.1	-1.6	-14.4
Travaux publics.....	282.0	2.6	290.9	3.0	-8.9	-3.1
Expansion économique régionale.....	170.0	1.6	159.6	1.6	10.4	6.5
Secrétariat d'État.....	530.0	4.9	365.7	3.7	164.3	45.0
Solliciteur général.....	160.0	1.5	153.5	1.6	6.5	4.2
Approvisionnements et Services.....	66.0	0.6	64.6	3.7	1.4	2.2
Transports.....	501.8	4.7	534.1	5.4	-32.3	-6.0
Conseil du Trésor.....	423.0	3.9	259.3	2.6	163.7	63.1
Affaires des anciens combattants.....	427.0	4.0	400.8	4.1	26.2	6.6
	10,735.0	100.0	9,824.0	100.0	911.0	9.2

NOTA.—Les crédits 5 et 30 du ministère des Transports, loi des subsides n° 4, 1968, accordaient l'autorisation de porter à cette rubrique les revenus provenant des services fournis aux termes de cette rubrique. Pour fins de comparaison, les chiffres de 1967-1968 ont été modifiés en conséquence.

CATÉGORIES PRINCIPALES DE DÉPENSES BUDGÉTAIRES

Années financières closes le 31 mars

Millions de dollars



1. Les surfaces non ombrées du graphique santé, bien-être et sécurité sociale représentent les versements de pension effectués sur la caisse de sécurité de la vieillesse qui n'ont pas été pris en dépense budgétaire durant l'année même.

2. Ne comprend pas les paiements effectués aux gouvernements provinciaux et municipaux à des fins déterminées.

* Préliminaire

Agriculture

Les dépenses du ministère de l'Agriculture s'élèvent à 286 millions de dollars, au regard de 276 millions en 1967-1968.

TABLEAU 9

(en millions de dollars)

AGRICULTURE	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Direction de la production et des marchés—			
Office de stabilisation des prix agricoles—perte nette d'exploitation.....	143.0	139.7	3.3
Autres dépenses.....	51.0	36.6	14.4
	194.0	176.3	17.7
Recherches.....	44.0	39.7	4.3
Frais administratifs et généraux.....	48.0	60.4	-12.4
	286.0	276.4	9.6

Les dépenses de l'Office canadien des provendes, imputées au ministère des Forêts et du Développement rural en 1967-1968, sont maintenant attribuées au ministère de l'Agriculture. Les dépenses au titre du rétablissement agricole, de l'irrigation et de la retenue des eaux, imputées en 1967-1968 au ministère de l'Agriculture, sont maintenant affectées au ministère de l'Expansion économique régionale.

Les dépenses au titre de la production et des marchés, qui s'élèvent à 194 millions de dollars, dépassent de 18 millions celles de l'année précédente. Les pertes nettes d'exploitation de l'Office de stabilisation des prix agricoles se chiffrent à 143 millions de dollars en 1968-1969 et excèdent de 3 millions le chiffre de 1967-1968.

Les dépenses au titre de la recherche s'élèvent à 44 millions de dollars, contre 40 millions en 1967-1968.

Communications

Les dépenses touchant les communications s'élèvent à 357 millions de dollars en 1968-1969, contre 313 millions en 1967-1968. Ces dépenses ont trait au ministère des Postes, au Bureau des télécommunications de l'État (administration et ligne de conduite) au ministère des Transports, à une partie de la Direction des télécommunications et de l'électronique du même ministère et certains éléments de l'Établissement de recherches sur les télécommunications de la défense du Conseil de recherches pour la défense.

TABLEAU 10
(en millions de dollars)

COMMUNICATIONS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Ministère des Postes—			
Exploitation—Traitements et autres dépenses des bureaux de poste urbains, bureaux de district et services ambulants: approvisionnements, équipement et autres articles destinés aux bureaux de poste à commission.....	245.2	205.6	39.6
Traitement des maîtres de poste et du personnel des bureaux à commission et semi-urbains; commissions payées aux bureaux auxiliaires et autres déboursés ⁽¹⁾	54.5	45.5	9.0
Transport—mouvement du courrier par terre, par air et par eau.....	91.1	87.1	4.0
Services financiers.....	4.7	4.6	0.1
Frais administratifs et généraux.....	6.0	4.5	1.5
Dépenses brutes du ministère des Postes.....	401.5	347.3	54.2
Moins: dépenses imputées au revenu.....	-54.5	-45.5	-9.0
Programme de recherches par satellite.....	3.5	3.5	0.0
Frais administratifs et généraux.....	7.0	7.5	-0.5
	357.5	312.8	44.7

⁽¹⁾ Imputés au revenu budgétaire.

Les dépenses du ministère des Postes imputées aux dépenses budgétaires se chiffrent à 347 millions de dollars, soit une hausse de 45 millions de dollars au regard de 1967-1968, attribuable surtout à l'accroissement normal du nombre d'employés et aux augmentations de traitements.

Les frais d'exploitation, s'établissant à 245 millions de dollars, dépassent de 40 millions ceux de l'année financière précédente, et l'acheminement du courrier a coûté 4 millions de plus.

La rémunération des maîtres de poste et du personnel des bureaux à commission et semi-urbains, et certains autres décaissements, sont prélevés sur le revenu. Ces versements s'élèvent à 55 millions de dollars, soit 9 millions de plus qu'en 1967-1968, ce qui porte les dépenses brutes du ministère des Postes à 402 millions, contre 347 millions en 1967-1968.

Les autres dépenses s'élèvent à 10 millions de dollars, dont 3 millions pour le programme de recherches par satellite. En 1967-1968, les dépenses diverses atteignaient 11 millions, dont 3 millions pour le programme de recherches par satellite.

Consommation et Corporations

Les dépenses du ministère de la Consommation et des Corporations ont atteint 14 millions de dollars, 1 million de plus que les chiffres comparables pour 1967-1968.

Ces chiffres comprennent les dépenses de la Direction des standards, antérieurement affectées au ministère du Commerce, et certains frais d'administration transférés, à la suite de la réorganisation du gouvernement, du ministère de l'Agriculture et du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

TABLEAU 11
(en millions de dollars)

CONSOMMATION ET CORPORATIONS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Division des brevets, division des dessins industriels et des droits d'auteur et bureau des marques de commerce.....	3.5	4.2	-0.7
Loi relative aux enquêtes sur les coalitions—Administration.....	1.3	1.2	0.1
Loi sur les faillites—Administration.....	0.9	0.8	0.1
Direction des corporations.....	0.3	0.2	0.1
Direction des standards.....	3.2	4.2	-1.0
Frais administratifs et généraux.....	4.8	2.3	2.5
	14.0	12.9	1.1

Énergie, Mines et Ressources

Les dépenses du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, y compris l'Énergie atomique du Canada, Limitée et la Commission de contrôle de l'énergie atomique, qui figuraient les années précédentes sous une rubrique spéciale, l'Office fédéral du charbon et l'Office national de l'énergie, ont atteint 182 millions de dollars, une diminution de 21 millions par rapport au total de 1967-1968.

Les dépenses de la Société de développement du Cap-Breton et au titre de subventions au charbon de l'Est, qui étaient incluses dans les dépenses du présent ministère en 1967-1968, sont maintenant comprises dans les dépenses du ministère de l'Expansion économique régionale. On a rectifié les chiffres des années précédentes pour fins de comparaison.

TABLEAU 12
(en millions de dollars)

ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Mines, minéraux, énergie et sciences de la terre—			
Aide d'urgence aux mines d'or.....	14.6	15.2	-0.6
Levés topographiques et aériens, cartographie et établissement de cartes de navigation aérienne.....	10.5	10.1	0.4
Recherches géologiques.....	10.0	9.4	0.6
Enquêtes et recherches minières et métallurgiques.....	8.5	7.6	0.9
Recherches astronomiques et géophysiques.....	5.3	5.4	-0.1
Plateau continental polaire.....	2.0	1.6	0.4
Autres.....	2.6	3.8	-1.2
	53.5	53.1	0.4
Ressources hydrauliques et coordination des programmes concernant les ressources renouvelables—			
Relevés et recherches en milieu marin.....	19.0	20.3	-1.3
Recherches et études sur les ressources hydrauliques.....	16.4	13.3	3.1
Subventions aux provinces pour la construction de barrages et autres ouvrages.....	3.3	6.9	-3.6
Autres.....	2.5	2.5	0.0
	41.2	40.5	0.7
Frais administratifs et généraux.....	6.1	5.2	0.9
L'Énergie atomique du Canada, Limitée.....	100.8	98.8	2.0
Commission de contrôle de l'énergie atomique.....	68.6	66.5	2.1
Office fédéral du charbon.....	4.0	2.8	1.2
Office national de l'énergie.....	7.1	33.6	-26.5
	1.5	1.6	-0.1
	182.0	203.3	-21.3

Les dépenses pour les mines, les minéraux, l'énergie et les sciences géophysiques s'élèvent à 53 millions de dollars, soit le même montant qu'en 1967-1968. Les postes les plus importants sont les suivants: 14 millions pour l'aide d'urgence à l'exploitation des mines d'or, en comparaison de 15 millions en 1967-1968; 10 millions pour les levés terrestres et aériens, soit le même montant; 10 millions pour les recherches géologiques, en comparaison de 9 millions; 9 millions pour les enquêtes et recherches minières et métallurgiques, contre 8 millions; et 5 millions pour les recherches en astronomie et en géophysique, en comparaison de 5 millions en 1967-1968.

Les dépenses au titre de l'Énergie atomique du Canada, Limitée, s'élèvent à 69 millions de dollars, soit une hausse de 2 millions; celles de la Commission de contrôle de l'énergie atomique sont de 4 millions de dollars, ayant augmenté de un million; celles de l'Office fédéral du charbon sont de 7 millions de dollars, ayant diminué de 26 millions, et celles de l'Office national de l'énergie sont de 2 millions de dollars pour chaque année financière.

Les dépenses au titre des programmes hydrauliques et de coordination des ressources renouvelables s'élèvent à 41 millions de dollars, contre 41 millions en 1967-1968. Ces dépenses comprennent 19 millions au titre des levés et recherches maritimes, contre 20 millions en 1967-1968, et 16 millions de dollars au titre des recherches et enquêtes sur les ressources hydrauliques, en comparaison de 13 millions en 1967-1968.

Affaires extérieures

Les dépenses du ministère des Affaires extérieures s'élèvent à 225 millions de dollars en 1968-1969, soit 9 millions de plus que l'année financière précédente.

Les dépenses de l'Agence canadienne de développement international, autrefois le Bureau de l'aide extérieure, s'élèvent à 141 millions de dollars, contre 135 millions en 1967-1968. Elles comprennent 69 millions pour le Programme international d'aide à l'alimentation (76 millions en 1967-1968), 62 millions pour l'aide à l'expansion internationale (50 millions en 1967-1968) et 5 millions à titre de contributions à des projets approuvés d'assistance à l'expansion mis à exécution par des organismes canadiens non gouvernementaux, un nouveau programme inauguré en 1968-1969.

TABLEAU 13
(en millions de dollars)

AFFAIRES EXTÉRIEURES	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (—)
	1969 (estimation)	1968	
Agence canadienne de développement international—			
Aide économique et technique, aide à l'éducation et autre—			
Programme international d'aide à l'alimentation....	68.9	76.3	-7.4
Aide à l'expansion internationale.....	61.9	50.0	11.9
Contributions à des projets approuvés d'assistance à l'expansion mis à exécution par des organismes canadiens non gouvernementaux.....	5.0		5.0
Contribution au fonds de la mise en valeur de l'Indus.....	1.4	5.0	-3.6
Autres.....	0.2	0.7	-0.5
Frais administratifs.....	3.9	2.8	1.1
	141.3	134.8	6.5
Commission conjointe internationale.....	0.4	0.4	
Contributions, subventions et versements aux commissions et organisations internationales—			
Contributions aux Nations Unies et à leurs institutions..	15.3	15.3	
Subventions et paiements divers.....	2.8	3.7	-0.9
Autres commissions et organisations internationales.....	0.1	0.1	
Organismes du Commonwealth.....	(1) 18.2	(1) 19.1	-0.9
Cotisations du Canada pour son adhésion aux commissions et organisations internationales—			
Nations Unies et leurs institutions.....	9.8	9.9	-0.1
Autres commissions et organisations internationales.....	2.6	2.7	-0.1
Organismes du Commonwealth.....	0.3	0.3	
	12.7	12.9	-0.2
Construction, acquisition ou amélioration de bâtiments, d'ouvrages, de terrains, d'équipement et de fournitures..	7.0	6.5	0.5
Frais administratifs et généraux, d'exploitation et d'entretien	45.4	42.0	3.4
	225.0	215.7	9.3

(1) Moins de \$50,000.

Les contributions, les subventions et les versements aux commissions et organisations internationales s'élèvent à 18 millions de dollars, contre 19 millions en 1967-1968, les cotisations du Canada pour son adhésion aux commissions et organisations internationales sont de 13 millions en 1968-1969, le même montant que l'année précédente, les frais administratifs et généraux et les frais d'exploitation et d'entretien s'élèvent à 45 millions, en comparaison de 42 millions.

Finances.

Les dépenses du ministère des Finances s'élèvent à 2,420 millions de dollars en 1968-1969, contre 2,121 millions en 1967-1968. Ces chiffres comprennent les dépenses du Bureau de l'auditeur général et du département des assurances qui jusqu'ici étaient séparés, mais n'englobent pas celles autrefois du Bureau du contrôleur du Trésor dont les fonctions et le mandat entrent maintenant dans ceux du ministère des Approvisionnements et Services.

L'augmentation de 299 millions de dollars est attribuable surtout au service de la dette publique, de 178 millions de dollars plus élevé qu'en 1967-1968, et aux versements aux provinces qui dépassent de 130 millions de dollars ceux de 1967-1968.

TABLEAU 14
(en millions de dollars)

FINANCES	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Service de la dette publique.....	1,479.0	1,300.8	178.2
Paiements fiscaux, subventions et autres paiements aux provinces.....	867.1	737.5	129.6
Subventions aux municipalités.....	43.7	41.5	2.2
Remise de dettes—Office de développement et de prêts municipaux.....	3.5	17.4	-13.9
Monnaie royale canadienne.....	4.6	4.0	0.6
Bureau de l'auditeur général.....	2.6	2.3	0.3
Assurances.....	2.0	1.9	0.1
Frais administratifs et généraux.....	17.2	15.6	1.6
	2,419.7	2,121.0	298.7

Service de la dette publique

Les dépenses qui figurent sous cette rubrique comprennent l'intérêt de la dette publique, l'amortissement annuel des escomptes et des commissions sur les obligations, les frais d'émission des nouveaux emprunts et autres frais relatifs au service de la dette publique. Elles se sont élevées à 1,479 millions de dollars, contre 1,301 millions de dollars en 1967-1968.

L'intérêt de la dette publique s'est élevé à 1,442 millions de dollars, sur lesquels 1,142 millions avaient trait à la dette non échue et 300 millions à d'autres obligations. En 1967-1968, les montants correspondants étaient de 1,270 millions, de 980 millions et de 290 millions de dollars respectivement.

L'augmentation de 161 millions de dollars en intérêts de la dette non échue est imputable à l'accroissement de cette dernière et à des taux d'intérêt plus élevés. L'augmentation de l'intérêt d'autres obligations est attribuable surtout à l'accroissement des pensions de retraite.

Les autres dépenses relatives à la dette publique sont de 37 millions de dollars contre 31 millions en 1967-1968.

Devant l'importance des frais de service de la dette publique et le fardeau qu'ils imposent au Trésor, il ne faut pas oublier qu'une bonne partie de la dette est attribuable à des avoirs productifs ou à des avoirs produisant des revenus, ou est placée dans ces avoirs. En calculant le fardeau *net* des intérêts annuels qui incombent à l'État, il faut donc tenir compte des recettes tirées des prêts, des placements ou autres avoirs productifs. En 1968-1969, ces recettes ont atteint 693 millions de dollars, comme le révèle le chapitre des recettes non fiscales sous la rubrique «rendement des placements». Si l'on soustrait ce montant du total brut de 1,442 millions de dollars en intérêts qui figure au tableau, on obtient un montant net de 749 millions contre 658 millions en 1967-1968. Par rapport à la dette nette, les intérêts nets annuels ont atteint un taux de 4.32 p. 100 en 1968-1969, contre 3.92 p. 100 en 1967-1968. En pourcentage du produit national brut pour l'année au calendrier se terminant pendant l'année financière, le fardeau relatif était de 1.11 p. 100 comparé à 1.06 p. 100 en 1967-1968.

TABLEAU 15
(en millions de dollars)

INTÉRÊT ET AUTRES FRAIS DE SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Intérêt de la dette publique—			
Dette non échue, y compris les bons du Trésor—			
Payable au Canada.....	1,121.0	967.9	153.1
Payable à l'étranger.....	21.0	12.6	8.4
	1,142.0	980.5	161.5
Autres obligations—			
Comptes de rentes de l'État, assurance et pension...	286.0	273.8	12.2
/Comptes de dépôts et de fiducie.....	7.0	4.6	2.4
Partie remboursable de l'impôt sur le revenu des sociétés.....	7.0	11.1	-4.1
	300.0	289.5	10.5
Total de l'intérêt de la dette publique.....	1,442.0	1,270.0	172.0
Autres frais relatifs à la dette publique—			
Amortissement annuel des escomptes et commissions relatifs aux obligations.....	32.0	26.3	5.7
Frais d'émission de nouveaux emprunts.....	3.0	2.9	0.1
Service de la dette publique.....	2.0	1.6	0.4
	37.0	30.8	6.2
	1,479.0	1,300.8	178.2

TABLEAU 16.
(en millions de dollars)

FARDEAU NET DES INTÉRÊTS ANNUELS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Intérêt global de la dette publique.....	1,442.0	1,270.0	172.0
Moins: Revenus de placements.....	-693.0	-612.3	-80.7
Coût net de l'intérêt.....	749.0	657.7	91.3
Pourcentage du coût net de l'intérêt à l'égard de la dette nette	4.32	3.92	

Paiements fiscaux, subventions et autres versements aux provinces

Les versements aux provinces imputés aux dépenses budgétaires se sont élevés à 867 millions de dollars, dépassant de 130 millions ceux de 1967-1968.

Les versements effectués en vertu de la loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces se sont élevés à 644 millions de dollars, dépassant de 81 millions de dollars ceux de 1967-1968. Toutefois, en 1967-1968, les montants dus aux provinces pour les années 1962 à 1966 inclusivement ont été réajustés en tenant compte des chiffres de population révisés pour ces années. Il en est résulté un plus-payé aux provinces, de 38 millions. Ces paiements excédentaires ont été portés au compte de l'actif sous la rubrique «prêts aux gouvernements provinciaux» et les montants imputés pour 1967-1968 aux dépenses budgétaires ont été réduits à 564 millions de dollars.

Les versements à la province de Québec effectués en vertu de la loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires) se sont élevés à 187 millions de dollars et découlent d'accords d'option dérogatoire conclus avec ladite province qui a renoncé aux programmes suivants: assurance-hospitalisation et services diagnostiques, assistance vieillesse, allocations aux invalides, allocations aux aveugles, assistance chômage et régime d'assistance publique du Canada; elle a également renoncé, en partie, aux subventions à l'hygiène en général. Ces versements se montent à 153 millions de dollars pour 1967-1968.

Les subventions aux provinces payables en vertu des Acte de l'Amérique du Nord britannique et autres instruments statutaires ont été de 32 millions de dollars, c'est-à-dire autant qu'en 1967-1968,

Le transfert des recettes de l'impôt versées par certaines entreprises d'utilité publique s'est élevé à 21 millions de dollars en 1968-1969, 14 millions de dollars de plus qu'en 1967-1968 et représentait la partie transférable de l'impôt sur le revenu provenant de sociétés dont la fonction principale était la distribution, ou la production en vue de la distribution au public de courant électrique, de gaz et de vapeur.

La loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces stipule que lorsque, au cours d'une année financière commençant le 1^{er} avril 1964 ou après cette date, les sommes épargnées par le gouvernement fédéral à l'égard des provinces accordant des allocations scolaires

excèdent l'abattement de la recette fédérale en ce qui concerne cette province pour l'année d'imposition se terminant dans cette année financière, le ministre des Finances peut, sur le Fonds du revenu consolidé, payer à cette province pour cette année financière un montant égal à l'excédent. En outre, lorsque, au cours de l'année d'imposition se terminant au cours de toute année financière commençant le 1^{er} avril 1964 ou après cette date, l'abattement de la recette fédérale à l'égard d'une province accordant des allocations scolaires excède les sommes épargnées par le gouvernement fédéral dans cette année financière en ce qui concerne cette province, le montant de l'excédent peut être déduit de tout paiement fait à cette province en vertu de la loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces ou en vertu de toute loi subséquente du Parlement du Canada qui y est substituée, ou peut être recouvrée par ailleurs comme une dette de cette province envers le Canada. Les abattements pour l'année financière 1967 et les abattements révisés pour l'année financière 1967 accordés à la province de Québec ont excédé de 17 millions de dollars les sommes épargnées par le gouvernement fédéral. Ces 17 millions ont été recouverts au moyen de versements à la province effectués en vertu de la loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces; en 1967-1968, les abattements pour l'année financière 1967 ont excédé de 19 millions de dollars les sommes épargnées par le gouvernement fédéral et ont été recouverts.

TABLEAU 17
(en millions de dollars)

PAIEMENTS FISCAUX, SUBVENTIONS ET AUTRES VERSEMENTS AUX PROVINCES	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Versements effectués en vertu de la loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces ⁽¹⁾	624.4	601.7	22.7
Transferts aux «prêts aux gouvernements provinciaux» ⁽²⁾	18.5	-38.1	56.6
Imputé aux recettes—Rendement des investissements.....	1.4		1.4
Imputé aux dépenses budgétaires.....	644.3	563.6	80.7
Versements en vertu de la loi sur les arrangements provinciaux ⁽³⁾	186.9	153.0	33.9
Subventions statutaires.....	31.7	31.7	
Versements aux termes de la loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts		1.3	-1.3
Transfert de recettes de l'impôt versées par certaines entreprises d'utilité publique.....	21.0	6.7	14.3
Versements effectués en vertu de la loi sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces (allocations aux jeunes) ⁽⁴⁾	-16.8	-18.8	2.0
	867.1	737.5	129.6

⁽¹⁾ Montant brut avant le recouvrement d'un abattement excédentaire accordé à la province de Québec, selon la loi sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces (allocations aux jeunes).

⁽²⁾ Paiements indus résultant d'un réajustement de ces paiements sur la base des chiffres de population révisés pour 1962 à 1966 inclusivement.

⁽³⁾ Les versements à la province de Québec découlent d'accords d'option.

⁽⁴⁾ Recouvrement de versements effectués à la province de Québec en vertu de la loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Le tableau suivant fournit un sommaire des paiements versés, par province:

TABLEAU 18
(en millions de dollars)

PAIEMENTS FISCAUX, SUBVENTIONS ET AUTRES VERSEMENTS AUX PROVINCES	Année financière terminée le 31 mars 1969 (estimation)					
	Paie- ments aux termes des accords fiscaux	Paie- ments aux termes des arrange- ments provi- soires	Subven- tions statu- taires	Recouvre- ments aux termes de la revision des arran- gements fiscaux (alloca- tions aux jeunes)	Transfert de certaines recettes fiscales d'entre- prises d'utilité publique	Total
Terre-Neuve.....	73.2		9.6		1.2	84.0
Nouvelle-Ecosse.....	88.0		2.1		1.9	92.0
Île du Prince-Édouard.....	14.8		0.7		0.2	15.7
Nouveau-Brunswick.....	76.6		1.8		0.1	18.5
Québec.....	296.4	186.9	4.0	-16.8	2.9	473.4
Ontario.....	21.7		4.6		5.5	31.8
Manitoba.....	45.0		2.1		0.9	48.0
Saskatchewan.....	22.4		2.1		0.1	24.6
Alberta.....	6.9		3.0		7.4	17.3
Colombie-Britannique.....	-0.7		1.7		0.6	1.6
Yukon et T. du N.-O.....					0.2	0.2
	644.3	186.9	31.7	-16.8	21.0	867.1

Subventions aux municipalités

Les versements aux municipalités tenant lieu de taxes sur les propriétés fédérales se sont élevés à 44 millions de dollars, comparativement à 42 millions en 1967-1968.

Office du développement municipal et des prêts aux municipalités

Aux termes de la loi sur le développement et les prêts municipaux, le gouvernement fédéral fait des avances à l'Office afin d'assurer une aide financière sous forme de prêts aux municipalités en vue de multiplier ou d'accélérer les travaux d'équipement. La loi prévoit aussi que l'Office, sous réserve de certaines conditions, fera remise à la municipalité de 25 p. 100 du capital emprunté. En 1968-1969, les remises de dette se sont élevées à 4 millions de dollars, comparativement à 18 millions l'année précédente.

Pêcheries et Forêts

Il s'agit d'un nouveau ministère qui se compose de l'ancien ministère des Pêcheries et de la Direction des forêts du ministère des Forêts.

Les dépenses se sont élevées à 71 millions de dollars en 1968-1969, soit une diminution de 3 millions par rapport aux montants comparables de 1967-1968.

Les dépenses des pêcheries, au titre de la direction et de l'expansion, se sont élevées à 32 millions de dollars, au regard de 35 millions en 1967-1968; elles comprenaient 9 millions de dollars pour chacune des deux années aux fins de conservation et de protection, 8 millions de dollars pour le développement des ressources, au regard de 6 millions de dollars en 1967-1968; et 4 millions de dollars destinés aux subventions et contributions, au regard de 9 millions de dollars en 1967-1968.

TABLEAU 19
(en millions de dollars)

PÊCHERIES ET FORÊTS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (—)
	1969 (estimation)	1968	
Pêcheries—			
Direction et expansion—			
Service de la conservation et de l'expansion.....	9.2	9.4	-0.2
Service du développement des ressources.....	7.9	6.3	1.6
Contributions et subventions.....	4.0	8.5	-4.5
Service de l'inspection.....	3.3	3.1	0.2
Service d'expansion industrielle.....	3.2	3.6	-0.4
Quote-part du Canada des dépenses des commissions internationales.....	1.5	1.3	0.2
Autres.....	3.1	2.8	0.3
	32.2	35.0	-2.8
Office de recherches sur les pêcheries du Canada.....	15.7	14.6	1.1
Forêts—			
Recherches et services régionaux.....	10.7	10.7	
Instituts de recherche.....	6.3	7.3	-1.0
Subventions aux provinces.....	1.0	1.1	-0.1
Autres.....	1.9	1.9	
	19.9	21.0	-1.1
Frais administratifs et généraux.....	3.2	3.2	
	71.0	73.8	-2.8

On a consacré 16 millions de dollars à l'Office de recherches sur les pêcheries, au regard de 15 millions de dollars, et 20 millions de dollars aux forêts, au regard de 21 millions.

Gouverneur général

Ces dépenses comprennent les traitements du Gouverneur général du Canada et des lieutenants-gouverneurs des provinces et les autres dépenses afférentes à ces fonctions. Elles se sont élevées à 1 million de dollars en 1968-1969, comme en 1967-1968.

Affaires indiennes et Nord canadien

Les dépenses du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien sont de 265 millions de dollars, soit 34 millions de dollars de plus qu'en 1967-1968.

Les dépenses au titre des Affaires indiennes ont été de 142 millions de dollars, au regard de 123 millions en 1967-1968. Les frais d'instruction ont été de 70 millions (59 millions en 1967-1968) et les déboursés au chapitre du développement et de l'entretien des collectivités indiennes ont été de 65 millions (57 millions en 1967-1968).

TABLEAU 20
(en millions de dollars)

AFFAIRES INDIENNES ET NORD CANADIEN	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Affaires indiennes—			
Éducation.....	70.0	58.9	11.1
Expansion et entretien des collectivités indiennes.....	64.5	57.0	7.5
Frais administratifs et généraux.....	7.0	6.6	0.4
	141.5	122.5	19.0
Programme des régions septentrionales—			
Développement régional.....	15.5	13.6	1.9
Éducation.....	16.0	12.3	3.7
Ressources et développement économique.....	14.0	13.6	0.4
Paiements aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.....	12.0	9.4	2.6
Subventions aux ressources minérales du Nord.....	2.0	2.8	-0.8
Frais administratifs et généraux.....	19.6	17.9	1.7
	79.1	69.6	9.5
Conservation—			
Parcs nationaux.....	26.0	23.5	2.5
Lieux historiques.....	7.0	5.5	1.5
Service canadien de la faune.....	5.0	3.8	1.2
Frais administratifs et généraux.....	3.4	3.9	-0.5
	41.4	36.7	4.7
Frais administratifs et généraux.....	3.0	2.6	0.4
	265.0	231.4	33.6

Les dépenses affectées au programme des régions septentrionales ont été de 79 millions de dollars, au regard de 70 millions en 1967-1968. Les frais de développement régional se sont élevés à 16 millions (14 millions en 1967-1968), les frais d'instruction à 16 millions (12 millions en 1967-1968), les paiements aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest à 12 millions (9 millions en 1967-1968) et les dépenses afférentes aux ressources et à l'expansion ont été de 14 millions de dollars, soit le même montant que l'an dernier.

Les dépenses affectées à la conservation se sont établies à 41 millions de dollars, contre 37 millions en 1967-1968. Les déboursés pour les parcs nationaux ont été de 26 millions de dollars (24 millions en 1967-1968), pour les lieux historiques, de 7 millions (6 millions en 1967-1968) et pour le Service canadien de la faune, de 5 millions (4 millions en 1967-1968).

Industrie et Commerce

Au compte de ce nouveau ministère figurent les dépenses qui relevaient jusqu'ici du ministère de l'Industrie, sauf celles qui servent à stimuler la création d'emplois industriels et celles de l'agence d'expansion régionale, qui relèvent maintenant du ministère de l'Expansion économique régionale; les dépenses qui figuraient jusqu'ici au tableau du ministère du Commerce, sauf celles de la Direction des normes, qui fait maintenant partie du ministère de la Consommation et des Corporations, et celles de la Commission des expositions du gouvernement canadien, qui relèvent maintenant du ministère des Travaux publics, et les dépenses du Bureau fédéral de la statistique.

Les dépenses ont atteint en 1968-1969 le total de 204 millions de dollars. Les dépenses correspondantes de 1967-1968 s'élevaient à 186 millions de dollars.

TABLEAU 21
(en millions de dollars)

INDUSTRIE ET COMMERCE	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (—)
	1969 (estimation)	1968	
Industrie			
Capacité technologique (défense).....	25.0	33.5	-8.5
Subventions de capital pour la construction de navires commerciaux et de bateaux de pêche.....	23.4	39.3	-15.9
Encouragements à l'industrie pour l'expansion de la recherche et du développement scientifiques au Canada	20.5	2.1	18.4
Capacité technologique (n'intéressant pas la défense)....	5.5	6.4	-0.9
Frais administratifs et généraux.....	12.1	10.8	1.3
	86.5	92.1	-5.6
Commerce—			
Commission canadienne du blé—			
Frais fixes concernant les réserves provisoires de blé. Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies.....	51.0	31.4	19.6
Paiements versés à la Commission.....	0.9	0.7	0.2
Service des délégués commerciaux.....	8.6	2.7	5.9
Office de tourisme du gouvernement canadien.....	10.4	10.3	0.1
Participation du gouvernement canadien aux expositions universelles.....	9.8	10.0	-0.2
Frais administratifs et généraux.....	2.3	7.0	-4.7
	9.8	9.6	0.2
	92.8	71.7	21.1
Bureau fédéral de la statistique.....	24.7	22.5	2.2
	204.0	186.3	17.7

Les dépenses au chapitre de l'industrie ont atteint 86 millions de dollars, contre 92 millions en 1967-1968. Elles comprennent 25 millions de dollars pour développer et soutenir la capacité technologique de l'industrie canadienne de la défense et autres industries connexes (34 millions en 1967-1968), 23 millions en subventions de capital pour la construction de navires commerciaux et de bateaux de pêche (39 millions en 1967-1968) et 21 millions aux fins d'encouragement à l'industrie pour l'expansion de la recherche et du développement scientifique au Canada (2 millions en 1967-1968).

Les dépenses au chapitre du commerce ont atteint 93 millions de dollars, contre 72 millions au cours de l'année financière précédente. Les paiements des frais fixes concernant les réserves provisoires de blé ont été de 51 millions de dollars, contre 31 millions en 1967-1968 et les frais du Service des délégués commerciaux et du Bureau de tourisme du gouvernement canadien ont été de 10 millions de dollars dans les deux cas, en 1968-1969 et en 1967-1968.

Les dépenses du Bureau fédéral de la statistique se sont élevées à 25 millions de dollars, augmentation de 2 millions sur celles de 1967-1968.

Justice

Les dépenses du ministère de la Justice s'élèvent à 17 millions de dollars, comparativement à 15 millions en 1967-1968.

Les traitements, indemnités de déplacement et pensions des juges se chiffrent à 12 millions de dollars au regard de 11 millions en 1967-1968 et les frais administratifs et généraux ont été de cinq millions de dollars comparativement à quatre millions de dollars.

TABLEAU 22
(en millions de dollars)

Justice	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (—)
	1969 (estimation)	1968	
Traitements, indemnités de déplacement et pensions des juges	12.3	11.8	0.5
Frais administratifs et généraux.....	4.7	3.6	1.1
	17.0	15.4	1.6

Travail

Les dépenses du ministère du Travail comprennent maintenant celles de la Commission d'assurance-chômage qui figuraient sous une rubrique distincte en 1967-1968.

Le montant global des dépenses en 1968-1969 s'élève à 138 millions de dollars par rapport à 118 millions en 1967-1968.

TABLEAU 23
(en millions de dollars)

TRAVAIL	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (—)
	1969 (estimation)	1968	
Commission d'assurance-chômage—			
Contributions du gouvernement à la Caisse d'assurance-chômage.....	86.0	69.5	16.5
Exécution de la loi sur l'assurance-chômage.....	40.0	37.6	2.4
	126.0	107.1	18.9
Normes de travail et prestations.....	6.4	5.5	0.9
Recherche et expansion.....	2.4	2.2	0.2
Relations ouvrières.....	1.2	1.3	-0.1
Frais administratifs et généraux.....	2.0	1.9	0.1
	138.0	118.0	20.0

Les dépenses au chapitre de la Commission d'assurance-chômage ont atteint 126 millions de dollars et comprennent la contribution du gouvernement de 86 millions de dollars à la Caisse d'assurance-chômage ainsi que 40 millions de dollars en frais d'administration. En 1967-1968 les montants comparables étaient de 107 millions de dollars, 69 millions de dollars et 38 millions de dollars respectivement.

Les autres dépenses du ministère comprennent six millions de dollars au chapitre des normes de travail et prestations (cinq millions en 1967-1968), deux millions au chapitre de la recherche et de l'expansion (deux millions en 1967-1968) et un million au chapitre des relations ouvrières (un million en 1967-1968).

Service législatif

Les dépenses du Service législatif sont de 18 millions de dollars en 1968-1969, soit le même montant qu'en 1967-1968.

TABLEAU 24
(en millions de dollars)

SERVICE LÉGISLATIF	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Chambre des communes.....	14.3	14.3	
Sénat.....	3.5	3.4	0.1
Bibliothèque du Parlement.....	0.7	0.6	0.1
	18.5	18.3	0.2

Main-d'œuvre et Immigration

Les dépenses du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration s'élèvent à 415 millions de dollars, par rapport à 418 millions en 1967-1968.

Conformément à la réorganisation du gouvernement, la Direction des projets-pilote antérieurement incluse sous la présente rubrique fait maintenant partie du ministère de l'Expansion économique régionale.

TABLEAU 25
(en millions de dollars)

MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Expansion et utilisation de la main-d'œuvre—			
Programme de formation professionnelle des adultes....	190.6	105.1	85.5
Aide en capitaux pour l'établissement d'installations de formation.....	98.0	119.3	-21.3
Services de placement.....	38.0	32.3	5.7
Programme d'encouragement aux travaux d'hiver dans les municipalités.....	22.0	30.5	-8.5
Paiements aux provinces en vertu de la loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle.....	4.3	85.6	-81.3
Autres.....	19.0	16.2	2.8
	371.9	389.0	-17.1
Immigration.....	22.8	21.6	1.2
Développement de programmes.....	6.3	2.9	3.4
Assistance aux réfugiés tchécoslovaques.....	8.1		8.1
Commission d'appel de l'immigration.....	0.6	0.3	0.3
Frais administratifs et généraux.....	5.3	4.1	1.2
	415.0	417.9	-2.9

Les dépenses à l'égard de l'expansion et de l'utilisation de la main-d'œuvre se chiffrent à 372 millions de dollars, comparativement à 389 millions au cours de l'année financière précédente. Les principales dépenses comprennent des paiements de 191 millions de dollars au chapitre du programme de formation professionnelle des adultes, soit 86 millions de plus qu'en 1967-1968; 98 millions pour aider à l'établissement d'installations de formation, soit 21 millions de plus qu'en 1967-1968; 38 millions pour les services de placement, soit 6 millions de plus qu'en 1967-1968; et 22 millions de dollars au programme d'encouragement aux travaux d'hiver, soit 9 millions de moins qu'en 1967-1968.

Les dépenses au chapitre de l'immigration sont de 23 millions de dollars, contre 22 millions en 1967-1968, les dépenses relatives au programme de développement sont de 6 millions, contre 3 millions, et l'assistance spéciale aux réfugiés tchécoslovaques s'élève à 8 millions de dollars.

Défense nationale

Les dépenses du ministère de la Défense nationale s'élèvent à 1,762 millions de dollars pour 1968-1969, soit 6 millions de plus que le total de 1,756 millions pour 1967-1968.

Les dépenses au titre de l'Organisation des mesures d'urgence, qui figuraient auparavant sous le ministère de la Production de défense, font maintenant partie des dépenses du ministère de la Défense nationale et les dépenses relatives à l'établissement de télécommunications de recherche pour la défense, qui figuraient auparavant sous le ministère de la Défense nationale, sont maintenant rattachées au ministère des Communications.

TABLEAU 26
(en millions de dollars)

DÉFENSE NATIONALE	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Services de la défense—			
Direction et entretien.....	1,265.0	1,237.4	27.6
Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de matériel important.....	223.0	277.5	-54.5
Développement.....	14.7	13.0	1.7
Autres.....	1.5	0.3	1.2
	1,504.2	1,528.2	-24.0
Pensions et autres prestations—			
Caisse de pension de retraite des forces canadiennes—			
Quote-part de l'État.....	57.0	58.4	-1.4
Amortissement de frais différés.....	104.8	72.6	32.2
Quote-part de l'État à titre d'employeur au régime de pensions du Canada et au régime de rentes du Québec.....	7.8	8.1	-0.3
Paiements en vertu des parties I-IV de la loi sur la continuation de la pension des services de défense.....	9.2	9.3	-0.1
Autres.....	0.3	0.3	
	179.1	148.7	30.4
Recherches pour la défense.....	47.4	45.0	2.4
Assistance mutuelle aux pays de l'OTAN, y compris les contributions au titre des dépenses militaires de l'OTAN.....	15.3	18.0	-2.7
Organisation des mesures d'urgence.....	6.9	8.0	-1.1
Defence Construction (1951) Limited.....	2.3	2.2	0.1
Frais administratifs et généraux.....	6.8	6.0	0.8
	1,762.0	1,756.1	5.9

Les dépenses de 1,504 millions de dollars au titre des services de la défense comprenaient 1,265 millions pour la direction et l'entretien, 223 millions pour la construction ou l'acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de matériel important et 15 millions pour le développement. En 1967-1968, les dépenses de 1,528 millions au titre des services de la défense comprenaient 1,237 millions pour la direction et l'entretien, 278 millions pour la construction ou l'acquisition et 13 millions pour le développement.

Les dépenses au titre de pensions et autres avantages se sont élevées à 179 millions de dollars se répartissant comme suit: 162 millions pour la caisse de retraite des Forces canadiennes, 8 millions pour la participation du gouvernement en qualité d'employeur au régime de pensions du Canada et au régime de rentes du Québec et 9 millions pour des paiements aux termes des Parties I à IV de la loi sur la continuation de la pension des services de défense. En 1967-1968, les dépenses s'élevaient à 149 millions de dollars, dont 131 millions pour la caisse de retraite des Forces canadiennes, 8 millions pour la participation du gouvernement en qualité d'employeur au régime de pensions du Canada et au régime de rentes du Québec et 9 millions pour des paiements aux termes des parties I à IV de la loi sur la continuation de la pension des services de défense.

La contribution de l'État à la caisse de retraite des Forces canadiennes, soit une somme égale à une fois et deux tiers les cotisations versées par le personnel des forces permanentes, s'établissait à 57 millions de dollars, contre 58 millions en 1967-1968. Un montant de 105 millions de dollars, représentant un cinquième du déficit actuariel provenant de l'augmentation de traitements et soldes, a été imputé aux dépenses budgétaires de 1968-1969.

Les dépenses au titre des recherches pour la défense se sont élevées à 47 millions de dollars, c'est-à-dire 2 millions de dollars de plus qu'en 1967-1968.

L'assistance mutuelle aux pays de l'OTAN, y compris les contributions au titre des dépenses militaires de l'OTAN, ont atteint 15 millions de dollars, 3 millions de moins qu'en 1967-1968.

Les dépenses de 7 millions, au chapitre de l'Organisation des mesures d'urgence, étaient inférieures de 1 million à celles de l'année financière précédente.

Santé nationale et Bien-être social

Les dépenses du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'élèvent à 1,670 millions de dollars, contre 1,509 millions en 1967-1968.

Les dépenses du Conseil de la recherche médicale, qui autrefois étaient incluses dans les dépenses du Conseil national de recherches, sont maintenant incluses dans ce poste-ci.

Les dépenses pour les services de bien-être s'élèvent à 896 millions de dollars, par rapport à 877 millions en 1967-1968. Les dépenses pour l'assurance-maladie et l'aide à la santé se chiffrent à 679 millions de dollars, contre 549 millions en 1967-1968; les dépenses pour les services médicaux s'élèvent à 48 millions par rapport à 42 millions pour l'année financière précédente, et les dépenses pour le Conseil de la recherche médicale s'élèvent à 27 millions contre 21 millions l'année précédente.

TABLEAU 27
(en millions de dollars)

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Services de bien-être—			
Allocations familiales.....	560.4	558.8	1.6
Allocations d'aide à la famille.....	3.6	4.2	-0.6
Allocations aux jeunes.....	52.6	49.4	3.2
Régime d'assistance publique du Canada—paiements aux provinces.....	251.4	225.6	25.8
Allocations aux invalides.....	6.0	7.1	-1.1
Assistance-vieillesse.....	3.3	8.9	-5.6
Allocation aux aveugles.....	2.0	2.3	-0.3
Assistance-chômage.....	1.0	6.1	-5.1
Santé et sport amateur.....	4.0	3.6	0.4
Subventions nationales au bien-être.....	2.0	1.9	0.1
Autres.....	9.4	8.6	0.8
	895.7	876.5	19.2
Assurance-santé et aide à la santé—			
Quote-part du gouvernement aux termes de la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.....	560.0	468.6	91.4
Caisse d'aide à la santé.....	37.5	32.7	4.8
Loi sur les soins médicaux.....	33.0		33.0
Subventions aux provinces—			
Hygiène.....	30.5	29.6	0.9
Construction d'hôpitaux.....	16.8	16.4	0.4
Autres.....	1.2	1.3	-0.1
	679.0	648.6	130.4
Services médicaux.....	48.2	42.5	5.7
Conseil de la recherche médicale.....	28.5	21.0	5.5
Services de santé.....	7.6	8.6	-1.0
Service des aliments et drogues.....	9.0	7.9	1.1
Frais administratifs et généraux.....	4.0	3.9	0.1
	1,670.0	1,509.0	161.0

Allocations familiales, allocations d'aide à la famille et allocations aux jeunes

Ces dépenses se sont élevées à 617 millions de dollars, dont 560 millions à titre d'allocations familiales, 53 millions à titre d'allocations aux jeunes et 4 millions à titre d'allocations d'aide à la famille. En 1967-1968, le total de ces dépenses s'est élevé à 612 millions, dont 559 millions à titre d'allocations familiales, 49 millions à titre d'allocations aux jeunes et 4 millions à titre d'allocations d'aide à la famille.

Les allocations familiales sont versées pour tous les enfants de moins de 16 ans qui habitent le Canada, sauf quelques exceptions peu importantes comme dans le cas des enfants d'immigrants, qui doivent habiter le Canada pendant un an avant d'établir leur droit à l'allocation. Le montant mensuel est de \$6 si l'enfant a moins de dix ans et de \$8 pour les enfants de dix à quinze ans.

Les enfants des immigrants et des colons touchent, au cours de leur première année de résidence au Canada, une allocation identique d'aide à la famille.

Des allocations sont payées à raison de \$10 par mois aux jeunes qui demeurent au Canada, âgés d'au moins 16 ans mais n'ayant pas encore atteint l'âge de 18

ans et qui fréquentent à plein temps une école ou une université ou qui, à cause d'une infirmité mentale ou physique, ne peuvent fréquenter l'école ou l'université. Aucun versement n'a été effectué pour le compte de personnes habitant la province de Québec. Toutefois, aux termes de la loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, des déductions de l'impôt fédéral sur le revenu qui autrement sont payables par les particuliers résidant dans la province de Québec ont été autorisées, pour compenser le fait que la province a assumé le paiement d'allocations aux jeunes et permettre à la province de prélever l'impôt sur le revenu nécessaire.

TABLEAU 28
(en millions de dollars)

ALLOCATIONS FAMILIALES, AIDE AUX FAMILLES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES	Année financière terminée le 31 mars 1969 (estimation)			
	Allocations familiales	Aide aux familles	Allocations aux jeunes	Total
Terre-Neuve.....	17.0	(¹)	1.7	18.7
Nouvelle-Écosse.....	21.6	(¹)	2.8	24.4
Île du Prince-Édouard.....	3.1	(¹)	0.5	3.6
Nouveau-Brunswick.....	18.4	(¹)	2.5	20.9
Québec.....	163.6	0.5		164.1
Ontario.....	189.3	2.0	25.5	216.8
Manitoba.....	25.3	0.2	3.6	29.1
Saskatchewan.....	26.4	0.1	3.6	30.1
Alberta.....	43.5	0.3	5.5	49.3
Colombie-Britannique.....	50.7	0.5	6.8	58.0
Territoires du Nord-Ouest et Yukon.....	1.5	(¹)	0.1	1.6
	560.4	3.6	52.6	616.6

(¹) Moins de \$50,000.

Régime d'assistance publique du Canada

Aux termes du régime d'assistance publique du Canada, les versements aux provinces se sont élevés à 252 millions de dollars, en comparaison de 226 millions en 1967-1968. Le régime d'assistance publique du Canada, adopté en 1966, autorise le gouvernement fédéral à conclure des ententes avec les provinces en vue du partage des frais des programmes d'aide et des services de bien-être offerts par les provinces, les territoires et les municipalités aux nécessiteux, y compris les frais de nourriture, de logement, d'habillement, de chauffage et de services publics, de fournitures ménagères, les frais découlant d'un métier, de soins dans les établissements de bienfaisance, de déplacement et de transport, de funérailles et d'enterrement, de soins de santé et de services de bien-être y compris la réadaptation, et d'allocations d'agrément. La contribution du gouvernement fédéral s'élève à la moitié des frais partageables; le montant de l'aide accordée et les conditions précises du droit aux allocations sont déterminés par les provinces et les municipalités, en tenant compte des exigences budgétaires ainsi que des revenus et des ressources des requérants. Les contributions versées aux termes du régime ont remplacé certains versements accordés auparavant en vertu de la loi sur l'assistance-vieillesse, de la loi sur les invalides, de la loi sur les aveugles et de la loi sur l'assistance-chômage.

TABLEAU 29
(en millions de dollars)

RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Terre-Neuve.....	21.0	17.9	3.1
Nouvelle-Écosse.....	11.2	10.3	0.9
Île du Prince-Édouard.....	2.3	1.7	0.6
Nouveau-Brunswick.....	8.3	7.2	1.1
Ontario.....	116.1	100.3	15.8
Manitoba.....	15.1	15.6	-0.5
Saskatchewan.....	15.4	13.4	2.0
Alberta.....	25.5	26.5	-1.0
Colombie-Britannique.....	36.2	32.7	3.5
Territoires du Nord-Ouest et Yukon.....	0.3		0.3
	251.4	225.6	25.8

Assistance-vieillesse, allocations aux invalides, assistance-chômage et allocations aux aveugles

En 1968-1969, les versements aux provinces sont de 3 millions de dollars pour l'assistance-vieillesse, de 6 millions pour les allocations aux invalides et de 2 millions pour les allocations aux aveugles. En 1967-1968 les versements avaient été de 9 millions pour l'assistance-vieillesse, de 7 millions pour les allocations aux invalides et de 2 millions pour les allocations aux aveugles, ce qui n'a pas changé. Les versements d'assistance-chômage sont de 1 million, contre 6 millions en 1967-1968.

Les diminutions précitées sont dues surtout au fait que certains versements aux provinces qui, dans le passé, étaient faits aux termes de la loi sur l'assistance-vieillesse, de la loi sur les aveugles, de la loi sur les invalides et de la loi sur l'assistance-chômage, le sont maintenant sous l'empire du régime d'assistance publique du Canada. La réduction des allocations d'assistance-vieillesse est aussi attribuable à la baisse de l'âge d'admissibilité aux prestations de sécurité de la vieillesse.

En vertu de la loi sur l'assistance-vieillesse, le gouvernement fédéral rembourse aux provinces la moitié de \$75 par mois ou de la somme d'assistance fournie par les provinces sous forme de pensions mensuelles aux personnes nécessiteuses, âgées de 65 ans, qui y ont droit, selon la moindre de ces deux sommes. (En vertu de la loi modifiée sur la sécurité de la vieillesse, toute personne qui satisfait aux exigences relatives au domicile peut toucher du gouvernement fédéral une pension de \$78 (\$75 jusqu'au 1^{er} janvier 1968 et \$76.70 jusqu'au 1^{er} janvier 1969) par mois prélevée sur la Caisse de sécurité de la vieillesse, pourvu qu'aucune pension ne soit payée pendant un mois antérieur à janvier 1966 avant que la personne ait atteint 70 ans, la limite d'âge étant réduite d'un an chaque année subséquente jusqu'à 1970. Une modification à la loi sur la sécurité de la vieillesse autorisait le paiement mensuel d'un supplément de revenu garanti aux pensionnés admissibles. Le montant du supplément que peut toucher un pensionné pour un mois est a) en l'année 1967, \$30, et b) en toute autre année subséquente à 1967, 40 p. 100 du montant de la pension qu'il peut recevoir pour le mois, selon le montant de son revenu, l'année précédente.)

De même, en vertu de la loi sur les aveugles, le gouvernement fédéral rembourse aux provinces, dans une proportion de 75 p. 100 des paiements globaux, les allocations, n'excédant pas \$75 par mois, versées aux aveugles nécessiteux, âgés d'au moins 18 ans et, en vertu de la loi sur les invalides, la

moitié d'au plus \$75 par mois à titre d'allocations aux invalides nécessiteux âgés de 18 ans ou plus.

En vertu de la loi sur l'assistance-chômage, le ministre peut, avec l'approbation du gouverneur en conseil, conclure avec l'une ou l'autre des provinces un accord prévoyant le paiement à la province, par le Canada, de contributions ne dépassant pas la moitié des frais d'assistance-chômage dans la province. La participation fédérale pour 1968-1969 est de 1 million de dollars, comparativement à 6 millions en 1967-1968. Sous l'empire d'un accord fédéral-provincial, la province de Québec s'est retirée d'une tranche de ce programme.

Le tableau suivant indique la répartition des sommes ainsi versées aux provinces pour l'année 1968-1969:

TABLEAU 30
(en millions de dollars)

QUOTE-PART DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À L'ASSISTANCE-VIEILLESSE, AUX ALLOCATIONS AUX INVALIDES ET AUX AVEUGLES, ET À L'ASSISTANCE-CHÔMAGE	Année financière terminée le 31 mars 1969 (estimation)			
	Assistance- vieillesse	Allocations aux invalides	Allocations -aux aveugles	Assistance- chômage
Terre-Neuve.....	0.2	0.5	0.3	
Nouvelle-Écosse.....	0.6	1.4	0.4	(1)
Île du Prince-Édouard.....	(1)	(1)	(1)	(1)
Nouveau-Brunswick.....	0.6	0.9	0.3	
Ontario.....	0.2	0.7	0.2	0.6
Manitoba.....	0.5	0.7	0.2	
Saskatchewan.....		0.1	0.1	
Alberta.....	0.5	0.7	0.2	0.3
Colombie-Britannique.....	0.7	1.0	0.3	
Territoires du Nord-Ouest et Yukon.....	(1)	(1)	(1)	0.1
	3.3	6.0	2.0	1.0

(1) Moins de \$50,000.

Contributions de l'État au titre de la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.

Les versements de 560 millions effectués aux provinces en 1968-1969 en vertu de la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques accusent une augmentation de 91 millions par rapport à 1967-1968. En vertu d'une entente fédérale-provinciale, la province de Québec s'est retirée de ce programme.

TABLEAU 31
(en millions de dollars)

CONTRIBUTIONS DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA LOI SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION ET LES SERVICES DIAGNOSTIQUES	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Terre-Neuve.....	20.4	15.5	4.9
Nouvelle-Écosse.....	28.3	24.0	4.3
Île du Prince-Édouard.....	3.7	3.4	0.3
Nouveau-Brunswick.....	22.2	19.5	2.7
Ontario.....	286.2	234.8	51.4
Manitoba.....	34.8	30.6	4.2
Saskatchewan.....	35.5	32.3	3.2
Alberta.....	59.2	49.8	9.4
Colombie-Britannique.....	68.2	57.4	10.8
Territoires du Nord-Ouest et Yukon.....	1.5	1.3	0.2
	560.0	468.6	91.4

Subventions générales à l'hygiène et subventions pour la construction d'hôpitaux versées aux provinces

Les subventions versées aux provinces se sont élevées à 31 millions au titre des services généraux d'hygiène et à 17 millions au titre de la construction d'hôpitaux, contre 30 millions et 16 millions respectivement, en 1967-1968. En vertu d'un accord fédéral-provincial, la province de Québec s'est retirée d'une tranche de ce programme.

TABLEAU 32
(en millions de dollars)

SUBVENTIONS GÉNÉRALES À L'HYGIÈNE ET À LA CONSTRUCTION D'HÔPITAUX.	Année financière terminée le 31 mars 1969 (estimation)		
	Subventions générales à l'hygiène	Subventions à la construction d'hôpitaux	Totaux
Terre-Neuve.....	1.1	0.2	1.3
Nouvelle-Écosse.....	1.6	0.8	2.4
Île du Prince-Édouard.....	0.4	0.1	0.5
Nouveau-Brunswick.....	1.3	0.2	1.5
Québec.....	1.7	1.4	3.1
Ontario.....	13.0	7.2	20.2
Manitoba.....	2.4	0.7	3.1
Saskatchewan.....	2.2	1.0	3.2
Alberta.....	2.8	1.5	4.3
Colombie-Britannique.....	3.9	3.7	7.6
Territoires du Nord-Ouest et Yukon.....	0.1	(¹)	0.1
	30.5	16.8	47.3

(¹) Moins de \$50,000.

Caisse d'aide à la santé

La loi sur la Caisse d'aide à la santé prévoit l'établissement d'une Caisse pour aider les provinces à acheter, construire et rénover les installations de formation en hygiène et des institutions de recherches.

Les dépenses s'élèvent à 38 millions de dollars, en 1968-1969, contre 33 millions pour l'année financière précédente.

TABLEAU 33
(en millions de dollars)

CONTRIBUTIONS VERSÉES AUX PROVINCES AU TITRE DE LA LOI SUR LA CAISSE D'AIDE À LA SANTÉ	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Terre-Neuve.....	0.2	0.1	0.1
Nouvelle-Écosse.....	9.8	8.6	1.2
Île du Prince-Édouard.....	0.1	0.1	
Nouveau-Brunswick.....	1.4	1.2	0.2
Québec.....	11.2	9.8	1.4
Ontario.....	9.7	8.6	1.1
Manitoba.....	0.6	0.5	0.1
Saskatchewan.....	0.1	0.1	
Alberta.....	1.9	1.6	0.3
Colombie-Britannique.....	2.5	2.1	0.4
	37.5	32.7	4.8

Revenu national

Les dépenses du ministère du Revenu national s'établissent à 120 millions de dollars, contre 115 millions en 1967-1968, soit une augmentation de 5 millions de dollars.

Les déboursés de 59 millions de dollars, au chapitre de la douane et de l'accise, représentent une augmentation de 2 millions et des déboursés de 61 millions de dollars au chapitre des impôts représentent une augmentation de 4 millions, par rapport à 1967-1968.

TABLEAU 34
(en millions de dollars)

REVENU NATIONAL	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (—)
	1969 (estimation)	1968	
Division des douanes et de l'accise.....	58.5	56.7	1.8
Division de l'impôt.....	61.2	58.1	3.1
Commission d'appel de l'impôt sur le revenu.....	0.3	0.3	
	120.0	115.1	4.9

Conseil privé

Les dépenses du Conseil privé comprennent maintenant celles de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique, qui constituait auparavant un service distinct, mais celles de la Compagnie des jeunes Canadiens, qui relevait antérieurement du Conseil privé, figurent maintenant dans celles du Secrétariat d'État.

Les dépenses de 10 millions de dollars accusent une baisse de 1 million comparativement à celles de 1967-1968.

TABLEAU 35
(en millions de dollars)

CONSEIL PRIVÉ	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (—)
	1969 (estimation)	1968	
Frais administratifs et généraux.....	6.9	8.6	-1.7
Conseil économique du Canada.....	1.5	1.5	
Commission des relations de travail dans la Fonction publique.....	1.1	1.0	0.1
	9.5	11.1	-1.6

Travaux publics

Les dépenses du ministère des Travaux publics comprennent maintenant celles de la Commission des expositions du gouvernement canadien qui figuraient en 1967-1968 parmi celles du ministère du Commerce, et celles de la Commission de la capitale nationale, qui apparaissaient en 1967-1968 au chapitre du ministère des Travaux publics, figurent maintenant à celui du ministère de l'Expansion économique régionale.

Les dépenses se sont élevées globalement à 282 millions de dollars en 1968-1969, comparativement à \$291 millions en 1967-1968.

TABLEAU 36
(en millions de dollars)

TRAVAUX PUBLICS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-).
	1969 (estimation)	1968	
Services des installations—			
Entretien et exploitation des immeubles et terrains publics—			
Région de la capitale nationale.....	40.1	35.1	5.0
Ailleurs.....	53.4	49.6	3.8
Acquisition d'équipement et d'ameublement autres que le mobilier de bureau.....	1.5	1.4	0.1
Construction, acquisition, réparations importantes, etc. d'immeubles publics—			
A Ottawa.....	41.3	24.8	16.5
Ailleurs.....	32.2	22.9	9.3
	103.5	103.8	34.7
Routes, ponts et autres services de génie—			
Exploitation et entretien.....	7.0	6.7	0.3
Construction, acquisition, réparations importantes, amélioration, plans et emplacements pour routes, ponts et autres travaux de génie.....	9.6	10.4	-0.8
Route transcanadienne—			
Versements aux provinces en vertu de la loi sur la route transcanadienne.....	33.0	64.7	-31.7
Routes traversant les parcs nationaux.....	0.1	2.0	-1.9
	49.7	83.8	-34.1
Direction du génie (ports et rivières)—			
Exploitation et entretien.....	8.5	7.6	0.9
Construction ou acquisition de matériel.....	0.6	0.9	-0.3
Construction, acquisition, réparations importantes, etc. d'ouvrages dans les ports et les cours d'eau.....	23.3	35.2	-11.9
Subventions aux cales sèches.....	0.2	0.2	
	32.6	43.9	-11.3
Commission des expositions du gouvernement canadien.....	5.2	5.4	-0.2
Laboratoires d'essais.....	1.1	1.2	-0.1
Frais administratifs et généraux.....	24.9	22.8	2.1
	282.0	290.9	-8.9

Services des installations

Les dépenses relatives à ces services s'établissent à 169 millions de dollars, soit 35 millions de plus qu'en 1967-1968.

L'entretien et l'exploitation des immeubles et terrains publics ont coûté 93 millions de dollars, par rapport à 85 millions l'année précédente; la construction ou l'acquisition d'immeubles, etc. ont coûté 74 millions de dollars contre 48 millions; et les achats d'équipement et d'ameublement autres que le mobilier de bureau se chiffrent à 1 million de dollars, soit le même montant qu'en 1967-1968.

Routes, ponts et autres-(services du génie)

Les dépenses au titre de ces services atteignent 50 millions de dollars, soit 34 millions de moins qu'en 1967-1968. Les versements de 33 millions aux provinces pour la route transcanadienne ont baissé de 32 millions de dollars par rapport à 1967-1968.

Ports et cours d'eau (services du génie)

Les dépenses au titre de ces services s'élèvent à 33 millions de dollars, soit 11 millions de moins qu'en 1967-1968, à cause surtout d'une diminution des frais de construction, d'achat, de réparations importantes, etc. d'ouvrages dans les ports et les cours d'eau, frais qui se chiffrent à 23 millions de dollars par rapport aux 35 millions de l'année précédente.

Commission des expositions du gouvernement canadien

Les dépenses de cette Commission, qui relevait de l'ancien ministère du Commerce, se sont élevées à 5 millions de dollars, soit à peu près le même montant que l'année précédente.

Expansion économique régionale

Le ministère de l'Expansion économique régionale a été formé en vue d'administrer la loi sur l'aménagement rural et le développement agricole et le Fonds de développement économique et rural (compris dans les dépenses du ministère des Forêts et du Développement rural en 1967-1968), l'Office d'expansion économique de la région atlantique (compris dans les dépenses du ministère des Transports en 1967-1968), l'Agence de développement régional (compris dans les dépenses du ministère de l'Industrie en 1967-1968), la Direction des projets-pilotes (compris dans les dépenses du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration en 1967-1968), le rétablissement agricole, l'irrigation et la retenue des eaux (compris dans les dépenses du ministère de l'Agriculture en 1967-1968), la Commission de la capitale nationale (compris dans les dépenses du ministère des Travaux publics en 1967-1968), et la Société de développement du Cap-Breton (compris dans les dépenses du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources en 1967-1968).

Les dépenses en 1968-1969 se sont élevées à 170 millions de dollars comparativement à 160 millions de dollars en 1967-1968.

L'augmentation de 10 millions de dollars est surtout attribuable aux dépenses additionnelles de 30 millions de dollars pour la Société de développement du Cap-Breton, en partie contrebalancée par une diminution de 19 millions de dollars pour d'autres projets.

TABLEAU 37
(en millions de dollars)

EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Office d'expansion économique de la région atlantique.....	42.0	42.4	-0.4
Société de développement du Cap-Breton.....	32.0	1.6	30.4
Commission de la capitale nationale.....	22.0	23.2	-1.2
Ministère.....	74.0	92.4	-18.4
	170.0	159.6	10.4

Les dépenses de 42 millions pour l'Office d'expansion économique de la région atlantique sont demeurées à peu près égales en 1967-1968. Les dépenses à l'égard de la Société de développement du Cap-Breton ont atteint 32 millions, par rapport à 2 millions et les dépenses relatives à la Commission de la capitale nationale ont été de 22 millions contre 23 millions en 1967-1968. Les autres dépenses ont été de 74 millions par rapport à 92 millions en 1967-1968.

Secrétariat d'État

Les dépenses du secrétariat d'État comprennent maintenant celles du Conseil de la radio-télévision canadienne (auparavant le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion), de la Société Radio-Canada, du Bureau du directeur général des élections, de l'Office national du film, des Musées nationaux du Canada, des Archives publiques et de la Bibliothèque nationale, ainsi que de la Commission de la Fonction publique, qui constituaient des rubriques distinctes en 1967-1968, en plus des dépenses relatives à la Compagnie des jeunes Canadiens, qui figuraient en 1967-1968 sous le Conseil privé.

Ces dépenses ont atteint 530 millions en 1968-1969, contre 366 millions en 1967-1968.

Cette hausse de 164 millions est attribuable principalement à des hausses de 169 millions à titre de paiements aux provinces pour l'instruction post-secondaire (277 millions contre 108 millions), de 13 millions à l'égard du Bureau du directeur général des élections (14 millions contre 1 million) reflétant le coût des élections fédérales en 1968, de 9 millions pour la Société Radio-Canada (152 millions contre 143 millions) et à des diminutions de 31 millions pour la Commission du centenaire (aucune dépense contre 31 millions) et de 4 millions pour la construction et les achats à l'égard du Centre national des Arts (15 millions contre 20 millions).

TABLEAU 38
(en millions de dollars)

SECRETARIAT D'ÉTAT	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Versements aux provinces pour l'enseignement postsecondaire	277.0	108.0	169.0
Construction ou acquisition d'immeubles, travaux, terrains et équipement—Centre national des Arts	15.4	19.5	-4.1
Citoyenneté	4.4	3.3	1.1
Bureau des traductions	4.6	4.1	0.5
Frais administratifs et généraux	2.1	2.1	
	303.5	137.0	166.5
Commission du centenaire		31.2	-31.2
Conseil des Arts du Canada	20.4	16.9	3.5
Société Radio-Canada	152.5	143.3	9.2
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	0.3		0.3
Conseil de la radio-télévision canadienne ⁽¹⁾	1.9	1.0	0.9
Bureau du directeur général des élections	13.9	0.7	13.2
Compagnie des jeunes Canadiens	1.8	2.4	-0.6
Société du Centre national des Arts	1.1	1.0	0.1
Office national du film	10.5	9.3	1.2
Bibliothèque nationale	1.6	1.6	
Musées nationaux du Canada	7.0	6.6	0.4
Archives publiques	2.2	2.0	0.2
Commission de la Fonction publique	13.2	12.6	0.6
Bureau du commissaire à la représentation	0.1	0.1	
	530.0	365.7	164.3

⁽¹⁾Autrefois, le Bureau des Gouverneurs de la radiodiffusion.

Solliciteur général

Les dépenses du ministère du Solliciteur général se sont élevées à 160 millions de dollars, soit une augmentation de 7 millions au regard du total de l'année précédente. Les principaux changements sont une augmentation de 13 millions au titre de la Gendarmerie royale du Canada et une diminution de 6 millions pour les services correctionnels.

TABLEAU 39
(en millions de dollars)

SOLLICITEUR GÉNÉRAL	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (—)
	1969 (estimation)	1968	
Gendarmerie royale du Canada—			
Services nationaux de police, application de lois fédérales et sûretés provinciales et municipales, à forfait—			
Administration, fonctionnement et entretien.....	72.0	61.9	10.1
Construction ou acquisition d'immeubles, d'installations, de terrains et de matériel.....	6.4	10.0	—3.6
Pensions et autres prestations—			
Pensions.....	5.9	5.4	0.5
Caisse de retraite de la Gendarmerie royale—			
Quote-part de l'État.....	6.6	4.2	2.4
Amortissement des frais différés.....	7.8	5.3	2.5
Autres.....	1.6	0.9	0.7
	100.3	87.7	12.6
Services correctionnels—			
Administration du service des pénitenciers.....	1.9	1.0	0.9
Exploitation et entretien des pénitenciers.....	40.4	39.1	1.3
Administration de la loi sur la libération conditionnelle de détenus.....	2.1	1.6	0.5
Construction ou acquisition d'immeubles, d'installations, de terrains et de matériel.....	14.0	23.1	—9.1
	58.4	64.8	—6.4
Bureau du solliciteur général.....	1.3	1.0	0.3
	160.0	153.5	6.5

Services correctionnels

Les déboursés de 58 millions pour les services correctionnels sont 6 millions de moins que ceux de 1967-1968 et comprennent des dépenses de 40 millions pour le fonctionnement et l'entretien des pénitenciers, en comparaison de 39 millions pour 1967-1968, de même que des dépenses de 14 millions pour la construction ou l'acquisition d'immeubles, d'installations, de terrains et de matériel, en comparaison de 23 millions l'année précédente.

Gendarmerie royale du Canada

Les dépenses brutes sont de 133 millions de dollars en 1968-1969, mais des recettes de 33 millions provenant de services rendus au moyen de ces décaissements réduisent le montant net imputable sur les dépenses budgétaires à 100 millions. Les recettes de 33 millions comprennent 31 millions pour assurer le service de police de certains territoires, provinces et municipalités, et 2 millions pour fournir des repas, des logements, etc.

En 1967-1968, les dépenses brutes s'élevaient à 119 millions et les recettes à 31 millions, c'est-à-dire une somme de 88 millions imputable sur les dépenses budgétaires. Les recettes comprenaient 30 millions pour assurer le service de police et un million pour fournir des repas, des logements, etc.

Approvisionnements et Services

Le ministère des Approvisionnements et Services, nouvellement constitué en 1968-1969, est chargé de fournir des biens et services aux ministères et agences

du gouvernement fédéral. Il assume les fonctions de l'ancien ministère de la Production de défense, sauf l'Organisation des mesures d'urgence du Canada qui relève maintenant du ministère de la Défense nationale et celles de la Direction des programmes internationaux, celles de l'ancien Bureau du contrôleur du Trésor naguère sous l'autorité du ministère des Finances, celles de l'ancien Département des Impressions et de la Papeterie publiques, celles des Services consultatifs en gestion qui relevaient jadis de la Commission de la Fonction publique, celles de la Direction de la construction navale, qui relevait autrefois du ministère des Transports, celles des Arsenaux canadiens Limitée, de la Corporation commerciale canadienne, de la Polymer Corporation Limited et de la Corporation de disposition des biens de la Couronne.

Les dépenses s'élèvent à 66 millions de dollars en 1968-1969, soit un million de plus que les dépenses comparables en 1967-1968.

TABLEAU 40
(en millions de dollars)

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Services—			
Administration du bureau central et des bureaux auxiliaires.....	31.2	31.0	0.2
Exécution des lois sur la pension et la retraite.....	1.1	1.1	
Services consultatifs en gestion.....	0.9	0.7	0.2
Autres.....	1.4	1.4	
	34.6	32.8	1.8
Approvisionnement—			
Administration.....	22.0	20.8	1.2
Autres.....	0.3	0.7	-0.4
	22.3	21.5	0.8
Impressions et papeterie publiques.....	4.0	4.9	-0.9
Corporation commerciale canadienne.....	1.9	2.0	-0.1
Les Arsenaux canadiens Limitée.....	0.3	0.4	-0.1
Frais administratifs et généraux.....	2.9	3.0	-0.1
	66.0	64.6	1.4

Les dépenses au titre des services s'élèvent à 35 millions de dollars contre 33 millions l'année précédente, et représentent principalement les frais d'administration du bureau central et des bureaux auxiliaires, soit 31 millions.

Les dépenses au titre des approvisionnements sont de 22 millions, soit une hausse de un million par rapport à l'année précédente.

Les dépenses susdites sont en partie contrebalancées par la réduction des dépenses affectées aux Impressions et à la papeterie publiques, qui sont maintenant de 4 millions, soit une réduction d'un million par rapport à l'année précédente.

Les dépenses des Impressions et de la papeterie publiques sont de 4 millions contre 5 millions en 1967-1968, celles de la Corporation commerciale canadienne, de 2 millions cette année comme l'an dernier et les frais administratifs et généraux, de 3 millions pour chaque année financière.

Transports

Les dépenses du ministère des Transports, y compris celles de la Société centrale d'hypothèques et de logement, inscrites autrefois sous sa propre rubrique, de la Commission canadienne des transports, du Conseil des ports nationaux et de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, s'élèvent à 502 millions de dollars en 1968-1969, comparativement à 534 millions en 1967-1968.

TABLEAU 41
(en millions de dollars)

TRANSPORTS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Services de la marine—			
Administration, exploitation et entretien.....	45.0	45.5	-0.5
Construction ou acquisition.....	39.0	46.3	-7.3
	84.0	91.8	-7.8
Services des chemins de fer et des navires à vapeur—			
Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces maritimes.....	19.4	14.2	5.2
Construction ou acquisition.....	9.8	24.5	-14.7
Chemin de fer du Grand lac des Esclaves.....	1.1	4.4	-3.3
Pont Victoria.....	0.9	0.9	
Déficits d'exploitation—			
National-Canadien.....	29.2	35.8	-6.6
Transbordeur de Terre-Neuve et terminus.....	16.7	16.5	0.2
Transbordeur d'autos de l'Île du Prince-Edouard et terminus.....	5.0	4.8	0.2
Service de transbordeur entre Yarmouth (N.-É.) et Bar Harbour (Maine), E.-U.....	0.3	0.4	-0.1
Caisse de prévoyance des employés de chemin de fer.....		6.6	-6.6
Autres.....	0.7	0.6	0.1
	83.1	108.7	-25.6
Services de l'air—			
Administration, exploitation et entretien.....	96.7	83.0	13.7
Construction ou acquisition.....	47.0	45.3	1.7
Subventions, contributions et autres paiements.....	2.5	2.8	-0.3
	146.2	131.1	15.1
Frais administratifs et généraux.....	8.5	7.1	1.4
	321.8	333.7	-16.9
Société centrale d'hypothèques et de logement—			
Rénovation urbaine.....	16.4	9.7	6.7
Remise de dettes par la Société.....	8.0	7.9	0.1
Pertes subies—			
Entreprises fédérales-provinciales.....	4.5	2.4	2.1
Études sur l'habitation et l'urbanisme.....	4.5	3.1	1.4
	33.4	23.1	10.3
Commission canadienne des transports—			
Paiements aux termes de la loi nationale sur les transports	93.7	126.0	-32.3
Contributions à la Caisse des passages à niveau.....	15.0	15.0	
Subventions aux navires à vapeur.....	12.3	11.1	1.2
Subventions aux transporteurs aériens.....	2.1	1.2	0.9
Frais administratifs et généraux.....	4.9	3.6	1.3
	128.0	156.9	-28.9
Conseil des ports nationaux.....	7.0	4.8	2.2
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent—			
Canal Welland—déficit.....	9.2	8.2	1.0
Autres déficits d'exploitation et immobilisations requises	2.4	2.4	
	11.6	10.6	1.0
	501.8	534.1	-32.3

Les dépenses qui, en 1967-1968, figuraient sous la rubrique du ministère des Transports et qui maintenant figurent ailleurs sont celles de l'Office d'expansion économique de la région atlantique, qui relève maintenant du ministère de l'Expansion économique régionale; du Bureau des télécommunications de l'État (Administration et lignes de conduite) et d'une partie de la Direction des télécommunications et de l'électronique, qui relèvent maintenant du ministère des Communications, et de la Direction de la construction navale, maintenant rattachée au ministère des Approvisionnements et Services.

Un autre facteur qui modifie les dépenses du ministère est l'autorisation prévue au crédit n° 5, Services de la marine, et au crédit n° 30, Services de l'air, de créditer à ces postes les recettes y afférentes. En 1968-1969, ces recettes atteignent 40 millions de dollars en ce qui concerne le crédit 30, et 10 millions en ce qui concerne le crédit 5. En 1967-1968, ces recettes s'élevaient respectivement à 38 millions et à 9 millions.

Services de la marine

Les dépenses nettes de 84 millions de dollars ont été de 8 millions de moins qu'en 1967-1968, et comprenaient 45 millions au titre de l'administration, de l'exploitation et de l'entretien, contre 46 millions en 1967-1968, et 39 millions pour la construction ou l'acquisition, contre 46 millions l'année précédente. Les recettes créditées au compte de l'administration, l'exploitation et l'entretien ont atteint 10 millions, dont 5 millions étaient des recettes provenant des navires à vapeur des services de la marine, et 2 millions des droits de quai. En 1967-1968, ces recettes ont atteint 9 millions, dont 5 millions en provenance des navires à vapeur des services de la marine et 2 millions des droits de quai.

Services des chemins de fer et des navires à vapeur

Ces dépenses ont atteint 83 millions de dollars, contre 109 millions en 1967-1968. Les principaux postes auxquels la diminution est attribuable ont été la construction ou l'acquisition, dont les frais étaient de 10 millions en 1968-1969, contre 25 millions en 1967-1968, l'imputation sur les dépenses budgétaires de 30 millions, comparativement à 36 millions en 1967-1968 en ce qui concerne les déficits d'exploitation du National-Canadien, la subvention au chemin de fer du Grand lac des Esclaves, qui était de un million, contre 4 millions, le paiement de 7 millions en 1967-1968 pour couvrir le déficit de la Caisse de prévoyance des employés de chemin de fer pour laquelle il n'y avait aucune imputation en 1968-1969, et les paiements en vertu de la loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes, qui ont atteint 19 millions, contre 14 millions.

Services de l'air

Les dépenses nettes de 146 millions de dollars excédaient de 15 millions celles de 1967-1968 et comprenaient des dépenses de 97 millions de dollars à l'égard de l'administration, de l'exploitation et de l'entretien, contre 83 millions de dollars en 1967-1968 ainsi que des dépenses de 47 millions de dollars à l'égard de la construction ou de l'acquisition en comparaison de 45 millions. Les recettes créditées au compte de l'administration, de l'exploitation et de l'entretien ont atteint 40 millions de dollars dont 16 millions proviennent des droits d'atterrissage et 15 millions des concessions et des loyers. En 1967-1968, le revenu correspondant a été de 38 millions de dollars dont 15 millions provenaient des droits d'atterrissage et 14 millions des concessions et des loyers.

Société centrale d'hypothèques et de logement

Les dépenses budgétaires de l'État pour la Société centrale d'hypothèques et de logement s'élèvent à 33 millions de dollars en comparaison de 23 millions en 1967-1968. La rénovation urbaine, au titre de laquelle les dépenses s'élèvent à 16 millions de dollars, représente 7 millions de dollars du total de la hausse, tandis que les pertes subies à l'égard de projets fédéraux-provinciaux en représentent 2 millions de dollars.

Commission canadienne des transports

Les dépenses de la Commission canadienne des transports s'élèvent à 128 millions de dollars contre 157 millions en 1967-1968. La baisse provient surtout du poste des paiements aux compagnies de chemins de fer et de transport, en vertu de la loi nationale sur les transports, qui s'élèvent à 94 millions, en comparaison de 126 millions en 1967-1968.

Conseil des ports nationaux

Les avances improductives au Conseil, imputées sur les dépenses budgétaires, ont atteint 7 millions de dollars, contre 5 millions en 1967-1968. Les augmentations nettes découlaient de dépenses additionnelles pour la reconstruction et de frais d'immobilisations pour chacun des ports de Halifax, Churchill et Québec.

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent

Les dépenses budgétaires à l'égard de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent s'établissent à 11 millions de dollars, soit 1 million de plus qu'en 1967-1968. Le déficit d'exploitation du canal Welland pour 1968, imputé sur les dépenses budgétaires, s'élève à 9 millions de dollars, à comparer à un déficit de 8 millions de dollars pour 1967 imputé sur les dépenses de 1967-1968, et d'autres déficits d'exploitation et dépenses d'immobilisations s'élèvent à 2 millions de dollars à chaque année financière.

Conseil du Trésor

Les dépenses du Conseil du Trésor, y compris le Conseil national de recherches, s'élèvent à 423 millions de dollars contre 259 millions en 1967-1968, alors que les dépenses du Conseil national de recherches ont été indiquées séparément.

Compte de la pension de retraite du service public

La contribution de l'État au compte de la pension de retraite du service public (égale au montant estimatif des contributions versées en 1967-1968 par les particuliers pour leur service actuel et leur service antérieur) s'établit à 66 millions de dollars, contre 60 millions en 1967-1968.

Un montant supplémentaire de 84 millions de dollars, égal au cinquième du déficit actuariel provenant des augmentations de traitements, a été imputé sur les dépenses budgétaires. Ce montant supplémentaire était de 61 millions de dollars en 1967-1968.

Éventualités—Relèvements de traitement rétroactifs

Une somme de 111 millions de dollars est imputée aux dépenses budgétaires en prévision de relèvements de traitement pour les années 1968-1969 et antérieures. Elle est créditée au compte de passif. «Éventualités pour relèvements de traitement».

Contributions de l'État à titre d'employeur

Ces contributions totalisent 21 millions de dollars. Elles se montaient à 20 millions de dollars en 1967-1968. L'article de dépense principal, 17 millions de dollars, est consacré au régime de pensions du Canada et au régime de rentes du Québec, soit le même montant que l'an dernier.

TABLEAU 42
(en millions de dollars)

CONSEIL DU TRÉSOR	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Compte de la pension de retraite du service public—			
Contribution de l'État.....	66.0	59.6	6.4
Amortissement des frais différés.....	84.0	60.6	23.4
	150.0	120.2	29.8
Éventualités—Relèvements de traitement.....	111.0		111.0
Contributions de l'État à titre d'employeur—			
Régime de pensions du Canada et régime de rentes du Québec.....	17.4	17.3	0.1
Caisse d'assurance-chômage.....	1.6	1.4	0.2
Compte de prestations de décès.....	1.7	1.7	
Régimes de pensions pour personnes engagées sur place à l'extérieur du Canada.....	0.1	0.2	-0.1
Régime d'assurance-hospitalisation (en dehors du Canada).....	0.4	0.3	0.1
	21.2	20.9	0.3
Quote-part de l'État aux primes d'assurance médicale-chirurgicale.....	13.5	11.2	2.3
Versements effectués en vertu de la loi sur la mise au point des pensions du service public.....	1.8	1.9	-0.1
Frais administratifs et généraux.....	8.3	4.4	3.9
	305.8	158.6	147.2
Conseil national de recherches—			
Bourses et subventions aux recherches.....	61.7	45.5	16.2
Construction ou acquisition d'immeubles, d'installations, de terrains et d'équipement.....	5.4	9.3	-3.9
Aide aux recherches dans l'industrie.....	6.1	5.0	1.1
Administration, fonctionnement et entretien.....	44.0	40.9	3.1
	117.2	100.7	16.5
	423.0	259.3	163.7

Conseil national de recherches

Les dépenses du Conseil national de recherches, qui n'incluent pas celles du Conseil de la recherche médicale (maintenant englobées dans le compte du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social), s'élèvent à 117 millions de dollars, contre 101 millions en 1967-1968.

Les déboursés consacrés aux bourses d'étude et aux subventions à la recherche, à 62 millions, sont de 16 millions plus élevés que l'année précédente, et les frais d'administration, de fonctionnement et d'entretien, à 44 millions, de 3 millions plus élevés. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une réduction de 4 millions de dollars dans les frais de construction ou d'acquisition d'immeubles, d'installations, de terrains ou d'équipement, qui s'établissaient à 5 millions de dollars, contre 9 millions en 1967-1968.

Affaires des anciens combattants

Les dépenses du ministère des Affaires des anciens combattants se sont établies à 427 millions de dollars, contre 401 millions de dollars pour l'année financière précédente.

Les allocations aux anciens combattants et aux civils s'élèvent à 95 millions, 3 millions de moins qu'en 1967-1968, tandis que les pensions d'invalidité ou les prestations de décès s'établissent à 223 millions, 17 millions de plus, et les services de traitement ont coûté 72 millions, soit 11 millions de plus que pour l'année financière précédente.

TABLEAU 43
(en millions de dollars)

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Pensions—			
Incapacité et décès.....	223.0	205.6	17.4
Frais administratifs et généraux.....	3.0	3.1	-0.1
	226.0	208.7	17.3
Services de bien-être, allocations et autres prestations—			
Gratifications pour services de guerre et crédits de rétablissement.....	95.5	98.4	-2.9
Assistance en conformité du Règlement sur le fonds d'assistance (allocations aux anciens combattants)...	6.5	6.4	0.1
Services de bien-être aux anciens combattants.....	6.0	2.6	3.4
Frais administratifs et généraux.....	4.7	6.8	-2.1
	112.7	114.2	-1.5
Services des traitements.....	71.8	61.4	10.4
Loi d'établissement de soldats et loi sur les terres destinées aux anciens combattants—			
Réserve aux fins de prestations conditionnelles.....	4.3	4.0	0.3
Frais administratifs et généraux.....	5.3	5.5	-0.2
	9.6	9.5	0.1
Frais administratifs et généraux.....	6.9	7.0	-0.1
	427.0	400.8	25.2

COMPTES DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Le tableau qui suit donne un aperçu du passif et de l'actif du gouvernement du Canada au 31 mars 1969, les chiffres correspondants arrêtés au 31 mars 1968, ainsi que l'écart, pour chaque catégorie, enregistré en 1968-1969.

TABLEAU 44
(en millions de dollars)

	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
PASSIF			
Passif à court terme et à vue.....	2,158.8	2,310.6	-151.8
Comptes de dépôt et de fiducie.....	513.4	440.9	72.5
Comptes des rentes sur l'État, des pensions et de l'assurance	10,517.2	9,053.0	1,464.2
Soldes non versés de crédits affectés à des comptes spéciaux.	225.3	124.8	100.5
Impôt remboursable sur le revenu des sociétés.....	139.5	235.3	-95.8
Réserve pour la prime estimative sur le remboursement des obligations.....	12.4	26.0	13.6
Crédits différés.....	180.4	149.9	30.5
Comptes d'ordre.....	4.0	3.8	-0.2
Dette non échue.....	22,101.0	20,579.9	1,521.1
Passif total.....	35,852.0	32,924.2	2,927.8
ACTIF			
Actif à court terme.....	1,116.3	1,530.7	-414.4
Fonds en devises bloquées.....	1.9	2.1	-0.2
Avances au compte du Fonds des changes.....	2,867.0	2,033.3	833.7
Placements dans des valeurs émises en dollars des États-Unis par des gouvernements autres que le gouvernement du Canada.....	90.3	122.6	-32.3
Compte de placement du régime de pensions du Canada.....	2,023.0	1,280.8	742.2
Placements détenus pour le rachat de dette non échue.....	6.0	8.1	-2.1
Sociétés de la Couronne—prêts et placements.....	8,767.7	7,935.6	832.1
Prêts à des gouvernements étrangers.....	1,269.1	1,206.1	63.0
Autres prêts et placements.....	2,110.4	1,945.2	165.2
Titres gardés en fiducie.....	112.6	59.5	53.1
Frais différés.....	613.5	492.0	121.5
Capitaux fixes.....	(1)	(1)	
Prêts et placements improductifs.....	94.8	94.8	
Actif total.....	19,072.6	16,710.8	2,361.8
Moins: réserve en cas de perte éventuelle sur la réalisation de l'actif.....	-546.4	-546.4	
Actif net.....	18,526.2	16,164.4	2,361.6
Dette nette (excédent du passif sur l'actif net).....	17,325.8	16,759.8	(2)566.0

(1) Valeur nominale: \$1.

(2) Tenant compte du déficit budgétaire de 566 millions de dollars.

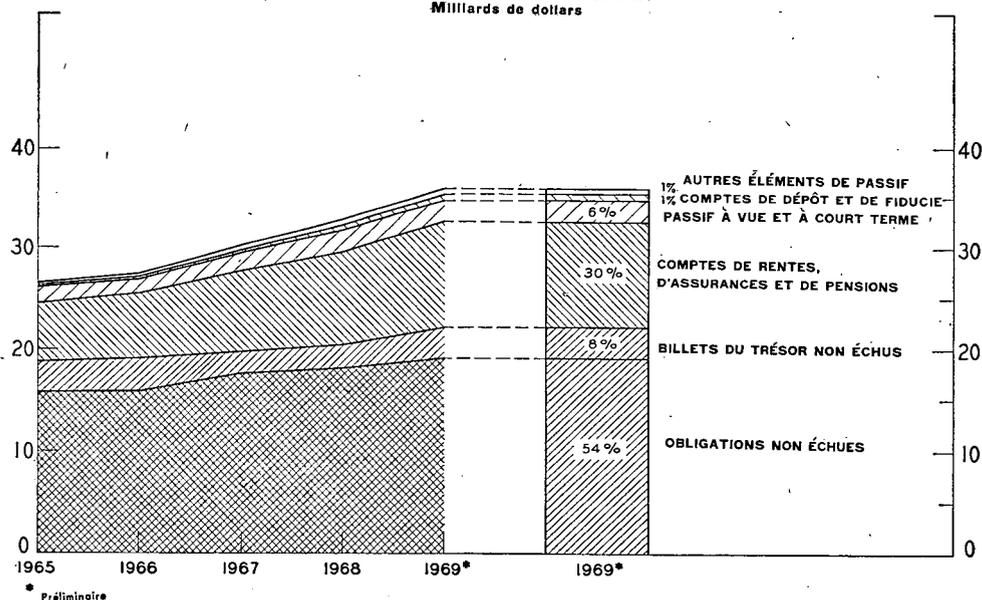
SOMMAIRE

Le passif brut du gouvernement est de 35,852 millions de dollars au 31 mars 1969, contre 32,924 millions de dollars au 31 mars 1968. Les principaux changements sont des augmentations de 1,464 millions aux comptes des rentes sur l'État, des pensions et de l'assurance, de 1,521 millions de la dette non échue, de 101 millions de soldes non dépensés et des diminutions de 152 millions au compte du passif à court terme et à vue et de 96 millions en impôts remboursables sur le revenu des sociétés.

L'actif net est de 18,526 millions au 31 mars 1969, contre 16,164 millions au 31 mars 1968. Les principaux changements sont des augmentations de 834 millions de dollars d'avances au compte du Fonds des changes, de 742 millions au compte de placements du régime de pensions du Canada, de 832 millions pour les prêts et placements afférents aux sociétés de la Couronne, de 165 millions d'autres prêts et placements, de 122 millions de frais différés et une diminution de 414 millions de l'actif à court terme.

La dette nette du Canada, ou l'excédent du passif sur l'actif net enregistré, s'établissait à 17,326 millions de dollars au 31 mars 1969, soit 566 millions de plus que la dette nette de 16,760 millions de dollars au 31 mars 1968, reflétant le déficit budgétaire de 566 millions pour 1968-1969.

PASSIF TOTAL
Années financières closes le 31 mars
Milliards de dollars



COMPTES DE VALEUR PASSIVE

Passif à court terme et à vue

Ce passif, consistant en des obligations du gouvernement payables à court terme et à vue, s'élève à 2,159 millions de dollars, soit 152 millions de moins que le total au 31 mars 1968.

Les principaux changements sont des diminutions de 216 millions de dollars de billets non productifs d'intérêt, 120 millions de comptes à payer, une augmentation de 84 millions de dollars de chèques du Trésor à payer, et de 71 millions de l'intérêt dû et non versé.

Ces billets non productifs d'intérêt représentent la partie revenant au Canada du capital de certaines institutions internationales qui n'est pas garantie par de l'or ou des espèces. Les billets à l'égard du Fonds monétaire international ont diminué de 239 millions de dollars, tandis que les billets à l'égard de l'Association internationale de développement ont augmenté de 22 millions en 1968-1969.

TABLEAU 45
(en millions de dollars)

PASSIF À COURT TERME ET À VUE	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Chèques du Trésor impayés.....	511.0	427.4	83.6
Comptes à payer.....	400.0	520.2	-120.2
Billets non productifs d'intérêt payables à:			
Fonds monétaire international.....	552.0	791.0	-239.0
Association internationale de développement.....	45.0	23.0	22.0
Banque asiatique de développement.....	4.0	2.7	1.3
	601.0	816.7	-215.7
Dettes échues non payées.....	32.8	26.0	6.8
Intérêt dû et non versé.....	163.0	161.6	1.4
Intérêt couru.....	386.0	315.3	70.7
Postes—(mandats-poste non payés).....	54.0	34.9	19.1
Chèques de lettres de crédit impayés.....	8.0	6.1	1.9
Autres exigibilités.....	3.0	2.4	0.6
	2,158.8	2,310.6	-151.8

Comptes de dépôt et de fiducie

Les comptes de dépôt et de fiducie comprennent des fonds divers déposés auprès du Receveur général du Canada ou par lui détenus en fiducie à diverses fins.

L'augmentation nette a été de 73 millions de dollars en 1968-1969, portant le total à 513 millions au 31 mars 1969. Les augmentations de 42 millions de dollars au compte des accords sur la perception des impôts provinciaux, et 55 millions au titre des dépôts de garantie ont été partiellement compensées par les diminutions de 18 millions de dollars au compte de dépôt spécial de la Corporation commerciale canadienne, de 11 millions au compte d'épargne bancaire des Postes et de 7 millions au compte des dépôts des Sociétés de la Couronne.

TABLEAU 46
(en millions de dollars)

COMPTES DE DÉPÔT ET DE FIDUCIE	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Fonds de fiducie des Indiens.....	36.0	34.0	2.0
Dépôts de garantie.....	104.0	49.3	54.7
Caisse d'épargne des Postes.....	8.0	18.6	-10.6
Dépôts des sociétés de la Couronne.....	16.3	23.7	-7.4
Commission canadienne des pensions—fonds de fiducie de l'administration.....	17.5	16.6	0.9
Conseil des ports nationaux—comptes spéciaux.....	15.0	16.8	-1.8
Obligations achetées à tempérament par les fonctionnaires.....	16.0	16.2	-0.2
Retenues aux entrepreneurs.....	15.0	4.2	0.1
Garantie des entrepreneurs—divers ministères.....	4.0		-0.2
Corporation commerciale canadienne—dépôts spéciaux.....	20.1	38.2	-18.1
Commission canadienne du lait.....	24.1	25.2	-1.1
Caisse d'urgence des terres des prairies.....	16.1	13.0	3.1
Compte des accords sur la perception des impôts provinciaux	162.0	120.2	41.8
Autres.....	59.3	50.0	9.3
	513.4	440.9	72.5

Comptes de rentes sur l'État, d'assurance et de pension

Figurent dans cette catégorie les montants du Fonds du revenu consolidé inscrits au crédit des divers comptes de rentes sur l'État, d'assurance et de pension.

Au cours de l'année 1968-1969, une augmentation de \$1,464 millions a porté le total à \$10,517 millions au 31 mars 1969. Les principaux changements sont des augmentations de \$298 millions dans le compte de pensions du service public, de \$301 millions dans le compte de pensions des forces canadiennes, de \$755 millions dans le compte du régime de pensions du Canada et de 76 millions dans le fonds de sécurité de la vieillesse.

TABLEAU 47
(en millions de dollars)

COMPTES DE RENTES SUR L'ÉTAT, D'ASSURANCE ET DE PENSIONS	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Caisse d'assurance-chômage.....	404.0	320.3	83.7
Moins: placement en obligations et intérêts courus.....	-388.0	-303.9	-84.1
Fonds non placés, en dépôt auprès de l'État.....	16.0	16.4	-0.4
Comptes de pensions—			
Service public.....	3,174.2	2,875.8	298.4
Forces canadiennes.....	3,024.2	2,723.3	300.7
Gendarmerie royale du Canada.....	131.0	104.7	26.3
	6,329.2	5,703.8	625.4
Régime de pensions du Canada.....	2,108.0	1,352.8	755.2
Rentes sur l'État.....	1,324.0	1,326.1	-2.1
Fonds de sécurité de la vieillesse.....	612.1	536.1	76.0
Autres.....	127.9	117.8	7.2
	10,517.2	9,053.0	1,464.2

Caisse d'assurance-chômage

Le solde de la caisse, au 31 mars 1969, s'établit à 404 millions (dont 20 millions représentent un passif: mandats non encaissés et dépôts d'employeurs) et il consiste en 388 millions placés dans des obligations spéciales de l'État (y compris les intérêts courus) et 16 millions en dépôt auprès du receveur général. Au 31 mars 1968, le solde de ce compte s'établissait à 320 millions (dont 18 millions représentent un passif: mandats non encaissés et dépôts d'employeurs) et consistait en 304 millions placés dans des obligations spéciales de l'État (y compris les intérêts courus) et 16 millions en dépôt auprès de l'État.

Les recettes de 544 millions, pour l'année financière, comprennent les contributions des employés et des employeurs, soit 440 millions, un montant de 86 millions représentant la quote-part du gouvernement ainsi que 18 millions en intérêt sur les placements. Comme les prestations versées atteignent en tout 463 millions, les recettes, pour l'année 1968-1969, excèdent de 81 millions les décaissements. En 1967-1968, les recettes globales ont atteint 433 millions, dont 347 millions en contributions des employés et des employeurs, 70 millions comme quote-part de l'État et 16 millions en intérêt sur les placements. Pour cette même année 1967-1968, les prestations versées ont atteint 389 millions de dollars.

TABLEAU 48

(en millions de dollars)

CAISSE D'ASSURANCE-CHÔMAGE	Année financière terminée le 31 mars				
	1965	1966	1967	1968	1969 (estimation)
Recettes					
Cotisations—					
Employés et employeurs ⁽¹⁾	310.8	328.3	343.8	347.4	440.0
État ⁽²⁾	62.1	65.7	68.8	69.5	86.0
Revenu net des placements.....	1.8	4.7	10.9	15.9	17.7
Autres revenus.....	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2
	374.8	398.8	423.7	433.0	543.9
Dépenses					
Prestations.....	-355.0	-297.8	-307.0	-388.6	-462.6
Intérêts des prêts.....	-0.2				
Excédent des revenus sur les dépenses ou des dépenses sur les revenus (-).....	39.6	101.0	116.7	44.4	81.3
Solde créditeur de la caisse à la fin de l'année financière.....	40.5	141.5	258.2	302.7	384.0
Mandats non encaissés et dépôt des employeurs.....	17.8	20.6	22.2	17.6	20.0
	58.3	162.1	280.4	320.3	404.0
Placements en obligations et intérêts courus.....	-44.0	-148.6	-266.6	-303.9	-388.0
Solde en dépôt auprès de l'État.....	14.3	13.5	13.8	16.4	16.0

⁽¹⁾La base des cotisations des employeurs et des employés est la même.

⁽²⁾La participation de l'État représente 20 p. 100 du total des cotisations versées par les employeurs et les employés.

Compte de la pension de retraite du service public

Le solde de 3,174 millions inscrit à ce compte représente 298 millions de plus que le solde enregistré à la clôture de l'année financière précédente.

Les recettes de 385 millions consistent en un montant de 121 millions destiné à couvrir de nouvelles dépenses occasionnées par des revisions de traitements effectuées en 1968-1969, en une somme de 72 millions représentant des cotisations personnelles, un montant de 66 millions versé par l'État, une somme de 6 millions versée par certaines sociétés de la Couronne, plus l'intérêt de 118 millions crédité à ce compte par l'État. Les contributions de l'État et celles des sociétés de la Couronne équivalent à la somme estimative des cotisations courantes et des arrérages versés par les intéressés en 1967-1968. L'intérêt à 4 p. 100 par an est crédité au compte trimestriellement et est calculé tous les trimestres sur le solde impayé à la fin du trimestre précédent.

Le crédit de 121 millions de dollars destiné à couvrir de nouvelles dépenses occasionnées par la revision des traitements a été inscrit comme élément d'actif au compte «Parties non amorties du déficit actuariel».

Les décaissements, d'un montant de 87 millions, comprennent 70 millions de rentes et 11 millions de retraits de cotisations.

En 1967-1968, les recettes ont été de 270 millions et les décaissements de 84 millions.

TABLEAU 49
(en millions de dollars)

COMPTE DE PENSION DE LA FONCTION PUBLIQUE	Année financière terminée le 31 mars				
	1965	1966	1967	1968	1969 (estimation)
Recettes—					
Cotisations—					
Employés—					
Du gouvernement.....	57.7	⁽¹⁾ 63.4	⁽²⁾ 55.5	66.0	66.0
Des sociétés de la Couronne.....	4.1	3.3	3.8	5.2	6.0
	61.8	66.7	59.3	71.2	72.0
Sociétés de la Couronne.....	3.4	3.7	3.8	5.0	5.5
Gouvernement.....	55.6	57.8	59.3	59.6	66.0
Intérêt.....	78.7	89.5	98.5	110.9	117.9
Responsabilité actuarielle.....	169.5	79.6	152.2	21.5	121.0
Autres.....	0.6	1.2	0.9	2.2	2.5
	369.6	298.5	374.0	270.4	384.9
Décaissements—					
Rentes.....	-52.6	-57.7	-62.8	-68.2	-70.0
Retraits de cotisations.....	-10.8	-11.3	-11.1	-10.8	-11.0
Autres.....	-0.8	-0.9	-1.0	-5.1	-5.5
	-64.2	-69.9	-74.9	-84.1	-86.5
Excédent des recettes sur les décaissements.....	305.4	228.6	299.1	186.3	298.4
Solde en caisse reporté.....	1,856.4	2,161.8	2,390.4	2,639.5	2,875.8
Solde créditeur de la caisse.....	2,161.8	2,390.4	2,689.5	2,875.8	3,174.2

⁽¹⁾ Le chiffre de 1966 comprend 4.1 millions provenant des contributions temporairement requises relativement à deux régimes, le régime de pensions du Canada et le régime de rentes du Québec.

⁽²⁾ Montant net après déduction des 4.1 millions dont il est fait mention dans la note⁽¹⁾.

Pension de retraite des forces canadiennes

Le solde de 3,024 millions de dollars au 31 mars 1969 reflète une augmentation de 301 millions pendant l'année financière.

Les recettes de 366 millions comprennent les cotisations du personnel (35 millions), les contributions régulières du gouvernement (57 millions), 112 millions en intérêt crédités par l'État et 160 millions crédités au compte pour couvrir les nouvelles responsabilités occasionnées par les revisions de traitements effectuées en 1968-1969. Les contributions régulières de l'État sont établies à raison d'une fois et deux tiers les cotisations courantes et les arrérages versés par le personnel. Trimestriellement, on porte au crédit du compte des intérêts au taux de 4 p. 100 l'an, calculés trimestriellement sur le solde en caisse à la fin du trimestre précédent.

Les décaissements de 65 millions comprennent 58 millions en pensions et en allocations de retraite ainsi que 7 millions en allocations de fin de service et en remboursement de cotisations.

En 1967-1968, les recettes se sont élevées à 198 millions et les décaissements à 52 millions.

TABLEAU 50
(en millions de dollars)

COMPTE DE PENSION DES FORCES CANADIENNES	Année financière terminée le 31 mars				
	1965	1966	1967	1968	1969 (estimation)
Recettes—					
Cotisations—					
Personnel.....	35.2	⁽¹⁾ 34.1	⁽²⁾ 25.1	33.1	35.0
Gouvernement.....	58.8	58.8	42.6	58.4	57.0
Intérêt.....	75.0	83.2	91.7	105.2	112.2
Rajustement relatif à la responsabilité actuarielle.....	67.2	16.6	279.2		159.6
Autres.....	0.2	0.3	0.3	1.4	1.8
	236.4	193.0	438.9	198.1	365.6
Décaissements—					
Pensions et allocations de retraite.....	-18.6	-26.7	-36.8	-45.7	-58.1
Allocations de licenciement en espèces et remboursement de cotisations.....	-11.0	-10.1	-9.2	-6.0	-6.5
Autres.....	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.3
	-29.8	-36.9	-46.1	-51.8	-64.9
Excédent des recettes sur les décaissements.....	206.6	156.1	392.8	146.3	300.7
Solde en caisse reporté.....	1,821.5	2,028.1	2,184.2	2,577.0	2,723.3
Solde créditeur de la caisse.....	2,028.1	2,184.2	2,577.0	2,723.3	3,024.0

⁽¹⁾Comprend 2.1 millions provenant des contributions temporairement requises relativement à deux régimes, le régime de pensions du Canada et le régime de rentes du Québec.

⁽²⁾Montant net après déduction des 2.1 millions dont il est fait mention dans la note⁽¹⁾.

Compte de la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada

Le solde de 131 millions de ce compte, au 31 mars 1969, dépassait de 26 millions celui qui s'y trouvait à la fin de l'année financière précédente, soit 105 millions.

Les recettes de 28 millions pour l'année comprenaient les cotisations du personnel (4 millions), les intérêts crédités au compte (4 millions), les contributions de l'État (7 millions) et 13 millions pour le passif supplémentaire découlant des relèvements de traitement en 1968-1969.

Les décaissements de deux millions comprenaient surtout des rentes et allocations, ainsi que des allocations de fin de service et des remboursements de cotisations.

En 1967-1968, les recettes avaient été de 21 millions et les décaissements de un million.

TABLEAU 51
(en millions de dollars)

COMPTE DE LA PENSION DE RETRAITE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA	Année financière terminée le 31 mars				
	1965	1966	1967	1968	1969 (estimation)
Recettes—					
Cotisations—					
Personnel.....	2.1	(1)2.2	(2)2.2	2.8	3.8
Gouvernement.....	3.2	3.9	4.5	4.2	6.6
Intérêt.....	1.9	2.4	2.9	3.5	4.6
Responsabilité actuarielle.....	5.2		11.1	10.1	12.7
	12.4	8.5	20.7	20.6	27.7
Décaissements—					
Rentes et allocations.....	-0.4	-0.5	-0.7	-0.8	-1.0
Allocations de fin de service et remboursements de cotisation.....	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2	-0.4
	-0.7	-0.8	-1.0	-1.0	-1.4
Excédent des recettes sur les décaissements.....	11.7	7.7	19.7	19.6	26.3
Solde en caisse reporté.....	46.0	57.7	65.4	85.1	104.7
Solde créditeur de la caisse.....	57.7	65.4	85.1	104.7	131.0

(1) Comprend 0.2 million provenant des doubles cotisations exigées temporairement pour les régimes de pensions du Canada et du Québec.

(2) Montant net après déduction de la somme de 0.2 million dont il est question en (1).

Compte du régime de pensions du Canada

Le solde de 2,108 millions au 31 mars 1969 dépassait de 755 millions le solde correspondant au 31 mars 1968.

Les crédits de 786 millions portés à ce compte incluaient les cotisations de 698 millions versés d'après la loi, les intérêts de 85 millions sur les placements, et des intérêts de deux millions sur le solde d'exploitation en dépôt auprès du receveur général. Les imputations au compte s'élevaient à 31 millions et consistaient en partie de 15 millions pour frais administratifs.

Si le solde d'exploitation du compte du régime de pensions du Canada, au cours d'un mois quelconque, dépasse d'un certain montant la somme estimée nécessaire pour faire face à tous les paiements de la période trimestrielle suivante, ce montant peut servir à l'achat de titres des provinces participantes. On achètera les titres du Canada avec le montant qui restera une fois qu'on aura acheté les titres de chaque province, selon les modalités arrêtées.

Au cours de l'année, on a acheté, pour un montant global de 742 millions de titres, portant le solde à 2,023 millions au 31 mars 1969. Ces titres comprenaient des obligations provinciales d'un montant de 2,012 millions et des obligations fédérales pour 11 millions qui sont inscrits comme élément d'actif au compte «Fonds de placement du régime de pensions du Canada».

TABLEAU 52
(en millions de dollars)

COMPTÉ DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA	Année financière terminée le 31 mars			
	1966	1967	1968	1969 (estimation)
Recettes—				
Cotisations.....	94.9	587.2	640.2	698.0
Intérêts des placements.....	(1)	11.0	42.2	84.9
Intérêts sur solde d'exploitation.....		1.1	1.4	2.4
Autres.....		0.6	0.9	0.6
	94.9	599.9	684.7	785.9
Paiements—				
Frais administratifs.....	-5.5	-8.3	-11.5	-15.2
Prestations.....		-0.1	-1.3	-15.5
	-5.5	-8.4	-12.8	-30.7
Excédent des recettes sur les paiements.....	89.4	591.5	671.9	755.2
Report du solde en caisse.....		89.4	680.9	1,352.8
Solde en caisse.....	89.4	680.9	1,352.8	2,108.0
Moins placements en titres au Fonds de placement du régime de pensions du Canada.....	-34.8	-615.5	-1,280.8	-2,023.0
Solde d'exploitation en dépôt auprès de l'État.....	54.6	65.4	72.0	85.0

(1) Moins de \$50,000.

Comptes des rentes sur l'État

Le solde de 1,324 millions de ce compte était inférieur de 2 millions à celui du 31 mars 1968. Les recettes de 65 millions comprenaient 15 millions en primes perçues et 50 millions en intérêts versés par l'État. Les décaissements de 67 millions étaient surtout des paiements de rentes échues et de valeurs rachetées ainsi que des remboursements de primes. En 1967-1968, les recettes s'étaient élevées à 70 millions et les décaissements à 68 millions.

Caisse de la sécurité de la vieillesse

La loi sur la sécurité de la vieillesse de 1951 stipulait la constitution de la Caisse et prévoyait que les crédits versés à cette Caisse consisteraient d'une taxe de vente de 2 p. 100, d'un impôt de 2 p. 100 (maximum de \$60) sur le revenu des particuliers et d'un impôt de 2 p. 100 sur les revenus des sociétés, et qu'une pension de \$40 par mois serait versée à toutes les personnes admissibles de plus de 70 ans. Les versements sont entrés en vigueur en janvier 1952.

Les modifications à la loi ont porté ces taux d'impôt: à 4 p. 100 sur le revenu des particuliers à compter du 1^{er} janvier 1964 (maximum de \$120, porté à \$240 à compter du 1^{er} janvier 1967); à 3 p. 100 sur le revenu des sociétés à compter du 1^{er} janvier 1959; et à 3 p. 100 sur les ventes à compter du 10 avril 1959.

Le montant des pensions a également été porté à \$75 par mois, à compter du 1^{er} octobre 1963, et à \$76.50 par mois, à compter du 1^{er} janvier 1968, et à \$78 par mois, le 1^{er} janvier 1969 par des modifications à la loi.

La loi a été en outre modifiée pour autoriser, à compter de janvier 1966, le versement d'une pension à toutes les personnes qui répondent aux exigences de la loi quant au lieu de résidence et qui avaient atteint 69 ans au plus tard le 1^{er} janvier 1966; l'âge limite étant réduit d'une année le 1^{er} janvier de chaque année subséquente jusqu'à 1970. Une nouvelle modification à la loi en 1966-1967 autorisait le versement d'un supplément mensuel garanti aux pensionnés admissibles de \$30 en 1967 et, en toute année subséquente, de 40 p. 100 du montant de la pension, qui pourrait lui être versé selon son revenu de l'année précédente.

En 1968-1969, les recettes (1,620 millions) ont dépassé de 76 millions les versements de pension (1,544 millions), le solde de la Caisse étant porté à 612 millions au 31 mars 1969. Les recettes comprenaient 522 millions en provenance de la taxe de vente, 915 millions en provenance de l'impôt sur le revenu des particuliers et 183 millions en provenance de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

En 1967-1968, les recettes (1,495 millions) ont dépassé de 107 millions les versements de pensions (1,388 millions), le solde atteignant 536 millions le 31 mars 1968.

TABLEAU 53
(en millions de dollars)

CAISSE DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE	Année financière terminée le 31 mars				
	1965	1966	1967	1968	1969 (estimation)
Recettes fiscales—					
Taxe de vente.....	383.2	522.1	559.5	544.5	522.0
Impôt sur le revenu des particuliers.....	431.9	494.9	576.6	800.1	915.0
Impôt sur le revenu des sociétés.....	145.2	152.3	149.5	150.0	183.0
Total des recettes fiscales.....	960.3	1,169.3	1,285.6	1,494.6	1,620.0
Paiement de pensions.....	-885.3	-927.3	-1,073.0	-1,338.1	-1,544.0
Excédent des recettes sur les paiements.....	75.0	242.0	212.6	106.5	76.0
Report de prêts temporaires.....	-100.0	-25.0			
Report du solde en caisse.....			217.0	429.6	536.1
Prêts temporaires du ministre des Finances pour combler le déficit de la caisse.....	25.0				
Solde en caisse.....		217.0	429.6	536.1	612.1

Le tableau suivant donne la répartition, par province, des paiements de pensions provenant de la caisse de la sécurité de la vieillesse :

TABLEAU 54
(en millions de dollars)

PAIEMENTS AU TITRE DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Terre-Neuve.....	32.3	28.8	3.5
Nouvelle-Écosse.....	69.3	63.5	5.8
Île du Prince-Édouard.....	12.6	11.5	1.1
Nouveau-Brunswick.....	52.1	47.4	4.7
Québec.....	363.0	321.9	41.1
Ontario.....	553.0	496.9	56.1
Manitoba.....	88.5	80.4	8.1
Saskatchewan.....	87.1	79.6	7.5
Alberta.....	104.1	93.4	10.7
Colombie-Britannique.....	180.5	163.5	17.0
Territoires du Nord-Ouest et Yukon.....	1.5	1.2	0.3
	1,544.0	1,388.1	155.9

Soldes non versés de crédits affectés à des comptes spéciaux.

Dans ces comptes sont inscrits les soldes non déboursés de crédits affectés à des comptes spéciaux et sur lesquels des débours peuvent être faits à des fins autorisées. Ils se divisent en deux groupes. Le premier groupe, qui englobe la majorité des comptes, comprend les crédits votés par le Parlement à des fins précises. Le second groupe comprend les comptes auxquels on crédite des sommes provenant de la vente de matériaux, de fournitures, de matériel, de terrains, d'ouvrages et de bâtiments et qui sont mis à la disposition du ministère de la Défense nationale. Le solde de 225 millions de dollars est de 101 millions de plus que celui du 31 mars 1968.

Le solde de 87 millions dans le compte d'assistance internationale est de 22 millions supérieur à celui du 31 mars 1968. Les décaissements de 41 millions ont été plus que contrebalancés par un crédit de 63 millions, lequel a été imputé sur les dépenses budgétaires du ministère des Affaires extérieures.

Le compte des biens excédentaires de la Couronne a été établi en vertu du crédit n° 48 des prévisions budgétaires de 1965-1966 du ministère de la Défense nationale et comprend toutes les recettes provenant de la vente des excédents de matériaux, de fournitures et de matériel, et de la vente des bâtiments, ouvrages et terrains excédentaires. On débite à ce compte toutes dépenses, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pouvant servir aux besoins du ministère de la Défense nationale. Au 31 mars 1969, un solde de 13 millions de dollars figurait au compte, soit une diminution de 18 millions au regard de celui de 31 millions de l'année financière précédente.

Le solde de 2 millions de dollars dans le compte de l'expansion régionale est de 9 millions inférieur à celui du 31 mars 1968, en raison d'un montant de 17 millions imputé sur les dépenses budgétaires du ministère de l'Industrie, plus que contrebalancé par des décaissements de 26 millions. En 1967-1968, un montant de 26 millions a été porté au crédit de ce compte et les décaissements se sont élevés à 15 millions, ce qui laissait un solde de 11 millions au 31 mars 1968.

TABLEAU 55

(en millions de dollars).

SOLDES NON VERSÉS DE CRÉDITS AFFECTÉS À DES COMPTES SPÉCIAUX	Solde au 31 mars		Augmentation ou 'diminution' (-)
	1969 (estimation)	1968	
Éventualités—Relèvements de traitement.....	111.0		111.0
Compte d'assistance internationale.....	87.0	64.8	22.2
Biens excédentaires de la Couronne.....	13.1	31.1	-18.0
Compte de l'expansion régionale.....	2.1	11.0	-8.6
Caisse des passages à niveau.....	8.5	9.5	-1.0
Fonds du centenaire de la Confédération.....	2.3	7.3	-5.0
Autres.....	1.0	1.1	-0.1
	225.3	124.8	100.5

Le solde de 9 millions dans la Caisse des passages à niveau s'est établi à 1 million de moins qu'à la fin de l'année financière précédente. Un montant de 10 millions a été porté au crédit de la Caisse et imputé sur les dépenses budgétaires du ministère des Transports, tandis que la Caisse déboursait 11 millions.

Le solde de 2 millions dans le Fonds du centenaire de la Confédération est de 5 millions inférieur à celui du 31 mars 1968. Aucun montant n'a été porté au crédit de ce compte en 1968-1969.

Le compte des relèvements de traitement éventuels a été établi pour l'inscription des crédits de 1968-1969 votés à cette fin.

Impôt remboursable sur les bénéfices des sociétés

Ce compte vise l'impôt remboursable sur les profits en espèces des entreprises, qui doit être versé par toutes les sociétés non exonérées d'impôt sous l'empire de l'article 62 de la loi de l'impôt sur le revenu et par certains genres de compagnies de fiducie à l'égard de catégories déterminées de revenu. Au cours de l'année, un montant net de 96 millions a été remboursé aux sociétés, portant le solde à 140 millions au 31 mars 1969.

Provision pour la prime estimative sur le rachat des obligations

Sous cette rubrique figurent le montant estimatif de 12 millions de dollars de la provision proportionnelle, au 31 mars 1969, pour la prime due à l'échéance sur la série de 1959 alors en circulation des obligations d'épargne du Canada et la provision proportionnelle au 31 mars 1969 pour l'intérêt composé spécial applicable aux séries de 1966, 1967 et 1968 des obligations d'épargne du Canada.

Crédits différés

Sous cette rubrique sont inscrits les montants dus au gouvernement et dont le paiement a été différé. Ce sont des comptes de contrepartie correspondant aux éléments d'actif suivants: prêts et placements intéressant les sociétés de la Couronne, prêts à des gouvernements étrangers et autres prêts et placements. Le solde de 180 millions de dollars est de 30 millions supérieur au solde au 31 mars 1968.

On trouve également sous cette rubrique les primes touchées sur l'émission d'obligations du gouvernement du Canada, qui sont portées au crédit du compte de service de la dette publique sur une base d'amortissement mensuelle.

L'intérêt différé à l'égard de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, qui est un compte de contrepartie correspondant à un poste sous la rubrique «prêts et placements intéressant les sociétés de la Couronne» a augmenté de 12 millions de dollars au cours de l'année, portant le solde au 31 mars 1969 à 67 millions.

L'intérêt différé à l'égard du prêt consenti aux termes de la loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, qui est un compte de contrepartie correspondant à un poste sous la rubrique «prêts à des gouvernements étrangers» a augmenté de 18 millions de dollars par suite de la remise de l'intérêt payable le 31 décembre 1968, portant le solde au 31 mars 1969 à 101 millions.

La part de l'État dans le compte de la Corporation de disposition des biens de la Couronne est un compte de contrepartie correspondant à un compte de disponibilités figurant sous la rubrique «autres prêts et placements». Le solde du compte est de 8 millions de dollars ou un million de plus que le total au 31 mars 1968.

TABLEAU 56
(en millions de dollars)

CRÉDITS DIFFÉRÉS	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Intérêt différé—			
L'Énergie atomique du Canada, Ltée.....	0.1	0.1	
Commission d'énergie du Nord canadien.....	3.9	3.9	
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent...	66.5	54.5	12.0
Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni.	101.1	83.0	18.1
	171.6	141.5	30.1
Soldes recevables en vertu de conventions de ventes de biens de la Couronne.....	0.3	0.3	
Corporation de disposition des biens de la Couronne—Part de l'État.....	8.0	7.3	0.7
Prime non amortie sur les emprunts.....	0.5	0.8	-0.3
	180.4	149.9	30.5

Comptes d'ordre

Les comptes d'ordre consistent en soldes dont on ne connaît pas, de façon sûre, la destination définitive.

Le solde qui, au 31 mars 1969, s'établissait à 4 millions de dollars, est un peu plus élevé qu'à la fin de l'année financière précédente.

Dette non échue

La dette non échue, s'établissant à 22,101 millions, représentait 1,521 millions de plus que le total à la fin de l'année financière précédente. Les obligations payables au Canada s'élevaient à 21,658 millions de dollars, celles qui étaient payables à New York à 267 millions, celles qui étaient payables en Allemagne à 68 millions, et celles qui étaient payables en Italie à 108 millions. Les obligations correspondantes, en 1967-1968, s'élevaient à 20,420 millions de dollars pour les émissions canadiennes et à 160 millions pour les émissions à New York.

On trouvera, dans la section intitulée «La dette publique», d'autres détails sur les divers emprunts, échéances, rachats et annulations dont résulte l'augmentation nette.

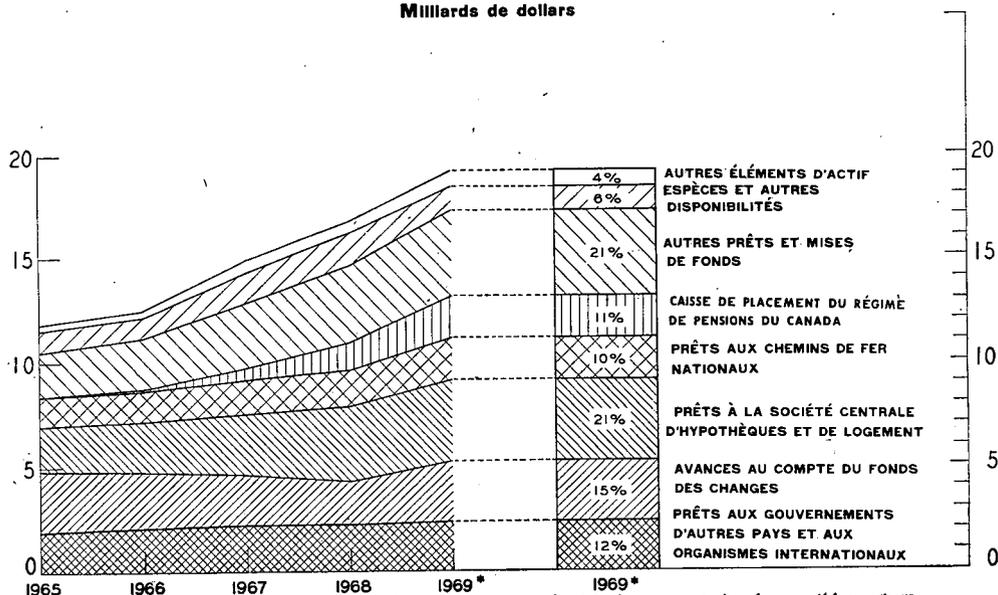
TABLEAU 57
(en millions de dollars)

DETTE NON ÉCHUE	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Payable au Canada—			
Obligations négociables.....	12,263.0	11,541.3	721.7
Obligations non négociables—			
Obligations d'épargne du Canada.....	6,168.3	6,096.5	71.8
Régime de pensions du Canada.....	11.3	5.7	5.6
Commission d'assurance-chômage.....	376.0	296.0	80.0
	18,818.6	17,939.5	879.1
Bons du Trésor.....	2,840.0	2,480.0	360.0
	21,658.1	20,419.5	1,239.1
Payable à New York ⁽¹⁾⁽²⁾	266.7	160.4	106.3
Payable en Allemagne ⁽¹⁾⁽²⁾	67.6		67.6
Payable en Italie ⁽¹⁾⁽²⁾	108.1		108.1
	22,101.0	20,579.9	1,521.1

⁽¹⁾Obligations négociables.

⁽²⁾Conversion aux taux de change officiels.

ACTIF TOTAL¹
Années financières closes le 31 mars
Milliards de dollars



¹ Figurent au tableau "Sommaire de l'actif et du passif". Le présent graphique ne fait pas état de la réserve pour pertes à la réalisation d'éléments d'actif.

* Préliminaire

COMPTES DE VALEURS ACTIVES

Actifs réalisables

Ces comptes se composent de divers comptes d'espèces, des avances de fonds de roulement et du compte de placements en valeurs.

Le total de l'actif réalisable à 1,116 millions de dollars est de 414 millions inférieur à celui du 31 mars 1968. Le principal changement consiste en une diminution de 416 millions dans les comptes courants d'espèces.

La caisse renouvelable de la Production de défense enregistre les débours pour l'achat de matériel nécessaire à la fabrication d'équipement pour la défense jusqu'à ce qu'ils aient été portés au compte du ministère de la Défense nationale ou que le matériel ait été vendu à des entrepreneurs pour servir à la fabrication d'équipement de défense, de même que les prêts et les avances de fonds de roulement pour leur production. En 1968-1969, le produit des ventes a dépassé de 2 millions le montant des achats, portant le solde du compte à 37 millions au 31 mars 1969.

Le compte de stockage de concentrés d'uranium enregistre l'achat de concentrés d'uranium, de certaines compagnies minières, par l'*Eldorado Nuclear Limited*, au nom de Sa Majesté du chef du Canada, en vertu de contrats conclus avec l'approbation du gouverneur en conseil. Le solde au 31 mars 1969 s'établit à 86 millions, soit 11 millions de plus qu'à la fin de l'année financière précédente.

TABLEAU 58
(en millions de dollars)

ACTIF RÉALISABLE	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Comptes en espèces—			
Dépôts courants en espèces ⁽¹⁾	599.0	1,014.8	-415.8
Dépôts spéciaux en espèces.....	1.3	1.3	
Espèces aux mains des percepteurs et en transit.....	250.0	244.3	5.7
Compte fiduciaire de revenu des agences indiennes.....	0.3	0.3	
Fonds reçus après le 31 mars mais applicables à l'année courante.....	24.6	20.4	4.2
Postes—espèces en main ou en transit.....	15.0	18.7	-3.7
	890.2	1,299.8	-409.6
Avances de fonds de roulement des ministères—			
Compte de stabilisation des prix agricoles.....	0.8	1.4	-0.6
Caisse renouvelable de la Production de défense.....	37.0	39.0	-2.0
Divers comptes de frais de déplacement et d'avances permanentes des ministères.....	12.9	12.9	
Diverses avances comptables des ministères.....	14.2	14.2	
Monnaie royale canadienne.....	3.6	15.6	-12.0
Stockage de concentrés d'uranium.....	86.0	74.9	11.1
Compte de matériel des transports.....	12.4	11.4	1.0
Autres.....	14.8	17.1	-2.3
	181.7	186.5	-4.8
Compte de placements en valeurs.....	44.4	44.4	
	1,116.3	1,530.7	-414.4

⁽¹⁾ Les soldes de fin d'année du receveur général à New York, Londres, Paris, Bruxelles et Bonn sont indiqués en dollars canadiens, cours du change au 31 mars.

Espèces en devises bloquées

Le solde de ce compte s'établit à 2 millions, soit environ \$200,000 de moins qu'au 31 mars 1968.

Les bons de l'*Industrias Forestales, S.A.* et de la *Compania Manufacturera de Papeles y Cartones, S.A.*, détenus par la Société d'assurance des crédits à l'exportation et qui étaient échus en 1965 et en 1966, n'ont pu être remboursés selon les conditions prévues parce que le gouvernement chilien n'avait pas les devises canadiennes nécessaires. On a élaboré une nouvelle formule permettant aux débiteurs de continuer à effectuer par versements le remboursement de ces bons.

La Société d'assurance des crédits à l'exportation a reçu les versements, au Chili, en dollars canadiens, et ces sommes, sur réception, ont été versées au receveur général du Canada et portées à un compte bloqué établi par le receveur général et la Banque centrale du Chili; le gouvernement du Chili s'engage à verser directement au receveur général du Canada à Ottawa des intérêts annuels de 6 p. 100, en dollars, sur le montant du compte.

Le gouvernement du Chili a approuvé le retrait de la façon suivante des fonds portés au crédit de ce compte: pour chacune des années de 1968 à 1972, 20 p. 100 des dépôts faits au compte en 1965; pour chacune des années de 1969 à 1973, 20 p. 100 des dépôts faits au compte en 1966.

Avances au fonds des changes

Les avances en vue du financement de l'achat de l'or et de devises étrangères s'élèvent au cours de l'année à 2,518 millions et les remboursements à 1,684 millions soit une augmentation nette de 834 millions qui porte les avances non remboursées à 2,867 millions au 31 mars 1969.

En 1967-1968, les avances avaient atteint 1,508 millions, les remboursements 1,830 millions, et le solde s'établissait à 2,033 millions au 31 mars 1968.

Placements dans des titres émis en dollars américains par des gouvernements autres que le gouvernement du Canada

Ce compte comprend les titres spéciaux émis par le gouvernement des États-Unis d'Amérique et achetés par le Canada en conformité des dispositions du Traité du Columbia conclu entre le gouvernement des États-Unis et le gouvernement du Canada. Des titres d'une valeur de 32 millions de dollars ont été rachetés en 1968-1969, ce qui porte le solde à 90 millions au 31 mars 1969.

Fonds de placement du régime de pensions du Canada

Le fonds de placement du régime de pensions du Canada enregistre les titres achetés en vertu du régime de pensions du Canada et la vente de ces titres. Le montant excédentaire du solde d'exploitation du compte du régime de pensions du Canada au cours d'un mois par rapport au montant estimatif nécessaire pour faire tous les paiements de la période de trois mois qui suit, est disponible pour l'achat de titres de provinces participantes. Le solde éventuel de l'excédent après l'achat requis des titres des provinces, doit être affecté à l'achat de titres du Canada. Les avoirs au 31 mars 1969 s'établissent à 2,023 millions de dollars en tout, dont 11 millions en titres du gouvernement fédéral.

TABLEAU 59
(en millions de dollars)

FONDS DE PLACEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Titres—			
Terre-Neuve.....	37.9	23.7	14.2
Nouvelle-Écosse.....	77.1	47.9	29.2
Île du Prince-Édouard.....	7.2	4.3	2.9
Nouveau-Brunswick.....	58.8	37.0	21.8
Québec.....	4.6	2.2	2.4
Ontario.....	1,140.6	728.6	412.0
Manitoba.....	118.7	76.4	42.3
Saskatchewan.....	91.5	55.6	35.9
Alberta.....	181.7	113.3	68.4
Colombie-Britannique.....	293.6	186.1	107.5
Gouvernement du Canada.....	11.3	5.7	5.6
	2,023.0	1,280.8	742.2

Placements détenus pour le remboursement de la dette non échu

Entre ici en ligne de compte une somme de 6 millions se rapportant au prêt consenti à 5½ p. 100 le 1^{er} août 1962 et venant à échéance le 1^{er} août 1980.

Prêts et placements afférents aux sociétés de la Couronne

Les prêts et placements de cette catégorie s'élèvent à 8,768 millions de dollars, augmentation de 832 millions sur le total inscrit au 31 mars 1968.

L'Énergie atomique du Canada, Ltée

Au 31 mars 1969, il y avait à ce compte un solde de 208 millions de dollars constitué d'un placement de 15 millions en capital social fait par le gouvernement et de prêts de 193 millions, dont 70 millions se rapportaient à l'usine génératrice de Douglas Point. Au 31 mars 1968, les montants correspondants étaient de 139 millions, dont 15 millions en capital social et 124 millions en prêts, dont 70 millions de dollars pour l'usine génératrice de Douglas Point.

Société d'assurance-dépôts du Canada

Les investissements de la Couronne dans la Société s'élevaient au 31 mars 1969 à 23 millions de dollars, dont 10 millions en capital-actions et 13 millions en prêts. En 1967-1968, le capital-actions s'était élevé à 10 millions et les prêts, à 19 millions.

Société Radio-Canada

Il n'y a pas eu de changement dans les sommes avancées pour le fonds de roulement en 1968-1969, le solde restant à 9 millions de dollars au 31 mars 1969. Pendant l'année, les avances nettes à la Société, pour immobilisations, se sont élevées à 22 millions de dollars, portant le total des avances à 96 millions au 31 mars 1969. Le remboursement de ces avances se fera sans doute par des affectations du Parlement au cours des années financières ultérieures.

TABLEAU 60
(en millions de dollars)

PRÊTS ET PLACEMENTS AFFÉRENTS AUX SOCIÉTÉS DE LA COURONNE	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
L'Énergie atomique du Canada, Ltée.....	207.5	138.9	68.6
Banque du Canada.....	5.9	5.9	
Société d'assurance-dépôts du Canada.....	23.5	29.4	-5.9
<i>Canadian Arsenal Limited</i>	5.0	5.0	
Société Radio-Canada.....	9.0	9.0	
Corporation commerciale canadienne.....	15.5	16.5	-1.0
Commission canadienne du lait.....	42.0	22.2	19.8
Chemins de fer Nationaux du Canada.....	1,982.2	1,777.1	205.1
Air Canada.....	3.3	8.0	-4.7
	<i>1,985.5</i>	<i>1,785.1</i>	<i>200.4</i>
Société canadienne des télécommunications transmarines..	49.3	52.4	-3.1
Société de développement du Cap-Breton.....	10.0	5.2	4.8
Société centrale d'hypothèques et de logement.....	3,962.1	3,575.4	386.7
<i>Eldorado Nuclear Limited</i>	8.2	8.2	
Société d'assurance des crédits à l'exportation.....	233.0	199.1	33.9
Société de crédit agricole.....	1,049.9	921.7	128.2
Commission de la capitale nationale—à l'exclusion de la ceinture verte.....	28.2	37.4	-9.2
Conseil des ports nationaux.....	260.7	250.1	10.6
Commission d'énergie du Nord canadien.....	42.1	33.6	8.5
<i>Polymer Corporation Limited</i>	30.0	30.0	
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent—			
Prêts.....	379.5	362.9	16.6
Intérêt différé.....	66.5	54.5	12.0
Prêts sans intérêt.....	75.0	75.0	
	<i>521.0</i>	<i>492.4</i>	<i>28.6</i>
Recouvrement qui exigera probablement des crédits parle- mentaires—			
Radio-Canada.....	96.1	74.1	22.0
Compagnie de l'Exposition universelle du Canada de 1967	148.0	205.0	-57.0
Commission de la capitale nationale—Ceinture verte....	34.0	37.7	-3.7
	<i>278.1</i>	<i>316.8</i>	<i>-38.7</i>
Autres sociétés de la Couronne.....	1.2	1.3	
	8,767.7	7,935.6	832.1

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967

A ce compte figurent les achats par le gouvernement, de titres émis par la Compagnie aux termes de la loi sur la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967. Au 31 mars 1969, le solde en était de 148 millions, comparativement à 205 millions au 31 mars 1968. La baisse résulte d'un versement de 75 millions de dollars effectué par la province de Québec, qui avait garanti ces titres. Il s'agissait de bons provinciaux qui ont été inscrits dans la catégorie des «prêts aux gouvernements provinciaux».

Au cours de l'année, on a demandé au gouvernement fédéral de garantir les prêts consentis par certaines banques à charte à la Compagnie. Ces sommes s'élèvent à 18 millions et elles sont inscrites dans cette rubrique.

Commission canadienne du lait

Les prêts consentis à la Commission pour lui permettre d'acheter et de vendre les produits laitiers, aux termes de la loi sur la Commission canadienne du lait, c. 34, Statuts de 1966-1967, se sont élevés à 42 millions de dollars, contre 22 millions en 1967-1968.

Chemins de fer Nationaux du Canada (y compris Air Canada)

Les avances non remboursées aux chemins de fer Nationaux du Canada, s'élevaient à 1,985 millions de dollars au 31 mars 1969, augmentation de 200 millions sur le solde de la fin de l'année financière précédente; celui-ci était de 1,785 millions de dollars.

En 1968-1969, le gouvernement a consenti des avances de 242 millions à la compagnie, qui lui a remboursé 42 millions, d'où un accroissement net de 200 millions dans les avances non remboursées. En 1967-1968, les avances avaient été de 211 millions et les remboursements, de 47 millions.

En 1968-1969, le gouvernement a avancé 186 millions de dollars à la compagnie à des fins d'immobilisations et pour le remboursement de sa dette au public.

Afin d'aider la compagnie à financer de nouvelles immobilisations au cours de l'année, le gouvernement a acheté pour 28 millions de dollars d'actions privilégiées 4 p. 100 de la compagnie. Ces actions sont émises aux termes de la loi de 1952 sur la révision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada, jusqu'à concurrence d'un montant égal à 3 p. 100 du revenu brut de la compagnie.

Au 31 mars 1968, il restait à recouvrer 13 millions de dollars des prêts provisoires consentis à la compagnie pour son déficit de 1968. Un montant supplémentaire de 16 millions lui a été avancé au cours de l'année pour ses opérations de 1968. Ce montant a été remboursé lorsque le déficit de 32 millions qu'accusait le revenu de la compagnie a été imputé au poste des dépenses budgétaires de 1968-1969. Des prêts additionnels de 5 millions ont été consentis à la compagnie à l'égard de ses opérations de 1969.

TABLEAU 61
(en millions de dollars)

AVANCES AU NATIONAL-CANADIEN	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (±)
	1969 (estimation)	1968	
Loi sur la révision du capital, 1952—			
Actions privilégiées.....	1,133.3	1,105.2	28.1
Obligations à vingt ans.....	100.0	100.0	
Loi de financement et de garantie, 1960.....	29.0	29.0	
Loi de financement et de garantie, 1961.....	26.4	26.4	
Loi de financement et de garantie, 1965 et 1966.....	50.0	50.0	
Loi de financement et de garantie, 1967.....	72.0	27.0	45.0
Loi de financement et de garantie, 1968.....	74.8		74.8
Financement provisoire, en 1968, du déficit d'encaisse.....		13.0	-13.0
Financement provisoire, 1969.....	5.0		5.0
Loi sur le remboursement, 1955.....	451.1	395.3	55.8
Prêts pour l'entretien, la réparation et l'acquisition de matériel pour le service-voyageurs.....	2.4	2.9	-0.5
Prêts temporaires—achat d'obligations.....	21.2	11.3	9.9
Chemins de fer de l'État canadien.....	17.0	17.0	
Air Canada—financement provisoire.....	3.3	8.0	-4.7
	1,985.5	1,785.1	200.4

Au 31 mars 1968, il restait à recouvrer 8 millions de dollars des prêts provisoires consentis à Air Canada pour ses opérations de 1968. Un montant supplémentaire de 4 millions lui a été avancé au cours de l'année pour ses opérations de 1968. La compagnie a remboursé ces prêts en 1968-1969. Des prêts supplémentaires de 3 millions ont été avancés à la compagnie pour ses opérations de 1969.

TABLEAU 62
(en millions de dollars)

LE NATIONAL-CANADIEN—AVANCES ET REMBOURSEMENTS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Avances—			
Remboursement de la dette.....	55.8	72.3	-16.5
Loi de financement et de garantie (1965 et 1966).....		10.0	-10.0
Loi de financement et de garantie (1967).....	45.0	27.0	18.0
Loi de financement et de garantie (1968).....	74.8		74.8
Prêts temporaires—achat d'obligations.....	9.8	11.3	-1.5
Financement provisoire des déficits d'encaisse—			
National-Canadien.....	21.2	48.9	-27.7
Air Canada.....	7.2	11.6	-4.4
Avances globales.....	213.8	181.1	32.7
Achat d'actions privilégiées 4 p. 100 (loi de 1952 sur la révision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada)....	28.1	30.3	-1.9
	241.9	211.1	30.8
Remboursements—			
Entretien, réparation et acquisition d'installations pour le service-voyageurs.....	-0.5	-0.4	-0.1
Avances pour le financement provisoire des déficits d'encaisse—			
National-Canadien.....	-29.2	-35.9	6.7
Air Canada.....	-11.8	-11.0	-0.8
	-41.5	-47.3	5.8
Augmentation nette pendant l'année financière.....	200.4	163.8	36.6

Société centrale d'hypothèques et de logement

Le solde, à ce titre, atteignait, au 31 mars 1969, 3,962 millions de dollars, augmentation de 387 millions sur le solde du 31 mars 1968; ce solde comprenait les placements de la Couronne dans le capital de la Société, soit 25 millions de dollars, et des prêts et avances de 3,937 millions de dollars.

Les prêts et les avances consentis à la Société ont atteint, en 1968-1969, le chiffre de 522 millions de dollars et les remboursements, 135 millions. En 1967-1968, les avances s'élevaient à 767 millions de dollars et les remboursements, à 133 millions.

Les avances comprenaient 445 millions à l'égard des prêts directs et des prêts accordés aux sociétés d'habitation à dividendes limités, 29 millions à l'égard des entreprises fédérales-provinciales d'habitation, 17 millions pour des entreprises municipales d'épuration des eaux-vannes, 30 millions pour la construction de logements pour étudiants d'université et un million pour la rénovation urbaine.

Les remboursements s'élevaient à 135 millions, dont 115 millions provenant des prêts directs et des prêts accordés aux sociétés d'habitation à dividendes limités, 13 millions pour les entreprises municipales d'épuration des eaux-vannes, 4 millions pour des entreprises fédérales-provinciales, 2 millions pour l'acquisition ou la construction de propriétés immobilières et 1 million pour la construction de logements pour étudiants d'université.

TABLEAU 63
(en millions de dollars)

AVANCES À LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Prêts directs et à des entreprises à dividendes limités.....	3,352.1	3,021.7	330.4
Entreprises fédérales-provinciales d'habitation.....	167.2	142.0	25.2
Caisse d'achat des prêts et des hypothèques.....	5.1	5.3	-0.2
Entreprises municipales d'épuration des eaux-vannes.....	148.7	144.8	3.9
Logements pour étudiants d'université.....	197.0	168.7	28.3
Projets de construction de logements.....	65.1	67.4	-2.3
Rénovation urbaine.....	1.9	0.5	1.4
Capital-actions.....	25.0	25.0	
	3,962.1	3,575.4	386.7

TABLEAU 64
(en millions de dollars)

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT— AVANCES ET REMBOURSEMENTS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Avances—			
Prêts directs et avances à des entreprises publiques ou à dividendes limités.....	445.4	680.5	-235.1
Entreprises d'épuration des eaux-vannes.....	16.5	29.1	-12.6
Logements pour étudiants d'université.....	29.5	42.5	-13.0
Entreprises fédérales-provinciales.....	29.0	14.0	15.0
Réaménagement urbain.....	1.5	0.5	1.0
	521.9	766.6	-244.7
Remboursements—			
Prêts directs et avances à des entreprises publiques ou à dividendes limités.....	-115.0	-99.6	-15.4
Entreprises d'épuration des eaux-vannes.....	-12.6	-12.4	-0.2
Logements pour étudiants d'université.....	-1.2	-0.6	-0.6
Entreprises fédérales-provinciales.....	-3.8	-2.9	-0.9
Caisse d'achat des créances et des hypothèques.....	-0.2	-14.9	14.7
Acquisition ou construction de propriétés immobilières.....	-2.3	-2.3	
Réaménagement urbain.....	-0.1		-0.1
	-135.2	-132.7	-2.5
Augmentation nette au cours de l'année financière.....	386.7	633.9	-247.2

Société d'assurance des crédits à l'exportation

Au 31 mars 1969, le solde non échu figurant sous ce compte se chiffre à 233 millions de dollars, soit 5 millions pour les actions de capital, 5 millions pour le capital engagé et 223 millions pour les prêts consentis en vertu de l'article 21A de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation. Cet article de la loi autorise le ministre des Finances à consentir des prêts à la Société, sous caution d'un instrument garanti. En 1967-1968, ces montants s'élevaient à 5 millions de dollars pour les actions de capital, à 5 millions pour le capital engagé et à 189 millions pour les prêts.

Société du crédit agricole

Le gouvernement consent des prêts à la Société qui accorde ensuite des prêts sur les propriétés agricoles. Le solde de ce compte, au 31 mars 1969, s'établit à 1,050 millions de dollars; sur ce montant, 40 millions représentent les placements de la Couronne dans les fonds de la Société, et 1,010 millions, des prêts et des avances. Au 31 mars 1968, le solde s'établissait à 922 millions, soit 35 millions en placements et 887 millions en prêts et avances.

En 1968-1969, les opérations faites dans ce compte représentent de nouveaux placements de 5 millions par le gouvernement dans les fonds de la Société, ainsi que des prêts et des avances de 172 millions et des remboursements de 49 millions, comparativement à 7 millions, 195 millions et 33 millions respectivement au cours de l'année financière précédente.

Commission de la capitale nationale

Les prêts destinés à l'acquisition de propriétés dans la «ceinture verte» s'élevaient au 31 mars 1969 à 34 millions de dollars, soit 4 millions de moins qu'à la fin de l'année précédente.

Les prêts destinés à l'acquisition de propriétés situées en dehors de la «ceinture verte» se chiffraient à 28 millions au 31 mars 1969, soit 9 millions de moins qu'au 31 mars 1968.

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent

Au 31 mars 1969, les obligations non échues figurant dans ce compte s'élevaient à 521 millions de dollars, dont 380 millions en prêts portant intérêt, 75 millions en prêts sans intérêt et 66 millions en intérêts différés. Au 31 mars 1968, les obligations non échues s'établissaient à 492 millions de dollars, dont 363 millions en prêts portant intérêt, 75 millions en prêts sans intérêt et 54 millions en intérêt différé.

Autres sociétés de la Couronne

Au cours de l'année, les avances à la Société de développement du Cap-Breton ont augmenté de 5 millions atteignant ainsi 10 millions, les avances au Conseil des ports nationaux ont augmenté de 11 millions atteignant ainsi 261 millions, les avances à la Commission d'énergie du Nord canadien ont augmenté de 8 millions pour atteindre 42 millions, les avances à la Corporation commerciale canadienne ont diminué de 1 million atteignant 16 millions, et les avances à la Société canadienne de télécommunications transmarines ont diminué de 3 millions et ont atteint 49 millions.

Prêts à des gouvernements étrangers

Ces prêts accusent une augmentation de 63 millions et leur solde global est de 1,269 millions au 31 mars 1969.

Par suite d'un accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume-Uni, il a été décidé de remettre le paiement du principal et de l'intérêt dus le 31 décembre 1968 sur le prêt de 1,185 millions de dollars consenti en vertu du crédit de 1,250 millions autorisé aux termes de la loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, de sorte que le principal à la fin de l'année demeure à 957 millions de dollars et que l'intérêt différé, augmenté de 18 millions, s'élève à 101 millions de dollars.

Les avances en vertu de la partie II de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, versées à la Belgique, à la France et aux Pays-Bas pour leur permettre d'acheter des marchandises au Canada, ont été réduites par un remboursement de 2 millions de dollars, ce qui porte le solde à 118 millions au 31 mars 1969. La diminution de 2 millions de dollars représente le remboursement annuel ordinaire du gouvernement de la Belgique. Les gouvernements de la France et des Pays-Bas n'ont effectué aucun remboursement vu que ces deux pays avaient, en 1962-1963, remboursé avant terme tous les acomptes jusqu'en 1969 inclusivement.

Dans le compte des prêts spéciaux d'assistance aux pays en voie de développement sont inscrits les prêts consentis selon des conditions approuvées par le gouverneur en conseil pour la réalisation de projets autorisés, d'ordre économique, éducatif ou technique. Le solde du compte au 31 mars 1969 s'élève à 93 millions de dollars, augmentation de 49 millions par rapport à l'année financière précédente.

TABLEAU 65
(en millions de dollars)

PRÊTS À DES GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Prêts au Royaume-Uni			
Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946) ..	957.0	957.0	
Intérêt différé.....	101.1	83.0	18.1
	1,058.1	1,040.0	18.1
Prêts accordés en vertu de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, Partie II—			
Belgique.....	18.5	20.8	-2.3
France.....	66.9	66.9	
Pays-Bas.....	32.1	32.1	
	117.5	119.8	-2.3
Avances et prêts divers—			
Inde—prêts accordés pour l'achat au Canada d'aéronefs, de pièces détachées et de matériel d'avion.....		1.3	-1.3
France—crédit provisoire—intérêt consolidé.....	0.7	0.7	
Prêts spéciaux d'assistance—Pays en voie de développement.....	92.6	44.1	48.5
Autres.....	0.2	0.2	
	93.5	46.3	47.2
	1,269.1	1,206.1	63.0

Autres prêts et placements

Le solde, sous cette rubrique, atteint le total de 2,110 millions de dollars au 31 mars 1969, soit une augmentation de 165 millions sur celui de l'année financière précédente.

TABLEAU 66
(en millions de dollars)

AUTRES PRÊTS ET PLACEMENTS	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Capital souscrit, avances de fonds de roulement et prêts à des organismes internationaux—			
Part du Canada au capital—			
de la Banque asiatique de développement.....	8.1	5.4	2.7
de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.....	85.0	85.0	
de l'Association internationale de développement..	112.8	85.7	27.1
de la Société financière internationale.....	3.5	3.5	
du Fonds monétaire international.....	782.7	782.7	
	992.1	962.8	29.8
Avances de fonds de roulement et prêts aux organismes internationaux.....	7.0	7.3	-0.3
	999.1	969.6	29.5
Prêts aux gouvernements provinciaux.....	270.0	187.7	82.3
Fonds d'assistance en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.....	447.6	406.2	41.4
Moins—réserve aux fins de prestations conditionnelles.....	-24.4	-23.3	-1.1
	423.2	382.9	40.3
Avances—Office de développement municipal et de prêts aux municipalités.....	276.7	280.6	-3.9
Moins—réserve pour exonération de la dette.....		-0.9	0.9
	276.7	279.7	-3.0
Divers			
Programme d'acquittement des frais de passage.....	11.0	13.2	-2.2
Corporation de disposition des biens de la Couronne—			
Part de l'État dans le compte du mandataire.....	8.1	7.3	0.8
Modernisation d'installations de défense.....	14.2	10.2	4.0
Projets d'habitations pour les forces canadiennes.....	21.7	21.6	0.1
Prêts aux fabricants de pièces d'automobile au Canada.....	22.9	20.5	2.4
Territoires du Nord-Ouest.....	14.9	12.8	2.1
Territoire du Yukon.....	11.7	9.7	2.0
Autres.....	33.3	26.1	7.2
	187.8	121.4	16.4
Recouvrement qui exigera probablement des crédits du Parlement—Oromocto (N.-B.).....	3.6	3.9	-0.3
	2,110.4	1,945.2	165.2

La participation (992 millions) du Canada au capital des organismes internationaux a augmenté de 30 millions de dollars, par suite surtout de nouveaux engagements, de 27 millions pour l'Association internationale de développement. Les avances de fonds de roulement et les prêts à d'autres institutions internationales d'un montant de 7 millions équivalent à peu près au montant enregistré à la fin de l'année financière précédente.

Les prêts aux gouvernements provinciaux s'élevaient à 270 millions de dollars au 31 mars 1969, soit 82 millions de plus qu'à la fin de l'année financière précédente.

La Caisse régie par la loi sur les terres destinées aux anciens combattants a été établie par la loi modifiant la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, sanctionnée le 30 juin 1965; elle a pour objet de comptabiliser les avances pour permettre au directeur d'acheter des terrains, des immeubles, du matériel, du bétail, de l'outillage agricole et du matériel de pêche commerciale, aux fins de la loi, en vue de les vendre aux anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée aux termes de conventions de vente comportant des avantages conditionnels déterminés pour les anciens combattants qui en respectent les conditions, et pour permettre des versements échelonnés aux anciens combattants pendant la construction d'habitations. Les avances consenties au cours de l'année 1968-1969 s'élèvent à 73 millions de dollars et les remboursements reçus à 32 millions, de sorte que le total des avances non remboursées atteint 448 millions de dollars au 31 mars 1969. Si l'on soustrait la réserve de 25 millions de dollars pour les avantages conditionnels, il reste un solde net de 423 millions de dollars à la fin de l'année financière.

La loi sur le développement et les prêts municipaux prévoit des avances à l'Office de développement municipal et de prêts aux municipalités afin de fournir de l'aide financière, sous forme de prêts aux municipalités, pour augmenter ou accélérer les travaux d'équipement. Si l'entreprise municipale qui fait l'objet d'un prêt est terminée le 30 septembre 1966, ou avant, l'Office diminuera de 25 p. 100 la dette contractée par la municipalité. Si l'entreprise n'est pas achevée au 30 septembre 1966, l'Office remettra 25 p. 100 de la partie de l'emprunt consentie à la municipalité au 30 septembre 1966. Au 31 mars 1969, les avances s'élevaient à 277 millions de dollars contre 281 millions de dollars au 31 mars 1968. La réserve prévue pour la remise de la dette avait un solde nul au 31 mars 1969 contre 1 million de dollars au 31 mars 1968.

Les prêts et les placements divers ont atteint 138 millions de dollars au 31 mars 1969, soit 16 millions de plus que le solde au 31 mars 1968. L'augmentation est principalement attribuable à une augmentation de 4 millions de dollars dans les prêts accordés pour la modernisation des usines de la défense et à une augmentation de 2 millions de dollars dans les prêts accordés aux fabricants de produits automobiles du Canada.

Les prêts pour aider les fabricants de matériel de défense à moderniser leurs usines, consentis moyennant l'approbation du Conseil du Trésor, s'élèvent à 14 millions de dollars au 31 mars 1969 contre 10 millions de dollars en 1967-1968.

Les prêts aux fabricants de produits automobiles au Canada se sont effectués conformément aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil, pour aider les fabricants de produits automobiles au Canada, touchés par l'Accord canado-américain sur les produits automobiles, à adapter et à étendre leur production; ces prêts sont consentis à des fins d'achat, de construction, d'installation, de modernisation, de mise en valeur, de transformation ou d'expansion de terres, bâtiments, matériel, commodités ou outillage, ainsi qu'à titre de capital d'exploitation. Les prêts à ces fabricants s'élèvent à 23 millions, contre 21 millions au 31 mars 1968.

Valeurs détenues en fiducie

Cette catégorie comprend les réserves de valeurs relatives à divers comptes de dépôt et de fiducie, de rentes, d'assurance et de pension. Elle englobe aussi, dans les comptes de dépôt et de fiducie, les obligations et les chèques visés provenant d'entrepreneurs et détenus à titre de garantie. Au 31 mars 1969, le solde s'établissait à 113 millions, soit à 53 millions de plus qu'à la fin de l'année financière précédente.

Frais différés

Ces frais comprennent les soldes non amortis des déficits actuariels du compte de pension de retraite des forces armées du Canada; du compte de pension de retraite de la Fonction publique et du compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale, ainsi que les frais d'émission d'emprunts non amortis.

Le solde de ces comptes s'établit à 614 millions de dollars au 31 mars 1969, comparé à 492 millions de dollars au 31 mars 1968.

TABLEAU 67
(en millions de dollars)

FRAIS DIFFÉRÉS	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1969 (estimation)	1968	
Parties non amorties des déficits actuariels—			
Compte de pension de retraite des forces armées du Canada.....	242.4	187.6	54.8
Compte de pension de retraite de la Fonction publique.....	187.4	150.4	37.0
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada.....	20.7	15.8	4.9
	450.5	353.8	96.7
Frais d'émission d'emprunts non amortis.....	163.0	138.2	24.8
	613.5	492.0	121.5

Parties non amorties des déficits actuariels

Au 31 mars 1969, ce poste s'établit à un montant global de 451 millions de dollars, accusant une hausse de 97 millions au regard du total de 354 millions en date du 31 mars 1968.

Tous les déficits actuariels découverts par les estimations quinquennales sont crédités aux comptes de pension de retraite, passés au présent compte et imputés aux dépenses budgétaires à raison de cinq versements annuels égaux, à partir de l'année financière au cours de laquelle le rapport est déposé au Parlement. En outre, le coût des prestations payables en vertu des lois sur la pension de retraite par suite de l'autorisation visant la hausse des traitements, est crédité aux comptes de pension de retraite, passé au présent compte et imputé aux dépenses budgétaires pendant une période de cinq ans, à partir de l'année au cours de laquelle l'augmentation est autorisée.

La partie non amortie du déficit actuariel du compte de pension de retraite des forces armées du Canada s'élève à 242 millions comparativement à 188 millions, au 31 mars 1968. Au cours de l'année, on a amorti la somme de 105 millions en l'imputant sur les comptes des dépenses budgétaires, et ajouté le montant de 122 millions de dollars à la suite de l'augmentation des traitements en plus d'un montant supplémentaire de 38 millions à la suite de modifications à la Loi sur la pension du Service civil.

La partie non amortie du déficit actuariel du compte de pension de retraite de la Fonction publique s'élève à 187 millions; au 31 mars 1968, elle était de 150 millions. Pendant l'année, il a été imputé sur ce compte 121 millions attribuables à des relèvements de traitements, et il a été amorti de 84 millions imputés aux comptes des dépenses budgétaires.

La partie non amortie du déficit actuariel du compte de pension de la Gendarmerie royale du Canada s'élève à 21 millions, au regard de 16 millions au 31 mars 1968. Pendant l'année on a imputé à ce compte 13 millions de dollars par suite du relèvement des traitements, et il a été amorti de 8 millions qui ont été imputés sur les comptes des dépenses budgétaires.

Frais d'émission d'emprunts non amortis

Ce compte enregistre les soldes résiduels des escomptes, commissions, primes de rachat et primes de conversion à l'égard d'emprunts qui n'ont pas été imputés sur les dépenses budgétaires. Le solde est de 163 millions de dollars, soit une augmentation de 25 millions comparativement à la fin de l'année financière précédente.

TABLEAU 68
(en millions de dollars)

FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS NON AMORTIS	Année financière terminée le 31 mars	
	1969 (estimation)	1968
Solde au début de l'année financière.....	138.2	121.2
Frais de nouvelles émissions à amortir—		
Emprunt à 7%—1 ^{er} avril 1968—1 ^{er} avril 1973.....	3.5	
Emprunt à 6½%—24 mai 1968—1 ^{er} juin 1973 ⁽¹⁾	1.2	
Emprunt à 6½%—1 ^{er} juin 1968—1 ^{er} juin 1988 ⁽²⁾	1.2	
Emprunt à 6½%—15 juin 1968—1 ^{er} juillet 1969.....	0.3	
Emprunt à 7%—15 juin 1968—1 ^{er} octobre 1970.....	1.2	
Emprunt à 7%—15 juin 1968—15 juin 1974.....	3.5	
Emprunt à 6½%—1 ^{er} août 1968—15 décembre 1969.....	0.1	
Emprunt à 6½%—1 ^{er} août 1968—1 ^{er} octobre 1970.....	0.2	
Emprunt à 6½%—1 ^{er} octobre 1968—1 ^{er} octobre 1971.....	0.2	
Emprunt à 6½%—1 ^{er} octobre 1968—1 ^{er} avril 1975.....	1.5	
Emprunt à 6½%—1 ^{er} octobre 1968—1 ^{er} octobre 1995.....	1.9	
Emprunt à 6½%—16 décembre 1968—1 ^{er} mai 1970.....	0.1	
Emprunt à 6½%—16 décembre 1968—1 ^{er} avril 1971.....	0.7	
Rajustements ⁽³⁾	0.3	0.2
Escomptes sur les bons du Trésor.....	32.8	30.1
Obligations d'épargne du Canada—rajustements d'émissions antérieures.....	0.2	0.7
Obligations d'épargne du Canada—nouvelle émission.....	36.1	12.6
Emprunt à 4½%—1 ^{er} avril 1967—1 ^{er} avril 1968.....		0.4
Emprunt à 5%—1 ^{er} avril 1967—1 ^{er} octobre 1973.....		2.8
Emprunt à 5½%—1 ^{er} avril 1967—1 ^{er} mai 1990.....		4.4
Emprunt à 4½%—1 ^{er} juin 1967—15 juin 1968.....		0.3
Emprunt à 5½%—1 ^{er} juin 1967—1 ^{er} décembre 1974.....		1.1
Emprunt à 5%—1 ^{er} août 1967—1 ^{er} octobre 1968.....		0.1
Emprunt à 5½%—1 ^{er} août 1967—1 ^{er} avril 1969.....		0.1
Emprunt à 6%—1 ^{er} août 1967—15 décembre 1971.....		4.0
Emprunt à 4½%—1 ^{er} octobre 1967—15 décembre 1968.....		1.3
Emprunt à 5½%—1 ^{er} octobre 1967—15 décembre 1969.....		1.5
Emprunt à 6%—1 ^{er} octobre 1967—1 ^{er} avril 1971.....		0.8
Emprunt à 6½%—1 ^{er} décembre 1967—1 ^{er} décembre 1973.....		1.9
Emprunt à 6%—15 janvier 1968—15 février 1970.....		1.5
	85.0	63.8
Moins		
Amortissement applicable à l'année financière—		
Obligations d'épargne du Canada et emprunts généraux.....	-30.1	-26.3
Escomptes sur les bons du Trésor, imputés sur l'intérêt de la dette publique.....	-30.1	-20.5
	-60.2	-46.8
Augmentation ou diminution au cours de l'année.....	24.8	17.0
Solde à la fin de l'année financière.....	163.0	138.2

(1) Lancé en Allemagne.

(2) Lancé à New York.

(3) Rajustements occasionnés par l'annulation d'emprunts existants et l'émission de nouveaux emprunts.

Les frais des nouveaux emprunts contractés en 1968-1969 et imputés sur le compte s'élèvent à 85 millions de dollars, dont 33 millions à l'égard de l'escompte des bons du Trésor, qui seront imputés sur le service de la dette publique en 1969-1970. On porte au crédit du compte 60 millions de dollars, dont 30 millions sont imputés sur les frais annuels d'amortissement, et 30 millions (représentant les escomptes sur les bons du Trésor vendus en 1967-1968 et reportés à 1968-1969) sont imputés sur le service de la dette publique dans les comptes de dépenses budgétaires.

Les escomptes sur les bons du Trésor applicables à l'année financière courante sont imputés au service de la dette publique au moment de la vente. La partie des escomptes applicables à l'année financière subséquente est imputée au présent compte et transférée au service de la dette publique l'année suivante.

Capitaux fixes

Les capitaux de l'État, notamment ses terrains, ses bâtiments, ses ouvrages et son matériel, qui sont imputés sur les dépenses budgétaires au moment de l'acquisition ou de la construction, figurent dans cette catégorie et paraissent dans l'état de l'actif et du passif, à la valeur nominale de un dollar.

Prêts et placements improductifs

Cette catégorie comprend les prêts et placements qui, pour le moment, ne rapportent pas de revenu ou ne sont pas réalisables. Y figurent le prêt de 49 millions consenti à la Chine en vertu de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, les prêts de 24 millions et de 7 millions à la Roumanie et à la Grèce, consentis en 1919-1920 et 1920-1921 respectivement, de même que des avances de 15 millions de dollars résultant de l'exécution de garanties (*Ming Sung Industrial Company Limited*).

Réserves pour pertes sur la réalisation d'actifs

Le solde, au 31 mars 1968, reste au même niveau qu'à la fin de l'année financière 1956-1957, soit 546 millions de dollars.

DETTE NETTE

La dette nette du Canada, ou l'excédent du passif sur l'actif net, atteint 17,326 millions de dollars au 31 mars 1969, comparativement à 16,760 millions au 31 mars 1968. L'augmentation de 566 millions de dollars constitue le déficit budgétaire pour 1968-1969.

ENCAISSE

Les soldes bancaires du gouvernement comprennent les dépôts inscrits au nom du Receveur général du Canada à la Banque du Canada, aux banques à charte au Canada et à certaines banques à Londres, à New York, à Paris, à Bruxelles et à Bonn. Ces soldes se chiffrent par 599 millions au 31 mars 1969, comparativement à 1,015 millions au 31 mars 1968, soit une diminution de 416 millions.

L'encaisse de l'État se ressent non seulement des opérations budgétaires, mais aussi des modifications apportées à la dette non échue de l'État ainsi que d'autres opérations non budgétaires. Les opérations non budgétaires sont celles qui ont trait aux comptes actif et passif de l'État et dont il faut tenir compte pour bien évaluer toute la portée des opérations financières de l'État, ainsi que leurs conséquences pour l'économie du pays.

A l'actif, les opérations non budgétaires, consistent, pour la plupart, en prêts et avances aux sociétés de la Couronne et autres institutions et caisses de l'État aux gouvernements étrangers, provinciaux et municipaux, aux organismes internationaux, aux anciens combattants et à d'autres emprunteurs, et en remboursements effectués par les précédents. Au passif, elles ont surtout trait aux recettes et paiements se rapportant aux nombreux comptes de dépôt et de fiducie et comptes de rentes, d'assurance et de pensions, détenus ou gérés par l'État.

Le tableau ci-après résume les opérations tant budgétaires que non budgétaires pour 1968-1969 et indique de quelle façon elles influent sur l'encaisse de l'État. Aux fins de comparaison, les chiffres correspondants pour 1967-1968 y figurent également.

En 1968-1969, un déficit de 566 millions de dollars pour les opérations budgétaires et des recettes nettes de 1,373 millions (à l'exclusion des opérations intéressant la dette non échue) entraînent des exigences nettes en espèces de 1,939 millions pour l'année financière. Comme les opérations intéressant la dette non échue effectuées pendant l'année portent à 1,523 millions de plus la dette non

TABLEAU 69
(en millions de dollars)

CHANGEMENTS DANS L'ENCAISSE	Année financière terminée le 31 mars	
	1969 (estimation)	1968
Opérations budgétaires—		
Recettes.....	10,169.0	9,029.2
Dépenses.....	10,735.0	-9,824.0
Déficit.....	-566.0	-794.8
Opérations non budgétaires (non comprises les opérations intéressant la dette non échue)—		
Recettes et crédits (net).....	2,004.9	1,250.7
Décaissements et frais (net).....	-3,377.9	-1,044.4
Montant net requis—pour des opérations non budgétaires ou qui proviennent de celles-ci.....	-1,373.0	206.3
Montant global des besoins en espèces à financer par une augmentation de la dette non échue ou par une réduction des soldes en espèces.....	-1,939.0	-588.5
Augmentation nette de la dette non échue et impayée envers le public—		
Dette non échue—		
Obligations d'épargne du Canada.....	71.8	80.1
Émissions sur le marché.....	1,003.7	349.8
Bons du Trésor.....	360.0	170.0
Obligations spéciales—		
Commission d'assurance-chômage.....	80.0	36.0
Régime de pensions du Canada.....	5.6	3.8
	1,521.1	639.7
Compte de placement en valeurs ⁽¹⁾		154.9
Placements détenus pour le remboursement de la dette non échue.....	2.1	-4.9
	1,523.2	789.7
Augmentation ou diminution (—) nette des soldes bancaires du Receveur général.....	-415.8	291.2

(1) A l'exclusion des valeurs autres que celles du gouvernement.

échue et impayée au 31 mars 1969, les soldes bancaires au crédit du receveur général accusent une diminution de 416 millions. En 1967-1968, le déficit budgétaire de 795 millions et les recettes nettes de 206 millions intéressant les opérations non budgétaires ont donné lieu à des exigences nettes en espèces de 589 millions. La dette non échue et impayée ayant augmenté de 790 millions, les soldes bancaires au crédit du receveur général ont augmenté de 201 millions.

Recettes et crédits non budgétaires (à l'exclusion des opérations intéressant la dette non échue)

L'ensemble des recettes et crédits non budgétaires s'élèvent à 2,005 millions de dollars en 1968-1969, soit 1,464 millions au titre de comptes de rentes, d'assurance et de pensions, 130 millions au chapitre des remboursements de prêts, placements et avances, et 411 millions au titre des autres recettes et crédits.

Le tableau suivant renferme des détails supplémentaires:

TABLEAU 70
(en millions de dollars)

RECETTES ET CRÉDITS NON BUDGÉTAIRES (NETS)	Année financière terminée le 31 mars	
	1969 (estimation)	1968
Remboursements de prêts, placements et avances—		
Placements en valeurs en dollars des États-Unis émises par d'autres gouvernements que le gouvernement du Canada.....	32.3	57.4
Crédit renouvelable de la production de défense.....	2.0	-5.0
Monnaie royale canadienne.....	12.0	2.5
Compte de stabilisation des prix agricoles.....	0.6	0.6
Société d'assurance-dépôts du Canada.....	5.9	-29.4
Corporation commerciale canadienne.....	1.0	-6.5
Compagnie de l'exposition universelle canadienne de 1967.....	57.0	-30.0
Société canadienne des télécommunications transmarines.....	3.1	-2.6
Commission de la capitale nationale.....	12.9	-0.8
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités.....	3.0	-48.5
	129.8	-62.3
Comptes de rentes, d'assurance et de pension—		
Comptes de pension—		
Fonction publique.....	298.4	186.3
Forces armées canadiennes.....	300.7	146.3
Gendarmerie royale du Canada.....	26.3	19.6
Compte du régime de pensions du Canada.....	755.2	671.9
Caisse de sécurité de la vieillesse.....	76.0	106.5
Autres.....	7.6	6.5
	1,464.2	1,137.1
Autres recettes et crédits—		
Chèques du Trésor en circulation.....	83.6	44.8
Dette échue.....	6.8	-4.7
Intérêt dû et non échu.....	1.4	50.3
Intérêt couru.....	70.7	29.1
Mandats-poste en circulation.....	19.1	5.7
Compte des accords sur la perception des impôts provinciaux.....	41.8	27.7
Comptes de dépôt et de fiducie.....	49.9	2.5
Crédits non dépensés imputés sur des comptes spéciaux.....	100.5	23.3
Crédits différés.....	30.5	7.0
Divers.....	6.6	-9.8
	410.9	175.9
	2,004.9	1,250.7

Décaissements et charges non budgétaires (à l'exclusion des opérations intéressant la dette non échue)

Le chiffre des décaissements et charges non budgétaires s'établit à 3,378 millions pour 1968-1969, et comporte 1,987 millions au chapitre des prêts, placements et avances, et 1,391 millions au chapitre des autres charges.

De plus amples détails figurent au tableau suivant:

TABLEAU 71
(en millions de dollars)

DÉCAISSEMENTS ET FRAIS NON BUDGÉTAIRES (NETS)	Année financière terminée le 31 mars	
	1969 (estimation)	1968
Prêts, placements et avances—		
Stockage de concentrés d'uranium.....	11.1	17.7
Avances au fonds des changes.....	833.7	-321.7
Energie atomique du Canada Limitée.....	68.6	32.9
Société Radio-Canada.....	22.0	18.4
Commission canadienne du lait.....	19.8	22.1
Chemins de fer Nationaux du Canada.....	200.4	163.8
Société de développement du Cap-Breton.....	4.8	5.2
Société centrale d'hypothèques et de logement.....	386.7	633.9
Société d'assurance des crédits à l'exportation.....	33.9	34.7
Société du crédit agricole.....	128.2	169.2
Conseil des ports nationaux.....	10.6	27.8
Commission d'énergie du Nord canadien.....	8.5	2.9
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.....	28.6	26.7
Gouvernements étrangers.....	63.0	4.5
Souscriptions au capital d'organismes internationaux.....	29.8	17.7
Gouvernements provinciaux.....	82.3	64.2
Caisse sous le régime de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.....	36.9	71.5
Modernisation d'usines de la défense.....	4.0	10.2
Prêts aux fabricants de produits de l'automobile.....	2.4	7.9
Autres.....	6.4	20.1
	1,983.7	1,029.7
Autres décaissements et frais—		
Compte de placement du régime de pensions du Canada.....	742.2	665.3
Comptes exigibles.....	120.0	-65.7
Effets improductifs d'intérêts payables à vue.....	215.7	-450.3
Corporation commerciale canadienne—Dépôt spécial.....	18.1	-38.2
Réserve en vue de la prime estimative sur rachat d'obligations.....	13.6	-6.0
Impôt remboursable sur le revenu des sociétés.....	95.8	-39.1
Commission canadienne du lait.....	1.1	-25.2
Fonds entre les mains des percepteurs et en transit.....	5.7	50.0
Argent reçu après le 31 mars mais applicable à l'année en cours.....	4.2	5.1
Valeurs en fidéicommis.....	53.1	8.7
Frais différés.....	121.5	-89.9
	1,391.2	14.7
	3,377.9	1,044.4

LA DETTE PUBLIQUE

Dettes brute et nette

La dette brute du Canada, à savoir le passif total inscrit dans l'état de l'actif et du passif, s'élevait à 35,852 millions au 31 mars 1969, augmentation de 2,928 millions par rapport au total au 31 mars 1968. Les changements importants ont été des augmentations de 1,464 millions dans les comptes des rentes, assurances

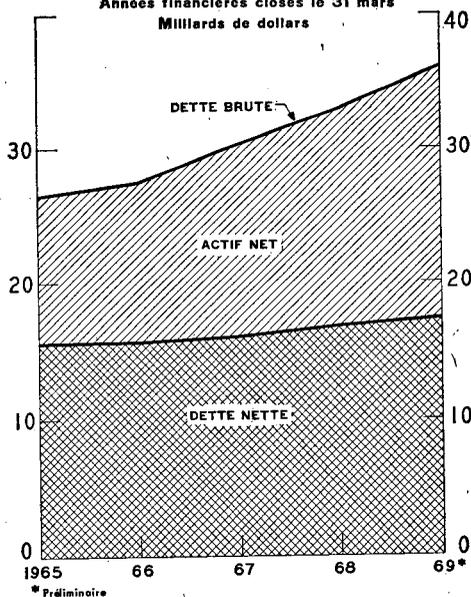
et pensions, de 1,521 millions dans la dette non échue et des diminutions de 152 millions au chapitre du passif courant et exigible et de 96 millions à celui de l'impôt remboursable sur les sociétés. La dette non échue, de 22,101 millions représente 62 p. 100 de la dette globale; les comptes de rentes, assurances et pensions, d'une valeur de 10,517 millions, représentent 30 p. 100. Au 31 mars 1968, la dette non échue était de 20,580 millions ou 63 p. 100, et les comptes de rentes, assurances et pensions s'élevaient en tout à 9,053 millions ou 27 p. 100.

L'actif net inscrit s'élevait à 18,526 millions au 31 mars 1969, augmentation de 2,362 millions par rapport au total du 31 mars 1968. Les changements importants ont été des augmentations de 834 millions en avances au fonds du change, 832 millions au chapitre des prêts et placements afférents aux sociétés de la Couronne, de 742 millions dans le compte de placement du régime de pensions du Canada, de 122 millions en frais différés et de 165 millions au titre des autres prêts et placements, et une diminution de 414 millions en actif courant. Les prêts et placements afférents aux sociétés de la Couronne représentent 47 p. 100 du total de la dette, les avances au fonds du change représentent 15 p. 100 et le fonds de placement du régime de pensions du Canada représentait 11 p. 100 du total. Au 31 mars 1968, les prêts et placements afférents aux sociétés de la Couronne représentaient 49 p. 100 du total, les avances au compte du fonds du change représentaient 13 p. 100 et le fonds de placement du régime de pensions du Canada représentait 8 p. 100 du total.

La dette nette du Canada s'élevait à 17,326 millions au 31 mars 1969, traduisant une augmentation de 566 millions de dollars, égale au déficit budgétaire de 1968-1969.

DETTE BRUTE ET DETTE NETTE

Années financières closes le 31 mars
Milliards de dollars



DETTE NETTE AU 31 MARS

Milliards de dollars

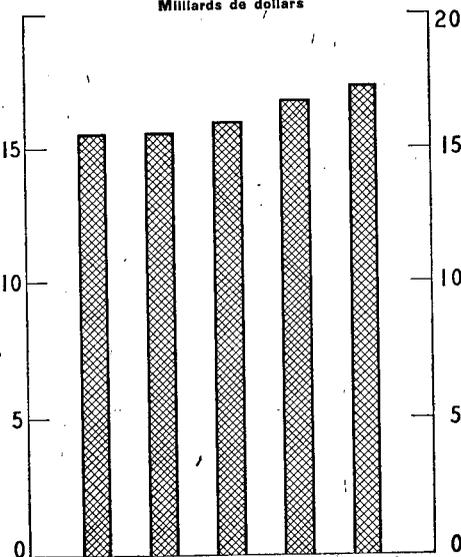


TABLEAU 72

ÉTAT DE LA DETTE PUBLIQUE, DE L'ACTIF NET INSCRIT ET DE LA DETTE NETTE DU CANADA
(en millions de dollars)

Au 31 mars	Dettes publiques brutes			Moins actif net inscrit	Dettes nettes	Augmentation de la dette nette pendant l'année financière
	Dettes non échues	Autres passifs	Total			
1965.....	18,978.2	7,585.7	26,563.9	11,059.5	15,504.4	434.3
1966.....	19,109.8	8,373.1	27,482.9	11,939.5	15,543.4	39.0
1967.....	19,940.2	10,400.0	30,340.2	14,375.2	15,965.0	421.6
1968.....	20,579.9	12,344.3	32,924.2	16,164.4	16,759.8	794.8
1969 (estimation).....	22,101.0	13,751.0	35,852.0	18,526.2	17,325.8	566.0

Dettes non échues

Le total de la dette non échue s'élève à 22,101 millions de dollars, 1,521 millions de plus que le solde au 31 mars 1968.

Les titres de l'État détenus par celui-ci au 31 mars 1969 se composaient de 44 millions détenus au compte de placements en valeurs (dont 41 millions en obligations d'épargne du Canada en vertu du plan d'achat par versements échelonnés des employés) et de six millions en investissements détenus pour le remboursement de la dette non échue. C'était une diminution de 2 millions

TABLEAU 73
(en millions de dollars)

OPÉRATIONS TOUCHANT LA DETTE NON ÉCHUE	Année financière terminée le 31 mars	
	1969 (estimation)	1968
Solde au début de l'année.....	20,580	19,940
Nouvelles émissions—		
Obligations d'épargne du Canada—S. du centenaire.....		79
Obligations d'épargne du Canada..... S. 22	23	1,404
Obligations d'épargne du Canada..... S. 23	3,338	
Obligations d'épargne du Canada—S. spéciale de remplacement—		
Conversion.....	539	
Encaisse.....	313	
Obligations négociables.....	2,344	2,235
Obligations non négociables (Commission d'assurance-chômage)....	163	122
Obligations non négociables (régime de pensions du Canada).....	5	4
Bons du Trésor (net).....	360	170
	<u>7,085</u>	<u>4,014</u>
Conversions, échéances, rachats et retraits—		
Obligations négociables échues.....	-954	-1,575
Obligations négociables rachetées.....	-2	-5
Obligations négociables retirées.....	-384	-305
Obligations non négociables échues ou rachetées (Commission d'assurance-chômage).....	-83	-86
Obligations d'épargne du Canada converties, échues ou rachetées..	-4,141	-1,403
	<u>-5,564</u>	<u>-3,374</u>
Accroissement de la dette non échue.....	1,521	640
	<u>22,101</u>	<u>20,580</u>

de dollars par rapport au total à la clôture de l'année financière précédente, alors que les titres du compte de placements en valeurs atteignaient 44 millions (dont 41 millions relativement au plan d'achat à versements échelonnés des employés) et huit millions en investissements détenus pour le remboursement de la dette non échue.

Du total de la dette non échue, 21,658 millions de dollars sont payables au Canada, 267 millions à New York, 108 millions en Italie et 68 millions en Allemagne. Les titres payables à New York, en Italie et en Allemagne ont été évalués aux taux de change officiels.

Résumé des émissions, échéances, conversions, retraits et rachats des valeurs

A l'exclusion des remboursements des bons du Trésor, qui viennent à échéance toutes les semaines, le gouvernement a émis des valeurs de 7,085 millions de dollars et le total des conversions, rachats, retraits et échéances s'élève à 5,564 millions de dollars.

Les ventes nettes des obligations d'épargne du Canada de la série 23 s'établissaient à 3,338 millions de dollars, et les ventes supplémentaires de la série 22 à 23 millions. En outre, une série spéciale de remplacement a été émise en juin 1968 contre laquelle le public pouvait échanger les obligations de la série 14. Le total de cette émission a atteint 852 millions de dollars, dont 539 millions en conversion de la série 14 et 313 millions en ventes au comptant. Les rachats et échéances des séries 11 à 23 ont atteint 4,141 millions de dollars. L'augmentation nette, pour toutes les séries, est de 72 millions, ce qui porte le total des obligations d'épargne du Canada en circulation à 6,168 millions de dollars.

Les bons du Trésor ont augmenté de 360 millions de dollars pour atteindre un total de 2,840 millions, dont 1,740 millions en bons à trois mois, 875 millions en bons à six mois et 225 millions en bons à 364 jours.

TABLEAU 74

DETTE CONVERTIE, ÉCHUE, RACHETÉE OU ANNULÉE PENDANT
L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1969

(en millions de dollars)

	Convertie	Échue	Rachetée	Annulée	Total
Obligations négociables—					
4½% 1967-1968..... F. 10		175.0			175.0
2½% 1950-1968..... P. 9		284.6		24.0	308.6
4½% 1967-1968..... F. 13		135.0		25.0	160.0
5% 1964-1968..... CT. 3		240.0		201.0	441.0
5% 1964-1969..... CT. 11				100.0	100.0
5% 1967-1968..... F. 15		20.0			20.0
4½% 1967-1968..... F. 18		100.0		25.0	125.0
5½% 1962-1980..... AT. 14				7.6	7.6
5½% 1966-1980..... CT. 26				1.1	1.1
5% 1962-1987 (Emprunt à New York).....			1.7		1.7
		954.6	1.7	383.7	1,340.0
Obligations non négociables—					
Obligations d'épargne du Canada..... S. 14	538.4	158.2	13.7		710.3
Obligations d'épargne du Canada et S.R.S..... S. 11-23			3,430.4		3,430.4
Commission d'assurance-chômage, 4½%.....			17.0		17.0
Commission d'assurance-chômage, 5½%.....			66.0		66.0
	538.4	1,112.8	3,528.8	383.7	5,563.7

TABLEAU 75

NOUVELLES ÉMISSIONS LANCÉES PENDANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1969

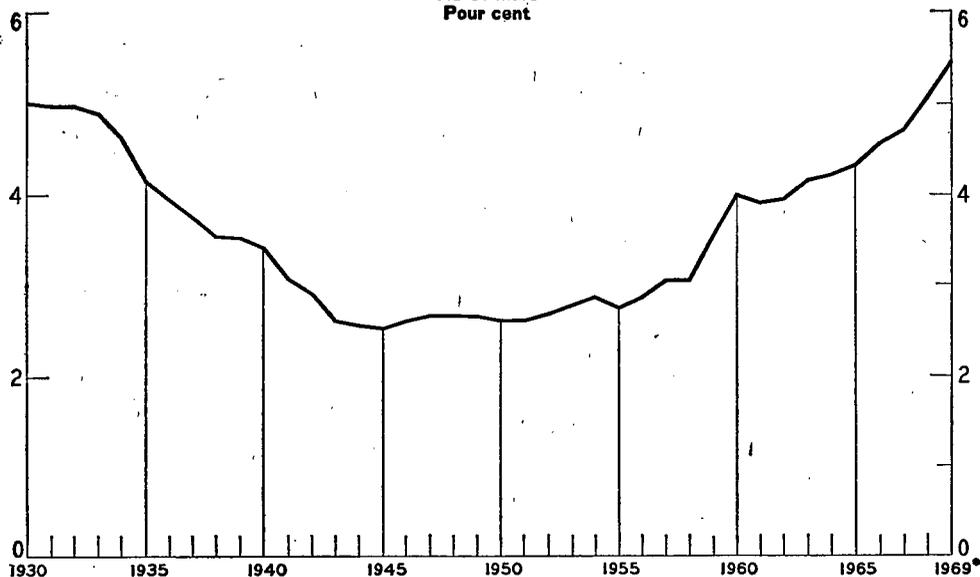
(en millions de dollars)

	Montant global de l'émission
Obligations négociables—	
5½% 1968-1969..... F. 16	60.0
6% 1968-1970..... F. 24	35.0
7% 1968-1973..... F. 25	475.0
6½% 1968-1969..... F. 26	75.0
7% 1968-1970..... F. 27	275.0
7% 1968-1974..... F. 28	250.0
6½% 1968-1969..... F. 29	35.0
6½% 1968-1970..... F. 30	105.0
6½% 1968-1971..... F. 31	200.0
6½% 1968-1975..... F. 32	200.0
6½% 1968-1995..... F. 33	100.0
6½% 1968-1970..... F. 34	50.0
6½% 1968-1971..... F. 35	200.0
6½% 1968-1988 (New York).....	108.1
6½% 1968-1973 (Allemagne).....	67.6
5½% 1968-1970 (Italie).....	34.6
5½% 1968-1971 (Italie).....	36.3
6% 1968-1972 (Italie).....	37.2
	2,343.8
Obligations non négociables—	
Commission d'assurance-chômage—	
6½%.....	71.0
6%.....	92.0
	163.0
Obligations d'épargne du Canada—	
1 ^{er} nov. 1967-1 ^{er} nov. 1980..... S 22	23.1
1 ^{er} nov. 1968-1 ^{er} nov. 1983..... S 23	3,337.9
1^{er} mai, 1968-1^{er} oct. 1978 série spéciale de substitution—	
Conversion.....	538.4
Espèces.....	313.1
Régime de pensions du Canada—	
6.40%—7.17%.....	5.6
Bons du Trésor (net) (à une semaine).....	360.0
	7,084.9

TAUX D'INTERÊT MOYEN DE LA DETTE NON ÉCHUE

Au 31 mars

Pour cent



* Préliminaire

Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt moyen de la dette non échue de l'État était de 5.45 p. 100 au 31 mars 1969, contre 5.06 p. 100 au 31 mars 1968.

Le rendement des bons du Trésor à trois mois, qui s'établissait à 6.98 p. 100 au moment de la soumission le 28 mars 1968, a atteint le chiffre de 6.58 p. 100 le 27 mars 1969.

Le rendement des bons du Trésor à six mois, qui était de 6.98 p. 100 au moment de la soumission le 28 mars 1968, a atteint 6.80 p. 100 le 27 mars 1969.

Le rendement des bons à 364 jours, qui s'établissait à 5.65 p. 100 au moment de la soumission le 30 novembre 1967, était de 6.53 p. 100 au moment de la soumission le 27 juin 1968 et de 5.90 p. 100 au moment de la soumission le 27 novembre 1968.

Le tableau suivant indique la moyenne des rendements maximums et minimums, ainsi que le rendement moyen des dernières émissions pour les années financières 1964-1965 à 1968-1969 inclusivement.

TABLEAU 76

RENDEMENT MOYEN DES BONS DU TRÉSOR VENDUS PAR SOUMISSION

Année financière se terminant le 31 mars	Maximum	Minimum	Dernière émission
Bons à trois mois—			
1965.....	3.87	3.53	3.62
1966.....	5.06	3.61	5.06
1967.....	5.20	4.10	4.13
1968.....	7.01	3.96	6.98
1969.....	7.00	5.48	(1)6.58
Bons à six mois—			
1965.....	4.06	3.69	3.73
1966.....	5.30	3.71	5.30
1967.....	5.33	4.04	4.11
1968.....	7.02	3.97	6.98
1969.....	7.01	5.43	(1)6.80
Bons à 364 jours—			
1968.....	5.65	5.65	5.65
1969.....	6.53	5.90	(2)5.90

(1)27 mars 1969.

(2)28 novembre 1968.

Dette indirecte ou passif éventuel

Outre la dette directe qui figure au bilan de l'actif et du passif, le gouvernement a assumé certaines obligations indirectes ou éventuelles. Ces obligations portent sur des titres des Chemins de fer Nationaux du Canada, garantis quant au principal et à l'intérêt, sur diverses garanties, notamment les garanties des prêts assurés consentis par les banques à charte et autres institutions de prêts autorisées, en vertu de la loi nationale sur l'habitation de 1954 à l'égard des dépôts maintenus par les banques à charte à la Banque du Canada, des avances consenties en vertu de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation. Des billets émis par la Compagnie de l'Exposition universelle canadienne de 1967, des prêts bancaires en vertu de la loi canadienne sur les prêts aux étudiants et de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, et des prêts bancaires à la Commission canadienne du blé.

TABLEAU 77

PASSIF ÉVENTUEL (ESTIMATION)

	Montant garanti	Montant impayé
	\$	\$
Titres de chemins de fer garantis quant au principal et à l'intérêt—		
National-Canadien, 2½%, échéance 15 septembre 1969.....	70,000,000	70,000,000
National-Canadien, 2½%, échéance 16 janvier 1971.....	40,000,000	40,000,000
National-Canadien, 5½%, échéance 15 décembre 1971.....	184,643,500	184,643,500
National-Canadien, 3½%, échéance 1 ^{er} février 1974.....	200,000,000	200,000,000
National-Canadien, 2½%, échéance 15 juin 1975, E.-U. \$6,000,000 ⁽¹⁾	6,486,486	6,486,486
National-Canadien, 5%, échéance 15 mai 1977.....	81,675,000	81,675,000
National-Canadien, 4%, échéance 1 ^{er} février 1981.....	300,000,000	300,000,000
National-Canadien, 5½%, échéance 1 ^{er} janvier 1985.....	95,575,000	95,575,000
National-Canadien, 5%, échéance 1 ^{er} octobre 1987.....	152,986,000	152,986,000
	1,131,365,986	1,131,365,986
Autres garanties et éléments de passif éventuels—		
Dépôts maintenus par les banques à charte à la Banque du Canada..	non indiqué	1,038,024,915
Prêts consentis par des prêteurs en vertu de la Partie IV de la loi nationale sur l'habitation (1954) pour l'amélioration et l'agrandissement de maisons ⁽²⁾⁽³⁾	25,000,000	21,116,000
Prêts assurés consentis par des prêteurs autorisés en vertu de la loi nationale sur l'habitation de 1954 ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾	9,500,000,000	6,732,000,000
Passif pour l'assurance, les garanties et les autres engagements concernant le financement à long terme en vertu des articles 21 et 21A de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation ⁽²⁾	1,100,000,000	332,966,459
Prêts consentis par les banques à charte sous l'empire de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles ⁽²⁾⁽⁶⁾	235,000,000	84,605,400
Prêts consentis par les banques à charte et les coopératives de crédit sous l'empire de la loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche ⁽²⁾	2,700,000	730,700
Prêts consentis par les banques à charte sous l'empire de la loi sur les prêts aux petites entreprises ⁽²⁾	44,010,600	17,196,500
Prêts consentis par les banques à charte et les coopératives de crédit sous l'empire de la loi sur les prêts aux étudiants ⁽²⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾	253,561,600	256,302,000
Billets émis par la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967.....	56,100,000	56,100,000
Prêts consentis par les banques à charte à la Commission canadienne du blé.....	680,000,000	394,900,000
		8,933,941,974
Prêts maintenus par des institutions de prêts autorisés en vertu des lois nationales sur l'habitation antérieures à la loi de 1954.....	non indiqué	indéterminé
Garanties aux propriétaires de revenus provenant d'entreprises d'habitations à loyer modique ⁽⁹⁾	non indiqué	indéterminé

⁽¹⁾ Converti au taux canadien officiel de parité: \$1.08108.

⁽²⁾ Au 31 décembre 1968.

⁽³⁾ La somme de la garantie autorisée est augmentée de 2.5 millions à compter du 31 mars 1969.

⁽⁴⁾ Selon la déclaration (conformément à l'article 45 des Règlements nationaux sur l'habitation) des prêteurs autorisés au 31 décembre 1968.

⁽⁵⁾ La somme de la garantie autorisée est augmentée de 1.5 million à compter du 31 mars 1969.

⁽⁶⁾ La somme estimative de la garantie autorisée est fondée sur les nouvelles dispositions législatives de novembre 1968.

⁽⁷⁾ La somme de la garantie autorisée est augmentée de 10.4 millions à compter du 31 mars 1969.

⁽⁸⁾ Comprend le passif éventuel concernant les paiements facultatifs aux provinces non participantes.

⁽⁹⁾ Au 31 décembre 1968, la Société centrale d'hypothèques et de logement détenait un montant de \$4,568,911 pour faire droit aux réclamations. En 1968, les contrats de loyer ont atteint \$12,596,000.

AUTRES TABLEAUX DÉTAILLÉS

RECETTES

DÉPENSES

CHANGEMENTS ANNUELS DANS LES PRÊTS ET PLACEMENTS

DETE NON ÉCHUE

ÉTAT DES RECETTES POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES
(en millions de dollars)

	1964-1965	1965-1966	1966-1967	1967-1968	1968-1969 (estimation)
RECETTES FISCALES—					
Impôt sur le revenu—					
Des particuliers ^{(1) (2)}	2,103.3	2,142.5	2,473.8	2,849.6	3,422.0
Des sociétés ^{(1) (2)}	1,523.8	1,606.6	1,593.2	1,670.6	2,030.0
Sur les dividendes, intérêts, etc., allant à l'étranger.....	143.7	170.0	203.6	220.5	206.0
	3,770.8	3,919.1	4,270.6	4,740.7	5,658.0
Taxes d'accise—					
Taxe de vente ^{(1) (2)}	1,204.6	1,395.1	1,513.6	1,601.1	1,572.0
Autres taxes d'accise—					
Cigarettes, cigares et tabac.....	218.3	238.1	251.4	266.7	303.0
Bijouterie, montres, ornements, etc.....	6.9	7.9	8.9	10.2	9.0
Allumettes et briquets.....	1.2	1.2	1.2	1.2	1.0
Téléviseurs, radios et phonographes.....	23.5	27.0	31.2	32.6	36.0
Préparations de toilette.....	12.8	14.1	15.5	17.9	18.0
Vins.....	4.1	4.4	4.8	5.3	6.0
Denrées diverses.....	1.4	2.2	1.2	1.5	2.0
Intérêts et amendes.....	1.2	1.6	1.9	2.2	3.0
Moins: remboursements.....	-0.3	-0.3	-0.5	-0.6	-1.0
	269.1	296.2	315.6	337.0	377.0
Droits de douane à l'importation ⁽²⁾	622.1	685.5	777.6	746.4	760.0
Droits d'accise—					
Spiritueux.....	134.7	157.0	158.2	180.5	187.0
Bière.....	105.4	107.9	113.3	120.2	134.0
Cigarettes, cigares et tabac.....	177.2	187.1	196.4	194.6	196.0
Moins: remboursements.....	-5.9	-6.1	-6.9	-6.7	-8.0
	411.4	445.9	461.0	488.6	509.0
Impôt sur les biens transmis par décès.....	88.6	108.3	101.1	102.2	111.7
Recettes fiscales diverses.....	0.1	0.2	0.2	0.3	0.3
Total des recettes fiscales.....	6,366.8	6,850.3	7,439.7	8,016.3	8,988.0
RECETTES NON FISCALES—					
Revenu de placements.....	422.7	438.3	519.1	612.3	693.0
Postes—recettes postales nettes.....	230.4	237.5	253.3	281.6	305.0
Autres.....	106.3	116.1	106.4	119.0	183.0
Total des recettes non fiscales.....	759.4	791.9	878.8	1,012.9	1,181.0
Total des recettes⁽³⁾.....	7,126.2	7,642.2	8,318.5	9,029.2	10,169.0

⁽¹⁾Sans les impôts crédités à la Caisse de la sécurité de la vieillesse:

	1964-1965	1965-1966	1966-1967	1967-1968	1968-1969 (estimation)
Impôt sur le revenu des particuliers .	431.9	494.9	576.6	800.1	915.0
Impôt sur le revenu des sociétés.....	145.2	152.3	149.5	150.0	183.0
Taxe de vente.....	383.2	522.1	559.5	544.5	522.0

⁽²⁾Net après déduction des remboursements et des remises, ainsi que des transferts à la Caisse de la sécurité de la vieillesse.

⁽³⁾Les crédits 5 et 30 du ministère des Transports, loi des subsides n° 4, 1968, accordait l'autorisation de porter à cette rubrique les revenus provenant des services fournis aux termes de la rubrique. Aux fins de comparaison, les chiffres des années antérieures ont été ajustés en conséquence.

ÉTAT DES DÉPENSES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES,
PAR MINISTÈRES ET PAR PRINCIPALES CATÉGORIES
(en millions de dollars)

	1964-1965	1965-1966	1966-1967	1967-1968	1968-1969 (estimation)
AGRICULTURE—					
Frais administratifs et généraux.....	43.3	48.3	51.0	60.4	48.0
Production et mise en marché, y compris les subventions et autres formes d'assistance—					
Frais administratifs et généraux.....	28.7	58.1	50.9	36.6	51.0
Compte de stabilisation des produits agricoles—perte nette d'exploitation.....	57.1	39.4	88.7	139.7	143.0
Recherches.....	28.8	32.6	35.4	39.7	44.0
	157.9	178.4	226.0	276.4	286.0
COMMUNICATIONS—					
Frais administratifs et généraux.....	6.7	7.6	9.5	11.0	10.5
Postes.....	210.5	240.2	268.5	301.8	347.0
	217.2	247.8	278.0	312.8	357.5
CONSOMMATION ET CORPORATIONS—					
Frais administratifs et généraux.....	4.6	5.5	6.5	8.7	10.8
Direction des normes.....	3.3	3.5	3.9	4.2	3.2
	7.9	9.0	10.4	12.9	14.0
ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES—					
Frais administratifs et généraux.....	2.2	2.7	3.1	5.2	6.1
Énergie atomique.....	46.5	54.5	60.2	69.3	72.6
Office fédéral du charbon.....	22.0	22.7	38.0	33.6	7.1
Mines, minéraux; énergie et sciences de la terre.	46.8	52.2	53.9	53.1	53.5
Office national de l'énergie.....	0.7	0.9	1.1	1.6	1.5
Ressources hydrauliques et coordination des programmes concernant les ressources renouvelables.....	21.4	25.5	31.3	40.5	41.2
	139.6	158.5	187.6	208.3	182.0
AFFAIRES EXTÉRIEURES—					
Frais administratifs et généraux.....	29.8	34.5	39.6	48.9	52.8
Agence canadienne de développement international.....	81.4	86.0	159.7	134.8	141.3
Cotisations, contributions et autres paiements à des organismes internationaux et aux programmes multilatéraux d'aide économique et spéciale.....	20.0	32.0	31.2	32.0	30.9
	131.2	152.5	230.5	215.7	225.0
FINANCES—					
Frais administratifs et généraux.....	7.2	9.8	21.3	19.6	21.8
Subventions aux municipalités et aux provinces en remplacement des taxes.....	35.7	36.8	37.6	41.5	43.7
Office de développement municipal et des prêts aux municipalités.....	2.7	33.9	41.8	17.4	3.5
Frais de la dette publique, y compris intérêts et amortissement.....	1,051.3	1,110.9	1,190.5	1,300.8	1,479.0
Subventions et versements fiscaux aux provinces	358.4	466.0	515.5	737.5	867.1
Bureau de l'auditeur général.....	1.6	1.7	2.1	2.3	2.6
Assurances.....	1.4	1.5	1.7	1.9	2.0
	1,458.3	1,660.6	1,810.5	2,121.0	2,419.7
PÊCHES ET FORÊTS—					
Pêches.....	25.6	34.5	41.5	51.7	49.6
Forêts.....	20.3	21.4	24.8	22.1	21.4
	45.9	55.9	66.3	73.8	71.0
GOVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS.....					
	0.7	0.7	0.8	1.0	1.0
AFFAIRES INDIENNES ET NORD CANADIEN—					
Frais administratifs et généraux.....	1.5	1.4	1.9	2.6	3.0
Conservation.....	25.1	29.0	35.6	36.7	41.4
Affaires indiennes.....	64.8	81.7	103.1	122.5	141.5
Nord canadien.....	35.9	44.3	56.8	69.6	79.1
	127.3	156.4	197.4	231.4	265.0

ÉTAT DES DÉPENSES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES,
PAR MINISTÈRES ET PAR PRINCIPALES CATÉGORIES—*Suite*
(en millions de dollars)

	1964-1965	1965-1966	1966-1967	1967-1968	1968-1969 (estimation)
INDUSTRIE ET COMMERCE—					
Industrie.....	56.5	72.1	76.9	92.1	86.5
Commerce.....	71.3	62.4	66.5	71.7	92.8
Bureau fédéral de la Statistique.....	13.5	15.6	26.6	22.5	24.7
	<i>141.3</i>	<i>150.1</i>	<i>170.0</i>	<i>186.3</i>	<i>204.0</i>
JUSTICE.....					
	10.7	11.4	12.2	15.4	17.0
TRAVAIL.....					
	23.4	24.0	24.9	10.9	12.0
Commission d'assurance-chômage—					
Frais administratifs et généraux.....	32.7	32.4	37.3	37.6	40.0
Contribution de l'État à la Caisse.....	82.1	65.6	68.8	69.5	86.0
	<i>118.2</i>	<i>122.0</i>	<i>131.0</i>	<i>118.0</i>	<i>138.0</i>
SERVICE LÉGISLATIF—					
Chambre des communes.....	11.1	11.5	13.9	14.3	14.3
Sénat.....	2.7	2.7	3.3	3.4	3.5
Bibliothèque du Parlement.....	0.4	0.5	0.6	0.6	0.7
	<i>14.2</i>	<i>14.7</i>	<i>17.8</i>	<i>18.3</i>	<i>18.5</i>
MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION—					
Frais administratifs et généraux.....	5.3	5.6	7.9	20.6	33.0
Programme de formation professionnelle pour les adultes.....				105.1	190.1
Avances de capitaux pour aménagements de formation et recherche visant la formation de la main-d'œuvre.....	52.8	104.1	136.2	119.3	97.7
Services de placement.....	21.7	22.7	32.8	32.3	37.6
Immigration.....	12.2	14.3	20.5	21.6	22.8
Programme d'encouragement aux travaux d'hiver municipaux.....	42.8	41.1	37.8	30.5	21.5
Élaboration de programmes.....				2.9	8.0
Paiements aux provinces pour l'aide à la formation technique et professionnelle.....	44.4	48.7	85.2	85.6	4.3
	<i>179.2</i>	<i>236.5</i>	<i>320.4</i>	<i>417.9</i>	<i>415.0</i>
DÉFENSE NATIONALE—					
Frais administratifs et généraux.....	14.4	15.3	27.0	25.9	26.4
Compte de la pension des forces canadiennes—					
Quote-part de l'État.....	58.8	58.8	42.6	58.4	57.0
Amortissement de frais différés.....	13.4	16.8	72.6	72.6	97.0
Services de défense, y compris le perfectionnement.....	1,387.0	1,401.3	1,435.3	1,528.2	1,512.0
Recherche.....	32.7	37.0	38.2	45.0	47.4
Aide mutuelle aux pays de l'OTAN.....	27.5	14.6	18.7	18.0	15.3
Organisation des mesures d'urgence.....	7.6	7.7	9.2	8.0	6.9
	<i>1,641.4</i>	<i>1,551.5</i>	<i>1,643.6</i>	<i>1,766.1</i>	<i>1,762.0</i>
SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL—					
Frais administratifs et généraux.....	2.3	2.5	3.0	3.9	4.0
Services des aliments et drogues.....	4.1	5.2	6.5	7.9	9.0
Assurance-maladie et aide à la santé—					
Subventions générales à la santé et à la construction d'hôpitaux dans les provinces.....	56.7	45.5	45.1	46.0	47.3
Contributions de l'État en vertu de la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.....	433.9	319.6	397.4	468.6	560.0
Caisse d'aide à la santé.....			4.7	32.7	37.5
Loi sur les soins médicaux.....					33.0
Autres dépenses.....			0.2	1.3	1.2
Service de santé.....	7.7	7.6	8.4	8.6	7.6
Conseil des recherches médicales.....	7.6	10.8	14.8	21.0	26.5
Services médicaux.....	32.5	37.5	38.5	42.5	48.2
Services de bien-être—					
Allocations familiales.....	545.8	551.7	555.8	558.8	560.4
Allocations à la jeunesse.....	26.9	46.5	47.4	49.4	52.6
Paiements au titre de la capacité physique et du sport amateur.....	2.0	2.5	4.7	3.6	4.0

ÉTAT DES DÉPENSES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES,
PAR MINISTÈRES ET PAR PRINCIPALES CATÉGORIES—*Suite*
(en millions de dollars)

	1964-1965	1965-1966	1966-1967	1967-1968	1968-1969 (estimation)
SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL—<i>Suite</i>					
Assistance-vieillesse, allocations de cécité et d'invalidité.....	74.0	45.5	38.1	18.3	11.3
Assistance-chômage.....	107.5	101.7	143.3	6.1	1.0
Régime d'assistance publique du Canada.....			10.5	225.6	251.4
Autres dépenses.....	7.0	9.1	12.0	14.7	15.4
	<i>1,308.0</i>	<i>1,185.7</i>	<i>1,330.4</i>	<i>1,509.0</i>	<i>1,670.0</i>
REVENU NATIONAL.....					
	86.9	95.0	105.9	115.1	120.0
CONSEIL PRIVÉ.....					
Conseil économique du Canada.....	4.6	4.8	5.7	8.6	6.9
Commission des relations de travail dans la fonction publique.....	0.8	1.1	1.4	1.5	1.5
	5.4	5.9	7.1	1.0	1.1
				11.1	9.5
TRAVAUX PUBLICS—					
Frais administratifs et généraux.....	32.4	38.9	38.0	48.5	47.9
Services des locaux.....	87.3	101.7	108.5	133.8	168.5
Services du génie (Ports et rivières).....	30.3	35.4	38.1	43.9	32.6
Route transcanadienne—					
Contributions aux provinces.....	76.1	83.4	81.0	64.7	33.0
	<i>226.1</i>	<i>259.4</i>	<i>265.6</i>	<i>290.9</i>	<i>282.0</i>
EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—					
Frais administratifs et généraux.....	38.1	46.7	50.2	92.4	74.0
Office d'expansion économique de la région atlantique.....	4.3	23.8	40.0	42.4	42.0
Société de développement du Cap-Breton.....				1.6	32.0
Commission de la capitale nationale.....	10.4	18.6	33.0	23.2	22.0
	<i>52.8</i>	<i>89.1</i>	<i>123.2</i>	<i>159.6</i>	<i>170.0</i>
SECRETARIAT D'ÉTAT—					
Frais administratifs et généraux.....	4.7	9.3	13.7	29.8	27.9
Société Radio-Canada.....	38.0	97.5	115.2	143.3	152.5
Conseil de la radio-télévision canadienne.....	0.4	0.4	0.6	1.0	1.9
Commission du centenaire.....	7.3	14.6	30.2	31.2	
Directeur général des élections.....	0.6	13.0	0.9	0.7	13.9
Compagnie des jeunes Canadiens.....			0.8	2.4	1.8
Subvention au Conseil des Arts du Canada.....	10.0			16.9	20.4
Office national du film.....	6.4	6.9	8.0	9.3	10.5
Galerie nationale et Musées nationaux.....	2.7	3.5	4.5	6.6	7.0
Bibliothèque nationale.....	0.6	0.8	1.1	1.6	1.6
Bureau du commissaire à la représentation.....	0.2	0.8	0.2	0.1	0.1
Paiements pour l'enseignement postsecondaire aux provinces en conformité de la loi de 1967 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.....				108.0	277.0
Archives publiques.....	0.9	1.2	1.6	2.0	2.2
Commission de la Fonction publique.....	5.8	7.5	10.1	12.6	13.2
Subventions aux universités.....	27.3	27.7	87.1	0.2	
	<i>154.9</i>	<i>183.2</i>	<i>274.0</i>	<i>365.7</i>	<i>530.0</i>
SOLLICITEUR GÉNÉRAL—					
Frais administratifs et généraux.....	0.3	0.4	0.6	1.0	1.3
Services de correction.....	39.0	56.5	59.6	64.8	58.4
Gendarmerie royale du Canada.....	59.0	64.4	84.1	87.7	100.3
	<i>98.3</i>	<i>121.3</i>	<i>144.3</i>	<i>153.5</i>	<i>160.0</i>
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—					
Administration centrale.....	4.7	3.2	3.9	5.4	5.1
Services.....	25.3	25.9	30.0	32.8	34.6
Approvisionnement.....	16.7	17.1	20.3	21.5	22.3
Impressions et papeterie publiques.....	2.7	3.0	4.0	4.9	4.0
	<i>49.4</i>	<i>49.2</i>	<i>58.2</i>	<i>64.6</i>	<i>66.0</i>
TRANSPORTS⁽³⁾—					
Frais administratifs et généraux.....	6.4	4.6	6.3	7.1	8.5
Services de l'air.....	100.8	110.7	129.5	131.1	146.2

ÉTAT DES DÉPENSES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES,
PAR MINISTÈRES ET PAR PRINCIPALES CATÉGORIES—Fin
(en millions de dollars)

	1964-1965	1965-1966	1966-1967	1967-1968	1968-1969 (estimation)
TRANSPORTS—Suite					
Commission canadienne des transports—					
Frais administratifs et généraux.....	2.5	2.6	3.0	3.6	4.9
Paiements aux compagnies de chemin de fer et de transport en vertu de la loi nationale sur les transports.....	75.7	94.7	120.9	126.0	93.7
Contributions à la Caisse des passages à niveau.....	5.1	14.0	15.0	15.0	15.0
Subventions aux navires à vapeur.....	8.3	9.4	10.8	11.1	12.3
Subventions aux transporteurs aériens.....		0.4	0.4	1.2	2.1
Canaux et ouvrages relevant de l'Administra- tion de la voie maritime du Saint-Laurent.	29.0	10.1	12.9	10.6	11.6
Services de la marine.....	55.3	77.4	91.9	91.8	84.0
Actif non productif—					
Conseil des ports nationaux.....	7.6	4.8	7.0	4.8	7.0
Services des chemins de fer et des navires—					
Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes.....	14.7	15.1	14.4	14.2	19.4
Déficits—					
National-Canadien.....	38.7	33.4	24.6	35.8	29.4
Transbordeur de Terre-Neuve et terminus.	11.1	12.4	13.0	16.5	16.0
Transbordeur d'autos de l'Île du Prince- Édouard et terminus.....	4.0	4.2	4.6	4.8	5.4
Service de transbordeur entre Yarmouth et Bar Harbour.....	0.1		(2)	0.4	0.5
Autres.....	35.3	35.0	30.3	37.0	12.4
Société centrale d'hypothèques et de loge- ment.....	15.0	21.6	20.1	23.1	33.4
	409.6	450.4	504.7	534.1	501.8
CONSEIL DU TRÉSOR—					
Frais administratifs et généraux.....	15.0	19.0	37.8	38.4	152.8
Compte de la pension de retraite de la fonction publique—					
Quote-part de l'État.....	55.6	57.8	59.3	59.6	66.0
Amortissement des frais différés.....	10.0	25.9	56.3	60.6	84.0
Conseil national de recherches.....	49.1	63.6	79.9	100.7	120.2
	129.7	166.3	233.3	259.3	423.0
AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—					
Frais administratifs et généraux.....	10.5	10.7	9.6	10.1	9.9
Pensions (incapacité et décès).....	180.3	185.6	195.9	205.6	223.0
Réserves (aux fins de prestations condition- nelles).....	3.1	3.2	3.5	4.0	4.3
Loi d'établissement de soldats et loi sur les terres destinées aux anciens combattants.....	4.5	4.5	5.2	5.5	5.3
Services des traitements.....	46.8	49.9	57.9	61.4	71.8
Services de bien-être, allocations et autres prestations.....	106.9	115.8	118.7	114.2	112.7
	352.1	369.7	390.8	400.8	427.0
	7,164.2	7,681.2	8,740.0	9,824.0	10,735.0

(1) Dans le présent rapport, la présentation des dépenses suit celle du Budget révisé de 1968-1969. A des fins de comparaison, les chiffres des années précédentes ont été rectifiés en conséquence.

(2) Moins de \$50,000.

(3) Le crédit n° 5 et le crédit n° 30 du ministère des Transports, loi des subsides n° 4, 1968, permettent de créditer à ces postes les recettes y afférentes. A des fins de comparaison, les chiffres des années précédentes ont été rectifiés en conséquence.

CHANGEMENTS ANNUELS DANS LES PRÊTS ET PLACEMENTS DURANT LES
CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES
(en millions de dollars)

	1964-1965	1965-1966	1966-1967	1967-1968	1968-1969 (estimation)
Prêts et placements intéressant les sociétés de la Couronne—					
Air Canada.....	-1.4	0.7	3.1	0.6	-4.7
Énergie atomique du Canada, Limitée.....	12.0	11.9	28.4	32.9	68.6
Société d'assurance-dépôts du Canada.....				29.4	-5.9
<i>Canadian Arsenals Limited</i>		-2.5			
Société Radio-Canada.....	14.3	12.5	35.0	18.4	22.0
Corporation commerciale canadienne.....	-2.0	2.0	4.5	6.5	-1.0
Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967.....		44.0	131.0	30.0	-57.0
Commission canadienne du lait.....			0.1	22.1	19.8
Chemins de fer Nationaux du Canada.....	24.7	59.1	124.2	163.2	205.1
Société canadienne des télécommunications transmarines.....	-0.4	-2.6	-2.7	2.6	-3.1
Société de développement du Cap-Breton.....				5.2	4.8
Société centrale d'hypothèques et de logement.....	221.7	315.1	488.6	633.9	386.7
Société d'assurance des crédits à l'exportation.....	33.4	36.4	36.2	34.7	33.9
Société du crédit agricole.....	102.4	147.0	164.1	169.2	128.2
Commission de la capitale nationale.....	6.9	7.4	7.0	0.8	-12.9
Conseil des ports nationaux.....	1.7	3.0	19.5	27.8	10.6
Commission d'énergie du Nord canadien.....	5.4	2.1	0.8	2.9	8.5
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent ⁽¹⁾	-6.5	26.7	29.8	26.7	28.6
Autres.....	-0.1				
	412.1	662.8	1,069.6	1,206.9	832.1
Prêts aux gouvernements étrangers—					
Royaume-Uni.....	⁽²⁾ 19.6	⁽²⁾ 19.2	-18.9	-19.2	⁽²⁾ 18.1
Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.....	-2.3	-2.3	-2.3	-2.3	-2.3
Plan de Colombo—Prêts spéciaux pour financer l'achat de blé et de farine du Canada.....	-5.0	-1.3	-9.9	-0.3	
Prêts à l'Inde pour l'achat au Canada d'aéronefs, de pièces de rechange et autre matériel connexe.....	-1.4	-2.2	-2.4	-2.7	-1.3
Pays en voie de développement— Aide en prêts spéciaux.....		5.2	9.8	29.1	48.5
Autres.....			0.1	-0.1	
	10.9	18.6	-23.6	4.6	63.0
Autres prêts et placements—					
Part du Canada au capital et fonds de roulement des organismes internationaux ainsi qu'aux prêts consentis à ceux-ci—					
Part du Canada au capital—					
de la Banque asiatique de développement..			2.7	2.7	2.7
du Fonds monétaire international.....			205.4		
de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.....			4.5		
de l'Association internationale de développement.....	7.9	15.0	15.0	15.0	27.1
Avances au fonds de roulement des organismes internationaux et prêts consentis à ceux-ci.....	-0.2	-0.1	-0.1	-0.3	-0.3
Prêts aux gouvernements provinciaux.....					
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités.....	-4.8	-1.7	26.8	64.2	82.3
Avances en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.....	7.6	101.3	122.3	48.5	-3.0
Ententes relatives à la perception des impôts provinciaux—avances.....	14.3	24.1	55.2	71.5	40.3
-10.4					
Soldes recouvrables au titre d'accords de vente de biens de la Couronne.....					
Habitations pour les forces armées.....	-1.8	-1.7	-1.2	0.1	-0.2
Caisse de la sécurité de la vieillesse.....	2.5	0.2	-0.1	1.1	0.1
Prêts aux fabricants de pièces d'automobile du Canada.....	-75.0	-25.0			
Modernisation d'usines de défense.....		0.1	12.5	7.9	2.4
Autres.....				10.2	4.0
	1.5	10.9	7.8	10.3	9.8
	-68.4	123.1	450.8	231.2	165.2
Total net des changements—prêts et placements..	364.6	804.5	1,496.8	1,442.6	1,060.3

⁽¹⁾Intérêt différé compris.

⁽²⁾Intérêt différé.

DETTE NON ÉCHUE, Y COMPRIS BONS DU TRÉSOR AU 31 MARS 1969
ET INTÉRÊTS ANNUELS (estimation)

	Date d'échéance	Taux %	Montant de l'emprunt	Intérêts annuels
			\$	\$
Payable au Canada—				
Emprunt de 1936.....	P 1	perpétuel	3 55,000,000	1,650,000
Emprunt de 1960.....	T 39	1969 1 ^{er} avril	5½ 80,000,000	4,400,000
Emprunt de 1962.....	AT 16	1 ^{er} avril	5½ 100,000,000	5,500,000
Emprunt de 1965.....	CT 23	1 ^{er} avril	5½ 100,000,000	5,500,000
Emprunts de 1967 et 1968.....	F 16	1 ^{er} avril	5½ 130,000,000	7,150,000
Obligations d'épargne du Canada 1956.....	S 11	1 ^{er} mai	4 19,233,250	769,330
Emprunt de 1964.....	CT 11	1 ^{er} juillet	5 225,000,000	11,250,000
Emprunt de 1968.....	F 26	1 ^{er} juillet	6½ 75,000,000	5,062,500
Emprunt de 1962.....	AT 13	1 ^{er} oct.	5½ 80,000,000	4,400,000
Emprunt de 1965.....	CT 21	1 ^{er} oct.	5½ 145,000,000	7,975,000
Emprunt de 1966.....	F 5	1 ^{er} oct.	5½ 250,000,000	14,375,000
Emprunt de 1967.....	F 19	15 déc.	5½ 175,000,000	9,625,000
Emprunt de 1968.....	F 29	15 déc.	6½ 35,000,000	2,275,000
Emprunt de 1968.....	F 24	1970 15 fév.	6 285,000,000	17,100,000
Emprunt de 1968.....	T 24	1 ^{er} mai	3½ 200,000,000	7,000,000
Emprunt de 1968.....	F 34	1 ^{er} mai	6½ 50,000,000	3,125,000
Emprunts de 1965 et 1966.....	CT 19	1 ^{er} juillet	5 175,000,000	8,750,000
Emprunts de 1966 et 1967.....	F 2	1 ^{er} juillet	5 140,000,000	7,000,000
Emprunt de 1968.....	F 27	1 ^{er} oct.	7 275,000,000	19,250,000
Emprunt de 1968.....	F 30	1 ^{er} oct.	6½ 105,000,000	7,087,500
Obligations d'épargne du Canada 1957.....	S 12	1 ^{er} nov.	4½ 73,359,950	3,484,598
Obligations d'épargne du Canada 1960.....	S 15	1 ^{er} nov.	5 91,469,600	4,573,480
Emprunt de 1966.....	F 8	15 déc.	5½ 300,000,000	17,250,000
Emprunt de 1967.....	F 20	1971 1 ^{er} avril	6 225,000,000	13,500,000
Emprunt de 1968.....	F 35	1 ^{er} avril	6½ 200,000,000	12,500,000
Emprunt de 1964.....	CT 15	1 ^{er} juin	5 350,000,000	17,500,000
Emprunt de 1968.....	F 31	1 ^{er} oct.	6½ 200,000,000	12,500,000
Obligations d'épargne du Canada 1961.....	S 16	1 ^{er} nov.	5 80,457,950	3,620,608
Emprunts de 1967 et 1968.....	F 17	15 déc.	6 285,000,000	17,100,000
Emprunt de conversion de 1958.....	T 28	1972 1 ^{er} sept.	4½ 1,267,203,100	53,856,132
Emprunt de 1968.....	F 25	1973 1 ^{er} avril	7 475,000,000	33,250,000
Emprunt de 1967.....	F 11	1 ^{er} oct.	5 200,000,000	10,000,000
Emprunt de 1965.....	CT 17	1 ^{er} oct.	5 275,000,000	13,750,000
Obligations d'épargne du Canada 1958.....	S 13	1 ^{er} nov.	4½ 31,779,550	1,350,631
Emprunt de 1967.....	F 22	1 ^{er} déc.	6½ 225,000,000	14,062,500
Emprunt de 1968.....	F 28	1974 15 juin	7 225,000,000	17,500,000
Obligations d'épargne du Canada 1964.....	S 19	1 ^{er} nov.	5 156,844,000	7,842,240
Emprunt de 1967.....	F 14	1 ^{er} déc.	5½ 100,000,000	5,500,000
Emprunt de 1968.....	F 32	1975 1 ^{er} avril	6½ 200,000,000	13,000,000
Emprunt de 1959.....	T 36	1 ^{er} oct.	5½ 310,361,000	17,069,855
Emprunt de 1965.....	CT 24	1 ^{er} oct.	5½ 50,000,000	2,750,000
Emprunt de 1967.....	F 9	1 ^{er} oct.	5½ 70,000,000	3,850,000
Obligations d'épargne du Canada 1963.....	S 18	1 ^{er} nov.	5 168,069,750	8,403,487
Emprunt de 1960.....	T 38	1976 1 ^{er} avril	5½ 436,198,000	23,990,890
Emprunt de 1954.....	T 11	1 ^{er} juin	3½ 247,046,500	8,029,011
Obligations d'épargne du Canada 1962.....	S 17	1 ^{er} nov.	5½ 281,818,000	15,499,990
Obligations d'épargne du Canada 1965.....	S 20	1977 1 ^{er} nov.	5 140,588,350	7,029,417
Emprunts de 1953 et 1958.....	T 5	1978 15 janv.	3½ 207,911,500	7,796,681
Emprunt de 1954.....	T 13	1979 1 ^{er} oct.	3½ 343,246,500	11,155,511
Obligations d'épargne du Canada 1966.....	S 21	1 ^{er} nov.	5 693,649,650	34,682,483
Emprunt de 1962.....	AT 14	1980 1 ^{er} août	5½ 112,396,000	6,181,780
Emprunt de 1966.....	CT 26	1 ^{er} août	5½ 78,929,000	4,341,095
Emprunt de 1966.....	F 3	1 ^{er} août	5½ 160,000,000	8,800,000
Obligations d'épargne du Canada 1967.....	S 22	1 ^{er} nov.	5½ 424,605,500	22,291,789
Obligations d'épargne du Canada 1968.....	S 23	1982 1 ^{er} nov.	5½ 3,204,401,950	184,253,112
Emprunt de conversion 1958.....	T 29	1983 1 ^{er} sept.	4½ 1,992,679,450	89,670,575
Emprunt de 1963.....	AT 21	1988 1 ^{er} juin	5 100,000,000	5,000,000
Emprunt de 1964.....	CT 9	1 ^{er} juin	5 50,000,000	2,500,000
Emprunts de 1964 et 1965.....	CT 12	1990 1 ^{er} mai	5½ 225,000,000	11,812,500
Emprunt de 1967.....	F 12	1 ^{er} mai	5½ 125,000,000	6,562,500
Emprunts de 1966 et 1967.....	F 6	1992 1 ^{er} sept.	5½ 225,000,000	12,937,500
Emprunt de 1968.....	G 33	1995 1 ^{er} oct.	6½ 100,000,000	6,500,000
Emprunt de conversion de 1956.....	T 15	1998 15 mars	3½ 197,045,000	7,389,188
Obligations spéciales de remplacement.....		1978 1 ^{er} oct.	6 801,940,150	48,116,409
Bons du Trésor (3 mois).....		divers	1,450,000,000	114,492,000
Bons du Trésor (6 mois).....		divers	875,000,000	59,500,000
Bons du Trésor (364 jours).....		divers	225,000,000	13,275,000

DETTE NON ÉCHUE, Y COMPRIS BONS DU TRÉSOR AU 31 MARS 1969
ET INTÉRÊTS ANNUELS (estimation)—*Fin*

—	Date d'échéance	Taux %	Montant de l'emprunt	Intérêts annuels
			\$	\$
<i>Payable au Canada—Suite</i>				
<i>Obligations spéciales non négociables—</i>				
Commission d'assurance-chômage.....		5	68,000,000	3,400,000
		5½	23,000,000	1,207,500
		5½	68,000,000	3,740,000
		5¾	54,000,000	3,105,000
		6	92,000,000	5,520,000
		6½	71,000,000	4,615,000
Caisse de placements du régime de pensions du Canada.....		divers	11,315,000	804,497
			21,658,549,500	1,187,657,289
<i>Payable à New York—</i>				
Emprunt de 1949.....	1974 1 ^{er} sept.	2¾	48,755,627	1,340,780
Emprunt de 1950.....	1975 15 sept.	2¾	30,301,591	833,294
Emprunt de 1962.....	1987 15 oct.	5	79,567,488	3,978,374
Emprunt de 1968.....	1988 1 ^{er} juin	6½	108,108,000	7,432,425
			266,732,706	13,584,873
<i>Payable en Allemagne—</i>				
Emprunt de 1968.....	1973 1 ^{er} juin	6¾	67,567,500	4,560,806
<i>Payable en Italie—</i>				
Emprunt de 1968.....	1970 15 mai	5¾	34,594,560	1,989,187
Emprunt de 1968.....	1971 15 mai	5¾	36,324,288	2,134,052
Emprunt de 1968.....	1972 15 mai	6	37,189,152	2,231,349
			108,108,000	6,354,588
			22,100,959,706	1,212,157,556

L'intérêt indiqué est une extrapolation pour un an aux taux d'intérêt annuels sur le principal non remboursé au 31 mars 1969. Lorsque divers taux d'intérêt sont applicables pendant la durée d'un prêt, on a utilisé le taux d'intérêt en vigueur au 31 mars 1969.

Les obligations payables à New York, en Allemagne et en Italie, ont été converties à la parité officielle.